

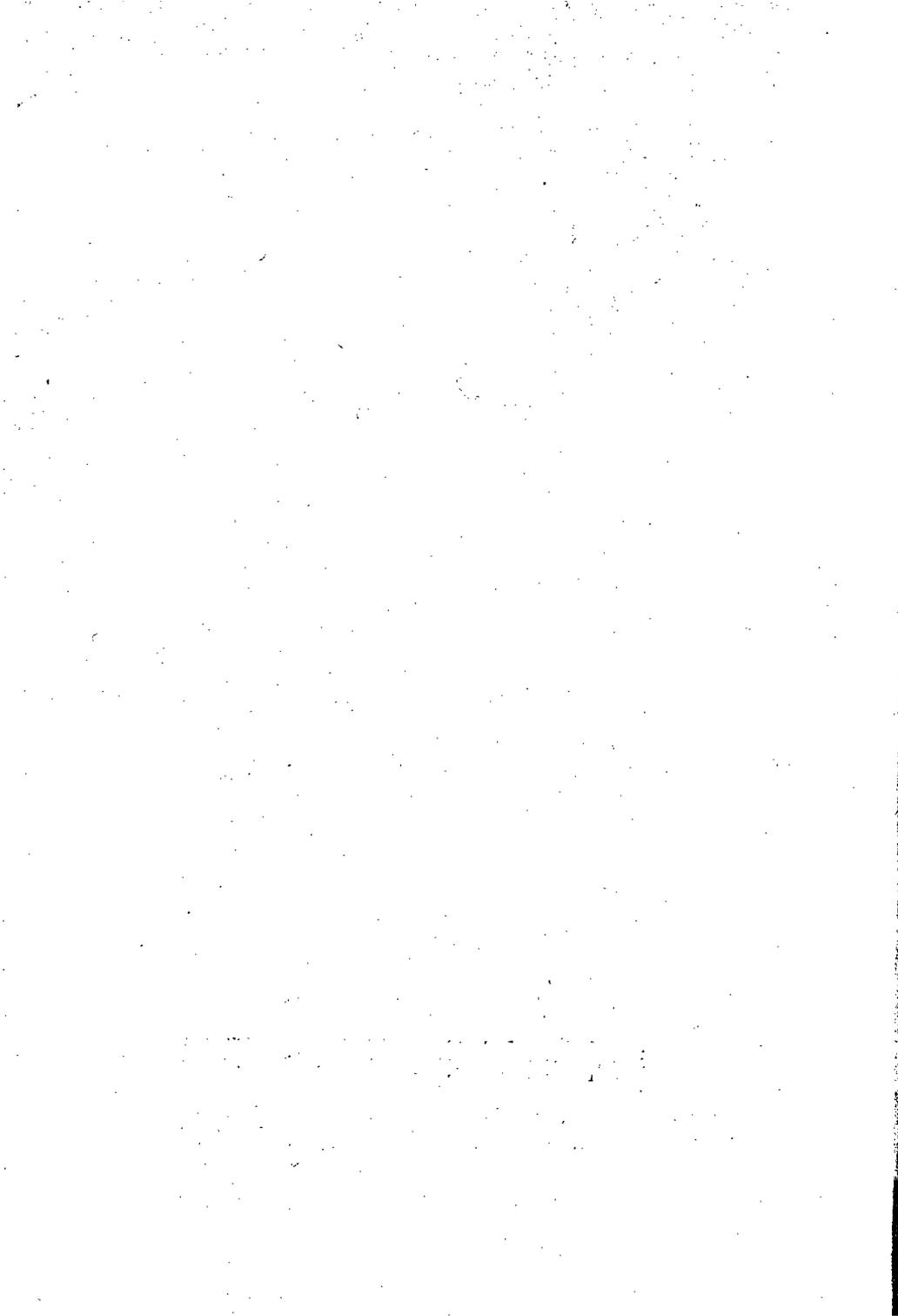
BASILE NIKITINE

LES KURDES

PREFACE DE
LOUIS MASSIGNON



EDITIONS D'AUJOURD'HUI



CETTE ÉDITION EN OFFSET A ÉTÉ RÉALISÉE PAR
L'IMPRIMERIE DE PROVENCE, PLAN DE LA TOUR
(VAR) POUR LA COLLECTION «LES INTROUVABLES»
AUX ÉDITIONS D'AUJOURD'HUI.

753

INSTITUT KURDE DE PARIS

ENTRÉE N° 808

30

NIH

CETTE RÉÉDITION A ÉTÉ FAITE SUR L'INITIATIVE
DE L'ASSOCIATION FRANCE-KURDISTAN, B.P. 70
75563 PARIS - CÉDEX 12

2 ex

Copyright 1956 by Imprimerie Nationale

BASILE NIKITINE

ANCIEN CONSUL DE RUSSIE EN PERSE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
ET DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE DE PARIS
MEMBRE À VIE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE
MEMBRE ADHÉRENT DE L'ACADÉMIE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE

LES KURDES

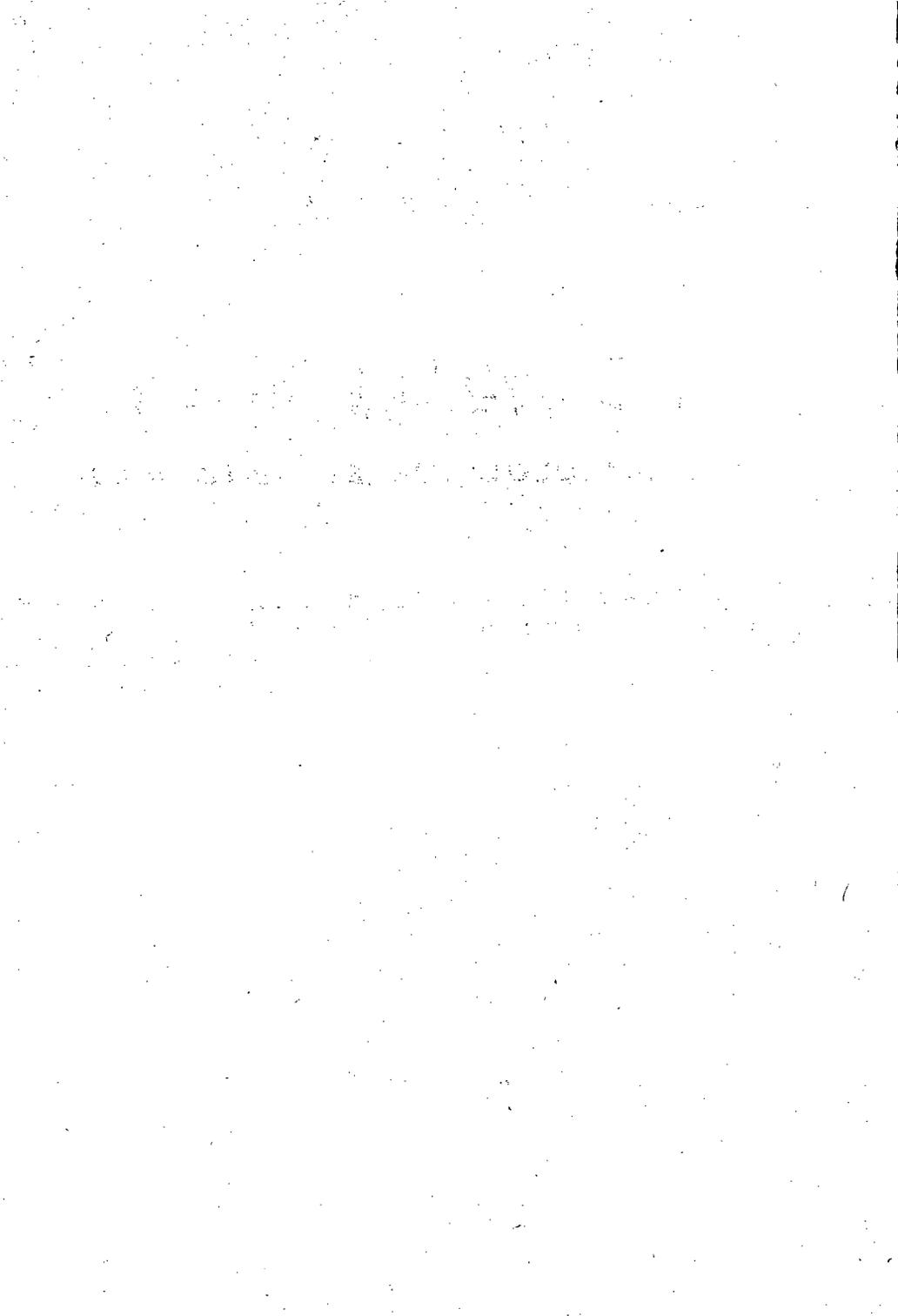
ÉTUDE SOCIOLOGIQUE ET HISTORIQUE

PRÉFACE DE M. LOUIS MASSIGNON

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

EDITIONS D'AUJOURD'HUI

*Publié avec le concours du Centre
national de la Recherche scientifique*



À Laure (Leroy) Nikitine;
ma femme et fidèle compagnon,
en souvenir d'Ourmiah
1915-1918



PRÉFACE

Le nœud montagneux de l'Ararat, aux sources du Tigre et de l'Euphrate, abrite depuis bien des siècles un ensemble de tribus dont l'homogénéité sociale et linguistique s'est souvent marquée dans l'histoire : ce sont les Kurdes. Bien qu'une série de spécialistes, les kurdisants, en aït entrepris, depuis un demi-siècle, l'étude méthodique, on connaît encore mal ce que c'est que le Kurdistan, et la présente étude, d'un kurdisant qualifié, est le premier ouvrage d'ensemble consacré aux divers aspects du problème kurde.

Car il y a un problème kurde, bien qu'il n'y aït jamais eu d'État kurde; si les dialectes sont iraniens, ils laissent pressentir un substrat aberrant; si la religion présente est l'Islam, de vieux éléments survivent dans le Yézidisme et les Ahl-é Haqq, Sunnites et Shi'ites, si peu conformes aux orthodoxies. Des colonies militaires kurdes éparses en Syrie, en Anatolie, en Irâk, en Arménie et en Perse, sont sortis des grands hommes dont la volonté de puissance caractéristiquement kurde éclate : Saladin par exemple. Bien des hommes politiques turcs, arabes et persans étaient au fond des Kurdes.

Étant à Ourmiah, B. Nikitine a rassemblé sur eux, grâce à des amitiés précieuses, une documentation directe dont diverses revues scientifiques de chez nous ont bénéficié. Se maintenant au courant de l'abondante bibliographie du sujet qui, en anglais et en russe, prolifère de plus en plus, l'auteur s'est attaqué, dans ses douze chapitres, à tous les aspects du problème kurde : origines linguistiques, genres de vie, typologie psychologique, habitat, structure tribale, histoire des clans, genèse de l'idée de nation, tels ont été les axes de pénétration de sa recherche pleine de compréhensive sympathie; sur les points, encore très nombreux, où le problème kurde demeure mystérieux, il a su se délimiter les dimensions de ce qui reste incertain, avec une mesure qui atteste combien il y a réfléchi.

L'hypertrophie de folklore qu'il constate à bon droit dans la littérature kurde, encore très fruste, mais si vivante, permettrait peut-être de pressentir le «rajeunissement» ethnique que les montagnards kurdes, jadis alliés des Turcs Seldjoukides pour la conquête de l'Anatolie, pourraient, une fois de plus, procurer aux États limitrophes quand certains différends auront été aplanis.

Mai 1943.

LOUIS MASSIGNON.



PRÉFACE DE L'AUTEUR

Les Kurdes et le Kurdistan? Qui sont-ils, où se trouve ce pays, quel intérêt y a-t-il à en parler de nos jours remplis déjà de tant de graves préoccupations? Telles sont les questions que se posera probablement le passant curieux des livres, en jetant un coup d'œil scrutateur sur la vitrine du libraire... Les noms évoqués par le titre ne sont, en effet, guère familiers au lecteur français. L'auteur de l'ouvrage soumis à l'attention du public s'attend bien à ces réflexes, mais n'est-ce pas là précisément l'intérêt du sujet que d'être inédit et mal connu, sauf dans le cercle restreint de quelques spécialistes? N'est-ce pas là une tâche utile à assumer que de faire connaître ce que sont en réalité les Kurdes et leur pays?

Il n'est plus permis à l'opinion publique française de se désintéresser de l'infinie complexité de l'Asie, de cette *genitrix gentium* qui, déjà au lendemain de l'autre guerre, s'est révélée soudain aux yeux étonnés du monde sous un jour nouveau et inattendu. L'immobilité et la stagnation, auxquelles on était habitué, cédaient brusquement la place à l'agitation inaccoutumée, à une floraison d'ambitions et de réclamations, à des mouvements nationaux qui soulevaient, tout d'un coup, des problèmes politiques et économiques de première importance pour l'aménagement de la Paix.

Loin d'avoir alors reçu une solution satisfaisante, ces problèmes, nés de l'autre guerre, n'ont fait que mûrir et s'aggraver davantage en provoquant, par moments, des accès de ces fièvres d'Orient, si pernicieuses et si difficiles à guérir! Plus que jamais, semble-t-il, il importe donc d'apprendre à connaître, aussi exactement que possible, toutes les données de ces problèmes de notre temps. En se penchant sur les Kurdes et le Kurdistan qu'il a eu l'occasion d'observer et d'étudier au cours de sa carrière consulaire dans ce coin de l'Asie, l'auteur s'est attaché dans ce livre à faire comprendre ce peuple « oublié de l'histoire », à définir sa place dans l'évolution politique, sociale et spirituelle de l'Orient musulman, à esquisser son individualité propre, ses aspirations, ainsi que la façon dont il a été traité par les gouvernements respectifs des pays de son habitat et la diplomatie.

Le lecteur sera ainsi à même de voir que le rôle sinistre joué vers la fin du XIX^e siècle par les Kurdes dans le problème arménien, qui a contribué à rendre odieux leur nom de massacreurs, n'éclaire qu'un des aspects de leur existence tourmentée. Il apercevra que le peuple kurde mérite qu'on ne se

contente pas de ce jugement hâtif et commode, de cette condamnation sommaire. Certes, l'intention de l'auteur n'est pas de vouloir plaider l'innocence des Kurdes responsables des crimes commis jadis par eux à l'égard de leurs voisins chrétiens. Il a pensé simplement que, malgré tous les défauts de ce peuple, explicables d'ailleurs par les conditions de son évolution sociale et politique, commandées à leur tour par le milieu naturel de son habitat et du mode de vie qui en dépendait, il convient de lui rendre justice, d'essayer de le présenter tel qu'il est en vérité, objectivement, avec ses bons et ses mauvais côtés, sans adopter un jugement préconçu.

Pour tout dire : vis-à-vis du principe « tout comprendre, tout pardonner », l'attitude de l'auteur a été dictée exclusivement par le désir de s'en tenir au premier membre de la phrase en se gardant de verser dans le danger que recèle le second.

En même temps, l'auteur tient à prévenir que, se rendant compte de l'ampleur du sujet, il s'est abstenu d'entreprendre l'exposé de l'histoire kurde dans son ensemble. Celui-ci n'embrasse-t-il pas les siècles écoulés depuis la retraite des Dix-Mille de Xénophon qui se heurta aux Kardoukhs, ancêtres des Kurdes, jusqu'à notre époque? Ainsi conçue, cette longue et mouvementée histoire des Kurdes ne pourrait retenir que l'attention des spécialistes. D'ailleurs, le moment n'est pas encore venu d'accomplir une pareille œuvre. Bien des études minutieuses préparatoires sont encore nécessaires pour combler les lacunes d'un si vaste panorama historique. Les Kurdes participèrent activement à l'histoire de tous les peuples qui défilèrent pendant des siècles sur l'arène si mouvementée de l'Asie antérieure. Ce n'est qu'au fur et à mesure qu'on connaîtra dans ses détails, cette histoire riche en péripéties et en interférences multiples qu'on pourra tenter la reconstitution, pièce par pièce, et avec le concours des spécialistes de toutes ces questions ardues, de la trame si dense et entremêlée d'apports si divers du devenir kurde.

L'auteur s'est contenté ainsi d'un large schéma embrassant tous les traits de la vie kurde, permettant de s'en faire une idée générale aussi complète que possible. Sans se dissimuler que beaucoup de points de cette mosaïque n'ont été qu'effleurés, il croit néanmoins avoir abordé tous les éléments essentiels du problème. Qu'il s'agisse d'ethnographie, d'ethnologie, d'archéologie, d'histoire, de linguistique, le milieu kurde présente un terrain d'étude très étendu, dont l'exploration méthodique a été jusqu'ici rendue difficile aussi bien pour des raisons politiques et la susceptibilité soupçonneuse des gouvernements intéressés que, surtout dans le passé, par suite du danger qu'on courait en y pénétrant (assassinat du savant allemand Schultz en

1830). S'il est donné au Kurdistan de vivre un jour une vie normale et pacifiée, la science ne pourra qu'en profiter. Il est à espérer aussi que des chercheurs sortiront des rangs des Kurdes eux-mêmes, — on en a déjà quelques exemples précurseurs, — et collaboreront efficacement avec les savants étrangers.

Aussi imparfaite que soit encore, au gré des orientalistes, notre connaissance du Kurdistan, il est, cependant, possible d'en rendre le « climat », d'en faire saisir le style de vie que l'auteur s'est efforcé de dégager, en faisant passer le Kurde par toutes les phases de son existence. Ce qui domine celle-ci, c'est incontestablement sa structure tribale dont le Kurde ne s'est pas encore émancipé bien que le processus de sa sédentarisation (et de sa « prolétarianisation » en U. R. S. S.) soit déjà en cours et puisse être accéléré par l'évolution des pays qu'il habite. Pour le moment, en tout cas, il se présente à nous de la façon la plus caractéristique surtout comme un homme de tribu. Si nous l'acceptons comme tel, sans vouloir le comparer avec les types sociaux plus évolués, nous nous expliquerons facilement ses vices comme ses vertus. Anarchique, insoumis, ingouvernable en regard de l'ordre public dans l'État, il est, par contre, parfaitement à sa place dans le cadre de sa tribu, fidèle à elle et à son chef, guerrier intrépide, prêt à se sacrifier pour sa communauté, fier de ses origines, de sa généalogie, de son passé rempli de luttes. Beau cavalier, soigné dans son costume bariolé, passionné pour ses armes. Il est peut-être temps d'en fixer cette image, car les Kurdes sont les seuls nomades indo-européens ayant survécu jusqu'à notre époque.

Dans sa vie familiale, excellent père de famille, dévoué à son foyer, dans lequel sa femme se voit réserver une place inaccoutumée chez les autres musulmans, il chérit tendrement ses enfants, surtout les fils. A ses moments de détente et de délassement, il aime écouter les bardes ambulants, gardiens de l'épopée kurde, ou il danse avec entrain en compagnie de femmes, ce qui le distingue aussi des autres peuples islamisés. Il chante, enfin, et improvise des chansons lyriques dédiées à sa belle ou à ses exploits guerriers. Souvent cruel pour les autres, mais toujours sans pitié pour lui-même; tout à tour téméraire ou rusé; tantôt emporté, tantôt sournois; à la fois très moqueur et bien naïf, c'est sous ces traits que nous apparaît le Kurde qui est, avant tout, amoureux de ses montagnes natales, de leurs torrents blancs d'écume, de leurs cimes altièrès, de leurs gorges profondes, des beaux pâturages d'été parsemés de troupeaux dont il tire les principales ressources de son existence.

Tous les observateurs s'accordent à reconnaître aussi au Kurde une intelligence vive et une compréhension rapide même dans les domaines si peu familiers que la mécanique, où il se montre un ouvrier exemplaire, notamment

dans les entreprises d'extraction du pétrole. En matière de religion, si les masses kurdes la subordonnent aux intérêts de la tribu, les élites se distinguent dans l'érudition musulmane, dans la mystique surtout. D'une façon générale, la vivacité d'esprit incite le Kurde à la « recherche de Dieu », caractéristique du tempérament iranien, d'où la variété des croyances kurdes qui ne sont nullement limitées à l'Islam, mais professent des cultes remontant à un passé bien plus lointain et s'expliquant par l'ambiance historique du Kurdistan situé au carrefour des religions qui germèrent dans le sol de l'Asie antérieure.

L'âme de ce peuple se révèle également dans son folklore abondant et varié offrant une riche matière d'études. La littérature écrite est moins développée et manque encore d'une langue littéraire commune. On y trouve, cependant, quelques œuvres anciennes, et de nos jours des efforts dignes d'intérêt y sont à signaler. Ils se rattachent au mouvement national kurde, dont l'auteur a voulu présenter un tableau complet, ayant recherché ses origines et parcouru toutes ses phases successives.

Le lecteur verra ainsi que, à côté de l'aspect ethnologique de la vie kurde, digne d'être connu, celle-ci se présente à nous, à partir d'un certain moment, avec les mêmes particularités que tous les mouvements analogues des populations orientales qui se montrèrent avides d'émancipation nationale au lendemain de la Grande Guerre de 1914-1918. C'est le choc de ces tendances manifestées simultanément qui complique singulièrement le problème kurde dans le cadre des États où il se pose à l'ordre du jour et qui eux-mêmes traversent la même phase d'évolution nationale.

Bref, l'étude des destinées kurdes offre, à l'heure présente, un incontestable intérêt d'actualité politique. Déjà, à l'issue de la Grande Guerre, lors de la délimitation des zones d'influences et au moment de la création des États successeurs de l'Empire ottoman, le facteur kurde s'était fait connaître aux diplomates surpris. Il avait semblé même, un court instant, que les vœux de ce peuple allaient trouver leur consécration internationale auprès des grandes puissances qui s'érigèrent en arbitres de la situation. A l'encontre des promesses solennelles et des déclarations grandiloquentes, les frontières furent tracées non pas en fonction de considérations ethniques et humanitaires, mais pour répondre aux intérêts inavoués des milieux d'affaires et aux préoccupations des chancelleries. Les garanties octroyées en compensation, la tutelle théorique de la Société des Nations, ne jouèrent par la suite que d'une façon bien imparfaite selon les convenances du Cabinet de Saint-James. Les événements, cahin-caha, ont pris depuis lors une tournure incontrôlable, sans que pour autant le problème kurde cessât d'exister, comme

le prouvèrent les fréquentes et sanglantes révoltes, témoignages de la volonté irréductible de ce peuple.

Il est prématuré de se prononcer, dès à présent, sur le futur statut international des pays qui comptent les Kurdes dans leurs frontières, mais il est évident que tout arrangement sera faussé et ne fera que refouler à l'intérieur des organismes politiques les troubles inévitables si l'on néglige à nouveau les droits de cette minorité qui en est consciente et entend s'en servir.

En effet, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour s'apercevoir que toutes les voies qui traversent l'Asie antérieure et mènent de l'Ouest à l'Est dans le sens historique des échanges avec l'Orient, qu'il s'agisse de celles qui parcourent le haut plateau arménien vers l'Azerbaïdjan persan et la Transcaucasie ou des routes qui empruntent les cols entre la Mésopotamie et l'Irân, toutes passent en plein Kurdistan. Il n'est guère indifférent de savoir si oui ou non on peut compter le long de ces parcours sur la sécurité du trafic et le bien-être des régions traversées. Exposées à l'hostilité kurde ces artères des communications internationales perdent beaucoup de leur valeur. La même question se pose aussi quant aux conditions de l'exploitation des richesses du sous-sol, notamment du pétrole. Les nappes de ce précieux produit se trouvent aussi bien dans la partie kurde de l'Iraq (Kerkouk), où elles sont déjà exploitées, que sur le haut plateau arménien, où des terrains pétroliers, cuprifères et autres sont également repérés et partiellement mis en valeur. Ces considérations utilitaires semblent évidentes et en appellent directement aux intérêts politiques et économiques engagés. Par là même elles semblent susceptibles d'être retenues autour de la table verte d'une conférence future consacrée au Kurdistan.

On aime à croire, malgré tout, que ces raisons ne seront pas les seules qui arrêteront l'attention des diplomates et des experts appelés à organiser le monde au terme du conflit gigantesque qu'on vient de vivre. Les raisons morales, les principes de Droit, les motifs de la justice et de la conscience internationales se feront entendre, espérons-nous, et triompheront pour que soit épargnée à l'Humanité la déception d'une nouvelle paix perdue parce que organisée en seule faveur de quelques intérêts égoïstes et mal compris. Dans cette organisation future le problème kurde, si minime paraisse-t-il à l'échelle des intérêts et des passions en jeu, devra aussi trouver une solution si l'on veut assurer les bienfaits de la Paix à une des régions vitales de l'Asie qui se rapproche de plus en plus de l'Europe.

Pour mener à bonne fin sa tâche, l'auteur, tout en se basant sur son expérience et ses études personnelles avec le molla Saïd, érudit kurde, a largement puisé dans les travaux des orientalistes et kurdisants allemands, anglais,

français, italiens, persans, polonais et russes, qui, chacun pour sa part, contribuèrent à l'enrichissement de nos connaissances sur le Kurdistan. On trouvera leurs noms cités à leur place, mais l'auteur tient à souligner plus particulièrement ceux de MM. Marr, Minorsky et Viltchevsky, ses compatriotes, à qui, à des titres divers, il doit une part importante des succès dans ses recherches, ainsi que ceux des Français, MM. Rondot et Lescot, dont la documentation précise lui a été très utile en ce qui concerne les Kurdes de Syrie et les Yézidis. Des remerciements particuliers sont dus, en outre, à M. Rondot qui a eu l'extrême obligeance de revoir le manuscrit du livre. M. Louis Massignon, qui a toujours encouragé l'auteur dans ses études kurdes, a bien voulu préfacier ce livre. L'auteur apprécie hautement la valeur de ce geste de bienveillance confraternelle et il prie M. Massignon de trouver ici l'expression de sa très sincère reconnaissance.

Avril 1943.

B. NIKITINE.

C'est grâce à l'avis favorable de la commission compétente (« Civilisations non classiques »), présidée par M. Ch. Virolleaud, membre de l'Institut, qui avait à ses côtés MM. L. Massignon et R. Grousset, que le C. N. R. S. m'a accordé une subvention sans laquelle la publication de mon ouvrage eût été problématique. J'apprécie à toute sa valeur l'appui de mes éminents confrères orientalistes que je prie de trouver ici l'expression de mes sentiments bien reconnaissants.

Je remercie également le C. N. R. S. de l'accueil encourageant qu'il a bien voulu réserver à ma demande. Mes remerciements vont, enfin, aussi à l'Imprimerie Nationale qui a accepté l'édition de mon travail en y apportant les soins et la précision qui la caractérisent.

Février 1955.

La transcription des caractères arabes, puisée, d'ailleurs, à des sources diverses, n'est pas nécessairement toujours conforme aux règles adoptées dans l'orientalisme. Mon ouvrage n'étant pas d'ordre linguistique, j'espère, cependant, qu'on ne m'en tiendra pas rigueur.

CHAPITRE PREMIER

LES KURDES, LEUR ORIGINE ET LEURS CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET ANTHROPOLOGIQUES

§ 1. Relativité des critères.

Les origines d'un peuple offrent fréquemment une question très délicate à résoudre surtout quand, comme c'est le cas des Kurdes, les témoignages de l'histoire manquent de continuité et échappent à certains égards à la vérification. Pour établir « l'état-civil » d'un peuple, on opère le plus souvent avec les critères tel que son nom, sa race et sa langue, sans qu'on puisse être toujours convaincu de leur valeur absolue. En effet, le nom à lui seul ne permet aucune conclusion satisfaisante quant au peuple qui le porte. Il suffit de citer quelques exemples pour s'en convaincre. Ainsi, si l'on se basait seulement sur le nom des Français, sans bien connaître leurs antécédents historiques, on pourrait supposer qu'ils sont d'origine germanique. De même, le nom des Russes qui dérive du scandinave pourrait nous induire en erreur si nous ne savions pas qu'il désignait une couche dominante de chefs varègues, à laquelle ce peuple slave doit son nom. Les Bulgares de nos jours n'ont rien à faire avec leurs ancêtres touraniens du foyer primitif sur la Volga, comme les Roumains ne doivent leur nom qu'à la présence de quelques légions romaines dans leur pays, dont les rangs d'ailleurs n'étaient pas composés des Latins seuls, etc. Il en est autant de la race et de la langue, dont il nous est impossible de définir avec certitude les éléments purs susceptibles de servir de points de comparaison, tels qu'ils existaient jadis aux débuts de l'existence d'un peuple attestés dans l'histoire. La tâche du linguiste paraît, d'ailleurs, plus facile, car fréquemment il reconstitue pour un mot son « archétype » présumé, en le marquant d'un astérisque. Par contre, l'anthropologiste ne saurait forger un type primitif d'homme qui fut à la tête d'une lignée de descendants. En outre, l'archéologie jusqu'à ces derniers temps n'apportait pas à l'anthropologie tout le concours attendu (1).

(1) « J'enrage à la pensée que les archéologues qui exhumèrent des sols millénaires de l'Asie occidentale tant d'admirables monuments, aient été si peu préoccupés des restes humains qu'ils rencontraient! On ne protestera jamais assez contre ce vandalisme scientifique accompli par des hommes qui prétendent s'appeler des « hommes de science » (*Les Races et l'Histoire*, par E. Pittard, p. 388). « Quand on pense à la grandeur des fouilles pratiquées sur les territoires de l'Irân, aux richesses historiques, esthétiques, linguistiques, qui en ont été les résultats, on doit profondément regretter que le « matériel anthropologique » qui éclairerait l'ethnogenie de ce vieux passé n'ait eu l'heur d'intéresser tous les archéologues chargés de ces importantes recherches » (*ibid.*, p. 446).

Nous savons d'ailleurs, d'après une observation de M. Contenau au cours d'une conférence faite à la Société d'Ethnographie de Paris en 1937, qu'une controverse existe à ce sujet depuis qu'on a pu examiner quelques crânes sumériens. La sculpture notamment nous représente des types brachycéphales, mais la crâniométrie ne se prononce pas dans le même sens. Le peu d'attention accordée par les archéologues aux ossements livrés par ces fouilles s'explique, en partie, par la détérioration rapide des restes humains au contact de l'air et la difficulté que présente leur conservation dans un état suffisant pour permettre l'examen anthropologique. La méthode assurant cette conservation, notamment en ce qui concerne les crânes, est d'une mise au point encore récente (Keith), et il faut espérer que, désormais, l'archéologie et l'anthropologie pourront collaborer utilement. Il sera, probablement, plus délicat de les concilier toutes les deux avec la linguistique. Bref, tous ces critères ne sont que relatifs (1). Il est parfois aussi difficile de reconstituer la filiation exacte d'un peuple depuis ses premiers faits et gestes rapportés par les annales que de discerner à travers les traits d'un homme mûr sa figure d'enfant. Certes, on peut croire y découvrir quelque ressemblance, mais, même en admettant notre bonne foi, n'oublions pas que dans cette constatation nous sommes guidé par notre conviction qu'il s'agit d'une seule et même personne alors qu'entre un peuple tel que nous le connaissons aujourd'hui et sa prétendue image primitive les chaînons intermédiaires qui les séparent suffisent rarement pour nous inspirer l'impression de l'identité.

§ 2. Les Kardoukhoï de Xénophon.

C'est sous ces réserves que nous abordons l'examen des origines des Kurdes. L'histoire nous a transmis un certain nombre de noms qui offrent une consonance plus ou moins évidente avec le nom actuel de ce peuple et permettent aux spécialistes de se livrer à des interprétations diverses controversées à tour de rôle.

Ainsi, il fut admis généralement que les Kardoukhoï dont parle Xénophon dans la relation de la fameuse retraite (en 401-400 av. J.-C.) de ses Dix-Mille à travers le Kurdistan actuel, jusqu'à la Mer Noire n'étaient pas autre chose que les ancêtres certains des Kurdes. Montagnards comme eux, habitant le

(1) Voici, par exemple, ce que dit G. Contenau à propos des Phéniciens :

« On a conclu ainsi à l'égard des Phéniciens : de ce que leur langue était sémitique, on en a fait d'emblée des Sémites, et l'on n'a pas tenu compte des éléments ethniques qui se trouvaient parmi eux.

« Faut-il donc rejeter absolument la recherche de la race et de la langue pour caractériser un peuple? Je reste convaincu du contraire attendu que plus on remonte dans le passé, plus il est possible de trouver un accord entre les deux données; il est vraisemblable, par exemple, de trouver à l'aurore de l'histoire la race sémite parlant le sémitique » (*La Civilisation phénicienne*, p. 357).

même pays, très braves, ayant un nom ressemblant, que faut-il de plus pour étayer l'hypothèse? Or, dans l'état actuel des recherches, il semble qu'on n'ait plus la même certitude à cet égard. D'abord, certains orientalistes comme Th. Nöldeke (1) jouissant d'une grande autorité en la matière, M. Hartmann, Weissbach, prouvèrent que pour des raisons linguistiques, les formes *Kurde* et *Kardou* (2) ne sauraient être prises pour équivalentes. Ces savants admettent, par contre, que les *Kύρριοι* ou *Cyrtii* des auteurs classiques, notamment Strabon, qui habitaient la Petite Médie et la Persis auraient été les Kurdes. Dernièrement, le Professeur C. F. Lehmann-Haupt, spécialiste renommé de l'histoire de cette partie de l'Asie, revint sur la question des *Kardoukhoï* dans lesquels il voit les ancêtres non pas des Kurdes, mais des Géorgiens-Kartvéliens (3). Ceux-ci (qui portent aussi le nom des Ibères) immigrèrent relativement tard dans leur pays actuel où ils fusionnèrent progressivement avec les *Moskhs* qui s'y trouvaient déjà (4). Cette immigration qui, d'autre part, selon la tradition géorgienne, vint du Sud, du moment qu'Hérodote ne sait rien du tout sur les Ibériens étant au Caucase, a dû avoir lieu entre le 5^e et le 1^{er} siècle av. J.-C. au plus tard. Or, continue Lehmann-Haupt, le territoire autour du confluent du Tigre oriental (*Bohtân-Sou*) et occidental, fut habité à la fin du 5^e siècle par les *Kardoukhs*, et ce peuple, comme Th. Nöldeke et R. Hartmann le prouvèrent, n'avait absolument rien à faire avec les Kurdes qui, il y a seulement quelques siècles, vinrent de Perse et s'établirent dans ce district. *Kardoukhoï* rend le pluriel arménien *Kardou-kh* et *Kardou* s'accorde de près avec le nom indigène *K'art 'ueli* (*Kart' veli*) pour les habitants de la Géorgie-Ibérie. Les noms *Corduène*, *Gordyaïoi*, etc., qui désignent ce territoire méridional et ses habitants contiennent la même racine. Cette terre qui était jadis celle des *Kardoukhs* est remplie de demeures en cavernes qui offrent une grande ressemblance avec les habi-

(1) Nöldeke, *Kardu und Kurden*, in *Festschrift f. H. Kieper*, Berlin, 1898; M. Hartmann, *Bohtan* in *Mitt. d. Vorderasiat. Gesell.*, 1896/2, 1897/1; Weissbach, in *Pauly-Wissowa, Real Encyclop.*, s. v. *Καρδοῦχοι* et *Κύρριοι*

(2) Le nom *Kardou* a des analogies sémitiques, notamment en akkado-assyrien *kardu* « fort, héros »; *karadu* « être fort ».

(3) *On the origin of the Georgians*, in *Georgica*, n^{os} 4 et 5, 1937.

(4) W. E. Allen (*A History of Georgian People*) ramène les noms des éponymes légendaires du peuple géorgien, *Kartlos*, *Mtzhketos* et *Uplos*, descendants de *Togarmah* biblique, fils de *Japhète*, aux trois racines : *K-D*, *M-S*, et *B-L*, désignant des tribus connues dans l'ancienne histoire de l'Asie. Et il dit à ce propos que : « La racine *K-D* est à la fois la plus importante et la plus obscure. Elle est représentée dans *Kartli* qui est un nom de province géorgien. Elle a survécu dans le nom contemporain de *Kurde*, qui recouvre un certain nombre de tribus de race primitive et mélangée dans les montagnes d'Arménie. Ces tribus renferment certainement dans leur composition les descendants d'éléments fugitifs de la période des invasions scythes et cimmériennes. Et le nom des *Kardoukhoï* donné par *Xénophon* aux tribus des vallées supérieures de l'*Euphrate* et de l'*Araxe* fournit une indication historique de la liaison entre les différentes formes de ce nom racine » (p. 16, 17). On rapproche aussi le nom des Kurdes de celui des *Kudraha* dans les inscriptions cunéiformes (*Curzon*, I, 550, cité par *Barthold* dans *L'Iran*, en russe, p. 130).

tations rupestres géorgiennes, mais diffèrent essentiellement des constructions dans les rochers pré-arméniennes (Khaldes). Après la conquête de l'Asie par Alexandre le Grand, une partie du territoire des Kardoukhs, y compris Nicibin, fut colonisée par les Macédoniens d'origine mygdonienne. Les troubles provoqués par l'installation purent directement ou indirectement affecter les Kardoukhs et incitèrent certains parmi eux à émigrer vers le Nord au moment qui correspond chronologiquement à la date indiquée plus haut pour l'immigration des Ibériens, alors que d'autres demeurent dans leur ancien habitat en Gordyène (Corduène) des Grecs et des Romains. S'il en est ainsi, nous avons dans l'*Anabase* de Xénophon, où il décrit sa marche de sept jours à travers le pays des Kardoukhs, la plus ancienne description de la méthode de combat, des usages et des coutumes d'un des principaux éléments ayant constitué le peuple géorgien, conclut Lehmann-Haupt. Les Kardoukhs-K'art'uels étaient, par conséquent, les voisins méridionaux des Khaldes (Ourartou), alors que l'autre élément constitutif principal du peuple géorgien, les Moskhs, avoisinaient les Khaldes au Nord.

Ce rapprochement fait par Lehmann-Haupt entre les Kardoukhoï et les Kartvéliens nous était, d'ailleurs, déjà connu chez le savant russe, N. J. Marr, qui formula la même hypothèse dans son étude intitulée *Encore sur le mot « tchélibi »* (la question de la signification culturelle de la nation kurde dans l'histoire de l'Asie antérieure) et publiée dans le Bulletin (*Zapiski*) de la Section orientale de la Société archéol. imp. russe, t. XX, fasc. II-III, 1911. Cependant, alors que Lehmann-Haupt exclut de sa thèse les Kurdes, Marr, par contre, admet la possibilité que « avec le temps des faits réels corroboreront l'identité initiale des Kardoukhs (Kurdes) et des K'arts (Géorgiens) qui à présent sont séparés les uns des autres par une histoire millénaire ». Dans la note il ajoute : « Si ce point de vue se justifiait avec le temps, certains mots de la présente langue kurde pourraient être considérés comme des survivances de la langue kurde primitive, celle du groupe K'art' de la branche japhétique, comme par exemple, kurde *bav* (< **bam*) « père » ; k'art' : -*mam-a* « père » ; kurde : *de // da* et aussi *diia* « mère » ; k'art' : *ded-a* « mère » et *dia* (par exemple : *dia saqlisi* « mère de la maison, patronne » ; *di-atsi* « femme », litt. « mère-homme ») (1). Il est bien entendu qu'on devrait renoncer aux interprétations admises jusqu'ici. Il va de soi aussi que la solution du problème dépend de la juste manière d'aborder l'étude de tout l'ensemble

(1) Un problème intéressant de la paléontologie géorgienne, qui a son origine probablement dans la psychologie matriarcale, est la confusion entre le masculin et le féminin. Ceci est illustré dans la transposition des mots primitifs pour « père » et « mère » qui dans beaucoup de langues ont une forme commune. *Mama*, en géorgien signifie « père », *déda* « mère » (Allen, *op. cit.*, p. 37). Cette remarque concernant le matriarcat doit être retenue, comme on verra plus bas.

A noter, d'ailleurs, qu'en persan également existe le mot *dâdâ*, employé dans le sens de « mère » (*mâdarak*) au cours d'un jeu d'enfant appelé *sar-i-mâmak* (cf. la revue *Sukhan*, n° 2, 1331, p. 122, note 4).

de phénomènes culturels et ethnographiques dans la vie des Kurdes, d'une part, et des peuples japhétiques de l'autre, et nullement de la comparaison plus ou moins spirituelle des termes géographiques, qui peut se proposer par une consonance fortuite. A l'égard des termes ethniques nous ne pouvons pas affirmer dans l'état actuellement vierge de leur analyse, si les thèmes *Kard* (Καρδοῦχοι) et *Kord* (> *gord* : Γορδ + υ-νησι) sont de la même origine que celui de *Kurt* (Κύρτιος, Cyrtius) ou si c'est une coïncidence fortuite des deux termes. En tout cas, pour le moment, nous ne voyons pas de fondement à rapprocher avec les Kardoukhs-Khaldes méridionaux les Khal-ibes de l'Arménie du Nord-Ouest qui, à partir d'un certain moment, s'appelaient aussi Khal-tes ou Khal-tiens ».

Nous parlerons encore plus bas des théories de Marr (1). Pour en revenir aux Kardoukhs, dont la filiation avec les Kurdes ne semble pas, comme on le voit, prête à être complètement désavouée, signalons, toujours d'après Xénophon, qu'ils ne reconnaissent ni la souveraineté du roi Artaxerxès, ni celle de l'Arménie. Quand, au 1^{er} siècle av. J.-C., Tigrane II conquiert la Corduène, il fit exécuter son roi Zarbienos. En 115 de notre ère, le roi de Corduène s'appelait Manisarus. La province de Corduène n'était que superficiellement arménisée (2).

Que du point de vue des lois linguistiques, il soit permis ou non de rapprocher les Kardoukhs et les Kurdes, il n'en reste pas moins un fait digne à signaler que l'élément *Kard* est attesté dans la toponymie locale. Les Arméniens appelaient cette région de Corduène : Beth-Kardû, et la ville actuelle de Djeziret ibn Omar : Gazarta d'Kardû. Les Arméniens employaient le nom Kordukh et les Arabes Bâkardâ. Chez les Arméniens et les Arabes la région de Kardû propre avait une étendue limitée. On ne connaît pas, d'ailleurs, les frontières exactes de la province de Corduène. Ses trois villes : Sareisa, Satalka et Pinaka (qui est la Finik de nos jours) étaient situées sur le Tigre. Mais il est à retenir que, suivant Strabon, les monts de la Corduène, Γορδουαῖα ἕρη, s'étendaient entre Diarbekir et Mouch.

Mais les hypothèses bâties sur les origines des Kurdes à l'aide des noms que l'histoire nous légua dans ces régions ne s'arrêtent pas aux Kardoukhs

(1) L'école *japhétique* de Marr opérait d'abord avec les langues du Caucase auxquelles elle donna ce nom pour souligner ainsi qu'elles n'appartenaient à aucune des « familles » linguistiques connues. Puis, progressivement, d'autres langues entrèrent dans son champ de vision : le khalde (Arménie préaryenne), le sumérien, l'élamite, certains parlers du Pamir ainsi que le basque, le berbère, etc. A sa dernière phase d'évolution, la japhétidologie prit le nom de « la nouvelle théorie du langage » (cf. B. Nikitine, *L'origine du langage*, la théorie japhétique du Professeur N. J. Marr et son application, in *Ethnographie*, 1936, n° 32).

(2) Cf. à ce propos chez Dumézil (*Centaures*, p. 250, n. 1) : « Il n'est pas impossible que le héros l'ordus, éponyme de la Gordyène, que les Grecs montrent poursuivant à travers mers et terres, jusqu'aux confins arméniens, la course de la vache Io, découvre un lien oriental » (Steph. Byz., s. v. Γορδουαῖα; cf. Strab., XVI, 747-750, sur Gordy, s. v. Pretter, *Demeter und Persephone*).

de Xénophon. Il n'était pas permis d'ignorer que, entre les IX^e et VI^e siècles av. J.-C., le plateau, devenu plus tard arménien, servit de territoire au royaume Khalde ou Ourartou (le premier nom étant indigène et le second assyrien, équivalent de l'Ararat biblique). Ces Khaldes, qu'il ne faut pas confondre avec les Chaldéens sémitiques de Babylonie, furent à un moment donné suffisamment puissants pour causer des ennuis sérieux à l'Assyrie, avec laquelle ils menèrent des guerres fréquentes et quelques fois réussies. Or, les lois phonétiques autorisent le rapprochement entre les noms Khalde et Kardou, qui, à leur tour, peuvent avoir quelque relation avec celui des Kartvels-Géorgiens. Toutefois, ces constatations ne nous permettent pas de voir vraiment plus clair dans les origines des Kurdes, étant donné que nous ne savons pas grand chose sur les Khaldes, dont les caractéristiques ethniques sont aussi controversées (1). On sait seulement que leur langue n'était pas indo-européenne et qu'elle offre certaines ressemblances avec les langues du groupe kartvélien. Cependant les Kurdes, tout au moins maintenant, parlent une langue qui est indiscutablement iranienne, donc indo-européenne.

Le Professeur A. Smieszek (cf. son article sur le nom des Hittites dans le *Rocznik Orientalistyczny* polonais, t. II, 1925) nous entretient de tous ces parallèles onomastiques possibles qu'il appuie sur des arguments phonétiques très judicieux. Dans sa conclusion il fait une remarque qui donne certainement à réfléchir, en indiquant que, par exemple, le nom des Celtes nous est connu aussi sous trois aspects différents : *Κέλται*, *Γαλάται* et *Galli* (*Galatōi* → **Galt-ōi* → *Gald-ōi* → *Galli*).

Nous avons tout à l'heure prévenu le lecteur de ne pas confondre les Khaldes pré-arméniens avec les Chaldéens de Babylonie. Mais cette distinction nécessaire ne fut établie et reconnue par l'orientalisme qu'il y a relativement peu de temps (cf., entre autres, l'article déjà cité de Lehmann-Haupt, où il donne un exposé complet de la question). Auparavant, la thèse qui prédominait quant aux origines des Kurdes était justement basée sur leur parenté avec

(1) Comme le dit Sayce (*The Races of the Old Testament*), le type racial des premiers habitants d'Ararat ou d'Arménie comme il est rendu en sculpture sur les murs du palais du roi d'Assyrie, s'accorde avec celui des habitants actuels du pays. Les ambassadeurs d'Ararat qui étaient venus à Ninive chez Assurbanipal sont des dolichocéphales, au front haut, au nez droit courbé finissant en pointe, aux lèvres minces, au menton bien formé et de taille plutôt petite. Sur les portes de bronze à Balawat, les soldats d'Ararat sont représentés coiffés de casques à crête de forme grecque, portant des tuniques qui vont juste au-dessus des genoux et des bottes aux bouts recourbés alors qu'ils tiennent dans la main un petit bouclier rond. Mais ici, deux types ethnologiques sont représentés parmi eux : l'un qui ressemble à celui des ambassadeurs chez Assurbanipal avec, en plus, la moustache et la barbe, et l'autre au visage glabre et prognathique, avec les profils comme ceux des Hittites.

Dans aucun de ces types nous ne pouvons découvrir l'Aryen.

Sayce ajoute ici, en note, qu'il est singulier que les ambassadeurs chez Assurbanipal aient été représentés comme des dolichocéphales, alors que le type arménien moderne est distinctement brachycéphale, l'index moyen atteignant 85,7. La brachycéphalie, en général, caractérise les nations caucasiennes, comme il a été démontré par les mensurations de von Erckert.

les Chaldéens. La tradition biblique situait ceux-ci, en effet, dans le Kurdistan oriental. Marco Polo se prononça dans le même sens. Il parla en outre du christianisme des Kurdes dans les montagnes de Mossoul. Il n'en fallait pas plus pour que la science européenne occidentale du Moyen Age vit dans les Kurdes les continuateurs des Sages Chaldéens du Nouveau Testament. Les grands historiens et philologues de la fin du XVIII^e siècle, comme Michaélis et Schlötzer, tout en insistant sur la nécessité de réunir la documentation exacte sur la langue et la culture des Kurdes, n'en soutenaient pas moins, conformément à la tradition scientifique médiévale, l'hypothèse de l'origine chaldéenne des Kurdes. Cependant, à la même époque déjà, les travaux pratiques des missionnaires dominicains Garzoni (sa grammaire kurde parut en 1787), Soldini, etc., basés sur la parfaite (pour leur temps) connaissance de plusieurs dialectes kurdes, faisaient ressortir les liens directs du kurde avec le persan moderne. A tel point que Garzoni, par exemple, croyait possible de se servir pour l'impression des traductions kurdes d'ouvrages catholiques de l'alphabet persan latinisé créé dans ce but déjà au XVII^e siècle par la Congrégation de Propaganda Fide. En reconnaissant ainsi les Kurdes pour les proches parents des Persans et leur langue pour un dialecte du persan, il posait le problème de l'origine iranienne des Kurdes.

L'évolution rapide des travaux sur le Kurdistan, les Kurdes et leur langue dans la première moitié du XIX^e siècle, les premiers renseignements concrets sur l'histoire kurde, les dialectes et les tribus, leur répartition, les croyances préislamiques kurdes, etc.; en même temps que le bouleversement provoqué dans la science par la découverte et le déchiffrement des monuments des anciennes civilisations de l'Orient antérieur, dont une partie fut trouvée sur le territoire même du Kurdistan, toutes ces circonstances contribuèrent à la révision des opinions périmées des premiers kurdisants. Le problème des origines des Kurdes et de leur langue fut de nouveau posé dans la science. Les grands linguistes de l'époque, E. Rödiger et A. F. Pott, à l'aide de la linguistique comparée, réfutèrent résolument la possibilité de l'origine « chaldéenne » de la langue kurde, en établissant ses rapports avec le persan moderne et le zend, leur langue-mère commune. L'hypothèse du caractère iranien de la langue kurde fut ainsi définitivement affirmée dans la science.

Le savant russe Kunik, en prouvant à l'aide de faits historiques le lien incontestable des anciens peuples civilisés de l'Asie antérieure avec les Kurdes se sert des matériaux sur la parenté de leur langue avec l'iranien afin de conclure à l'origine iranienne et donc aryenne non seulement des Chaldéens bibliques, mais de toute la civilisation de l'Asie Mineure (1). Les idées de

(1) *Essai pour éclaircir au moyen de l'histoire comparée la question de l'influence des Iraniens sur les destinées de la race sémitique*, in *Mélanges asiatiques*, t. I, p. 540.

Kunik furent développées et popularisées par Renan (1) et, non sans influence de Dorn, servirent de base à la monographie non achevée de P. Lerch, *Recherches sur les Kurdes iraniens et leurs ancêtres Chaldéens du Nord*. Ce dernier déjà, *a priori*, voit dans les Kurdes « les descendants de ces Chaldéens iraniens, guerriers et forts qui, déjà au III^e millénaire avant notre ère, montagnards pleins d'esprit guerrier, descendirent dans la plaine du Tigre et de l'Euphrate et soumièrent ici les faibles tribus sémitiques de Babylonie, en animant cet état avec leurs fraîches forces ».

§ 3. La thèse de V. Minorsky sur l'origine médo-scythe des Kurdes.

On sait maintenant que, dans tous ces peuples Kardoukhs, Kartvels, Khaldes, Chaldéens, en se basant surtout sur la consonance de leurs noms avec celui des Kurdes, ainsi que sur leur habitat qui correspond au Kurdistân actuel, on essaya de voir les ancêtres des Kurdes (n'est-ce pas plutôt les homonymes qu'il faudrait dire?) (2). On a vu aussi, quant à la langue kurde, que l'opinion la plus répandue actuellement l'associe à l'iranien. Nous aurons à revenir encore sur ce point en exposant les vues de l'école japhétique, mais auparavant nous voudrions résumer ici la thèse exposée par notre savant compatriote et ami, le Professeur V. Minorsky, au XX^e Congrès International des Orientalistes à Bruxelles en 1938, sur les origines des Kurdes, car elle nous apporte une documentation soigneusement choisie et éclairée d'un jour nouveau.

Minorsky fait d'abord quelques remarques préliminaires. Ainsi, il remarque que si l'on voulait chercher aux Kurdes des ancêtres locaux c'est plutôt les Πάκτυες (que les Kardoukhs) qui devraient entrer en ligne de compte. Ce nom peut, en effet, être tracé depuis Hérodote jusqu'au Bohtân, affluent septentrional du Tigre, qui se trouve dans le Beth-Kardou proprement dit et qui devait se prononcer autrefois Bokhtân. Selon Hérodote les Arméniens et les Πάκτυες (= Bokht-aniens) formaient la 13^e Satrapie dans l'Empire perse. A noter également que dans la tradition kurde rapportée dans le *Cheref-Nâme*h, le Bohtân (ancien Bokhtân) joue un rôle très important : tous les Kurdes seraient les descendants des deux frères Bokht et Batchan. Mais, observe Minorsky, après avoir rappelé les différents noms auxquels

(1) *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, I, p. 27-33, 54-62, 433 et suiv. Cet aperçu des débuts de la kurdologie est dû à Viltchevsky (*Marr et la kurdologie*, 1936, en russe).

(2) Mentionnons encore, pour mémoire, puisqu'il s'agit d'une peuplade de montagnards non-sémitiques, les Gouti. La dynastie des Sargonides, notamment, prit fin en 2622 sous les coups de barbares des montagnes du Nord, les Gouti, qui dominèrent le pays jusqu'en 2498. Ces barbares sont qualifiés de *clairs*, ce qui tend à prouver leur origine nordique. Leur langue propre est malheureusement inconnue, mais les noms de leurs rois n'ont pas un véritable caractère indo-européen. E. A. Speiser, professeur à l'Université de Pennsylvanie, dans son ouvrage sur les *Mesopotamian Origins*, émit l'opinion que les Kurdes seraient de la même race que les Gouti et les Hulubi du Zagros.

on veut rattacher celui des Kurdes et que nous avons passés en revue, « en principe il est risqué de prouver les origines des nations par des étymologies. Ces dernières doivent être appuyées sur des faits historiques et géographiques ». Rien de plus juste. Il mentionne ensuite que, de très bonne heure, dans les sources arabes, le nom des Kurdes était devenu le synonyme de « nomades ». Pour éviter toute confusion, il laissera de côté ces « nomades » et ne s'occupera que des Kurdes parlant le kurde proprement dit :

« Pour les Kurdes qui sont éparpillés à travers de grands espaces et, au point de vue somatique, présentent des différences très considérables, les facteurs essentiels (pour leur caractéristique nationale) sont le mode de vie et par dessus tout la langue. »

Malgré sa division en plusieurs dialectes, cette langue kurde présente une grande stabilité de caractéristiques et appartient sans aucun doute au groupe Nord-Ouest des langues iraniennes. Les divergences qu'on constate entre le kurde et le persan se retrouvent dans tous les dialectes. Minorsky en déduit avec raison qu'à la base du kurde est la langue de quelque groupement important et que ses caractéristiques générales s'étaient formées avant l'expansion des Kurdes et leur dispersion dans les montagnes. Bien que du médique originaire on ne connaisse que quelques noms propres, il est impossible de s'imaginer la formation des dialectes du Nord-Ouest du domaine iranien sans participation du facteur médique. En vue des considérations historiques et géographiques on doit admettre que l'expansion des Kurdes a pu avoir lieu seulement de la Petite Médie qui est l'Atropatène ou l'Azerbaïdjan de nos jours.

Cela posé, Minorsky passe à l'analyse historico-ethnique de la région au Sud du lac d'Ourmiah qui sert d'enjeu dans la lutte entre l'Assyrie et l'Ourartou où pour la première fois (au 1^{er} siècle av. J.-C.) les Iraniens sont mentionnés dans l'Ouest.

Il y a tout d'abord, au Sud du lac, des principautés non-indoeuropéennes (Allabria, Kharkhar, Ellipi, etc.); puis, au Sud-Ouest, pour la première fois nommé en 844 av. J.-C., le pays Parsua, reconnu comme une ancienne étape des Perses; au Sud-Est de Parsua les Mèdes (Mataï, Mada) mentionnés depuis 836. Quelque temps après 714, le nom Parsua disparaît (les Perses ayant émigré vers le Sud) et les Mèdes deviennent peu à peu les maîtres de toute la région. Vient ensuite le peuple énigmatique du nom de Mannaï ou Manéens, connus aussi vers 856-830 (1), voisins immédiats de Parsua du côté

(1) Marr (vol. V des *Œuvres choisies*, p. 17-18) rapproche le radical *man* qui dans les langues japhétiques signifie « eau, lac » de l'élément *van* qu'on retrouve comme nom du lac de Vân, ainsi que dans les deux autres lacs : Se-vân, Topora-vân. Il signale également que le terme « bleu » appliqué au lac d'Ourmiah, en grec ἡ Μαντιανή, a été transféré au lac de Se-vân appelé en turc Gökçe « eau bleue », ce qui serait une traduction ultérieure d'un nom connu de l'ancienne population locale. Il associe ce parallélisme à la migration ethnique des peuples au radical *man*. De son côté, Streck (*Z. A.*, XV, p. 372-373) en analysant le nom des Mèdes remarque que les

est. Rien de définitif n'est connu sur l'appartenance ethnique des Mannéens, mais de toute façon ils étaient fortement mélangés avec les Mèdes. Les Mannéens, en outre, ne purent pas manquer d'être iranisés, surtout après l'établissement parmi eux des Scythes, dont l'iranisme ne suscite plus de doutes.

Ce tableau ethnique change, en effet, au VIII^e siècle. C'est d'abord l'invasion des Cimmériens qui portent un grand coup au royaume de Vân, et à leurs troupes les Scythes qui s'établissent en partie parmi les Mannéens. Les Scythes deviennent les maîtres de l'Asie pour quelque 28 ans (entre 642 et 615), mais finalement les Mèdes se redressent et leur roi Cyaxarès réussit à massacrer les chefs scythes pour se porter incontinent contre les Assyriens affaiblis. Ninive tombe en 612. Parmi les alliés des Mèdes à côté du roi de Babylone on relève le nom d'Umman Manda, « les hordes de Manda » comme les Assyriens appelaient d'habitude les Cimmériens et les Scythes. La similitude des noms Mada, Manda et Mannai prête d'ailleurs à des quiproquos. Toujours est-il que l'écroulement de l'Assyrie laissa un vide que quelqu'un devait remplir. C'est donc à ce moment que l'expansion des tribus iraniennes vers l'Ouest dut avoir lieu; Cyaxarès part contre la Lydie. Sous la protection de son armée l'avance des tribus de Médie était pleinement assurée.

Les Arméniens ayant entre temps pris la place des Khaldes dans le bassin du lac de Vân, la zone ouverte à l'expansion des Iraniens et de leurs affiliés était réduite aux territoires situés vers le Sud du lac, le long des tributaires gauches du Tigre, c'est-à-dire aux vallées qui forment le cœur du Kurdistan actuel.

Après le massacre des chefs scythes, les Mannéens ne purent manquer de regagner leur influence. Depuis le commencement du VII^e siècle, ils font plusieurs incursions en Assyrie. Plus tard, leur nom semble se refléter au V^e siècle dans celui de *Ματινηύι* d'Hérodote décrivant la grande route royale des Perses; puis dans celui de *Μαντιανύι* comme Strabon vers le commencement de notre ère appelle le lac d'Ourmiah, alors que Ptolémée le nomme

inscriptions cunéiformes en fournissent trois variantes : Amadaï, Mataï et Madaï. Les rapports entre la forme Amadaï et Madaï, resp. Mataï, s'expliquent par de nombreux faits analogues. Quant aux Mataï on les a très vite rapprochés des Matiènes, *Ματινοί* (*Ματιανή*) peuple qui habitait aux abords du lac d'Ourmiah et qui dans la haute Antiquité s'étendait du Halys à la Susiane (Th. Reinach, *Les Matiènes*, in *Revue des Études grecques*, 1894, VII, p. 313 et suiv.). Si entre les Madaï et Mataï il ne peut s'agir d'une différence, le rapprochement entre les Mataï et les Matiènes trouve contre lui le fait que Strabon et Ptolémée communiquent une forme parallèle des *Μαντιανοί*. Cependant, Smieszek (*R. O.*, II, p. 162) signale que dans les langues caucasopiennes le *n* était très faiblement articulé devant une consonne et tombait facilement. Pour lui, les noms comme Manda // Mada, Mèdes, ou Mantianoï // Matienoï, n'offrent qu'une différence apparente. Prašek (cité chez Streck, p. 355, note) associe les Mandai // Manda avec les Mannéens. Il est en tout cas curieux de retrouver dans les Mantianoï, Matiènes, le même radical *man* qui nous occupe ici, d'autant plus que géographiquement il y a une coïncidence d'habitat incontestablement [B. N.].

Cf. aussi Y. Godard, *L'aventureux art scythe*, in *L'Ame de l'Iran*, 1951, p. 39 et suiv., Albin Michel.

Μαρτιανί ou *Μαρτυανί* et ajoute que cette région « s'étend le long de toute la frontière d'Assyrie ». On voit ainsi que le territoire des anciens Margianoï < Matiënoï < Mannai était limitrophe de l'Assyrie. Après la chute de celle-ci c'étaient donc les Mannéens qui durent en profiter le plus.

A cette énumération de noms ethniques puisés dans les sources assyriennes, Minorsky ajoute celui des Mardes, *Μάρδοι* qui figure chez les auteurs grecs. Ainsi, après le passage du Kentritès, les Dix-Mille furent attaqués par un détachement perse comprenant les Mardes et les Arméniens. Strabon mentionne les Mardes à côté des Kyrtioï parmi les nomades de l'Atropatène. Chez Ptolémée aussi les Mardes étaient les voisins des Kyrtioï. Minorsky admet donc que c'étaient des tribus médiques apparentées et que peut-être les Mardes continuaient la tradition mannéenne. « Les formes *Μαντιανί*, *Μαρτιανί* suggèrent la possibilité d'une variante du nom avec *r* au lieu de *n*. La nature particulière de cet *n* est indiquée par la transcription assyrienne *Mannai*, avec un *n* géminé ».

Quant aux Kyrtioï (1), nous n'avons pas d'indications directes sur leur origine. Leur nom, dont la forme indigène paraît être *Kort*, n'a pas d'étymologie accréditée. Dans les sources assyriennes on croyait trouver le peuple *Kur-ti-i*, mais maintenant on lit ce nom *Kur-hi-i*. Quoi qu'il en soit, les Cyrtii sont mentionnés pour la première fois dans Polybe en 220 av. J.-C. comme frondeurs dans les troupes du gouverneur de Médie qui combattait le roi séleucide Antioche III. Trente ans plus tard, on les voit dans Tite-Live comme mercenaires en Asie Mineure au service du même Antioche et en 171 au service du roi de Pergame. Ils se déplaçaient donc facilement au II^e siècle et on peut s'imaginer que leurs ancêtres aussi avaient bien saisi l'occasion de remplir le vide laissé par la chute de l'Assyrie (2).

Si l'on ajoute à cela, comme le fait ensuite Minorsky, l'examen de certains termes géographiques notamment de celui de *Κωταία* que Ptolémée place

(1) Cf. Reinach, *Les Kyrtiens*, in *Revue archéologique*, t. XIII, p. 115-119. Les Kurdes étaient alors renommés en art militaire. Il est curieux de noter que les habitants de la Gordyène jouissaient de la réputation d'incomparables architectes, d'ingénieurs militaires. Tigran, en Grande Arménie, ayant conquis les Kurdes, en emmena 35.000 avec son armée « pour tracer les routes, construire des ponts, nettoyer les rivières, abattre les forêts et exécuter d'autres travaux militaires ». J'ai noté, en ce qui concerne l'antiquité classique, que Plutarque, en parlant de Lucullus, dit que celui-ci a rencontré à Antioche un chef kurde.

(2) On cite aussi comme exemple de la grande mobilité des tribus iraniennes les déplacements des Asagartiya (dont le nom comprend aussi un élément *gart* qui serait, peut-être, à rapprocher des racines semblables analysées plus haut?). E. Herzfeld m'a dit à Oxford en 1928 qu'on pourrait voir en eux les ancêtres des Kurdes; il croyait que leur nom a survécu dans celui de la ville de Sa'erd, Siird, sur le Tigre. Les Asagartiya ou Sagartéens vivaient d'abord au Seïstân. Puis à l'époque assyrienne, on les trouve en Médie sous le nom de Zikirtu ou Zakruti (cf. Streck, *Z. A.*, XIV, p. 146). Du temps de Darius (cf. l'inscription de Bisoutoun) leur capitale était déjà dans la plaine d'Arbela, où Darius fit exécuter leur roi Tchitrantakhma, dont l'image sur le rocher de Bisoutoun refléterait le type kurde (cf. L. W. King, *The Sculptures of Behistan*).

à l'Est de la Gordyène (Bêth-Qardû) et qui peut être seulement *Κορταία et qu'on trouve dans la géographie arménienne des termes correspondants (Körtchekh, Kordukh, Kordikh) qui tous révèlent l'élément *Kort*, on est autorisé à conclure que les Kyrtioï-Kurdes dans leur expansion ont suivi la ligne allant du bord du lac d'Ourmiah vers le Bohtân, où dès le iv^e siècle on connaît la principauté kurde de Mâhkert.

Et c'est alors que Minorsky propose son hypothèse fort ingénieuse de l'interprétation du nom *Kurmândj* que les Kurdes se donnent à eux-mêmes. En retranchant le suffixe d'origine *-dj*, il voit dans le composé qui reste le premier élément *Kur(d)* et le second qui doit avoir rapport à la Médie ou aux Mannéens / Mantianoï :

« Si les Mardes étaient les descendants des Mannéens cette hypothèse trouverait une corroboration dans la généalogie de l'éponyme kurde que donne Mas'ûdî au x^e siècle : Kurd-bin-Mard-bin-Şa'sa'a-bin-Ĥarb-bin-Hawâzin.

« En vue des faits historiques et géographiques, il est très probable que la nation kurde s'est formée de l'amalgame des deux tribus congénères, les Mardoï et les Kyrtioï qui parlaient des dialectes médiques très rapprochés. D'autre part, il est certain que dans leur expansion vers l'Ouest, les Kurdes se sont incorporés plusieurs éléments indigènes. »

Il semble que les arguments réunis par Minorsky ont une grande valeur probante et, à moins qu'on arrive à trouver dans la langue et l'histoire kurde des éléments en faveur de leur caractère autochtone, la thèse de leur immigration de l'Est restera en vigueur.

§ 4. La thèse des japhétidologues sur l'origine autochtone des Kurdes.

La thèse de l'origine autochtone des Kurdes est soutenue par N. J. Marr et son école japhétique. Nous avons déjà cité plus haut l'opinion qu'il formula en 1911 sur la probabilité de l'identité initiale des Kardoukhs (Kurdes) et des K'art (Géorgiens) séparés par leur histoire millénaire. A l'opposé de Minorsky, qui dans son raisonnement s'efforce de suivre d'aussi près que possible les rapports historico-ethniques que nous connaissons, Marr prend son point de départ dans une affirmation négative, celle de la rupture des liens historiques kurdo-kartvéliens c'est-à-dire d'une lacune qu'il s'agirait ainsi tout d'abord de remplir. Il est vrai que l'importance de cette lacune serait sensiblement atténuée si l'on admettait l'équation trinôme : Kardoukhs-Kartvels-Kurdes, encore que, en procédant ainsi, on se baserait uniquement sur l'interprétation des étymologies seules privées de l'appui des faits historico-géographiques bien établis et que, en outre, on ne tiendrait point compte des objections formulées contre le rapprochement des noms Kardoukhs et Kurdes. Privée ainsi, pour le moment, de base historico-géographique, la thèse japhétique se heurte à une autre difficulté encore. On ne peut pas

nier, en effet, que le kurde, tel que nous le connaissons maintenant, est une langue iranienne. Marr est donc obligé de supposer que « la langue kurde, de toute évidence, subit un changement radical, une substitution complète de l'aryen au japhétique » et il rapporte à ce propos la tradition selon laquelle les Kurdes abandonnèrent leur langue originelle pour s'assimiler une langue proche du persan. Cependant, d'après cette tradition mentionnée chez Mas'ûdî (cf. Quatremère, *Notice sur les Kurdes*, in *Notices et extraits des Manuscrits de la bibliothèque du Roi et autres bibliothèques*, p. 303) ils parlaient primitivement l'arabe.

Marr admet donc que les Kurdes aient changé leur langue (le fait, en lui-même, n'est pas impossible, comme on le voit par exemple chez les Bulgares) mais en même temps il souligne, d'après l'image expressive de Ker Porter, que « les mœurs des Kurdes sont aussi inchangeables que les rochers de leur pays ». Il fait notamment allusion au yazidisme (une des croyances kurdes) qui se rattache d'une part au mandéisme et au sabéisme et de l'autre à des courants hétérodoxes divers qui se manifestaient en Arménie et à des faits de la vie religieuse observés plus loin jusqu'en Géorgie. Ce qui compte pour Marr, c'est l'ensemble des traits qui contribuent à la formation d'un type national, ou plutôt social.

Car Marr et son école s'attachent dans leurs théories linguistiques à l'étude des faits sociaux auxquels est attribué un rôle décisif dans la formation et l'évolution du langage. La conception des familles de langues est rejetée. Ce qui compte c'est l'élaboration à l'intérieur des groupes humains depuis leur stade le plus primitif de la mentalité correspondante commandée par l'attitude de l'homme vis-à-vis de la Nature et de son clan, par les conditions de son travail et de son existence. On attache par conséquent moins d'importance à la migration de peuples porteurs d'une langue toute faite, susceptibles d'exercer une influence décisive sur les langues des peuples conquis. C'est plutôt le croisement de langues de proche en proche entre les groupes amenés à collaborer ensemble qui détermine les modifications dans leurs parlers, etc.

Marr ne consacra qu'une seule étude (citée plus haut) au problème du kurde, mais il lui arriva plus tard d'en parler incidemment au cours de ses autres travaux, de sorte qu'on peut en dégager une certaine vue d'ensemble (1). De l'avis de Marr donc, les Kurdes sont des autochtones des régions montagneuses de l'Asie Mineure et la langue kurde se forma ici et non dans un autre point quelconque du globe. En fonction du changement de l'aspect socio-économique des porteurs de cette langue ainsi que sous l'influence incontestable des foyers de civilisation qui se succédaient et auxquels les Kurdes avaient pris une part suffisamment active, la langue kurde subissait des modifications radicales, en partant de son état japhétique qui apparentait le kurde

(1) Cf. notamment l'étude de son disciple O. L. Viltchevsky, intitulée *N. J. Marr et la kurdogie*, 1936, à laquelle nous avons recours.

au géorgien et au khalde vers son état indo-européen qui rattache le kurde aux langues iraniennes et celles de l'Arménie et, peut-être, aux éléments « indo-européens » des langues hittites. Finalement, dès la période féodale du Kurdistan, elle subit l'influence du turc. De sorte que le kurde n'offre le caractère indo-européen qu'à des étapes de son évolution qui ne sont ni celle de ses débuts, ni celle de l'achèvement de sa formation. Les raisons de ces modifications? « Ce ne sont pas les migrations extérieures en masse, mais les déplacements révolutionnaires de couches sociales qui résultaient des nouvelles ressources de la vie matérielle, de la technique qualitativement nouvelle et du régime social qualitativement nouveau. En résultat, il y eut une nouvelle mentalité et avec elle une nouvelle idéologie dans la structure du langage et, naturellement, sa nouvelle technique. »

Quant au nom même des Kurdes, Marr estime que sa coïncidence avec le mot arménien *kurt* « eunuque » n'est pas accidentelle, mais avec les faits parallèles (*gur-ân* désignant en kurde une classe particulière de ce peuple; *kor-tchâi* signifiant, en arménien « une tribu arménienne »; *gor-du* « Géorgien » en mégrélien, à rapprocher de *qar-d* « Géorgien, Kardoukhoï »), cette rencontre des termes social et ethnique témoigne que tous les peuples, toutes les tribus, à vrai dire toutes les formations sociales économiques précédant la structure gentilice ont connu le matriarcat en général et plus spécialement le régime sous lequel la naissance et l'alimentation d'enfants étaient réglées par une organisation particulière, dans laquelle les eunuques jouaient un rôle cultuel. Le mot kurde *he-vu* = *he-vi* « femme » serait, d'après Marr, une survivance de cette organisation; sa signification initiale : « concubine », « femme de harem », aurait évolué du sens collectif vers le sens individuel.

En comparant ce terme *kur-t* avec le terme arménien analogue *marl-pet*, signifiant également « eunuque », Marr arrive à la conclusion suivante : « le terme *marl-pet* est purement tribal; tout comme arménien *kur-t*, totem et nom d'une tribu, auparavant celui d'une formation socio-économique, celle des *Kurt* ou Kurdes, de même *marl-pet* signifie le chef (*pet*) de la tribu des Mardes, similaire par sa structure, c'est-à-dire des Mèdes, car le nom des Mèdes *mâda*, avec un *a* long, remonte à l'archétype **mard* et à son tour le nom des Mèdes en arménien est justement *mar*, qui est le premier élément du nom tribal des Mèdes, composé (*mâ-da* ← *mar-da* // *-d*) ».

Il est d'ailleurs très curieux de constater comme les deux chercheurs, Minorsky et Marr, tout en se mouvant sur des plans différents, arrivent à des conclusions presque similaires. Tout au moins, pour les deux, la part des Mèdes dans la genèse ethnique des Kurdes semble certaine. D'ailleurs, au cours de ses études khaldes et celle de la langue de la 2^e catégorie (non iranienne) des inscriptions achéménides, Marr voyait se dessiner des liens très intimes entre le kurde et le médique (1), le premier lui apparaissant dans certaines

(1) Dans sa communication, *Zur Dialectologie Nordirans*, le Dr E. Baer (Zurich) fait, entre autres, la remarque suivante : « Der Vortragende hat 63 Fälle zusammengestellt, in denen

parties comme l'héritier direct du second. Cependant, le terme ethnique *Kurmândj* qui est à la base de l'hypothèse judicieuse de Minorsky, n'a pas été interprété de la même façon par Marr. Tantôt, il le rapproche du nom « Arménien » (*har-men*, **kar-mēntch*, *kar-mendj* / *kurmandj*), tantôt il croit y retrouver le cimmérien (1).

En résumé, dans le problème des origines des Kurdes, nous sommes en présence des deux thèses. L'une qui tient pour leur origine iranienne (indo-européenne) et qui croit à leur déplacement au VII^e siècle av. J.-C. de la région du lac d'Ourmiah vers le Bohtân (Kentrites); l'autre qui se prononce pour le caractère autochtone des Kurdes apparentés aux autres peuples asiatiques comme les Khaldes, les Géorgiens, les Arméniens, dont ils parlaient jadis la langue, remplacée plus tard par un idiome iranien.

On remarquera d'ailleurs que les deux thèses ne s'excluent pas sur tous les points. En effet, d'un côté, Minorsky admet la possibilité des influences asiatiques sur le kurde quand il dit dans la conclusion de sa communication résumée plus haut : « ... l'existence de deux *r* (*r*, *r*) et de deux *l* (*l*, *l*) est un trait commun entre l'arménien et le kurde et peut remonter au substrat indigène ancien (2). Il nous reste à mentionner le suffixe du pluriel en *-te* (*keleşete* « les brigands ») qui se rencontre dans les dialectes kurdes du Nord, c'est-à-dire dans les régions où selon notre supposition il y a plus de chances de retrouver les traces du parler mardé. Les parlers méridionaux ignorent ce suffixe. Il est donc tentant d'y voir une trace de l'établissement d'une partie des Scythes parmi les Mannéens, ancêtres présomptifs des Mardes » (3).

De son côté Marr, tout en tenant au caractère autochtone des Kurdes, ne peut pas s'empêcher de suggérer leur filiation médique et reconnaît que

Kurdisch und Medisch in lexikologischer Hinsicht zusammen dem Farsischen gegenüberstehen. Es scheinen hier alte Sonderbeziehungen zwischen Kurdisch und Medisch zu bestehen, die nicht auf Entlehnung beruhen, wie jene zahllosen neupersischen Lehnwörter, die das Kurdische übernommen hat. Dabei sind alle jene Fälle ausgeschlossen, wo sich die lexikologische Übereinstimmung nur auf eng benachbarte Dialekte bezieht » (cf. *Actes du XX^e Congrès*, déjà cités, p. 157).

(1) Cf. *Œuvres choisies* (en russe), t. V, p. 206.

(2) En ce qui concerne ce substrat indigène ancien, il n'est peut-être pas sans intérêt d'indiquer un exemple où la morphologie kurde se rencontre avec celle de la langue churrite qui au II^e millénaire av. J.-C. était répandue en Mésopotamie du Nord-Ouest et en Syrie du Nord. Il s'agit notamment de ce qu'on appelle *Suffixaufnahme* que l'on rencontre dans le kurde, comme dans le churrite. Cf. la communication du Professeur J. Friedrich (Leipzig). *Was wissen wir von der churritischen Sprache?* : « Für die Nominalflexion charakteristisch ist die sogenannte *Suffixaufnahme* oder *Suffixübertragung*, die darin besteht dass das regierte Nomen ausser seinen eigenen Flexionsendungen auch die des regierenden Nomens annimmt » (*Actes du Congrès*, p. 130).

Sur le suffixe du pluriel en *-te*, cf. mon étude parue dans *L'Ethnographie*. En géorgien : *mepet mepe* « le roi des rois? ».

(3) Ailleurs, Minorsky signale que le passage de *d* à *l* est kurde et cite pour exemple : *Mamlan* < *Muhammad*. J'ajoute un autre cas : *hola* < *hoda*.

la couche japhétique dans le kurde se manifeste moins nettement, alors que dans sa partie indo-européenne le kurde se définit excellemment comme iranien.

Chronologiquement, d'ailleurs, les deux thèses ne se contredisent pas nécessairement. Les Kurdes apparaissent sur les affluents de gauche du Tigre vers le milieu du VII^e siècle av. J.-C. Ils y voisinent donc pendant assez longtemps avec les Kardoukhs, dont le nom nous est attesté par Xénophon vers 400-401, et qui, d'après Lehmann-Haupt, n'auraient quitté ces parages pour émigrer vers la Géorgie-Ibérie qu'après Alexandre le Grand et peut-être même plus tard au cours du I^{er} siècle avant notre ère. Cela représente un laps de temps considérable pour que les Kyrtioï et les Kardoukhoï, tribus montagnardes voisines, aient eu la possibilité d'entrer en contact et de s'influencer à tous égards. Je me permets de citer un exemple plus proche de nous. Celui des Nestoriens montagnards qui, ayant quitté la plaine de Mossoul pour les montagnes sur le Haut Grand Zâb, s'assimilèrent à beaucoup d'égards aux Kurdes leurs voisins. Les contes et les chants kurdes aussi sont en vogue chez les Nestoriens. Il y a maintenant des tribus kurdes qui étaient jadis chrétiennes. Les vocabulaires firent des emprunts réciproques, et il y a beaucoup de bilingues.

Loin de déplorer la scission dans les recherches sur les origines des Kurdes, on doit souhaiter, au contraire, que chacun dans son domaine continue à réunir et à analyser les faits historiques, sociaux et linguistiques. Il serait ainsi très intéressant d'approfondir la question du matriarcat. On sait que, d'une façon générale, les peuples de l'Asie Mineure seraient caractérisés par l'existence chez eux de cette institution, par le calcul vigésimal et les pratiques d'orgasme dans leur vie religieuse. Dans son analyse du terme eunuque, Marr nous indiqua déjà la voie à suivre en matière de matriarcat. Nous croyons savoir que, tout au moins dans certaines tribus kurdes, il existe encore l'habitude d'appeler les enfants du nom patro-(matro?)nymique de leur mère, survivance significative, qui demande à être étudiée de plus près. Le calcul vigésimal aussi semble avoir laissé des traces dans le kurde, comme le prouve O. L. Viltchevsky dans son étude à ce sujet (1). Enfin, l'orgasme (très atténué en réalité) est attribué aux Kurdes yazidis et à ceux du Dersîm (Kyzylbach). Tous ces traits méritent donc notre attention. Si l'on arrive à les confirmer davantage et qu'on accumule des faits bien vérifiés, la thèse « autochtone » en sortira singulièrement renforcée. Elle le sera aussi si elle réussit à nous montrer soit dans la phonétique, soit dans la morphologie ou le vocabulaire kurdes des faits non-iraniens de cette langue. Pour notre modeste part nous avons essayé d'exprimer nos idées à ce sujet et à hasarder quelques étymo-

(1) Dans un récit de ma collection je trouve aussi une mention selon laquelle chez certaines tribus on se compte que jusqu'à 20; 30 est exprimé par 20 + 10; 40 par deux fois 20; 100, cinq fois 20 et 1.000, dix fois cent.

logies offrant des parallèles kurdo-japhétiques (*Notes sur le Kurde. Le Kurde est-il Iranien?* in *Oriental Studies in honour of Dasturji Saheb Cursetji Erachji Pawry*, 1934).

§ 5. L'opinion des Kurdes sur leur propre origine.

Nous connaissons maintenant l'essentiel de la controverse qui fait rompre les lances aux orientalistes pour ou contre l'origine indo-européenne des Kurdes. Ce que ceux-ci pensent eux-mêmes, on peut s'en rendre compte en lisant le *Cheref-Nâmeh*, ouvrage historique kurde écrit (en persan) par Emir Cheref Khân Bidlîci en 1596. Cet auteur rapporte dans sa préface la légende sur le tyran Zohhâk qui remplaça Djemchîd sur le trône des Pichdâdides et fut le cinquième roi de cette dynastie mythologique iranienne. Zohhâk souffrait d'un mal bizarre, ayant à chaque épaule des excroissances en forme de serpent. Les médecins les plus habiles n'arrivaient pas à guérir Zohhâk. Ce fut le Satan qui lui conseilla d'appliquer le cerveau d'un jeune homme pour apaiser ce mal. Tous les jours on sacrifia ainsi deux jeunes gens. La personne préposée à ces exécutions quotidiennes était cependant d'un naturel très bon et elle eut pitié de ses victimes (1). Au lieu des deux un seul était donc immolé, le cerveau de l'autre étant remplacé par une cervelle de mouton. Ceux qui étaient ainsi sauvés devaient partir et se cacher dans une région montagneuse sauvage et inaccessible. Avec le temps ils se multiplièrent et furent à l'origine du peuple kurde, qui se livra à la culture et à l'élevage. Il fut renommé pour sa bravoure téméraire qui fit que certains auteurs arabes parlèrent de lui comme d'une tribu de mauvais génies : *Al-Akrâd tâîfatun min al-djinn* (en arabe). A ce propos, l'éditeur kurde de la nouvelle édition du *Cheref-Nâmeh* publiée il y a une dizaine d'années au Caire, Faradjoullah Zaki, examine dans une note spéciale la question des mauvais génies d'après les auteurs musulmans pour conclure que les Kurdes n'ont avec eux aucun rapport. « Si nous nous adressons à l'histoire, dit-il, nous constatons que parmi les Kurdes il y eut beaucoup de rois justes comme, par exemple, le sultân

(1) D'après une autre version il y avait deux personnes chargées de cette triste besogne. Elles s'appelaient Kurmâil et Armâil. Est-ce une simple coïncidence que le premier de ces noms nous fait penser à l'interprétation du terme Kurmândj? Les deux éléments *kur* et *mâ* s'y rencontrent en effet. A rapprocher ces faits kurdes de Pausanias qui signale que, dans le sacrifice à Dionysé en Béotie, les enfants étaient remplacés par des cabris. Dans le symbolisme religieux de l'Asie antérieure, d'autre part (cf. le chap. XI, *in fine*), le serpent est à rapprocher quelquefois de Dionysé. Zohâk-moutons, Dionysé (serpent) - cabris, dans les deux cas un remplacement de sacrifice humain. A signaler l'opinion de Dumézil à ce sujet : « Dans l'histoire d'Azdhalak, l'apparition et le baiser fatal du diable-mignon, ... l'intervention des cuisiniers merveilleux Armâil-Karmâil sauvant quotidiennement les hommes de la mort et leur enseignant l'élevage des troupeaux ne sont, peut-être, qu'une forme locale (kurde?) des légendes ambrosiennes des deux archanges nourriciers Khordâd-Amerdâd (Irân propre), Harût-Marût (monde arabe) ». Cf. *Centaures*, p. 66.

Salâh-ad-Dîn (Saladin), de savants érudits et d'hommes pieux, dont l'énumération serait très longue. Quant à l'origine des Kurdes, on en parle dans l'introduction. » Dans l'introduction, celle des éditeurs en question, un autre Kurde, Mohammed Ali Awnî, s'attache à prouver l'origine indo-européenne de ses compatriotes en se basant sur une argumentation linguistique. C'est dans le même sens que cette question est traitée par un autre écrivain kurde de nos jours, Seyyid Hussein Huzni, dans son opuscule *Gontché-ié-Behâr* (« Le Bouton du Printemps ») consacré à l'histoire kurde.

Il est en tout cas intéressant de noter encore à propos de Zohhâk, d'après Morier (*Second voyage*, 1812) que l'on fêtait alors le 31 août de chaque année, à Damâwand, la libération de la Perse du tyran et que cette fête portait le nom d'*âid-i-kurâi* (fête kurde). Il existe également une autre légende selon laquelle les Kurdes auraient été les descendants des concubines chassées par Salomon et du démon Djasad. Elle est basée sur l'étymologie du verbe arabe *karrada* qui signifie « chasser ». Le plus souvent, l'étymologie populaire rattache le nom *kurde* au mot *gurd*, qui veut dire « héros » en persan.

D'après une légende arménienne les Kurdes n'auraient apparu qu'au x^e siècle.

« Quand, au x^e siècle, la domination arabe commença à être ébranlée et que des émirs furent nombreux dans divers pays, les Scythes, qui étaient de l'autre côté de la Mer Caspienne, appelés Turcs, se lancèrent en masse en Perse et en Médie, s'emparèrent de beaucoup d'endroits et se convertirent à leur foi et devinrent comme eux (Persans et Mèdes) de religion et de langue. Plusieurs parmi eux, réunis à des princes mèdes, firent irruption en Arménie dans les limites des Kardoukhs et des Mokhs, s'emparèrent de ces pays et s'y établirent. Plus tard graduellement beaucoup de chrétiens se fondirent avec eux et embrassèrent leur foi » (1).

§ 6. Les arguments anthropologiques.

Si le tour que nous venons de faire dans le domaine historique et linguistique laisse encore plus d'un point obscur et ne permet que de formuler certaines hypothèses sur les origines des Kurdes, l'anthropologie ne nous sera pas d'une plus grande utilité. En effet, le classement anthropologique des Kurdes n'a été tenté que récemment (2). Les Kurdes orientaux photographiés par Stolze se présentaient tous comme des types bruns et excessivement brachycéphales, en complète analogie avec la population persane de leur région. Tout autres sont les Kurdes occidentaux, que von Luschan a soigneusement étudiés au point de vue anthropologique en Commagène

(1) Cité par Marr dans son article *Tchélebi*.

(2) Cf. A. Basmakoff, *Les peuples autour de la Mer Noire dans leur état actuel*, in *Bull. de la Soc. d'Ethnogr. de Paris*, 1930.

(près de Karakouch) au Nemroud-Dagh et à Zendjirli. Parmi eux apparaissent en forte proportion des types blonds et dolichocéphales (indices de 74 à 76). La conclusion tirée de ces observations par von Luschan est que « les Kurdes ont été à l'origine un peuple blond aux yeux bleus et qu'ils étaient dolichocéphales », en sorte que l'apparition, parmi eux et dans certaines régions, d'éléments bruns et brachycéphales aurait été le résultat d'un croisement avec les Turcs, les Arméniens ou les Persans (1).

Von Luschan suppose que ces Kurdes primordiaux (blonds et dolichocéphales) seraient venus du Nord de l'Europe, sans prétendre pourtant qu'ils fussent nécessairement des éléments germaniques, mais cette hypothèse découle d'un fait qu'il considère comme certain et qui consiste en ceci « que nulle part en dehors du Nord de l'Europe, on n'a pu constater jusqu'ici le lieu d'origine du dolichocéphale blond à yeux bleus ». La proportion des blonds s'établit comme suit d'après les observations de von Luschan : à Karakouch (Mer Noire), 71 individus sur 115, soit 62 p. 100; à Nimroud-Dagh (lac de Vân), 15 sur 26, soit 58 p. 100; à Zendjirli, 31 sur 80, soit 39 p. 100.

Il est possible, d'ailleurs, que ce type nordique soit venu en Asie antérieure sans avoir parlé la langue kurde, remarque A. Baschmakoff, et que celle-ci lui aurait été imposée par le contact avec les éléments iraniens qui l'auraient subjugué.

En tout cas, la question posée récemment sous cette forme reste énigmatique. Il est possible qu'elle se précise, croit A. Baschmakoff, le jour où l'on aura fixé les points essentiels du problème cimmérien, race probablement dolichocéphale, qui fut peut-être l'aspect primordial du Kurde (2).

A ces observations d'un anthropologiste on se permettra d'ajouter quelques lignes de l'ouvrage de E. Soane, *To Mesopotamia and Kurdistan in disguise*, qui a connu plusieurs tribus kurdes et vécu parmi elles :

« Si l'on considère le Kurde dans sa structure physique, il est douteux qu'on ait maintenant un autre modèle plus parfait. Les Kurdes septentrionaux sont des hommes maigres de grande taille (l'obésité est tout à fait inconnue parmi les Kurdes), le nez long, souvent un peu courbé, la bouche petite,

(1) Millingen (*Wild Life among the Koords*, 1870), aux confins turco-persans du Nord, constate la diversité des types kurdes : « though a dark complexion, with black eyes and black hair, is predominant ». Des cheveux blonds et châtain et des yeux bleus se rencontrent aussi (p. 249).

(2) On a vu plus haut que Marr, par moments, pensait aussi à la possibilité de rapprocher les Cimmériens et les Kurdes. On peut d'ailleurs supposer que ces Kurdes dolichocéphales représentent des éléments immigrés assimilés par la population indigène de l'Anatolie. Ces éléments pouvaient même être d'immigration assez tardive, venus au Moyen Âge du Caucase ou de l'autre rive de la Mer Noire. On sait, notamment, qu'en Crimée les restes des Goths subsistaient encore au XVI^e siècle. Les invasions venant de Crimée en Anatolie sont des faits historiquement attestés. On n'ignore pas non plus que les Kurdes, déjà à l'époque historique, se déplaçaient de l'Est à l'Ouest (cf. K. Moszynski, *Badania nad pochodzeniem i pierwotną kulturą Słowian*, Cracovie, 1925, en polonais : « Recherches sur l'origine et la culture initiale des Slaves »).

le visage ovale et oblong. Les hommes portent habituellement une longue moustache et sans exception rasant la barbe. Parmi eux, il y a beaucoup de blonds aux yeux bleus (cependant il s'agit ici des *Kurdes orientaux* [B. N.]) et si on plaçait l'enfant kurde de ce type dans la foule d'enfants anglais on ne pourrait pas le distinguer, car il a la peau blanche. Dans le Midi, la figure parfois est plus large et la démarche plus lourde. Sur 40 hommes des tribus méridionales, pris au hasard, 9 étaient au-dessous de 6 pieds, bien que parmi certaines tribus la taille moyenne soit de 5 pieds 9 inches. Le pas est large et lent, l'endurance au travail grande. Ils se tiennent comme seuls les montagnards le savent — fiers et droits, et ils ont l'aspect de ce qu'ils sont — les Mèdes contemporains capables de devenir, à condition d'union, de nouveau une grande nation guerrière laquelle, grâce à son caractère, inspirant la crainte et ferme, peut tenir en mains les races inférieures parmi lesquelles elle vit. J'ai vu parmi eux une grande quantité d'hommes qui auraient pu poser pour l'image d'un Normand. La chevelure claire et flottante, la moustache longue tombante et la peau claire, tout ceci fournit une preuve convaincante, si seulement le visage peut servir de critère (et s'il n'y avait pas une autre preuve dans leur langue) que l'Anglo-Saxon et le Kurde sont de la même origine » (1).

Mais pour nous faire saisir à quel point les appréciations anthropologiques peuvent varier à l'égard d'un même peuple, voici une autre constatation qui tendrait à nous faire prendre le Kurde plutôt pour un Sémite : « Démonstration a été faite, avec une netteté particulière, par le Dr Hamy qui a publié en parallèle le profil du très ancien roi chaldéen Our Nina et celui du Kurde-Bourouki de la Haute-Mésopotamie » (L. Heuzey, *Stèle des Vautours*). Il est certain, d'ailleurs, que pour frappante qu'elle soit cette ressemblance ne peut être considérée comme probante. Ce qu'il faut pour pouvoir nous faire une idée approximative sur les caractéristiques anthropologiques des Kurdes, c'est un grand nombre de mensurations faites parmi toutes les tribus. Cette documentation nous fait pour le moment défaut. La seule chose qu'il est permis de constater, c'est le caractère très mélangé du type ethnique kurde.

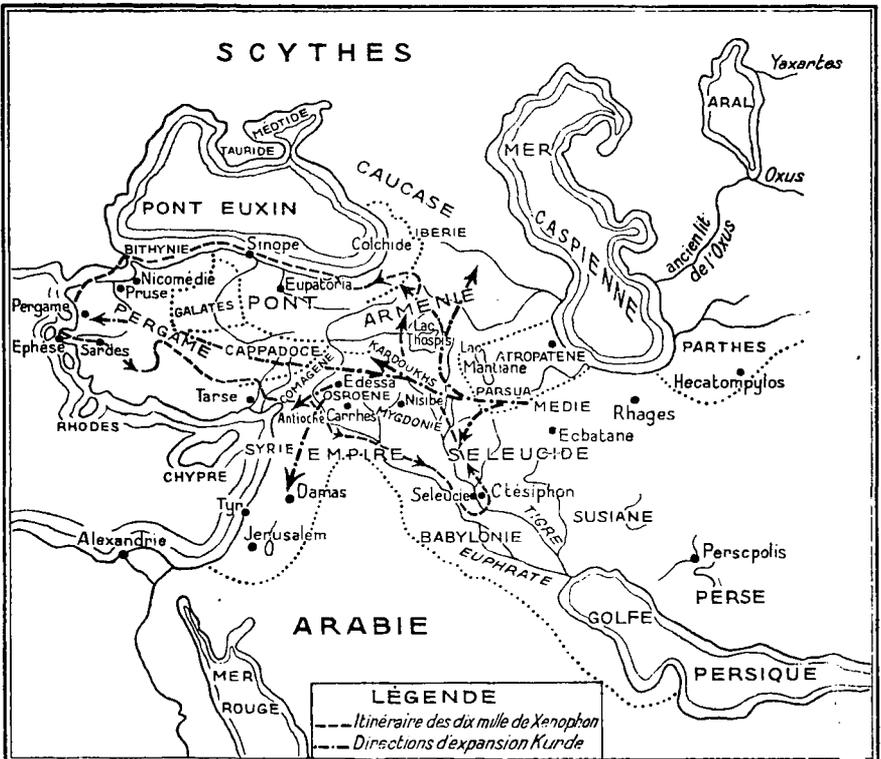
« Il suffit seulement de comparer les photographies des Kurdes Milli (type « arabe »), des Kurdes Guirdî (type « moukri »), des Kurdes de Shemdinan (types « nestorien » et « hakkîari »), qui se trouvent dans *The Caliph's last heritage* de Marc Sykes (p. 321, 343, 373, 425-429), ou les types des Kurdes Septentrionaux que donne Lynch (*Armenia*, II), fig. 109 (type « turkmène »)

(1) Comme le remarque aussi Allen (*op. cit.*, p. 22) : « les hommes de la race nordique qui balayèrent le monde ancien depuis l'Atlantique aux Himalayas, dominèrent l'Asie occidentale, mais comme en Afrique du Nord, leur type n'a pas survécu dans une proportion notable. Ils furent les maîtres des anciens royaumes hittite et ourartien et plus tard de l'Arménie. Mais leur type physique survit à l'heure actuelle seulement parmi les classes supérieures des Kurdes; çà et là dans les villages turcs et parmi les Ossètes du côté du défilé de Daryal ».

et fig. 114 (un type très prononcé) pour déclarer comme illusoire toute idée de trouver une formule commune pour le type « kurde » (1).

L'auteur de ces lignes qui eut l'occasion de voir beaucoup de Kurdes pendant son séjour de trois ans à Ourmiah ne peut que souscrire entièrement à cette opinion.

D'ailleurs, l'anthropologie, dit Pittard (*op. laud.*, p. 388), « ... ne connaît que fort peu les caractères somatologiques des populations vivantes de l'Asie. Quant aux populations qui créèrent l'histoire ancienne, autant dire que nous ne savons quasiment rien... A tout instant la question s'est posée de savoir à quelle race appartenaient ceux qui édifièrent Babylone et Ninive. A quel



CARTE I. - Les Kurdes dans l'Antiquité.

(1) Article *Kurdes* de Minorsky, dans l'*Encyclopédie de l'Islam*. Notons à ce propos que des voyageurs arméniens du XIX^e siècle mentionnent souvent des tribus kurdes dont les chefs leur ont confié sous le manteau du secret, leur origine arménienne. Il ne s'agit pas des Arméniens de langue kurde qui, ayant conservé leur lien avec l'église arménienne, n'ont jamais caché leur nationalité (*Abaka*, 22 décembre 1949).

groupe ethnique appartenait Sargon ou Assurbanipal ou Cyrus? On peut penser que les Persans actuels, les Kurdes et les Arméniens, certains Turcs, sont les descendants, restés en place, des populations de ces antiques royaumes. Mais qui nous prouve que ces descendants sont toujours demeurés sur les terres où leurs ancêtres développèrent ces étonnantes civilisations?»

Force nous est, par conséquent, tout au moins dans l'état actuel de nos connaissances, de nous contenter d'une vue d'ensemble plutôt vague et partager l'opinion de Pittard (*op. laud.*, p. 458) qui dit : « Du Pont-Euxin au Golfe Persique, c'est-à-dire du haut cours de l'Araxe et des sources des fleuves mésopotamiens, aux montagnes de l'ancienne Perse, vivait probablement, aux premiers temps du monde asiatique, une population de nomades chasseurs d'un type ethnique bien défini : haute taille, brachycéphalie, pigmentation foncée des yeux et des cheveux, nez long, souvent gros, droit ou aquilin, fréquemment recourbé à son extrémité, à la forme si caractéristique, que les sculpteurs de l'antiquité ont toujours bien représentée. Les arrièrenveux porteront plus tard, au cours d'une très longue période historique, des noms divers. Ils se feront les uns aux autres de cruelles guerres. Parfois, pour légitimer leurs actions, ils se prétendront étrangers les uns aux autres. Mais ils n'auraient eu qu'à se regarder d'un peu près, pour constater, dans l'identité de leurs traits essentiels, le signe révélateur d'un sang commun » (1).

Les origines des Kurdes offrent ainsi un problème très controversé (2) où il reste encore énormément à faire pour aboutir à des résultats plus satisfaisants que ceux qu'on vient de résumer. Le peu qu'on a pu dire à ce sujet en essayant d'éviter une discussion trop technique susceptible d'intéresser les spécialistes seuls de ces questions, nous montre, cependant, que la kurdogie représente un champ d'investigation très vaste ouvrant des perspectives historiques et ethnologiques peu connues et fort attrayantes. Dans les chapitres qui vont suivre, on s'efforcera de déblayer ce terrain en le présentant successivement sous ses multiples aspects.

(1) Le Professeur Pittard ne connaissait pas, d'ailleurs, des Kurdes blonds. Je lui en présentai un, en 1935, en Belgique, lors d'un congrès, le Prince Bedr Khan Sureya bek.

(2) Un auteur d'origine kurde, désapprouvé certes par les siens, prétend, par exemple, que les Kurdes sont de la même race que les Turcs. (Dr Chukru Mehmed Sekban, *La Question kurde*, Paris, 1933, p. 36). Un Arabe, Faris Himadch, dans une lettre adressée à *Irân*, quotidien de Téhéran, qualifie les Kurdes de Sémites et cite à l'appui de sa thèse un passage de l'auteur arabe Mas'oudi, etc. Voir aussi à ce sujet, plus bas, dans le chapitre XI, ce que Menzel dit à propos du type anthropologique des yézidis, qui, tout au moins en ce qui concerne la religion, semblent bien des Kurdes par excellence. Ajoutons, enfin, qu'une enquête récente, menée d'une manière tout à fait scientifique par un savant hollandais, M. Ariens Kappers, relève effectivement chez les Kurdes des mélanges avec d'autres races. Ce qui ne saurait surprendre, en raison des mariages circassiens, et aussi du fait que M. Kappers a étudié les Kurdes de Damas. Mais il n'hésite pas à reconnaître les Kurdes comme constituant une race véritablement distincte (cf. Ariens Kappers, *Contributions to the Anthropology of the Near East, V : Kurds, Circassians and Persians* (Koninklijke Akad. van Wetenschap. te Amsterdam, Proceedings, vol. XXXIV, 1931, n° 4, p. 531-537, cité par Rondot, dans l'étude indiquée plus bas à la p. 55 : *Tribus montagnardes...*, p. 29).

CHAPITRE II

LE KURDISTAN, TERME CONVENTIONNEL, SA VALEUR RÉELLE

§ 1. Le nom du Kurdistan dans l'histoire orientale.

Le nom du Kurdistan, c'est-à-dire du pays des Kurdes, n'est pas celui d'un état indépendant délimité par ses frontières politiques à l'intérieur desquelles vit une population sinon tout à fait homogène du moins ayant en majorité la même origine ethnique. Ce nom n'apparaît d'ailleurs qu'au XII^e siècle, sous le règne de Sandjar, dernier grand Seldjoukide, qui créa cette province ayant pour chef-lieu la place forte de Bahâr au Nord-Ouest de Hamadân. Elle comprenait les vilayets de Hamadân, Dînawar et Kermânchâhân, à l'Est du Zagros et ceux de Chehrizour et Sindjâr à l'Ouest de cette chaîne. Jusqu'au XII^e siècle on ne connaissait ces régions que sous les noms du Djibâl el-Djezireh (ou Diârbekir). Le premier auteur qui mentionne le Kurdistan est Hamdoullah Moustowfi Kazvini (XIV^e siècle) dans son ouvrage *Nouzhat-oul-Qouloub* (740 H.). A l'Est il était limitrophe de l'Iraq-é Adjem, au Nord de l'Azerbaïdjan, à l'Ouest de l'Iraq-é Arab et au Sud du Khouzistan. Il comprenait 16 districts d'importance bien inégale, à savoir : 1. Alâni, avec la ville de ce nom ayant une certaine importance; bon climat et bonne chasse. — 2. Alichter, où il y avait jadis un *atechkedeh* (lieu du culte zoroastrien) nommé Aroukhch ou Ardekhch. — 3. Bahâr, mentionné plus haut. — 4. Khouftiân, place forte sur la rive du Zâb, avec quelques bourgades aux environs. — 5. Derbeud-é Tâdj Khâtoun, petite ville. — 6. Derbeud-é Zenguê également; son climat est bon, mais les habitants tous des brigands. — 7. Dezbil. — 8. Dînawar, grande ville renommée pour son raisin. — 9. Soutân Abâd-é Djemdjemâl, au pied du mont Bisoutoun, fondée par Mouhammed Khodâbendeh Oldjaitou (XIV^e siècle). — 10. Chehrizour, *vide supra* (d'après Yakout son fondateur aurait été un certain Zourben-Zohhâk). — 11. Kermânchâh, qui portait d'abord le nom de Karmîsîn. — 12. Kerend et Khochân, deux villages. — 13. Kenguever appelée aussi Qasr el-Lesous ou « forteresse de brigands ». — 14. Mahidecht ou Maïdecht, comptant 50 agglomérations. — 15. Ilersîn, place forte. — 16. Vestâm, grand village.

En comparant les diverses sources orientales, on arrive à la conclusion que le Kurdistan persan, y compris le Louristân, faisait partie, jusqu'au XIII^e siècle, de la province que les Arabes appelaient Djibâl (1). Quant au

(1) On lit dans l'*Aperçu historico-géographique de l'Iran*, du Professeur V. Barthold, en russe, p. 138, que les géographes arabes comprenaient aussi dans les limites de la région mon-

Kurdistân qui, plus tard, sera celui de la Turquie et de l'Iraq-é Arab (Mésopotamie), il était compris dans Djézîreh ou, dans le sens plus étroit, Diârbekir. Au moment de l'invasion mongole, le Kurdistân persan occupait la région montagneuse du Zagros. Son chef-lieu Bahâr perdit de son importance sous les successeurs de Gengis-Khân et céda sa place à Soutân Abad-é Djemdjemâl qui devint ainsi la résidence des gouverneurs du Kurdistân persan. Divers chefs locaux kurdes jouissaient d'ailleurs d'une certaine indépendance. Vers le xv^e siècle cependant, c'est-à-dire au moment de l'avènement de la dynastie nationale persane de Séfévides, cette grande province de Kurdistân se rétrécissait progressivement. On en détacha Hamadân et Louristân, alors que les territoires à l'Ouest du Zagros furent conquis par les Ottomans. Tant et si bien que le nom du Kurdistân fut finalement appliqué en Perse à la seule région d'Ardelân avec le chef-lieu de Senneh (ou Sennendoudj).

Quant au Kurdistân turc, qui n'apparaît que beaucoup plus tard, vers la fin du xvii^e siècle, la géographie administrative ottomane ne connaissait sous ce nom d'eyalet Kurdistân que trois livas : Dersîm, Mouch et Diârbekir. La république turque actuelle ignore d'ailleurs le nom du Kurdistân et celui des Kurdes, qu'on appelle « les Turcs montagnards ».

Tant et si bien que les seules provinces qui, en Perse comme en Turquie, portaient le nom du Kurdistân ne correspondaient nullement à l'aire d'expansion ethnique kurde beaucoup plus vaste. Il s'en suit que si l'on veut connaître le pays habité par les Kurdes, on ne peut pas se baser sur le nom du Kurdistân, terme conventionnel et variable dans le temps et dans l'espace, mais il faut chercher une autre définition. On ne pourra le trouver qu'en ayant recours à l'étude de la géographie physique de l'Asie antérieure et en partant du principe bien établi que le Kurde est montagnard par excellence.

§ 2. La géographie physique du Kurdistân (cf. Minorsky, *Les Kurdes*, en russe).

Pour bien comprendre la géographie de cette partie de l'Asie, conseille Minorsky, il faut s'orienter sur deux points principaux, le mont Ararat (1)

tagneuse d'Al-Djibâl, où se trouvaient Ray, Ispahan, Hamadân et d'autres villes, les montagnes au Nord de Hamadân jusqu'aux frontières de l'Azerbaïdjan. La population dominante dans ces montagnes étaient les Kurdes, comme à présent. La province entre le Kermânchâhân et l'Azerbaïdjan porte maintenant le nom d'Ardelân, avec la ville principale de Sinnahou, plus exactement Sennah. Au Moyen Âge, la ville principale était Dinaver. Les ruines de Dinaver se trouvent au bord de la rivière qui se jette dans le Djâmâs-âb près du mont Bisoutoun et qui s'appelle encore Ab-i-Dinaver. De Dinaver on comptait quatre jours à Chehrizour, qui se trouve au Sud-Est de Souleymanich actuelle, pas loin de la frontière irano-irakienne. Chehrizour avait aussi chez les Persans le nom de Nimrah, car il se trouvait à mi-chemin de Madân, ancienne capitale, à Chiz, principal temple des adorateurs du feu dans la partie méridionale de l'Azerbaïdjan où on voit maintenant les ruines de Takht-i-Soultân. A l'époque des Sassanides, Ardelân avec Nihâvend formaient la province de Mâh.

(1) « Entre les trois petites mers intérieures, les trois lacs aux eaux d'un vert sombre, lourdes

et le Golfe d'Alexandrette. Au Sud de l'Ararat, sur une distance de plus de 2.000 kilomètres s'étendent, en une chaîne ininterrompue, des montagnes. Elles se dirigent d'abord directement du Nord au Sud et, ensuite, elles se ramifient et obliquent au Sud-Est vers le Golfe Persique.

L'Ararat forme le centre d'un vaste système montagneux dont la forme est celle d'un losange et dont les quatre sommets sont : à Gori au Nord; à Djoulâmerg au Sud; à Choucha à l'Est et à Baibourt à l'Ouest. Malgré quelques accidents locaux (dépression d'Araxe) il est impossible de ne pas reconnaître dans les chaînes qui forment ce massif deux directions principales. Ces deux directions coïncident à peu près avec celles des axes du losange. Le Petit Caucase et les monts du Lâzistân forment l'axe parallèle à l'équateur, tandis que les montagnes qui, du Souram près de Gori, descendent jusqu'à Djoulâmerg, en passant par l'Ararat, coupent perpendiculairement le premier axe.

Les montagnes situées entre l'Ararat et le col de Kel-i-Chîn semblent, pour ainsi dire, soutenir le massif arménien au-dessus de la Perse. Si nous comparons, en effet, les deux cuvettes où se réunissent les eaux de l'Arménie, d'une part, et de l'Azerbaïdjân de l'autre, nous voyons que le niveau du lac de Vân (altitude 1.650 mètres) est beaucoup plus élevé que celui du lac d'Ourmiah (altitude 1.220 mètres) et par suite, que les montagnes kurdes (axe transversal du losange) sont, au lac d'Ourmiah, ce qu'est la chaîne d'Elbourz par rapport à la Mer Caspienne. Les proportions, d'ailleurs, ne sont pas les mêmes. La différence de niveau est, dans le premier cas, de 1.100 mètres (Caspienne-plateau iranien) alors qu'elle n'est que de 450 mètres dans le second cas (Vân-Ourmiah). Quoi qu'il en soit, cette chaîne du Kurdistan septentrional n'en est pas moins une barrière infranchissable, lorsqu'on cherche à la traverser en venant de Turquie : les cols y sont très élevés et les pics couverts de neige une bonne partie de l'année (1).

Donc, entre l'Ararat et Djoulâmerg les montagnes kurdes forment la bordure d'un pays très élevé, l'Arménie, par rapport à une région placée plus bas, l'Azerbaïdjân. Au Sud de Djoulâmerg, au contraire c'est le plateau persan que les montagnes kurdes semblent soutenir au-dessus des plaines de l'Assyrie. Le hassin fermé du lac d'Ourmiah peut être caractérisé par les relevés d'altitudes suivants : Miândoâb, 1.280 mètres; Saoudj-Boulâg, 1.300 mètres; Ouchnou, 1.400 mètres; Ourmiah, 1.320 mètres; le lac d'Ourmiah, 1.220 mètres.

de sel, le turc de Vân, le persan d'Ourmiah, le russe de Goktcha (Sévang), la masse puissante de l'Ararat dresse, borne superbe des trois empires, les roches noires zébrées de blanc par de longues traînées de neige... »

(1) « Masse de roches cristallines, relevée jusqu'à un maximum de 4.400 mètres par les contre-coups alpins, il (le *Kurdistan* [B. N.]) domine la Mésopotamie de ses pentes abruptes, de ses formes fantastiques, aux sites inaccessibles, avec des dénivellations souvent voisines de 3.000 mètres » (Clerget, *La Turquie*, p. 16).

Les montagnes qui séparent les bassins des lacs de Vân et d'Ourmiah n'ont pas de nom commun. Celles qui bordent la Mésopotamie sont connues sous un nom ancien de Zagros, d'origine hellénique, semble-t-il, que les Orientaux ignorent d'ailleurs.

Si nous nous tournons maintenant vers Alexandrette, nous constaterons que, à peu de distance au Nord de ce point, commence la chaîne d'Antitaurus, qui forme la ligne du partage des eaux entre la Mer Noire et la Mésopotamie. Cette chaîne se dirige dans l'ensemble au Nord-Est en trois branches : Taurus septentrional, central et méridional d'Arménie.

Les principales sources de l'Euphrate se trouvent dans les vallées situées entre ces ramifications du Taurus. Elles sont représentées par les deux fleuves : l'un, le Mourâd-Tchaï, commence presque au pied de l'Ararâi, dans la vallée d'Alachkert, et l'autre, le Kara-Sou ou Fourât part des environs d'Erzeroum. Sur le plateau de Bîn-Göl, entre ces deux fleuves, sont situées les sources de l'Araxe qui coule au Nord, alors que le Mourâd-Tchaï et le Fourât se dirigent d'abord au Sud-Ouest. A un endroit, le Mourâd Tchaï passe à proximité des sources du Tigre. Cependant, il ne réussit pas à percer le seuil peu épais qui l'en sépare et, aux abords de Kharpout, sa décision est prise. Il s'y joint au Kara-Sou et les deux fleuves réunis forment ensemble l'Euphrate, la plus puissante artère fluviale de l'Asie antérieure (2.670 kilomètres). L'Euphrate semble vouloir au début se jeter dans la Méditerranée en continuant dans la direction du Sud-Ouest. Mais il se heurta au Taurus et, refoulé par celui-ci, il tourne à l'Est, vers le Golfe Persique.

Une deuxième chaîne de montagnes a son point de départ au Sud-Est d'Alexandrette. Elle ne fait en somme que prolonger les montagnes de la Syrie septentrionale. Cette chaîne porte le nom du Taurus et est orientée nettement à l'Est. Arrivée au lac de Vân, une de ses branches se dirige au Nord alors que l'autre, en contournant le lac au Sud et à l'Est, rejoint la frontière persane près Kotour. A l'Est du lac de Vân, elle sépare son bassin du haut cours du Grand Zâb. La branche sud-orientale du Taurus projette, à son tour, deux ramifications nouvelles dans la direction méridionale, pinces gigantesques qui enserrant le bassin du Haut Tigre, lequel se fraie le passage vers le Sud-Est. Avant de sortir dans la plaine, le Tigre parcourt une distance bien plus courte que l'Euphrate, mais, en revanche, pour justifier le nom que lui donna l'Antiquité (1), il tombe en « flèche » du haut des cimes qui alimentent son courant. Sur la rive gauche du Tigre se dressent les monts du Djoudi-Dagl, où, d'après la tradition orientale aurait échoué l'Arche de Noé (2).

(1) Le mot babylonien de Diglat signifie à vrai dire « rive élevée », mais les Grecs pensaient que c'était le mot persan (Tigra, pers. mod. *tig*) signifiant « flèche ».

(2) Le conteur biblique emprunta probablement le récit sur l'arrêt de l'Arche à l'Ararat de la légende chaldéenne, selon laquelle elle s'arrêta dans les montagnes d'Ourartou, alors que les traditions locales chrétiennes, musulmanes et yazidiennes indiquent en même temps le Djebel-

Plus élevé encore est le massif de Djoulâmerg qui surplombe l'affluent gauche du Tigre, le Grand Zâb (qui ne fait pas partie du haut cours du Tigre, mais s'y jette déjà dans son cours moyen). Certaines cimes de ce massif, qui sert comme on l'a vu plus haut, de point de repère dans l'orographie qu'on étudie ici, atteignent jusqu'à 14.000 pieds (le Grand Ararat a 17.000 pieds).

Nous saisissons ainsi comment se dessine l'ossature orographique articulée sur l'Ararat, d'une part, sur Alexandrette, de l'autre. Ces chaînes, a-t-on

Djoudi, la cime abrupte et rocheuse de Niphate, bien visible et les monts d'Ourartou. Le bon sens aussi fait croire que, le déluge continuant dans la plaine, le navire pouvait plus probablement échouer sur une chaîne élevée au coin de la plaine que sur un haut pic distant de beaucoup de milles des plaines et séparé d'elles par plusieurs chaînes élevées. Je suis porté à croire que la tradition locale présente une bonne part de vrai. Sur le sommet du Djoudi-Dagh, il y a un grand *ziâret* (sanctuaire, *zikkourat*) et chaque année, au mois d'août, une grande fête y a lieu à laquelle prennent part des milliers de Musulmans, Chrétiens et Yazidis, qui grimpent par un sentier très abrupt au sommet de 7.000 pieds sous une terrible chaleur d'été pour rendre hommage à Noé (Capitaine B. Dickson, *Journeys in Kurdistan*, in *Journ. Royal Geogr. Soc.*, 1910, n° 4). De son côté, un auteur russe, le Colonel Kartsev, *Bull. de la Filiale du Caucase de la Soc. Imp. de Géographie*, livre XIII, fasc. II, 1891, rapporte : « Noé commença à construire l'arche près du village d'Ain Spiyna qui se trouve dans le Cheikhân à 15 kilomètres de Badrieh et à 60 kilomètres de Mossoul. Quand Noé travaillait à l'arche, tout le monde riait de lui. L'arche flotta vers les monts Sindjâr. Il y avait un trou dans l'arche, mais un serpent vint et le boucha avec sa tête. L'arche s'arrêta aux monts de Djoudi ». C'est une légende yazidie (qui honore, entre autres, le serpent), mais l'auteur indique que les Musulmans disent la même chose. Nous lisons aussi le même récit chez un voyageur plus ancien (*Cinq années de voyage en Orient*, 1846-1851, par Israel Joseph Benjamin II, voyageur et auteur, demeurant à Faltischan [Moldavie] Paris, 1856). Nous le citons en respectant son orthographe : « A 4 lieues de Zahou, au Nord, commencent les pentes du mont Arrarath qui se reliant aux chaînes du Kourdistan. Tous les indigènes s'accordent à dire que c'est sur le sommet de cette montagne que s'est arrêtée l'arche de Noé à la fin du déluge. Nous trouvons en effet dans la tradition chaldéenne de la Bible le mont Arrarath, ou montagne du Kourdistan, expression qui a donné son nom au pays lui-même. . . Une peuplade de Kourdes se rend périodiquement, trois fois par an, sur le sommet de la montagne et y passe trois jours dans les dévotions. Elle prétend être issue de la famille royale de Sennakherib et rapporte que ce roi lui-même rendait un culte au souvenir de l'Arche Merveilleuse. Puis ils descendent emportant quelques fragments de l'arche, dont les débris se trouvent enfouis dans le sol à une certaine profondeur. J'y vis au milieu des décombres, quatre piliers formés de pierres énormes et ayant servi jadis d'appui à un autel aujourd'hui en ruines. Cet autel, suivant les indigènes, serait celui que Noé éleva après la sortie de l'arche. Bien que l'auteur ne le nomme pas expressément, il s'agit de toute évidence du même Djebel Djoudi. D'après une autre version de la légende (rapportée dans le quotidien arménien de Paris, *Abaka*, du 26 janvier 1953), le serpent, sur la promesse de la chair humaine faite par Noé à qui il l'a demandée, fit sa mue et tendit la vieille peau sur la membrure disjointe de l'arche qui fut ainsi sauvée de naufrage. Cependant, aussitôt après le débarquement, le serpent réclama son dû. Noé ne savait que faire; dans son extrême embarras, il invoqua l'Ange Gabriel. « Tue le serpent », lui dit le messager céleste. Noé obéit. « Et maintenant, reprit l'ange, brûle-le et disperse les cendres. » Les restes calcinés du reptile furent donc répandus au vent mais, au lieu de se perdre dans l'air, s'épaissirent et s'abattirent sur le sol. Noé, stupéfait, vit grouiller à ses pieds d'innombrables insectes. Malgré lui, il avait tenu la promesse faite au serpent : des cendres de celui-ci venaient de naître les puces, les punaises, les poux, les moustiques : toute la vermine qui allait se repaître du sang des hommes. . .

vu, dominant à l'Est le bassin du lac d'Ourmiah, et au Sud elles forment le talus au pied duquel s'arrêtent les espaces désertiques syro-arabes. Avant de poursuivre notre examen de la chaîne du Zagros, qui prolonge ces montagnes vers le Sud et Sud-Est, arrêtons-nous quelques instants pour ajouter quelques précisions qui nous permettront de mieux nous orienter dans ce réseau montagneux compliqué à souhait.

§ 3. Les caractéristiques du plateau arménien.

Et pour commencer, délimitons le haut pays d'Arménie qui a, *grosso modo*, pour centre le lac de Vân. Au Sud, ses limites correspondent — nous venons de le dire — à la bordure septentrionale des steppes de Syrie et de Mésopotamie, là où les voies de transhumance bédouine croisent celles des Kurdes. Cette ligne commence sur l'Euphrate et arrive à Djeziret ibn Omar après avoir traversé Sewerek et Mardin. De Djeziret, la frontière turco-iraquienne actuelle, qui passe par une contrée de peuplement purement kurde, continue cette limite méridionale. A l'Est, la limite est toute indiquée par la chaîne séparant la Turquie et la Perse, celle qui forme l'axe longitudinal du losange. Au Nord de l'Ararat, cette chaîne va jusqu'à la rive orientale du lac de Gök-tcha (ces trois lacs, plus ou moins salés, de Gök-tcha, Vân et Ourmiah, offrent une des particularités du pays que nous parcourons en pensée). La limite septentrionale de l'Arménie est indiquée par la ligne du partage des eaux entre les bassins de la Koura et du Tchorkh, d'une part, et ceux de l'Araxe et du Fourât, de l'autre. C'est, d'ailleurs, à l'Ouest que la limite naturelle est la plus délicate à fixer dans une région de transition sans points de repère bien marqués. On est convenu tant bien que mal de prendre comme ligne de démarcation le cours du Fourât depuis Erzindjân et, plus au Sud, celui de l'Euphrate.

Le haut pays d'Arménie ainsi délimité est caractérisé par son élévation considérable au-dessus du niveau de la mer. Déjà les cuvettes et les plaines atteignent une altitude entre 1.500 et 2.000 mètres alors que les crêtes de montagnes dépassent 4.000 mètres (l'Ararat est à plus de 5.000 mètres ou à 17.000 pieds indiqués plus haut). Par rapport à l'Asie Mineure, l'Irân et la Mésopotamie, l'Arménie s'élève comme un puissant bastion. Nous l'avons déjà noté pour ses contreforts à l'Est, mais ce caractère est peut-être encore plus accentué vers la Mer Noire, en pente bien rapide, ainsi que vers la dépression de la Koura ou du Rion. Cependant, le paysage arménien est bien moins celui de plateau, comme on le voit en Irân et en Asie Mineure. Les nombreuses vallées dont les cours d'eau alimentent l'Araxe, le Fourât, le Mourâd, et, plus au Sud, l'Euphrate démembrent en effet le plateau arménien à tel point qu'il ne ressemble en rien à l'Irân ou à l'Asie Mineure, caractérisés par des bassins intérieurs fermés couverts de déserts salés et de marais salins. En Arménie même, les districts fermés, peu nombreux, sans débouché fluvial,

n'ont rien de comparable avec l'Irân et l'Asie Mineure, leur isolement étant atténué par la présence du grand bassin du lac de Vân vers lequel se dirigent les cours d'eau. Au centre du plateau arménien, les exhaussements et les plissements du sol empruntent les contours de hautes collines herbeuses largement espacées. De vastes et riches plaines s'étendent entre ces collines. Leur formation est due soit aux alluvions, soit aux facteurs volcaniques. Telles sont, par exemple, les plaines d'Erzeroum, de Vân, de Guiâver (en Perse ce sont celles d'Ourmiah, de Souldouz, de Lâhidjân).

Le climat de l'Arménie, par suite de son altitude, diffère du type auquel on devrait s'attendre sous cette latitude. Il a un caractère continental. Les écarts entre les saisons sont très accentués. En hiver, une neige épaisse recouvre l'Arménie, mais en été les vallées et les plaines souffrent d'une extrême sécheresse (1). Certains districts du Taurus n'ont jamais de pluies. Dès que le froid hivernal cesse et que la neige fond, la sécheresse s'installe. Si, en hiver, l'Arménie semble être partout la même sous l'épaisse couche de neige, par contre, en été les contrastes, dus à la configuration montagneuse, sont frappants. A cet égard, l'exemple le plus représentatif est fourni par l'Arménie du Nord, où la plaine d'Erivan est dominée par le Grand Ararat. Tous les voyageurs qui pénètrent dans cette plaine en venant du Nord se laissent impressionner par le paysage qui s'ouvre devant eux. D'abord, s'étend une vaste plaine en légère pente, qui, en été, desséchée par le soleil ardent, représente une étendue jaune grisâtre monotone, que seules animent au loin quelques agglomérations groupées aux abords de l'Araxe. Plus loin encore, s'érige le plateau arménien avec les puissants contours du Grand Ararat dont le sommet couvert de neiges éternelles et de glace rayonne d'un éclat argenté, alors que, à peu près à mi-hauteur, des nuages légers forment comme une couronne autour de ce géant. Une différence d'altitude relative d'environ 4.500 mètres contribue à réunir ici, dans un petit espace, un ensemble de zones allant de la neige et du désert glacé des sommets jusqu'à la culture du riz dans les dépressions marécageuses de l'Araxe et à la plaine incandescente et poussiéreuse. Ce voisinage des forts écarts climatiques exerce naturellement une influence défavorable à l'homme sur la région située à des altitudes moyennes. Depuis le printemps surtout jusqu'en été, et dès le début de l'automne, les céréales et les fruits sont fréquemment détruits par des gels nocturnes inattendus et la grêle.

Une seule exception à cet aspect général du plateau arménien se peut remarquer dans sa bordure méridionale. Les ramifications du Taurus forment ici

(1) Comme le dit M. Clerget (*La Turquie*, p. 25) : « Il faut gravir les flancs du Kurdistan (c.-à-d. de l'Arménie [B. N.]) pour trouver des précipitations égales ou supérieures à un mètre, de beaux pâturages, des pentes encore boisées couvertes de bouleaux, de noyers, de cèdres et de ces espèces de chênes qui donnent la noix de galle et la manne. Toutefois, dans l'ensemble, les températures sont encore très basses en hiver à cause du relief (Diarbekir : 16° pour l'année, — 0° 6 en janvier, 30° 8 en juillet; Ourfa pour les mêmes périodes : 18° 1, 30° 8 et 31° 6).

un paysage de collines où l'altitude moyenne est bien moins considérable et le climat plus modéré. Il manque aussi à cette contrée les cuvettes et les plaines si caractéristiques pour l'Arménie en général. Les nombreuses vallées fluviales dans cette partie du Taurus sont pour la plupart des défilés étroits descendant en gradins. C'est seulement à l'approche des collines au bas de la chaîne que le paysage s'élargit et qu'il devient plus découvert.

Dans l'ensemble, ce qui est caractéristique de l'Arménie c'est cette gradation d'altitude qui s'exprime en diversité de paysages. Alors que les parties basses qui, au printemps et en automne, représentent un tapis d'herbage et de plantes diverses, se transforment pendant les chaleurs d'été en espaces désertiques, les pentes de montagnes et leurs sommets dépouillés de la neige reflleurissent à leur tour. Comme nous aurons encore l'occasion d'en parler, la transhumance se fait ici dans le sens vertical et non horizontalement comme dans les déserts ou les steppes salées. Grâce aussi à une plus grande fertilité des pâturages en Arménie, la densité de population, potentielle et effective, de ce pays est plus grande que dans d'autres régions où est pratiqué le nomadisme.

Entre le plateau arménien et la chaîne de Zagros se trouve la contrée particulièrement inaccessible de Harkî Orâmâr (1), dont la configuration tourmentée provient du fait que la direction des chaînes de montagnes qui est jusque là dans le sens de l'Ouest à l'Est change brusquement d'orientation. La région de Harkî Orâmâr peut-être considérée comme le nœud principal où l'axe orographique subit une flexion brutale vers le Sud. Les versants arrondis et herbeux, les pentes douces qu'on a décrits plus haut cèdent la place aux rochers alpins, aux ravins, aux gorges profondes. Vers la plaine mésopotamienne, enfin, ces plissements de terrain descendent en gradins gigantesques, qui s'adoucissent progressivement et qui, après être descendus à l'altitude de 300 pieds, vont se perdre aux abords de Mossoul.

Avant de quitter le plateau d'Arménie, remarquons encore que, au point de vue hydrographique, les rivières arrosant les vallées latitudinales travaillent à s'unir avec de grands affluents du Tigre (Grand et Petit Zâb, Bohtân-Sou). Ces grands affluents s'ouvrent un passage vers le Sud en choisissant la direction de moindre résistance. Ils ont un cours sinueux, tantôt ils courent vers l'Est dans des vallées à pentes douces, tantôt ils se précipitent brusquement vers le Sud par des défilés rocheux qui s'entrouvrent dans des chaînes puissantes, tantôt, enfin, après un détour à l'Ouest, à la recherche d'une vallée plus profonde, ils s'engagent à nouveau vers le Sud pour rejoindre le Tigre. Telles ces rivières tumultueuses des districts peu hospitaliers de Nâw-Tchîyâ (Shemdînân) et d'Orâmâr cités tout à l'heure — Lolâ, Khréna, Houmârou,

(1) Cf. mon article *sub voce*, in *E. I.* Sur le relief de cette région, voir l'excellente brochure, avec photographies et cartes, sous le titre *Gilo dagları* (Les Monts Djilo), publiée à Istanbul en 1949 sous les auspices de la Fédération turque d'alpinisme.

Roubâri-Chîn et autres, qui confluent finalement avec le Grand Zâb. Tel, encore, le Petit Zâb qui, sous le nom de Lâven, puis de Kiâlvi, suit d'abord en Perse la chaîne de Zagros, au Sud de la bourgade d'Ouchnou, pour, ensuite, aux environs du village d'Alot (district d'Alân), quitter la Perse, en perçant le Zagros, et descendre, par folles cascades et en pente vertigineuse, vers la plaine mésopotamienne où il se jette dans le Tigre en aval de Mossoul.

§ 4. Le Zagros, Kurdistân persan.

Nous nous retrouvons ainsi, après avoir parcouru le plateau arménien et jeté un coup d'œil sur la région de transition de Harkî Orâmâr, aux abords de la chaîne de Zagros qu'il nous reste à voir dans le système d'orographie kurde.

Entre le col de Kel-i-Chîn (à peu près à la hauteur d'Ouchnou) et les passes d'Alân la chaîne de Zagros, qui forme la frontière entre l'Irân et l'Iraq, est d'une grande régularité. Elle est dirigée en ligne droite et court sensiblement du Nord-Ouest au Sud-Est. Elle constitue la dernière manifestation au Nord du grand système de plis parallèles des montagnes du Sud de la Perse. Elle continue la transition entre les formations très irrégulières de l'Ararat et de l'Arménie et les chaînes sédimentaires de Zohâb et du Louristân, qui s'étendent plus au Sud.

Il est à remarquer, en ce qui concerne le système orographique de Perse, en général, que, non seulement, les pics principaux y sont un peu en dehors de la ligne du partage des eaux — fait presque habituel dans les grandes chaînes de montagnes — mais qu'ils sont, de plus, situés en dehors du plateau iranien et ainsi que le Demâvend font partie du versant extérieur. Les monts de Savâlân et de Sahend présentent comme un trait d'union entre les massifs éruptifs de l'Arménie (1) et ceux de l'Elbourz. Les neiges couvrent le Sahend, la Savâlân et les monts kurdes vers les premiers jours de novembre. Peu après, elles descendent dans la plaine pour ne la quitter qu'en mars.

A l'Ouest des montagnes situées entre Kel-i-Chîn et Alân, vers la Mésopotamie, les pentes sont escarpées. Erbil n'est qu'à 430 mètres d'altitude, tandis que, du côté persan, les côtes sont toutes supérieures à 1.000 mètres. Les montagnes atteignent fréquemment 3.200 mètres de hauteur. Le col de Kel-i-Chîn est à 2.860 mètres.

(1) Cf. B. Dickson, *op. cit.* : « Sur le haut du plateau, plusieurs grandes montagnes sont des volcans éteints, dont certaines en offrent des spécimens parfaits, par exemple le Nimroud-Dagh avec un cratère bien dessiné ayant une circonférence de 16.000 pieds et une altitude de 10.000 pieds. Ou bien aussi le Sipân-Dagh, 14.000 pieds, que, d'après la tradition locale, heurta l'Arche et Noé s'exclama « Soubhân-Allah » (c'est-à-dire « Gloire à Dieu »; probablement un cas exceptionnel quand le capitaine d'un navire rend louange au Tout-Puissant d'avoir fait échouer son bâtiment) ».

A la hauteur de Mossoul, au point où se fait sentir l'inversion dans les différences de niveau des deux côtés de la chaîne de Zagros, les eaux de la Perse franchissent la crête maîtresse pour entrer en Irâq. Le Petit Zâb, notamment, après avoir réuni dans son lit les eaux d'une partie de Moukrî (région de Sâoudj-Boulâg) et de Bâneh, traverse les passes d'Alân près de Serdecht.

Depuis l'Ararat jusqu'à ces gorges, les pics sont formés de roches d'origine ignée plus ou moins anciennes. Au-delà d'Alân la chaîne de Zagros, incurvée de plus en plus au Sud-Est, est composée de sédiments, de dépôts marins. A l'Est du Zagros qui représente le rebord occidental du plateau iranien, se trouve, nous l'avons dit, le Kurdistan persan. Les géographes persans de nos jours divisent cette région en trois parties, que nous allons passer successivement en revue. Ils appellent la première partie le Kurdistan moukrî et Guerrous (ou Bidjâr). Les chaînes principales y sont orientées dans le même sens que le Zagros, du Nord-Ouest au Sud-Est. Les cimes les plus élevées y atteignent l'altitude de 3.200 mètres. Ce sont, entre la bourgade d'Ouchnou et les passes d'Alân, les monts suivants : Tchiyâ-Rech, Kouh-é Sefid, Berzen, Kâni-Koulâ, Kandîl, Bâgher, Hâdjî-Ibrâhim. Plus à l'Est s'étendent parallèlement les chaînes de Berdecîr et de Moukrî séparées entre elles par la vallée du fleuve Djâgâtou. La première chaîne est d'ailleurs percée par le fleuve Tâhâtou et son deuxième tronçon porte le nom de Kourtek, qui va jusqu'à Sâoudj-Boulâg et au Sud du lac d'Ourmiah. La chaîne de Berdecîr est orientée du Nord-Ouest au Sud-Est, s'incurvant légèrement vers l'Est. Elle constitue la frontière orientale du Kurdistan moukrî et sert de ligne du partage des eaux. Sa pente orientale plus élevée descend doucement vers la vallée du Djâgâtou, alors qu'à l'Ouest elle borde le Petit Zâb. Les sommets principaux se nomment : Chevân Boriân, Pâlân-Ser, Chîrînestân, Kourtek, Kouh-é Ya'koub Aghâ. Le col de Kel-i-Chîn (qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme à la frontière près d'Ouchnou) se trouve dans la chaîne de Berdecîr. Parmi les ramifications de Berdecîr qui partent dans tous les sens on nommera : Tékélou, qui sépare les vallées du Sakkiz (un affluent du Djâgâtou) et du Djâgâtou; Vénéfché (Bénéfché), entre la rivière Khâlou et le Tâtâhou, comme l'est situé également le Pârchân-kouh, alors que le Sourmetân-kouh est au Nord des sources du Tâtâhou. Le système orographique du Kurdistan moukrî est ainsi caractérisé par les massifs réguliers orientés du Nord et du Nord-Ouest au Sud et au Sud-Est et les ramifications secondaires irrégulières dans leur orientation produites par l'action volcanique du Sahend voisin tendant à changer la direction de l'Ouest en celle de l'Est.

Le système hydrographique de cette partie du Kurdistan persan se divise en deux bassins, celui du lac d'Ourmiah au Nord-Est et celui du Tigre au Sud-Ouest. Les cours d'eau du premier prennent naissance dans les montagnes de Berdecîr et de Tchêhel-Tchechmé couvertes de neige une bonne partie de l'année, qui débitent ainsi un volume d'eau considérable. En même temps, le sol de leurs lits n'étant pas salin, leur eau est douce et potable. Le

Djâgâtou ou Zérineh parcourt depuis ses sources dans le Tchehél-Tchehémé, jusqu'au lac une distance de 240 kilomètres dans la direction Sud-Nord. Son cours supérieur porte le nom de Khorkhoreh. Parmi ses affluents de gauche le Sakkiz est le principal. Il prend naissance dans la chaîne de Berdecîr, draine le district dont il porte le nom et se joint au Djâgâtou formant une large embouchure. Les affluents de droite sont tout d'abord tous les cours d'eau qui dévalent des monts Koudâ et Sârou, ensuite, plus près de l'endroit où le Djâgâtou se jette dans le lac, se sont le Leilân et le Sârouk venant du Sahend et des terres afchares (Sainkala). Le caractère élevé des rives du Djâgâtou ne permet pas de s'en servir pour l'irrigation, qui n'est pratiquée que dans le district de Saïn-Kala. Le Tâtâhou est moins long et son volume d'eau est moins considérable que celui du Djâgâtou. Il coule dans une gorge profonde séparant le Kourtek du Berdecîr, comme il a été dit plus haut. Son affluent de droite est le Tehoum-i-Khâlou et celui de gauche le Sâoudj-Boulâg, sans compter les nombreux ruisseaux qui s'y jettent près de l'embouchure. Ces deux grands fleuves, Djâgâtou et Tâtâhou, sont très poissonneux, mais les riverains n'en tirent aucun profit.

Quant au bassin du Tigre du Kurdistan moukri, il s'agit du Petit Zâb, dont on a eu déjà l'occasion de parler. Après avoir pris sa naissance au col de Meidân (à l'altitude de 2.140 *ghez*) il coule jusqu'au mont Likîn (altitude 1.560 *ghez*) dans la direction Ouest et porte le nom de ce mont. Après l'avoir contourné, il se dirige, sous le nom de Kiâlvi, au Sud, pour arriver au district de Serdecht où sa chute devient plus rapide (la différence de niveau est de 560 *ghez* sur 16 *farsakh* [1]). Après Serdecht, il reprend la direction Ouest et débouche en Mésopotamie par les passes d'Alân et se jette dans le Tigre en aval d'Erbîl (Hawler en kurde). Les affluents de droite sont : le Pas-âva, le Laven et le Mesîn, ainsi que des ruisseaux descendants du Zagros. A gauche, le Petit Zâb reçoit, près de Serdecht, le Baneh, qui draine le district du même nom. Le Petit Zâb, dont le haut cours se fraie le passage à travers les roches, charrie beaucoup d'alluvions qu'il dépose plus bas où la vallée s'élargit, ce qui en fait un district très fertile du Kurdistan moukri. Le système du Petit Zâb est décrit d'une façon plus complète dans l'article *Sâwdj-bulâh* de Minorsky, in *Encycl. de l'Islam*.

Le Kurdistan de Kermânehân auquel nous passons maintenant est limité : au Nord, par la chaîne de montagnes qui sépare le bassin du fleuve Diâlâh de la vallée du Gâmâsâb ; à l'Est, par les monts de Kengâver et la rive droite du Gâmâsâb ; au Sud, par les monts qui séparent les districts de Kelhor et de Pocht-é Kouh et, à l'Ouest, la vallée du Tigre (2).

Le système orographique de cette partie du Kurdistan persan est réguliè-

(1) Le *ghez* égale 1 m. 04. Le *farsakh* environ 7 kilomètres.

(2) La géographie de cette région a été mise au point dans l'ouvrage de Freya Stark, *The Valleys of the Assassins and other Persian Travels*, N. Y., Dutton, 1934. Cf., p. ex., p. 51, sur la vallée de Kengaver, riche en silex, d'où son peuplement dense à l'époque néolithique,

rement orienté du Nord-Ouest au Sud-Est ayant subi moins de secousses géologiques que le Kurdistan moukri. De l'Est à l'Ouest, les principaux sommets se nomment : Delî Lâkânî-Kouh, Kouh-é Pérou, Houlâneh (qui au Sud rejoint le Sefid-kouh), Kelleh-kouh, Kouh-é Por Ghermez. Après cette rangée d'altitude modérée, viennent les monts Dâlâhou et Behloul, auxquels semble-t-il s'attachait plus spécialement le nom de Zagros et qui jouissaient d'une grande renommée auprès des Hellènes, comme en Perse antique. C'est par là, en effet, que passait la grande route royale de Darius, parcourue également par Alexandre le Grand. Enfin, à la frontière mésopotamienne, on peut indiquer encore des montagnes de moindre importance comme : Kîalou, Nevâ-Kouli, Kouh-é Sonbolèh et Chah-kouh.

Là où les montagnes sont moins resserrées, le Kermânehâhân jouit d'un sol fertile grâce aux eaux du Gâmâsâb et du Kara-Sou. La plaine de Mahidecht, notamment, dans laquelle est située la ville de Kermânehâhân a une population sédentaire dense et prospère. Mais, dans les districts de l'Ouest, le caractère montagneux est plus accentué et la population semi-nomade vit plutôt de l'élevage.

Il nous reste maintenant à donner un aperçu de l'Ardelân ou du Kurdistan persan propre, le seul qui porte ce nom. Cette province d'une étendue de 200 kilomètres, du Nord au Sud, est située entre les districts afchars de Sâin Kala, au Nord, ceux de Souleimânieh et Kerkouk, à l'Ouest, la vallée du Diâlah, au Sud, et les districts de Gherrous et Hamadân, à l'Est.

Son orographie a un caractère régulier, sauf dans le Nord où le mont de Tchêhel-Tchechmé participe encore de la structure plus désordonnée du Kurdistan moukri. Au Sud-Ouest du Tchêhel-Tchechmé, les chaînes de Gourmiân, Dâni-Kâchân et Kelleh-Ser s'étendent parallèlement de l'Est à l'Ouest. A la frontière de l'Iraq, dans sa partie entre Kerkouk et Souleimânieh, on nomme les monts Ali-Dâghî, Kara-Dagh, Seguirmé-Dagh et Ezmir-Dagh, parallèles les uns aux autres. Ce dernier en s'étendant au Sud se joint au système occidental de Kermânehâhân, dont il n'est séparé que par le Diâlah. Au Nord du Tchêhel-Tchechmé, enfin, se trouve la chaîne de Télékou, mentionnée plus haut dans le Kurdistan moukri, qui est orientée du Sud-Ouest au Nord-Est et descend en pente douce dans la vallée du Kyzyl-Ouzen.

Le mont de Tchêhel-Tchechmé, on l'a dit, donne naissance au Djâgâtou, ainsi qu'au Kyzyl-Ouzen et à d'autres cours d'eau du Kurdistan. Comme son nom — « quarante sources » — l'indique, il peut être considéré comme le véritable château d'eau de cette partie du Kurdistan.

L'Ardelân est entouré de hautes montagnes de tous les côtés excepté au Nord-Est où passe le Kyzyl-Ouzen. Le centre de cet espace clos est rela-

et p. 79 : « Toute la région de Pocht-é-kouh est divisée par une chaîne presque ininterrompue de Kebir-kouh orientée du Nord-Ouest au Sud-Est comme une muraille; ses deux cimes principales — Walantar et Warzarine — sont respectivement un peu au-dessous et un peu au-dessus de 9.000 pieds »; cf. les cartes.

tivement bas et des alluvions fertiles se sont formées dans les intervalles des montagnes. La population s'y concentre et la plupart des agglomérations est située dans cette dépression centrale et dans les vallées fluviales. Du point de vue de l'altitude, on peut diviser l'Ardelân en deux zones. La première, au Nord, est un vaste plateau d'alluvions traversé par le Kyzyl-Ouzen. Il a un climat continental sec et est limitrophe à l'Ouest du Tchêhel-Tchechmé, au Sud des montagnes de Senneh et de Pendjé-Ali. C'est la barrière de montagnes au Sud et à l'Ouest qui fit prendre au Kyzyl-Ouzen (plus loin dans sa partie inférieure, il s'appelle Séfid-Roud) la direction Nord-Est. Ce vaste plateau est sillonné de crevasses creusées par les eaux et recouvert d'alluvions fertiles. Les cours d'eau qui descendent des pentes orientales et septentrionales du Tchêhel-Tchechmé et des monts de Derbend et de Tâhou-Khân (altitude moyenne de 4.000 mètres) remplissent en débouchant dans la plaine tous ces ravins qui se rejoignent par endroits et forment les sources du Kyzyl-Ouzen. Ces bras multiples sont séparés par les monts Tâlvântou-Dâghî (d'altitude modérée) en deux branches, orientale et occidentale. Après cette première partie de son parcours à travers les galets et les alluvions, le Kyzyl-Ouzen s'engage dans le district voisin de Guerrous. La deuxième zone du Kurdistan persan, celle du Sud, est tout entière montagneuse, traversée de gorges étroites et sévères. Elle disparaît sous une nappe blanche de neige une bonne partie de l'année. Les chaînes parallèles de montagnes ne sont percées par aucune artère fluviale puissante. Les communications et l'agriculture y trouvent des obstacles naturels difficiles à vaincre. La population nomade tire ses ressources des forêts qui s'étendent sur les versants occidentaux des montagnes.

Le système hydrographique du Kurdistan persan est formé tout d'abord par le Kyzyl-Ouzen déjà nommé. Les bras de son cours supérieur portent successivement les noms de Sârâl, Houbâtou, d'une part, et de Khorkhoreh et Kara Toureh, de l'autre, baptisés ainsi d'après les agglomérations situées sur leur parcours. Ils se rejoignent après avoir dépassé le Tâlvântou-Dâghî et forment le Kyzyl-Ouzen proprement dit. Peu après, celui-ci reçoit à droite l'affluent de Leilâ-Roud qui a sa source dans le mont de Pendjé-Ali, à l'Est de Senneh. On rappellera ici que les rivières de Sakkyz (affluent du Djâgâtou) et de Bâneh (affluent du Petit Zâb) ont toutes les deux leurs sources dans le mont Telkhân au Kurdistan persan, mais leur parcours principal intéresse le Kurdistan moukri. Quant au Kurdistan persan, après le Kyzyl-Ouzen, c'est le Diâlah qui est l'élément important de son hydrographie. Ce fleuve qu'on connaît aussi sous le nom de Gâw-Roud ou Sirvânroud, prend sa naissance au mont de Cherîch-Kân à l'Ouest de l'Elvend, près de Asad Abâd et, jusqu'à la frontière de l'Irâq, coule de l'Est à l'Ouest en se frayant le passage à travers les chaînes parallèles du Kurdistan de Kermânchâhân, notamment celles de Châlou et Kelléser, en formant des gorges étroites et sinueuses. A la sortie de la chaîne de Kelléser, le Diâlah s'infléchit au Sud-

Ouest, traverse dans ce sens la dernière chaîne frontière et va se jeter dans le Tigre. Ses affluents de droite descendent tous des montagnes de l'Ardelân. C'est d'abord, le Senneh ou Miâbou-Revân qui coupe la ville de Senneh dans la direction du Nord-Ouest au Sud-Est et à 3 kilomètres en aval reçoit le Kichlâk, avant de se jeter dans le Diâlah. Ensuite, c'est l'Awromân qui, dans son cours supérieur, s'appelle Rez-Aw. Il draine le district qui lui donne son nom, puis, renforcé par les eaux du Djevân-Roud et du Merivân (ce dernier étant une petite rivière sortant du lac de Zeribâr, qui a une cinquantaine de kilomètres), et ayant alors un volume déjà considérable, il se jette dans le Diâlah. Les affluents de gauche du Diâlah qui passent par le territoire de l'Ardelân sont : le Lehlé-Sou (dont les sources se trouvent au Châh-Kouh); le Rengân (venant des monts Dâlâhou) et la petite rivière appelée Zâb ou Tchom-é-Zirichk. Elle prend naissance entre les monts Dâlâhou et Dâroudjân et, traverse sur son parcours les chaînes d'Ahenguéran et de Beznîân. Dans les limites du Kurdistan de Kermânchâhân, enfin, on ne saurait oublier encore un affluent du Diâlah qu'on connaît sous le nom de l'Ab-é-Holwân (ou Ab-é-Elvend). Ses sources sont situées sous le mont de Guerrâ à une altitude de 1.900 *ghez*. Avec une pente très rapide le Holwân traverse les districts de Djelgué-yé-Alî, Serpol et Kasr-é-Chîrîn pour se jeter dans le Diâlah.

Le climat du Kurdistan persan (Ardelân) est nettement continental avec des hivers très froids. La chute de neige s'y prolonge pendant quatre mois de l'année. Les hauts sommets gardent l'année entière, surtout aux endroits peu exposés au soleil, de la neige qui alimente comme on l'a dit les sources de plusieurs artères fluviales importantes. Mais, même dans la plaine, et les parties plus basses de la région, la neige se maintient jusqu'à mi-printemps, l'épaisseur de la couche atteignant parfois presque deux *ghez*. Cette rudesse du climat est surtout sensible dans la partie occidentale de l'Ardelân (Awromân) où en hiver, le voyageur ne découvre souvent la présence des lieux habités ensevelis sous la neige que grâce à la fumée qu'il voit monter. Les communications étant ainsi rendues très difficiles sinon tout à fait interrompues, le principal souci des habitants consiste à s'approvisionner pour la saison hivernale en produits alimentaires, combustibles et vêtements, car il y va souvent de la vie. Il suffit que dans un de ces coins reculés la récolte soit déficitaire pour que, l'isolement aidant, la famine et la mort s'y installent. Ceci s'applique plus particulièrement aux éléments sédentaires. Les nomades, en effet, grâce à leur habitude d'estivage et d'hivernage alternatifs, sont mieux outillés et plus résistants aussi bien aux froids excessifs en hiver qu'à la chaleur torride de l'été. En règle générale, les plateaux élevés et les versants des montagnes sont plus exposés aux intempéries, alors que certaines vallées, notamment la partie orientale et sud-orientale qui constitue l'Ardelân proprement dit, sont mieux abritées et jouissent d'un climat que l'humidité rend plus modéré et favorable à la culture. Le climat du Kurdistan persan connaît

ainsi deux régimes différents. Dans une partie (plateaux et versants des montagnes en larges vallées) règne le climat continental sec dont les écarts oscillent entre + 32° et — 22°, alors qu'ailleurs dans les vallées mieux abritées l'air est plus humide, la végétation plus abondante et les forêts procurent le combustible. Cette division ne doit pas être d'ailleurs prise à la lettre, car presque chaque district suivant son orientation, la configuration du sol et l'hydrographie, jouit du régime climatique qui lui est propre. Ainsi, par exemple, le district de la ville de Senneh où le nombre des jours ensoleillés est plus grand, a une température plus douce que les districts d'Awromân ou de Merivân. En général, les versants orientaux du Zagros sont plus favorisés par la température que les versants occidentaux (1).

§ 5. La zone d'habitat actuel kurde.

Le lecteur nous excusera d'être entré dans tous ces détails de la géographie physique du Kurdistan, mais on ne pouvait pas faire autrement pour lui faire saisir sur le vif les traits essentiels de ce pays qui, tout en étant divisé par des frontières politiques, offre un certain ensemble dû à son caractère principalement montagneux, bien que relevant des divers systèmes orographiques et hydrographiques. C'est dans ce cadre naturel où les grandes cimes et les hauts plateaux, les gorges profondes et les vallées riantes alternent entre eux que le Kurde a, dès ses origines, établi son habitat préféré. Si le haut cours de l'Euphrate et le bassin du lac de Vân (l'Ourartou, puis l'Arménie) furent les régions où les Kurdes s'installèrent assez tôt (voir le chapitre 1^{er}), il semble, cependant, qu'il faille chercher leur principal foyer à l'époque historique dans les ramifications du Taurus méridional et le pays montagneux sur la rive gauche du Tigre (le long du Bohtân, du Khâbour et du Grand Zâb). En remontant encore à l'aube de l'histoire, la patrie kurde primitive se placerait plus loin à l'Est et au Sud. A ces trois degrés ascendants dans le temps correspondent dans l'espace trois régions de peuplement kurde : le haut plateau d'Arménie, le Kurdistan turc propre et les montagnes occidentales de l'Irân.

Bref, à l'heure actuelle les Kurdes s'étendent du Sud au Nord en une bande large, à cheval sur la frontière irano-iraquienne depuis la bourgade de Mendeli (à l'Est de Bagdad), puis sur celle qui sépare l'Irân de la Turquie jusqu'à l'Ararat, en débordant au Nord en Transcaucasie (l'Arménie et l'Azerbaïdjan soviétiques). Sur le plateau arménien, ils vivaient, jusqu'à la Grande Guerre, étroitement mêlés aux Arméniens (2) mais le parallèle d'Erzeroum est leur limite septentrionale en Turquie. Au Sud, les Kurdes descendent jusqu'aux

(1) H. L. Rabino dans son *Report on Kurdistan*, 1911, abonde en détails géographiques sur le Kurdistan persan.

(2) On sait que pendant la Grande Guerre les Arméniens furent déportés par les Turcs et qu'il n'en existe presque plus, du moins comme population rurale, en Arménie. Mais les Kurdes aussi, on le sait moins, subirent au lendemain de la Grande Guerre des déplacements

abords de la plaine mésopotamienne. A l'Ouest, la limite de leur peuplement est généralement marquée par l'Euphrate (plus exactement le Kara-Sou), mais les Kurdes poussent une pointe profonde en Asie Mineure et occupent la région au Sud-Est de Sivâs, ainsi que par îlots isolés ils s'éparpillent près de Koniya et en Cilicie, pénétrant ainsi presque jusqu'à la Méditerranée. A l'Est, les éléments épars kurdes sont à signaler surtout dans le Khorâssân (où les avait transférés Châh Abbâs le Grand), comme aux environs de Kazvin et dans la province de Fars (près de Kialoun-Abdou, transplantés par Nâdir-Châh, 1736-1747) ainsi que dans celle de Mazandéran.

D'une façon générale, on peut affirmer que les Kurdes et les montagnes sont inséparables. Là où commence la plaine, le Kurde cède la place aux Arabes, aux Turcs, aux Persans et, sur les rives du lac de Vân, il se retirait devant l'Arménien (1).

Dans une poésie kurde (cf. p. 587-588, *Cheref-Nâme*, édité au Caire par Faradjoullah Zeki), on définit ainsi les frontières du Kurdistan : « Tu veux savoir, ô Kurde, quels sont les lieux habités par tes proches? Je te le dirai. A l'Ouest, les frontières du Kurdistan s'étendaient à Alexandrette et aux montagnes de Taurus vers la Mer Noire. Au Nord : la Mer Noire, Ardahân et l'Araxe. A l'Est : des monts d'Elvend jusqu'à l'Araxe et au Sud depuis Ahvâz jusqu'à l'Euphrate. La frontière méridionale s'étend par les monts Hamrîn et Sindjâr et la route de Nicibîn ».

C'est en ayant présent à l'esprit tout ce réseau de montagnes et de fleuves que nous avons essayé de tracer, qu'il nous est permis maintenant de brosser le tableau du peuplement kurde suivant les principes de la géographie politique et administrative.

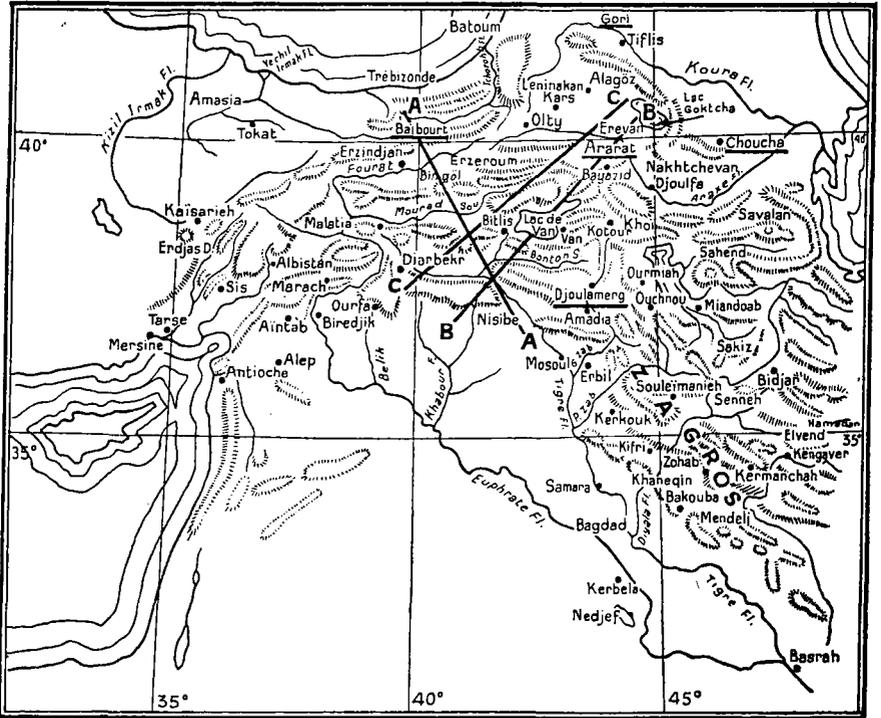
En Turquie (2) les Kurdes vivent en masse compacte dans la partie mon-

forcés vers l'Ouest. Au cours de l'hiver 1926-1927, notamment, après la répression de la révolte du Cheikh Saïd de Piran, les autorités militaires kémalistes déportèrent environ un million d'hommes, femmes et enfants kurdes dans la direction de l'Anatolie occidentale en se livrant à des brutalités qui rappelèrent le sort des Arméniens déportés pendant la Grande Guerre. La liste des villages détruits alors avec l'indication du nombre des victimes est reproduite dans la brochure intitulée *The Case of Kurdistan against Turkey* publiée par le Hoyboon, Comité national kurde. Elle occupe sept pages in-8°. En outre, le 5 mai 1932, fut promulguée une loi visant la déportation des Kurdes. Elle se heurta à la résistance armée de ceux-ci.

(1) Comme le dit un dicton kurde : « Ceci, ce n'est pas mon pays, c'est la conscience et la loi du bas-pays, mais le haut-pays reste la citadelle de mon cœur » (cité par P. Rondot, *Tribus montagnardes...*).

(2) Les vilayets turcs énumérés ci-après correspondent à l'ancienne géographie administrative de l'Empire ottoman. Sous le régime actuel, on en a multiplié le nombre en réduisant la superficie de chacun. Les vilayets dont la population est kurde en majorité, ou représente un élément considérable, seraient à présent les suivants : Erzurum, 7 kazas, 386.428 habitants; Erzindjân, 5 kazas, 158.383 habitants; Sivâs, 10 kazas, 435.629 habitants; Kars, 9 kazas, 306.444 habitants; Agri, 5 kazas, 106.729 habitants; Vân, 9 kazas, 142.672 habitants; Mouch, 9 kazas, 143.527 habitants; Siirt, 7 kazas, 127.728 habitants; Diârbekir, 5 kazas, 214.871 habitants; Mardîn, 7 kazas, 226.030 habitants; Ourfa, 7 kazas, 229.201 habitants; El-Aziz, 10 kazas, 253.693 habitants (Kharpout est une subdivision de ce vilayet).

tagneuse du vilayet de Mossoul (qui fait actuellement partie de l'Iraq) (1), le long du Zagros et dans ses ramifications. Dans les vilayets de Vân et de Bitlis les Arméniens ne formaient la majorité que sur le pourtour du lac de Vân, mais le sandjâk Hakkâri, attenant à la frontière persane, ainsi que les parties montagneuses de ces deux vilayets sont peuplés surtout par les Kurdes. Au Sud de Hakkâri (Djoulâmerg) vivaient, avant la Grande Guerre, les Nestoriens montagnards qui constituaient 90 p. 100 de la population. On sait que, depuis lors, ils furent obligés d'abandonner leurs foyers. Leurs survivants habitent maintenant la Syrie (le « bec de Canard » de Djezireh). Dans



CARTE 2. — Carte physique du Kurdistan.

Les noms de Gori, *Balbourt*, *Choucha* et *Djoulâmerg* sont soulignés pour indiquer les sommets du losange dont l'Ararat constitue le centre. Pour les profils A-A, B-B et C-C, voir la carte de Christoff (4).

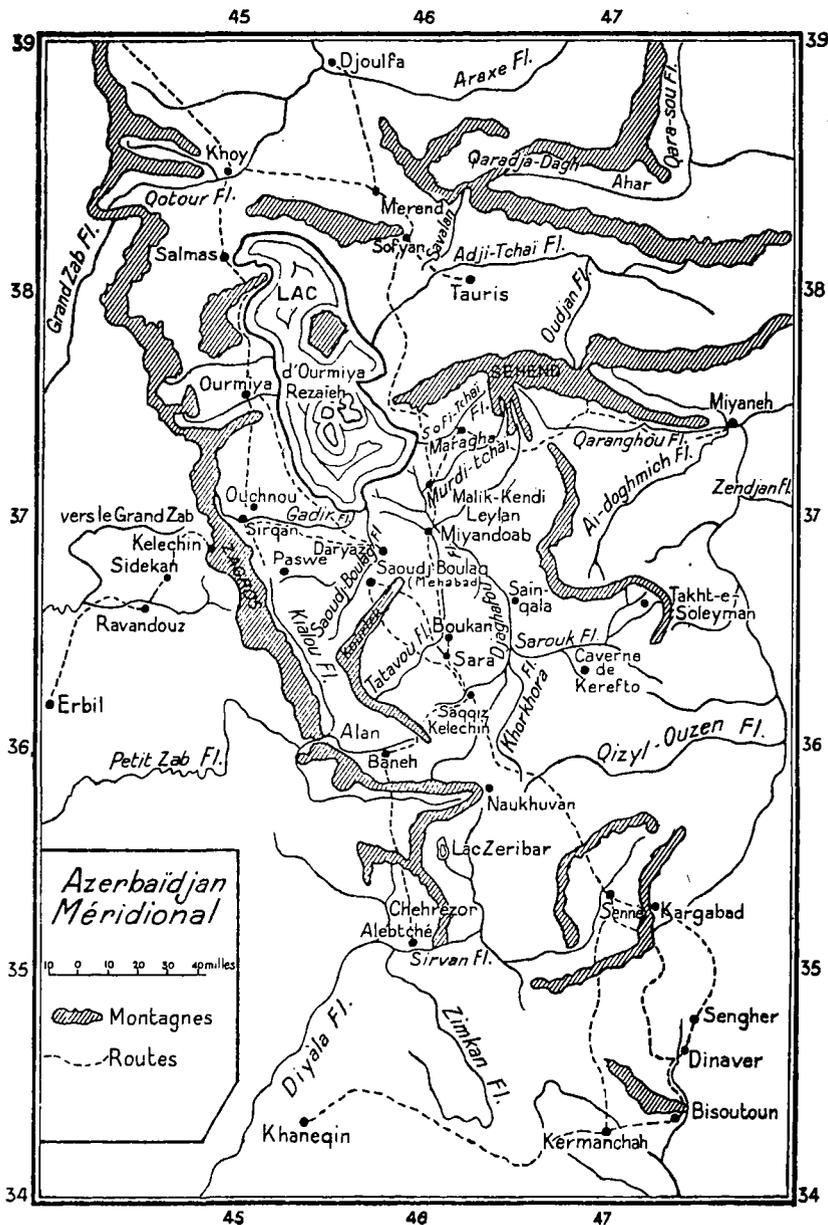
(1) La publication officielle *Iraq Directory* (1936) compte 640.000 Kurdes (soit 16 p. 100 de la population totale de 4 millions) qui habitent principalement dans le Nord-Est du pays les liwas de Mossoul, Erbil, Kerkouk et Souleïmanieh. Les tribus sont nommées comme suit : Heuraman Belbâs, Dâwoodah Dizi, Al-Hamawand, Al-Jâf, Peshder, Barwâri-Balâ, Barwâri-zir, Berzân, Hereki, Surji, Sendî et Gelli. A Bagdad, vivent environ 5.000 Kurdes mais, dans ses environs, ils sont disséminés dans la population arabe. Quelques tribus (Zenguèneh, Delo, etc.), vivent surtout à l'Est de la route qui mène de Bagdad en Perse.

les vilayets de Diarbekir et Kharpout les Kurdes constituent la majorité de la population. C'est dans le vilayet de Diarbekir que se trouve sur le Tigre la petite ville de Djezireh, centre de la contrée de Bohtân (appelée sur les anciennes cartes de la région : Imperium Bohtanorum) considérée comme le berceau de la race kurde. De là, partirent jadis tous les mouvements kurdes les plus connus. Dans le vilayet de Kharpout, il convient de signaler la population compacte du district de Dersîm, situé entre les deux branches supérieures de l'Euphrate, où les Kurdes sont huit fois plus nombreux que les autres éléments. Ces Kurdes parlent un dialecte particulier (le zaza) et professent un culte particulier (Ali-Ilahî) (1), mais il ne s'en suit pas qu'on doive les exclure du nombre des Kurdes. Dans le vilayet d'Alep (dont une partie est actuellement en Syrie) les Kurdes cèdent la place aux Arabes, mais ils n'en occupaient pas moins un millier de villages au nombre de 125.000 habitants. Dans le vilayet de Sivâs, les Kurdes sont en minorité, 30.000 habitants environ (les kazas de Kangal, Kotch Hissâr, Zaza et Dîvrîg). Dans le vilayet d'Erzeroum, en sa partie orientale, les Kurdes étaient plus nombreux que les autres races (300.000 Kurdes, 200.000 Arméniens, 210.000 Turcs, nous ignorons les proportions actuelles). Dans le sandjak de Bâyezid notamment (dont le nom sera encore mentionné quand nous parlerons de la littérature kurde), les Kurdes sont cinq fois plus nombreux que les autres éléments.

En Syrie, il y a des colonies éparses kurdes. A Damas, les Kurdes occupent tout un quartier.

En Perse, les Kurdes occupent en entier les grandes provinces de Kermânchâh et de Kurdistân (Senneh), le district de Guérouss et certaines parties de l'Azerbaïdjân : 1. Le district de Sâoudj-Boulâg (Kurdistân moukri) au Sud du lac d'Ourmiah et à l'Ouest du Tâtâhou; 2. La zone longeant sur une largeur de 20 à 40 kilomètres la frontière persano-turque à l'Ouest d'Ourmiah (act. Rezâyeh), Salmâs, Khoï et Mâkou. Le Khanat d'Aïvadjik est le seul endroit où des Turcs (tribu d'Aïroumli) interrompent ce peuplement continu kurde. Au Sud, les Kurdes persans sont des autochtones et (cf. le chapitre 1^{er}) occupent peut-être la périphérie occidentale du pays des anciens Mèdes. Peuvent-ils être comptés parmi leurs descendants directs? D'après la langue et, à quelques égards, la religion (Chiïtes, Ali-Ilahî), ces Kurdes du Sud-Est diffèrent de la masse principale de leurs congénères, mais ils se considèrent de la même race. Quant à la Perse septentrionale, Salmâs, par exemple, était encore au début de notre ère compris dans cette contrée frontalière et presque indépendante que les Arméniens appelaient Kortchéa (c'est-à-dire Kurdistân). Par contre, c'est relativement plus tard que les Kurdes poussèrent loin au Sud du lac d'Ourmiah. Jusqu'à présent aux environs de Sâoudj-Boulâg, il subsiste des traces de la toponymie turque. D'ailleurs, la

(1) L'ouvrage très complet sur cette région, *Kurdistân Tarihinde Dersim*, ne mentionne pas les Ali Ilahi mais seulement des Alevi ou Kizilbaş (p. 25, 26), « Un derviche Ahl é Haqq me dit — en Turquie on nous appelle Alevi » (cf. Minorsky, *Notes sur les Ahl-é Haqq*, p. 40).



CARTE 3. — D'après la carte du Prof. V. Minorsky, in BSOS, vol. XI, part II, plate I, p. 950.

chronique kurde *Cheref-Nâme* (1) dit explicitement que la tribu de Moukri (apparentée aux Bâbân de Souleïmanieh) n'y fit son apparition que sous la dynastie des Moutons noirs et blancs, c'est-à-dire vers le xv^e siècle. Les déplacements tardifs semblables, de l'Ouest à l'Est, eurent lieu fréquemment et, par endroits, on voit nettement comment une souche kurde en recouvrait une autre.

En Russie, enfin, on rencontre les Kurdes dans les parties du Gouvernement d'Erivan (à présent l'Arménie soviétique) avoisinant l'Ararat; dans les districts d'Ardahân et de Kaguizmân du cercle de Kars (actuellement retrocédé par les Soviets à la Turquie) et dans les districts de Zangueזור, Djevânchîr, moins dans ceux d'Arech et de Djebraïl du Gouvernement d'Elisabethpol (actuellement Gandja, dans l'Azerbaïdjan soviétique).

En comptant qu'il y avait (avant la Grande Guerre) 1.700.000 Kurdes en Turquie, un million environ en Perse, on arrivait à évaluer leur nombre total entre 2.500.000 et 3.000.000. Les Kurdes eux-mêmes (cf. l'édition citée plus haut de *Cheref-Nâme*, vers l'année 1930) donnent les chiffres suivants :

| | |
|--------------------|-----------|
| En Perse..... | 1.500.000 |
| En U. R. S. S..... | 250.000 |
| En Turquie..... | 4.500.000 |
| En Irâq..... | 500.000 |
| En Syrie..... | 250.000 |
| | <hr/> |
| | 7.000.000 |

Il nous semble que le chiffre donné pour la Turquie est nettement exagéré et qu'on devrait le réduire de moitié, ce qui donnerait environ 5 millions de Kurdes en tout, dans tous les pays de leur habitat. Ce chiffre correspondrait, *grosso modo*, à celui que les Kurdes eux-mêmes indiquaient soit : 2.987.960 en Turquie; 289.940 en Syrie; 749.380 en Irâq; 1.300.000 en Perse; 60.000 en Arménie; 5.387.280 au total (cf. la brochure citée plus haut, *The Case of Kurdistan*). Le chiffre, certes, se rapporte à l'avant Grande Guerre, mais les pertes subies depuis lors n'ont pas été compensées par l'accroissement de la population kurde (2).

(1) Certaines sources (p. ex. Binder, *Voyage au Kurdistan*, 1887) comprennent pour le Kurdistan turc : « La région montagneuse du Sud-Est au Nord-Ouest entre les 33° et 40° de latitude Nord et 39°-46° de longitude Est » (p. 145), et remarquent que : « Tout le territoire jusqu'à la frontière (turco-persane) borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par les vilayets d'Erzeroum, de Sivas, de Halep, portait autrefois le nom d'Arménie et les Turcs le nomment maintenant Kurdistan » (p. 152).

Pour la cartographie du Kurdistan on consultera avec profit aussi bien les anciens ouvrages d'un Ker Porter (itinéraire Bagdad-Tauris) ou d'un Layard (Mossoul-Ravandouz-Chemdinan) que celui, plus près de nous, de Thureau-Dangin, *Relation de la huitième campagne de Sargon* (714 av. J.-C.), ainsi que le rapport présenté en juillet 1925 à la S. D. N. par la Commission de délimitation turco-irakienne. J'ai décrit pour ma part, *Le système routier du Kurdistan* (*La Géographie*, V-VI, 1935). Depuis une route carrossable s'y ajouta de Mossoul en Perse.

(2) Clerget (*op. cit.*, p. 94) remarque que les saignées des dernières guerres et le contrôle plus effectif du gouvernement ont vidé partiellement le Kurdistan. Cependant, d'après les tout récents renseignements, ces vides ont été comblés et le Kurdistan s'est repeuplé. Mon ami, l'émir Kamuran Aali, croit que le peuple kurde doit compter de 8 à 9 millions (sa lettre du 6 février 1946).

CHAPITRE III

MODE DE VIE, OCCUPATIONS, USAGES ET COUTUMES

Les Kurdes se divisent en sédentaires et semi-nomades. Le nombre de nomades diminue en effet constamment, car ils deviennent de plus en plus semi-sédentaires. Ils passent l'hiver dans la plaine où ils habitent des maisons en pisé, effectuent les semailles au printemps, puis, laissant quelques hommes pour garder leurs champs, ils remontent avec leurs troupeaux vers les hauts pâturages d'été. Dans certains cas, ces pâturages se trouvent à proximité des hivernages, mais plus souvent les transhumances, qui empruntent toujours les mêmes itinéraires établis depuis des générations, se font sur de grandes distances, comme par exemple, pour les tribus qui hivernent sur le versant occidental du Zagros, en Mésopotamie, et remontent en été vers les montagnes à la frontière de la Perse et en Perse même.

§ 1. Les transhumances kurdes.

Le capitaine Dickson (*art. cité*) nous décrit la transhumance de la tribu des Heriki qui hiverne au Nord de la Mésopotamie : « Ils traversent, dit-il, le Grand Zâb près de Zibar, où chaque année ils construisent un pont. Ceci leur prend un certain temps et ils doivent se conduire de façon à être en bons rapports avec les Kurdes de l'endroit, les hommes du cheikh de Barzan (cf. chap. x), qui autrement pourraient empêcher leur passage. Ensuite, ils prennent la haute route au-dessus de Tengui-Bylinda et, plus à l'Est en suivant les pistes de la vallée du Shemdinân-Sou (affluent du Grand Zâb), une longue théorie d'hommes chargés de mulets, de chevaux, de bétail. Les moutons, en troupeaux de 300 à 400 têtes, paissent autour sur les versants avec quelques bergers armés postés sur les crêtes. A l'endroit du confluent de l'Orâmâr-Sou, ils se divisent. Les uns montent en prenant la vallée du Sat, les autres empruntent les vallées de Heriki et de Beitkar, lentement, par petites étapes, en zigzaguant pour gagner les hauts cols au Nord du Sat-Dagh. Ils voyagent très librement, chacun à sa guise, en ordre dispersé, comme des poignées de fourmis. Deux ou trois familles semblent s'en aller en compagnie avec tout leur avoir, sacs de grains, tentes, tapis, feutres, vêtements, etc., chargés sur les chevaux et le bétail. Ça et là, une brebis malade est arrimée en haut des bagages. Les femmes en guenilles se traînent péniblement et portent dans le dos un ramassis bizarre de berceaux, pots, pipes, plateaux, outres à baratter le beurre, courges, samovars, ustensiles à tisser et filer, avec un bébé comme accessoire indispensable. Par endroits, le regard est

frappé par les couleurs vives d'un coffre d'*aghâ* (chef), avec ses meilleurs costumes et son service à thé. Tous, excepté ceux qui ont les pieds malades, vont à pied, car tous les chevaux et les bêtes à cornes portent leur charge.

« Les hommes, armés des pieds à la tête, portant toute leur provision de cartouches, servent de garde et leurs silhouettes se profilent dans les villages, sur la route, en discussion avec les habitants. Un ou deux accompagnent les gamins qui font paître les troupeaux plus haut sur les versants. L'époque du passage des nomades est pleine d'inquiétude pour tout le monde. Les paysans restent chez eux, les portes verrouillées. Des hommes armés occupent tout prêts les points stratégiques avoisinant les habitations. Tout le monde est nerveux et soupçonneux. De temps à autre crépite une fusillade désordonnée et alternante. Nous rencontrâmes un troupeau dans un endroit pittoresque en haut de la crête et, désireux de prendre une photographie, je demandai au berger d'attendre un instant sur le rocher où il grimpait. Comme un lièvre il se précipita en bas de la colline, en criant au secours, en enlevant et en chargeant le fusil et ne s'arrêta pas avant d'avoir parcouru quelque 400 mètres. Une fois en bas, il s'apprêta à tirer sur nous. Les troupeaux de moutons ont l'air fatigué et malade. Beaucoup de bêtes tombent, des nuées d'aigles et d'éperviers les suivent. Les nomades ne déchargent pas pour la nuit, mais ils organisent leur bivouac à côté des bêtes chargées et s'enroulent dans de longs feutres (*guetchi*). »

Transportons-nous maintenant des abords de la Mésopotamie chez les Kurdes de la Transcaucasie. Voici comment un des leurs, devenu écrivain (Ereb Chamo, dans son livre *Berger kurde*), nous représente ses souvenirs de jeunesse (1).

« Dès que la neige a fondu, que la verdure apparaît et les arbres fleurissent, le village kurde se met en mouvement.

« Très tôt le matin, le va-et-vient commence : les Kurdes s'apprêtent avec leurs troupeaux à passer dans ce qu'on appelle les « *dolga* » emplacement où le petit bétail à cornes met bas.

« Les Kurdes soignent avec attention les agneaux dans les *dolga*, les font nourrir le mieux possible pour qu'ils poussent plus vite, prennent des forces et, les chaleurs venues, soient capables de supporter l'exode fatigant dans les montagnes.

« Aux pâturages d'été les Kurdes se réunissent en groupements de genre spécial, les *obâ* ou petites communautés de quarante à quatre-vingts patrons, pour faire paître en commun le bétail dans les prairies alpines. A la tête de l'*obâ* se trouve un *obâ-bâchî*, membre le plus riche et influent de la communauté; toutes les affaires sont de son ressort, il répartit les taxes, indique les

(1) Ce livre d'abord écrit en kurde de Transcaucasie a été ensuite rédigé en russe. Je l'ai traduit en français et d'après ma traduction il a été retraduit en kurde et édité à Beyrouth : *Habent sua fata libelli*.

endroits de pâturage et le moment de passage du bétail d'une étape à l'autre. Cette fonction est élective et était considérée pour honorifique; tout le monde obéissait à l'*obâ-bâcht* sans discussion.

« L'*obâ-bâcht* presque toujours est chef de clan et l'homme le plus riche. Aussi exige-t-on des bergers qu'en outre de leurs fonctions directes, ils accomplissent sans rémunération tout le travail concernant la pâturage et les soins à donner au bétail de l'*obâ-bâcht* : ramener le bétail au camp, le compter tous les soirs et en faire le rapport au patron; nettoyer le matin l'emplacement clôturé de brebis (*aghyt*), porter le fumier et les balayures plus loin du camp. »

§ 2. Les rites de la vie pastorale.

« D'après la coutume locale, après l'arrivée dans les *dolga* et les premières naissances, chaque Kurde riche égorge un mouton, organise un repas et invite ses voisins et les bergers. Le patron et la patronne régalent avec empressement les invités. Après le repas qu'on sert toujours à l'air libre, on enlève les tables et la jeunesse chante des chants populaires et danse avec les bergers. Quand la fête est finie tous remercient le patron de son accueil et forment des vœux pour que la patronne prépare en été beaucoup de beurre et de fromage, que la maladie ne s'abatte pas sur le bétail et que le pâturage d'été s'achève heureusement.

Cette fête s'appelle en kurde *Sar-é-pez*, c'est-à-dire le « commencement du croit (de bétail) ». J'y assistais pour la première fois de ma vie et en étais émerveillé, mais le père et la mère souriaient et disaient que *sarepez* ce n'est pas encore une bien grande fête, mais bientôt il y aura le *baro-dân*, la meilleure journée de l'année. Et je me mettais à attendre avec une grande impatience le *baro-dân*.

« Dès que les agneaux ont poussé et sont devenus plus forts et que la neige a commencé à fondre davantage dans les montagnes, l'*obâ-bâcht* a fixé le jour du *baro-dân*, celui du départ de *dolga* vers les pâturages alpins. Les préparatifs avaient commencé une semaine auparavant et voici, enfin, qu'arriva la journée solennelle. Tôt dans la matinée, tout le monde a commencé à s'habiller avec les meilleurs vêtements de fête. Les jeunes filles, parées de robes voyantes et riches, ornaient leurs têtes de fraîches fleurs champêtres et mettaient dans leurs narines des *karafil*, des plaques d'or rondes, avec un petit anneau d'or qui servait de boucle. A cette fin, les Kurdes riches perforent la narine à leurs filles encore en enfance. Les brebis, les moutons et les chèvres étaient ornés par les Kurdes avec des touffes de laine colorées. Aux colliers des meilleurs béliers, on fixait des grelots en cuivre avec des ornements multicolores. Ensuite, on laissait les brebis et les agneaux aller dans le troupeau commun et on fixait l'ordre de la marche.

« Vers le moment où les préparatifs étaient finis, le soleil avait déjà eu le temps de se lever assez haut au-dessus de l'horizon.

« Le ciel était pur et sans nuages, l'air était rempli de la chaleur agréable d'une journée de printemps, du parfum des fleurs et des bourgeons éclos.

« Enfin, l'heure solennelle sonna, tout était prêt, l'*obâ-bâcht* donna le signal du départ. A la tête du *baro-dân* s'était mis le berger principal, vêtu de son meilleur costume de berger, flûte à la main. Il jouait le rôle de commandant : il donnait aux jeunes des indications sur la manière dont il faut s'y prendre avec les petits agneaux ou avec les brebis qui n'acceptaient pas leurs nourrissons. Derrière le berger principal, on a placé le plus grand et le plus beau bouc, en kurde *nerî*, à son cou pendait une clochette, qui avait comme qualité, m'a-t-on expliqué, de sonner à la note la plus haute. Au dernier moment, chaque patron prononçait, en s'adressant aux bergers, ces paroles : « En te confiant mon troupeau, je t'engage à accomplir ton devoir honnêtement et consciencieusement et à bien garder le troupeau ».

« Quand toutes les recommandations furent faites, le berger principal se mit à jouer de la flûte et l'on commença la marche. Le troupeau en bon ordre allait derrière le berger accompagné par la jeunesse; les aides-bergers et les enfants couraient aux côtés et surveillaient attentivement pour que l'ordre de la marche ne fût troublé en rien; à coups de bâton ou en sifflant d'une façon particulière les aides-bergers indiquaient à chaque mouton sa place dans le troupeau.

« Bien des années se sont écoulées depuis le jour où, pour la première fois, j'ai vu le cortège du *baro-dân*, mais les impressions en restent toujours vivantes chez moi. Comme si c'était à présent, je vois devant moi les visages rayonnants des enfants, de la jeunesse et des bergers; j'entends leurs chants. En couleurs vives se dessinent les *arkhâlouk*, *oïma* et *bechmet* (1), les costumes de gala des jeunes filles et les couronnes de fleurs à leurs têtes, les ornements sur les brebis et les moutons. Partout la lumière éclatante du soleil. Toute la vallée est couverte de verdure et, au loin, on voit les montagnes encore sous la neige. Les bêlements des brebis et des agneaux, les chants des bergers et de la jeunesse se répercutent au loin dans la vallée et les habitants accourent de leurs demeures pour admirer le gai cortège.

« Pareils cortèges n'ont lieu que deux fois dans l'année, au printemps, quand les troupeaux partent pour les pâturages d'été et, tard en automne, quand ils rentrent à la maison. Il ne faut pas oublier que toute la richesse des Kurdes consiste en troupeaux. Un bon rendement en lait n'assure pas seulement au Kurde, pour l'année entière, sa réserve de beurre et de fromage, il a encore la possibilité de vendre en ville l'excédent de ces produits, ainsi que la laine et une partie de son troupeau pour la viande. Il peut payer ses impôts et procurer à sa famille les produits de la ville. Il n'est donc pas étonnant que le déplacement du bétail aux pâturages d'été et son retour à la maison soient des événements importants dans la vie du village

(1) Noms des costumes indigènes, tous en turc.

kurde et les journées du *baro-dân*, les jours les plus solennels de l'année.

« Le chemin jusqu'à la première étape n'était pas long. La jeunesse, après nous avoir accompagnés bruyamment quelques kilomètres, s'en retourna et regagna les maisons, alors que les bergers et leurs aides, chargés de provisions, continuaient lentement leur chemin. Au cours de la première journée, on se contentait habituellement d'une courte marche, et on l'allongeait chaque jour, pour que les jeunes moutons ne se fatiguent pas trop et s'habituent au déplacement.

« Les troupeaux se suivaient les uns les autres à petits intervalles. A la première halte, on laissait le bétail se reposer et brouter. Pendant ce temps, mon père, comme principal berger, se mettait à partager également les produits que les patrons avaient donnés comme cadeaux : pain, viande, *khalva* (une sucrerie, genre de nougat), fruits secs. Mon père assumait les fonctions de doyen en cours de route et au premier campement jusqu'à l'arrivée des patrons. En route les bergers venaient le soir chez mon père pour recueillir ses conseils. Ils posaient beaucoup de questions : combien de haltes faut-il faire pour le repos des moutons et surtout des jeunes bêtes, combien de fois s'arrêtera-t-on pour les abreuver et fera-t-on des arrêts d'une journée pour que les brebis et les agneaux se reposent ?

« Au premier campement, nous ne sommes pas restés seuls longtemps : quatre jours plus tard arrivèrent nos patrons avec les familles qui vauquèrent aussitôt à l'installation de leurs tentes noires. La grande tente faite de pièces tissées en laine de chèvre s'appelle *kone*. Les *kone* des Kurdes riches étaient grands, divisés en quelques compartiments ornés de tapis et de feutres (*kochma*) ; il y avait une pièce à part pour les visites et un garde-manger séparé pour les produits de laitage : beurre, fromage et lait caillé. Chez les moins aisés, le *kone* était bien plus petit et consistait en un compartiment pour l'habitation et un garde-manger.

« Les tentes étaient dressées isolément ou en petits groupes sur la pente de montagne ou dans les ravins et défilés où se dressaient les rochers et coulaient avec bruit les torrents et ruisseaux de montagne. De loin, on pouvait prendre les groupes de *kone* pour un camp militaire. »

§ 3. Le rôle de l'élevage.

Les troupeaux fournissent ainsi au Kurde tout ce dont il a besoin pour son existence. Les principaux animaux domestiques sont : chevaux, ânes, chèvres, brebis à queue de graisse et chiens. Les chameaux et les bœufs sont rares chez les Kurdes. Le cheval, animal le plus noble, est employé presque exclusivement comme monture ou bête de somme. Le lait des juments sert comme boisson quelquefois, mais bien moins que ce n'est le cas chez les nomades du Turkestan. En Arménie, l'élevage des chevaux n'a qu'une

importance réduite. Le caractère accidenté du pays ne s'y prête guère. En outre, là où l'autorité administrative s'exerce davantage, où le fardeau fiscal se fait le plus sentir, et où les meilleures bêtes sont réquisitionnées pour les besoins militaires, on remarque la diminution de l'élevage des chevaux. La région principale de cet élevage se trouve plutôt aux abords de la frontière turco-iranienne où les conditions s'y prêtent mieux et où les tribus conservent plus facilement leur indépendance relative. Ainsi, les élevages des chevaux kurdes sont renommés chez les tribus du Zagros ainsi que chez les Kurdes Heiderânli de l'Alâ-Dagh, qui se trouve entre le lac de Vân et l'Ararat. Les hauts plateaux herbeux aux contours plus modérés, de parcours plus accessible, conviennent mieux que les gorges et les hautes vallées des autres parties du Kurdistan. Le cheval kurde ressemble au cheval arabe (1). Il est plus petit, mais en revanche plus robuste. Il est adapté au caractère du pays et montre une allure très sûre là où l'homme a de la peine à passer. Les Kurdes sont presque tous des cavaliers émérites et les voyageurs qui visitèrent ces régions d'élevage chevalin ne tarissent pas d'éloges sur leurs prouesses équestres.

Le *Cheref-Nâmeh* (édition du Caire, p. 377) nous raconte, entre autres, qu'un chef moukri, Emiré Bek ben Cheikh Heider, de concert avec les Turcs, attaqua, en plein hiver, les Persans à Marâgha. Il ramena comme butin de guerre des chevaux de race arabe du haras du Châh Tahmâsp, qui était à Karâdjik. C'étaient, ajoute-t-on, des coursiers qui avaient « du vent aux pattes » (*bâd-pâ*) et étaient « nés des esprits » (*diu-zâd*). « A aucune époque, des souverains puissants n'en ont eu de pareils... »

L'âne est répandu beaucoup moins chez les Kurdes, on le trouve davantage chez les Arméniens. Mais ce sont surtout les ovins et les caprins qui jouent un grand rôle dans l'habillement, l'alimentation, etc., du Kurde. Les brebis

(1) Que l'origine et les qualités du cheval dans le milieu kurde reflètent une tradition arabe peut être déduit, entre autres, du fait que la poésie kurde mentionne comme meilleures races de chevaux Sâglau et Koheilan, c'est-à-dire celles de la tradition arabe qui en connaît cinq, soit : Taneissé, Ma'nkie, Koheil, Saklaouie et Djulfé (L. Mercier, *Parure des Cavaliers*, traduit de l'arabe). Dans un poème kurde, intitulé *Qotsch Osman*, il est question d'un coursier remarquable autour des exploits duquel se concentre le récit. Pour souligner les mérites de ce cheval, le poème précise que son père était un étalon de mer (O. Mann, *Die Mundart der Mukrikurden*, Teil II, p. 353). Sur ce thème de folklore qui dépasse le domaine kurde, il y aurait beaucoup à dire (cf. chap. XII). D'après un auteur persan rien que dans la contrée d'Ardelân, on peut au besoin réunir 60.000-70.000 chevaux en état de servir. Un voyageur allemand nous dit : « Les chevaux ne sont pas d'un emploi courant au Kurdistan méridional. D'après Rich les Kurdes dans le pachalyk de Sulefmanieh sont des cavaliers audacieux mais mauvais, qui, à l'encontre des Arabes, s'entendent mal dans l'élevage du cheval et abiment la race bonne de nature par les courses folles sur un terrain pierreux. On monte volontiers un cheval après un Arabe, quelquefois aussi après un Turc, mais certes jamais de bon gré après un Kurde. « La race mixte arabo-kurde de chevaux, dit le même voyageur, perd vite ses bonnes qualités. » Par contre, le colonel Shiel vante l'art d'équitation kurde. J'ai vu parmi les Kurdes moukri au Sud du lac d'Ourmiah seulement des cavaliers habiles et experts, qui ne le cèdent pas aux Arabes dans le dressage des chevaux » (M. Wagner, *Reise nach Persien und Kurdistan*, p. 239). Sur les chevaux koheilan, voir Moltke, *Briefe...*, p. 246).

sont de grande taille et portent une double queue de graisse. Cette race vit là sous le climat à la fois le plus rude et le plus sain : huit mois de froid et de neige, pour quatre d'un été qui brûle bien. C'est un cheptel presque jamais malade, à toison nerveuse et plus douce que celle des bêtes assoiffées de l'Iraq et de la Syrie. Les variétés élevées sur le plateau arménien, c'est d'abord, dès la verticale Eski-Chehir-Afioun franchie, le Karamân blanc (ou Ak-Karamân). Continuant vers l'Est et dès le début de l'ancienne Arménie, sans que cessent les Ak-Karamân, nous rencontrons d'autres moutons blancs, à très longue laine, les Ademis. Mais les moutons foncés se font de plus en plus nombreux. Ce sont les Kizil-Karamân (Karamâns rouges) et diverses espèces noires également : Toj, Herik, Mor, ainsi que le Karkas, croisement blanc-noir d'Ak et de Kizil-Karamân, aussi répandu en bordure de la Syrie. Ces laines de couleur sont très demandées par l'industrie occidentale (économie de teint). En même temps, elles sont intéressantes pour l'éleveur, puisque la pigmentation protège contre la violence solaire et ses effets (érésipèle ovine) (cf. F. Balsan, *Chez les moutons de Turquie*, in *l'Union ovine*, février-mars 1940).

La laine des brebis et le poil des chèvres servent aux femmes kurdes à fabriquer des feutres (1) ou à filer pour être ensuite tissés pour les vêtements ou la confection des tentes. Le lait, sous différentes formes, constitue le principal aliment du Kurde. La viande, contrairement à ce qu'on pourrait croire, est plutôt rare dans le menu kurde. Le troupeau représente le capital du nomade et une bête laitière n'est abattue qu'à bon escient. Quant aux mâles, on s'en sert pour les échanger contre les grains. De sorte qu'on réserve la viande seulement pour les grandes occasions. Quant au bétail à cornes, les nomades l'élèvent moins, car les bovins supporteraient mal les migrations continues, auxquelles les ovins et les caprins sont mieux adaptés. L'élevage bovin ne se rencontre donc la plupart du temps que chez les semi-nomades qui en ont besoin pour les labours (2).

Quant aux chiens, enfin, contre les fauves, ils sont des gardiens hargneux, autant que contre le visiteur inconnu. Il est bon de s'en méfier. Ce sont de gros loups à col puissant, oreilles coupées, longue queue très fournie, souvent tout blancs, souvent tout noirs. Leur type est absolument fixé.

(1) « Nous assistons à une singulière façon de fabriquer les feutres grossiers de leurs tapis de tentes et de leurs manteaux d'hiver. Les résidus de laine, étalés par terre, sont roulés sur un bâton d'un mètre cinquante de long environ, une assez longue corde est attachée à chaque bout, et les autres extrémités de cette corde sont attachées au collier d'un cheval qui, pendant plusieurs jours, court et galope à travers champs en traînant ce rouleau, conduit par un enfant » (Binder, *op. cit.*, p. 155).

(2) L'élevage joue en Perse de l'Ouest un rôle aussi important que la culture pour les trois raisons suivantes : 1° le bétail fournit l'engrais naturel, le fumier; 2° le laitage est un grand appoint dans l'alimentation et la vente; 3° le poil de chèvres sert à confectionner les tissus de tentes et les cordes, alors que la laine de brebis est utilisée pour faire les tapis (cf. A. K. S. Lambton, *Landlord and Peasant in Persia*, 1954, Oxford Univ. Press, p. 350).

Toute la vie kurde est ainsi réglée sur les besoins des troupeaux. La fonte des neiges, la végétation printanière qui apparaît sur le plateau arménien signifient l'approche de la libération pour les hommes et les bêtes qui restent cloîtrés tout l'hiver. Dès le froid en effet, le Kurde a rentré son troupeau dans ses étables insalubres, constituées par des couloirs attenants à ses gorbis. Cuis-de-sacs obscurs sans air, boueux, qui viennent trancher brutalement sur la pure promenade des mois ensoleillés. Tassés, les animaux perdent la moitié du bienfait de la cure dont ils ont profité. On leur donne bien à manger des herbes vertes cultivées en prévision de cette claustration et des feuilles de chêne de ces immenses forêts de chênes-buissons, que la dent dévorante des chèvres empêche de s'élever. Les conditions d'hygiène sont cependant trop mauvaises. L'anémie règne. Les épidémies prennent certainement naissance dans cette promiscuité. Ces étables souterraines s'appellent *aghyl* et offrent le même type en Arménie et au Kurdistan persan où elles sont cependant placées hors des habitations (1).

Il ne faut pas que la délivrance printanière tarde trop, car les réserves de fourrage tirent à leur fin. Si le printemps est tardif, les troupeaux sont décimés. Dès que la neige commence à fondre, les Kurdes, tout au moins en Arménie, quittent leurs demeures souterraines et, bien que les nuits soient encore fraîches, installent leurs tentes sur les versants méridionaux des collines, mieux exposés et plus secs. Cette saison printanière ne dure d'ailleurs que six semaines environ. L'humidité du sol est rapidement résorbée sous les ardents rayons du soleil, la sécheresse fait disparaître la végétation et les Kurdes s'en vont plus haut, vers les pâturages alpins, comme nous venons de le voir. Ils passent l'été à la montagne. Laissons encore une fois la parole à l'écrivain kurde, Ereb Chamo.

« Pendant que nous rôdions avec les troupeaux dans les montagnes, nos patrons étaient occupés à transformer le lait en produits capables de supporter la conservation prolongée et le transport. Cela se faisait, bien entendu, d'une façon toute primitive. La préparation du beurre chez les Kurdes est une besogne dure et exténuante qui échoit aux femmes. Les patronnes versent tout le lait de vaches, brebis et chèvres, qu'on a traité dans la journée, dans

(1) Les soins donnés au bétail aux pâturages d'été sont réglés d'après un horaire précis. Après la traite de soir, on laisse le bétail paître encore une heure (c'est le repas du soir, *chêw khor*). Ensuite, on le fait parquer pour la nuit dans l'enclos appelé *havéz*, où il reste jusqu'à une heure du matin. A ce moment, on le fait sortir au pâturage pour deux heures (pâturage de nuit, *chêwin*) et on le rentre à nouveau dans le *havéz*, jusqu'à l'aube. Après l'aube, on laisse le bétail paître 2 ou 3 heures (*techt khor*) jusqu'au moment de le faire abreuver, chaque troupeau à l'emplacement fixe et déterminé. Après l'abreuvoir a lieu la traite du matin à l'endroit appelé *danéga*. Quand la traite est terminée le bétail est à nouveau parqué dans l'enclos dit *pychté roj*, où il reste jusqu'à l'abreuvoir de soir. Ces détails paraîtront peut-être fastidieux, mais nous n'avons pas craint de les énumérer ici pour montrer au lecteur à quel point la vie kurde est réglée sur l'horaire des soins donnés aux troupeaux.

de grands chaudrons de cuivre (*kâzân*) d'une capacité de deux à dix seaux. On met le *kâzân* sur le feu, et quand le lait a bouilli on le laisse refroidir un peu. Toutes les dix minutes à peu près, la patronne détermine avec le doigt la température du lait. Quand le lait sera refroidi à la température exigée pour la fermentation, la patronne versera dans chaque chaudron une cuillerée à soupe de lait caillé et recouvrira soigneusement le chaudron d'un linge (*iélop*). Pour le matin tout est prêt et les patronnes mettent le lait caillé dans les outres de cuir (*mechk*) qu'on ficelle solidement. Ensuite commence le travail le plus difficile. Il faut secouer les outres tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en ajoutant de temps en temps de l'eau froide tant que le lait ne sera pas baratté. Quand arrive ce moment, et cela ne se produit pas rapidement car on doit dépenser beaucoup de forces à ce travail fatigant et monotone, tout le contenu des outres est déversé dans des sacs coniques spéciaux de toile et on y presse le beurre. Ensuite, le beurre prêt est sorti du sac, on le lave à l'eau fraîche, on y met du sel et on le dépose dans des récipients appropriés.

« Le résidu du beurre, en kurde *daou*, sert à préparer du fromage blanc. On le sale, on l'assaisonne avec des herbes différentes et quand il se consolide tout à fait on le met dans les sacs de toile et on le presse sous un poids. Le petit lait est employé pour les veaux; quant au fromage pressé, on le serre bien dans les outres. Le fromage blanc sert aux Kurdes d'aliment principal. Les riches en préparent une grande quantité, dix à quinze outres, les pauvres, une à deux outres pour la famille.

« Le fromage est préparé d'une façon non moins primitive. Les femmes versent dans les chaudrons le lait qu'on a trait dans la journée, obligatoirement du lait non écrémé. Les Kurdes estiment que c'est un grand péché que de préparer du fromage avec du lait écrémé. Ensuite, on fait bouillir le lait et on le fait fermenter avec du placenta.

« Dans ce but, les Kurdes ramassent les placentas quand les brebis mettent bas, les lavent soigneusement aux cristaux et les font sécher. Le placenta séché est coupé en morceaux ayant la dimension approximative d'un gros sou, et on s'en sert à la préparation du fromage dans les chaudrons. La fermentation se produit vite : le lait se coagule en 15 à 20 minutes. Ensuite, le contenu est versé dans de petits sacs de toile spécialement préparés qu'on ficelle et place sur une dalle de pierre lisse. Une grande pierre lourde remplace le pressoir. Le fromage pressé sorti des sacs, en forme de ronds aplatis, est séché à l'air libre.

« Les transhumances des Kurdes en été, le déplacement de leurs troupeaux d'un endroit à un autre, ne sont pas du tout fortuits. Au printemps, la neige commence à fondre rapidement dans les vallées; plus lentement dans les montagnes, en commençant par les pentes inférieures, et libère peu à peu chaque semaine, une partie de la surface qui, grâce à l'abondance de l'humidité et à la chaleur du soleil, se couvre rapidement de végétation. En suivant

la neige qui recule, les nomades avec leurs troupeaux montent toujours plus haut sur la montagne. En automne, à peu près vers la seconde moitié d'octobre, le mouvement commence dans le sens inverse. Il pleut dans les vallées, la neige commence à tomber dans la haute montagne, et les Kurdes avec leurs troupeaux commencent à descendre des montagnes en reculant devant la neige qui avance. Ils arrivent ainsi à l'endroit de leurs anciens campements où l'herbe a eu le temps de repousser en été. Enfin, tard dans l'automne, les troupeaux descendent dans les vallées où il n'y a pas encore de neige, et s'il en tombe quelquefois, elle fond rapidement dans la journée. Cependant, finalement, il neige aussi dans les vallées et, alors, les troupeaux avec leurs propriétaires retournent aux quartiers d'hiver.

« Les Kurdes fêtent ce retour automnal des troupeaux comme un heureux événement, car les jours des pâturages d'été qui, tout en étant plus libres, n'en présentent pas moins certains dangers, sont finis; les troupeaux sont rentrés sains et saufs, les bergers escomptent le proche règlement pour le travail d'été et les patrons leurs gros bénéficiaires. Cependant, on ne peut, d'aucune façon, comparer cette fête avec le *baro-dân* du printemps. Elle est moins animée et moins spontanée. Le changement de saison influe beaucoup sur l'état d'âme des Kurdes. Cela est surtout visible quand arrive l'automne avec les journées grises, les pluies et les brouillards. On dirait que les bêtes sentent aussi le changement qui s'annonce. Quand je menais en bas vers les vallées mes moutons, qui ont si bien mangé en été et se sont renforcés, il me semblait toujours que les bêtes, leurs têtes baissées tristement, paraissent regretter que la liberté d'été ne soit plus et que commence pour eux le stationnement prolongé et ennuyeux dans les bercails étroits.

« Mais, bien entendu, la vie avec ses besoins et ses soucis prend le dessus. Chaque patronne, sur le chemin de retour à la maison, commence déjà à supputer avec ses amies si l'été a été réussi. Elles calculent combien chacune a préparé de beurre, de fromage blanc et de fromage. Les hommes calculent combien ils peuvent vendre, sans détriment pour leur ménage, de beurre, de fromage, de laine et combien de froment et d'orge ils achèteront avec l'argent ainsi procuré. Les Kurdes-nomades, en pratiquant principalement l'élevage, ne font pas eux-mêmes de semailles et sont obligés d'acheter du pain. La question du prix des céréales a, par conséquent pour eux, une grande importance. On débat aussi la question d'organisation du pâturage d'hiver, car les Kurdes ne ramassent pas de foin et, en hiver, font sortir chaque jour leur bétail pour le pâturage (1). Les jeunes patronnes se vantent, l'une devant l'autre, en racontant quels objets elles ont pu obtenir au troc chez le marchand ambulant : mouchoirs, aiguilles, fils, boutons, allumettes, ornements pour la coiffure. Les jeunes gens et les jeunes filles se confient leurs secrets : qui a choisi une telle ou un tel comme fiancée ou

(1) A la différence de ce qui se fait sur le haut plateau arménien, comme on l'a vu.

fiancé? A-t-on convenu définitivement du mariage? Les amoureux parlent de l'été qu'ils ont passé si heureusement, se rappellent les endroits où ils restaient assis ensemble, les sources dont ils ont bu ensemble l'eau fraîche et limpide, les nuits de lune, sous le couvert desquelles ils passaient les plus heureuses minutes de leur vie dans les montagnes parmi les fleurs; ils se rappellent aussi des endroits où, librement, loin des regards vigilants des parents, ils ont joué et ri, dansé, chanté les chansons préférées et où, enfin, au moment décisif, ils ont juré au nom de Khoëdé (Dieu) de se rester fidèles réciproquement toute la vie.

« Les jeunes filles montrent aux amies les cadeaux du fiancé ou de l'amoureux : des anneaux d'argent ou de cuivre, un miroir doré ou des verroteries multicolores. Les jeunes gens, à leur tour, montrent les cadeaux qu'ils ont reçus, mouchoirs de poche, porte-monnaie brodés avec de petites perles, chemises ornées de soie multicolore, chaussettes de laine tricotées, gants. Et tout autour l'herbe fanée, les fleurs flétries, les arbres au feuillage jauni, le ciel se renfroge et les brusques coups de vent font accélérer les pas.

« Ainsi avancent lentement les Kurdes avec leurs familles, leurs biens et leurs troupeaux sur des routes détrempées par les pluies d'automne, tant qu'enfin ils rejoignent leurs demeures d'hiver. Ici, les patronnes s'installent à la va vite de nouveau pour l'hiver, rangent les produits apportés de la montagne, comptent le bétail et mettent en ordre le ménage.

« Arrive la fête de *berân-berdân* (« le lâcher des moutons ») dont se réjouissent le plus les bergers et leurs aides. C'est ce jour là, en effet, que finit le temps de leur service et qu'ils reçoivent la rémunération pour leur travail d'été. Au jour de *berân-berdân* on sépare les brebis dans un enclos à part et on laisse pénétrer chez elles les béliers reproducteurs qui, pendant tout l'été, paissaient dans un troupeau isolé. On procède ainsi, pour qu'au printemps de l'année prochaine toutes les brebis apportent en même temps les agneaux. Au moment où on lâche les moutons chez les brebis, les Kurdes tirent des coups de fusil comme s'ils fêtaient le mariage de leurs brebis. Ce jour là on prépare des mets divers : *mrtokha* (nougat), *gata*, (beignets sucrés fins), *kaourma* (viande rôtie) et on invite du monde pour le dîner, ensuite on réunit les pauvres à qui on distribue des plats.

« Les jeunes filles enlèvent de leurs coiffures les mouchoirs de soie et les jettent au cou des moutons favoris, alors que les jeunes gens s'approchent et prennent ces mouchoirs pour signaler qu'ils aiment ces jeunes filles et veulent les épouser. Les pères et les mères surveillent quel jeune homme a pris le mouchoir de leur fille; ils savent que les jeunes gens s'étaient entendus en été et que leur fille est d'accord pour se marier avec celui qui prendra son mouchoir. S'il n'y a pas d'obstacle de la part des parents, les fiançailles ont lieu et, quelque temps après, on célèbre les noces. Bien entendu, les parents donnent habituellement la préférence à des fiancés riches et dans le vieux temps peu de patrons riches consentaient à donner leur fille à un berger.

« Après la fête du *berân-berdân*, les patrons réglèrent les comptes de leurs bergers. Un berger adulte recevait, pour le travail d'été, de 8 à 12 jeunes moutons, et un aide, de 3 à 5. D'après l'usage local, le berger recevait une brebis sur 25; suivant le calcul, si le patron avait un troupeau de 200 à 250 brebis, il donnait au berger 10 à 12 têtes, ce qui représentait une rémunération plus que modeste du travail difficile et dangereux du berger. Mais, en outre, le patron kurde s'évertuait à nous tromper encore d'une façon détournée. Il s'entendait avec d'autres voisins moins aisés et prenait, contre une rémunération, leurs petits troupeaux au pâturage d'été; ainsi insensiblement il accumulait encore quelque 200 à 300 brebis qui paissaient avec son troupeau. Quant au berger qui répondait de l'intégrité de ce troupeau additionnel, il ne touchait aucun salaire en plus. »

§ 4. L'agriculture, la cueillette, la chasse.

Jusqu'ici, il s'est agi de faire connaître au lecteur le mode de vie des Kurdes qui tirent leurs moyens d'existence en majorité de l'élevage. Dans certains cas, en Arménie, on peut noter cependant qu'ils ensemencent au printemps quelques champs d'orge situés sur les versants au-dessus de la plaine brûlée par le soleil d'été. Le rendement en est très médiocre, la terre étant labourée à l'aide d'un araire primitif en bois. L'orge est à la fois une céréale panifiable et sert de fourrage pour les chevaux, car l'avoine n'est pas cultivée en Arménie. L'agriculture est plus développée sur les versants méridionaux du Taurus vers la plaine mésopotamienne où, en même temps, le bétail trouve des pâturages d'hiver. Il serait, cependant, inexact de ne voir dans le Kurde que le pasteur et semi-nomade ou nomade. Il y a plus d'une région kurde, par exemple dans le Kurdistan persan, où les Kurdes sédentaires sont de très bons cultivateurs. Mais même dans les coins perdus du Kurdistan central (Harkî-Orâmâr) il nous est arrivé de rencontrer une culture très soignée, où chaque arpent de sol est ingénieusement utilisé avec les champs disposés en terrasses et un système d'irrigation très bien conçu et entretenu. Par endroits, on peut même croire que les travaux d'adduction d'eau remontent à une très haute époque, comme l'a noté, par exemple, Lerch :

« Les Kurdes, comme les anciens Chaldéens (1), sont très habiles et ne craignent pas le travail dans l'installation de conduites d'eau pour l'irriga-

(1) On trouve, d'ailleurs, quelquefois des traces d'anciens ouvrages d'art au Kurdistan : « ... la rive droite du Belath-Sou est bordée par une paroi verticale d'une grande hauteur, sur une distance d'une cinquantaine de mètres, se trouvent les ruines d'un ancien viaduc dont il reste cinq ou six arches. On se demande comment de pareils travaux ont pu être aussi sottement abandonnés? A quelle initiative les doit-on? A quelle époque remontent-ils? A ces questions, on me fait cent réponses différentes. L'absence d'inscription rend presque impossible la reconstitution de l'histoire du pays » (Binder, *op. cit.*, p. 187).

tion du sol. Cependant l'agriculture, comme chez presque tous les habitants de montagnes, est chez eux aussi une occupation secondaire, mais ils s'en occupent tout de même davantage que les Arabes. Ils pratiquent la culture du sol autant qu'ils en ont besoin pour leur propre subsistance et pour la paille servant de fourrage aux animaux domestiques. Ils sèment surtout le maïs, le blé, l'orge et le riz. Ils cultivent aussi le tabac. Mais la principale richesse des Kurdes consiste en troupeaux . . . » (Lerch, *op. cit.*, I, p. 23-24).

Un proverbe kurde dit : *ne ëreb û rez, ne fileh û pez* « Ni les Arabes et la vigne, ni les Chrétiens et le mouton ». On y souligne des antinomies évidentes, alors que le Kurde est éleveur par excellence (cf. P. Rondot, *Tribus montagnardes . . .*, in *Bull. d'Ét. or.*, Damas, 1936, t. VI, p. 3).

Dans l'ensemble, tous les observateurs s'accordent à constater que l'obstacle principal à l'extension de l'agriculture chez les Kurdes réside dans le système fiscal qui décourage toute initiative. On connaît, d'autre part, des exemples de sédentarisation forcée par suite des épizooties décimant les troupeaux. Il convient également de mentionner dans l'économie kurde le rôle joué par la chasse et le ramassage de certains produits du sol. A ce dernier égard, dans l'Arménie très peu boisée (1), le bois de chauffage constitue une sérieuse préoccupation. Dans beaucoup d'endroits, on ne rencontre qu'une variété épineuse d'astragale qu'on déracine avec un couteau spécial. Les Kurdes transportent souvent ce combustible à dos d'âne, à de grandes distances, pour le vendre au marché d'une ville. On en fait aussi du charbon de bois. D'ailleurs, le combustible principal est confectionné avec de la bouse de vache pétrie avec de la paille ou des feuilles sèches. Quant à l'astragale, on en retire aussi, par incisions de la racine, de la gomme adragante. Les chênes nains dans le Taurus méridional, ainsi qu'au Kurdistan persan (2), fournissent la noix de galle recherchée comme matière tannante ainsi qu'une espèce de manne (3), blanche comme le sucre, employée dans la confiserie

(1) Par contre, la partie occidentale du Kurdistan persan est couverte de forêts. Là, le Kurde confectionne tous les ustensiles de ménage, y compris même les récipients, en bois. Ces objets, plus légers et plus résistants, conviennent aussi mieux au transport en période de transhumance. (Massif détaché de Serdecht et, ensuite, depuis le col de Kel-i-Khân au Nord-Ouest de Senneh, les districts de Jawroud, Gawroud, Soursour, Rewansir, Djiwanroul, Lehsoun, Aoramân, Meriwân et Bâneh, sur une étendue de 300 kilomètres environ.)

(2) On distingue jusqu'à quatorze variétés de chênes au Kurdistan persan, à savoir : *mâzou*, *belout*, *denoukeh*, *sitcheleh*, *kharnouk*, *kelkâf*, *berâ mâzou*, *keleh chinkeh*, *hemzeh*, *begut*, *tesqel*, *kewel*, *pânkeh*, *garkel*, *pouzeh*, *khoukeh*. Les variétés *mâzou* et *kelkâf* donnent les meilleures noix de galle.

(3) « La variété de chênes est incalculable ; les feuilles et les glands sont de mille formes. Sur les chênes, nous voyons de la manne qui tombe encore maintenant comme du temps des Hébreux ; elle se montre sur les feuilles et les glands comme une rosée de résine. On n'a cependant jamais pu savoir si c'était là une exsudation des plantes ou une rosée, car c'est exactement la même que l'on trouve sur les rochers dans le désert et dans les bois sur les chênes, à l'exception des autres arbustes » (Binder, *op. cit.*, p. 195).

orientale. Les Kurdes ramassent aussi des herbes, dont certaines comestibles (*spyнк, trcho, mendyk, pekask*, oseille et épinard sauvages, etc.), d'autres insecticides. Ces dernières sont indispensables dans les conditions peu hygiéniques des habitations hivernales. Les Kurdes connaissent aussi les vertus tinctoriales de certaines baies et plantes ramassées dans cette intention et employées dans l'industrie familiale du tapis. Toujours dans le même sens, de ramassage, mentionnons, enfin, la neige (succédané de la glace artificielle) que les Kurdes apportent à Amadia et à Mossoul pour la vendre aux citadins en été.

Quant à la chasse, elle ne semble pas offrir des ressources importantes, tout au moins en Arménie, où le gros gibier est rare. Des ibex, des cerfs, des loups, des sangliers, des renards, des ours, se rencontrent dans le Taurus, mais d'une façon générale le fait que les Kurdes, dans leurs continuelles migrations, se servent d'armes à feu pour défendre leurs troupeaux contre les carnassiers en diminue sensiblement le nombre. Les effets d'une extermination méthodique sont, comme on le sait, plus destructifs que ceux des hécatombes de gibier sporadiques (1).

§ 5. L'artisanat et le commerce.

En passant aux occupations domestiques artisanales, on mentionnera les travaux des femmes qui confectionnent des tissus et des tapis et déploient souvent beaucoup de goût en ce qui concerne leurs costumes ou l'arrangement de tentes. Ici encore il faut faire entrer en ligne de compte le degré d'indépendance vis-à-vis de l'administration et de ses exigences fiscales surtout. Là où celles-ci s'exercent plus efficacement la population kurde s'appauvrit rapidement et montre peu d'empressement pour des travaux d'ornementation, de tissage, où s'exerce son sens d'esthétique primitif, certes, mais inné et ne manquant pas de fraîcheur, d'art de combiner les couleurs, etc. Les tapis de prière (*sedjâdeh*) kurdes de la région de Senneh sont renommés en Iran. On peut s'en apercevoir sur certains objets d'usage courant tels que les manches sculptés en os des poignards kurdes, les boucles en argent des ceintures, la broderie. Il ne faut pas oublier que le Kurdistan n'est pas seulement un pays de nomades ou de cultivateurs, mais que des villes et des bourgades y sont nombreuses où certaines traditions d'artisanat et des procédés de travail se sont formés. Il suffit, par exemple, de mentionner Vân, Bitlis, Erbil, Senneh, Saoudj-Boulâg, etc., qui sont autant de centres urbains purement kurdes (2) offrant une ambiance favorable au développement de

(1) Le Kurdistan persan fournit annuellement environ dix mille peaux de renard et de marte exportées en Russie. La zibeline n'y est pas rare non plus. Millingen (vers 1870) mentionne encore de nombreux léopards en Arménie.

(2) Vân exceptée.

l'artisanat sous toutes ses formes (travail du cuir, des métaux, du bois) (1).

A. Sakissian, dans son article *Abdal Khan, seigneur kurde de Bitlis au XI^{II} siècle, et ses trésors*, in *Journal Asiatique*, t. CCXXIX, avril-juin 1937, nous donne de curieux détails sur les objets d'art, les armes, les bijoux et les manuscrits de ce personnage. Cette énumération permet d'affirmer que parmi les chefs kurdes il y avait des collectionneurs raffinés qui avaient des goûts artistiques et qui devaient encourager l'artisanat. A Senneh, notamment, il y a des artisans habiles qui confectionnent des étuis à cigarettes, des boîtes, des coffres, des cannes, des jeux d'échecs, ainsi que des potiers qui trouvent la matière première dans les terres d'alluvions. A Vân, les orfèvres sont renommés : coupes et *narghileh* en argent, etc. « Au Sud du lac de Vân, l'art de la poterie est porté à un haut degré de perfection et de finesse. Le village de Zorg à demi-ruiné est surtout renommé pour ses travaux de poterie » (Lerch, *op. cit.*, I, p. 24).

Si dans les limites indiquées, le Kurde peut être considéré comme artisan, il n'a jamais été commerçant vivant de cette profession. Cependant même avec son train de vie simple, il n'en a pas moins besoin d'acquérir au dehors des objets que son économie naturelle ne peut pas lui procurer. Au premier plan se placent ici les armes, qu'il achète chez les armuriers arméniens ou persans. Même avant l'expansion d'armes à feu, il avait besoin d'acheter des bambous (2) pour ses lances, les armes blanches, etc. Après les armes qui sont indispensables au Kurde dans son existence exposée constamment au danger et pour l'acquisition desquelles il est prêt à n'importe quelle privation, viennent les objets d'ornement et de luxe auxquels le Kurde tient également beaucoup car il aime les beaux vêtements et les porte bien, avec une noble aisance. Avant que la lance ne cédât la place au fusil à répétition, elle était toujours ornée d'une plume d'autruche. Le petit bouclier dont on se servait alors était aussi souvent un objet d'art en couleurs vives ou incrusté suivant la matière dans laquelle il était confectionné. Les soieries pour les turbans ou les larges ceintures sont toujours recherchées par le Kurde. Comme le cheval, les armes et le costume, dans tous leurs détails, sont fréquemment décrits et chantés dans la poésie populaire kurde. Le Kurde nomade fait surtout le commerce de troc. Outre son bétail, il apporte au marché de la laine, des peaux, du beurre et du fromage, des feutres et des tapis, des noix de galle, du bois de chauffage. L'argent intervient rarement. Les pièces de monnaie servent, en effet, plutôt comme ornement aux

(1) P. Rondot, qui a d'ailleurs observé surtout les Kurdes de Syrie, dit : « L'artisanat est dévolu soit aux femmes, qui filent et tissent la laine, soit aux Arméniens et aux Juifs qui pénètrent dans la tribu ou vivent à proximité et qui excellent dans la teinturerie, la corroirie, le traitement des métaux ».

(2) Ces bambous provenaient de l'Inde importés par les commerçants persans. Ceux qui avaient sept nœuds étaient considérés les meilleurs. Leur longueur était de 4 yards et demi (Millingen, *Wild life among the Koords*, p. 249).

femmes dans la coiffure ou le costume. Ces opérations de troc ont habituellement lieu en automne, au retour des pâturages. Ce n'est certes pas le Kurde qui est la partie gagnante.

L'aspect économique de la vie kurde est rarement envisagé par les observateurs étrangers. Nous ne possédons, à cet égard, que de rares témoignages qui remontent, en outre, à une époque lointaine. Comme l'économie du Kurdistan évolua peu, on peut néanmoins s'en servir car ils indiquent certaines tendances générales qui n'ont pas dû changer considérablement (1).

On peut ainsi citer des indications nombreuses qui prouvent que, même dans des coins retirés du Kurdistan, existaient certaines formes de capitalisme. Le Kurdistan, en effet, servait de centre qui approvisionnait en bétail Bagdad, Constantinople, la Syrie. En même temps, on exportait de la laine et des lainages, du miel, de la noix de galle, de la gomme adragante, certaines matières tinctoriales. On y importait des armes, des tissus de coton et de soie, du sucre et d'autres articles de grande consommation. Il est permis de supposer que l'exportation dépassait l'importation et que des sommes considérables restaient au profit de la population kurde, aussi bien sédentaire qui représente (sauf pour les armes) la principale clientèle pour les articles importés, que nomade.

Constantinople recevait bon an mal an environ un million et demi de têtes d'ovins expédiés sur pied du Kurdistan. Leur nombre était peut-être encore plus grand, mais il en périssait beaucoup au cours du long et difficile trajet. Chaque troupeau comprenant de 1.500 à 2.000 têtes, que les bergers amenaient en évitant les routes de caravanes. Il fallait 17 à 18 mois pour couvrir la distance de Van à Constantinople. Parmi les produits végétaux, la noix de galle était exportée pour environ 35.000 £. Le fruit de térébinthe (espèce de pistachier résineux) servait à extraire une matière grasse, employée dans la fabrication du savon. La racine de garance était parmi les matières tinctoriales exportées également. On exportait aussi beaucoup de laine, dont le mohair des environs de Djézireh est toujours apprécié. Cette laine des chèvres d'Angora sert à la confection des châles et des manteaux. Les châles se signalent par leur fini, la richesse de coloris et la variété de dessins qui témoignent du goût des femmes kurdes. Diârbekir a la renommée de soieries vendues en pièces comme celles d'Alep, mais bien meilleur marché, ce qui leur assure une vaste clientèle jusqu'au littoral de la Mer Noire.

(1) On les trouve réunis dans un article de O. Viltchevsky (*Ethnographie soviétique*, n° 4-5, 1936) sur l'économie de la communauté agricole chez les Kurdes. Dr H. Christoff (*Kurden und Armenier*, 1935) donne aussi quelques renseignements économiques, dont nous nous sommes servis dans ce chapitre. Enfin un auteur persan (Chemîm-ê-Hamadâni, *Kordestân*) en parle également. Ce dernier formule, entre autres, des réclamations assez violentes contre le rôle des Juifs au Kurdistan persan, où ils seraient les seuls détenteurs de moyens financiers suffisants qui leur permettent d'accaparer à leur profit le commerce d'exportation. Ils se livrent en outre, aux opérations de contrebande (*op. cit.*, p. 79-80).

On estimait ainsi, vers le milieu du XIX^e siècle, que le Kurdistan turc vendait annuellement des produits pour un montant global de plus de 700.000 £. Un autre voyageur de la même époque nous renseigne sur l'économie du kazâ de Djoulâmerg, du vilayet de Vân. C'est de nouveau la noix de galle qui prime à l'exportation, vers Mossoul et la Perse. On en vend annuellement jusqu'à 30.000 *kantars* (1 *kantar* = 250 kilogrammes environ). Le prix du *batman* (= 2 kg 9) est de 50 piastres. On vend ensuite du miel environ 15 mille *batmans* par an, au prix de 25 à 30 piastres. La cire vaut 40-50 piastres le *batman*. Le tabac varie entre 10-12-15 piastres le *batman*. La soie dévidée à 30 mille piastres le *batmân*. Parmi les essences tinctoriales l'arbre nommé *aladjagri* porte les fruits qui donnent une belle couleur jaune pour teindre le maroquin. On en exporte beaucoup sur Alep et en Perse. La laine en suint est vendue 20 à 25 piastres le *batman* et lavée, 30 piastres. On expédie aussi de grands troupeaux d'ovins jusqu'à 10.000 têtes sur Mossoul, Alep, Damas, Césarée. Le prix d'un mouton est de 10 à 50 piastres. La laine sert aussi à fabriquer des tissus pour les vêtements ou des *palass* (tapis ordinaire) pour la vente. Le beurre de vache ou de brebis est vendu à 35-40 piastres. le *batman* à Mossoul et à Guîâver. La vente de tous ces produits se passe sur place aux marchands venus du dehors, car les habitants eux-mêmes, craignant les douaniers ne quittent pas leurs villages. Ce sont aussi des Juifs, des Arméniens et des Turcs de Tauris, Ourmiah et Kachan qui apportent des marchandises en échange. Les habitants exploient le fer et le plomb en cachette du gouvernement turc. Ils s'en servent en partie pour fabriquer les articles dont ils ont besoin et, en outre, ils en vendent. Dans le district de Zernekh-Maidân existe une mine dont on extrait une terre qui sert à teindre en jaune (ocre) et que les Musulmans emploient aussi comme un épilatoire. On en exporte 30.000 *kantar* par an à Constantinople, à Bagdad et aux Indes. Cette mine se trouve dans une montagne argileuse et appartient au gouvernement qui la fait valoir.

L'ensemble de ces renseignements permet à O. Viltchevsky de conclure que le commerce au XIX^e siècle avait au Kurdistan un caractère suffisamment animé, surtout étant donné qu'il s'agit dans tous ces exemples du commerce local avant la pénétration impérialiste. Il est, en effet, permis de croire que l'économie du Kurdistan n'était plus à un stade purement naturel et que les échanges sur la base monétaire y étaient connus depuis un certain temps déjà. Pour se prononcer sur la structure économique du Kurdistan et en tirer des enseignements sociologiques il faudrait, d'ailleurs (et Viltchevsky lui-même le dit au début de son étude) disposer d'une documentation plus poussée qui nous fait encore défaut pour l'ensemble du pays kurde. En ce qui concerne le Kurdistan turc actuel, il profita, en partie, de l'activité économique du régime républicain kémaliste. Le rail arrive déjà à Diârbekir et à Erzeroum et on en projette d'autres extensions, vers la frontière persane, en contournant le lac de Vân et, vers le Nord de la Mésopotamie, en partant

de Diârbekîr. L'influence du chemin de fer se fera certainement sentir dans ces parages en facilitant les déplacements et les échanges. Parmi les richesses du sous-sol, le cuivre est déjà extrait à Ergani, dans la région de Diârbekîr. D'autres gisements intéressants, de fer, de charbon, de pétrole, sont reconnus et prospectés au Kurdistan. L'élevage kurde semble faire l'objet de la sollicitude du gouvernement actuel qui organise le service vétérinaire et prend des mesures pour l'amélioration de la qualité de la laine, comme nous le rapporte M. Balsan dans son article cité plus haut. Toutes ces innovations dépendront d'ailleurs, quant à leurs effets bienfaisants pour les Kurdes, de la politique générale poursuivie à leur égard, comme on aura encore l'occasion de l'examiner à sa place. Une des vérités premières de la géographie économique enseigne, en effet, que les ressources naturelles seules, dont on ne saurait nier l'existence au Kurdistan, ne suffisent pas pour le progrès et la prospérité d'un pays, qui ont besoin pour se développer d'un certain « climat général qui dépend avant tout du régime politique et de ses méthodes ».

Badger (*The Nestorians*, I, p. 46-47) est convaincu que les Kurdes de Turquie, s'ils étaient sous une administration juste, seraient des sujets obéissants et utiles. Ceux qui pratiquent l'agriculture souffrent beaucoup de la part des autorités du Pâdichâh. A la question de Badger, pourquoi se soulèvent-ils si souvent, on lui répondait : « Qu'avons-nous à faire? si nous nous installons dans la plaine, et que nous construisions des villages, plantions la vigne, semions du blé, nous mettions à cultiver le sol en friche, on nous frapperait d'impôt si lourd, que nous n'aurions rien à tirer de notre peine. Que restait-il à faire? Sans le vouloir, nous abandonnons nos demeures et cherchons asile chez nos frères dans la montagne, qui ne subissent là aucune oppression. Tel est notre sort. Mais Dieu est miséricordieux » (cf. Lerch, *op. cit.*, I, p. 61).

Certes, depuis l'époque où Badger écrivait ces lignes (vers 1840), il y eut des changements. On vient de les noter. Mais la méfiance kurde à l'égard des autorités reste encore, et on n'a pas fait beaucoup pour la dissiper.

§ 6. Un programme des réformes économiques.

On peut en dire autant quant au Kurdistan persan. Là aussi, sous le règne de Reza Châh Pchlevî, le pays a subi des transformations profondes : affermissement du pouvoir central, organisation, plus moderne, des finances publiques, activité bancaire agricole, construction ferroviaire, extension du réseau routier, essais de sédentarisation (1). Toutefois, c'est un travail de longue haleine qui vient seulement d'être abordé et qui, pour le moment, exerce son influence dans les provinces plus évoluées et qui se trouvent

(1) La façon dont cette sédentarisation était effectuée est, d'ailleurs, vivement critiquée dans l'ouvrage de Miss Lambton, cité plus haut.

maintenant sur le parcours du rail. Le Kurdistan persan, c'est-à-dire, comme on l'a indiqué au chapitre précédent, le pays situé entre Kermânchâh et le lac d'Ourmiah, n'est pas encore arraché à son isolement et on ne peut encore y enregistrer des progrès visibles.

A cet égard, il n'est pas sans intérêt de reproduire ici le programme des améliorations souhaitables au Kurdistan persan tel que nous le propose Chemfm-é-Hamadâni, auteur persan déjà cité. Voici comment il l'a formulé en un certain nombre de points.

1. Les tribus nomades kurdes de la frontière doivent être transplantées dans la plaine et incitées à l'agriculture. A la tête de chaque tribu, il faut mettre un délégué du Ministère de l'Agriculture, choisi avec soin, qui veillera à leur installation et à leurs travaux de culture.

2. Le nombre d'instituteurs ambulants qui est tout à fait insuffisant par rapport au nombre des tribus qu'ils ont dans leur ressort, doit être augmenté. Suivant la quantité d'enfants des deux sexes d'âge scolaire, des écoles doivent être organisées à des endroits fixes. La langue d'enseignement y sera le persan, mais on évitera de surcharger les programmes. Ainsi, l'histoire de l'Irân fera l'objet d'un cours abrégé.

3. Des écoles professionnelles seront ouvertes à Kermânchâh et à Senneh ou en tout autre endroit choisi par le Gouvernement pour y enseigner les métiers de menuisiers, charpentier, forgeron, etc.

4. La Banque agricole aura une succursale au Kurdistan pour procurer des crédits et des avances en argent ou en nature et libérer ainsi les ruraux de l'oppression exercée sur eux par les propriétaires, en élevant ainsi leur niveau d'existence.

5. L'installation de quelques fabriques de tapis et teintureries sous la direction de spécialistes. Elle permettra de relever cette industrie en lui faisant adopter des modèles, des dessins recherchés par les marchés étrangers.

6. L'application des mesures efficaces, tendant à supprimer la contrebande qui s'exerce du côté de Meriwân et d'Aoramân au préjudice du commerce légal.

7. Faute de connaissances techniques nécessaires les produits alimentaires exportés du Kurdistan, malgré leur excellente qualité, ne répondent pas, par leur présentation, aux exigences des marchés étrangers. Pour y remédier, il faut créer des écoles d'agriculture ou, tout au moins, envoyer au Kurdistan des spécialistes diplômés qui enseigneraient aux habitants les procédés modernes de séchage de fruits, etc.

8. Les nomades abattent les arbres dans les forêts sans aucune méthode et mettent ainsi en péril les richesses forestières du Kurdistan persan. Le

Gouvernement doit organiser un service approprié assuré par des spécialistes qui veilleraient à une exploitation rationnelle.

9. Pour régler les rapports entre les propriétaires et les paysans, une loi devrait être élaborée et promulguée fixant exactement les droits et les devoirs des parties en cause. Le paysan qui souffre actuellement beaucoup des exactions du propriétaire devrait aussi pouvoir accéder à la propriété du sol (à présent il n'en est, en majorité des cas, que fermier [B. N.]).

10. Le Kurdistan a besoin de routes carrossables qui le relieraient aux provinces voisines de Kermânchâh, Azerbaïdjan, Irâq-é-Adjem et à la Mésopotamie.

11. Des mesures d'hygiène publique sont à prendre pour combattre la mortalité parmi les nomades qui constituent un des éléments productifs de la nation iranienne.

§ 7. Observations sur l'économie kurde et les perspectives de son amélioration.

Le mode de vie des Kurdes, leurs occupations et usages, tels qu'on a pu les brosser dans notre vue d'ensemble, sont commandés par la nature du pays. Ce sont les conditions climatiques et la structure du sol qui font du Kurde ce qu'il est depuis des siècles, éleveur de bétail et nomade ou semi-nomade, plutôt que cultivateur sédentaire. C'est ce milieu pastoral qui reste le plus caractéristique pour le Kurde. Il ne devient cultivateur que s'il y est vraiment forcé par les circonstances. Ainsi, on en a vu des cas au lendemain de la Grande Guerre, quand certaines tribus kurdes, séparées de leurs estivages par la ligne du front russo-turc, virent disparaître presque complètement leurs troupeaux et furent obligés de changer leur mode de vie. Les épizooties peuvent produire quelquefois des effets analogues. Quant aux initiatives gouvernementales, dans le sens de la sédentarisation, elles se heurteront toujours à la mentalité montagnarde kurde, méprisant l'homme de la plaine, et ne peuvent avoir quelques chances de succès qu'à condition d'être conduites avec beaucoup de tact et de patience et d'avoir à leur disposition tous les moyens financiers et techniques requis. Jusqu'à présent, le Kurde s'est toujours méfié à juste titre de toutes mesures émanant des autorités en y voyant quelque arrière-pensée susceptible de lui porter préjudice. Il y a donc là toute une longue œuvre d'éducation à entreprendre si l'on veut aboutir par des moyens pacifiques à quelques résultats. On doit, avant tout, arriver à gagner la confiance du chef (*aghâ*) dont l'autorité reste encore très efficace dans beaucoup de tribus. Il en résulte que la meilleure voie à suivre est celle d'approcher les Kurdes par les Kurdes et d'agir dans le cadre tribal qui leur est familier. Toute mesure de violence, toute tentative de recourir à la force risque de provoquer des complications graves, le tempérament kurde

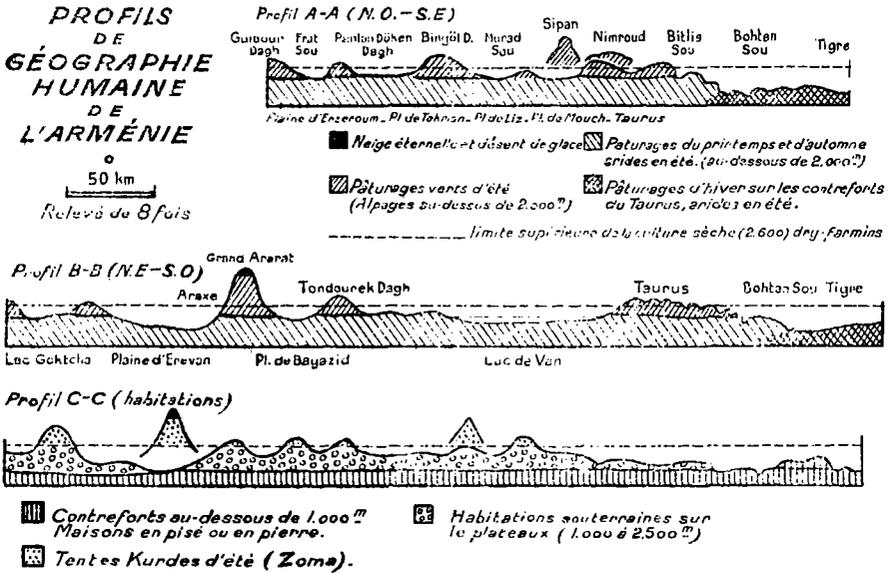
étant difficile à dompter. Certes, ce ne sont que des indications très générales, à grands traits, qu'on formule ici. En réalité, les cas qui peuvent se présenter varient d'un endroit à l'autre, et demanderont chacun un examen attentif de toutes les données du problème. A ce propos, je me rappelle avec plaisir la manière d'agir très sage des missionnaires américains à Ourmiah pendant l'autre guerre. Grâce à l'assistance médicale gratuite, ils surent se créer des relations amicales durables avec certains chefs de tribus, ce qui leur permit d'agir efficacement en faveur des chrétiens quand la Guerre Sainte (le Djihâd) fut déchaînée et de sauver des centaines de vies humaines. Plus tard, ils pratiquèrent aussi une intelligente politique de secours aux réfugiés kurdes en les habituant au travail régulier et utile, construction des routes, etc. Il est permis ainsi de concevoir une œuvre féconde qui, peu à peu, est susceptible d'inculquer au Kurde certaines notions qui l'élèveraient au-dessus de son niveau actuel. L'école (en sa langue maternelle), l'hôpital, l'assistance vétérinaire, — telles se présentent les étapes successives à parcourir qui correspondent, d'ailleurs, excepté la sédentarisation forcée qu'il semble préconiser — au programme de Chemîm-é-Hamadâni, dont les autres points contiennent également des suggestions dignes d'être retenues. Nous ne sommes pas à même de nous prononcer ici sur les résultats de la politique soviétique à l'égard des Kurdes de Transcaucasie. Nous croyons savoir qu'ils n'échappèrent pas à la collectivisation agricole, mais nous ignorons quelles en furent les méthodes et les conséquences, notamment en matière de l'élevage. Chez les nomades de l'Asie Centrale, les effets de la sédentarisation soviétique furent déplorables, le cheptel ayant diminué dans des proportions catastrophiques (1). En fut-il autrement en Transcaucasie?

Quant aux Kurdes de l'Iraq, on manque de renseignements au sujet de leur situation économique. Le Gouvernement de Bagdad, comme celui de Téhéran et d'Ankara, adopta aussi une politique de redressement national et de modernisation. Les Kurdes en bénéficièrent-ils? Sans en avoir la certitude, nous voudrions le croire. Le bétail ovin sur pied que l'Iraq exporte en quantités considérables doit être, en partie tout au moins, de provenance kurde. L'exploitation des terrains pétrolifères dans la région de Kerkouk doit probablement avoir recours à la main-d'œuvre kurde. A ce propos, déjà avant la Grande Guerre, Soane constatait dans son livre (cité au chap. 1^{er}) que les Kurdes sédentaires de la partie méridionale du Zagros (Kelhour, Badjlân, Djâff) firent preuve de leur capacité naturelle pour le travail mécanique, étant embauchés par la Compagnie pétrolière (Anglo-Persian Oil Co) qui aborda ses forages aux environs de Qasr-i-Chirîn. On les employa là pour les travaux d'aménagement des « derricks » (superstructure de puits de pétrole)

(1) Cf. à ce sujet les remarques pertinentes de Little Page dans son intéressant livre (*A la recherche des mines d'or en Sibérie*, 1928-1937, p. 51, 57, 102 et 168). Nous revenons à cette question au chapitre X de cet ouvrage, en examinant certaines publications soviétiques relatives aux Kurdes.

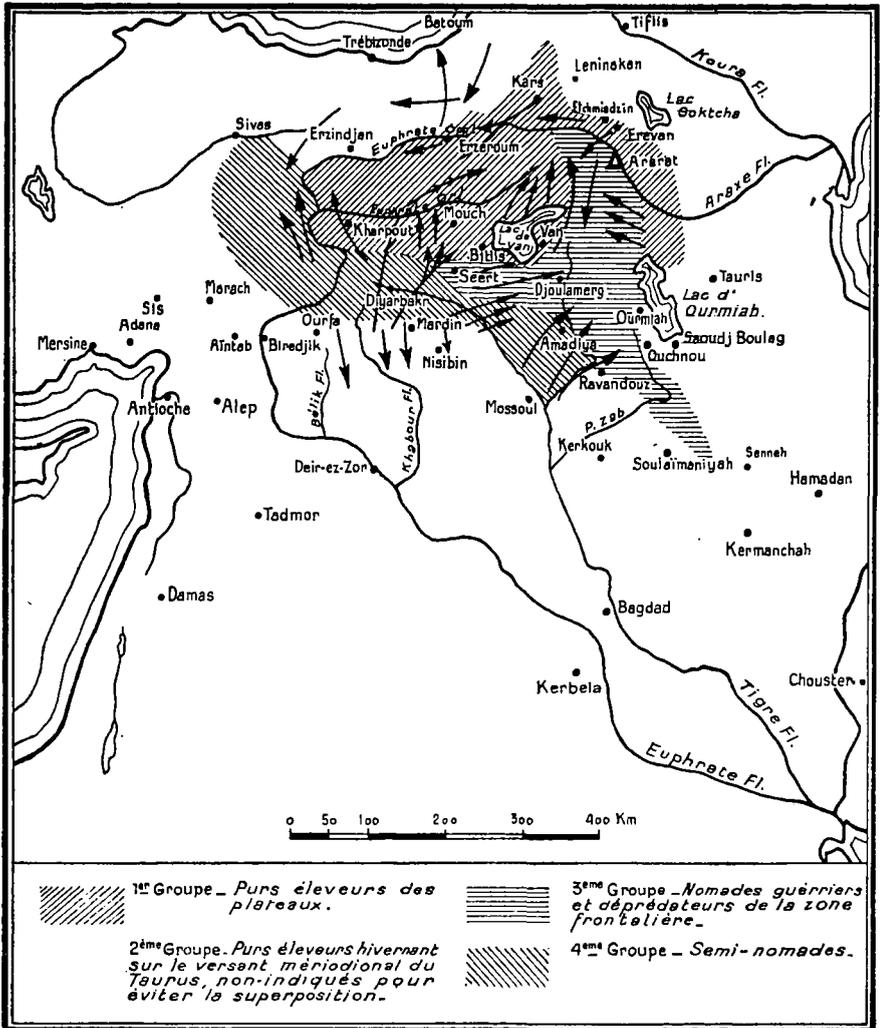
et dans l'atelier mécanique. Ils s'y montrèrent si bien doués que, quand la Compagnie transféra son activité dans le Sud-Ouest de l'Irân, plusieurs Kurdes de Qasr-i-Chiriz furent invités à y venir. Jusqu'à présent, dit Soane, ils se signalent comme l'élément ouvrier le plus satisfaisant et le mieux développé, certains parmi eux ayant fait de grands progrès dans les travaux techniques et mécaniques. Ce sont des ouvriers infatigables, bien ordonnés et calmes qui manifestent un fort penchant pour tout ce qui est le travail mécanique. On est en droit de supposer que les Kurdes de Kerkouk également trouvèrent à s'employer dans l'industrie pétrolière.

Certes, il y a une grande distance à parcourir entre l'état de berger-nomade et celui d'ouvrier-mécanicien (1). Le Kurde nous en fournit cependant l'exemple. Aussi, concluons-nous ce chapitre sur l'*homo œconomicus* kurde en exprimant l'espoir que, un jour, le concours des circonstances favorables lui permettra d'atteindre le degré de bien-être correspondant à ses dons naturels.



CARTE 4. - D'après H. Christoff, *Profile der kulturgeographischen Raume Armeniens.*

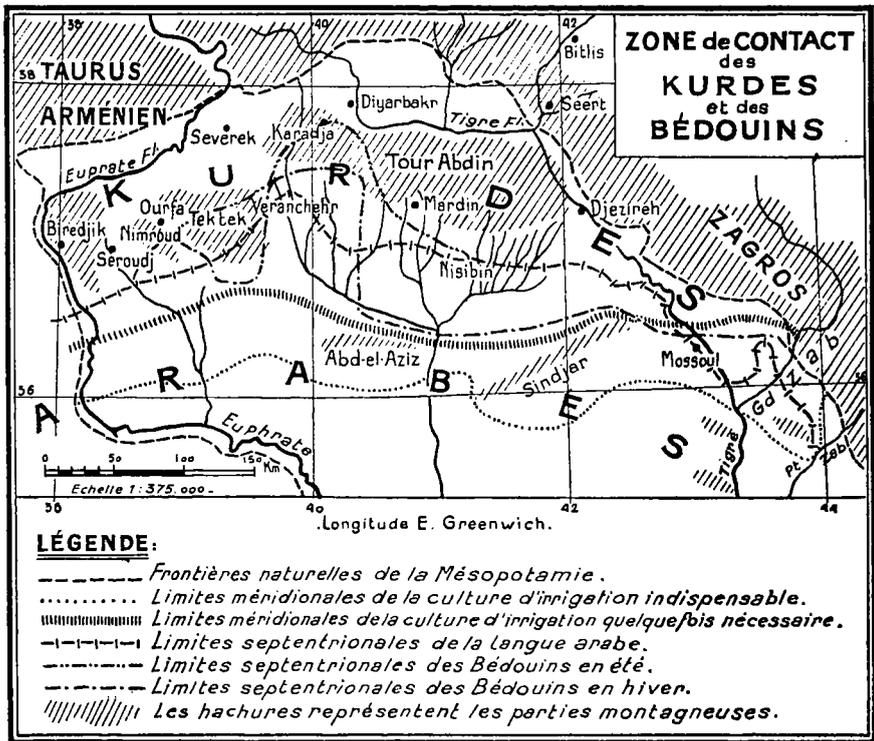
(1) L'Arabie Séoudite nous en offre, cependant, un exemple frappant ?



CARTE 6. — Répartition des tribus kurdes d'après leur mode de vie.

(D'après la carte de H. Christoff : « Politische und soziale Verhältnisse der Kurden ».)

Les flèches indiquent *grosso modo* certaines directions du nomadisme (d'après Clerget, *La Turquie*, carte V, p. 91). — Dans ses grands traits, elle semble rendre bien la répartition des Kurdes par groupes considérés en Turquie et au Nord de l'Iraq. Pour la Perse, l'indication des purs éleveurs entre l'Araxe et le lac d'Ourmiah n'est pas exacte. Dans cette partie la population n'est pas kurde. Le peuplement kurde suit la ligne de la frontière turco-persane le long de la chaîne de montagnes, donc plus à l'Ouest. Pour la zone s'étendant de Saoudj-boulag au-delà de Semeh, il s'agit des Kurdes sédentaires en majorité. — Voir aussi la carte des « quartiers d'hiver, voies de migration et quartiers d'été des nomades kurdes », annexée au rapport de la Commission de la S. D. N. pour l'étude de la frontière entre la Turquie et l'Iraq, 1925.



CARTE 7. — D'après la carte intitulée «Ackerbau- und Völkergrenzen Nord-Mesopotamiens», in *Auf den Spuren der Bagdadbahn*, par E. Banse, p. 54.

CHAPITRE IV

L'INDIVIDUALITÉ KURDE, SON CARACTÈRE

« On appelle *génie d'une nation*, le caractère, les mœurs, les talents principaux, les vices mêmes qui distinguent un peuple d'un autre. »

VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*.

§ 1. Difficulté de brosser le portrait moral d'un peuple.

Quand on étudie un peuple comme nous le faisons maintenant à propos des Kurdes on ne saurait dans notre examen passer sous silence le côté psychologique. Il est entendu que chaque peuple possède ce qu'on appelle son « âme nationale », un ensemble de traits qui le distinguent des autres peuples ou l'en rapprochent. Cependant, sans nier l'existence de certaines « constantes » dans le caractère d'un peuple qui s'expliquent par tout son passé et les conditions de son existence, on n'en est pas moins obligé de remarquer que les généralisations dans ce domaine sont très fréquentes et mal fondées, aboutissant à des clichés et à des étiquettes qui, une fois lancés, sont difficiles à retirer de la circulation ou à rectifier (1). Ces définitions, soi-disant psychologiques, sont aussi souvent dictées par les préférences et les goûts du moment. Tel peuple qu'aujourd'hui, pour une raison quelconque (politique, pour la plupart), on porte aux nues, sera vilipendé demain si les circonstances changent. Tantôt on exaltera l'individualisme opposé à l'esprit grégaire, tantôt on déplorera les méfaits de l'improvisation individualiste comparés aux résultats obtenus grâce à la discipline nationale, etc. L'économie et la prudence sont considérées comme des vertus, mais à un autre moment

(1) Envisagée sur le plan scientifique, la question n'offre cependant pas de doute. Certes, il y a un fond commun à tous les individus d'un peuple qui tient à son histoire, à son ambiance naturelle et à une foule de facteurs sociaux et même biologiques. Placé dans un autre milieu un individu peut acquérir d'autres caractéristiques et se refaire une autre personnalité. Ce changement ne sera cependant que superficiel et l'individualité première réapparaîtra dès le retour au milieu natal (cf. le remarquable article du Dr P. Russo, *Essai sur le rôle social de la race zoologique et biologique*, in *Revue anthropologique*, janvier-mars 1939). Qu'il s'agisse des particularités physiques ou psychiques de l'organisme, celles-ci se développent ou s'atrophient sous l'influence du milieu dans lequel vit l'individu et se transmettent par voie d'hérédité. Le darwinisme met l'accent sur la sélection naturelle résultant de la lutte pour l'existence, le néolamarckisme attribue le rôle décisif à l'ambiance qui détermine l'apparition ou la disparition d'un trait. Il semble que, dans la phase actuelle du transformisme, on cherche à concilier les deux thèses. Cf. entre autres, E. Rignano, *Sur la transmissibilité des caractères acquis*. On sait que sur ce dernier point, la science soviétique en la personne du Professeur Lyssienko n'est pas d'accord avec la science occidentale.

on s'aperçoit qu'elles peuvent engendrer l'avarice et faire perdre le goût du risque produisant ainsi des effets négatifs. On essayera quelquefois de nous faire comprendre un peuple dans toutes ses réactions par sa « mentalité paysanne » le rendant moins apte à des compromis que son voisin qui a la « mentalité commerciale » et est habitué à des accommodements et à des arrangements dont la « souplesse » nous surprend quelquefois désagréablement. Les uns, dit-on encore, s'attachent à la clarté, à la forme, à la logique et y voient leur supériorité. Les autres répliquent que la vie est irrationnelle et changeante et ne se laisse pas enfermer dans ces postulats stricts. Il faut savoir s'y adapter, suivre son dynamisme, avoir le sentiment constant du devenir... Bref, on pourrait discuter longuement à ce sujet, mais nous y coupons court, car notre intention était seulement de rappeler à quel point ce domaine de psychologie des peuples est vaste et plein d'embûches. L'âme nationale qui nous occupera ici est d'ailleurs bien moins compliquée que celle des grands peuples auxquels font allusion nos brèves remarques faites à l'instant. Mais, même dans le cas kurde, la règle générale ne semble pas se démentir, celle notamment des jugements trop hâtifs, prononcés souvent au hasard, quelquefois même par ouï-dire...

Afin d'arriver à une moyenne plus ou moins satisfaisante et de fournir à cet effet des éléments d'appréciation qui se complètent et se corrigent réciproquement, on donnera d'abord quelques opinions des observateurs étrangers aux Kurdes et ensuite celles qui se reflètent dans les récits populaires kurdes, exprimant leur propre jugement sur eux-mêmes.

§ 2. Types psychologiques kurdes d'après H. Christoff.

A. NOMADE ÉLEVEUR DE BÉTAIL DU TAURUS (CONTACT AVEC LE BÉDOUIN).

L'étude la plus approfondie à notre connaissance du caractère kurde est due au Dr Hellmut Christoff dans son ouvrage déjà cité comparant les Kurdes et les Arméniens. L'auteur, en se basant sur des considérations politico-sociales, établit quatre groupes kurdes : 1. Les éleveurs de bétail du haut plateau turco-arménien et du cours supérieur de la Koura, c'est-à-dire le Haut Araxe, le Mourad, le Fourat (Frat) et le bassin du lac de Vân; 2. Les mêmes éleveurs du versant méridional du Taurus; 3. Les nomades kurdes guerriers des régions frontalières; 4. Les semi-nomades. Il considère que, les éleveurs du Taurus méridional qui, en hiver, fréquentent les steppes de la Syrie et de la Mésopotamie, offrent le type original et le mieux conservé, celui dont les autres ne sont que des dérivés. Chez eux le caractère s'est formé presque exclusivement sous l'influence de la lutte avec les forces de la nature et avec l'ennemi. Les variations du climat agissent ici sur l'homme. Le froid et la chaleur se succèdent souvent dans un court délai. Dans les profondes vallées du Taurus la chaleur est parfois insupportable, alors que le vent froid souffle dans la montagne et que la neige se maintient encore aux endroits

abrités. En hiver, les bourrasques de neige sévissent même au pied des montagnes dans la steppe et obligent les hommes à se réfugier dans les maisons ou les tentes qui les abritent mal, alors que le bétail est chassé des pâturages.

A ces difficultés climatiques s'ajoute la configuration des montagnes opposant à chaque pas des obstacles. C'est au prix d'efforts incroyables que les Kurdes arrivent à se déplacer et à faire passer leur bétail à travers les falaises abruptes et les torrents tumultueux qui, juste au printemps, sont grossis par la fonte des neiges. Seules une endurance obstinée et une force de volonté très tendue arrivent à bout de ces obstacles naturels. On attribue généralement au nomade la riche fantaisie de rêveur, pour qui le monde est habité d'esprits et de démons. Mais ceci ne l'empêche pas du tout d'agir toujours de la façon qui lui est la plus profitable. En vertu de la loi de l'harmonie des contrastes, il possède ainsi un grand sens des réalités. Mais ce n'est pas seulement la nature hostile qui forge le tempérament du nomade. Il a des ennemis et pour les vaincre il doit avoir du courage personnel. Les tribus kurdes du Taurus sont presque constamment en bataille. En été les tribus voisines se battent pour les pâturages et doivent en outre bien garder leurs troupeaux contre le brigandage. Mais c'est surtout en hiver, quand ils descendent vers la steppe syro-mésopotamienne que les Kurdes sont obligés de se battre presque tous les jours avec les Bédouins. Comme tous les nomades, les Bédouins ne tiennent pas le vol de bétail pour déshonorant. Ils savent aussi que les Kurdes ne pourront pas les poursuivre loin dans la steppe qu'ils connaissent mal. Cependant, lors des rencontres armées, les Kurdes sont supérieurs aux Bédouins en courage et en art de combattre, de sorte que les Bédouins préfèrent prendre la fuite au lieu de livrer la bataille. Comme l'a dit Moltke : « Tous les deux ont du goût pour le brigandage, mais l'Arabe a en lui plus du voleur et le Kurde plus du guerrier ». Le contact kurdo-arabe est un phénomène ethnologique trop intéressant pour qu'on n'hésite pas à s'y arrêter ici un peu plus longuement en ouvrant une parenthèse. Citons, tout d'abord, à ce sujet cet observateur français si attentif qu'est le capitaine [actuellement colonel, B. N.] P. Rondot :

« Le massif montagneux de l'Arménie et du Kurdistan tombe assez brusquement au Sud, au-delà de Mardine, Nicibin et Djeziret ibn Omar, vers les steppes de la Djezireh, domaine du nomade arabe. C'est la frontière de deux mondes, tandis que les Arabes, grands nomades dont l'existence est liée à celle du chameau, ne sauraient pénétrer dans la montagne rocailleuse, les Kurdes considèrent avec envie la bordure de la steppe, relativement bien arrosée et plus facile à cultiver que la montagne, où ils pourraient pousser leurs moutons et installer quelques cultures. Dès que la sécurité le permet, c'est-à-dire dès que le Gouvernement — ou le sédentaire armé — est assez fort pour imposer au Bédouin le respect des cultures, le Kurde descend dans la plaine. Mais la sécurité ne règne pas longtemps, les récoltes ne sont pas toujours bonnes, le climat débilite le montagnard; la plaine « mange » les

Kurdes et il y a flux et reflux » (P. Rondot, *Tribus...*, op. cit., p. 9-10). Je souscris en passant à la remarque de Rondot concernant l'influence débilite sur la santé kurde. Pendant la Grande Guerre, quand la ligne de front russo-turc sépara les Kurdes de leurs pâturages, j'ai eu l'occasion de constater *de visu*, à l'exemple de la tribu des Bekzadés de Benar (Merguéver), obligée de rester dans les plaines de la Mésopotamie du Nord, son extrême état d'affaiblissement quand elle réapparut finalement dans nos lignes russes. Le même sujet des relations kurdo-bédouines a été abordé aussi par O. Banse (*Auf den Spuren der Bagdadbahn*, Weimar, 1913, p. 62 et suiv., « Grenzzone der Araber und Kurden »; cf. aussi chez Socin, *Kurd. Texte*, II. Abteilung, p. 217, « Ahmedi Schäng », et p. 228, « Bos Beg », où il s'agit de *Kurdisch-arabisch Beduinen Leben*). Banse dit notamment :

« Nous nous trouvons ainsi dans la zone frontière des Arabes et des Kurdes. C'est une des régions les plus intéressantes de l'Orient asiatique car deux migrations des peuples s'y heurtent. Les Bédouins arabes remontent du Sud, des étendues steppiques illimitées, alors que les Kurdes descendent du Nord, d'où viennent également les Arméniens et l'administration turque. Pour la compréhension de ce phénomène aussi important on consultera la carte reproduite ci-contre. Trois lignes indiquent la frontière septentrionale de l'emploi de la langue arabe, des transhumances des Bédouins arabes en été ainsi qu'en hiver. On reconnaît facilement que ces zones s'incurvent essentiellement des massifs montagneux vers le Sud, alors que les plaines pénétrant au loin facilitent beaucoup la poussée de la façon de vivre arabe, comme cela se manifeste surtout entre Tektek, Karadja et Tour Abdin. Là seulement où les montagnes descendent en pente douce, l'Arabe y pénètre. On s'aperçoit plus loin que les transhumances des Bédouins en été dépassent pour la plupart vers le Nord l'extrême limite de la langue arabe ou coïncident avec elle, mais que, par contre, en hiver elles se replient sur une grande distance à l'intérieur de celle-ci, c'est-à-dire, qu'elles restent au Sud. Ainsi, par exemple, elles s'écartent manifestement de la région riche en eau des sources du Khabour.

« Conformément au devenir historique de l'Orient asiatique, on est obligé d'admettre d'une façon très générale que les peuples du Nord sont caractérisés par une plus forte tendance à pousser vers le Sud qu'il n'est le cas des peuples du Sud vers le Nord. Dans le cas considéré cette tendance est favorisée pour les peuplades du Nord, qui sont autrement plutôt portées à la vie sédentaire, par le fait qu'au Kurdistan elles sont habituées au terrain morcelé, où les cours d'eau et les pluies assez abondantes permettent comme dans la plus grande partie de la Mésopotamie septentrionale la culture des céréales ordinaires presque sans irrigation artificielle. On peut, cependant, affirmer que les peuplades du Nord auront atteint la limite de leurs migrations quand elles seront parvenues à la zone qui délimite en général la frontière de la culture possible seulement à l'aide de l'irrigation indispensable.

Au-delà de cette zone n'est possible que l'économie pastorale laquelle de tout temps sera réservée aux Bédouins arabes. D'autre part, ceux-ci ne pénétreront presque jamais au-delà des ramifications méridionales des plissements montagneux de l'Arménie. C'est que là les infimes étendues steppiques et l'horizon bas de plaines sans lesquels l'Arabe ne croit pas pouvoir vivre lui manqueraient. Le tableau donné par la carte représente les lignes-limites actuelles telles qu'elles se dessinent à peu près dans le centre de cette arène contestée. Cependant, au cours des dernières décades (Banse écrivait en 1913), la sédentarisation des Kurdes, des Arméniens et même des Arabes a eu lieu sous la protection de l'administration turque. De petits *kischla* (hivernages), peuplés de quelques habitants, tiennent de mieux en mieux tête aux *rezzou* des Bédouins; la circulation s'intensifie lentement, tant et si bien qu'il faut admettre un recul constant des nomades arabes. Si l'on ajoute foi aux témoignages des deux voyageurs (peu sûrs d'ailleurs), la limite méridionale du peuplement kurde se serait déplacée depuis l'époque de Cernik (1872) jusqu'à celle de von Nolde (1893), de 'Touz Khourmati à Kara Tepeh soit de 60 à 70 kilomètres» (Banse, *op. cit.*, p. 62-64). En reprenant le fil de notre récit, nous constatons que les traits guerriers sont donc avant tout distinctifs du Kurde. La vie libre et sans entraves des nomades, toujours à la recherche des bons pâturages ou d'une occasion de chasse et de brigandage crée chez le Kurde un état d'esprit qui ne connaît pas la contrainte et ignore les obligations. « Le monde appartient au brave », telle est la règle de conduite que la vie lui apprend. Toutes ces particularités de caractère d'ailleurs ne lui serviraient finalement à rien sinon à une lutte d'extermination, si elles n'étaient pas en même temps soumise à la dure école de la tribu, dans laquelle il apprend à se dominer, à se sacrifier et à accomplir son devoir vis-à-vis de la collectivité (1). C'est sous cette double influence, celle de la lutte constante avec la nature et l'homme et celle des exigences de la discipline tribale que s'est formé le noble caractère kurde marqué par cette triade aristocratique : fierté, distinction de comportement et sens d'honneur chevaleresque. Comme un bel exemple de ces qualités, de la maîtrise de soi, on peut citer des cas où les chefs indépendants acceptent la décision d'un arbitre dans leurs conflits, du moment que son sentiment de justice impartiale est reconnu. C'est notamment Nolde, *Reise nach Innerarabien, Kurdistan und Armenien*, qui relate un fait de ce genre quand lui-même, voyageant au Kurdistan comme un prince à la tête d'une grande caravane, fut prié de servir d'arbitre.

Mais tout comme la nature se montre implacable envers lui, le Kurde traite son ennemi d'une façon cruelle et sans aucun égard. La haine et la vengeance l'animent. La loi de la vendetta domine les relations intertribales. H. L. Rabino (*Report on Kurdistan*, p. 23) raconte au paragraphe sur la ville de Banek que,

(1) Le sociologue saisit ici sur le vif le passage de l'état primitif de *bellum omnium contra omnes* au stade plus évolué de tribu.

le 18 Zilhajeh 1388 (1891), Yunis Khân, gouverneur de cette ville, avait invité son oncle Haji Mustapha avec sa famille qu'il assassina ainsi qu'un de ses fils. Son second fils, Abdullah Beg, un jeune homme de quinze ans, bien que blessé, se précipita sur Yunis Khân, l'abattit d'un coup de poignard et tua six de ses domestiques avant d'être abattu lui-même. « L'ennemi du père ne sera jamais l'ami du fils », « Il est mieux d'avoir du sang aux mains que d'avoir une dette » disent les proverbes kurdes. La soif du sang est plus forte chez le Kurde que chez d'autres nomades, comme le prouvent les massacres perpétrés sur les Chrétiens dont parlent les voyageurs. Ce trait sanguinaire tient aussi à la facilité avec laquelle l'auteur d'un crime peut disparaître sans laisser trace dans ce pays montagneux où la poursuite est rendue difficile. On reproche aussi aux Kurdes leur absence de mesure en bien des choses, la gloutonnerie entre autres. Que le Kurde se rende cependant compte des préjudices que peut entraîner ce manque d'abstinence, un de ses proverbes l'indique bien : « Toute chose se casse étant trop fine, mais l'homme s'il est trop gros ». Que le Kurde, malgré son incontestable cupidité, sache freiner ses instincts, on en a des exemples dans sa conduite raisonnable vis-à-vis des paysans arméniens dans les régions où les Kurdes sont les seuls propriétaires du sol et maîtres du cultivateur. Mais toujours en vertu de cette même loi de l'harmonie des contrastes, le Kurde peut se signaler souvent par des façons d'agir qui surprennent comme une dissonance par rapport à sa tenue habituelle. Le même Kurde qui, dans son milieu tribal, est un exemple de discipline virile, peut se montrer vis-à-vis d'un étranger d'une avidité illimitée. Même les chefs de tribu oublient souvent leur dignité et mendient chez le voyageur deux morceaux de sucre ou autre chose qui leur semble mériter la convoitise (1). D'ailleurs, déjà ce sentiment de haine et la cruauté qui ne tient compte de rien à l'égard de l'ennemi représentent un contraste comparés avec la maîtrise de soi et la dignité qui caractérise par ailleurs le nomade. Aussi valeureux que se montre le Kurde comme guerrier, aussi incapable s'avère-t-il sur le plan économique. Son sens de la réalité l'abandonne complètement dans le commerce. Sa nature ouverte et honnête, son avidité enfantine et son manque d'agilité d'esprit en font une victime facile des marchands arméniens.

Quoi qu'il en soit, les principales vertus qui assurent la permanence de l'État et de la culture sont développées à un haut degré chez les nomades kurdes. Elles leur assurent l'indépendance politique et leur permettent

(1) « Un soir, j'établis mon bivouac au village d'un certain Abdourrahman Aghâ, chef des Kurdes Chernakli. Il admira mon fusil et la jumelle prismatique, tout en me demandant en vain des cartouches, après quoi il me pria de lui donner de la dynamite pour faire sauter la fortification de son ennemi. Il me demanda encore d'autres objets divers tout à fait sans vergogne, mais comme mes bagages étaient légers je refusais aussi sans moindre vergogne. Finalement il arriva à me mendier seulement deux pilules contre les maux d'estomac » (Dickson, art. cité.)

de dominer les paysans et les commerçants qui leur sont économiquement et spirituellement supérieurs. On a donc le droit d'affirmer que la formation du caractère des tribus kurdes du Taurus approche du niveau *optimum*. La raison en est que la lutte quotidienne, tout en étant dure, ne les déprime pas outre mesure, alors que la vie en tribu impose la discipline et freine les instincts. Leur caractère tient d'ailleurs aussi à leur race nordique, dont la formation s'explique également par les conditions du climat et du sol et la rend supérieure aux races méridionales.

B. NOMADE ÉLEVEUR D'ARMÉNIE (CONTACT AVEC L'ARMÉNIEN).

Si l'on passe maintenant à la seconde catégorie, celle des éleveurs du haut plateau d'Arménie, le trait caractéristique de leur existence consiste en ce qu'ils passent le sévère hiver ensemble avec les paysans arméniens dans leurs demeures souterraines. Alors que les tribus kurdes du Taurus, pendant cette saison de l'année, se battent pour les pâturages avec les Bédouins de Syrie et de Mésopotamie, les habitants du plateau sont, grâce au climat, enfermés pendant six mois environ. Aucun effort de courage, aucune preuve de volonté ne peuvent rien changer à cet état de choses. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant que, pendant cette période, ils soient disposés à un train de vie plus calme et plus paisible que celui qu'ils mènent en été lorsqu'ils sont libres et ne connaissent pas de contrainte. En même temps, pendant cette réclusion forcée, ils arrivent à mieux connaître l'Arménien avec qui ils se disputent constamment pour le fourrage que celui-ci, *avec son esprit plus souple*, cherche à sauver par tous les moyens. Cette cohabitation ne reste pas sans exercer son influence sur le caractère du Kurde. C'est justement chez les nomades du plateau arménien qu'on constate souvent la présence de la ruse. Cependant, on ne doit pas voir dans cette ruse de la perfidie traîtresse et la flétrir à ce titre, comme le font certains missionnaires dans leurs ouvrages. Malgré cette vie en commun en hiver, le Kurde est conscient de tout ce qui le fait différer de l'Arménien. Si certaines influences politiques viennent s'y ajouter, on ne doit pas s'étonner, étant donné le tempérament des nomades, que ces contradictions finissent par engendrer la haine et les pogroms.

On a le témoignage du Comte de Cholet (*Arménie, Kurdistan et Mésopotamie*, 1892, p. 172) sur la conduite arbitraire des beys kurdes qui dépouillent les Arméniens de leurs terres et les font même quelquefois travailler sur leurs anciens champs comme fermiers ou manouvriers. Des cas de brigandage sont également rapportés (*ibid.*, p. 204). Quant aux massacres des Arméniens on a, entre autres, l'ouvrage de L. de Contenson (*Chrétiens et Musulmans*, 1901) qui, à juste titre, qualifie de grand assassin le sultan Abd ul-Hamid, le principal responsable (p. 65). Sur l'essence du problème arménien l'ouvrage classique est certes celui du Professeur A. Mandelstam *La Société des Nations et les Puissances devant le problème arménien*, 1925.

C. TRIBUS FRONTALIÈRES ET SEMI-NOMADES.

Si chez les nomades du haut plateau le caractère est influencé par la vie en commun avec le paysan arménien, chez les tribus guerrières et pillardes des régions frontalières, troisième catégorie de Christoff, le caractère est conditionné par leur mode de vie exclusivement guerrier sans qu'ils aient aucune autre occupation régulière quelconque pour assurer leurs moyens d'existence, comme doivent le faire les Kurdes nomades ou sédentaires. Ils vivent de leur butin et en exploitant les autres. L'état d'alerte presque constant dans lequel vivent ces tribus porte à l'extrême les traits de leur caractère tels qu'on les a définis en parlant de la première catégorie. Le caractère impérieux évolue vers le désir immodéré de dominer sans d'ailleurs que cette tendance prenne une tournure malade. Toujours est-il que, dans cette catégorie, la plus heureuse combinaison des traits du caractère kurde signalée plus haut dépasse la mesure. Comme on le verra plus loin, c'est parmi ce groupe que se recrutent pour la plupart les éléments citadins kurdes.

En dernier lieu viennent enfin les semi-nomades qui s'écartent le plus du caractère kurde le plus représentatif, tel qu'on l'a vu chez les nomades du Taurus. Dans cette quatrième catégorie on constate non pas le dépassement, le grossissement démesuré de certains traits de caractère qui sont trop mis à contribution, mais plutôt l'avilissement, le dépérissement de ces qualités faute d'occasion de s'en servir. Ainsi la lutte avec l'ennemi a chez eux perdu beaucoup de son importance. L'esprit de domination et même le courage personnel sont considérablement diminués. On y rencontre souvent à leur place de l'indifférence et de la passivité. Le relâchement de la discipline sévère du clan se traduit par l'absence de freins aux instincts. Au lieu de la maîtrise de soi une cupidité sans bornes se manifeste. La soumission à l'autorité politique fait s'étioler l'amour de la liberté. En résumé, bien que les Kurdes semi-nomades soient encore loin d'être assimilés au type purement paysan (*fellâh*), leur caractère évolue certainement dans ce sens (1).

(1) Le remarquable ouvrage de Miss Lambton déjà cité (*Landlord and Peasant in Persia*, 1953) corrobore cette remarque. Voici, en effet, ce qu'on y lit (p. 283) : « Pour la plupart, les tribus sont seulement semi-nomades; dans certains cas elles sont sédentaires, mais n'en gardent pas moins à certains égards leur organisation tribale. Les transhumances tribales varient considérablement quant à la distance et la part qu'y prend le groupe en son entier. Le plus souvent, quelques membres de la tribu restent en arrière au *qishlâq*, ou quartiers d'hiver, quand a lieu la transhumance vers le *yaylâq*, ou quartiers d'été, afin de veiller sur les récoltes effectuées au *qishlâq*. Quelquefois, il y a aussi quelques éléments permanents ou semi-permanents peu nombreux au *yaylâq*. Les chefs de tribus possèdent souvent des terres arables au *qishlâq* et, dans certains cas, aussi au *yaylâq*. En ce qui concerne le pays parcouru, il peut appartenir ou non à des chefs de tribus. Quand l'itinéraire de la transhumance est long, il traverse habituellement les terres non-tribales.

Conformément à la coutume, les tribus empruntent un certain chemin de transhumance bien défini. Chaque sous-groupe (*tireh*) en vertu de la tradition a le droit de traverser certains

Le schéma du docteur Christoff, dont certains points peuvent prêter à controverse (nous aurons l'occasion de le signaler encore en passant), n'en est pas moins une tentative fort intéressante de se servir des principes de la géographie humaine en matière kurde. Son classement des Kurdes en quatre groupes, suivant leur mode d'existence qui détermine leur caractère, permettra désormais de voir plus juste dans les opinions apparemment contradictoires professées à l'égard des Kurdes par différents voyageurs. On saura notamment qu'il n'existe pas un seul type kurde, mais quatre variantes de caractère de ce peuple, dont les nuances sont à certains égards suffisamment accentuées pour provoquer des jugements dissemblables. Le schéma de Christoff, est-il encore nécessaire de remarquer, ne tient pas compte de la situation démographique actuelle de l'Arménie d'où le paysan arménien est absent depuis la dernière guerre. Il s'ensuit que le Kurde du haut plateau obligé maintenant de cultiver lui-même la terre et d'emmagasiner le fourrage se rapproche du type semi-nomade et que le nombre des catégories est ainsi ramené à trois au lieu de quatre.

Comme il a été remarqué dans le chapitre précédent, à côté des Kurdes nomades et semi-nomades, il faut également tenir compte de certains éléments citadins de ce peuple. Christoff a donc raison de leur consacrer aussi un paragraphe spécial que nous allons consulter maintenant.

D. ÉLÉMENTS CITADINS KURDES.

Les Gouvernements turc et persan, indique-t-il tout d'abord, confiaient souvent les postes de gouverneur à des chefs de tribus kurdes frontalières. Celles-ci devenaient de ce fait une sorte de milice à la garde des confins de l'État, des « marches » militaires, ce qui les détachait de leurs occupations traditionnelles. Les chefs-gouverneurs s'entouraient, en effet, d'une sorte de prétoriens consacrés exclusivement au métier des armes, d'où il n'y avait qu'un pas à faire au mode de vie sédentaire. Ces résidences citadines des gouverneurs se trouvaient habituellement dans les agglomérations situées au croisement des artères de communication de la région, d'où il était le plus facile de tenir le pays sous son contrôle. Une hourgade offrait, en outre, plus de commodités de séjour qu'un campement de tentes. Et surtout, le gouverneur échappait ainsi à la nécessité de prendre ses quartiers d'hiver dans un village où il était complètement isolé et manquait de tout confort.

territoires. Ces droits sont rarement autre chose que coutumiers; quelquefois on prétend que d'anciens dons ou conventions sont en vigueur.

Quand aux inconvénients que les transhumances peuvent présenter en traversant les champs cultivés, si les chefs n'exercent pas le contrôle nécessaire, ils sont en partie compensés par les avantages que les paysans peuvent tirer au passage des nomades en leur achetant à des prix intéressants de la viande et des produits laitiers.»

L'ouvrage de Miss Lambton nous fournit également des précisions sur le régime agraire des populations kurdes sédentaires dont on tiendra compte au chapitre respectif.

Donc en hiver, s'il ne veut pas compromettre son autorité, il doit rester en ville. Or, ses guerriers doivent le suivre là-bas et deviennent ainsi sédentaires. Ce passage à la sédentarisation s'effectuait principalement dans les provinces frontalières. La Turquie, d'ailleurs, confiait volontiers l'administration en Arménie, dans d'autres localités également, à des princes kurdes qui à côté du prestige dont le revêtait le pouvoir central avaient à leur disposition les tribus. Souvent aussi l'office d'un Pâchâ était héréditaire dans une famille princière kurde, ce qui donnait lieu à l'avènement des petites dynasties locales, dont l'histoire nous est racontée dans la chronique kurde (*Târîkh el-Akrâd*), œuvre d'un prince de Bitlis du xvi^e siècle, connue sous le nom de *Cheref-Nâneh*. Ces seigneurs kurdes avaient une position double. D'un côté ils étaient chefs des tribus nomades indépendantes, lesquelles d'ailleurs versaient un tribut, de l'autre ils étaient fonctionnaires et soldats du Sultan. Leur attitude politique était également double. Le Gouvernement était-il fort, ils étaient bons fonctionnaires, était-il au contraire faible, ils se sentaient comme princes indépendants et agissaient en conséquence. Le Gouvernement turc avait souvent à combattre ces rebelles.

Les princes kurdes habitaient dans leurs résidences une forteresse ou tout au moins une maison fortifiée (1).

Leur passe-temps était la chasse ou la guerre. Ils guerroyaient avec leurs sujets indociles, pour la plupart les nomades des tribus étrangères, avec un voisin qui pouvait lui aussi être un Pâchâ nommé par le Sultan, ou avec les brigands, bien qu'eux-mêmes pouvaient se livrer au brigandage chez le voisin. Dans une pareille atmosphère, les qualités dominantes du caractère guerrier trouvaient un libre essor. Ces Kurdes qui vivaient comme nobles ou guerriers dans les villes d'Arménie étaient donc des purs « antisartes » (2). Par ce terme Christoff entend les hommes qui tirent leurs moyens d'existence autrement qu'en se livrant à la culture ou au commerce. Autant leurs traits guerriers étaient développés, autant inexistantes étaient leurs dispositions économiques. Pour toutes leurs affaires d'argent et de commerce ils s'en remettaient aux Arméniens. Si pour un Kurde son ambition était d'être Pâchâ, pour un Arménien c'était celle d'être banquier du Pâchâ. Ils se complétaient ainsi réciproquement. Toutefois dans ces villes de province la situation

(1) Les ruines de châteaux forts sont nombreuses au Kurdistan. Le *Cheref-Nâneh* (éd. du Caire, p. 441-442) rapporte que celui de Bitlis fut construit sur l'ordre d'Alexandre le Grand par son domestique de ce nom. La forteresse devait être rendue inexpugnable à Alexandre lui-même, et elle lui résista en effet à son retour de Perse. Alexandre renonça à l'assaut et partit. A son premier bivouac, Bitlis se présenta « linceul et sabre au cou » et expliqua à son maître qu'il agit conformément à ses ordres. Il fut pardonné et la ville reçut son nom. On trouve chez Binder (*op. cit.*, p. 123-127) la description détaillée du château fort de Mahmoudieh, aux environs de Vân. Le château de Dymdym, dans la région d'Ourmiah, servit de sujet à un beau poème kurde. Moltke (*op. cit.*, p. 264) donne la description du *kal'a* de Sayd Bey.

(2) Les Sartes en Asie centrale russe représentent l'élément sédentaire rural ou citadin opposé aux Kirguiz et Turkmènes nomades.

était autre que dans les grands centres commerciaux. Il était rare notamment que le chef kurde se laissât corrompre par l'Arménien, comme cela arrivait dans d'autres cas. Car au fond il n'était pas un véritable fonctionnaire, mais un chef indépendant constamment en lutte pour maintenir sa situation. Ses entreprises guerrières, il les dirige personnellement. En été, il quitte souvent la ville pour aller habiter sous sa tente dans les montagnes. Le caractère de ces Kurdes n'est en somme qu'une forme évoluée du tempérament guerrier et pillard des « purs éleveurs » qu'on a analysé à sa place. D'ailleurs les éléments citadins kurdes sont en plus recrutés parmi les semi-nomades. A mesure que ceux-ci deviennent sédentaires, leur indépendance économique diminue et leur appauvrissement augmente. Les libres tribus nomades prélèvent souvent une part de la récolte, non seulement sur les Arméniens, mais sur les semi-nomades kurdes. Le paysan semi-nomade obligé ainsi à la fois de satisfaire les exigences des nomades, celles du propriétaire (dont il est pour la plupart fermier) et du fisc finit par quitter la campagne et s'établir dans une ville, où il s'efforce de gagner ses moyens d'existence. Dans la population urbaine il grossit ainsi les rangs du prolétariat. Son caractère, influencé déjà par ses occupations rurales, évolue de plus en plus dans le sens de la mentalité sédentaire, tout en conservant, d'ailleurs, certaines reminiscences de son origine nomade. Dans toutes les villes de l'Asie antérieure on trouve ce genre de prolétariat d'origine nomade ou semi-nomade composé de Kurdes, Bédouins, Turkmènes, etc. « Leurs enfants sont déjà de véritables citadins. Ce mode de recrutement de la population urbaine a une grande importance dans la formation de son caractère collectif. » Il se produit, en effet, par suite de ces apports nouveaux un constant renouvellement de la population urbaine qui subit ainsi les influences des caractères encore non assimilés (1).

§ 3. Témoignages sur le caractère kurde des observateurs étrangers (Soane, Binder, Millingen, Wigram, Lerch, Minorsky).

A titre d'illustration de ces principes généraux établis par Christoff, nous croyons intéressant de donner maintenant quelques exemples des caractéristiques du Kurde, tirés des ouvrages consacrés au Kurdistan (2).

Voici, par exemple, ce que dit Soane qui a vécu parmi les Kurdes et parlait leur langue :

« Si nous voulons être justes, il faut, pour établir des parallèles, mettre le Kurdistan à côté de l'Europe d'il y a 600 ans. Et, même de nos jours, la comparaison de l'Européen avec le Kurde ne désavantage pas celui-ci si l'on prend

(1) P. Rondot (*op. cit.*, p. 40) signale chez le Kurde une sorte d'idiosyncrasie à l'égard de la ville. On connaît cependant des villes fondées par les Kurdes, par ex. Akhlat.

(2) Voir en outre les livres de W. H. Hay et de A. M. Hamilton, cités dans le journal kurde de Beyrouth, *Le Jour Nouveau*, septembre et octobre 1945.

pour critère les idéaux et les règles morales. Parmi un millier de Kurdes, n'importe lesquels, pris au hasard, vous trouverez moins de crimes de caractère ignominieux que parmi le même nombre d'Européens choisis de la même façon.

« Toutefois le caractère kurde présente suffisamment de difficultés pour l'observateur, car ses traits chez les tribus séparées sont si divers qu'il n'est pas aisé de donner une appréciation générale pour l'ensemble de la nation. (Soane confirme ainsi ce qu'on vient de voir chez Christoff [B. N.])

« Le véritable esprit féodal est fort chez les Kurdes. Frazer, voyageur du début du XIX^e siècle remarque « une très proche ressemblance entre les Kurdes de maintenant et les clans écossais (Highlanders) d'il y a quelques siècles ».

« Honnêteté inébranlable, fidélité à la parole donnée, noble tendresse à l'égard des proches parents, attitude plus humaine (parmi les Kurdes méridionaux et centraux) vis-à-vis de la femme que chez les autres Musulmans, vif sentiment littéraire et amour de la poésie, empressement à se sacrifier pour la tribu et sentiment affiné de fierté pour son pays et sa race. Avec quel air fier se lève le Kurde et déclare (suivant le dialecte) : *az Kourmândj-em* ou *myn Kourdym* « Je suis Kurde ».

« Ils ont un caractère passionné, s'emportant brusquement, ce qui est aussi la conséquence de leur existence mouvementée et pleine d'imprévu, mais en même temps (parmi ceux du Sud) le sentiment de l'humour est très développé. Ils sont toujours prêts à raconter des histoires précisément au sujet de leur caractère emporté.

« Il y avait une fois un Khân, de la tribu des Herki à Orâmâr, piqué par une mouche. Il gratta cet endroit, cinq minutes après la démangeaison reprit, il regratta, puis la piqûre se fit sentir de nouveau et alors il saisit son revolver et en maudissant « le père des mouches » il se fit sauter le doigt.

« Deux Kurdes se disputaient à quel endroit du ciel il fallait attendre l'apparition de Sirius (qui montre la fin de la saison la plus chaude de l'année). Sans même recourir aux invectives, ils diffèrent d'opinion à ce sujet, s'arrêtèrent sur la route et se jettent l'un sur l'autre. L'un d'eux reste mort. »

Citons encore l'opinion d'un voyageur français, vers l'année 1887 :

« Les Kurdes, tout sauvages qu'ils sont, ont de grands sentiments de fierté; ils passent pour fort soumis à leur parole. Si un Kurde vous a promis de vous mener sain et sauf à un endroit, vous pouvez vous confier à lui sans crainte; mais le lendemain, sa promesse accomplie, s'il vous rencontre, il vous dépouillera et vous tuera comme un chien. »

Binder (*op. cit.*, p. 109-110) se fait écho d'une légende selon laquelle des Croisés égarés se seraient mélangés avec les Kurdes. Rappelons qu'on attribue la même origine aux Khevsours, tribu du Caucase, portant encore un costume moyenâgeux. Les rapprochements linguistiques de Binder entre le français et le kurde d'ailleurs n'ont rien à faire avec les Croisés, mais

tiennent à ce que les deux langues sont de la même famille indo-européenne.

Soane, en citant Binder (sans mentionner, d'ailleurs, son nom) en profite pour réaffirmer sa conviction qu'à certains égards les Kurdes sont supérieurs à des hommes plus civilisés.

Le Major F. Millingen (*Wild life among the Koords*, 1870), s'il n'a pas connu la langue kurde a néanmoins observé ce peuple dans son cadre naturel, en sa qualité d'instructeur dans un régiment turc en Arménie :

« Le mélange des bonnes et des mauvaises qualités qu'on observe dans le caractère des Kurdes est commun à toutes les tribus nomades, qu'elles soient Arabes, Kurdes ou Kirguizes. A certains égards, cependant, le Kurde doit être considéré quelque peu inférieur au chevaleresque nomade arabe (l'opinion de Moltke, rapportée plus haut, dit le contraire [B. N.]) qui, suivant l'opinion généralement adoptée, respecte les droits de l'hospitalité et protège celui qui cherche abri sous sa tente. Le Kurde est traître et ne ressent aucun scrupule à souiller ses mains du sang de celui qui eut recours à sa protection. »

Millingen cite quelques exemples d'assassinats perpétrés par les Kurdes dont celui du savant allemand Schultz en 1830 est particulièrement à déplorer. L'auteur anglais note chez le Kurde l'absence de la gratitude, le mensonge, l'intrigue, le brigandage. Ce dernier effectué soit au moyen d'attaques sur les caravanes ou suivant un plan régulier de contributions forcées extorquées aux villageois arméniens.

Nous n'avons pas voulu passer sous silence les opinions défavorables aux Kurdes, comme celle de Millingen. Il ne s'agit pas pour nous d'idéaliser le Kurde, mais de le comprendre. Toutefois, il ne faut pas oublier que Millingen était au service turc et que les Kurdes se conduisaient à son égard avec la méfiance qu'ils éprouvent vis-à-vis des autorités ottomanes.

Un autre observateur, plus près de nous, le missionnaire Wigram (cf. *History of the Assyrian Church*, 1910) se montre aussi assez sévère pour les Kurdes. « Le Kurde n'est pas fanatique. En général, il ne se distingue pas par un zèle particulier pour quoi que ce soit, excepté le pillage chez son voisin. On ne peut pas le qualifier de très actif, même comme brigand. » Le même auteur, dans un ouvrage écrit plus tard, s'exprime ainsi sur les Kurdes :

« Leurs caractéristiques ne semblent pas avoir changé dans l'intervalle entre l'an 1000 av. J.-C. et A. D. 1900. Ils offrent un type fort et doué et, à beaucoup d'égards, attrayant, avec lequel beaucoup de fonctionnaires anglais trouverent assez facile d'être amis. Cependant, est-ce à cause du caractère de leurs montagnes natales ou est-ce en raison de quelque chose qui fait défaut à leur formation, ils sont un *type manqué* (en français dans le texte [B. N.]). Ils ne furent jamais capables d'émerger du « stade tribal » d'évolution et ils s'y trouvent encore aujourd'hui » (Rev. W. A. Wigram, *The Assyrians and their neighbours*, p. 7).

La constatation faite par Wigram mérite, certainement, toute notre attention, et il convient de la rapprocher de celle de Christoff qui attribue un rôle salulaire à la tribu dans la vie politique et dans la culture kurdes. Si, cependant, comme l'observe Wigram, ce stade n'arrive pas à être dépassé, la tribu entrave l'évolution vers une forme supérieure de la vie en commun.

Pour compléter notre revue des différentes opinions, citons encore Lerch qui commence par rappeler la caractéristique kurde faite par un auteur arménien, Abovian.

« On pourrait appeler les Kurdes, dit Abovian, chevaliers de l'Orient dans toute la conception du mot, s'ils menaient une vie plus sédentaire. Caractère guerrier, droiture, honnêteté et dévouement illimité à leurs princes, stricte exécution de la parole donnée et hospitalité, vengeance pour le sang et hostilité de clans, même entre les plus proches parents, passion pour la rapine et le brigandage et un respect sans bornes pour les femmes, voici les vertus et les qualités communes au peuple entier ». Je ne sais pas si Abovian avait l'occasion de faire également connaissance avec les tribus orientales des Kurdes, notamment avec les nombreuses tribus lores, mais je trouve cette caractéristique des qualités morales des Kurdes tout à fait correspondante à ce que racontent à leur propos tous les autres voyageurs, c'est pourquoi je n'ai pas hésité à citer ses paroles. Tous les voyageurs qui vécurent longtemps et souvent parmi les Kurdes témoignent de leur hospitalité : Rich, Ainsworth, Rawlinson, Layard, Brent, etc. Rich, comme il s'ensuit des paroles suivantes, trouve en général chez les Kurdes beaucoup de vertus sociales. Il dit (*P. I.*, p. 104) : « The Koords appear to me to be a remarkably cheerful social people, with no kind of pride or ceremony among them; and they are neither envious of one another, nor have I ever heard a Koord speak an ill natured word of another, however different they may be in party or interest . . . » La rapine et le brigandage ne sont pas considérés comme crime, mais, au contraire, d'après leurs conceptions, sont tout à fait dignes d'un homme brave et chez aucun autre peuple ne sont aussi étroitement liés à son caractère, mode de vie et coutumes . . . Cependant, il est une opinion générale en Orient que le Kurde n'agit pas avec les victimes de sa rapacité d'une façon aussi cruelle que les Tatars, les Turcomans, ou les Bédouins. A cet esprit guerrier se rattache chez les Kurdes leur grand amour de la liberté et une rare force de caractère. « Fait prisonnier, lors de la campagne de Hafiz Pâchâ en 1837, un bey de trente ans, qui se distinguait par sa beauté, repoussait fermement tous les avantages et honneurs qu'on lui offrait pour qu'il livrât le nombre et les positions de ses compatriotes insurgés. « Ayant été un bey kurde, je ne consentirai jamais à être chef d'autres hommes », répondait-il fièrement à toutes les propositions alléchantes. Toutes les souffrances possibles qui continuaient pendant deux jours ne le firent pas trahir ses compatriotes : même sous la bastonnade il fumait très tranquillement la pipe. Le troisième jour, le cruel Pâchâ le

fit mettre dans le chaudron rempli d'eau bouillante, mais le valeureux Kurde resta ferme jusqu'à sa mort ». (Lerch, *op. cit.*, I, p. 29-31).

Minorsky (1) raconte aussi une histoire bien caractéristique pour le Kurde. A ce titre, elle trouve sa place ici pour clôre notre aperçu. Vers le début du siècle, vivait dans le district de Tchehrîk (Salmâs) Djafar Aghâ, chef de la tribu des Chekkâk, qui ne comptait pas du tout avec les autorités persanes. Il descendait fréquemment de ses montagnes dans la plaine pour le pillage, mais je me persuadai plus tard que la population pauvre avait vis-à-vis de lui une attitude plutôt débonnaire car souvent, après avoir dépouillé un riche, il distribuait une partie du butin aux miséreux. Le Gouvernement eut recours à l'ancien procédé éprouvé en nommant Djafar Aghâ chef du district frontalier. Fier d'abord de sa situation officielle, il se tint coi, mais bientôt il reprit ses habitudes. J'eus l'occasion d'être témoin de la guerre épistolaire entre Djafar Aghâ et les représentants de l'autorité. Djafar Aghâ n'avait pas un bon secrétaire persan et il convoquait nuitamment chez lui un vieux Persan, poète qui assurait la correspondance du gouverneur. Ce mirzâ (c'est-à-dire lettré en persan) rédigeait ainsi des réponses adéquates aux missives que lui-même écrivait le matin au nom du Gouvernement. Finalement, en prêtant serment sur le Coran, le Pichkâr (gouverneur) d'Azerbaïdjân réussit à faire venir Djafar Aghâ personnellement à Tauris pour y faire *mea culpa*. Les Kurdes qui l'accompagnaient, tout en restant calmes extérieurement ne lâchaient pas des yeux leur chef et serrés autour de lui tenaient prêts leurs fusils. Ils ne réussirent cependant pas à préserver Djafar Aghâ qui fut traîtreusement assassiné dans l'escalier du gouverneur général qui l'invita à l'audience d'adieu. Ayant perdu leur chef tué raide d'une balle au cœur, ces hommes tout en déclenchant une fusillade, ne perdirent pas leur sang-froid et se précipitèrent non pas vers l'extérieur mais à l'intérieur, en bousculant la foule effrayée des valets du gouverneur. Quelques hommes se séparèrent et s'embusquèrent dans la cave où on les arrosa de balles; ils réussirent cependant à rejoindre les autres. Dans la bagarre, les Kurdes faillirent même s'emparer du gouverneur général lui-même. Puis, ils s'enfermèrent dans une pièce vide et la fusillade continua jusqu'à la tombée du jour. Ayant découvert qu'en haut du mur il y avait un trou où en hiver on faisait passer la tuyauterie de poêle, les Kurdes firent la courte échelle, démontrèrent la maçonnerie et, en portant un camarade blessé, atteignirent le toit. De là, en empruntant d'autres toits, les murs, les jardins et les ruelles, ils s'échappèrent sans être aperçus par les assiégeants et finirent par sortir de cette grande ville qu'est Tauris. Le matin, une poursuite fut organisée, mais les Kurdes ayant remarqué que les poursuivants descendaient de leurs chevaux les attirèrent d'abord habilement d'un autre côté et ensuite ralhèrent les

(1) *Les Kurdes, notes et impressions*, en russe, Petrograd, 1915, sur la mort de Djafar Aghâ. cf. la poésie lyrique, dans le chapitre xii.

chevaux et se sauvèrent. Sur huit hommes, six regagnèrent Tchehrik. Les deux tués, avec Djafar Aghâ, furent pendus à la porte de la maison du gouverneur à titre d'exemple. La feuille locale vanta le triomphe de cette sage politique (. . . d'il y a cinquante ans, B. N.).

§ 4. Les Kurdes peints par eux-mêmes.

Nous savons maintenant ce que les autres pensent des Kurdes. Voyons comment ceux-ci se jugent eux-mêmes.

Commençons par cette petite histoire qui nous montre que par-dessus tout le Kurde prise le courage personnel.

Il s'agit des exploits d'un certain Mâm Rszgo, brigand connu aux environs de Diârbékir. Le récit est fait par un de ses *houlâm*. Il raconte que la bande était embusquée près d'une route lorsqu'on vit apparaître un jeune gars avec le fusil Martini à l'épaule et deux cartouchières. Il avait aux pieds les sandales de Diârbékir et portait un *pestek* en feutre de Guéri-Mouci (village renommé pour ces vestes), le paletot et les *chalvars* de Déhé, un châle de Mossoul lié sur la tête. Sa main à l'oreille (geste typique), il chantait à tue tête. Or, ce gaillard bien armé se laissa dépouiller par un des hommes de Mâm Rezgo sans la moindre résistance. Peu après, un petit vieux se montra sur la route. Son *âbâ* (manteau) était en loques, mais il serrait contre lui son sabre et son bouclier et s'en allait en criant *vouch-vouch* pour encourager son bourriquot. Mâm Rezgo donna l'ordre qu'on le détroussât aussi. Un des *houlâm* l'interpella : *Ho, loe, loe*. « *Ho, loe, loe* — répliqua Mâm Kâl (c'était le nom du vieux) et explosa en invectives — espèce d'araignée rouge, venin de serpent, que rôdez-vous là comme des chiens ! » A l'injonction du *houlâm* de lui remettre tout son bien, Mâm Kâl se fâcha : « Quand est-ce que tu me fis connaître ta chienne de mère que je te donne tout ceci ». Le *houlâm* chargea la cartouche et visa le vieux. Mais celui-ci ne l'attendit pas et se jeta sur lui avec le sabre. Le *houlâm* n'eut pas le temps de tirer et se sauva. Mâm Kâl « prit sa barbe dans sa bouche » et courut derrière lui jusqu'au lieu d'embuscade. Bref, après une altercation avec Mâm Rezgo, le vieux accepta son hospitalité et mangea du *kebâb*. Alors Mâm Rezgo lui donna les effets pris au jeune drôle en ajoutant encore de sa part un poignard en disant : « Sois le bienvenu, que ces choses te profitent, tu en es digne ».

Le récit sur la querelle d'Abdi et d'Aziz qui va suivre montre que le caractère fougueux et emporté du Kurde va de pair avec sa bravoure et témérité. Les héros de notre histoire étaient non seulement de la même tribu de Mizouri-Juri et du village d'Argouch, mais même parents du même clan de Mâm-Charan. Abdi était *rspi* (doyen) de ce clan et le frère d'Aziz, Ahmo, était *pâchmîr* (une des dignités tribales). Une année que les Turcs réussirent à lever sur les tribus un lourd impôt en envoyant beaucoup de soldats, un mécontentement se fit jour et les Kurdes parlèrent de renverser leurs chefs

coupables selon eux de cette tournure de choses. Abdî, menacé, s'emporta : « Essayez voir, si quelqu'un me prive de ma place, celui qui va s'y asseoir, fils de chien, j'en ferai mouche de mon *chinik* (fusil d'ancien modèle) ». Azîz releva le défi : « Si c'est comme ça, je te renverserai, arrive que pourra ». Des jours passèrent jusqu'à une rencontre. Expliquons que les Mizourî ont l'habitude de dire en se rencontrant : *Khodé kouta hango bedet* (Que Dieu vous aide !). Ne voilà-t-il pas qu'Abdî, revenant de son *zoma* (hutte d'été) avec un fusil, dépassa Ahmo et Azîz, qui ramenaient leurs bœufs et n'avaient que les poignards sans dire un mot. « Ce chien ne laissa pas d'eau sur le visage », s'exclama Azîz offensé et injuria Abdî. Abdî tira, blessa Azîz, mais celui-ci, « avec la blessure encore chaude », réussit à lui porter deux coups de poignard. Azîz tenait d'une main sa côte et de l'autre l'endroit où s'arrêta la balle, mais il ne gémissait pas, alors qu'Abdî appelait au secours. Ahmo s'approcha de lui, vit gicler le sang, mais comme Azîz se taisait, il pensa que le coup de fusil d'Abdî l'avait manqué et se mit à l'injurier : « Que la cendre soit sur ta maison, pourquoi as-tu tué un homme comme Abdî, un parent ». Azîz se taisait toujours, mais quand Ahmo finit ses invectives, il gémit : « Ne m'injurie pas, frère, extrais plutôt la balle ». Ahmo délia la ceinture et vit la blessure de son frère. Il saisit le poignard pour aller vers Abdî, mais Azîz souffla : « Ne vas pas, frère, je lui ai donné un tel coup qu'il ne s'en tirera pas; prends-moi sur ton dos et porte-moi à la maison ». Portés chez eux tous deux furent morts le soir. Tout ce récit brutal et naïf peint bien le Kurde. Azîz mourant disant à son frère Ahmo de ne pas se « donner la peine » d'achever Abdî. Il a reçu son compte!

En général, le Kurde n'attache pas un grand prix à la vie. Un Kurde passait un jour dans une forêt et vit un autre sur un chêne qui ramassait les noix de galle. Quelque chose cachée sous sa veste faisait une bosse et intéressa le passant. De l'argent, crut-il. Il abattit aussitôt l'autre d'un coup de fusil, le fouilla et trouva . . . quelques oignons. Déçu il revient à la maison et raconte à sa mère ce qui arriva. « Ne te frappe pas, le consola-t-elle, on mangera de l'oignon avec du pain. » Il semble que le Kurde, comme l'Albanais qui lui ressemble à bien des égards, a du plaisir en éprouvant la puissance de sa balle pour voir, comment, d'un seul mouvement de la gâchette on peut faire écrouler un homme sain et fort. Pour une bonne part ceci peut expliquer aussi le triste événement dans la commission de délimitation turco-persane de 1914, quand, sans aucun motif, fut grièvement blessé en se promenant M. Hobbard, le secrétaire anglais (cf. Minorsky, *op. cit.*).

Le courage du Kurde, le mépris de la mort se manifestent aussi dans ses exploits cynégétiques. Le chamois et l'ibex échappent rarement à sa balle (1).

(1) Sur l'habileté kurde au tir, voir Westarp (*Unter Halbmond und Sonne*, p. 220) qui raconta comment une douille fut percée au milieu à quarante pas de distance.

J'ai dans ma collection l'histoire d'un de ces chasseurs kurdes intrépides. On raconte qu'une fois, Slîman Bâzid, de la tribu de Mizouri juri, vint au secours d'un ours surpris par une panthère. L'ours reconnaissant s'attacha à Slîmân et le suivait partout. Finalement, tout comme chez La Fontaine, l'ours tua son ami qui dormait, en jetant sur sa tête une lourde pierre pour chasser les mouches.

Le Kurde aime aussi raconter les histoires dont le héros est un voleur habile. La ruse est ainsi comptée parmi les qualités qui ne sont pas méprisables. J'ai raconté dans le *B.S.O.S.*, l'histoire de Souleïman qui vola le trésor d'un sanctuaire à Baghdad en se faisant passer pour un dévot. Un voleur de moindre envergure était Kemou au village de Chagoulurdé, dans le Guiâver, qu'on appelait « Voleur de miel ». Pour camoufler ses vols il confectionna quelques ruches, y mit des rayons de miel volé et des guêpes. Surpris une nuit en flagrant délit, il s'en tira en disant au propriétaire qu'en installant les nouveaux essaims pour que les abeilles portent beaucoup de miel il est d'usage au Kurdistan d'acheter une abeille, d'en demander une autre et d'en voler une troisième. Les affaires de Kemou prospéraient jusqu'au jour où le contrôleur d'abeilles (*mâmouri mech hejmâri*) vint au village pour percevoir la taxe sur le miel. S'il déclarait peu d'abeilles, les voisins diraient d'où vient son miel. S'il en déclare beaucoup le contrôleur en vérifiant verra que ce sont des guêpes. Il finit par incendier ses ruches.

Mais il ne faut pas croire que le Kurde se complait seulement à vanter les cas de violence, de meurtre, de vol et de ruse. Il aime aussi citer les exemples d'hommes sages et intelligents, comme par exemple, Issou du village de Delân sur le cours inférieur du Zê (Grand Zâb). Issou était le conseiller attitré d'Ibrâhîm Pâchâ, vâlî du Kurdistan, qui résidait à Amâdia. Une fois, le Pâchâ se reposait au cours d'une chasse et Issou restait seul à côté de lui pour chasser les mouches. Tout d'un coup il vit qu'un scorpion s'approchait du Pâchâ. Il saisit son poignard pour chasser le scorpion, qui disparut. Lorsque le Pâchâ se réveilla et vit Issou avec le poignard levé sur lui. « Que se passe-t-il? », lui demanda le Pâchâ, mais Issou répondit seulement : « Il est parti, Pâchâ ». Il ne voulait rien expliquer, ayant compris que le Pâchâ avait eu un soupçon. Aussitôt après, en abandonnant sa femme et son fils Ali, il partit. Après le départ d'Issou les affaires du Pâchâ prirent une mauvaise tournure sans son conseiller. Ayant appelé Ali il lui dit d'aller retrouver son père et de demander son conseil. Ali fit la commission. Issou dit : « Allons dans le potager et demain je te donnerai la réponse ». Une fois au potager, Ali remarqua que son père arrachait toutes les plantes fortes et belles et laissait seulement les mauvaises. « Tu vas abîmer ainsi ton potager », fit-il. — « Non, mon fils, j'aurai ainsi des fruits meilleurs ». Le lendemain il dit à Ali de repartir et de raconter au Pâchâ ce qu'il vit faire dans le potager et d'ajouter : il est parti, mais il est revenu ». Le fils revint chez le Pâchâ et lui raconta tout. Le Pâchâ se récria, mais c'est une très bonne réponse. Il convoqua

une réunion de tous les chefs kurdes connus comme batailleurs et intriguants et les fit exécuter. A leur place il nomma des hommes au cœur pur et sans cupidité. De nouveau l'ordre régna dans le pays. Le Pâchâ envoya chercher Issou et le fit revenir à Amâdia avec des honneurs. Issou raconta alors au Pâchâ l'histoire du scorpion et dit : « Quand il (le scorpion) partit, mes arguments étaient superflus, quand il revint, il n'y avait plus à s'inquiéter ».

Dans le même ordre d'idées, il faut mentionner Hassan Bek, mir de Hakiârî, dont la renommée de sagesse fut grande au Kurdistan. Chacune de ses paroles fut un conseil et put servir de proverbe. Un jour d'hiver, on parlait en sa présence des vrais et des faux amis, de la valeur de la fidélité, etc. « Qui sera le premier à m'annoncer l'oiseau aura une bonne récompense », prononça alors Hassan Bek. On comprit qu'il s'agissait des oiseaux apparaissant aux abords du printemps. Sansonnet, cigogne, grue, d'autres encore, furent annoncés à Hassan Bek, mais il ne récompensait personne. Ce fut finalement un certain Mâm Tâl qui décrocha la timbale en annonçant que la pie était là. Le sage Mir expliqua ainsi la raison de la récompense : « Alors que tous les beaux oiseaux de printemps ne restent avec nous que pendant le beau temps, la pie est notre amie fidèle de toutes les saisons ».

La ruse remplace, d'ailleurs, souvent l'intelligence.

Trois hommes avec leurs bêtes de somme chargées, un cheval, un mulet et un âne, décidèrent de se reposer dans un jardin au bord de la route. Les protestations du jardinier n'eurent aucun effet. Alors celui-ci décida de les opposer les uns aux autres. « Aidez-moi à faire partir cet ânier, chuchota-t-il au muletier et au propriétaire du cheval, et je vous préparerai un bon repas et donnerai même à chacun une pièce ». Le compte de l'ânier fut ainsi vite réglé et il dut déguerpir. Le rusé jardinier entreprit ensuite l'homme avec le cheval en feignant de reconnaître en lui le fils d'une de ses bonnes connaissances. Ensemble ils jetèrent dehors le muletier. Et quand il n'y avait plus qu'un seul prétendu ami, le jardinier ne se gêna pas pour s'en débarrasser. Le dialogue entre le jardinier et les trois intrus ne manque pas de saveur en kurde.

Nous en sommes ainsi venu aux récits humoristiques que le Kurde raconte volontiers et en connaît beaucoup. Un petit marchand d'Aqra décida qu'on peut faire de bonnes affaires dans les villages kurdes et gagner de l'argent. Il partit faire sa tournée en emportant des étoffes. Il savait que le village de Kelet dans le district de Guirdi est le plus pauvre de tous et il se dirigea directement là, car le proverbe dit : « Achat et vente se fait avec celui qui a besoin ». Arrivé aux abords du village il voit une femme à côté de sa maison qui est en train de secouer une outre et de baratter du beurre. Elle était presque nue, n'ayant qu'un pagne noué sur les reins. A chaque secousse de l'outre elle découvrait sa nudité. Le colporteur se réjouit : « Ce n'est pas en vain que j'entrepris ma tournée. Si le besoin dans ce village est si grand, j'aurai à peine le temps de décharger ma marchandise qu'on se l'arrachera ».

La femme l'aperçut : « Qui es-tu? D'où viens-tu? Où vas-tu? ». — « Je suis marchand d'Aqra, j'ai différentes bonnes étoffes, achètes-en ». Quand la femme l'entendit, elle se détourna, donna un bon coup à l'outre : « Va-t-en, veux-tu, chez nous à la maison grâce à Allah, il y a tout ce qu'il faut, nous n'avons besoin de rien, quant aux autres c'est comme ils voudront ». Le pauvre colporteur fut interloqué : « Ce n'est pas mal! Si ceux-ci ont tout chez eux et n'ont besoin de rien, alors comment sont ceux qui ont besoin de quelque chose? ». Vite tourna-t-il le dos au village avec son âne. « Je me suis trompé. Désormais, je n'irai jamais dans des trous pareils. » Comme il put, à moitié prix, il se débarrassa de sa marchandise et revint à Aqra.

Le Kurde ridiculise volontiers la bêtise. Mâm Bâpîr, un aghâ riche mais bête, du village de Hasnekân, dans le Zibâr, prétendit un jour que l'imâm qui était à sa solde devait mentionner dans la *khoutba* de vendredi son nom au lieu de celui du sultan et lui promit en récompense trente brebis laitières. Le vendredi suivant le monde afflua à la mosquée pour le *newej* (la prière). Il y avait aussi le molla du village voisin qui n'était pas au courant de l'accord conclu entre Mâm Bâpîr et l'imâm. La *khoutba* est toujours prononcé en arabe. Quand vint le moment où il fallait annoncer le nom du Sultan, l'imâm grimpa sur le *mimber* (la chaire) et entonna en arabe : *eyu-ha Mâm Bâpîr inna-ka doubbon kabir makanou-ka djehennemou oua bi 'ça-l-macir* (c'est-à-dire : « Oh! Mâm Bâpîr, tu es bien une grosse gourde, ta place est à l'enfer et la plus mauvaise »). Le molla étranger ayant entendu ces paroles, cria en arabe *la, la* « non, non », car il croyait que l'autre se trompait. Mais l'imâm ne perdit pas son sang-froid et en psalmodiant répliqua : *ouskou oukoutouna al ma'z thalathouîna la-ka achar ou liy achrouîna* (tais-toi, il y a en tout 30 brebis, 10 pour toi, 20 pour moi). Le compère comprit et se tut. Mâm Bâpîr fut très content, il s'en alla « comme une perdrix qui vole ». Après la prière, il donna l'ordre à son berger de choisir 30 meilleures brebis pour l'imâm comme il était convenu (1).

A côté des récits humoristiques en général il y a une catégorie qui vise spécialement certains villages ou tribus. Les gens du village de Tel (situé

(1) A présent, la perception des droits sur la récolte pour les classes religieuses a disparu dans la plupart des régions sauf en Perse orientale et au Kurdistan où elle s'effectue encore régulièrement. Il y a en outre des desservants de culte itinérants qui s'évertuent à suivre la moisson pour en recevoir ce qu'ils peuvent. On les qualifie de *mufkhwâr* (pique-assiette, fainéant [B. N.]). Souvent ce ne sont que des mendiants endossant un vêtement religieux pour abuser de la bonne foi paysanne. Dans la plupart des villages d'une certaine importance au Kurdistan, il y a un mollâ à qui le propriétaire paye habituellement entre un à cinq *kharvâr* et lui donne pour les fêtes de *'idi fitr* (le 1^{er} Shavval) et *'idi qurbân* (le 10 Zu'l Hijjah) un vêtement qu'on appelle *khi'l'at* (jadis « robe d'honneur » en signe de faveur; cf. M. Lambton, *op. laud.*, p. 348-349). Le paysan paie aussi 5 à 20 *manni tabrtz* par feu, à titre de *zakât* (aumône). Le bois de chauffage pour la mosquée où il y en a une est habituellement fourni par le propriétaire. Dans certains cas le revenu de moulin sert à cet effet. Ainsi, par exemple, à Hasanabâd (près de Senneh) un moulin et demi y sont affectés (*ibid.*).

entre Zibâr et Rekânî, dans la tribu de Mizourî) sont ainsi constamment ridiculisés. Ils vinrent une fois, dit-on, chez leur sage du village, Kâk Châsouvar, pour se plaindre que ça allait très mal pour eux avec le sel. Il faut organiser des caravanes pour aller le chercher soit à Ourmiah, soit à Mossoul. Les bêtes se fatiguent, abîment leurs pattes et après ne valent rien pour le travail. « Que faut-il faire, donne-nous un conseil ». — « Bon, ça va, c'est chose facile. Il faut que, ce printemps, chacun de vous sème au moins un *fytré* (mesure de poids) de sel. » Les Teliens semèrent tous du sel. Quelque temps après, l'un d'eux s'en alla voir si le sel poussait. Ne voyant rien il décida de remuer un peu la terre, peut-être y verra-t-il une pousse? En effet, sous une motte il vit se dresser quelque chose (et c'était le dard d'un scorpion) : « Voilà, certainement une pousse! Il faut lécher avec la langue pour goûter ». Il lécha et le scorpion le piqua à la langue. Le pauvre sursauta, poussa des cris, courut à la maison : « Le voilà qui pousse bien! Comme ça pince! Et ce n'est encore qu'une pousse! ». A la maison il raconta aux siens et aux voisins, avec la langue toute gonflée il se réjouissait quand même. Il prit une brebis avec agneau et les porta pour saluer Kâk Châsouvar et le remercier.

On raconte aussi que les hommes de la tribu de Mizourî ne mangent pas la queue de graisse d'agneau : *Mizouri na-khot kelka kouri*. Voici pourquoi : Smaïl Pâchâ d'Amâdia, vexé de voir les anciens de la tribu lui apporter chacun un agneau au lieu d'un cadeau plus important comme le voulait l'usage quand on venait lui rendre hommage, fit servir aux anciens du *sawâr* (blé bouilli), plat très ordinaire, qu'on entoure de morceaux d'agneau en fixant en haut tout droit une tranche de graisse. Les invités du Pâchâ se sentirent profondément offensés et on en vint aux poignards. Sur les trente Mizourî, vingt-neuf restèrent sur place, cent cinq domestiques du Pâchâ eurent le même sort. Quand les parents du seul rescapé rapporté au village lui dirent : « Comment se fait-il que tu te montras pâltron et seul restas vivant? », il tira son poignard et se suicida. Cette histoire remonte à plus d'un siècle, mais il n'est pas recommandé de la rappeler aux gens de Mizourî!

Ces quelques récits pris au hasard dans ma collection ont permis, j'espère, au lecteur de saisir sur le vif quelques aspects du caractère kurde, à la fois brutal, brave, naïf et généreux, non dépourvu d'intelligence et d'esprit naturels. Sans chercher à embellir le Kurde j'ai dû quelque peu abrégé et adoucir certains passages trop expressifs. Le langage populaire n'est jamais très recherché. Dans le chapitre consacré à la littérature kurde, on verra, d'ailleurs, que dans ses œuvres lyriques ou épiques le Kurde sait s'élever à un niveau d'expression qui ne laisse rien à envier et rend une sensibilité à laquelle on ne s'attendrait peut-être pas chez un peuple qui mène une vie dure depuis des siècles et n'a jamais joui de la sollicitude d'un gouvernement éclairé.

Comme mon intention constante dans cet ouvrage est, aussi souvent que possible, de laisser parler les Kurdes, se peindre eux-mêmes, il me semble

tout indiqué de mentionner ici la causerie faite, il y a quelques années à Paris par feu mon ami, le prince Sureya Bek badir khân de la noble maison d'Azizân de Bohtân, qui régnait jadis sur une partie du Kurdistan à Djéziret ibn Omar sur le Tigre. Les traits qu'il évoque compléteront ainsi nos observations sur le caractère kurde. J'en retiens quelques passages. L'émir Sureya ne nie pas les cas de banditisme au Kurdistan, mais il souligne que les bandits étaient sévèrement punis. S'ils avaient tué, ils étaient condamnés à être brûlés vifs. Et à ce propos il cite un fait :

« Depuis un certain temps, un bandit nommé Aalo, infestait la principauté de Bohtân. Un jour, il fut pris, et comme il avait sur la conscience plusieurs assassinats, fut condamné à être brûlé vif. Il monta sur le bûcher avec un grand courage.

« L'Émir, qui assistait au supplice, l'interpella :

« — Eh bien, Aalo, avoue que tu es dans la pire situation qui puisse exister!

« Aalo, se tournant vers l'Émir, répondit :

« — Non, mon Émir, il y a une situation pire que la mienne. C'est lorsque le Bon Dieu vous envoie un hôte et que, n'ayant rien à lui offrir, votre femme et vous, êtes obligés de regarder vos pieds.

« A cette réponse, l'Émir gracia le bandit, mais celui-ci ne put survivre à ses brûlures. » (Cf. Beidar, *Grammaire kurde*, p. 18-19.)

Chaque victime d'un bandit était d'ailleurs dédommée par l'État :

« On raconte qu'un jour, un pâtre se présenta devant l'émir de Djézireh et lui dit :

« — Hier au soir, ayant franchi la frontière de ta principauté, confiant en ta justice et dans la sécurité que tu fais régner sur ton territoire, je me suis endormi auprès de mon troupeau. Au réveil, j'ai constaté que cinq de mes moutons ont été dévorés par les loups. J'ai là leur peau. Je te demande justice et réparation.

« L'Émir lui conseilla de revenir le lendemain.

« Le pâtre fut exact au rendez-vous. Par terre gisaient cinq loups tués et, à côté, cinq moutons étaient attachés.

« L'Émir lui dit :

« — Voilà cinq moutons, pour réparer le préjudice que tu as subi. Quant aux loups qui avaient mangé tes moutons, eh bien, les voilà punis. »

CHAPITRE V

LA FAMILLE KURDE : HABITATION, COSTUME, NOURRITURE, ROLE DE LA FEMME, RITES FAMILIAUX

§ 1. La maison, le village, la tente.

Le type d'habitation kurde varie suivant l'altitude et les exigences du climat. Les maisons bâties en pisé ou en pierre à la surface du sol se rencontrent jusqu'à l'altitude de 900 (plateau arménien) à 1.000 mètres (contre-forts méridionaux du Taurus). Entre 1.000 et 2.500 mètres l'habitation devient souterraine. Enfin, au-dessus de 2.500 et jusqu'à 4.000 mètres on rencontre seulement la tente des nomades en été. Toutefois, cette classification n'a rien de rigoureux. Nous avons vu des maisons kurdes construites à la surface du sol à une altitude plus élevée que 1.000 mètres dans la région d'Orâmâr. Il semble que les habitations souterraines en Arménie sont faites non seulement en raison du climat et pour le maintien de la chaleur mais aussi pour des considérations de sécurité plus facile à assurer. « Tout le village forme comme un énorme pâté de quarante à cinquante mètres de côté; un seul toit, plate-forme en terre, qu'on ne distinguerait pas du sol si l'on n'était pas prévenu, couvre le tout; à l'intérieur, c'est un inextricable dédale de couloirs et de chambres, dans lesquels hommes et bêtes couchent pêle-mêle et vivent de la même vie. » (Binder, *op. cit.*, p. 157).

Le groupement d'habitations est en ordre serré, là où le danger de l'attaque le commande. Il est en ordre dispersé dans certaines gorges profondes ou vallées d'accès difficile où la nature même du terrain offre la protection aux habitants. Là, on rencontre des hameaux séparés et même des maisons isolées, qui utilisent les moindres facilités de s'accrocher sur les pentes abruptes des montagnes. Dans d'autres endroits, par exemple, dans l'Ardelân, c'est le facteur fertilité qui détermine le type d'agglomérations. Les villages sont très rapprochés dans les vallées fertiles, alors que dans la partie montagneuse boisée on rencontre plutôt des hameaux espacés. Les maisons de la région d'Orâmâr sont probablement du type le plus évolué. Elles sont, en effet, bâties en pierre liées avec de la chaux, fait rarement observable ailleurs, et les chambranles en pierre taillée constituent des encadrements voûtés solides. Ces maisons, à moitié enfoncées dans la pente de la montagne, sont à un étage. Les pièces du rez-de-chaussée servent d'écurie, d'étable, de magasin et de cuisine. Elles sont sombres, quelques soupiraux remplaçant les fenêtres. L'étage est orienté au Midi et en hiver on y entasse les grains. On y vit en été. Le toit est fait à l'aide de quelques poutres de peupliers non équarries posées sur les murs. Là-dessus on superpose des branches,

puis de l'herbe, de la boue et de la terre qu'on égalise avec un rouleau. Ces toits sont très solides et presque partout offrent la seule surface plane qui sert à des usages divers, entre autres au battage. Quand on voyage au Kurdistan, il arrive souvent que l'emplacement le plus propice au bivouac est un toit. Ces toits, en outre, sont les endroits les plus propres du village. En tout cas, les villages kurdes dans les montagnes se comparent très favorablement avec les agglomérations du haut plateau qui ressemblent à des taupinières, sont sales, sombres et manquent totalement d'air.

En été, dans ces vallées profondes les nuits sont très chaudes. Aussi les habitants remontent-ils habituellement dans leur *zoma* ou résidence estivale située plus haut. Toutefois, un certain nombre doit rester en bas pour surveiller les vignes et assurer l'arrosage des petits champs de maïs, de riz, de millet et de tabac, disposés en terrasses. Ils se construisent des tréteaux surélevés qui ont souvent jusqu'à 20 pieds de hauteur (*herzal*) et y passent la nuit. Ces constructions élevées offrent plusieurs avantages. On y est à l'abri des miasmes de la malaria et des bêtes sauvages, l'air y est plus pur pour le sommeil et, enfin, ce sont aussi de bons postes d'observation.

L'arrangement intérieur d'une demeure kurde n'est pas partout le même. La description qui suit est celle d'un type moyen assez répandu. La maison comprend en général deux compartiments principaux. Le premier (*koulân*) est une sorte de vestibule où on garde l'eau, le combustible, les balais, etc. Là se trouve également le foyer de réserve ou d'été (*koutchik*). La deuxième pièce est celle où on vit. Au milieu on voit le foyer (*tendour*) qui a la forme d'une grande amphore enfoncée dans le sol. A droite de l'entrée se trouve tout le long du mur un rebord en terre battue (*douchki-rounychtyny*) couvert de feutre ou de *palass* (genre de tapis rayé). Face à l'entrée s'érige contre le mur de fond une espèce de large tréteau fait avec des planches posées sur des pieux (*kouline*). Sur ce tréteau est gardée la literie recouverte d'un *palass*, et au-dessous du tréteau on remise les autres, le beurre, le *kavourma* (viande séchée), le fromage et le *katyk* (fromage sec). Les hommes occupent généralement le *douchky-rounychtyny* à droite et les femmes et les enfants se tiennent à gauche du foyer, à côté de la maîtresse de maison, devant laquelle est posé le trépied (*sekoutché*) avec la marmite, dans laquelle elle puise avec une grande louche (*hyskou*) et donne à manger à tout le monde. En hiver, pour dormir, on place au-dessus du foyer un tabouret (*koursé*), on le recouvre d'une couverture et tout le monde se couche dessous, autour du foyer (1).

Quant aux tentes des nomades, ce sont des demeures très portatives et légères, qui sont transportées facilement à dos d'un cheval de charge. Cette facilité de déplacement s'harmonise avec le rythme de la transhumance. Au printemps et en automne, quand le temps est frais et les nuits froides, les tentes sont placées sur les pentes orientées au midi, à la température

(1) Cf. aussi les planches chez Rondot représentant l'habitation kurde.

plus douce. Presque toujours les campements se trouvent à l'extrémité inférieure du pâturage, c'est-à-dire qu'au printemps et en été quand la chaleur du soleil commence à dessécher la végétation et que les troupeaux, en suivant la fonte des neiges, vont aux pâturages en remontant, les tentes restent aussi longtemps que possible plus bas, aux endroits mieux réchauffés. Par contre, en automne, quand les troupeaux descendent vers la vallée, les tentes les précèdent.

Les tentes kurdes ressemblent à celles des Bédouins de l'Arabie du Nord. La couverture en est faite avec de longues bandes noires (d'où le nom de *rech-mâl* « maison noire » donné à ces tentes) d'étoffe tissées avec le poil de chèvres et cousues ensemble. Neuf à quinze perches de longueur différente sont fixées au sol à des angles variables pour soutenir l'étoffe qui est, par ailleurs, rattachée à des pieux par des cordes et des lanières. Cette étoffe est très résistante et d'une contecture si serrée que, étant tendue, elle est presque imperméable. Elle n'arrive pas d'ailleurs jusqu'au sol et l'espace laissé libre est protégé contre le vent et la pluie par des treillis spécialement aménagés. A l'intérieur de la tente, les tapis couvrent le sol et cette installation quelquefois luxueuse a souvent frappé des voyageurs. A ce propos on se rappellera ce qui a été dit dans le chapitre III sur le commerce kurde qui, dans certains cas, pouvait procurer et procure à certains gros éleveurs des ressources non négligeables. De sorte que la tente du nomade reflète la situation de fortune de son habitant et traduit une certaine différenciation sociale incontestable. Les dimensions et l'aménagement des tentes sont bien variables. Ainsi, A. F. Mackintosh (cité chez Koch, *Die Kaukasischen Länder und Armenien*) a vu aux environs de Bayazid une tente longue de 50 pieds et large de 25 pieds et un autre voyageur (Kiesling, *Orientfahrten*) rencontra en Mésopotamie du Nord la tente d'un chef kurde qui mesurait 100 pieds de longueur et 50 pieds de largeur. En général, cependant, les tentes sont en moyenne de dimensions plus modestes. Fréquemment, les grandes tentes surtout sont divisées, au moyen de clayonnages, en plusieurs compartiments. Presque toujours, une pièce à part est réservée aux femmes. Comme le dit Layard (*Ninive and Babylon*) : « Dans la partie réservée aux femmes il y a encore un petit compartiment destiné au chef de famille et à ses épouses. Le reste de l'appartement féminin (harem) est rempli de tapis, coussins, ustensiles de ménage, vaisselle de cuisine, outres de beurre et de tout ce dont on a besoin dans la vie nomade. Les servantes préparent ici les repas pour le maître et ses invités ». Les cloisons en joncs sont entrelacées de fils de laine ou de soie multicolores. Ces fils sont disposés de telle façon qu'on en obtient des effets de dessin comparables à ceux d'un tapis. Toutes ces parties mobiles s'enlèvent facilement. Elles n'empêchent pas la circulation d'air, mais modèrent le vent et arrêtent la pluie. Leurs dimensions varient suivant l'usage auquel elles sont destinées, celui de compléter la couverture extérieure, ou celui d'aménager les compartiments intérieurs. L'ameuble-

ment des tentes comprend dans certains cas des divans, de nombreux cousins en soie, des tapis de valeur, etc. Les tentes aux pâturages d'été ne dépassent pas dans un seul endroit le nombre de 10 à 15, ce qui correspond à peu près à l'importance des troupeaux qui ne peuvent pas dépasser un nombre de têtes défini dans tel secteur des pâturages. Des campements plus importants ne se rencontrent que dans les grandes vallées ouvertes aux vastes pâturages. Mais on ne rencontre jamais une tente kurde isolée pour les mêmes raisons de sécurité dont il était question plus haut. La tente du Kurde, rappelons-le encore, n'est qu'une habitation d'été. Même dans les contreforts du Taurus méridional les Kurdes disposent généralement pour l'hiver de maisons d'habitat permanent. D'ailleurs, la description de la tente kurde, comparée à celle d'un nomade kirguiz (en feutre fixé en plusieurs couches sur un treillage circulaire) montre qu'elle ne permettrait pas de supporter le froid et les intempéries d'hiver. A côté de ce type courant de tente kurde, on rencontre aussi parfois des huttes à deux pentes qui portent des noms différents (*kouh*, *képrouk*, *zoma*, etc.) (1).

§ 2. Le costume.

1. MODE MASCULINE.

Tout comme l'habitation, le costume kurde est également fonction du milieu physique. Les Kurdes du haut plateau, dit Dickson, portent un vêtement ajusté avec des pans évasés, leur pantalon resserré et des hautes bottes. Presque toujours à cheval ils sont armés d'un fusil, de cartouchières et d'un poignard court (*khandjâr*). Ce sont ces Kurdes que le Sultan Abd ul-Hamid organisa en régiments de milice montée, appelés *Hamidiyé*, imitant les cosaques russes. Leur costume est complété d'un chapeau de feutre blanc conique entouré d'une écharpe noire de cachemire, dont la frange retombe tout autour. Dans les montagnes du Kurdistan méridional, les chevaux sont presque inutiles et peu connus. Le costume ajusté est remplacé par un vêtement plus vaste, mieux adapté aux besoins d'ascension. Le pantalon est large et accuse derrière la forme de sac; le boléro court, en feutre blanc et épais; les sandales et le chapeau de feutre blanc conique entouré d'une écharpe blanche et bleue du dessin « œil d'oiseau », la ceinture de couleur ceint la taille avec élégance. Le grand poignard avec le manche en argent complète cet ensemble. Quant aux nomades purs, leur costume imite celui des Arabes, avec toutefois le poignard kurde indispensable. Sa description est plutôt difficile.

D'ailleurs la mode masculine kurde, tout en étant subordonnée dans ses grandes lignes aux exigences du mode de vie qu'on vient de voir, n'en offre pas moins des variantes d'un pittoresque incontestable. Voici quelques exemples donnés par des voyageurs qui nous le prouvent. Il s'agit ici des costumes anciens, mais on les voit aussi aujourd'hui.

(1) Cf. la description d'une tente kurde chez Moltke (*op. cit.*, p. 220).

« Au devant, sur un cheval, petit, maigre et exténué avançait un quidam de grande taille et sec, revêtu d'un costume bigarré conforme aux notions kurdes de goût. Le turban d'une dimension surprenante semblait engloutir et le cavalier et le cheval, ensevelissait sa tête qui, par miracle, échappait à la disparition entre les épaules sous la pression incommensurable qui pesait sur elle. Du milieu de cette masse de chiffons multicolores s'élevait un chapeau conique de feutre blanc. Ce fardeau, eût-on dit, donnait au corps maigre qui avait de la peine à le soutenir une position instable et vacillante. Des deux côtés du cheval, se gonflaient d'immenses chalvars bariolés qui s'étendaient presque d'un bord du ravin à l'autre. Toutes les nuances du rouge et du jaune resplendissaient sur sa veste brodée et son manteau et, à la ceinture, il y avait des armes de dimensions incroyables et de forme étrange. »

Vient ensuite le costume des Moukri septentrionaux au Sud du lac d'Ourmiah :

« Ils portent sur la tête un large châle de soie rayée, — rouge, blanche et bleue, — entouré de franges et noué très élégamment sur leur calotte rouge. Ses plis larges sont retenus par un genre d'écharpe et les longues franges tombent en un désordre riche et fantasque. Ils ont des traits purement sarrazins et leurs yeux noirs brillants scintillent d'un éclat particulier sous cette coiffure. Leur vêtement consiste en une sorte de large gilet et de houppelande avec de magnifiques manches larges à la turque sur quoi on porte une veste souvent richement brodée et doublée de fourrure, suivant la situation du propriétaire. Les gens de condition inférieure mettent des chalvars volumineux ressemblant à ceux des Mameluks, dans lesquels, lors de la marche, ils font passer les pans de leur costume flottant. A la taille, au lieu d'un châle, ils portent la ceinture retenue par des boucles énormes en argent, qui, suivant le goût du propriétaire, sont ornées de matières précieuses. Dans la ceinture ils mettent non seulement leurs poignards kurdes, mais aussi une paire de grands pistolets en cuivre ou incrustés d'argent. Là pendent aussi toutes sortes de poires à poudre, des sacoches à balles, des cartouchières, etc. Par-dessus tout ceci, il jettent un manteau ou *abâ*, en poil de chameau, blanc, noir ou rayé, blanc, brun et noir, qu'on boutonne sur la poitrine et qui flotte derrière d'une façon pittoresque. »

Le costume décrit ici, ajoute Soane, n'a subi aucun changement depuis un siècle, sauf que les grands pistolets cédèrent la place à des revolvers et qu'une carabine pend à l'épaule, le cavalier ayant sur lui quatre et même cinq rangées de cartouchières l'une au-dessus de l'autre.

J. Rich décrit comme suit les hommes du Midi, ceux de Souleïmanieh et les Djaffs : « Son costume était en étoffe indienne riche brochée d'or et ornée de fleurs ; il avait un magnifique châle de Cachemire aux franges dorées, sauvagement et librement jeté sur la tête ; le vêtement de dessus était une sorte de redingote ou manteau en étoffe vénitienne couleur framboise aux riches

dessins d'or ». « Les Djaffs portent un costume lié à la taille, un pantalon léger, la chaussure en cuir non tanné, ce qui garde bien les pieds, et sur la tête un chapeau de feutre conique. »

Les Moukrî et les Kurdes de Ravandouz remplacèrent le chapeau blanc pointu par un chapeau vert en étoffe, pas si haut mais avec un petit toupet rigide qui se dresse au sommet. Le turban est plus petit et noué de telle façon que la frange couvre les deux côtés du visage. Ils adoptèrent le *kabba* persan, tunique courte qui n'arrive pas aux genoux, et le tout est souvent recouvert par le *serdârî* ou redingote plissée en velours de couleurs voyantes.

A mesure qu'on avance vers le Midi, le costume commence à ressembler à celui des Arabes (1). Le costume septentrional, qui est celui du travail car, dans le Nord, l'homme est, pour ainsi dire, tout le temps en « bras de chemise », est remplacé par une longue tunique arrivant à la cheville, portée sur une chemise blanche dont les manches, comme celles d'une soutane, tombent jusqu'au sol. On porte aussi ce qu'on appelle le *salta*, genre de veste de zouave en étoffe de couleurs sobres, ornée de broderie d'or. Les turbans sont de modèles divers, suivant les tribus, la calotte étant généralement en cotonnade brodée. Pour compléter ce costume toutes les tribus kurdes du Midi portent un gilet typique en feutre assez épais sans manches.

On peut dire que, dans le Midi, les Kurdes ne conservèrent aucune particularité de costume à l'exception du turban qui reste un trait distinctif.

Guère n'est besoin de dire que tous ces beaux costumes multicolores ne sont portés que par le chef et ses hommes d'armes. Le costume ordinaire de tout le monde au Kurdistan central comprend un large pantalon et une veste (*rani-berguz*) en lainage tissé à la maison, un gilet de feutre sans manches (*pestek*) et un chapeau (*kôlos*, *koum*) de feutre conique. Le sous-vêtement comprend une chemise (*keras*) et un caleçon (*derpi*) en cotonnade. La chaussure (*pêlaw*) en poils tissés (*rechyk*, *zergal*), ou en cuir non tanné (*kalek*). En hiver, pour marcher sur la neige, on se sert d'une sorte de raquette (*lian*) large et courte (2).

2. MODE FÉMININE.

Le costume féminin (plus résistant aux influences étrangères, notamment au contact avec le Bédouin) offre également des types variés. Dans le Nord, il est simple : une longue chemise de couleur, large pantalon ou large jupe, à quoi par le temps froid on ajoute un peu plus de chemises, et peut-être du feutre, voilà tout le costume. On porte aussi un grand turban. Ainsi le décrit Soane. Quant à Dickson il dit que le costume de la femme est difficile à décrire et est généralement très sale et déguenillé. Il comprend un pantalon en forme de sac et une espèce de longue chemise de couleur ainsi qu'une large blouse.

(1) Cf. Banse, p. 88.

(2) Pour la Syrie, voir la planche III dans l'étude de Rondot.

Les cheveux sont tressés en petites nattes et sur la tête on met un petit bonnet rond avec de la verroterie, qu'entoure librement un mouchoir. Pour les cas solennels le costume est complété avec un collier en argent, de la verroterie, des bracelets ou des chaînettes d'or et d'argent entourant la tête.

Dans le Kurdistan central et méridional, cependant, pour reprendre à nouveau la description de Soane, le costume féminin devient plus compliqué. Les femmes des Moukri et de Senneh sont renommées parmi les autres tribus pour leurs grands turbans, qui représentent une masse de mouchoirs de couleur en soie, noués d'un côté. Les boucles d'oreilles, les bracelets, les rangées de pièces d'or au front, sont des accessoires habituels de leur costume. Chez les Moukri les femmes portent souvent le *serdârî* ou bien le *tcharoukhiya*, un lourd vêtement qu'on jette sur une épaule. Le voile est tout à fait inconnu chez les Kurdes et les femmes ne cachent jamais leur visage.

Le costume adopté par les femmes de Souleïmanieh, bien que de caractère kurde, reflète les traces de l'influence du goût arabe.

Le vêtement de dessous comprend une courte chemise et un pantalon en forme de sac, dont la partie supérieure est faite en cotonnade blanche et le bas en une étoffe rayée quelconque. Là-dessus on met une longue chemise qui descend jusqu'aux pieds, avec de petites manches larges en cotonnade blanche échancrée au cou. Ensuite on met encore le *kava*, un caftan long, jusqu'aux pieds, sans boutons, ouvert sur le devant, en quelque étoffe lourde, avec des manches longues, mais fendues au poignet du côté intérieur de quelques centimètres. La coiffure comprend d'abord une petite calotte ornée sur laquelle on jette le *djamana*, mouchoir de couleur qui tombe derrière et dont on entoure souvent une fois le cou. Le turban kurde cède ici la place à une longue corde épaisse dans laquelle sont tissés des morceaux d'étoffe noire qui rappelle le mieux un « boa ». Cette « corde », *pouchine*, est nouée à la tête par-dessus le *djamana*, et tout le costume a un cachet d'élégance et de dignité, surtout s'il est porté par une femme de grande taille comme le sont en majorité les femmes de Souleïmanieh.

On me permettra de donner ici la description du costume citadin de femme kurde riche de Sâoudj-Boulâg, dont on a présenté un modèle à ma femme lors de notre séjour dans cette ville qui se trouve chez les Moukri. Ce costume, fort pittoresque, comprend une chemise blanche, un large pantalon en brocart, sur lesquels on met une autre chemise longue en soie de couleur qui tombe jusqu'aux chevilles et là-dessus une blouse, également en brocart, avec de longues manches qui s'achèvent aux poignets en languettes donnant un cachet moyenâgeux. Aux pieds on met des bottes de Bagdad en maroquin rouge, avec pompons, et à la tête on noue un mouchoir de soie bariolée. Le lecteur français apprendra probablement avec plaisir que toutes ces belles soieries et étoffes brochées viennent de... Lyon.

3. CLASSIFICATION VESTIMENTAIRE.

Tous ces détails vestimentaires se prêtent mal à une classification rigoureuse que voudrait établir un ethnographe cherchant à fixer quelque type, ne fût-ce que régional. La diversité ne semble-t-elle pas d'ailleurs présider à tout ce que nous avons pu en général dire au sujet des Kurdes? Cela tient sans doute au fait que leur habitat occupe une aire très étendue du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est, que leur mode de vie et les occupations varient d'une contrée à l'autre et que, à travers leur longue histoire, les Kurdes ne restèrent jamais jalousement enfermés et isolés, mais, au contraire, eurent de nombreux contacts avec leurs voisins.

On s'explique ainsi l'attitude hésitante du docteur H. Christoff, que nous avons déjà cité plus d'une fois, quand il aborde cette question du costume kurde, qui se prête si mal à la systématisation méthodique dont cet auteur consciencieux nous fournit un si bel exemple. Il est impossible, dit-il notamment, de définir quel est le vêtement d'origine et de caractère particulier créé sous l'influence du mode de vie et de l'ambiance géographique et quelle est la part qui doit être attribuée au commerce et au contact avec d'autres éléments ethniques. Au Nord domine ainsi l'influence des peuples du Caucase, à l'Est, celle de la Perse, à l'Ouest, l'influence turque et au Sud, l'arabe. Ces influences se font sentir davantage chez l'Arménien, mais les Kurdes nomades n'y échappent pas non plus, tout au moins en partie. Christoff passe alors à la description du costume kurde tel qu'on le voit sur le haut plateau arménien, où il diffère sensiblement de celui que nous venons de voir avec Soane chez les Kurdes du Kurdistan central et méridional. Le Kurde du haut-plateau confectionne ses vêtements avec les propres ressources que lui fournissent ses troupeaux et n'a que peu de recours au commerce. Comme il a été indiqué au chapitre III, en effet, les femmes tissent elles-mêmes des étoffes et préparent le feutre avec la laine des moutons et le poil des chèvres. Ces produits grossiers sont cependant très solides et protègent mieux le corps que les cotonnades qu'on trouve dans le commerce. Ils se prêtent ainsi mieux à l'usage qu'en font les bergers nomades exposés à toutes les intempéries. On dira la même chose de la chaussure. Les bottes, contrairement à ce que dit plus haut Dickson, ne sont pas accessibles à tout le monde. La chaussure courante est une sorte de savate en laine tissée, très souvent, épousant bien le pied et assurant bien mieux le contact avec le sol qu'une botte, ce qui est précieux pour la marche en montagne, comme l'auteur de ces lignes a pu s'en persuader. Ce cas est d'ailleurs un exemple instructif de l'adaptation de l'organe à la fonction. Si bien que je me suis servi de la même chaussure pour la traversée du glacier de Devdorak sur le Kazbek (Caucase). C'était une sandale en cuir grossier avec, à la place de la semelle, un filet de cordage solide. Avant de se chauser on remplit cette sandale avec de l'herbe sèche molle et le pied s'y sent à merveille pour profiter de toute aspérité de la sur-

face lors de l'ascension. Ne fait-on pas, d'ailleurs, traverser la Mer de Glace à Chamonix en faisant mettre sur la chaussure ordinaire de grossières chaussettes de laine? C'est toujours le même principe.

Il reste encore à mentionner le manteau de feutre épais que portent les bergers pour se protéger contre la pluie, qui accuse une forme de sac presque carré (*kvalé chevanié*, en Transcaucasie). Un seul trait, enfin, semble commun à tous les Kurdes dans leurs façons de se vêtir et de se parer. C'est une grande richesse et variété de couleur. Le costume kurde n'est jamais unicolore et terne, mais surprend toujours agréablement l'œil par le contraste des nuances qui s'en dégage. On serait porté à croire que la nature environnante, avec ses pâturages verts parsemés de fleurs, les neiges étincelantes au loin, le ciel d'un bleu limpide, l'eau des torrents, tout cet ensemble riche de couleurs vives, ont développé chez le Kurde ce goût artistique qu'on constate aussi bien dans son costume que dans beaucoup de détails de son installation familiale : tapis, feutres, coussins, cloisons, etc. La portée sociale du costume n'aura pas non plus échappé au lecteur (1).

On passera ici sous silence les armes des Kurdes. Elles sont maintenant aussi modernes que partout ailleurs. Les lances avec les plumes d'autruche ou les queues de cheval, les masses d'armes, les boucliers ont pris le chemin des musées. C'est peut-être seulement dans les manches sculptés ou l'incrustation des poignards que se retrouvent encore les traditions du passé.

§ 3. Le régime alimentaire.

Il convient par contre de s'arrêter un moment sur la nourriture (*khordân khwarîn*) des Kurdes. Dès le chapitre II, d'ailleurs, en parlant du nomadisme kurde on était amené à dire que ce sont les produits d'élevage, la viande exceptée ou consommée rarement, qui constituent le menu kurde. Les plats kurdes ordinaires sont : tout d'abord, le *pilâw* connu dans tout l'Orient musulman; le riz non égoutté (*chelé-brindj*); le froment bouilli, puis séché, moulu, cuit et servi avec du beurre (*sawar*); le riz décortiqué ou le millet cuits dans l'*airan* (petit lait), appelés *guerdol*, un genre de paupiette qui demande une préparation minutieuse avec diverses herbes aromatiques, épices et noix (*tyrchik*). Ce plat est renommé surtout par son assaisonnement, d'où un proverbe kurde qui compare le *tyrchik* avec la femme. Comme une femme sans être belle peut plaire, grâce à ses atours, ce plat également, qui en soi ne représente rien, a du goût et excite l'appétit grâce à l'assaisonnement. Mentionnons encore les boulettes de viande cuites dans l'*airan*, en y ajoutant du riz ou du froment broyé (on appelle ces grains *méréké* et le plat lui-même *dougava*);

(1) Il y a aussi une signification politique comme le prouvent les réformes vestimentaires en Turquie et en Perse et celles de Pierre le Grand jadis en Russie.

le riz ou le froment cuits à l'eau avec le *curry* et servi avec des ingrédients marinés et au beurre (*tyrkhina*); le froment broyé cuit dans l'eau bouillante et servi bien beurré avec du *kavourma* (viande conservée), c'est le *chéléghenym*; le froment et l'orge cuits dans l'*airan* avec les herbes aromatiques (*guézeng* et *poung*) et les feuilles de navet (*doukhine*); le riz, le millet ou les lentilles simplement cuits à l'eau, plat de pauvres (*chourava*); le froment broyé, une ou deux poignées pour une marmite d'eau, plat de pauvres également (*ghermaw*); avec la farine de froment on prépare une pâte (*rechté*) qu'on fait sécher au soleil et qu'ensuite on grille à la broche et conserve dans une outre; cette pâte sert à préparer deux plats, *rechté-pilaw* et *rechté-roun*. Le premier, genre de *pilaw* est servi sans eau, bien filtré, le second est cuit dans l'*airan*. Les plats énumérés sont ceux qu'on cuisine dans les villages, chez les Kurdes sédentaires ou semi-nomades. Chez les nomades, les céréales sont achetées au dehors, on en manque souvent et on se contente alors du fromage et du lait caillé seuls. Parmi les produits de laitage, mentionnons encore : le *jaji* (du petit lait bouilli); le *lur* (sous-produits de barattage), le *sertou* (la crème) et les *kechk*, boulettes de fromage blanc séchées au soleil. Le pain est considéré comme une friandise chez le nomade et il est rare qu'on puisse en offrir au voyageur. En hiver, quand le bétail est mal nourri et donne peu de lait, la situation alimentaire devient souvent critique pour les Kurdes. Pendant la grande guerre 1914-1918, il y eut un certain nombre de ces malheureux qui, pour échapper à la famine, vinrent nous demander *amân*. Je me fis alors un devoir de les traiter de la même façon que les réfugiés chrétiens de Turquie dont s'occupait un comité spécial sous ma présidence avec la participation de tous les chefs des missions religieuses. Plus tard, arrivé à Téhéran, je signalai la misère des Kurdes à l'attention d'un comité américain qui séjournait dans la capitale.

Dans les grands clans kurdes, il est d'usage que le chef tienne toujours table ouverte. Tous les cadeaux en bétail et produits des champs que les divers membres de la tribu apportent à leur khân ou beg tournent à cette occasion de nouveau à leur profit. En général les mœurs et le train de vie en Orient agissent contre l'accumulation de biens. Un grand personnage persan, kurde ou turc est obligé par les mœurs d'avoir beaucoup de domestiques et de tenir table ouverte pour donner une impression de faste. Tous les cadeaux reçus ou l'argent extorqué de cette façon reviennent au peuple. En Perse et en Turquie le Châh et le Sultan veillaient par la confiscation de l'avoir des favoris enrichis, à ce que de grosses fortunes ne s'amassent pas entre les mains des individus. Abovian assure que tel chef kurde pour répondre à la coutume d'hospitalité était obligé d'abattre journellement de 30 à 40 moutons, de préparer quatre à cinq *poud* (*poud* = 16 kgs) de riz comme *pilâw* et de distribuer quelques livres de café et de tabac à ses hôtes (cf. M. Wagner, *Reise nach Persien und dem Lande der Kurden*, t. II, p. 240). Minorsky décrit la réception fastueuse qui lui fut offerte par le Serdâr Moukrî dans sa

résidence à Boukân, en 1911, et ajoute : « L'hospitalité finit par ruiner complètement le Serdâr moukri. Les voisins qui convoitaient ses propriétés trouvaient un moyen original d'achever le khân hospitalier; en très nombreuses compagnies, ils se rendaient chez lui pour y rester des semaines entières, sachant qu'on ne leur refuserait rien. Je ne crois pas d'ailleurs que les mœurs généreuses des Moukri soient applicables à la majorité des Kurdes de Turquie ». Mes amis kurdes me disent, cependant, que cette coutume est générale.

§ 4. La place de la femme.

Après ces remarques concernant la vie matérielle de la famille kurde, passons à l'étude de la situation de la femme. Celle-ci peint bien le caractère d'un peuple et, à cet égard, remarque Minorsky, les Kurdes sont probablement les plus libéraux parmi les Musulmans. Certes, tous les durs travaux domestiques sont faits par les femmes. Ce sont elles qui chargent et déchargent les bêtes, qui portent l'eau, montent au troupeau pour traire, ramassent et préparent le combustible et, pour toutes ces occupations, ne se séparent jamais de leurs nourrissons attachés dans le dos avec une large ceinture. Si elles acquièrent ainsi une grande résistance, elles perdent bien vite le charme de leur sexe et se fanent rapidement. Seules, les femmes des chefs (appelées *khânoum* à la distinction de *yaya* « femme du peuple ») qui peuvent mener une vie oisive conservent leur beauté et soignent leurs atours. Toutes d'ailleurs, quel que soit leur aspect extérieur, montent très bien à cheval et ne craignent pas de défier les hommes. Elles ne craignent pas non plus les ascensions les plus hardies et s'y montrent d'une grande habileté.

Les femmes, comme il a déjà été dit, ne se voilent pas le visage. Dans la foule, elles se mêlent aux hommes, et dans une conversation commune, ont toujours leur mot à dire. « Bien souvent dans les villages, rapporte Soane, la maîtresse de la maison me recevait en l'absence de son mari, restait assise et s'entretenait avec moi, sans la fausse pudibonderie ou modestie des femmes turques ou persanes et avec joie partageait avec moi les provisions. Quand arrivait le mari, la femme pour témoigner son attention à son hôte ne le quittait pas tant que le mari n'avait pas installé son cheval et n'entraît pas sous la tente. » Il n'est, bien entendu, nullement question de la reclusion. La femme kurde est vertueuse, tout en étant coquette et enjouée. La prostitution est inconnue parmi les Kurdes, de même certains vices si répandus en Orient. La jeunesse se connaît très bien entre elle. Le mariage est précédé par une véritable cour du prétendant. Les sentiments romantiques règnent largement dans les cœurs kurdes. Il y a une vingtaine d'années (Minorsky l'écrivait en 1914) près de Sâoudj-Boulâg le cas bizarre suivant eut lieu : une jeune fille européenne tomba amoureuse d'un Kurde, devint musulmane et, malgré toutes les exhortations du consul et de ses parents, resta avec son mari. Puisque nous en sommes au romantisme, il nous sera permis de mentionner

que, dans notre collection littéraire kurde, nous avons un petit recueil de poésies (*Diwan-i-Adeb* de Misbah Moukri) consacré tout entier par son auteur aux chants d'amour platonique adressés à la belle Nousret qui ne devint jamais la femme du poète, mais fut mariée à un autre. Dans le même ordre d'idées romantique, M^{me} Paule Henry-Bordeaux, dans son curieux et charmant roman, *Antaram de Trébizonde*, nous conte l'odyssée d'une jeune fille arménienne vendue, par les gendarmes chargés de la conduire en déportation, à un Kurde.

La jeune Arménienne raconte ainsi son esclavage :

« Qu'étais-je au juste? L'esclave! la servante! l'hôte! Pourquoi m'avait-il achetée? Chez ce barbare, un vieux fond de noblesse primitive subsiste. Il a un goût éperdu de l'indépendance. Pas de harems. D'où vient au Kurde, ce respect de la femme, inconnu chez les peuples musulmans.

« ...J'ai aimé cet homme dont je ne connaissais rien, dont j'ignorais la langue, l'histoire.

« ...Au matin, il m'a relevée et, lentement, il m'a fait tourner autour du feu. C'est la coutume chez eux, lorsqu'une fille se marie, elle dit adieu au foyer de son père. Quelques instants plus tard, il m'a appelée avec ma nourrice dans un enclos où il avait rassemblé une centaine de moutons, cinq buffles et un cheval avec une selle neuve de cuir rouge. Il nous avait arrêtées : « Je devrais payer à ton père le *khalim* (1), la dot de ma fiancée, alors tout ce qui est là, je le donne à ta nourrice qui t'a accompagnée ici ». Il me regardait tout content. Nul ne l'obligeait à ce geste. Mais il voulait par là montrer à tous qu'il ne garderait pas l'étrangère sous sa tente pour le plaisir de ses nuits, qu'il en faisait sa femme afin que chacun la respectât. J'étais émue. Une semaine après, au seuil de la tente, j'ai entendu des piétinements, des bêlements. Je suis sortie. Il me guettait. « Tu aurais dû retourner chez tes parents, après tes noces, pour qu'ils te remettent la vache, le jument et la chèvre dont les petits deviendront ta propriété à toi. Cela se fait ainsi chez nous. Je ne veux pas que tu sois moins riche que les autres, alors, moi, je te les donne. »

« J'ai eu un fils. Il grandit entre nous. Il ne sait pas un mot de kurde. C'est un vrai petit Arménien. Son père ne se plaint pas. Mais il m'a dit un jour : « Apprends-lui, au moins, à m'appeler papa! » Je n'ai pas voulu. Ce bonheur dure depuis quatre ans ».

Reprenons après cette digression le fil de notre exposé.

Le divorce est très facile chez les Kurdes. Les Kurdes, dans l'ardeur d'une discussion jurent quelquefois que si telle chose ne se fait pas, ils divorceront, et ceci arrive réellement. Puis les remords commencent à torturer le mari. Il eut été heureux de recevoir chez lui son ancienne femme, mais la loi ne le permet pas, à moins que dans l'intervalle la femme n'épouse un autre et n'en obtienne ensuite le divorce. On trouve même dans les villes des profes-

(1) Mieux : *kalym*.

sionnels (*mouhallal*) d'un genre particulier qui sont prêts contre une rétribution à jouer le rôle exigé pour annuler les effets du premier divorce. Il arrive habituellement, dans ces cas, toute une série de quiproquos auxquels sont consacrées beaucoup d'anecdotes kurdes. Tour ceci, cependant, s'applique surtout à la vie citadine. Chez les nomades, bien entendu, les mœurs sont plus simples et plus sévères.

Les Kurdes ont une danse particulière appelée *tchopt*, une sorte de ronde avec sautaillement. Celui qui conduit cette danse tient dans une main un mouchoir roulé et de l'autre, entraîne en rond les danseurs qui se tiennent enlacés par les bras. Une fois, on organisa en mon honneur (Minorsky) cette danse chez un riche propriétaire kurde. Dès que retentirent les sons de la *zourna* (clarinette) accompagnée de tambour, toutes les femmes du village en cinq minutes se firent belles, prirent leurs places mêlées aux hommes et jusqu'au soir piétinèrent avec entrain de leurs pas lourds. Un autre témoignage encore :

« Je me hâtai de me rendre sur le lieu de la réunion et j'assistai pour la première fois, à une danse kurde qui me parut fort curieuse mais fort peu gracieuse. Les hommes et les femmes se tiennent par les mains, forment un grand cercle et, aux sons d'une espèce de mauvais tambourin, tournent en cadence d'une manière lente et monotone... On voit, néanmoins, que les femmes kurdes, quoique musulmanes, ne sont point séquestrées... Elles ont même le visage découvert, ce qui serait une monstruosité parmi les autres enfants du Prophète » (Comte de Sercey, *La Perse en 1839-1840*, p. 104).

La femme a, incontestablement, chez les Kurdes, son individualité. Ce n'est pas en vain, par exemple, si la mère est renommée par son intelligence ou sa beauté qu'on ajoute son nom à celui de son fils et quelque *Bapiri-Chachan* (c'est-à-dire « Bapir, fils de Chachan ») fait ainsi connaître la réputation de sa mère. On peut citer de nombreux exemples de femmes se mettant à la tête des tribus qui se soumettaient entièrement à elles. On sait, par exemple, que lors de l'occupation définitive de Hakkïari par les Turcs, ce district était gouverné par une femme (cf. Hartmann). « Nous-mêmes (Minorsky) avons vu en automne de 1914, dans la petite ville d'Aleptché (près de Souleïmanieh) la célèbre Adélé-Khânoum, veuve d'Osmân Pâchâ, Djâff (1). Il y a encore quelques années, elle gouvernait en fait tout le district, confié par les Turcs nominalement à son mari, qui était presque toujours absent. Soane

(1) A cet exemple donné par Minorsky je peux en ajouter pour ma part un autre, celui de Mariam Khanoum, veuve du Cheikh Mohammed Siddik. J'eus le plaisir de négocier avec cette noble dame kurde, qui resta seule avec ses domestiques à Nehri, chef-lieu de Shemdinân, lors de l'avance des troupes russes, en 1916, dans cette partie du Kurdistan. Millingen (*op. cit.*, p. 251) cite aussi une dame kurde, veuve d'Omer Aghâ, chef des Milans. Elle n'avait que vingt-deux ans lorsqu'elle perdit son mari, mais elle jouissait de l'estime de tous les anciens de la tribu et exerçait une forte influence sur eux. Elle faisait marcher les affaires de la tribu avec l'énergie d'un homme. M. Massignon attira mon attention sur l'influence exercée par les femmes yezidies chez les nobles kurdes. La beauté de ces femmes les fait rechercher pour les mariages.

déguisé en marchand persan a vécu un certain temps à sa petite cour et décrit d'une façon bien intéressante, comment elle jugeait et dirigeait ses sujets, sans oublier ses affaires de femme, telles que l'achat de différentes étoffes et les soins du ménage. Le gouvernement jeune turc envoya à Aleptché un vrai fonctionnaire turc et Adélé-Khânoum vécut dès lors dans une sorte de disgrâce et retirée. Elle se tint avec beaucoup de dignité. Elle nous rendit la visite dans notre camp avec toute une suite de brus et de servantes et consentit volontiers à être photographiée. Elle remercia pour les cadeaux à son fils par une lettre en français qui fut écrite, comme nous l'apprîmes, par un jeune Kurde qui faisait ses études chez les missionnaires catholiques à Senneh.»

Les Kurdes, en général, aiment beaucoup les enfants et, auprès de chaque chef, on voit remuer un bambin préféré, tout barbouillé, son dixième ou douzième rejeton. Djân Foulâd Bek, comme nous le rapporte le *Cheref-Nâmeh* (p. 292) avait 70 enfants. Le cas n'est pas exceptionnel. Il n'est pas rare dans les montagnes de rencontrer un brave kurde qui porte dans les bras l'espoir de ses vieux jours. Il me revient à la mémoire (Minorsky) une scène de voyage au Kurdistan. Nous étions en train de grimper avec la caravane par un étroit sentier bordant un précipice, quand soudain au-dessus de nous firent apparition deux personnes. En avant, un Kurde légèrement habillé, ayant l'aspect d'un pauvre paysan, portait un enfant malade enveloppé dans des guenilles. Sa femme, au visage bon et attristé, le suivait et pour l'en débarrasser portait son poignard. L'enfant tomba du toit et s'évanouit. Les parents étaient pressés de le montrer à un devin dans le voisinage. Apercevant des Européens qui en Orient passent tous pour médecins, la mère saisit l'étrier, se mit à baiser nos pieds en implorant de sauver l'enfant. Dans cette scène il y avait beaucoup de sincérité et de vraie douleur. Par antithèse, je me souvins du mépris du danger et de la mort chez les Kurdes et des paroles d'un chef : « Il n'est déshonorant que de mourir dans son lit, mais si une balle m'atteint et qu'on m'apporte à la maison, tous se réjouiront que je sois mort comme il sied ». Peut-être cette philosophie sévère est-elle partagée par les mères kurdes, mais la douleur de la pauvre femme témoignait éloquentement qu'il y avait des cordes plus tendres dans son cœur.

Disons à ce propos que l'hygiène est à peu près inconnue chez les Kurdes. La propreté laisse beaucoup à désirer. Les maladies infectieuses sont très répandues. Cependant, les maladies graves sont rares chez les nomades. Les soins apportés au malade consistent dans l'apposition à l'endroit douloureux d'un talisman ou bien on lui fait avaler un morceau de papier portant un verset du Coran ou une formule magique. On se sert aussi de quelques plantes médicinales, mais cette médication familiale n'est pas encore étudiée suffisamment.

Signalons à ce propos comme le raconte M. Wagner (*op. cit.*, II, p. 229) qu'il existe chez la tribu des Bilbas une façon particulière de guérir les blessures. Ils cousent le blessé dans une peau de bœuf fraîchement dépouillé,

en laissant libre seulement sa tête. La peau avec le temps, tombe d'elle-même du corps du patient. Même les plus dangereuses blessures de lance et les coups de sabre doivent toujours guérir de cette manière.

On comprend ainsi la confiance qu'on témoigne à un médecin ou à tout Européen comme dans le cas raconté tout à l'heure. Même si l'on ne peut venir en aide qu'avec un morceau de sucre et quelques gouttes d'alcool de menthe dessus, la malade kurde se déclare aussitôt soulagé. Les maladies des voies respiratoires, malgré les brusques changements de température, ne sont pas fréquentes. Par contre le rhumatisme est souvent observé, ce qui est dû probablement à l'insuffisance de la protection offerte par la tente ainsi que par le contact avec son sol froid. La malaria, enfin, menace souvent le Kurde. Pour s'en préserver, il construit les tréteaux surélevés décrits plus haut. Toujours est-il que les enfants abandonnés à eux-mêmes, peu vêtus, s'endurcissent dès leur âge tendre et les cas de longévité sont très fréquents au Kurdistan.

Pour en revenir à la famille kurde, signalons d'après Soane, que du Nord au Sud le Kurde conserve plutôt la monogamie et qu'un foyer moyen normal dépasse rarement trois à quatre personnes. Seuls les chefs ont plus d'une femme, et dans certains cas qu'on trouve dans le *Cheref-Nâme* le nombre d'épouses est même très élevé (cf. p. ex. p. 366, « Femmes sans nombre »).

§ 5. La façon kurde de juger les femmes.

Fidèle à mon intention de laisser, autant que possible, les Kurdes se peindre eux-mêmes, je me fais ici un plaisir de reproduire au sujet de la femme kurde quelques passages de l'étude (parue dans *l'Orient* de Beyrouth, 12 et 13 juillet 1933) du docteur en droit Kamuran Ali Bedir khân, frère cadet de Sureya bek cité précédemment. Comme le lecteur pourra s'en rendre compte lui-même, l'auteur nous parle surtout de la femme kurde du milieu aisé, appartenant à la noblesse et non de la femme du peuple.

Tout d'abord, l'auteur signale un trait qui lui paraît caractéristique : l'absence du gynécée, ce qui rend libre la femme kurde. Il note que les principes de droit romain tels que « tutor optivus », « tutor cessicius », « tutor fiduciarus » et « coemptio », destinés à combattre des préjugés, manquent totalement dans les coutumes kurdes.

Le Kurde n'a jamais pensé à des restrictions vis-à-vis de la femme. Il l'a considérée digne de la même confiance et apte aux mêmes droits et aux mêmes responsabilités. Au point de vue psychologique, elle était à ses yeux assujettie aux mêmes tentations, munie de mêmes vertus et des mêmes vices que les hommes.

L'auteur reprend ensuite la vie de la femme kurde à toutes ses étapes. C'est sa mère qui est chargée de son éducation. Elle apprend les chants nationaux, la danse, l'équitation et l'écriture tout comme ses frères, et en plus les

travaux manuels. Elle danse en compagnie des jeunes gens et peut ainsi voir le mari futur.

Nous passons sur les détails de la vie de la femme mariée dont il est question ailleurs. Mais ce qui mérite d'être souligné c'est la coutume kurde de donner le nom d'une femme vaillante et guerrière à son enfant dont le père n'a pu l'égaliser. Ainsi, par exemple, indique l'Émir Kamuran, fils du chef actuel de la tribu de Reman porte le nom de sa mère, Périhan, et non celui de son père.

La poésie lyrique kurde est en majorité d'inspiration féminine. Une grande partie des chansons, des berceuses, des romances, etc., sont, d'ailleurs, écrites par des femmes.

La femme kurde se substitue souvent à son mari disparu. Dans la zone de Pichder, l'auteur cite les cas des deux femmes-chefs dont la mémoire est restée chère au peuple : Pura Halim de la tribu Kafourouchi et Qaha Nerkiz de celle de Chouvan. Durant des années, elles combattirent la domination ottomane.

Les noms d'Adélé Khânoum (morte en 1924) qui a pendant quinze ans dirigé les affaires de la tribu Djaff de sa résidence d'Aleptché et de Hafsékhân, belle-sœur de Cheikh Mahmoud, figurent aussi à une place d'honneur dans les annales kurdes.

L'auteur termine son intéressante notice en observant que la femme kurde est un des facteurs de la renaissance nationale à l'avenir.

Complétons ce plaidoyer éloquent d'un intellectuel kurde cultivé par un petit récit malicieux puisé dans notre collection des récits populaires kurdes, où nous retrouvons notre vieille connaissance, Issou le Sage (cf. chap. iv).

« Quelle est la meilleure femme au monde ? » question que lui posa un jour Smaïl Pâchâ (1). « Celle qui est voleuse, passionnée et menteuse », répondit-il. Comme le Pâchâ n'arrivait pas à comprendre cette réponse, Issou lui proposa d'aller faire avec lui un tour. Ils se déguisèrent en derviches et s'en allèrent. Ils entrèrent dans une première maison, celle d'un frère cadet et demandèrent l'hospitalité pour la nuit. « Vous êtes les bienvenus, pères derviches ». Ils s'assirent et remarquèrent que la barbe du maître de la maison était toute blanche et son dos voûté. « Comment peut-il en être ainsi chez un homme d'une quarantaine d'années ? » s'étonnèrent-ils. « Demain vous irez chez mon frère aîné, dit-il, et vous comprendrez. » Là-dessus il appela sa femme. Celle-ci s'écria : « Araignée rouge, venin de serpent, que me veux-tu ? — Il faudrait préparer à manger pour nos hôtes, les derviches. — Est-ce que tu ne sais pas que dans ta maison ruinée il n'y a rien ? Où puis-je prendre quelque chose ? » Bref, à tout ce que son mari lui disait elle répliquait grossièrement et effrontément. Quand vint le moment de se coucher, le mari dit : « Nous avons

(1) Ismaïl Pâchâ, le dernier des chefs héréditaires d'Amadiya (cf. Socin, *Kurd. Samml.*, Erst Abteilung, p. 237).

deux couvertures et deux nattes, prenons les unes pour nous, donnons les autres aux derviches. — Que tu deviennes aveugle, ne sais-tu pas qu'une fois par mois je ne tolérerai que quelqu'un touche à mes flancs; prenez une couverture, je me couvrirai avec l'autre ». Ainsi le Pâchâ et Issou passèrent une mauvaise nuit et le matin partirent chez le frère moyen. Celui-là avait une barbe, moitié noire, moitié grise. Le Pâchâ demanda : « Quel âge as-tu? — Je frise la soixantaine. — Cependant, observe le Pâchâ, à cet âge la barbe est généralement presque toute blanche, pourquoi n'en est-il pas ainsi chez toi? — Passez la nuit chez moi, soyez mes hôtes; le lendemain vous irez chez mon frère aîné, vous le saurez ». Ils restèrent donc. Dans ce ménage la femme tantôt exécutait les ordres du mari, tantôt ne voulait rien savoir, à tour de rôle elle était grossière ou polie. Le matin suivant ils se rendirent chez le frère aîné. Ils aperçurent que sa barbe était noire comme jais, cependant il était âgé, dit-il, de quatre-vingts ans. « Ne t'étonne pas, derviche, restez chez moi, vous le comprendrez. » Ce frère était plus pauvre que les deux autres, mais sa femme lui obéissait en tout. Quand il s'adressait à elle : « Femme », elle lui répondait : « Oui, je suis ta victime » (formule de réponse polie partout en Orient musulman [B. N.]). « Y aura-t-il quelque chose à manger? — Comment donc, il y a de tout, des œufs, du riz, du beurre et du miel ». Elle prépara un tel repas qu'il aurait pu convenir à la maison même du Pâchâ. Alors qu'on se préparait à dormir, le mari l'interpella : « Avons-nous de la literie? — Sous ton ombre (une autre expression déferente habituelle [B. N.]) il y a assez de tout, comme dans la maison d'un Pâchâ ». Elle sortit et se procura tout le nécessaire chez les voisins. « Femme, nous avons aujourd'hui des visites, il ne convient pas de nous coucher ensemble, séparons-nous. — Non, non! les derviches sont comme nos frères, tu sais que si je passe une nuit sans toi, mieux vaut ne pas vivre. » Au réveil, le Pâchâ se renseigna auprès de cet homme, « Quelle est la meilleure femme? Mais la mienne, répondit-il. Elle me cache des choses par-ci par-là, et fait des provisions pour qu'ensuite on n'ait pas honte devant les invités; nous manquons tout à fait de literie, elle l'emprunte chez les voisins, elle m'aime, bien entendu avec une femme pareille on ne vieillira pas ». Alors le Pâchâ comprit le sens des paroles d'Issou, lui fit des éloges et le récompensa. Il rendit riche le plus aîné des trois frères, fit divorcer le cadet et trouva une seconde femme pour le troisième.

Je crois ainsi en avoir dit assez pour que le lecteur se rende compte que la famille, chez les Kurdes, se rapproche plus que chez les Persans et les Turcs (avant les succès du féminisme dans ces deux pays après la Grande Guerre) de nos notions, grâce à la place qu'y occupe la femme. Le Kurde a son foyer, il est plutôt monogame (1) et sa femme (*kabani*) jouit d'une grande autorité

(1) S'il y a une seconde femme (*bêri*), on lui confie habituellement tout ce qui se rapporte au laitage (traite, fabrication du fromage, du beurre, de la crème, de l'*atran*, etc.).

dans la vie d'intérieur. C'est elle qui dirige la maisonnée et les domestiques sont sous ses ordres, c'est elle qui, pendant les repas, distribue les portions et sans sa permission on ne se met pas à manger. En l'absence de son mari, elle reçoit les visiteurs, les régale et cause librement avec eux. Elle ne se voile pas comme les autres Musulmanes.

§ 6. Le chef de famille.

Par ailleurs c'est un trait remarquable de la vie kurde que les mariages s'y font par amour et que les fiancés se voient et se connaissent avant la noce, tandis que chez les autres Musulmans les mariages sont contractés en dehors de la volonté des futurs conjoints par l'intermédiaire des tiers. A part cela, dans la famille kurde, c'est le père qui est le chef (*malkhé mâl*) et qui dispose de tout avoir. Il occupe la première place et, en sa présence, les membres de la famille ne peuvent ni s'asseoir ni causer sans son autorisation.

Le fils aîné succède à son père et rien n'est si cher à un Kurde que son successeur. Cela explique pourquoi, dans les pourparlers avec les Kurdes, on se sert comme otages des fils aînés du chef, ce qui vaut mieux qu'un serment prêté sur le Coran. La tribu peut passer outre à tous ses engagements, si c'est son chef qui est emmené, parce que son remplaçant (« sa graine », comme ils disent) est là; mais elle ne le fera pas si l'héritier est absent, car cela la menacerait de luttes intestines après la mort du chef.

« Le respect de la hiérarchie dans la famille est profondément ancré dans les mœurs des Kurdes et nous en avons journellement devant nous de curieux exemples. Hadji Nedjm ed-Din a-t-il besoin du feu pour allumer son long chibouk, c'est son fils aîné qui, comme un serviteur docile, va lui en chercher et lui en apporte respectueusement; ce dernier, au contraire, à peine plus âgé de deux ans que son frère puîné en désire-t-il à son tour, son cadet s'empresse avec la même déférence de lui rendre le même service et se fait servir par son beau-frère, qui s'adresse à ses neveux et ainsi de suite, en suivant toujours régulièrement la hiérarchie des âges et des positions » (Cholet, *op. cit.*, p. 229).

« Les jeunes Kurdes, même les fils du chef. . . n'ont pas le droit de s'asseoir en présence des aînés, mais doivent rester debout et les servir en apportant le café et les pipes. Si un jeune homme entre dans la tente, il baise habituellement la main à tous les hommes plus âgés par ordre, ceux-ci lui baisant le front. Si celui qui entre est un homme plus âgé, il ne fait que prendre la main du chef et chacun se touche le front avec la main en signe de respect » (M. Wagner, *op. cit.*, t. II, p. 240).

Les enfants héritent après le père. A leur défaut l'héritage passe à son frère ou à ses neveux, le sexe masculin recevant le double du sexe féminin. Après une femme, si elle n'a pas eu d'enfants, une moitié revient au mari et l'autre à ses parents, c'est-à-dire ses frères, sœurs, neveux et nièces. S'il y a des enfants,

le mari reçoit un quart et les enfants les trois quarts. La femme après la mort du mari, s'il n'y a pas d'enfants, reçoit un quart (s'il y a plus d'une femme elles se partagent ce quart); s'il y a des enfants elle ne touche qu'un huitième, le reste allant aux enfants. On nomme comme tuteur (*serveguer*) si besoin en est, le fils aîné ou le frère du défunt.

A la question de la famille kurde se rattache étroitement celle de la généalogie. Toutes les anciennes familles qui tiennent avant tout à leur noblesse ont leur généalogie bien établie. Rien de tel pour gagner la sympathie d'un chef kurde que de lui parler de ses ancêtres. Vous pouvez en connaître plusieurs : il vous en ajoutera encore quelques générations et vous dira leurs exploits hardis contre les *roumis* (Turcs) ou *adjem* (Persans). Pour être bien à l'aise dans les choses kurdes, on ne saurait assez recommander d'être bien au courant de ces généalogies, dont on trouve quelques exemples dans le *Cheref-Nâme* (p. 323, quinze générations rappelées). J'eus le plaisir de connaître Hamdi Bey Baban qui consacra bien des années de sa vie à faire des recherches généalogiques à travers les sources historiques arabes, turques et persanes qui contenaient quelque mention sur les membres de sa famille. Je conserve son arbre généalogique comme un document précieux pour la compréhension de la mentalité kurde. D'ailleurs, ce sentiment de famille, cet orgueil du foyer paternel, n'est pas l'apanage de la noblesse seule. Chaque Kurde, d'une certaine condition sociale, sait bien à quel foyer (*byna-mâl*) il appartient et connaît sa filiation exacte. Au Kurdistan on trouve souvent des hommes illettrés connaissant par cœur dix à quinze générations de leurs ancêtres avec une masse de subdivisions (Minorsky). Pour l'histoire tribale kurde ces généalogies sont d'une réelle importance.

§ 7. Les rites familiaux.

Nous abordons maintenant le dernier paragraphe de ce chapitre, celui qui a trait aux rites familiaux marquant les étapes les plus significatives dans la vie de famille kurde (1). La naissance vient ici la première en considération et c'est par elle que nous commencerons logiquement.

A. L'ACCOUCHEMENT.

L'accouchement a lieu par terre, sur la paille. Le mari quitte la maison et ne revient qu'un ou deux jours après. La parturiente est assistée par les femmes qui ont de l'expérience et qu'on rétribue de leur peine en nature. Avant la naissance, on s'adresse au molla qui écrit un talisman (*douâ*) pour que tout se passe bien. Après la naissance, il en prépare un autre destiné

(1) Il s'agira des Kurdes de l'Azerbaïdjan soviétique étudiés par Tchoursine (cf. *Bulletin de l'Institut caucasien d'Histoire et d'Archéologie*, t. III, 1925, Tiflis). Quelques précisions sont ajoutées, basées sur mes observations personnelles.

à maintenir la mère et le nouveau-né en bonne santé. On le récompense, selon les moyens, avec une vache, un bœuf, un mouton.

Si l'accouchement est difficile on tire les oreilles de la parturiente, on prononce son nom en lui criant dans l'oreille, en l'adjurant de revenir à elle, en disant que son frère ou un hôte est venu, etc. Si elle s'évanouit, on tire un coup de fusil pour la remettre en état. Quelquefois on va à la rivière et avec un poignard on « coupe » l'eau (procédé magique pour couper ce qui lie la parturiente). Suivant la croyance populaire la femme en couches est attaquée par un être particulier appelé *hal-anassy*. C'est une femme de grande taille, maigre, horrible, avec des seins énormes rejetés derrière les épaules. La *hal-anassy* arrache le cœur et les poumons de la parturiente, les porte à la rivière et les lave dans l'eau. Si elle a le temps de le faire, la femme mourra. Pour chasser la *hal-anassy*, on déchaîne une fusillade autour de la parturiente. En fendant l'eau de la rivière avec le poignard, on a, entre autres, l'intention de libérer le cœur et les poumons de la femme en couches que la *hal-anassy* pourrait venir y laver (1).

Si les enfants meurent à la maison, on a recours au molla. Celui-ci explique que l'enfant mourut parce qu'une femme avec un mauvais *douâ* était venue à la maison. Mais si on le rétribue bien, il confectionnera un tel *douâ* que le maléfice de tous les autres sera inopérant. Pour préserver le nouveau-né de l'influence des mauvais *douâ*, on ne permet pas aux femmes, qu'on soupçonne de les exercer, d'entrer non seulement dans la maison, mais même dans la cour. Si l'enfant a pris peur de quelque chose on prend un charbon incandescent, on le jette dans l'eau et on donne cette eau à boire à l'enfant.

Le nom est donné à l'enfant par les femmes. Elles se réunissent en conseil chez la femme qui vient d'accoucher et choisissent le nom. Cet usage reflète le matriarcat de jadis. D'ailleurs le molla qui accapare tout ce dont il peut tirer un profit s'arroge aussi le droit de choisir le nom de l'enfant. Il consulte son livre magique qui lui sert à fabriquer les talismans (*Douâ-kitâb* ou *Djâmei-davad*) et déclare que si l'on donne à l'enfant un autre nom que celui de son choix, il mourra. Les parents effrayés s'empresment de se conformer à l'ordre du molla, qui touche une récompense de plus pour son sage avis.

La circoncision a lieu quand les parents de l'enfant sont à même de préparer un bon repas. Autant que possible on choisit le parrain (*kirva-krvo*) dans une famille riche et puissante. Les invitations sont faites par le père de l'enfant. Refuser une invitation équivaut à une offense et à un déshonneur. Le parrain fait parvenir deux ou trois moutons, le père en égorge autant et on organise un repas auquel assistent tous les villageois, un par maison. Après le repas les invités s'en vont et ne restent que les proches parents du père et du parrain. La circoncision a lieu en leur présence. Elle est faite par le barbier de l'endroit à l'aide du rasoir et d'un jonc fendu. Après trois ou

(1) *Hal* ou *Al* est connu aussi dans la démonologie des *Qachqats*, tribu turque de Fars.

quatre jours le parrain vient prendre des nouvelles de l'enfant et apporte une marmite de *pilaw*, un grand pain, du lait, du miel, des œufs et du beurre. En rendant au parrain la marmite on y met une pièce d'étoffe pour la *tchokha* ou l'*arkhalouk* (manteau ou caftan) ou un tapis ou on l'accompagne d'une vache. En tout cas on ne rend jamais une marmite « vide ». Ce serait un grand déshonneur.

On allaite les enfants jusqu'à l'âge de deux ou trois ans. Le garçon est l'objet de plus de soins, on a pour lui une attitude tendre. Les filles sont moins bien traitées. Si la femme ne met au monde que des filles, on la regarde avec commiseration, et dans la maison on ne lui épargne pas les invectives.

Pour préserver les enfants contre le mauvais œil, les méchants esprits et autres malheurs, divers talismans sont considérés comme un moyen efficace. Comme talisman on met du pain sous le berceau de l'enfant. Quand quelqu'un, la nuit, fait sortir ou porte l'enfant dans la cour, pour le défendre contre les mauvais esprits qui rôdent nuitamment, on lui donne dans la main ou on lui met sur la poitrine également du pain, qui fait peur, semble-t-il, au diable. Un garçon d'un an au village de Molla-Ahmedlou était tout couvert de talismans. A son épaule pendaient une prière (*douâ*) cousue dans un chiffon noir de forme carrée, une coquille, une perle de verroterie, une plaque de métal; dans le dos il y avait un autre *douâ*, en triangle et quelques perles enfilées sur des fils de laine de couleur. Chez un autre enfant qui trônait sur le dos d'une fillette, flottaient sur les deux épaules de petites houppes en fils de laine rouges et jaunes. A la houppe de l'épaule gauche étaient attachés quelques perles, pendeloques et grelots.

Les rites qu'on vient de décrire sont observés, comme il a été indiqué chez les Kurdes semi-nomades de l'Azerbaïdjan soviétique. Les choses se passent un peu différemment chez les Kurdes du Kurdistan central que j'ai eu l'occasion d'étudier.

Quand approche le moment de l'accouchement, les voisins se réunissent dans la maison de la parturiente. Plus elle est noble, plus grand est le nombre de ces assistantes. En tout cas, la présence de l'accoucheuse (*dapirk*) est toujours obligatoire. Elle se place devant alors que les autres, si elles sont là, se mettent derrière ou de côté (chez les Moukri la femme qui est devant s'appelle *pêchewa*, celle de derrière *pychtewa*). Autant que possible, l'accouchement se passe debout. Quelquefois on attache une corde au plafond à laquelle s'agrippe la parturiente. Après l'apparition du bébé, on donne à la mère une bouteille ou un récipient quelconque ayant un goulot étroit, dans lequel elle souffle pour faciliter la sortie du placenta (*hawal boutchouk* ou *awala* chez les Moukri). Ensuite, la *dapirk* coupe le cordon ombilical et on surveille alors l'endroit où elle le jettera. S'il tombe sur une arnie, le nouveau-né sera un brave guerrier, si c'est sur une vaiselle il aimera bien manger, etc. Au cours des six premiers jours, on tient le bébé bien emmaillotté sur un tamis (*béjing*) et pendant ce temps ni la *dapirk*, ni les autres femmes

qui assistèrent à l'accouchement ne doivent quitter la maison ni emporter les effets apportés pour les couches, surtout la nuit. Les femmes ne peuvent ainsi s'absenter que le jour. Elles doivent obligatoirement rentrer à la tombée du jour, autrement le mauvais esprit *cheché* (ce nom vient du mot *chech* «six») peut tuer la mère ou le nouveau-né. Pour la même raison, le feu ou la lumière sont maintenus la nuit et on reste de garde, à tour de rôle, pour ne pas laisser venir le mauvais esprit. Il est aussi d'usage pendant cette période de fixer à l'intérieur de la maison un chiffon provenant du vêtement d'un des trois cheikhs (Cheikh Djemâl Souréi, Cheikh Farkhi Bérojji et Cheikh Baba Babyki) qui ont la réputation d'avoir capturé l'esprit *cheché* et obtenu de lui le serment qu'il ne fera pas de mal à leurs enfants. La période de quarante jours après l'accouchement s'appelle *zystâni* (hivernal) pour la mère et elle reçoit des cadeaux (*koudyk*) généralement un gâteau au beurre fourré de noix (*kadé*). En outre, le molla écrit pour le nouveau-né une prière spéciale *nevichti* qu'on coud dans un scapulaire triangulaire et qu'on place à l'avant-bras du nouveau-né.

B. LE MARIAGE.

Après l'accouchement passons à la noce, toujours en Azerbaïdjan. L'âge nuptial pour les jeunes gens était de quinze ans, avant d'avoir été fixé par la loi soviétique, et pour les jeunes filles de neuf à dix ans. On se marie de préférence à l'intérieur du clan (endogamie). A ceux qui prennent leur femme ailleurs on fait ce reproche : « Pourquoi n'as-tu pas pris une cousine, mais une étrangère. Il vaut mieux prendre quelqu'un de la famille et non une étrangère » (1). Jadis, on fiançait les enfants dès le berceau. En signe de fiançailles on nouait un mouchoir à la tête de la fillette, on y attachait des pièces de monnaie. A partir de ce moment et jusqu'à l'âge nuptial, le fiancé tous les ans au jour de Baïram (le 9 mars) apportait à sa promise un mouton, de l'étoffe pour sa robe, etc.

Lors de la conclusion du mariage on verse au père de la fiancée le *kalym* ou le rachat (*bachtykh* en kurde ou *bachlykh* en turc) (2) qui consiste en une somme d'argent, de trente à cinquante roubles, une vache, quelques brebis, etc. De son côté le père de la jeune fille lui fournit tous les objets nécessaires dans un ménage, à titre de dot (*djihiz*). Habituellement on donne un tapis, la literie (oreiller, matelas et couverture), un *malfrach* (carpette), un *kilim* (tapis étroit, chemin), une aiguière en cuivre, un chaudron, un plateau, etc. En plus le père fait à sa fille le cadeau d'un cheval ou d'une vache. Cette dot reçue de son père, ainsi que les cadeaux, constituent en droit coutumier kurde, la seule propriété dont dispose une femme mariée.

(1) Les Bilbas ne donnent jamais leurs filles en mariage à l'homme d'une autre tribu, mais assez fréquemment les jeunes filles sont enlevées par rapt (M. Wagner, *op. cit.*, t. II, p. 229).

(2) On remarquera que chez les Kurdes de Transcaucasie la terminologie relative au mariage, comme à l'accouchement, est turque.

Remarquons ici, entre parenthèses, que chez les nomades le *kalym* atteint quelquefois des montants considérables. Ainsi, pour une jeune fille de la tribu des Milli, renommée pour la beauté de ses femmes, on donnera jusqu'à 20 sacs d'argent, soit environ 100 livres sterling ou 2.500 francs (1) (cf. Layard, *op. cit.*).

La noce exigeant des parents du fiancé de grandes dépenses, les parents leur viennent en aide, en donnant qui un mouton, qui des grains pour le pain ou d'autres produits et de l'argent. Il existe, en outre, une coutume de se lier par le *kardâchlyk* (du mot turc *kardâch* « frère »), union fraternelle destinée à s'entraider pour le mariage. Deux jeunes gens s'entendent pour conclure cette union entre eux. Comme rien ne doit se passer sans l'avis des parents plus âgés, le père du fiancé va voir l'oncle du jeune homme qu'on a choisi (ou son père et, en absence de celui-ci, sa mère) en le priant d'autoriser son neveu de se lier avec son fils par le *kardâchlyk*. Le recours à l'oncle est une survivance du matriarcat. Le partenaire du *kardâchlyk* ainsi conclu s'engage à procurer tous les produits pour le festin dans la maison de la fiancée (vache, mouton, etc.). Le même *kardâch*, après la noce, va avec sa famille chez le fiancé et lui apporte divers produits et des cadeaux. Là on les régale et à leur départ on leur fait des cadeaux. De son côté, le fiancé est tenu à assumer en retour des frais et des obligations lors du mariage de son *kardâch*.

Pendant la première nuit nuptiale, le *kardâch* garde la porte des nouveaux mariés. Si la virginité de la fiancée ne se confirme pas, on appelle aussitôt son père et on lui propose de reprendre sa fille. Dans le cas affirmatif, les preuves matérielles sont montrées à la mère du fiancé et de la fiancée. Disons à cette occasion que tous les observateurs étrangers sont unanimes à vanter les mœurs de la femme kurde. Le mot prostituée n'existe pas en cette langue. Dans ma collection je ne trouve qu'une seule histoire d'infidélité conjugale, C'est celle de la belle Perizâd, la jeune épouse du vieux mîr de Chemdinân, Zein ed-Din. Elle tomba amoureuse d'un des domestiques du mîr, nommé Izo. Le vieux mari, mis au courant, fit disparaître Izo. Alors Perizâd empoisonna le mîr et s'empoisonna elle-même.

Pour amener la fiancée à la maison du fiancé les amis de celui-ci viennent la chercher. A leur arrivée, on ferme la porte de la maison et pour qu'on l'ouvre le *kardâch* doit donner un prix de rachat aux amis de la fiancée. On commence alors la toilette de la fiancée. La femme qui s'en occupe refuse de l'habiller en exigeant que le *kardâch* rétribue sa peine. Il s'exécute. Ensuite, quand on amène la fiancée à cheval de la maison de ses parents dans celle du fiancé, la jeunesse arrête le cortège en barrant la route avec une corde et en demandant la rançon. Le *kardâch* donne une petite somme et on laisse passer le cortège. Celui-ci avance en ayant à la tête des musiciens (*zournâtchi*) qui jouent de la clarinette (*zournâ*). Le visage de la fiancée est couvert avec un mouchoir

(1) Ancien taux de change.

rouge pour que, comme disent les Kurdes, les jours de sa vie familiale qui commencera soient rouges (c'est-à-dire heureux).

Arrivée à la maison du fiancé, la fiancée ne quitte pas le cheval tant que le père du fiancé ne lui a pas offert un cadeau. Le père lui présente une vache ou une jument (on ne peut pas faire cadeau d'un bœuf ou d'un étalon). La fiancée descend au seuil de la maison. Une des femmes apparentées au fiancé jette quelques *lavach* (pain en forme de longues galettes minces) entre les pieds de la fiancée et le seuil. La fiancée se dirige dans la maison, en saluant et en ramassant le pain. En enjambant le seuil la fiancée le baise obligatoirement. A l'intérieur, les femmes prennent la main de la fiancée, lui font contourner une à trois fois le foyer (*tandour*, qui est on se rappelle, situé au milieu de la pièce et pratiqué dans le sol) en disant : « Nous t'avons prise ici et tu dois servir cette maison jusqu'à la dernière minute ».

Après qu'on eut contourné le foyer, on mène la fiancée à la place préparée pour elle au coin de la pièce séparée par une étoffe rouge. Entourée de jeunes filles de sa famille et de celle du fiancé, la fiancée y reste assise sur un tapis, appuyée à des coussins pendant toutes les cérémonies matrimoniales qui durent deux à trois jours, ne se montrant à personne excepté les parents du mari, à l'exclusion du beau-père cependant, qui ne pourra la voir avant de lui avoir offert un cadeau (mouton, brebis, argenterie).

La sortie de la fiancée de ce coin aménagé avec un rideau s'accompagne de certains rites. Le père du fiancé invite ses parents et ceux de la fiancée. On sert un repas, pendant lequel le père du fiancé ou son parent déclare qu'il faut « faire sortir » la fiancée et dans cette intention, il faut lui offrir des cadeaux. Chacun dans l'assistance donne ce qu'il peut. Une des femmes porte à la fiancée les cadeaux réunis et en soulevant le rideau la fait sortir chez les invités. La fiancée fait le tour de l'assistance et baise la main à tout le monde (quelquefois, à ce moment on lui présente encore qui vingt kopeks, qui un ou trois roubles, suivant la fortune de chacun). A partir de ce moment la fiancée peut se promener librement. Toutefois son visage reste couvert du mouchoir rouge.

Une semaine environ après qu'on eut « montré la fiancée », son père l'invite chez lui avec ses amies ainsi que le fiancé avec ses parents et offre un petit festin, pour une vingtaine de personnes. La fiancée reste ensuite chez son père deux à trois jours et lors de son retour à la maison du mari, son père lui fait un cadeau. Ce rite s'appelle *aiâg atchma* (« ouverture de la route », vers la maison de son père).

A ce moment, la fiancée est également invitée par ses autres parents. On lui offre des repas et on lui fait des cadeaux, pour qu'elle puisse désormais venir librement chez eux. Si l'on ne le fait pas, la fiancée pour rien au monde ne se rendra chez ces parents.

On ne peut pas considérer comme difficile la situation de la jeune bru dans la maison de son mari. Au contraire, les premiers temps on lui mani-

feste une attention particulière. On la nourrit bien pour qu'elle devienne plus forte et qu'elle ne s'ennuie pas sans sa maison paternelle. La jeune femme fait l'objet de sollicitude particulière jusqu'en ses premières couches. Pendant tout ce temps, elle est considérée comme une visite. Après les premières couches, elle fait définitivement partie de la famille et prend une situation égale à celle de toutes les autres brus. Parmi les devoirs de la plus jeune bru figure, entre autres, celui de laver les pieds à toutes les personnes plus âgées dans la maison ainsi qu'aux hôtes. Cette toilette de pieds dans certaines familles a lieu tous les jours, dans d'autres tous les deux ou trois jours.

Comme chez d'autres peuples, la femme chez les Kurdes n'appelle pas de leurs noms le mari et les membres plus âgés de la famille. En s'adressant au mari, elle dit *é* ou *adâ* « toi ». Elle appelle sa belle-mère *halâ*, c'est-à-dire « tante » et le beau-père *mamo*, c'est-à-dire « oncle »; le frère aîné de son mari, *brâ* « frère ». Elle appelle les plus jeunes de leurs noms. De son côté, le mari non plus ne la nomme pas, mais lui dit *aghyz* « fille ».

Malgré la structure patriarcale de la famille kurde actuelle, certains usages représentent les survivances du matriarcat que les Kurdes connurent jadis (cf. à ce propos les remarques au chap. 1^{er}). Ainsi le nom est donné à l'enfant par sa mère d'accord avec d'autres femmes. Les mariages sont interdits entre l'oncle et la nièce, entre le neveu et la tante (paternelle ou maternelle, femme de l'oncle), alors que le cousin peut se marier avec la cousine. Le plus solennel serment est celui de l'oncle pour le neveu. C'est encore à l'oncle qu'on s'adresse pour la permission de conclure l'union fraternelle, le *kar-dâchlyk*, etc. L'habitude selon laquelle la jeune mariée quelques jours après son installation dans la maison du mari revient à nouveau pour quelque temps chez ses parents, est aussi un écho du matriarcat.

Un passage du livre d'Ereb Chamo, auteur kurde de Transcaucasie, cité déjà dans le chapitre III, permet de compléter par quelques détails pris sur le vif le tableau du mariage chez les Kurdes de cette région. Il s'agit du mariage de Bro (abréviation kurde du nom d'Ibrâhîm) avec Maïaneh. Bro est pauvre, il n'a plus que sa mère, Bassé, mais son oncle lui vient en aide. On agissait en secret parce que Maïaneh était convoitée par un autre prétendant d'une famille riche.

Suivant la coutume, Bassé a invité l'oncle de Bro et le *kalym* a été versé secrètement.

Après l'entente et le versement du *kalym*, le fiancé doit porter des cadeaux aux principaux parents de la fiancée et se racheter auprès de ses parentes non seulement au moyen de ces dons mais aussi par son esprit. Bassé, en assumant les fonctions du père, s'est assise sur ses jambes repliées et, en regardant le fils, a dit :

« Et bien voilà, mon fils, demain tu auras une femme. C'est ce que j'ai pu faire pour toi en exécutant le testament du père. Maintenant tu es ton propre maître, tu dois savoir bien conduire ton ménage et surtout soigner

les brebis qui nous font vivre. Ne sois pas léger. Ne sois pas orgueilleux. Si tu te rends dans une tribu et que tu vois que les hommes n'y ont qu'un seul œil, tu dois devenir comme eux en t'adaptant à la vie de cette tribu.

— Bien, mère, répondit Bro.

— Pensons maintenant aux invités. A-t-on envoyé des *topaï* (cadeaux) à tous? »

La coutume exige que le fiancé envoie à chaque invité à la noce un *topaï*, un mouchoir, un morceau de savon, etc., celui qui désire prendre part à la noce, accepte le cadeau, et celui qui ne désire pas le décline.

« Oui, mère, on a envoyé à tout le monde.

— Y aura-t-il assez de cadeaux?

— Oui, mère, cela suffira, l'oncle m'a donné pour le mariage sept moutons. Il sait que nous ne pourrions pas seuls supporter les frais. »

Le lendemain il était difficile de reconnaître le *kichlak* (village d'hiver) de Bro. De nombreux invités étaient arrivés, la *zournâ* (clarinette) et le tambour faisaient entendre leur son prolongé. Les parents du fiancé étaient là. Les Kurdes en *arkhaloukh* bigarrés de gala, en *oïma* (1) et en turbans voyants allaient animés d'une tente à l'autre, se réunissaient en groupes sur les pelouses, devisaient gaiement. Parmi eux on voyait les femmes aux visages basanés, souriantes, avec leurs robes de cérémonie, de couleurs variées, lourdes.

Sur les têtes des élégantes de montagne en beauté, figuraient de hautes coiffes enrichies de monnaies et de perles, appelées *kofi*.

A l'autre bout du *kichlak* il régnait aussi de l'animation. Ici se réunissaient avec leurs chevaux les participants au *djirid* (2). Chacun s'efforçait de montrer les qualités exceptionnelles de son coursier. On discutait qui sera le gagnant. D'autres affirmaient que leurs chevaux sont des purs-sang et sortaient différentes attestations sur leur origine.

Enfin, les courses commencèrent. La distance en était de dix kilomètres. Les cavaliers en arrivant au petit trot à la ligne de départ, exécutaient divers numéros audacieux de voltige, aux sons prolongés de la *zourna* qui jouait la mélodie appropriée (*keïdé souariya*).

Ainsi s'amusait le monde. Pendant ce temps, Bro était, comme le disent les Kurdes, « hissé sur le trône ». Les jeunes gens, qui l'entouraient, s'amusaient, chantaient des chansons, lui rasaient la tête, se préparaient à l'habiller. Suivant l'usage kurde, on rasait la tête par étapes. Chaque camarade s'approchait du barbier, le payait et demandait de raser plus vite sa part de la chevelure. L'argent ramassé par le barbier était destiné à la marmite commune de la jeunesse.

Quant à Maïaneh elle restait assise sous la tente entourée de ses amies qui l'habillaient tout en pleurant comme l'exigeait la coutume.

(1) Veste kurde.

(2) Fête équestre avec courses et exercices d'habileté. Voir aussi chez Moltke, *op. cit.*, p. 340.

Une des jeunes filles entonna la chanson d'habillement de la fiancée :

« Seuls, moi et toi nous sommes des étrangers,
 Assis hors de la maison
 Personne ne sait qui nous sommes.
 Ô étrangère que je suis ! Ô malheureuse !
 Je vois ta maison paternelle,
 Le vieux toit qui la couvre :
 Ne te frappe pas, ton fiancé est jeune.
 Moi seule je suis étrangère ici,
 Me voici partie, je ne reviendrai jamais
 A ma maison familiale.
 En pleurant et en faisant des adieux à la maison
 Il n'y a que moi étrangère ici.
 Je suis comme un mouchoir écarlate
 Bien en vue parmi les étrangers.
 Que soit maudit le pain
 Que me donnait ma mère,
 Pour un *kalym* on me vend
 Malheureuse à un si vieux... »

Après chaque couplet toutes pleuraient. Mais chacune pensait en même temps : « Combien es-tu heureuse. Ton mari est jeune et beau. Et nous ne savons pas encore ce qui adviendra de nous. Peut-être serons-nous seconde ou troisième femme d'un vieillard méchant. Alors pour de bon nous aurons de la peine à quitter nos parents et nous verserons les larmes non pas pour observer la coutume, mais ce seront des pleurs réels et vrais ».

Vers midi, il y a eu un peu d'apaisement. On a mis Maïaneh à cheval et sous l'escorte des cavaliers on l'a menée à la maison de Bro. A son approche, quelques coups de fusil ont été tirés, et la mère de Bro, avec deux assiettes dans les mains, dansait le *kotcheri*.

Quand Maïaneh traversa le seuil de la tente on mit sous ses pieds une vaiselle d'argile qu'elle écrasa et elle entra dans la maison. La cérémonie avait pris fin.

La mer de vacarme humain s'était tue. Tous regagnèrent leurs maisons. Le silence s'installa.

Et voici une année déjà que Maïaneh est mariée. D'après le calcul de Maïaneh, treize lunes se sont succédé depuis le jour où elle entra dans la maison de Bro. Et ce n'est qu'à l'expiration du délai imparti par la coutume que Maïaneh obtint le droit de découvrir son visage jusque-là voilé d'un *héli* et de parler à sa belle-mère.

Quant au mariage kurde dans le bassin du lac d'Ourmiah j'ai noté à son sujet les observations que voici.

Avant d'envoyer les courtiers de mariage, on se renseigne pour savoir

si la demande sera acceptée (1). Les jeunes gens, bien qu'en cachette, se connaissent déjà habituellement. Les courtiers apportent pour la fiancée un cadeau du fiancé (*nichâné*), son oncle reçoit une arme quelconque (*tchekahâlâné*) et ses parents des objets de vêtement (*khalatet-bouké*). Le prix du rachat de la fiancée versé à ses parents est appelé du même nom que l'amende qu'on doit payer en cas de rapt (*qalem* ou *nakht*). L'emploi du même mot est intéressant à souligner car il reflète la genèse du mariage effectué jadis par la voie de rapt (2). Dans la région d'Ouchnou (bourgade kurde au Sud-Ouest du lac d'Ourmiah) celui qui enlève par le rapt une femme ou une jeune fille doit offrir un cadeau au chef de la tribu, cependant que le père de la jeune fille ou le mari de la femme verse à l'autorité une taxe appelée *devitâné* ou « taxe d'encrier » du mot *devât* / *devît* « encrier ». Dans la même région il est aussi d'usage de verser, lors du mariage une certaine somme à l'aghâ (il faut, semble-t-il, voir ici l'influence des coutumes persanes; le paysan en Perse quand il se marie doit une redevance à son propriétaire). A côté de la somme payée aux parents de la fiancée, l'accord sur le mariage mentionne encore la somme qui reste acquise à la fiancée (*mâré*; chez les Moukri ce nom désigne le mariage lui-même). Le plus souvent, d'ailleurs, cette somme reste à l'état de mention théorique.

La noce commence par une fête de trois jours dans la maison du fiancé (*zaoua*) avec les chants, les danses et les exercices d'équitation. Pour un riche mariage, il y a une grande affluence de monde, souvent venu de loin, et c'est une occasion pour les Kurdes de parader dans les plus beaux atours et avec les plus belles armes, en faisant caracoler leurs coursiers. Un jeu guerrier est organisé. Les cavaliers se divisent en deux groupes qui s'attaquent mutuellement aux cris de *kho-khoï* et tentent de désarçonner les uns les autres à l'aide de perches qui remplacent les armes. Toute cette foule pittoresque et bruyante se rend après trois jours à la maison de la fiancée (*bouk*) et la ramène à la maison du fiancé, après quoi la fête dure encore trois ou quatre jours. La cérémonie même du mariage est accomplie par le molla, soit avant l'arrivée de la fiancée, soit le jour où elle arrive dans la maison du fiancé. La présence des parties en cause n'est pas obligatoire, les futurs conjoints peuvent être remplacés par leurs représentants, du moment qu'on sait que la jeune fille et ses parents sont consentants. Le molla dit aux parents de la fiancée : « Dites, nous avons marié et donné pour femme notre fille, à un tel

(1) La demande en mariage est quelquefois une mission fort délicate, comme le fait voir un récit de ma collection. Tâhir aghâ, chef de la tribu de Zerzân avait une très belle fille. Péri-Khânoum, sur laquelle jeta son dévolu Abdâl bek, mir de Chemdinân. Le parti était avantageux, mais Tâhir aghâ était un homme violent et il ne savait pas « distinguer le lait blanc de la mélasse noire ». Il reçut mal les émissaires d'Abdâl bek et les renvoya penauds chez leur maître. Celui-ci s'adressa alors à un juif, nommé Mouchi, qui s'acquitta très habilement de sa tâche et obtint la main de Péri-Khânoum pour Abdâl bek. La finesse juive eut ainsi raison de la violence kurde !

(2) « *Dzi-é bouké* », en kurde.

et avons reçu tant (prix du rachat) ». Ceux-ci répondent : « Nous sommes d'accord ». Dans certaines localités, pendant la nuit nuptiale on se met à la porte de la chambre des mariés et on attend le coup de fusil du mari, qui annonce ainsi avoir consommé ses droits. Il existe aussi un usage, qui se perd d'ailleurs de plus en plus de mettre sur la couche nuptiale un linge blanc (*pyssiâr*) qu'on envoie plus tard aux parents de la jeune mariée en signe de sa virginité. A cette occasion ses parents festoient et se réjouissent. Enfin, quelque temps après le mariage les parents de la mariée doivent donner un grand festin, après quoi la vie reprend son cours habituel.

C. LES OBSÈQUES.

Et, enfin, le cycle d'existence s'achève par la mort. Ce sont les rites funéraires qu'il nous faut décrire en dernier lieu.

Le mourant est couché dans son lit, le visage tourné vers le midi. Dès qu'il est mort, commencent les pleurs et les sanglots. Ensuite on porte le cadavre dans une pièce à part où on le lave et l'enveloppe dans un linceul de cotonnade. On met dans la bouche, le nez et les oreilles de la ouate enroulée sur des baguettes, on en met aussi sous les aisselles. Si le défunt n'est pas enterré le jour même, on lui met sur la poitrine une pierre et une glace, tournée vers le visage du mort.

On n'emploie pas de cercueils. On porte le défunt au cimetière sur une civière (*tabout*) faite avec des perches. Le cortège funèbre est accompagné de proches et de voisins, les femmes en font aussi partie, elles pleurent et se frappent la poitrine. Devant le mort ou derrière lui on mène son cheval. Si le défunt est un jeune homme, son cheval est orné avec une étoffe voyante (ordinairement on lui pend au cou un châle rouge), à la selle on suspend son sabre et son poignard. Si le défunt est un homme âgé, son cheval est recouvert d'une étoffe de deuil noire. Après la sépulture, le cheval est reconduit à la maison et il reste dans la famille du défunt. On ne peut en faire cadeau à personne et il continue de servir. Si le défunt est un homme riche ou chef de tribu, la civière est précédée par plusieurs chevaux sellés, caparaçonnés et portant des armes.

Millingen décrit comme suit les obsèques d'un chef (*op. cit.*, p. 379-380) : « Une des coutumes des Kurdes qui ressemble beaucoup à celle observée en Europe est la cérémonie funéraire accomplie en l'honneur d'un guerrier ou d'un chef mort. A cette occasion des invitations spéciales sont adressées aux chefs des tribus amies et à tous ceux qui sont apparentés au défunt par les liens de sang. A l'heure fixée tout le monde se hâte vers la maison d'où doit partir le cortège funèbre. Un certain nombre de cavaliers ouvrent la procession en exécutant devant la civière une série de tournois et d'exercices. Alors que cela se passe en tête de la procession, la civière est portée au milicu sur les épaules des parents et des amis du défunt. Tout de suite après la civière vient lentement son coursier, portant sur la selle vide les

armes et l'accoutrement de combat du disparu. La procession est close par une imposante masse de cavalerie. Les femmes, parentes et amies du décédé portent des voiles noirs en signe de deuil. Quand le corps est emporté de la maison les femmes commencent à pleurer et à crier sauvagement, en déchirant leurs vêtements et en mettant, en signe de détresse, des poignées de terre et de poussière sur leurs têtes. »

Cette institution kurde est d'autant plus surprenante, observe Millingen, qu'elle est complètement contraire aux principes du Coran ainsi qu'aux préjugés des autres nations musulmanes, qui croient que la mort ramène tous les hommes au même niveau et que, par conséquent, il n'y a guère lieu de « rendre plus d'honneur à un Sultan qu'à un débardeur... »

Retournons, cependant, au cimetière. Arrivé là on met le défunt à côté du tombeau, mais on ne le met par terre qu'après l'avoir d'abord trois fois baissé et relevé. Après la prière du molla on met le corps dans le tombeau. Le mort y est recouvert de dalles de pierre de telle façon qu'il reste couché librement au-dessous d'elles. Sur les dalles on met une couche de foin, de la même façon qu'on le fait avec le toit de la maison kurde. On dirait ainsi qu'on prépare au défunt une sorte d'habitation souterraine. Sur le foin on met de la terre; le foin empêche la terre de tomber sur le défunt à travers les interstices entre les dalles. Sous la tête du défunt on met un *muhur* (cachet) en argile de Kerbela (ville sainte des Chiïtes) pour confirmer que le mort est musulman-chiïte (1). Le tombeau est recouvert de terre. A ce moment le molla prononce la prière et donne les conseils au défunt. L'assistance recule de quelques pas. Quand le molla aura achevé ses exhortations, les personnes présentes s'approchent du tombeau et touchent avec la main la terre qui le recouvre. Selon la croyance populaire, le défunt à ce moment a repris connaissance et se rend compte qui a pris part à ses funérailles. Les perches qui servaient de civières sont posées sur le tombeau ou à côté. C'est un péché que de les rapporter à la maison.

Ensuite on revient à la maison mortuaire. Le molla prononce une prière et l'assistance dit *amin*.

A la tombée du jour, le maître de la maison prépare une mèche dans l'huile, l'allume et la pose à l'endroit où on lava le cadavre. La mèche doit brûler du soir au matin pour que le défunt ait de la lumière, autrement il ferait sombre dans le tombeau. En outre, les Kurdes allument toutes les veilles de vendredi un cierge sur le tombeau du jeune homme ou de la jeune fille défunts et à celui du *Seyyid* (descendant de Mahomet).

Le soir du jour de funérailles aucun repas commémoratif n'a lieu. On ne fait même pas la cuisine dans la maison du défunt et les voisins apportent le repas pour la famille. Le premier repas à la mémoire du défunt (*kheirat*) est organisé le troisième jour après la mort. Tout le village y prend part,

(1) Les Kurdes, cependant, sont en majorité sunnites sauf en Transcaucasie.

chaque famille étant représentée par un de ses membres. Ce repas s'appelle *outch-gulluk* (de *outch* « trois » et *gun* « jour »; Triduum?). Sept jours après le décès, le second repas a lieu le *yedlik* (de *yedi* « sept »), auquel on convie 20 à 40 personnes. Quarante jours écoulés sont marqués par le repas dit *kyrkhy* (de *kyrkh* « quarante »). Enfin, l'anniversaire de la mort appelle un grand festin pour le village tout entier, *illik-kheirat* (de *il* « année »). Tous ces repas commémoratifs seraient d'un fardeau trop lourd pour la famille, si les parents et les amis ne venaient pas en aide. Habituellement pour chacun de ces repas les parents aisés, les parrains et les amis procurent à la famille endeuillée chacun un mouton; les voisins apportent des produits tels que le beurre, le fromage, les grains, quelquefois de l'argent.

Jusqu'à l'anniversaire de la mort la famille du défunt observe généralement le deuil qui consiste dans l'abstention de toute distraction et de tous plaisirs et dans l'interdiction de parler des joies de la vie. Ainsi, pendant une année entière tout ce qui est rouge est banni de la maison, on ne met pas les vêtements rouges, on ne teint de cette couleur ni la laine, ni les œufs, ni les cheveux (au *khenâ*). En plus, on ne mastique pas le *keva*, on ne prépare pas le plat de riz grillé (*kavarga* en turc; *brejak* en kurde). Normalement, ce plat est préparé une fois par semaine presque obligatoirement dans les familles kurdes. Mais quand il y a eu un décès, on cesse de le faire non seulement dans la maison du défunt, mais chez les proches parents et même chez les voisins immédiats. Si on le fait on observe le secret pour que la famille endeuillée l'ignore.

Avant l'arrivée de la fête de Baïram les voisins apportent à la maîtresse de maison du défunt du *khenâ* et l'adjurent de se teindre les cheveux à l'occasion de cette grande fête. Si elle consent et se teint les cheveux, le deuil est fini, et la vie normale reprend. Les vêtements neufs du défunt sont conservés pendant un an et le jour de l'anniversaire on les donne à un *seyyid* ou au *molla* afin qu'il prie pour le défunt. Sur le tombeau on pose soit une simple pierre non dégrossie ou bien un monument qui représente une petite colonne en pierre portant le nom du défunt et la date de sa mort. Sur les monuments des fumeurs on représente quelquefois le *kaliân* (pipe à eau). On met le monument après un ou deux mois, quelquefois après un an, ce qui dépend des moyens de la famille. Jadis les monuments funéraires étaient en forme de mouton ou de cheval. Semblables figures se rencontrent encore aux cimetières kurdes (villages de Bozlou, de Dachlou, de Karakichlag, Seyyidlar). Sur le flanc gauche du cheval on trace en relief quelques scènes de la vie courante.

Les personnes aisées honorent quelquefois la mémoire du défunt par des œuvres d'utilité publique : aménagement d'une source, construction d'un pont, ou des actes de bienfaisance : assistance aux pauvres, entretien d'enfants, cadeau d'étoffe à un *seyyid*, etc.

La veuve ne convole en secondes noccs qu'après un an et le plus souvent

elle épouse le frère du mari défunt (levirat) ou son parent, en tout cas quelqu'un de la famille. C'est un déshonneur pour une famille, si la veuve se remarie dans une autre famille. Ceci est compréhensible : on versa en son temps un *kalym* pour la femme; la famille assumait des frais pour l'acquérir, et elle perd ainsi sa propriété.

Concernant les rites funéraires au Kurdistan central je n'ai que peu de choses à ajouter. Après être lavé, le corps est frotté avec des herbes aromatiques et enveloppé dans un ou plusieurs linceuls (jusqu'à cinq). La civière sur laquelle on pose ensuite le défunt s'appelle *dârbest*. La fosse est creusée à la profondeur correspondant à la taille d'homme. Au-dessus d'elle on met un plat spécial appelé *gor-kol* (fossoyeur). Les parois de la tombe sont revêtues de pierres ou de briques non cuites (ce revêtement porte le nom de *birazghé*). Le corps y est couché sur son flanc droit, le visage tourné vers La Mecque. On recouvre le tombeau avec des pierres (*saline*) et de la terre. Deux pierres sont posées sur la tombe, une à la tête, l'autre aux pieds (*kéli*). La prière du molla (*talqin*) est ainsi conçue : « Un Tel (une Telle), fils (fille) d'un Tel, sois sage, deux anges te demanderont quelle est ta religion, quelle est ta *qiblah* (orientation pendant la prière), quel est ton Dieu et ton Prophète, qui sont tes frères et tes sœurs? Tu diras : « Allah est mon Dieu et Mohammed mon Prophète, ma religion l'Islâm et ma *qiblah* la Ka'aba, (la pierre noire à La Mecque), tous les croyants sont mes frères et mes sœurs ». Les Kurdes considèrent comme la plus grande infamie le fait de ne pas rendre au mort les derniers honneurs. C'est pourquoi, pendant la bataille, ils s'efforcent toujours d'emporter avec eux les blessés et les tués. Suivant le rang et la fortune du défunt on récite le Coran sur sa tombe pendant trois jours ou même une année. Quand la lecture du Coran est achevée une fois cela s'appelle *khytm* (achèvement) et doit préserver le défunt du feu de l'enfer. Le troisième jour après les obsèques, on prépare un pain spécial (*seminy*) qu'on distribue aux voisins et aux pauvres à la mémoire du défunt. Les cas d'enterrement dans un cercueil (*soundrouk*) sont très rares.

CHAPITRE VI

LA TRIBU KURDE

La structure sociale (classes; dignité et compétence du chef; distractions) et économique (redevances, organisation de l'obâ).

§ 1. Image de la tribu.

« Quand une famille s'étend elle-même au-delà des limites de la consanguinité, embrassant une sphère relativement plus large, elle se transforme naturellement en tribu. Les liens d'affection et d'habitude qui cimentent l'union entre les membres de la même famille s'affaiblissent avec l'extension du cercle de la famille et ils sont alors remplacés par les attaches de tradition, de culte et d'intérêts communs. Ainsi, les membres nombreux d'une famille largement étendue constituent un ensemble qui reçoit le nom de la tribu. Qu'étaient les tribus d'Israël des anciens temps, sinon de grandes familles qui se transformèrent en tribus et progressèrent vers leur transformation en nation? De nos jours, on ne peut trouver nulle part une image plus parfaite des tribus de jadis que celle que nous offrent les tribus en Arabie, en Mésopotamie et au Kurdistan. En pénétrant dans leurs camps, en regardant leurs tentes, en s'approchant de leurs chefs de familles, il est impossible de ne pas trouver, à chaque pas et dans chaque objet, des réminiscences de la période biblique. Ce chef à barbe blanche, au regard grave, qui est assis sous sa tente entouré de ses enfants, parents et serviteurs peut être identifié dans notre imagination avec Abraham, Jacob ou un quelconque des patriarches. Ces quatre ou cinq femmes qu'on peut apercevoir les unes assises, les autres debout, dans un coin de la tente, ne représentent-elles pas un tableau vivant de ce que Rebecca, Sarah ou Rachel devaient avoir été à l'épanouissement de leur beauté primitive?

Les tribus du Kurdistan turc sont formées d'une famille principale, celle du chef, et d'une série d'autres familles apparentées plus ou moins étroitement avec elles. Chaque famille constitue une *hampa* « tente », de sorte que le dénombrement statistique d'une tribu est fait suivant la quantité de tentes dont elle est composée. Telle tribu, dit-on, comprend mille tentes, expression qui équivaut à celle de mille maisons. Il doit être remarqué, cependant, que les tribus du Kurdistan sont formées de deux éléments distincts, un permanent et un autre flottant. L'élément permanent consiste en un noyau de familles qui sont apparentées au chef, alors que l'élément flottant consiste en un ramassis d'aventuriers et de déserteurs qui se rattachent tantôt à une tribu, tantôt à une autre.

De cet état de choses, résulte l'impossibilité de se prononcer exactement sur la valeur numérique d'une tribu, sa force relative dépendant de la tournure des affaires du moment. Par exemple, la tribu des Milan, quand elle prospérait sous la direction d'Omer, comptait 1.600 tentes. Après deux années de désastres, la même tribu fut réduite à 500 tentes seulement. Toutes les autres fondirent avec l'apparition de la mauvaise chance.

Le chef de la tribu est un despote patriarcal en grand. Son autorité n'a pas de limites. Il peut disposer de la propriété de chacun comme il l'entend. Il peut ordonner la bastonnade et faire assassiner n'importe quel de ses sujets s'il le juge convenable. Un traité d'extradition qui, en temps de paix, lie les chefs entre eux empêche un sujet d'échapper à l'autorité du chef par la désertion. Le gouvernement n'offre non plus aucun recours contre les abus dont un chef peut se rendre coupable, car la politique suivie par les Turcs est de laisser les chefs faire ce qui leur plaît, à condition qu'ils versent quelque chose au trésor (1).

La succession au pouvoir suprême a lieu par le droit d'aînesse. A la mort du chef, le plus âgé parmi ses parents les plus proches est reconnu comme son successeur et tout un chacun se soumet à son autorité. Usurpations par la force ou la tradition, nominations par le suffrage universel, sont des circonstances exceptionnelles qui changent le cours régulier d'événements, ici aussi bien que dans d'autres parties du globe.

La tente du chef se laisse toujours mieux apercevoir au milieu des rangs des tentes plus petites qui sont dressées autour d'elles. Cette tente est l'endroit de réunions publiques, le point vers lequel se dirigent tous les étrangers afin de trouver l'hospitalité; c'est la haute cour de justice ou d'injustice suivant les exigences; c'est la chambre des Communes et celle des Pairs où sont discutés les grands événements du jour. Là, le chef est visible pour chacun, s'entretient et rit avec chacun ou réprimande ceux qui ont pu attirer sur eux sa colère. Sa table est toujours bien pourvue de petits morceaux de pilâw et de tas de mouton rôti; chacun peut s'agenouiller devant elle et prendre sa part au repas. Les Kurdes me racontèrent qu'à la table d'Ali Aghâ, le chef de la puissante tribu des Heideranlis, les petits morceaux de pilâw et de mouton rôti atteignaient la proportion de hautes montagnes qui étaient transportées sur les épaules de quatre domestiques (comparez avec ce qu'on a dit à ce sujet au chapitre précédent. [B. N.]). Je n'ai jamais eu l'occasion de voir la démonstration de prodigalité barbare, car les chefs de tribus à qui j'avais affaire étaient des pygmées en comparaison de ces plus grands seigneurs.

Bien que l'autorité du chef soit suprême, un certain contrôle est exercé

(1) « Les amendes et les pénalités pour blessure à percevoir chez les tribus kurdes seront dévolues à leurs beys » (R. Mantran et J. Sauvaget, *Règlements fiscaux ottomans*, 1951, Institut français de Damas, A. Maisonneuve, p. 102).

sur lui par les anciens de la tribu dont les voix ont un poids matériel qui ne peut pas toujours être négligé. Le conseil des « barbes blanches », *Ak sakallı* en turc (en kurde on dit *ryspt* [B. N.]) — nom donné aux anciens — se réunit presque chaque soir dans la tente du chef pour débattre les questions d'intérêt général, ainsi que toutes les affaires qui ont pu surgir dans la vie quotidienne de la tribu » (Millingen, *op. cit.*, p. 282-286).

Brossé à grands traits, ce tableau d'ensemble, dû à un auteur qui vécut parmi les Kurdes, introduit le lecteur de plain-pied dans l'ambiance tribale de ce peuple dont le mode de vie et les caractéristiques individuelles et familiales ayant fait l'objet des chapitres précédents nous sont déjà connus. Certes, Millingen écrivait ces lignes en 1870, mais, sans nous rallier entièrement à l'opinion professée par Wigram et rapportée plus haut (chap. iv), selon laquelle les Kurdes ne changèrent guère depuis le premier millénaire avant notre ère et jusqu'à nos jours, nous croyons, cependant, qu'en effet là où la tribu kurde a pu encore se maintenir, elle ressemble beaucoup à la description qu'en a faite Millingen. Il nous appartient seulement maintenant d'en approfondir les principaux aspects que Millingen n'a fait qu'esquisser.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que jusqu'ici, tout au moins à notre connaissance, il n'y a pas d'étude sociologique d'ensemble sur la nature de la tribu kurde et qu'en général il ne semble pas qu'il y ait un accord d'opinions sur la genèse de la tribu (1). Les liens de sang ne sont pas toujours nécessairement à sa base. Ainsi, par exemple, Lowie (*Primitive Society*, London, 1921, p. 376-382) remarque que « even in very humble cultural levels local contiguity is one of the factors determining social solidarity independently of blood relationship ». Petrouchevsky (son ouvrage sur la féodalité en Arménie et en Azerbaïdjan du XVI^e au début du XIX^e siècle, en russe) constate aussi que « les tribus nomades de la période considérée, ainsi que les tribus nomades turkes et mongoles des XIII^e-XV^e siècles n'étaient pas des unions basées sur la parenté de sang et ne provenaient pas des ancêtres communs. C'étaient des unions constituées artificiellement avec des fragments des divers groupes familiaux plus anciens datant d'avant le féodalisme ». En outre, le clan et la tribu ne sont pas toujours faciles à distinguer, car un clan peut s'élargir et devenir une tribu alors que celle-ci peut se rétrécir pour devenir un clan (cf. Hocart, *The Progress of Man*, 1933). Si la société primitive donnée n'est pas encore devenue une tribu et vit en familles, elle

(1) Pour P. Rondot (*op. cit.*, p. 4), « la tribu kurde est un petit monde replié sur lui-même, un organisme de défense. C'est une institution traditionnelle et conservatrice. C'est une communauté qui, par rapport aux groupes n'ayant pas le même caractère, possède le sentiment de sa supériorité ». W. R. Hay, capitaine anglais, voit dans la tribu : « Une communauté ou une confédération de communautés pour la protection de ses membres contre une agression extérieure et pour le maintien des vieilles coutumes raciales et du genre de vie ». Le sociologue Gumpłowicz (*La lutte des races*, p. 193 et suiv.) étudie la tribu sous un angle un peu spécial de *bellum omnium contra omnes*...

peut même n'avoir aucun « clan » au sens de la *gens romaine*. Car le « clan » est une notion abstraite, telle que le connaît nettement le droit romain : « familia plurum personarum, quae ab ejusdem ultimi generatoris sanguine proficiscuntur quasi ex fonte quodam memoriae » (Ulpien *D.*, 50, 16; *De V. S.*, 195, 4). Plus encore qu'à Rome patriarcale, ceci se manifesta dans un clan totémique, où la parenté est définie non par les liens de sang, mais par la foi en un ancêtre-dieu représenté par le totem. C'est pourquoi le clan ne remplacera jamais la famille et celle-ci est la cellule fondamentale de la société (cf. Lowie, *An Introduction to Cultural Anthropology*, London, 1934, chap. xiv, *The Clan*). Un autre sociologue dira, enfin : « a tribe is a political unit, a sib or clan moiety a social unit forming one of several divisions of such a political unit. A tribe corresponds . . . to state or nation among ourselves. The sib is a sort of enlarged family » (cf. Kröber, *Anthropology*, London, Calcutta, Sidney, 1923). La confrontation rapide des différentes thèses confirme la complexité du problème que nous avons signalée. Il reste aux futurs chercheurs de définir si la tribu kurde est un clan élargi issu d'une même famille ou bien une unité politique d'origine souvent artificielle.

§ 2. Composition de la tribu, ses classes.

Ainsi, tout d'abord, quelques remarques sont nécessaires au sujet de la composition de la tribu. Millingen a certainement raison de considérer une tribu comme une famille agrandie, encore que dans chaque cas d'espèce il faudrait voir de plus près quelle est la part du noyau familial primitif et quels sont les éléments étrangers qui se groupèrent autour. Pour « l'histoire » tribale, ce serait une étude très instructive à faire. En outre, le même principe de parenté ne sert pas toujours invariablement à l'intégration dans une grande unité, mais au contraire il contribue parfois à la subdivision de la même tribu en plusieurs branches. Parmi les nombreux cas qu'on pourrait trouver en scrutant l'histoire kurde, contentons-nous d'un seul exemple, celui de la tribu des Harkî. D'après un récit que nous avons noté pour notre collection, l'ancêtre des familles « régnautes » de cette tribu fut un nommé Abou Bekr, connu pour sa bravoure et ne craignant pas de se battre seul contre vingt. Abou Bekr eut maille à partir avec Zein-ed-Din, mir de Chemdinân, dont il dépouillait les serviteurs et les sujets quand il ne les envoyait pas *ad patres*. Il poussa une fois sa témérité trop loin. Après avoir notamment battu et dispersé à lui seul une vingtaine d'hommes du mir qui voulurent le surprendre dans une embuscade, il s'empara de leurs armes, chargea tout le butin sur les deux mulets qui représentaient alors toute sa fortune et vint directement chez le mir lui-même. Celui-ci usa de la ruse et sans montrer à Abou Bekr ses véritables sentiments à son égard lui dit au contraire :
Sois le bienvenu, tu viens sur mes yeux (formule kurde pour accueillir

un hôte); mes domestiques sont pires que des femmes; c'est en pure perte que je les entretiens et paie; comme tu es pauvre et sans rien, je voudrais bien avoir un brave comme toi pour majordome ». Bref, ils s'entendirent et Abou Bekr resta passer la nuit chez le mîr pour aller le lendemain chercher sa famille et entrer ensuite en ses nouvelles fonctions. Ayant ainsi assoupi sa méfiance, il fut ensuite facile au mîr de s'emparer de la personne de son ennemi. Quand on délia Abou Bekr au moment de l'exécution, il parvint à s'emparer du poignard d'un des hommes et le frappa avec une telle force que la lame après avoir traversé le corps alla s'enfoncer dans l'arbre. Abou Bekr voulut retirer le poignard mais le manche céda seul et il resta désarmé. Avant la mort, il pria seulement qu'on le laissât faire l'ultime recommandation à ses fils, ce qui fut accordé. Il dit alors : « 1° ne fixez jamais le manche d'un poignard sans l'avoir cloué; 2° ayez chacun quatre femmes au moins pour qu'il y ait une descendance nombreuse et qu'on puisse me venger; 3° n'écoutez jamais les paroles flatteuses et mensongères des *bek-zâde* de Chemdinân (clan gouvernant). » Des quatre fils d'Abou Bekr : Mendo, Sido, Serhât et Mam Cheir, les trois premiers furent les éponymes des trois subdivisions de la tribu des Harki : Myndân, les plus nombreux, Sidân, les plus braves et Serhâtî. Tel est notre exemple de la formation de tribus par fractionnement d'une famille. Il est, d'autre part, évident qu'aucun schéma général ne saurait être établi à ce propos. Deux principes semblent être ici constamment en jeu : celui de la coagulation, de la cohésion, qui aboutit à la constitution d'une tribu autour d'un élément de cristallisation (chef valeureux et habile); celui de la désagrégation, de la dispersion par suite des circonstances défavorables (perte du chef, épizootie, famine).

Comme l'a très bien remarqué Millingen, tant que la tribu prospère, son nombre augmente et, par contre, dans les circonstances adverses, elle dépérit et peut même disparaître. On en acquiert facilement la preuve quand on compare les listes des tribus dressées à des époques différentes. Seuls les noms de quelques grandes tribus peuvent être retracés au cours de cet examen, alors que la majorité des autres ne se repète plus et que beaucoup de nouveaux noms apparaissent. Ces nouvelles tribus ont pu se former avec les débris des autres qui conurent des revers. Il y a toujours des éléments flottants signalés par Millingen qui nous expliquent comment peuvent s'effectuer toutes ces transformations (1).

Mais outre ces éléments flottants, il faut encore distinguer, au sein de certaines tribus, l'existence de couches sociales différentes. Tous les auteurs qui ont observé les Kurdes sont unanimes à distinguer chez eux tout au

(1) P. Rondot (*Les tribus montagnardes*, p. 4, 5) dit qu'on admet facilement dans la tribu des étrangers qui peuvent même y parvenir à des situations éminentes. Le Kurde croit à la valeur de l'étranger, et s'il l'admet, c'est avec le ferme espoir de l'assimiler. Car la tribu est sûre de sa force, constitue le cadre de la vie sociale et tend à régler entièrement celle-ci. Le sentiment tribal influe, par exemple, l'attitude du Kurde à l'égard de la religion (cf. chap. XI).

moins deux classes : les nobles, guerriers, propriétaires de la terre, avec leurs serviteurs armés, et les cultivateurs réduits en semi-esclavage. A ces derniers on applique soit le terme de *rayet*, *raya* (paysan), généralement employé en Orient musulman, soit — et ceci doit arrêter notre attention — le nom de Gourans, qui se distinguent des Kurdes par leur type physique et leur langue (iranienne également). Cette division du milieu kurde a naturellement fait penser qu'il s'agissait, d'une part, des conquérants, et de l'autre, des autochtones soumis. Cette opinion a été formulée par certains auteurs, alors que pour d'autres, sans qu'on nous explique ce phénomène, le nom des Gourans a un double sens : un, plus large, pour désigner une classe sociale dans les tribus kurdes, un autre, plus restreint, ethnique, s'appliquant à une tribu déterminée.

Voici, d'ailleurs, quelques références à ce propos. :

« Les Kurdes sont divisés en guerriers qui ne possèdent que des troupeaux et habituellement pratiquent aussi le brigandage, et les paysans appelés Gourans. » (Wagner, *Reise nach Persien u. dem Lande der Kurden*, Leipzig, 1852, t. II, p. 233.) « Ces derniers ne peuvent pas se faire passer pour les Kurdes de caste noble, car les paysans, différents par le visage et l'accent du guerrier, se font reconnaître aussitôt. » (*Ibid.*, p. 235.) « La caste des paysans provient probablement des autochtones mèdes subjugués. » (*Ibid.*, p. 225.) « Chez les Bilbas (au Sud du lac d'Ourmiah [B. N.]) il y a une classe paysanne, comme presque partout d'ailleurs au Kurdistan. Elle est méprisée, n'appartient à aucune tribu et semble appartenir aux anciens autochtones, comme au Chehrizour. Les Bilbas les appellent d'un nom persan : *Kalowspi*, c'est-à-dire « Chapeaux blancs. » (*Ibid.*, p. 229.) D'après Rich (*Narrative of a Residence in Koordistan*), les Gourans se distinguent de la caste des guerriers par leur physionomie et leur dialecte. Leur visage a une forme plus douce, des traits réguliers et souvent leur profil est tout à fait grec. Rich remarque que leur situation est misérable et ressemble assez au sort d'esclaves nègres dans l'Inde occidentale. Sylvestre de Sacy, dans son compte rendu de l'ouvrage de Rich (*Journal des Savants*, 1837, p. 8-9), faisait aussi la supposition que les guerriers représentaient la race de vainqueurs et que les agriculteurs étaient les survivants des autochtones. Cependant, N. Marr (*Sur le mot « tchélebi », en russe*, p. 137, note) croit possible que le mot *gouran* ne soit qu'une variante du mot *kurde*, le passage *k* → *g* au début d'un mot étant connu dans la phonétique kurde (Justi, *Kurdische Grammatik*, p. 21, c). Ainsi que celui de *rd* → *r* final (Justi, p. 38, c). Parmi les auteurs arméniens, cités par Marr, Mirakhorian (1885) divise les Kurdes en une classe nomade gouvernée par des chefs *toroun* (c'est-à-dire « d'origine noble ») qui vit de l'élevage, et une autre sédentaire. Srvandziantz (1876) note chez les Kurdes trois états : 1. Noblesse (*toroun*) ; 2. Troupe armée du chef, *kholâm* ; 3. Travailleurs, *raya*. A. Arakelan (1898) distingue quatre états : 1. La plèbe, *raya*,

qui travaille; 2. Les serviteurs armés du chef; 3. Les chefs, *aghâ*, caste militaire; 4. Les religieux.

A propos du terme de *gholâm* (*kholâm*, *houlâm*) il convient de remarquer qu'il peut, semble-t-il, signifier dans certains cas un état proche de l'esclavage ou tout au moins de certaine limitation de la liberté. On possède, en effet, un document qui le fait supposer, notamment une requête soumise en 1768 par les *rayet* et les nomades du khanat de Nakhitchévan à Kerim Khan Zend. On demandait au souverain d'interdire aux *bek-zâdé* de les convertir en *gholâm* (état d'esclavage domestique). « Celui qui est *gholâm* qu'il le soit par son père ou acheté avec de l'argent, ou qu'il soit un étranger. Mais il ne faut pas qu'on convertisse en *gholâm* les paysans (*rayet*) et les nomades (*ilât*) de Nakhitchévan. » (N. Bogdanova, *art. cité* à la p. 142.)

Minorsky (1914, en russe) signale également chez les Kurdes deux classes : nobles avec leurs serviteurs armés et les cultivateurs, demi-serfs. Il souligne, d'ailleurs, que la situation de ces derniers est atténuée par les sentiments d'attaches de clan avec l'*aghâ*, parfois très patriarcaux, forts et même émouvants. Ainsi, note Minorsky, lors de l'occupation turque dans les districts frontaliers persans contestés (1904-1910), les Turcs essayèrent d'améliorer la situation des *rayet* en restreignant l'autorité des *aghâ* sur les paysans. Cependant, on pouvait entendre ceux-ci s'exclamer tristement : « Il ne nous reste plus d'*aghâ* ».

Que les *aghâ* soient les conquérants et les *rayet* une autre race, Minorsky partage aussi cet avis. On ne saurait, d'ailleurs, confondre les deux types. Plus d'une fois on est amené à établir historiquement cette vérité, par exemple à Kotour, dans le Somaï, etc., où les Chekkâk, plus tard venus, avaient conquis les anciens habitants.

D'après Rawlinson, la tribu des Gourans provient de celle des Kelhourr, que les Kurdes Badjilân, transplantés par le sultan Mourad IV, forcèrent à quitter le Zohab occidental vers 1639. Cela ne s'accorde pas, cependant, avec le dialecte des Gourans qui diffère de celui des Kelhourr.

Minorsky a soumis le problème des Gourans à une analyse très serrée en tant qu'il s'agissait de leurs nom (qui remonte à deux mille ans!) et origine. Il fournit aussi des références littéraires et textes gouranî. Ce nom, à strictement parler, s'applique à la principale tribu qui occupe les montagnes au Nord de la route Baghdâd-Kermânshâh jusqu'à la rivière de Sirwân (Diyâla) au Nord et de là le haut pays d'Aorâmân. D'autres îlots de dialecte gouranî existent, qui est parlé en outre par les Zâzâ (Dimlî) dans le Dersim. Le nom des Gourans remonterait à l'archétype **Gâ(v)bâra(k)*, et leur foyer primitif devrait ainsi être recherché dans les provinces caspiennes où nous connaissons une dynastie ainsi nommée vers 645-660 (cf. *The Gûrân*, by V. Minorsky, in *B.S.O.A.S.*, vol. XI, part. 1, 1943).

De tous ces témoignages, il semble résulter, en tout cas, avec certitude que le milieu kurde est loin d'être uniforme du point de vue social et que

l'existence des castes ou classes n'offre pas de doute. Le lecteur peut se poser peut-être la question que dans les observations qui précèdent on semble confondre quelquefois le classement des *tribus entre elles* en sédentaires, nomades ou semi-nomades, ce qui est autre chose que les divers états sociaux à l'intérieur d'une même tribu. L'objection peut, en effet, paraître fondée, mais d'autre part, il faut aussi tenir compte du fait que plusieurs tribus (par exemple celle des Harki déjà plusieurs fois mentionnée, puis les Artouchi, les Sourtchi, les Millan) se divisent en deux sections : nomade et sédentaire, qui correspondent ainsi à deux classes, celle des guerriers (dont le type est le même, représenté justement par les nomades, éleveurs purs, comme on l'a indiqué au chapitre iv), et celle des cultivateurs, qui restait, en quelque sorte, attachée à la glèbe. Ce fait permet de supposer que les tribus actuellement sédentaires étaient à l'origine toujours liées à des tribus nomades, dont elles représentaient seulement des sections, mais, avec le temps, ces liens se relâchèrent et les deux sections menèrent une existence séparée. Cette supposition est d'autant plus plausible que les nomades guerriers qui ne vivent que de leurs troupeaux sont moins garantis dans leur existence que les sédentaires ayant des ressources plus assurées. Un concours de circonstances malheureuses fait plus facilement disparaître une tribu nomade qu'une tribu sédentaire et là où il y avait deux sections d'une même tribu, seule la sédentaire, qui n'était primitivement qu'une division, une classe, survivra.

La tendance générale, d'ailleurs, comme on l'a vu au chapitre iv, est celle de l'abandon du nomadisme pur et du passage à la sédentarisation par l'état intermédiaire du semi-nomadisme. La confusion : tribu-classe sociale, ne serait donc qu'apparente.

Le processus de la sédentarisation des Kurdes en Arménie, depuis la disparition des Arméniens, est signalée par Clerget (*op. cit.*, p. 94-95). P. Rondot (*op. cit.*, p. 40-41) analyse ce phénomène en Syrie, où le Kurde devient travailleur saisonnier. Le Gouvernement encourage cette fixation au sol qui est aussi dans l'intérêt du propriétaire terrien. Sir Mark Sykes a, d'ailleurs, jadis déploré cette politique qu'il a vu pratiquer au Sud d'Erzeroum. Le maréchal de Moltke (*Vermischte Schriften zur orientalischen Frage : Das Land und Volk der Kurden*) a décrit une tentative de sédentarisation plus ancienne, même par la force (1838), restée sans résultats.

§ 3. Qualité et fonctions du chef.

Ayant ainsi défini la composition sociale de la tribu kurde, on passera maintenant à l'étude de sa structure hiérarchique, de la qualité et des fonctions du chef. Les modes d'acquisition du pouvoir de chef varient suivant les cas, mais peuvent être ramenés à quelques principes définis, notamment : la succession par hérédité, l'élection par la tribu, la nomination par l'auto-

rité, tous ces principes n'ayant d'ailleurs rien d'indiscutable et ne jouant que dans une atmosphère de force et de ruse, comme on essayera de le faire voir par quelques cas concrets pris sur le vif. Le principe d'hérédité a cependant pour lui la force de l'habitude et la tradition qui s'appuient sur l'attachement que la tribu témoigne à son chef héréditaire. Le *Cheref-Nâmeh* nous en relate un exemple frappant en ce qui concerne la famille des princes de Bitlis. Dépossédée à un moment donné par le Châh de Perse, cette famille vivait exilée dans la ville de Qom, loin du Kurdistan natal, et n'était plus représentée que par deux descendants mâles en bas âge. Cela n'empêche pas un des fidèles serviteurs de la famille de déployer des efforts émouvants pour ramener au pouvoir ces rejetons des anciens chefs, en quoi il fut appuyé et aidé par la tribu de ses maîtres. Après maints échecs et sans se décourager, il réussit à faire triompher le principe héréditaire et Bitlis eut de nouveau, après un long intervalle, son prince. Le même *Cheref-Nâmeh* nous fait connaître un cas d'élection du chef. Il s'agit, notamment, de la tribu de Roujeki, dans laquelle la lignée du chef se trouva éteinte (p. 468-469). Les anciens se consultèrent entre eux et proposèrent d'appeler au pouvoir deux princes d'origine royale. « Les petits et les grands de la tribu » se déclarèrent d'accord, on se rendit auprès des princes et on les investit du pouvoir, chacun sur une des deux sections de la tribu en se soumettant à leur autorité. Toujours dans le *Cheref-Nâmeh*, on trouve la reproduction de diplômes du Gouvernement persan ou turc accordant la suprématie sur des tribus à des représentants de familles kurdes nobles (p. 531-551, 563, 581).

Tous les exemples cités se rapportent à la famille de l'auteur du *Cheref-Nâmeh*, Émir Cheref Khân Bitlisi, aux différentes phases de son existence. Mais les choses ne se passaient pas autrement dans d'autres parties du Kurdistan turc ou persan à l'égard d'autres familles nobles. Par ailleurs, le *Cheref-Nâmeh* qui représente notre meilleure source pour la connaissance du Kurdistan au XVI^e siècle est rempli de détails sur les luttes intertribales et la rivalité des chefs cherchant à s'emparer du pouvoir. Quelquefois, le hasard pur préside à la carrière d'un chef de tribu. Trois frères habitaient ensemble dans un endroit. Le frère aîné était connu pour sa piété. Une fois, lors d'un festin, le frère cadet dut s'absenter. Quand il revint et réclama sa part, le frère moyen avoua que, las de l'attendre, il l'avait mangée. Le frère aîné prononça alors une malédiction : « Que ton estomac éclate en morceaux », flétrit-il le frère vorace. Et aussitôt l'autre tomba, mort, tel fut l'effet moral des paroles d'homme pieux ! « Sous l'influence de cet événement miraculeux, le frère aîné fut porté au pouvoir de la tribu » (*Cheref-Nâmeh*, p. 330-331) (1).

(1) Selon P. Rondot (*op. cit.*, p. 15, 16), l'autorité du chef est très discutable sauf en temps de crise et de combat. D'ailleurs un échec suffit à ruiner son autorité. Le problème, faute de détails, reste difficile à systématiser. Il semble varier d'une époque et d'une tribu à d'autres. Chez les Yézidis (enquête de R. Lescot, p. 163) le pouvoir judiciaire, soustrait au chef, est confié

Comme ce précieux ouvrage historique fut traduit en français, nous nous contentons ici d'en avoir dégagé ces quelques exemples concernant le mode d'acquisition de la qualité de chef d'une tribu et nous permettons de renvoyer le lecteur désireux de s'instruire davantage à l'ouvrage même (*Cheref-Nâneh*, traduit du persan et commenté par Fr.-B. Charmoy, Saint-Pétersbourg, 1873.)

Nous ajouterons, pour compléter ce point, qu'en résumé la noblesse kurde se compose de cinq classes suivantes : 1^o les *molla-zâdé*, descendants de molla connus par leur science et leur vie exemplaire (les Heideri à Erbil, descendants de Molla Heider; les Hilani Zâdé à Ravandouz, descendants de Molla Omar Efendi, de la tribu des Hilani); les molla qui ne possèdent pas ces qualités sont spirituellement dénommés *niou-molla*, c'est-à-dire « demi-molla »; 2^o les *cheikh-zâdé*, descendants de cheikh (chefs religieux, dont il sera question au chapitre consacré à la religion); 3^o les *bek-zâdé*, les grandes familles nobles dans le genre des émirs de Bohtân et de Ravandouz, des Sardars Moukri (Bâbâ Mirî), des Pâchâs Bèbé de Souleî-mânieh, etc.; 4^o les *aghâ-zâdé*, chefs des tribus de moindre importance, et enfin, 5^o les *zeveh-dâr*, familles des personnages saints.

Prenons maintenant, à titre d'exemple, une petite région du Kurdistan central, le Chemdînân, qui est mal connue et que nous avons pu étudier, et voyons comment joue là-bas le système que nous venons de décrire.

Dans ce coin donc, il y a, tout d'abord, la famille des *bek-zâdé* Abbâsi, qui, comme ce nom l'indique, prétend remonter à la dynastie des Abbâsides. Le fondateur de cette famille aurait été un certain Émir Chems-ed-Dîn, d'après qui cette région elle-même aurait reçu son appellation. Comme on le constate souvent dans les généalogies de la noblesse kurde, dans le cas de l'Émir Chems-ed-Dîn aussi on lui attribue une origine arabe. Son clan nomadisait entre Baghdâd et Mossoul. Entré en conflit avec la puissante tribu arabe des Chammar (1), il subit la défaite et se réfugia alors dans les montagnes kurdes au Nord de Mossoul. Il s'établit d'abord au village de Stouni dans l'achiret des Harkî (c'est-à-dire la partie occidentale du Chemdînân, par où, *via* Amâdia, passe la route de Mossoul). Grâce à son intelligence et à sa bonne vie, il se concilia le respect et l'attachement chez les Harki et leurs voisins. Son fils et successeur, mir Izz-ed-Dîn, étendit son influence sur plusieurs districts avoisinants : Merguever, Terguever, Guirdî, Barâdost, Douskân, Orâmâr et Rekân. Durant six ou sept générations, la famille continua de vivre à Stouni, mais sous le mir Nasr-ed-Dîn, elle transféra sa résidence au

à un juge spécial. Le principe héréditaire n'emporte pas l'unanimité des suffrages kurdes. *Rehmet ligora radike qora* (« grâce aux tombeaux, les imbéciles deviennent chefs ») dit un proverbe.

Parmi les élections dues au hasard, mentionnons le motif folklorique répandu : « Oiseau qui se met sur la tête d'un des candidats » (*Der Vogel der Herrschaft*, in *ZDMG*, p. 36, 241).

(1) Cf. Moltke, *op. cit.*, p. 246.

village de Bêtkâr, également dans l'achiret des Harki. Une des mosquées à Nehrî, qui est maintenant le chef-lieu du Chemdînân, porte le nom de ce mîr. Puis, après trois ou quatre générations, sous le mîr Zein-ed-Dîn, un nouveau transfert de résidence eut lieu au village de Harounân, dans Houmârou (partie septentrionale du Chemdînân). Ce mîr construisit un solide fortin, dont les traces existent encore de nos jours. Il eut deux fils dont un, mîr Emâd-ed-Dîn, se brouilla avec son père et s'en alla à Ourmiah, où le Gouvernement afchâr lui accorda pour fief Berdesour et Terguever. Les restes de la forteresse qu'il construisit dans ce premier endroit sont encore visibles maintenant. Le second fils, mîr Seif-ed-Dîn, succéda à son père et fut le premier qui porta officiellement le nom de mîr de Chemdînân. Deux ou trois générations vécurent encore à Harounân, d'où, sous le mîr Behrâm bek, ils s'en allèrent à Nehrî (1) qui, depuis lors, est leur résidence. A la place d'une ancienne église chrétienne ils bâtirent sur la colline centrale de Nehrî leur fortin (*kal'a*). Les mîr de Chemdînân gouvernèrent la région jusqu'à l'époque du Cheikh Obeïdollah (milieu du XIX^e siècle), après cette date le pouvoir passa à cette famille des Cheikh, connue sous le nom des *Sadât-é Nehrî* (c'est-à-dire les Seyyids — descendants du Prophète — de Nehrî). Les Cheikh n'étaient, à leurs débuts, que les chefs religieux au Kurdistan, mais, plus tard, beaucoup d'entre eux accaparèrent aussi le pouvoir temporel. Nous en reparlerons plus longuement dans le chapitre consacré à la religion chez les Kurdes. Ici, nous ne faisons que les mentionner pour signaler leur place dans la hiérarchie aristocratique de Chemdînân. Après ces deux familles principales, les *bek-zâdé Abbâsi* et les Seyyids de Nehrî, Chemdînân compte d'autres familles nobles que nous allons énumérer maintenant. Ce sont notamment les *aghâ*, chefs des différentes tribus de cette région et, en premier lieu, les *agawât-é Zerzân* (*agawât* est le pluriel de *aghâ*). La tribu des Zerzân a deux branches, dont l'une à Ouchnou (Perse) et l'autre à Chemdînân. Toutes les deux font remonter l'origine de leurs chefs à Khâlid ibn Wâlid (de nouveau une ascendance arabe), « glaive d'Allah », conquérant de la Mésopotamie et de la Syrie au VII^e siècle. Jusqu'à l'avènement au pouvoir des Cheikh, les aghâ de Zerzân jouissaient d'une grande influence, mais les Cheikh réussirent à les compromettre aux yeux des autorités turques et déjà, pendant la Grande Guerre, cette famille dépossédée perdit son rang et se dispersa. Après les aghâ des Zerzân venait par ordre d'importance le clan dit : *tâïfé-yé pâchmîrî*. Dans la hiérarchie kurde, le terme de *pâchmîr* désigne le remplaçant du mîr, le vice-mîr, si l'on veut. On ne connaît pas l'ancêtre de ce clan. On sait seulement qu'il était d'origine cléricale (*mollazâdé*). Ce clan d'ailleurs s'est éteint.

(1) Minorsky rapproche ce nom de celui de Nairi, employé quelquefois pour désigner le royaume khalde d'Ourrartou. Les lacs de Vân et d'Ourmiah s'appelaient respectivement le lac supérieur et le lac inférieur de Nairi.

Dans la tribu de Guirdî, plusieurs familles se disputaient la suprématie. Le clan principal, avec le titre de mîr, est d'une origine assez controversée. En effet, tantôt on lui attribue comme ancêtre le calife Omar lui-même, tantôt Khâlid qu'on a vu tout à l'heure ou bien ç'aurait été un chrétien des environs de Vân du village de Zirinak et, enfin, même un Yazidi, venu de Sindjâr : quelle que soit leur ascendance, les mîrs de Guirdî n'en conservent pas moins depuis cinq siècles le pouvoir dans la tribu. Le clan originel se divisa avec le temps en deux branches : bek-zâdé Zerîn et bek-zâdé Byn-Tchiyâ. Depuis un siècle environ, la première branche eut le dessus et la seconde perdit de son importance. A côté de ces mîrs, la tribu de Guirdî a aussi ses pâchmîrs (famille des Koutch-Begân), mais les deux clans entrent souvent en conflits sanglants, car les pâchmîrs ont la prétention d'être d'une origine plus ancienne.

Dans une des subdivisions de la tribu de Guirdî, notamment celle de Guirdî Baroja, est connue la famille des « mîr Lechkeri » dont les membres étaient toujours à la tête de cette sous-tribu; toutefois ils dépendaient du mîr principal de la tribu tout entière. Parmi les familles cléricales dans la tribu de Guirdî, trois jouissent d'une réputation particulière : le clan du cheikh Issa, qui donna beaucoup de savants; celui de molla Nêbi du village de Kelit, connu surtout pour son autorité sur les *djinn* (mauvais esprits); celui du cheikh Ferah. A propos des *djinn* les Kurdes de Chemdînân croient qu'ils se divisent en trois catégories dont chacune relève d'un clan religieux à qui il faut avoir recours pour l'exorcisme, les talismans, etc. Les clans en question sont ceux du cheikh Djemâl du village de Sourî, du molla Nêbi, qu'on vient de mentionner, et du cheikh Babyk Pirânî de la tribu de Chirwân.

Il nous reste à indiquer que dans la tribu de Harki Bénédji (section sédentaire), le clan dit « Mâla Chabé Aghâ » était jadis le plus influent; même à présent, bien qu'il se soit appauvri, on lui laisse la préséance sur tous les autres aghâ. La tribu de Harki ne compte pas de famille cléricale de quelque notoriété. Toutes elles se confondirent avec la masse.

§ 4. Quelques récits sur les rapports entre les chefs de tribu.

Le coup d'œil très rapide sur les familles influentes à Chemdînân, un des coins les plus perdus du Kurdistan central, permet de revoir comme dans un microcosme le jeu compliqué des relations tribales avec tous ces chefs spirituels et religieux qui, favorisés d'abord par les circonstances, suivent une courbe ascendante dans leur carrière publique, puis, se heurtant à d'autres ambitions, périssent et déclinent, disparaissent dans le commun des mortels. Toute l'histoire du Kurdistan ramenée à ces données élémentaires consiste en une multitude de cas locaux semblables. Quelquefois, d'ailleurs, une personnalité particulièrement douée et énergique se met à l'avant-scène de l'histoire kurde. Le Chemdînân connut aussi une heure

de notoriété à l'époque du cheikh Obeïdollah de Nehri, qui déclencha en 1885 un mouvement kurde, envahit les régions avoisinantes de la Perse et donna du fil à retordre aux gouvernements turc et persan. Nous aurons encore l'occasion d'en reparler, mais maintenant, avant de quitter le Chemdinân, nous voudrions conter quelques récits concernant cette région.

Deux chefs kurdes, mîr Bedr-ed-Dîn de Chemdinân et Ibrahim bek^v de Behdinân, vantaient les villages de leurs régions respectives. *Chouché we Chermini khochtyr-a j-hendé dtni* (« Chouché et Chermini sont les plus beaux du monde »), disait Ibrahim. *Chouché we Chermini we Siyani we Erguêni na-inyn be goucheyéki Awliyana myn b-tyni* (« Chouché et Chermini avec Siyani et Erguêni ne valent pas un coin de mon Awliyan seul »), répliquait Bedr-ed-Dîn. Il invita Ibrahim bek à venir le voir au mois de juillet et, lorsqu'il vint à Awliyan, Bedr-ed-Dîn donna l'ordre à trois domestiques de lui apporter l'un de l'orge, l'autre des baies de mûrier et le troisième du raisin. Il en fut fait ainsi, et Bedr-ed-Dîn expliqua à Ibrahim bek ébahi que ceci n'est possible qu'à Awliyan. Dans sa partie la plus basse la neige fond très tôt; un peu plus haut la fonte des neiges a lieu vers la fin du printemps, et au sommet de la montagne Kouri Myzguéftan, le printemps n'arrive qu'au milieu de l'été. Si bien qu'en juillet il y a du raisin en bas du village, plus haut le mûrier commence à donner des baies et sur la montagne l'oseille commence seulement à percer. Le meilleur tabac de toute la Turquie serait cultivé à Awliyan.

Dans l'histoire de *Guza kelâwân* (« Noyer aux chapeaux »), un bien vieil arbre à la frontière entre les tribus de Guirdî et de Chemdinân, au village de Benawouk, la rivalité des chefs kurdes se présente sous un jour moins inoffensif. Hassan bek de Chemdinân et Selim bek de Guirdî ne s'entendaient pas du tout à cause des villages de Rouyân, Benawouk et Besousîn. Le premier, très autoritaire, adresse, malgré les conseils de modération de son secrétaire, une lettre violente à son rival : « Selimouk (forme péjorative) mangeur de glands, ne tends pas le bras à mes villages, sinon je ruinerai tous les Guirdî, etc. ». La réponse de Selim était qu'« il vaut mieux mourir avec honneur que vivre dans l'ignominie. Tant qu'il restera chez les Guirdî une seule jeune fille, je ne renoncerai pas à mes villages, etc. ». Avec 300 braves, une demi-heure avant l'aube, il attaqua Benawouk, ouvrit le feu, puis, poignards aux mains, se jeta sur l'ennemi et le mit en fuite d'une façon si brusque que les chapeaux furent abandonnés accrochés aux branches du noyer. Le lendemain, avec un renfort de 500 hommes, il se porta sur Awliyan et en chassa aussi l'ennemi. Hassan bek vaincu rentra à Nehri. La paix fut finalement conclue sur l'intervention des cheikh et des *oulemâ*. Awliyan et Beguirdî restèrent au mîr de Chemdinân; Rouyan, Benawouk et Besousin à celui de Guirdî. Mon informateur, lui-même un Guirdî, ajouta : « Un Guirdî vaut six hommes de Chemdinân. Jamais Chemdinân n'a pu vaincre Guirdî ». Et le vieux noyer porte désormais son nom ...

Et voici, pour en finir avec ces luttes interminables que déchaînent des chefs ambitieux, l'histoire de mîr Mamed et mîr Yahya. On a vu plus haut que, chez les Guirdî, il y avait deux branches du clan gouvernant; celle de Zerîn et celle de Byn Tchiya. Mîr Mamed appartenait à la première, mîr Yahya à la seconde. La résidence officielle du mîr de Guirdî était au château (*kasr*) de Zerîn, que nul autre n'avait le droit d'habiter. Quand le père de mîr Mamed, Mirân bek, mourut, son fils n'avait que douze ans. Ce fut donc mîr Yahya qu'on amena au château de Zerîn et il devint ainsi mîr de Guirdî. Quant à la famille du mîr défunt on la transféra à Besousin. Quelques années passèrent, mîr Mamed devint un homme, brave et raisonnable. Tout le monde comprit ses qualités et on pensa qu'il est difficile de trouver un chef meilleur que lui. Mîr Yahya sentit cet état d'esprit dans la tribu et songea au meilleur moyen de se débarrasser du rival. Mîr Mamed, de son côté, se tint sur ses gardes. Mîr Yahya décida d'offrir un grand festin auquel il convia beaucoup de monde, mîr Mamed dans ce nombre, avec l'intention de le tuer. Celui-ci consulta alors ses trois frères cadets, Djânguir, Zeinâl et Hassan, en les mettant au courant de la perfidie de mîr Yahya. « On ne peut pas ne pas se rendre à son invitation, ce serait un déshonneur, mais si nous y allons, c'est au risque de notre vie. Que faut-il faire? — Tu es notre aîné, on fera comme tu le jugeras bon. Dans ce cas, allons tous les quatre, prenons encore cinq serviteurs. Mîr Yahya ne sait pas que nous comprenons son plan et se fie à nous. Peut-être, avec l'aide d'Allah, arriverons-nous à le perdre. Soyons seulement très prudents en route et chez lui. Quand on nous placera à table, qu'on nous proposera des mets et nous désignera le local pour la nuit, tâchons toujours d'être ensemble. » En même temps qu'eux, Chîr Aghâ, le *pâchmîr* de Guirdî, vint aussi à Zerîn. Il prit à part mîr Mamed et le mit en garde contre mîr Yahya. « J'étais ami de ton père et je ne voudrais pas qu'il t'arrivât un malheur. » Ils décidèrent d'agir ensemble. Mîr Yahya reçut mîr Mamed au *selâmlîk* (salon). On mangea, on parla, puis mîr Yahya dit à mîr Mamed qu'il a une communication confidentielle à lui faire et que tout le monde, excepté Chîr Aghâ, doit quitter la pièce. Mîr Mamed pria alors mîr Yahya de ne pas tarder à lui parler avant la nuit, car il ira dormir chez Chîr Aghâ dont le village, Chepâtân, est tout près. Mîr Yahya comprit que le « gibier flairait le piège », mais il ne se douta pas du danger qui le menaçait lui-même. Il laissa partir les autres invités avec leur suite mais resta seul avec mîr Mamed, ses frères et Chîr Aghâ. Il s'adressa alors à mîr Mamed et lui dit qu'il n'avait pas de fils digne de lui succéder, aussi décidait-il de désigner mîr Mamed comme son successeur. « S'il en est ainsi, s'exclama mîr Mamed, et que tu me considères digne de te remplacer, pourquoi vivrais-tu encore? » Et il le frappa au cœur de toutes ses forces avec le poignard, le tuant raide. Le reste fut facile. Mîr Mamed, ses frères et Chîr Aghâ avec leurs hommes armés n'eurent pas de peine à prendre au dépourvu les serviteurs et les partisans de mîr Yahya. Ainsi la branche de Zerîn assura, dans la tribu de Guirdî,

sa supériorité sur celle de Byn Tchiya. Mir Mamed gouverna la tribu pendant une trentaine d'années. Il périt à son tour de la main de Yusyf bek, mîr de Barâdost, mais ceci est une autre histoire.

§ 5. Pouvoir judiciaire du chef.

Qu'un aghâ kurde accède au pouvoir par héritage (*be hesb-é ers*), par élection (*be esteswab-é achair we akwam*) ou par la force du poignet (*ba zour-é bazou*), comme on vient de le voir, son pouvoir, une fois affirmé, n'était plus discuté et s'exerçait sans appel. Nous sommes cependant encore mal renseignés sur le droit coutumier kurde, sur la compétence des chefs dans la tribu, sur leur juridiction. Il n'en reste pas maintenant grand-chose depuis que les gouvernements turc et persan firent sentir davantage leur autorité. Toutefois, il y a un quart de siècle environ, on nous citait encore que parmi les peines les plus sévères figurait la mise à sac (*tâlân*) de la propriété du coupable, appliquée, par exemple, dans le cas de rapt d'une jeune fille ou d'une femme mariée contre sa volonté. Pour les autres crimes, on incendie la maison (*mâl-sotî*) ou on abat les arbres du jardin (*râz-byri*). Mais ce qu'on craint le plus, c'est d'être chassé de sa tribu (*kir'ia der*). Il est du reste très naturel que, pour ces hommes qui ne sont forts qu'en tant qu'ils appartiennent à leur groupement, le bannissement équivaille à la perte de tous les droits. L'instinct de conservation se confond avec l'instinct de la tribu. L'exemple qui suit montre à quel point un Kurde est attaché à sa tribu : des Kurdes qui avaient été faits prisonniers par les Turcs après une révolte et envoyés en Tripoli d'Afrique réussirent à s'échapper de là-bas et à regagner leurs montagnes à la frontière persane ! Il y a des peines moins sévères pour les délits moins importants. Ainsi, on fera payer une amende (*rakht*) de 10 à 100 livres turques pour le rapt d'une jeune fille avec son consentement. Si on a volé un animal, on doit restituer son équivalent au propriétaire et quatre pièces au chef de tribu. De même pour la volaille, avec cette différence que le chef ne reçoit que deux pièces, c'est-à-dire que l'on fait le compte d'après le nombre de pattes. Ce qu'on restitue au propriétaire lésé s'appelle *tolâ* et l'amende versée à l'aghâ porte le nom de *gounhâ* ou *ker'yeti*.

La personnalité du chef de tribu est d'ailleurs la garantie suprême de la justice. On raconte, par exemple, que mir Abdâl bek de Chemdinân jouissait d'une grande renommée à cet égard. Tous les ans, il plantait son potager sur le versant du mont Chehidân juste à côté de l'estivage des Harkî, sans y mettre une clôture quelconque. « Mon autorité, disait-il, sert d'enclos au potager. » Effectivement, de son temps, les Kurdes semblaient avoir oublié leur penchant pour le larcin, et aucun vol ne fut commis, jusqu'au jour où un certain Yunys du village de Garé, tête brûlée, vola un gras et gros mouton du troupeau chrétien de Katouna-Youkhary et l'égorgea. Toutes

les recherches du propriétaire furent vaines et il finit par mettre la disparition de son béliet sur le compte des loups. Mais la nouvelle de ce vol parvint à Abdâl bek qui en fut très fâché et ordonna de retrouver le coupable. On amena donc Yunys à Nehrî devant le tribunal de la tribu. Diverses sanctions furent proposées. Les uns optaient pour l'incendie de la maison, les autres proposaient de couper le bras, d'autres d'amputer la jambe ou de chasser le voleur du pays. Aucune de ces mesures ne fut approuvée par le mîr. « Du moment que, sous mon administration, déclara-t-il, le vol et le désordre sont des faits inouïs, la punition du coupable doit l'être également. » Et il ordonna d'émasculer Yunys. Ainsi fut-il fait. Il ne se passa pas un an que les cheveux de la barbe et de la moustache de Yunys tombèrent et ensuite sa figure même changea, se rida et ressembla à celle d'une vieille femme. Le monde comprit alors la sage décision du mîr et jusqu'ici l'histoire de Yunys le voleur et de sa punition vit dans la mémoire du peuple.

On peut citer aussi, dans le même ordre d'idées, le nom de Mahmoud pâchâ de Ravandouz sous lequel on n'entendait jamais parler de vol. Un marchand qui perdit sa sacoche avec de l'argent la retrouva intacte, si grande était la renommée du pâchâ (1). D'autres exemples de la justice telle que l'entendaient les chefs kurdes, furent cités dans le chapitre IV à propos du banditisme. Empruntons encore quelques passages à la causerie de Sureya bek qui trouvent leur place ici.

Il est à noter que le vol, l'escroquerie, le cambriolage étaient et restent inconnus au Kurdistân. Entre les commerçants, la faillite, frauduleuse ou non, n'a jamais existé.

La conception du banditisme, chez le Kurde, est étroitement attachée au droit du plus fort. Un bandit serait déshonoré s'il employait la ruse pour dépouiller sa victime. Il doit faire emploi de sa force, de son courage et risquer sa vie. Tout bien acquis dans ces conditions est honnêtement acquis. Étant le plus fort, il doit protection aux faibles. Un bandit qui se respecte ne s'attaque jamais à une femme, à un vieillard, à un enfant.

Les commerçants qui ont d'importants envois d'argent à faire d'une ville à l'autre, préfèrent souvent le confier à un vieillard qu'à la poste.

Le vieillard, avec un bâton à la main et porteur de grosses sommes, traverse les montagnes et les gorges et arrive à destination, sans jamais être molesté.

Le bandit doit aide et assistance au pauvre qu'il rencontre sur sa route. Il ne doit jamais tuer, sauf en cas de nécessité absolue.

Il semble, d'ailleurs, comme l'a très justement observé Minorsky, qu'une certaine notion d'ordre public est incontestable chez les Kurdes, là où ils vivent entre eux, sans être mêlés à d'autres éléments de population. Soumis au même mode de vie, ils se montrent très polices par eux-mêmes,

(1) Cf. D^r M. Bittner, *Der Kurdengau Uschnuje*, Wien, 1895.

à leur façon, en l'absence totale d'autorité gouvernementale. Minorsky en fut frappé, par exemple, dans la petite ville kurde de Sakkyz où on observait une vie très animée dans les rues et au marché sans qu'on y vit un représentant quelconque de l'autorité. Dans les régions semblables, ajoute-t-il, à Souleimânieh, à Sâoudj Boulâg, etc., les Kurdes eux-mêmes semblent plus sympathiques.

Les litiges donnent quelquefois lieu à des solutions à l'amiable et l'esprit kurde n'y perd pas ses droits comme en témoigne, par exemple, ce récit humoristique sur la délimitation entre les villages de Besousin et Benawouk. Ces deux villages étaient depuis longtemps en contestation au sujet de la limite de leurs champs. On n'arrivait pas à les mettre d'accord, malgré tous les efforts des « barbes blanches » et des doctes savants (*oulemâ*). Mais un gai luron, Chabo, chrétien habitant au village de Besousin, leur proposa un procédé qui recueillit aussitôt tous les suffrages. Des deux côtés, les villageois devront préparer un *pilâw* et y mettront, comme il convient, du beurre. Puis ils courront avec les plats vers le point contesté et ceux dont le beurre aura fondu, devront s'arrêter. L'espace qui restera entre ces deux points sera partagé en deux parts égales. En même temps, Chabo conseilla aux gens de Besousin de mettre dans leur *pilâw* de la graisse d'ours, qui fond lentement. Ceux de Benawouk ne s'en doutèrent pas et mirent dans leur *pilâw* du beurre qui fond vite. Le jour de contestation, on courut des deux côtés, comme il était entendu, seulement les gens de Besousin avec leur graisse d'ours lente à fondre n'arrêtèrent leur course que presque arrivés à la ligne de départ de ceux de Benawouk qui n'allèrent pas très loin, leur beurre ayant fondu aussitôt. Pour consacrer solennellement la nouvelle frontière ainsi fixée, on prêta, de chaque côté de la ligne, le serment. Là encore Chabo vint au secours de ses co-villageois. Il leur conseilla de mettre dans leurs chaussures de la terre de Besousin et ils purent ainsi en toute conscience jurer au nom d'Allah, du Prophète et du Coran que la terre sur laquelle ils étaient appartenait à Besousin, et que les gens de Benawouk, n'y avaient aucun droit. La même formule fut prononcée en intervertissant les noms par les gens de Benawouk. Depuis lors, les deux villages vivent en paix.

Au sujet de l'ordre public et de la justice chez les Kurdes, il nous reste encore un mot à dire à propos de la vengeance du sang.

L'assassinat est jugé d'après le principe de vengeance (*tola*). Les parents de l'assassiné acquièrent le droit de vengeance sur l'assassin, qui en même temps est banni de la tribu pour cinq ans ou plus. Si, dans ce laps de temps, les ayants-droit le tuent, la question est résolue, sinon, à l'échéance du terme, l'assassin peut revenir dans la tribu après l'avis des vieillards confirmé par le chef, mais le droit de vengeance reste toujours acquis. On peut se mettre d'accord pour estimer le prix du sang : le versement de ce prix (qui n'atteint jamais celui fixé par le chariat, 100 chameaux) a la vertu d'arrêter le sang,

(*khoutn bastyn*) car on croit que le sang de l'assassiné coulera tant qu'il ne sera pas vengé; mais cet arrangement à l'amiable n'est pas en faveur chez les Kurdes qui aiment mieux dans ce cas le coup de poignard ou la balle. Toutefois, si le coupable se présente chez l'ayant-droit avec son linceul et son sabre au cou, c'est-à-dire se livre à sa merci, l'arrangement par composition ne peut être refusé. Quant à l'adultère, il ne peut être puni que par la mort de la coupable. On sait déjà que la prostitution est inconnue chez les Kurdes et que, pour la définir, ils sont obligés d'emprunter des mots turcs ou persans.

Il y a une étude consacrée spécialement à la juridiction chez les Kurdes (Mirza Mohammed Djevat al-Kazi, *Studien aus dem Rechtsleben in Kurdistan*, in *Zeitschrift für vergl. Rechtswiss.*, Bd. 22, 1909) dans laquelle l'auteur constate qu'ils préfèrent s'adresser à leurs juges de tribu qui interprètent le droit coutumier (*irf*) plutôt qu'aux juges islamiques appliquant le droit religieux (*char*), bien que seuls ces derniers (*kazi*) soient reconnus par le gouvernement persan (1).

§ 6. Distractions collectives : chant et danse.

L'aspect social de la vie kurde serait incomplet si l'on négligeait de mentionner leurs distractions en commun que nous allons décrire maintenant. Il s'agit ici en premier lieu, du chant chez les Kurdes. Comme le constate Marr (*Sur le mot « tchélebi »*, p. 127-129), tous les voyageurs en parlent avec la même extase. Beaucoup de chansons sont chantées alternativement en chœur. Les chants des moissonneurs sur Ferhad et Chîrin rappelaient au voyageur Rich les stances de Tasse des gondoliers vénitiens. D'après les paroles de l'écrivain arménien Abovian (2), « la poésie populaire kurde fit des progrès surprenants et arriva à la perfection ». D'après ses observations, chaque Kurde, homme ou femme, est poète de naissance dans l'âme. En suivant Abovian, Moritz Wagner dans sa relation de voyage se prononce aussi avec ravissement sur les hautes qualités des chants kurdes.

Blau (3) qui explora le Kurdistan du Nord-Est s'étend aussi sur les qualités de la chanson kurde et sur son importance essentielle dans la vie kurde. « Les plus misérables tribus, écrit Blau, sont riches en chants et mélodies. Leurs courts récits sur les combats ne retentissent pas seulement au cours de leurs transhumances, quand on s'arrête dans les gorges rocheuses. Tel chanteur hante aussi les Kurdes sédentaires dans les vallées; en réunissant autour de lui le soir des hommes, il les charme avec des chants sur les anciens héros de caste guerrière ou chante l'amour, la douleur de la séparation...

(1) Il existe à Saoudj-Boulâg, par exemple, une puissante famille kurde des *Kouzzat* (pluriel de *Kazi*), dont le chef était pendant la Grande Guerre de 1914 *Kazi Fettâh*.

(2) Cité chez Lerch, I, p. 44.

(3) *Die Stämme des Nordöstlichen Kurdistan*, in *ZDMG*, XII, p. 598.

Les modulations de la voix qu'effectuait le chanteur Omer aghâ à Diâdîn dans les diverses chansons, le rythme tantôt accéléré, tantôt ralenti, de la mélodie, l'accentuation vive ou nonchalante de paroles, et en même temps, les gestes animés dont il accompagnait son chant, prouvaient sans qu'il connaisse même le texte qu'il chantait avec de l'intelligence et du sentiment. »

Le témoignage de Layard (1) sur la poésie et la musique des Kurdes Yazidi est aussi curieux. Leur chant au tombeau du cheikh Adî était solennel et triste. « Je n'ai pas entendu un chant à la fois aussi pathétique et aussi agréable », dit-il. Les sons de la flûte se confondaient harmonieusement avec les voix d'hommes et de femmes, interrompues à des intervalles divers par les coups de cymbales et de tambourin.

Les chants kurdes (2) non religieux sont composés sur des sujets aussi bien lyriques qu'héroïques. Mais ce qui importe, souligne Marr, ce ne sont pas les sujets qui se renouvellent, mais le riche répertoire de motifs. Le fait que la chanson kurde est accueillie avec honneur chez les Arméniens chrétiens témoigne avec une éloquence suffisante de l'extraordinaire charme de la poésie populaire kurde. M. Wagner affirme que plusieurs chansons kurdes et yazidies sont répandues en Asie antérieure en traduction turque.

Les voyageurs et les savants en général sont portés à attribuer l'excellence des chansons kurdes aux vertus personnelles chevaleresques de ce peuple. « Si je ne me trompe, remarque Marr, on ne s'est même pas posé la question : « N'est-ce pas au contraire l'image romantique et héroïque des « Kurdes qui s'explique par la présence chez eux d'une poésie reçue en héritage, bien ancienne par ses normes et ses motifs ? » Il me semble que la richesse de la poésie populaire kurde est intimement liée à l'avantage qu'ont les Kurdes sur leurs voisins, les Turcs musulmans et les Arméniens chrétiens. Ces peuples trahirent radicalement leurs traditions religieuses populaires invétérées, alors qu'eux, comme les Persans, tant qu'ils restaient Kurdes aussi par leur langue, ne rompaient pas complètement avec les traditions populaires religieuses, même quand ils embrassaient l'Islam.

« Le lien entre la richesse des sujets et des motifs dans les chants populaires et le paganisme est un phénomène assez général. Les chansons kurdes, dans leurs normes principales et leurs motifs, se présentent comme une richesse héritée du paganisme, de cette religion payenne qui, jadis, comprenait aussi dans le nombre de ses adeptes les nombreuses tribus kurdes qui professent aujourd'hui l'Islam ».

Comme on le voit, la poésie populaire kurde fournit à Marr l'occasion d'élargir le débat. Nous ferons notre profit de ces observations quand viendra le tour d'étudier le problème religieux chez les Kurdes. Pour le moment,

(1) *Nineveh and its remains*, I, p. 292.

(2) Quelques spécimens de mélodies kurdes sont donnés par l'Archimandrite Comitas dans le *Recueil d'Emine*, publié sous la rédaction du Professeur Khalatiantz par l'Institut Lazareff des Langues Orientales à Moscou, en 1904.

contentons-nous de constater que le chant, soit en chœur, soit par des bardes-narrateurs sur des sujets héroïques ou lyriques est un passe-temps préféré dans tous les milieux kurdes.

« Après le dîner, un grand cercle fut formé en partie à l'intérieur de la tente et en partie en dehors d'elle. On y voyait de jeunes et de vieux guerriers de la tribu mélangés ensemble, tous assis en rang avec leurs jambes croisées sur la pelouse. Alors que la compagnie était d'humeur à rire et à bavarder, quelques voix commencèrent presque spontanément à entonner en chœur une série de mélodies kurdes de nature pathétique et sentimentale. Par degrés, à mesure que les sentiments d'amateurs s'échauffaient, l'expression de leurs yeux, de leurs bouches et de toute leur contenance se transformait en assumant une apparence aussi amoureuse que possible et presque comique. Certains de ces visages durs étaient remarquables par le contraste qu'offraient leurs traits graves et viriles et la tendresse que provoquait chez eux à ce moment la puissance de la musique, alors que d'autres avaient simplement l'air grotesque avec leur attitude affectée de troubadours langoureux qu'ils cherchaient à se donner.

« Cette distraction vocale dura pendant deux bonnes heures, et je dois dire que ce n'était pas du tout déplaisant. Peu à peu, je commençai à trouver cette sorte de musique mélodieuse et douce, beaucoup plus que la musique turque. La meilleure preuve de la valeur que possède la musique kurde est certainement ceci que, parmi les diverses mélodies qui furent chantées ce soir, une d'elles frappa si puissamment mes nerfs musicaux que, pendant un temps considérable, elle ne s'effaça pas de mon esprit et j'avais l'habitude de la chanter avec plaisir. Malheureusement, je ne peux pas m'en rappeler maintenant, autrement je n'aurais pas manqué d'en donner un exemple sous la forme de mélodie kurde reproduite en notes. » (Millingen, *op. cit.*, p. 313-314.)

Après le chant, vient la danse. On en a déjà parlé dans le chapitre précédent, mais écoutons encore ce que nous dit Millingen (*op. cit.*, p. 378-379) :

« Ce soir, notre bivouac se transforma en un véritable festival. Les soldats étaient enchantés d'avoir un peu de distraction; quant aux Milans, ils débordaient d'humeur la plus exhaltante. En outre, un clair de lune splendide animait le paysage d'alentour, tandis que les feux vifs du bivouac contribuaient à rendre plus joviaux encore les groupes mélangés de Kurdes et de soldats qui se tenaient à côté d'eux. La musique du régiment ayant commencé à exécuter quelques airs martiaux, beaucoup de soldats et de Kurdes se réunirent là en formant un cercle autour. Cependant, sitôt que la musique se mit à jouer des mélodies kurdes, les Kurdes formèrent un cercle régulier et commencèrent à exécuter leur danse nationale. La danse kurde mérite une description, comme elle offre certaines particularités que je n'ai pas remarquées dans d'autres danses orientales. Une des particularités dans la manière de danser des Kurdes est que jamais ils ne dansent séparément,

ou à deux, ou à quatre. Ils commencent par former un cercle dans lequel chacun prend sa place en séparant deux partenaires entre lesquels il reste serré épau-le à épau-le. La particularité la plus remarquable consiste en ceci que, alors que partout dans le monde, l'individu qui danse remue plus ou moins violemment ses membres, le Kurde reste presque sans mouvement, en exécutant un très léger mouvement avec ses genoux. Les Kurdes n'accomplissent aucune performance extraordinaire, mais il y a un mouvement doux et ondulant du cercle entier en harmonie avec la musique, tout à fait comme la masse de blé qui ondoie quand elle est mise en mouvement, par une brise légère. Quand il danse, le guerrier kurde affecte l'expression la plus sentimentale et la plus romantique qu'il lui soit possible de donner à sa contenance. D'après leurs regards, on se fut attendu à voir tous les danseurs se pâmer sous les effets de quelque puissante passion interne. Mais quand la danse est finie, ils sont de nouveau comme il faut (all right again), pas plus en amour qu'auparavant.

« Ce qui est surprenant dans les danses des Kurdes, c'est le fait qu'ils ne s'opposent pas à avoir des partenaires femmes. Au contraire, ils semblent avoir un plaisir particulier à danser avec leurs belles. Quand les Kurdes dansent entre eux, chaque danseur prend une jeune fille à son côté et presse son épau-le contre la sienne. Le cercle est alors composé d'autant d'hommes qu'il y a de femmes. Je regrette de ne l'avoir jamais vu, mais les Kurdes ne le font qu'entre eux, bien loin des dangereux regards des Turcs et des soldats. »

Le chant et la danse mis à part, les distractions ne sont pas bien variées chez les Kurdes. On peut signaler encore la lutte, le lancement de pierres, les exercices d'équitation dont il a été question quand nous décrivions la noce kurde et, enfin, les combats de buffles. Ces derniers se produisent d'ailleurs d'eux-mêmes entre ces animaux quand le soir ils se rendent pour plonger dans l'eau. Ce n'est en rien comparable ni aux courses de taureaux en Espagne, ni même aux combats de taureaux que j'ai vus dans la province persane du Guilan (*verzô-djeng*) où on entraîne spécialement, dans ce but, les bêtes dont les rencontres donnent lieu à de véritables fêtes.

Pour compléter ce qui vient d'être dit, nous ajoutons encore la description des jeux des pasteuraux kurdes d'après Ereb Chamo :

« De temps à autre, les aides-bergers ramenaient leurs troupeaux plus près les uns des autres et jouaient avec entrain. Certains de ces jeux nous étaient familiers depuis l'enfance et d'autres étaient inventés par nous-mêmes. Ils consistaient surtout en danses et chants. Par exemple, nous nous prenions les mains et nous mettions en rond; un des joueurs commençait le premier la chanson et les autres reprenaient en chœur une de nos mélodies préférées, en marchant en rond. Voici un morceau d'une chanson :

« — Eï, eï, petit berger! Doigts d'or! De sa flûte il joue des airs qui ne sont pas ordinaires. Eï, maman, le petit berger garde mal le troupeau. Eï,

maman, le petit berger je l'aimerai volontiers. Donne-moi pour femme, maman, au petit berger. Donne-moi pour femme, papa, au petit berger. Je serai toujours heureuse. Avec lui, je travaillerai chez vous. Pour la dot . . .

« — Voici le matin. Le soleil est déjà levé. Sur le front de ma belle l'or éclatant a brillé. Je suis resté comme berger sept ans, mais le moment est venu, j'achèterai à ma belle une ceinture en argent.

« Nous chantions aussi les anciennes chansons populaires sur les héros qui se battaient vaillamment pour s'emparer de meilleurs pâturages et campements pour leur tribu et qui perdirent leurs têtes dans une bataille inégale.

« Nous jouions aussi à un jeu spécial, particulier aux bergers, le *zézé*. Il consistait en ceci : chacun mettait verticalement au bout du pied un couteau ou un bâton et de toute sa force lançait cet objet loin de côté; un des joueurs devait en répétant tout le temps *zé zé zé* et sans reprendre haleine ramasser tous les objets lancés. S'il reprenait haleine, avant de les avoir ramassés, il perdait au jeu.

« Quelquefois, nous organisions les combats de moutons. Ayant choisi, dans chaque troupeau, les jeunes moutons les plus forts et les plus batailleurs, nous les opposions l'un contre l'autre et le combat commençait. Le gagnant était parmi nous celui dont le mouton sortait vainqueur.

« Ces jeux en commun se faisaient en secret. Les patrons ne nous permettaient pas de nous réunir avec nos troupeaux pour que les brebis aient plus d'herbe, se nourrissent mieux et engraissent plus vite. »

§ 7. Aspect économique de la tribu.

Nous abordons maintenant l'aspect économique de la tribu kurde. Certains points en ont déjà été mentionnés dans les chapitres précédents (III et IV) concernant le mode de vie et l'organisation de la famille, mais dans le cadre de la tribu il reste encore à voir comment s'établissent, sur le plan économique, les rapports entre le chef et ses administrés. Ce côté de la vie kurde est, probablement, celui auquel jusqu'ici on prêta le moins d'attention. On se contenta de noter en passant l'économie naturelle des nomades, le caractère patriarcal des mœurs, mais si l'on veut voir la situation telle qu'elle est réellement, les précisions nous font défaut. Le milieu kurde attend encore qu'on le soumette à une analyse sociologique serrée qui nous montrerait comment y jouent et s'influencent réciproquement les faits économiques, sociaux et politiques.

A. REDEVANCES AU CHEF.

En l'absence de cette analyse, on essaiera ici d'esquisser les grandes lignes des relations économiques au sein de la tribu kurde, en se servant des études de MM. Viltchevsky et Christoff citées déjà précédemment. Le premier de ces auteurs, en analysant la structure sociale et économique des Kurdes de

la Transcaucasie et des régions limitrophes de la Perse et de la Turquie au XIX^e siècle, constate qu'au début de la période étudiée, les Kurdes de ces régions possédaient un système pleinement développé de relations féodales. Les aghâ et les beks qui se trouvaient à la tête des tribus semi-nomades faisaient partie du système féodal de l'Asie antérieure, étaient en rapports de vassalité avec les gouvernements persan et turc ou avec les principautés à demi indépendantes établies sur le territoire de l'Irân et de la Turquie.

Les tribus kurdes devaient à leurs seigneurs féodaux, non seulement des impôts et des servitudes, mais étaient tenues aussi de fournir sur leur ordre des détachements armés qui servaient de force militaire dans les régions frontalières et constituaient un facteur important de contrainte extra-économique exercée par le féodal sur la population ambiante.

Le seigneur féodal kurde tirait d'abord ses ressources en pressurant la population sédentaire du Kurdistan représentée alors, pour la plus grande part, par les chrétiens de rite arménien ou nestorien, seuls éléments travailleurs et industriels, d'après le consul d'Angleterre Taylor qui visita ces régions vers l'année 1860.

Les chefs kurdes appellent ces chrétiens *zir-khourli*, c'est-à-dire achetés avec le jaune (or), expression juste car ils les achètent et les vendent comme du bétail. Cet état de choses n'a pu s'établir qu'en l'absence de toute autorité gouvernementale, d'où résultait l'indépendance des beks et des aghâ à la merci de qui se trouvait la population chrétienne. Au début, les chrétiens, pour se concilier la protection des chefs kurdes, leur versaient tous les ans un tribut en argent, sorte d'*arab-khwa*, mais par la suite leur misère s'accroissant dans la même proportion que la cupidité des maîtres du pays, les paiements réguliers devinrent impossibles et, dès lors, ils se soumirent à leur état d'esclavage dans lequel ils vivent à présent (cf. ce que dit Cholet à ce propos, chap. iv). Actuellement, leur situation est la suivante : ils passent de mains en mains par communautés entières avec la terre qu'ils cultivent, mais ne peuvent pas être vendus chacun séparément. Quant à leur maître, il peut s'approprier ce qui lui plaît des produits annuels de leur travail en argent ou en nature. Le fait suivant, confirmé par les autorités turques, caractérise bien cet état de choses. Un aghâ kurde abattit d'un coup de feu un *zir-khourli* appartenant à un autre aghâ. Ce dernier, au lieu de s'en prendre à l'assassin, tua deux *zir-khourli*, de ses ressortissants, qui n'étaient pour rien dans la mort de leur coreligionnaire. En rapportant cette citation, Vitchevsky a raison de dire qu'on ne saurait brosser un tableau plus complet de servage. C'est donc à l'égard de la population sédentaire du Kurdistan que s'exerçait la pression économique du féodalisme, c'est là que le féodal kurde trouvait le fondement de sa suprématie conquise et maintenue à l'aide de ses tribus nomades. Toutefois, bien qu'à première vue la situation du nomade kurde apparaisse incomparablement plus favorable, en réalité son sort n'est guère si léger. Quelquefois, sa situation, la dépendance personnelle

mise à part, était même plus critique que celle du cultivateur sédentaire.

Tout d'abord, les Kurdes étaient frappés au profit de leur aghâ d'un système compliqué de redevances féodales et de taxes perçues, soit directement par le féodal lui-même, soit par son représentant auprès de la communauté kurde, le *ryspl* (barbe blanche), le *kethkhouda* (maire), etc.

Nous manquons de renseignements précis sur tous les impôts payés par le Kurde à son maître, mais même les indications séparées touchant des régions diverses, sur le caractère et le montant de ces taxes, nous signalent l'importance considérable de ces revenus des féodaux kurdes qui paraissent d'abord insignifiants.

Ainsi par exemple, chez les Yazidis, on perçoit annuellement au profit de l'émir, comme contribution volontaire, au moins 1/10^e des revenus. Les chefs de tribus et les cheikhs en touchent autant. Le *pîr* reçoit un peu moins, mais en tout cas les impôts directs qui frappent un Kurde yazidî, au profit de ses autorités spirituelles et temporelles, ne constituent pas moins des 2/5^{es} de ses revenus.

En outre, l'aghâ a le droit au transport gratuit de la tente; « le droit de mariage » se traduit par un bœuf pour l'aghâ, c'est encore lui, qui encaisse les amendes en argent ou en nature. Quant au cheikh, il touche pour la circoncision 2 à 10 brehis; pour le mariage, 5 à 15; pour l'expulsion du mauvais esprit, 1 à 2, etc.

Enfin, d'après les témoignages de toute une série de voyageurs, le Kurde en général n'ose pas se présenter devant son maître sans un cadeau correspondant. Quand on vient chez un aghâ, c'est donc en moyenne une brebis ou une chèvre qu'il faut apporter, chez un cheikh, un agneau ou une volaille.

Tant et si bien que, dans l'ensemble, le chef ne touche pas moins des 2/5^{es} des revenus de ses administrés et quelquefois davantage.

Le pouvoir central, en même temps, de son côté, percevait par l'intermédiaire de l'aghâ la dîme (*achar*) musulmane habituelle (appelée *aghnâm*) quand on l'applique au bétail; on exonérait habituellement de la dîme les Kurdes mobilisés, mais souvent l'aghâ n'en continuait pas moins de la percevoir à son profit, ce qui aboutissait parfois à des émeutes comme celle rapportée par le chevalier G. Drouville dans son livre (1).

Depuis la parution de l'étude de Viltchevsky (1936), d'autres documents furent publiés (N. Bogdanova, *L'exploitation féodale des nomades*, dans la revue *Archives historiques*, t. II, 1939, organe de l'Institut de l'Histoire, Académie des Sciences de l'U. R. S. S.) qui nous permettent d'avoir une vue plus précise sur la question que nous examinons ici. Il s'agit d'un rôle d'impôts rédigé vers 1828 par Mirza Ismaïl, *vezir* (ce terme désigne le fonctionnaire fiscal) de Hossein Khân Kadjâr, qui était à cette date, c'est-à-dire au moment de la guerre russo-persane, *serdâr* (gouverneur général) de la province d'Eri-

(1) *Voyage en Perse fait en 1812-1813*, par Gaspard Drouville, Paris, 1825.

van, annexée par la Russie après sa victoire sur la Perse. Ce rôle fournit le détail des redevances dues en argent ou en nature par les tribus nomades turques et kurdes de la région. Nous en apprenons, par exemple, que les Kurdes Zilan, qui comptaient environ 2.000 familles et possédaient un troupeau de 100.000 ovins, donnaient au serdâr, tous les ans, sur chaque centaine de têtes, deux brebis, soit une adulte et une jeune, et 5 *khalvâr* de beurre, toutes les *otara* (*khalvâr* ou plus exactement *kharvâr*, c'est-à-dire la charge d'un âne, mesure de poids variant entre 240 et 600 kilogrammes; *otara* : pâturage pour 1.000 têtes d'ovins environ). Ils fournissaient, en outre, annuellement tout le harnachement (bât, cordes, brides) pour 50 chameaux et mettaient à la disposition du serdâr 1.000 bœufs pour les besoins de transports et, enfin, 1.000 hommes armés. Dans un autre cas, celui du clan Sakenlu de la tribu des Djalâlî, cette communauté qui comptait 102 familles, versait chaque année 219 *tomans*, 6 *minaltoun* (le *toมาน* valait à cette époque 10 roubles-argent, le *minaltoun* en représentait le 1/10^e). Les Sakenlu avaient en outre 8 *otara* + 750 moutons (*otara* = 1.000 ovins). A ce titre, ils payaient 5 *tomans* 1/2 par *otara*, soit 48 *tomans* et 1 *minaltoun* 1/4; puis 12 *batman* de beurre de brebis et, enfin, 25 paires de sacs en laine de toutes les *otara*. D'autre part, le serdâr confiait aux nomades son bétail dans les conditions suivantes, selon deux formules différentes. D'après l'une, appelée *dichpédich*, la communauté ayant reçu ce bétail devait restituer après n'importe quel nombre d'années, autant de têtes de brebis et de moutons et du même âge; en outre, sur chaque brebis reçue, la communauté livrait annuellement un demi *batman* de beurre et de fromage et un *stil* de laine (un *batman* unité de poids variable, qui valait à Erivan 5 kilogrammes; un *stil* = 1/30^e de *batman*) par petit mouton. Le bétail nouveau-né restait acquis à la communauté. D'après l'autre formule, dite *amânt*, le bétail nouveau-né et la laine revenaient au serdâr; en outre, on lui livrait 7 *stil* 1/2 de beurre par brebis, 6 *batman* de chaque bufflesse, 4 *batman* de chaque vache. Une fois par an, enfin, la communauté mettait à la disposition du serdâr tout son bétail pour les transports (1).

(1) Sur le régime fiscal des *ildât* d'Azerbaïdjan on trouve des précisions dans l'ouvrage de Petrouchevsky, en russe, concernant les relations féodales en Arménie et en Azerbaïdjan aux xvi^e-xix^e siècles, p. 315 (Leningrad, 1949). Consulter également l'ouvrage de M. Lambton (*op. laud.*, p. 350) sur le régime observé actuellement en Perse. Le propriétaire passe un contrat de fermage avec le berger. Il existe deux sortes de contrat : *dandâni* et *tarâz*. Suivant le premier, à l'expiration du contrat, le berger restitue au propriétaire le même nombre de bêtes que celui qui lui avait été confié et garde pour lui le surplus. Quant au contrat *tarâz*, le propriétaire touche par an et tête de buffle quatre à six *mann-i tabrizî* de beurre fondu (*rougan*). A l'expiration du contrat, le propriétaire rentre en possession de son troupeau dont le croît est partagé à égalité ou bien on en évalue la valeur en argent qu'on partage aussi par moitié. En une bonne année, le berger retire cinq à six *mann-i tabrizî* de beurre par tête de bétail. Il verse au propriétaire la moitié de la valeur d'une bête dont la mort est due à sa négligence, mais ne lui doit rien dans le cas d'une mort naturelle. Le droit de pâturage est de cinquante rials

B. PRESTATIONS MILITAIRES SOUS LA FÉODALITÉ.

A côté des obligations fiscales, le Kurde nomade avait à supporter les conséquences de son appel sous les armes et de l'impossibilité de vaquer à ses occupations d'élevage. Il est vrai que, si l'action militaire était réussie, certains Kurdes s'enrichissaient à la guerre, mais dans l'ensemble, cependant, il se constituait un groupe d'individus arrachés à leur économie pastorale. Ces Kurdes soit s'enrôlaient dans les détachements réguliers des chefs féodaux, en augmentant ainsi le nombre des personnes qui vivaient aux dépens de la population exploitée et contribuaient à l'aggravation de cette exploitation féodale, soit se transformaient en miséreux quêtant chez les voisins, s'embauchant comme ouvriers agricoles ou bergers (cf. ce qui est dit au début de ce chapitre sur l'élément « flottant » dans la tribu).

Les frais qu'une communauté nomade avait à supporter pour présenter au service militaire un cavalier armé étaient de l'ordre de 163 roubles argent vers 1840. En outre, il y avait à assurer sa solde de 24 roubles 40 kopeks par an et le fourrage pour le cheval : 2 *khalvâr* d'orge et 20 charges de *sâmân* (paille). Le cavalier recevait de la communauté l'équipement suivant : une paire de pistolets, un sabre, un poignard, un costume avec un galon d'argent et autres accessoires, un harnais de cheval orné d'argent. Si le cavalier perdait ce harnais, la communauté était obligée de lui en fournir un nouveau (B. Bogdanova, *art. cité*).

En troisième lieu, l'économie pastorale, même celle des nomades, ne peut pas être considérée comme isolée et totalement indépendante de l'économie de la région. Même en restant à l'état naturel, l'élevage, privé de produits agricoles, appelait nécessairement l'échange avec les éléments agricoles contribuant ainsi à la création des marchés intérieurs minuscules. Les sédentaires qui subissaient la pression économique du féodal cherchaient à se rattraper sur les nomades qui supportaient ainsi, en retour, les effets de cette exploitation.

En dernier lieu, enfin, la sédentarisation commençait déjà à se dessiner et, vers cette époque, existait déjà un nombre considérable de tribus semi-nomades, à l'égard desquelles le chef féodal se servait de tous les moyens d'asservissement dont il disposait.

Bref, les Kurdes nomades, malgré leur indépendance apparente, les impôts à première vue plus légers, les produits de leurs rapines qu'on aime à souligner, n'échappèrent point au processus général de la féodalisation et se trouvèrent sous la lourde dépendance de leurs chefs féodaux. Petrouchevsky

(*haqq-ol-merte'*) par bête et par an. Dans certaines régions (par exemple celle de Kerman) ce droit n'est pas exigé. Ailleurs (à Saqqiz, Kurdistan) le propriétaire le perçoit, ce qui semble défavoriser l'élevage, le paysan se contentant d'un nombre limité de bêtes. Les paysans s'arrangent pour grouper leurs bêtes ensemble au pâturage (*ibid.*, p. 357) sans qu'il soit question d'un *obâ bâchî* que je mentionne ailleurs d'après une source soviétique.

estime, cependant, que le sort des nomades était plus favorable que celui des sédentaires.

Ainsi, à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, la féodalisation du Kurdistan fut non seulement achevée, mais elle aboutit à sa fin logique.

Le féodalisme kurde désagrégea la société gentilice kurde, créa l'économie naturelle d'élevage ayant pour base la propriété privée sur le bétail, protégea le cultivateur du danger des invasions tribales des nomades, maintint le Kurdistan, comme unité indépendante contre les empires nomades envahissants, sous les coups desquels tombaient les pays voisins et, en partageant les destinées du féodalisme tout entier d'Asie antérieure, se transforma lui-même en un très fort obstacle à l'évolution ultérieure des forces productives. Le féodalisme kurde sapait, en effet, le bien-être du pays car il maintenait les formes naturelles d'économie qui lui permettaient d'exercer la contrainte extra-économique; il entravait l'évolution du marché intérieur dont la création était nécessaire, du fait de la coexistence des économies pastorale et agricole; il ruinait l'économie nomade en lui retirant des bras par ses appels sous les armes, ainsi que l'économie sédentaire qui pâtissait de ses razzias, alors qu'en même temps, il freinait la sédentarisation ayant besoin des nomades en tant qu'effectifs armés.

Viltchevsky estime donc que, dès le début du XIX^e siècle, le féodalisme kurde s'épuisa de lui-même et ne correspondait plus à l'évolution des forces économiques nouvelles nées en partie sous son influence après la désagrégation des clans gentilices et leur fusion dans les tribus. A son tour, la tribu est appelée à subir des transformations et le rôle du chef féodal destiné à s'effacer devant un nouveau facteur économique et social que Viltchevsky voit dans la personne d'*obâ-bâchtî*, qui exploitera l'élevage selon des procédés « capitalistes ». Les révoltes kurdes au cours du XIX^e siècle auraient, selon Viltchevsky, le caractère anti-féodal et marqueraient ainsi une étape nouvelle dans l'évolution de ce peuple. Nous reviendrons plus bas sur le rôle d'*obâ-bâchtî*. Résumons ici les relations entre le chef de tribu et ses sujets sous le système féodal.

1. Les nomades doivent fournir à leur chef, à titre de prestation en nature, un certain contingent armé et en contre-partie jouissent du droit de transhumance suivant un itinéraire déterminé et de séjour sur les pâturages définis, indépendamment du fait qu'ils soient libres ou utilisés (c'est ainsi que les nomades en transhumant s'arrêtent sur des terrains cultivés ou les prés des sédentaires). Cette définition donnée par Viltchevsky peut être, à mon avis, interprétée autrement. On peut dire, notamment, qu'une tribu nomade, si elle est suffisamment forte et dispose d'un contingent armé nécessaire groupé autour de son chef, arrive à s'assurer le passage suivant les besoins de sa transhumance et son itinéraire vers les pâturages dont elle jouira pour ses troupeaux. Ce n'est donc pas une prestation qu'elle fournit au féodal, mais simplement la nécessité vitale à laquelle elle obéit dans sa lutte pour

l'existence. Il y a, semble-t-il, lieu de distinguer entre le chef féodal et le chef de tribu. Ces fonctions sociales peuvent quelquefois coïncider, mais généralement elles sont distinctes. Un chef féodal exerce souvent son autorité sur plusieurs tribus, et c'est seulement à l'égard des tribus dont il n'est pas le chef héréditaire, qu'on peut parler de prestations ayant un caractère onéreux et servant à des buts qui ne sont pas toujours ceux de la tribu.

C. SYSTÈME FISCAL.

Il y a, semble-t-il, une question de méthode d'abord, dans ce sens que, avec le seigneur féodal, nous quittons déjà le terrain tribal proprement dit et pénétrons dans celui de l'État, bien que celui-ci en Orient, jusqu'à notre époque, ne fut qu'une combinaison plus ou moins stable des tribus sur lesquelles le pouvoir central n'eut que peu de prise. Néanmoins, cet État oriental, même avec sa structure particulière, avait des tâches et des buts supérieures à ceux de la tribu. Il y a, en outre, le motif psychologique qui nous fait croire à la nécessité de distinguer entre le chef de tribu et le seigneur féodal. Le premier, quelle que soit l'exploitation à laquelle il se livre et que nous ne pouvons pas nier, n'en reste pas moins rattaché aux intérêts propres de la tribu par des liens multiples, il n'exerce pas un pouvoir *étranger* à la tribu qui, de ce fait, est plus acceptable malgré ses abus qui ont leur limite, d'ailleurs, dans l'éventualité de la déposition et du remplacement par un autre chef.

2. Chaque unité nomade occupant le pâturage défini paye une redevance en nature en produits d'élevage suivant le nombre des têtes de bétail appartenant aux familles qui la constituent (voir le rôle d'impôts analysé plus haut). Il existe, en outre, la taxe de pâturage (*hakk-oul merté*) et d'abreuvoir (*âbkkhor*) qu'un propriétaire perçoit sur les nomades de passage.

3. Les nomades s'acquittent par l'intermédiaire du chef de tribu des redevances dues au suzerain, lesquelles, suivant les circonstances, peuvent avoir le caractère de prestation de service (contingents militaires auxiliaires), de produits (*ach'ar*; *aghnâm*) ou même d'argent. Les abus étaient fréquents dans cette dernière catégorie de redevances, qu'on majorait à sa guise et dont on percevait à son profit la différence, etc. On se doute bien, d'ailleurs, que l'autorité fiscale du gouvernement avait peu de prise sur le « contribuable » kurde. A ce propos, je peux, par exemple, signaler qu'en ce qui concerne l'impôt sur la section nomade de la tribu des Harkî sa perception s'effectuait, avec plus ou moins de succès, au moyen d'une véritable embuscade de percepteurs turcs aux abords de l'endroit où, comme il a été dit dans le chapitre III, ces nomades construisaient un pont tous les ans pour traverser à Zibâr, le Grand Zâb. Dans le même ordre d'idées, un rocher dans le canton montagnoux de Tiyari, dans les mêmes parages, portait le nom significatif du « rocher du percepteur » indiquant qu'au-delà de ce point

ce fonctionnaire avait peu de chances de pénétrer chez ses contribuables (1). On sait, d'ailleurs, que sous l'ancien régime turc la perception était effectuée au moyen de la concession (*iltizâm*). C'était donc au concessionnaire (*mul-tazim*), qui versait au fisc à forfait le montant convenu dont était redevable tel district, d'en soigner la rentrée par les moyens dont il disposait. Tant qu'il s'agissait des populations agricoles sédentaires « l'évasion fiscale » était difficile, « la matière imposable » représentée par la récolte ne pouvant pas être dissimulée. Il en était autrement avec les nomades et leurs troupeaux mobiles. Une entente devenait nécessaire avec les autorités tribales qui en profitaient naturellement.

Grâce à l'étude très serrée de Miss Lambton, on peut se faire une idée assez précise de la situation des Kurdes en Perse, sédentaires en majorité, qui diffère peu de celle des paysans à ceci près que le propriétaire est aussi chef de tribu. Sa part de la récolte, transportée par le paysan, varie beaucoup suivant les endroits ($1/2$ *nisf-i-kârî*; $1/3$; $2/5$; $1/5$; $1/10$; $2/15$; $1/15?$). D'après H. L. Rabino (*Report on Kurdistan*, 1911, p. 1), un système appelé *dah-du* est très répandu. Sous cet arrangement, le produit est divisé en 12 parts, dont le propriétaire prend 2 et le cultivateur 10. C'est lui qui assume dans ce cas toutes les dépenses, alors que sous le régime de *nisf-i-kârî* il ne fournit que la semence et le travail et le propriétaire paye l'impôt (*mâliyât*) et les frais de moisson.

On doit également au propriétaire diverses prestations en nature (beurre, poulets, œufs), une « taxe d'hospitalité » (*qunâghliq*) et même un droit d'auto-

(1) Aussi ces fonctionnaires ne se font-ils pas faute de surprendre les Kurdes mauvais payeurs sans tenir compte des circonstances, comme le prouve, par exemple, cette lettre, qui est à ma disposition, de Suto aghâ d'Orâmâr à Heider pâchâ, vâli de Mossoul, écrite en 1915 : « J'ai eu l'honneur de me présenter à Votre Excellence au printemps lors du Grand Djihâd quand les askers remontaient sur Tiyari et Tkhoub. Vous avez bien voulu m'ordonner alors que l'achiret d'Orâmâr ne restât pas (chez lui) c'est pourquoi les troupeaux furent ramenés dans le *kazâ* de Dehouk et moi avec les hommes je dus rester à Orâmâr. Cependant, à présent, l'agent du fisc exige la taxe sur le bétail de nos miséreux à Déhouk. Je prie que le Gouvernement ne perçoive pas l'impôt sur les réfugiés et j'espère que vous serez d'accord ».

Cette lettre indique aussi que la participation à la Guerre Sainte n'exonère pas toujours les croyants d'impôts! Millingen (*op. cit.*, p. 233) cite le cas d'un percepteur qui dut s'enfuir devant l'attitude menaçante des femmes kurdes.

En 1935, on pouvait lire les lignes que voici dans une feuille parisienne (« *Sans Fil* », du 14 juin) : « Toute une tragédie vient de se dérouler dans la région de Mouche (Anatolie orientale) au sujet de la perception d'impôts arriérés. Ce pays est habité par les Kurdes à moitié sauvages. Comme ils refusaient périodiquement de payer tout impôt ou taxe, le maire de la commune voisine, accompagné de deux gendarmes, deux percepteurs du fisc et du mufti (religieux) se sont présentés chez la tribu des montagnards de Sassoun, et le maire commença par leur donner des conseils, leur expliquant notamment la nécessité des impôts pour un État moderne et civilisé. Dès les premières paroles, les montagnards devinrent furieux et sommèrent tous ces personnages d'avoir à déguerpir s'ils tenaient à leur vie. Comme ils poursuivaient leurs conseils de modération et de soumission, les montagnards se ruèrent sur leurs visiteurs et les massacrèrent jusqu'au dernier ».

risation de mariage (*surāneh*). Il touche, en outre, un droit de pacage et, à titre de chef de tribu, reçoit quelques ovins. En même temps, et c'est là une obligation la plus lourde, le paysan, avec son âne, fournit au propriétaire tant de jours de travail gratuit (*bigāri; gal*), sans préjudice de corvées (labour, jardinage, moisson) à discrétion! La hiérarchie rurale compte le *mubāchir* (régisseur), le *kedkhodā* (maire), *qukhil* et *pākār*, gardes ou préposés à l'irrigation où elle est pratiquée bien que pour la plupart c'est le *dry farming* (*demāt*) qui est répandu. Les terres du village, divisées en *juft* (unité de culture avec la quantité de semences fixée), sont redistribuées tous les 5 à 15 ans (cf. *op. laud.*, à l'index s. v. « Kurdistan »). Quant à l'impôt, le vice fondamental du système consiste dans le mode de perception du moment que, le plus souvent, le gouvernement se déchargeait de ce soin sur le propriétaire foncier lui-même qui percevait ainsi à la fois sa part et celle du fisc, le paysan contribuable n'ayant aucun moyen de contrôle et étant privé de toute garantie de justice fiscale.

A noter, d'ailleurs (*op. laud.*, p. 183-184), que la loi du 24 Âzar 1313 (décembre 1934), remplaçant celle du 20 Day 1304 (janvier 1926) qui modifiait le régime fiscal de la propriété rurale, établissait une taxe unique de 3 % en nature sur les produits de terre et le bétail à leur entrée dans une ville ou une bourgade ou lors de leur exportation. Cette taxe est payable une seule fois sur chaque article imposable. La valeur taxable est fixée chaque année. Depuis lors, divers projets de loi étaient soumis au Medjlis mais non votés. En 1948, la taxe sur la propriété rurale a été rétablie dans certaines provinces sur la base de cadastre commencé en 1304/1926.

* * *

Si nous passons maintenant aux observations réunies par Christoff sur la vie de la tribu kurde considérée dans ses manifestations économiques et sociales, nous y trouverons seulement quelques indications d'ordre général qui sont, cependant, intéressantes à retenir car elles nous confirment en partie celles de Viltchevsky, bien que les deux auteurs se placent à des points de vue différents. C'est ainsi, par exemple, que Christoff en examinant les raisons du passage de l'état nomade à celui de semi-nomade les voit dans les impôts trop lourds et l'obligation militaire. Les nomades vendent leur bétail pour se procurer l'appoint nécessaire et sont obligés de se livrer aussi à la culture, surtout si celle-ci est facilitée par les conditions naturelles dans lesquelles ils vivent. Cet appauvrissement d'après Christoff, est attribuable à la politique gouvernementale, alors que chez Viltchevsky il est expliqué par la façon d'agir du féodal, mais les résultats sont les mêmes. Christoff y ajoute encore que les semi-nomades, limités dans leurs instincts guerriers (brigandage), élèvent moins de chevaux et possèdent plus de bovins et que, d'autre part, ils sont davantage exposés à l'influence du clergé musulman

qui installe chez eux les écoles coraniques et implante les normes du droit islamique au détriment du droit coutumier. Autant dire que la structure tribale se décompose peu à peu et que, à l'étape suivante, celle de sédentarisation, le Kurde, s'il ne gardait pas sa langue et son folklore, risquerait en effet de se transformer en « Turc montagnard », comme on le qualifie maintenant en Turquie ou en simple *rayet* persan, dont il diffère effectivement peu, par exemple dans la région de Kermanschâh, Christoff remarque aussi que chez les nomades purs éleveurs le clan, la famille, priment sur la notion de tribu pour des raisons économiques. C'est, en effet, la femme qui fournit surtout la main-d'œuvre dont l'élevage des ovins et l'économie laitière ont besoin. C'est dans ce milieu que la condition de la femme qui se dévoue au principe familial, à l'entretien de la famille, est plus égale socialement que dans le cas des tribus frontalières où il y a une différence sensible entre la femme du chef et la femme du peuple (*khanoum* et *yaya*, cf. chap. v). Dans les tribus frontalières, qui se livrent davantage au brigandage, il arrive que le contingent armé du chef ne vit que de ses exploits guerriers (« contrainte extra-économique » selon l'euphémisme de Viltchevsky) rendus plus faciles par la possibilité de passer la frontière. Tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, alors que le reste de la tribu pratique l'élevage. Les guerriers, en outre, vivent aussi sur la population chrétienne (les *zir-khourli* de Taylor, *vide supra*) qui, d'ailleurs, dépend d'autant plus du chef que celui-ci est souvent investi d'autorité administrative par le gouvernement. Dans ces tribus, la discipline tribale prend le pas sur la notion de clan, dont le rôle économique est moins accentué, étant donné la variété de ressources de la tribu, économiques et « extra-économiques ». Dans ces conditions, enfin, l'élevage des chevaux nécessaires aux guerriers prend plus d'importance.

D. ORGANISATION DE L'OBÂ.

Voyons maintenant comment s'insère dans tout ce système tribal et féodal l'organisation de l'*obâ* et quels sont ses effets sur la structure économique kurde. L'*obâ*, comme nous explique Viltchevsky que nous suivons maintenant, est une association volontaire d'un certain nombre de familles dont les troupeaux constituent en été un troupeau commun que font paître des bergers engagés à cet effet. Les opérations de laitage, la tonte, etc., sont effectuées par les ménages individuels et la coopération ne s'étend qu'au pacage en commun des ovins sur les pâturages et selon l'itinéraire désignés à l'*obâ*. L'importance du troupeau dépend, d'une part, de l'étendue et de la qualité de pâturages et, de l'autre, des possibilités de la surveillance du troupeau par les bergers embauchés. Le nombre des têtes oscille entre 500 et 10.000, le nombre des ménages coopérants dépend de l'importance du troupeau réuni et de la part de chaque ménage dans cet ensemble. En moyenne, l'*obâ* comprend de 8 à 15 tentes, bien qu'il arrive qu'une *obâ* corresponde à un seul ménage ou qu'elle en compte 20 à 25. A présent, l'*obâ*-type représente

dans le Kurdistan septentrional 15 à 20 ménages possédant ensemble 1.000 à 2.000 têtes d'ovins. On ne s'est pas encore préoccupé de la question de savoir quelle est l'origine de l'*obâ*. Deux versions sont possibles à ce propos :

1. L'*obâ* s'est formée sous l'influence de la féodalisation dans le processus de la création des économies naturelles individuelles issues de l'économie gentilice antérieure au féodalisme.

2. L'*obâ* est apparue comme le résultat de la fusion des faibles économies naturelles qui subissaient une exploitation demeurée du féodal et se trouvaient incapables d'assurer individuellement la pacage. Viltchevsky estime que ces deux facteurs ont concouru ensemble à la formation de l'*obâ* dans laquelle on peut voir, à la fois, et un dérivé de la structure gentilice de clan et une tentative de dépasser le stade de l'économie naturelle, au moyen de recours à l'embauchage de bergers qualifiés.

Généralement, en analysant l'*obâ*, on part du fait que l'*obâ* possède à un titre quelconque une part déterminée des pâturages portant le nom de *vâr*, *zoân* ou *yurt*. On considère ainsi l'*obâ* comme un résultat de la possession communautaire des pâturages par un groupe d'économies individuelles nomades. Cependant, comme on l'indique plus haut, les pâturages appartiennent à la tribu tout entière, qui verse à cet effet au féodal une redevance déterminée perçue sur chaque « feu » individuel, alors que l'*obâ* n'est qu'une coopération en vue de la meilleure utilisation possible d'une partie définie des pâturages au moyen de pacage collectif. L'*obâ* est constituée tous les ans avant la transhumance et dure jusque tard en automne, au retour pour l'hivernage. D'ailleurs, il ne faut jamais perdre de vue que, appliqué dans la vie, le principe est moins simple. L'*obâ* peut coïncider parfois et coïncide avec une tribu ou une section de la tribu, quand on a affaire aux nomades; elle peut se confondre avec une communauté rurale chez les sédentaires ou semi-nomades et enfin, le cas n'est pas exclu, où l'*obâ* tout entière représente en elle-même une unité économique non différenciée. Dans les cas énumérés, l'*obâ* se confond, bien entendu, avec une des divisions féodales correspondantes et il ne peut plus être question du caractère de coopération volontaire, mais ce qui intéresse Viltchevsky c'est l'*obâ* sous sa forme pure autour de laquelle se concentre « la lutte de classes » au Kurdistan.

Il y a deux types d'*obâ* : 1^o *obâ* basée sur le principe d'égalité parfaite des membres adhérents (*djol*) qui traitent en commun avec les bergers et répartissent tous les frais au prorata des têtes de bétail; 2^o *obâ* constituée par suite de l'admission dans son troupeau par un des membres (*obâ bâchî*, *ser-obê*) des troupeaux des autres membres, les bergers étant embauchés directement par l'*obâ bâchî* qui reçoit des autres membres associés une rémunération déterminée calculée proportionnellement au nombre du bétail. C'est surtout sous cette seconde forme, avec un *obâ bâchî*, que fonctionne habituellement l'*obâ*.

Nous pouvons négliger ici la partie polémique de l'exposé de Viltchevsky avec la thèse d'Eghiazarov, un autre auteur qui s'est occupé du problème de l'*obâ* vers 1885. Pour Eghiazarov, l'*obâ* est un organisme gentilice. « Les Kurdes représentent des communautés patriarcales démocratiques où tous les membres, riches comme pauvres, jouissaient de mêmes droits; les clans riches et nobles jouissaient seulement de plus de respect et d'influence. »

Viltchevsky, par contre, croit que le stade patriarcal gentilice est déjà dépassé et transformé sous l'influence du féodalisme et que la communauté kurde offre déjà des différences sociales, une lutte de classes embryonnaire.

Nous n'avons pas à prendre partie dans cette controverse. On ne peut pas contester la persistance du prestige du pouvoir héréditaire d'*aghâ*. Minorsky, que nous avons cité plus haut dans ce chapitre, reconnaît que l'exploitation de ses sujets par l'*aghâ*, qu'il ne nie pas, est atténuée par l'attachement patriarcal souvent émouvant de ceux-là à leur chef. Mais, en même temps, molla Saïd, mon professeur de kurde, ne me cachait pas ses sentiments peu favorables à l'égard des cheikhs et des *aghâ*. Il leur reprochait de tenir la masse dans l'ignorance pour pouvoir l'exploiter plus facilement et trouvait que leurs intrigues et calculs personnels empêchaient le progrès du peuple kurde et son évolution dans l'esprit national. Ce que molla Saïd, vrai Kurde, reprochait aussi à tous les dirigeants de son peuple, c'est que dès qu'ils arrivaient à « percer », à s'emparer d'un levier de commande, aussitôt ils s'empresaient de se forger une généalogie tendant à prouver qu'ils n'étaient pas Kurdes, mais Arabes. Molla Saïd s'exprimait à ce propos d'une façon ironique et pittoresque. « Chacun qui devient bek déclare et s'en fait une réputation que — Je suis Abbâsi ou Omerî ou Khalidî ou un Tel (*foulânî*) ou quelqu'un (*bevânî*) ou descendant du navet (*sylktî*), de l'oignon (*pévâzî*), de la carotte (*guêzerî*), et il fait cent réserves que — Je ne suis pas Kurde! ». Ainsi, continuait mon professeur qui était un musulman érudit et connaissait bien les *hadîth* (locutions du Prophète), on doit appliquer à ces gens qui se créaient des situations en exploitant les Kurdes, en profitant de leur bonté, les paroles de Mohammed qui dit : *ittaki charra man ahsanta ilâihi*, c'est-à-dire « méfie-toi du mal de la part de celui à qui tu fis du bien ».

Il est cependant une chose certaine que Viltchevsky lui-même constate quand il fait plus haut le procès du féodalisme : le féodalisme (la structure tribale pour moi), a su préserver le Kurdistan des envahisseurs étrangers. Le Kurdistan lui doit son individualité. Mais si le Kurdistan ne dépasse pas la phase tribale, il ne se constituera jamais en nation, en État.

Pour en revenir à l'organisation de l'*obâ* signalons que, en fait, d'après les calculs très minutieux de Viltchevsky, l'*obâ bâchî* faisait paître son bétail gratis, reportant sa part de louage des bergers sur les autres membres de l'*obâ*, les *djol*, et s'appropriait ainsi tous les avantages du pâturage collectif.

Comme la location des bergers exigeait des dépenses considérables, l'*obâ bâchî*, qui en avait le monopole devenait propriétaire de fait des districts

de pâturage appartenant à tout le village ou à toute la tribu. Devenu ainsi le maître, l'*obâ bâcht* commence à accepter dans son troupeau pour les mois d'été le bétail de la population sédentaire ambiante, s'appropriant une part considérable des bénéfices. Afin de réaliser plus avantageusement cette opération, nommée *kiasm* ou *michrifti*, l'*obâ bâcht* se met à éliminer graduellement de l'*obâ* une partie de ses membres, en refusant d'admettre leur bétail dans son troupeau.

Ce processus d'importance croissante de l'*obâ bâcht* est étroitement lié à la mercantilisation toujours plus grande de l'économie naturelle des éleveurs de bétail kurde et avec l'activité accrue des petits marchés intérieurs. En même temps, les couches les plus pauvres des paysans kurdes ne se trouvaient plus en mesure de mener sans déficit leur petite exploitation et étaient forcées de vendre leur force-travail, ce qui activait encore le processus de capitalisation de la société kurde et affaiblissait les relations féodales.

Les tendances centralisatrices des gouvernements de la Perse et de la Turquie et l'absorption par l'empire russe de certaines régions peuplées par les Kurdes sapent la puissance militaire du féodal kurde qui s'appuyait sur les détachements des tribus vassales, remplacés dès lors par l'armée régulière du gouvernement central. La même cause prive le féodal kurde de sa principale base économique — l'exploitation de la population sédentaire ambiante.

Ainsi peu à peu au cours du XIX^e siècle dépérit la tribu, la structure sociale et économique kurde se transforme et le Kurdistan s'achemine vers des destinées nouvelles dont il sera question dans le chapitre consacré au mouvement national kurde.

P. S. — Mon travail était déjà terminé quand deux ouvrages nouveaux attiraient mon attention. Il s'agit de celui de Petrouchevsky, en russe, sur les relations féodales en Arménie et en Azerbaïdjan depuis le XVI^e siècle et jusqu'au début du XIX^e siècle, où il est souvent question du statut fiscal des tribus kurdes (p. 291, 310, 315, 332, 335); en outre Omer Lutfi Barkan a publié, en turc, un recueil des textes législatifs sur l'économie agraire du point de vue juridique et fiscal où on trouve également des précisions concernant les tribus kurdes aux XV^e et XVI^e siècles (*XV ve XVI unci asırlarda osmanlı imparatorluğunda ziraî ekonominin hukukî ve malî esasları*. Birinci cilt. «Kanunlar», Istanbul, 1945). Je n'ai pas pu utiliser cette documentation dans le corps de mon ouvrage et ne peux que la signaler. Dans l'ensemble, d'ailleurs, elle ne modifie pas mes observations. Il est à retenir, d'après Petrouchevsky, que les tribus nomades se trouvaient favorisées du point de vue fiscal en comparaison avec les sédentaires, mais en revanche elles étaient fréquemment mobilisées. Petrouchevsky cite aussi quelques cas de soulèvements provoqués par des impôts trop lourds.

CHAPITRE VII

LES TRIBUS DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE

§ 1. La protohistoire des tribus.

Vouloir fixer les tribus kurdes dans le temps équivaudrait, comme le chapitre 1^{er} sur les origines de ce peuple nous le laisse entendre, à faire sinon de la préhistoire tout au moins de la proto-histoire et ces études nous mèneraient très haut dans l'antiquité de cette partie de l'Asie. Or, si nous exceptons les remarquables résultats acquis déjà par l'archéologie dans le domaine assyro-babylonien, élamite et khalde, on est encore mal ou très insuffisamment renseigné sur la partie montagneuse de ces régions, moins accessible, qui est cependant, comme nous le savons, le propre habitat des Kurdes. Un très vaste champ d'exploration échappe encore à la science. Il y a peu de pays ayant une telle multitude de ruines, d'anciennes fortifications et de forteresses que le Kurdistan, s'exclame Dickson, qui l'a parcouru dans tous les sens. C'est un paradis pour l'archéologue. Quelle abondance de rochers et de cimes qui donnent le vertige « dardés comme les poignards vers le ciel », suivant Sargon qui lança jadis ses troupes dans ces contrées. Sur la plupart de ces sommets, il y a des vestiges de ruines d'époques diverses : kurdes, assyriennes, khaldes (ourartéennes) et même préhistoriques. En de nombreux endroits, on trouve des blocs cyclopéens énormes, qui ressemblent maintenant à de simples rochers, mais qui sont disposés de telle façon qu'on y constate l'intervention de l'homme ou des géants, comme disent les indigènes. Dans toutes les vallées herbeuses de Nordouz directement au Sud du massif d'Arnoste, il y a beaucoup de ruines présentant toujours le même aspect. Ce sont probablement des tours ou des blockhaus. La plus méridionale que j'eusse trouvée (écrit Dickson) est située au village de Sat, dans la région de Harki-Orâmâr, alors que la plus imposante s'érige sur un des hauts éperons du Djoudi-Dâgh. A ce propos, cette montagne, ainsi que la localité de Finek (l'antique Pinaca) sont de véritables musées archéologiques, renferment toutes sortes d'antiquités depuis la caverne de troglodytes jusqu'à la mesure kurde en torchis avec des vestiges intermédiaires des Assyriens, des Perses, des Grecs, des Romains, des Arabes et des Seldjouks. Sur les falaises méridionales du Djoudi-Dâgh et dans les vallons du Sud, on trouve de nombreuses ruines assyriennes, des rochers sculptés, des bas-reliefs et des inscriptions. Les indigènes les attribuent tous à Sennakherib, probablement parce que c'est l'unique roi de Babylone qui fût mentionné dans la Bible. Sur le sommet de la montagne, il y a quatre grandes stèles, bas-reliefs avec des caractères cunéiformes (cf. chap. II), qui se font face suivant les quatre points cardinaux. Elles sont bien détériorées et se trouvent dans un endroit qui est très incommode pour y accéder et les photographier.

Djezireh et Moukous, à l'époque de Dioclétien, étaient des postes romains avancés et en voyageant il est intéressant de noter les traces de l'occupation, les routes, les forts, etc. Dans la pittoresque vallée de Khizan se trouve, en très bon état de conservation, une forteresse qui semble romaine. Ici, très probablement, fut la capitale de la province romaine de Moxène, située entre les deux États-tampons, l'Arménie et la Mésopotamie. Ces ruines représentent une citadelle de 250 yards carrés. Les murs étaient primitivement hauts de 25 pieds et épais de 15 à 20 pieds. Des tours semi-circulaires et carrées sont disposées à des intervalles de 60 pieds et elles sont surélevées par rapport au mur. D'autres ruines, celles-ci seldjoukes, sont dispersées autour et les Kurdes y adossèrent leurs masures.

L'étude approfondie des constructions cyclopéennes du Kurdistan, mentionnées entre autres par Dickson, permettrait probablement de voir plus clair dans la pré- et protohistoire kurde. C'est, en effet, en étudiant des vestiges similaires en Transcaucasie que les archéologues russes furent à même de tirer certaines conclusions d'ordre sociologique sur la structure de ces régions à l'époque de leur conquête par les Khaldes (VIII^e-VII^e siècles av. J.-C.), d'où, par analogie, il est permis, bien entendu d'une façon tout à fait hypothétique, de faire quelques suppositions sur l'organisation sociale et politique des hommes qui furent les contemporains des vestiges cyclopéens de l'Ourartou (une partie du Kurdistan actuel) même. Les matériaux archéologiques et les inscriptions cunéiformes khaldes attestent ainsi la présence en Transcaucasie des groupements sociaux séparés et indépendants ayant à leur tête un chef (*ipan* et *ichan*). Les noms de tribus se rencontrent parfois dans les inscriptions, mais d'ordinaire celles-ci parlent de la conquête ou de la prise de la population d'un pays ou d'une ville. Aussi, suppose-t-on qu'en ces temps-là il n'y avait pas de tribus en Transcaucasie. L'élevage était de première importance dans l'existence économique; les textes khaldes ne parlent que d'hommes et de bétail comme butin de guerre. Les citadelles cyclopéennes, proprement dit les lieux habités, situées assez près l'une de l'autre, avaient appartenu à un peuple de pasteurs. Les lieux habités étant exposés aux pillages des voisins, on les entourait de solides murailles en pierre. On trouve souvent la résidence du chef dans les confins même de la citadelle. Le chef ayant ses propres guerriers, diffère du reste de la population, sans appartenir cependant à une autre classe. Les sépultures royales transcaucasiennes ne diffèrent pas, en effet, de celles du reste de la population, à l'instar des sépultures des Scythes nomades. Ces mêmes sépultures mènent à présumer l'existence de l'esclavage. Le maniement des blocs énormes réclamait d'ailleurs un travail très dur, accompli probablement par des esclaves. On n'a pas d'indices pour parler de propriété privée sur le bétail, ce qui fait supposer que l'établissement de la propriété privée du chef sur le bétail fut le motif décisif qui amena la décomposition des groupements sociaux. Bref, la structure sociale s'y révèle comme celle d'une société gentilice dans

sa phase de transformation, cette dernière amenant le système féodal (cf. I. I. Mestchaninov, *Les forteresses cyclopéennes en Transcaucasie*, in *Bulletin de l'Acad. d'Hist. de la Cult. matér.*, 1932, t. XIII. p. 4-7, 1932).

Ainsi, dès cette très haute époque, la sagacité des archéologues se basant sur l'interprétation des restes matériels projette quelques lumières sur les relations sociales qui existèrent alors. D'ailleurs, n'est-ce pas de la même manière que nous sommes instruits (entre autres par l'admirable ouvrage de Glotz sur la civilisation égéenne) sur la société crétoise, dont l'étude nous est cependant rendue encore plus difficile par l'impossibilité de lire les inscriptions de Crète (déchiffrées à présent, B. N.). Il appartiendra donc aux archéologues, en activant leurs fouilles et leurs recherches au Kurdistan, de nous renseigner sur les ancêtres des Kurdes, notamment dans la région du Haut Tigre et du Taurus méridional où on s'accorde à situer leur foyer originel (1).

D'ailleurs, quelquefois, la seule observation attentive de la vie matérielle actuelle permet des constatations curieuses sur la permanence de certains usages. C'est ainsi, par exemple, que Millingen (*op. cit.*, p. 129-134) nous raconte comment il a découvert au Kurdistan des citernes cimentées pour la conservation du vin, exactement identiques à celles que décrit Xénophon dans son *Anabase*. Et il a raison de commenter sa découverte en ces termes : « C'est un fait de haute importance historique que de trouver de nos jours parmi les populations du Kurdistan et de l'Arménie les mêmes coutumes et manières particulières qui caractérisaient leurs ancêtres. Il sert à prouver que, si les nations habitant les autres parties du globe, ont subi une transformation presque complète, les choses sont restées au même point dans l'Orient qui sommeille. Une foi en a détrônée une autre, un conquérant en a soumis un autre; les Mèdes, les Arméniens et les Kardoukhs d'ancien style n'en existent pas moins dans leur descendance. Comme en géologie, des éléments connus sous la dénomination de débris fossiles semblent défier les effets destructifs du temps et de la décomposition chimique, ainsi dans l'histoire des nations il y a des coutumes et des usages qui, comme des débris fossiles de l'histoire, survivent à des catastrophes sociales et à la décomposition de races ».

Le même auteur se reporte à Xénophon et aux Kardoukhs à d'autres occasions encore, par exemple, en décrivant la maison kurde qui sert en même temps d'étable ou, en s'étonnant de la rapidité avec laquelle les bergers kurdes (tout comme les Kardoukhs à l'approche des Dix Mille) communiquent entre eux et se préviennent du danger (Lehmann-Haupt le note également).

Tant et si bien que nous sommes persuadés qu'au fur et à mesure des recherches archéologiques et ethnologiques plus poussées dans les milieux kurdes, on arrivera à combler les lacunes chronologiques qui, pour le moment, nous laissent devant un vide, un grand hiatus, entre les Khaldes (VIII^e-VII^e siècle av. J.-C.), les Cyrtioi (VI^e siècle av. J.-C.), les Kardoukhs (IV^e siècle

(1) L'archéologie du Kurdistan a fait l'objet des travaux de Lehmann-Haupt, Belck, Streck, Billerbeck, etc. La Médie est étudiée par Diakonov.

av. J.-C.) et les *Kartewayâ* des chroniques syriennes (iv^e siècle de notre ère), d'une part, et les tribus kurdes que nous font connaître les sources musulmanes, de l'autre.

Que de péripéties, d'ailleurs, nous offre le panorama du Kurdistan à travers le temps. Comme l'indique Charmoy, dans sa préface à la traduction du *Cheref-Nâmeh*, la partie sud-orientale du Kurdistan central fut successivement soumise à la dynastie arménienne des Haïkan, qui dépendait des Achéménides; à Alexandre le Grand; aux Arsacides arméniens; à Alexandre, fils de Marc Antoine et de Cléopâtre; aux Arsacides, vassaux tantôt des Parthes, tantôt de Rome; aux Sassanides Ardechir et Chapour; aux empereurs romains de Galère à Jovien, derechef aux Sassanides; à l'empereur de Byzance, Théodose; aux Arsacides arméniens dépendants des Sassanides; une fois encore aux Byzantins; enfin, aux premiers conquérants arabes; aux princes arméniens Artzrouni qui furent vassaux des Arabes et à la première dynastie kurde indépendante des Mervanides, qui régna de 990 à 1096. Celle des Chaharmènes lui succéda (1100-1207) à Khlat (Akhlât), Diyârbekir et Erzeroum, alors que les Cheddadides (951-1088) furent à Ani (Transcaucasie) contemporains des Mervanides. Puis, de nouveau, vinrent, les uns après les autres, les conquérants orientaux : au II^e siècle les Seldjouks firent leur apparition. En 1049, ils poussèrent jusqu'aux forêts de Khordzen (plus tard appelé Dersim), mais furent repoussés par Philarète Varajnouri, gouverneur byzantin. Les Seldjouks distribuaient des fiefs (*iqta'*) à des Émiris kurdes qui devenaient leurs vassaux. Ils évincèrent les Cheddadides de Gandjeh et leur cédèrent Ani. Ensuite les Kurdes eurent à lutter contre les Mongols : d'abord, au XIII^e siècle, contre Houlagou Khân, plus tard vers 1400, contre Timour Leng (Tamerlan) qui eut une fois un bien mauvais moment à passer au Kurdistan, sous Amâdiya. Au XIV^e siècle, une poussée kurde venant de la Mésopotamie du Nord eut lieu vers l'Arménie méridionale et la chaîne de Zagros. Au XV^e siècle, du temps des Turkomans Qara et Aq Qoyounlu, l'Émir de Bitlis donna sa fille en mariage à Qara Youssouf et fut son allié. Mais sous Ouzoun Hassan Aq Qoyounlou, le Kurdistan (Hisn-Keif, Bitlis, Djézireh, Sé'ert et Hakkïari) subit la conquête entre 1460 et 1470. Enfin au XVI^e siècle de nouveaux envahisseurs vinrent de l'Ouest, les Turcs Ottomans, et, depuis 1514 (victoires turques sur les Persans à Tchaldyran, au Nord-Ouest du lac d'Ourmiah), les destinées du Kurdistan furent liées à la Turquie. Cette énumération rapide, évoquant tant de noms et d'époques connus dans l'histoire de l'Asie antérieure, suffit pour montrer au lecteur quelle est l'ampleur du devenir historique kurde, dont on ne peut que suggérer ici la passionnante variété, digne de tout notre intérêt. L'histoire kurde reste encore à faire...

§ 2. Expansion kurde dans l'espace.

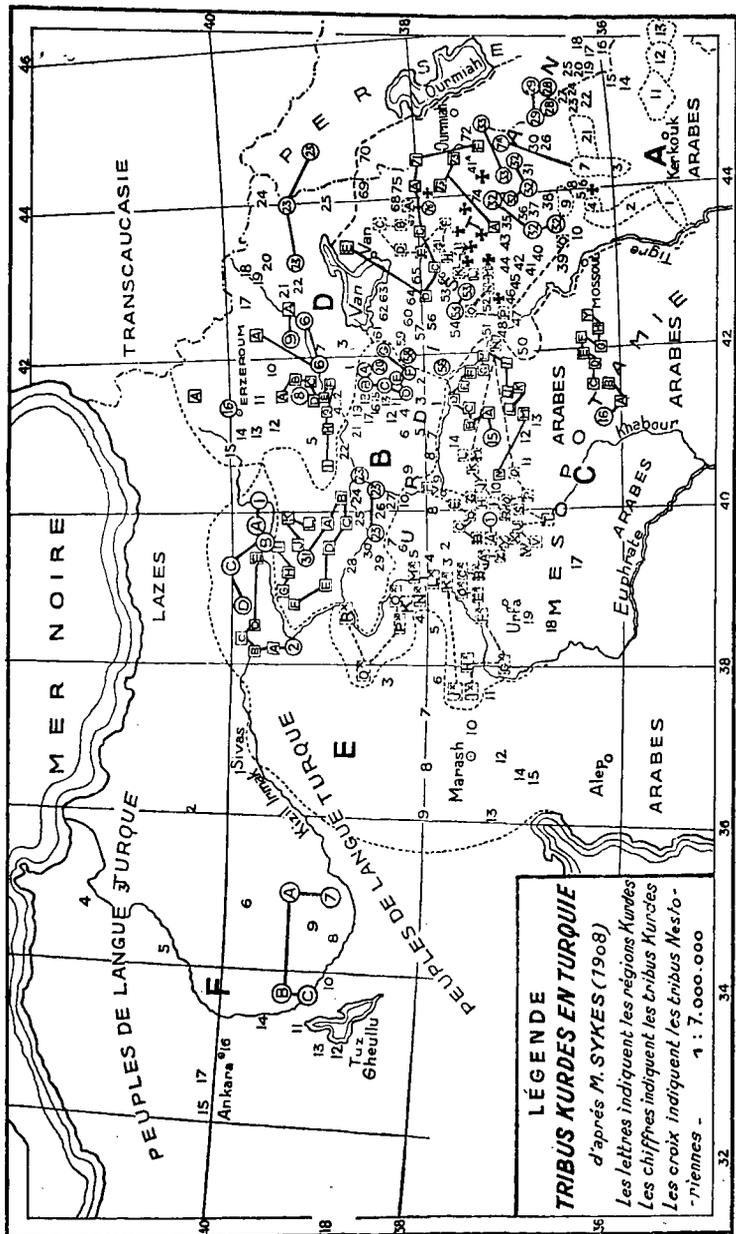
Quant à l'expansion kurde dans l'espace, le lecteur en sait déjà suffisamment après avoir lu le chapitre II de cet ouvrage. Contentons-nous donc de

résumer que de leur habitat primitif en Médie les Kurdes, à travers les siècles, essaierent dans toutes les directions de l'horizon, si bien qu'aujourd'hui leur pointe la plus occidentale est aux environs d'Antioche et d'Alep; à l'Est, on les trouve dans le Khorâssân, limitrophe de l'Afghanistân, où ils furent transférés sous le Châh Abbâs le Grand et Nâdir Châh; il y aurait même des flots kurdes mal étudiés encore parmi les Turkmènes de l'Atrek. Les plus septentrionaux des Kurdes (en partie turquifiés) sont ceux de l'Azerbaïdjân soviétique où ils habitent le district (*ouiezd*) du Kurdistân formé en 1923 avec les cantons détachés des districts de Choucha, Djevânchîr et Koubatli; ces Kurdes représentent les descendants des contingents qui firent la guerre turco-persane de 1589; au Sud, enfin, la route de Kermânchâh est leur limite extrême.

Il ne saurait être question d'entreprendre ici l'énumération complète des tribus kurdes très nombreuses, brassées dans le temps et dans l'espace, partagées actuellement entre quatre États : la Turquie, l'Irân, l'Iraq et l'U. R. S. S. (et même cinq, en ajoutant la Syrie). Les noms et quelquefois l'habitat des tribus ont subi au cours des siècles beaucoup de changements. C'est le *Cheref-Nâme* qui nous fournit, pour la fin du xvi^e siècle, le premier tableau des tribus kurdes en Turquie et en Perse. Avant cette date, on trouve incidemment dans les ouvrages musulmans d'histoire et de géographie la mention de certaines tribus qui jouèrent un rôle dans les annales de l'Asie antérieure, mais le *Cheref-Nâme* nous offre le premier essai de systématisation de tous ces renseignements. D'après cet ouvrage, tous les Kurdes se divisent (1) en quatre grandes branches soit : 1^o Kermândj; 2^o Lor; 3^o Kelhour et 4^o Gourân. Les Kermândj habiteraient la région qui s'étend du lac de Vân à la province d'Ardelân en Perse. Les Gourans constituent la classe agricole dans l'Ardelân ainsi que quelques tribus nomades au Sud de l'Ardelân et au Nord-Ouest de Kermânchâh. Au Sud des Gourans, se trouvent les Kelhours et, encore plus au Sud, les Lor. Ces derniers, d'ailleurs parlent leur dialecte propre et les orientalistes ne les considèrent pas comme Kurdes.

(1) P. Rondot dans sa consciencieuse et très utile étude que j'ai déjà mentionnée plus d'une fois soulève l'intéressante question de l'identification des petits clans tribaux avec les deux grandes divisions du monde kurde les Mil et les Siliv (Zilan). Je ne crois pas d'ailleurs, que ces divisions soient « classiques » comme dit Rondot. On en connaît d'autres. Ainsi on me cita quatre groupes fondamentaux : Lour, Kelhour, Souran et Gouran, qui semblent différer surtout par leurs dialectes respectifs. Il n'en reste pas moins que Rondot a raison d'attirer notre attention sur ce point de la kurdologie. Il constate que : « Dans l'état actuel des recherches sur les Kurdes on manque encore à cet égard de tout fil conducteur.

« On peut toutefois, — continue-t-il — mentionner les renseignements fournis à Sir Mark Sykes et à d'autres observateurs, par les chefs de la tribu *Mill*, sur les Milan et les Silivan (ou Zilan). D'après cette source il faudrait voir dans les Milan et les Zilan des groupements foncièrement distincts dès l'origine et ayant évolué de façon très différente : les Zilan, venus de l'Est, restés rudes et nomades sur les hautes montagnes, attachés aux vieilles traditions kurdes; les Milan, d'origine arabe, plus fins et plus intelligents et influents grâce à ces qualités. Ce dernier groupe se serait divisé en deux fractions, *Ganûrt* et *Banûrt*, à la suite des luttes intestines; à la première ressortissent les tribus, Hasênan, Heyderân, etc. du Haut Kurdistân.



CARTE 8.

Vers 1856, Lerch (cf. son ouvrage cité dans le chapitre 1^{er}) dressa, au moyen de dépouillement très consciencieux de toutes les sources européennes et orientales qu'il a pu compiler à l'époque, des listes des tribus kurdes en Turquie, en Perse et en Russie, qui occupent environ 60 pages de son ouvrage (63-121). Depuis Lerch, personne n'a entrepris un travail analogue, mais il y a lieu, cependant, de mentionner une étude anglaise de Mark Sykes (*The Kurdish tribes of the Ottoman Empire*, in *J. R. Anthropol. Soc.*, XXXVIII, 1908) qui voyagea au Kurdistan et dressa une liste et une carte de ses tribus, représentant la dernière mise au point de la question (il existe également une carte russe du Col. Kartsev, *Bull. de la Section du Cauc. de la Soc. géogr. imp. russe*, 1897, mais à certains égards elle est moins complète que celle de Sykes). On doit, enfin, mentionner les monographies concernant les différentes régions kurdes publiées par Minorsky dans l'*Encyclopédie de l'Islam*. Le même auteur donne aussi des renseignements précis et précieux sur les tribus kurdes des deux côtés de la frontière turco-persane, qu'il a eu l'occasion d'étudier en sa qualité de commissaire russe dans la commission de délimitation de ces deux États en 1914. Ces études furent publiées dans les « Matériaux » confidentiels du Ministère des Affaires Étrangères russe et, de ce fait, ne sont pas accessibles à tout le monde (1).

Dans l'impossibilité de résumer ici, même d'une façon succincte, toute cette documentation très abondante, on se limitera à en exposer en grandes lignes quelques faits saillants, en prenant pour guide Soane dont les indications seront au besoin complétées ou rectifiées par des renseignements puisés à d'autres sources.

A. LES TRIBUS DU KURDISTÂN CENTRAL (TURQUIE).

1. *Hakkîari et Bitlis.*

En nous tournant, tout d'abord, vers le centre de l'ancien Kurdistan, vers Bitlis et la région de Hakkîari (le haut Grand Zâb et les montagnes au Sud du lac de Vân jusqu'au Tigre et Djézireh ibn Omar), nous trouvons la

à la seconde la Confédération tribale *Mîli*, due à l'agrégation de forts groupements étrangers (*Arabes Rwala* en particulier).

« Sur d'autres points du monde kurde, on observe des sécessions et des agrégations analogues, bien difficiles à démêler dans l'état actuel de nos connaissances. Ainsi les *Botan*, qui sont un groupe de *Zilan*, se divisent-ils en deux fractions ?

« L'origine, la nature et le développement des clans kurdes restent donc passablement mystérieux. On ne saurait cependant trop souligner l'intérêt que présenterait, pour une meilleure connaissance de la vie tribale, l'exploration systématique de cette matière difficile » (*op. cit.*, p. 26-27).

(1) H. L. Rabino (*Report on Kurdistan*, 1911) donne plusieurs listes des tribus d'Ardelan. Dans le journal kurde de Beyrouth, *Roja Nû*, nos 66 et 68 de 1946, sous le titre « Naskirina Kurdistanê », on trouve des listes complètes des tribus tant en Turquie qu'en Irâk et en Perse et, enfin, ces dernières sont énumérées d'une façon succincte dans le journal *Bakhtîâr* de Téhéran (cf. *Orient-Occident*, CCLXXX, 15 juin 1954, *La Documentation française*, Présidence du Conseil).

tribu de Hakkïari, dont les hommes érudits essayèrent jusqu'à Bayazid au Nord, ville qui fut peuplée en majorité par cette tribu et qui, d'autre part, donna des princes à Ravandouz et plus au Sud. Après la conquête de Diâr-bekir par Timour Leng au XIV^e siècle, on nomma dans la région de Hakkïari comme gouverneur Émir Kara Osmân. Celui-ci, en voyant que ce pays montagneux est difficile à conquérir, chercha à s'y introduire en s'alliant par mariage avec le clan féodal de Hakkïari. En agissant ainsi, il se rapprocha des tribus locales et quand l'autorité de Timour Leng s'affaiblit au Kurdistân, cet émir devint un vrai Kurde par ses vues et ses intentions, et ses descendants donnèrent un nouvel éclat à l'ancien clan de Hakkïari, adoptèrent le titre des princes et, avec un grand faste, établirent leur pouvoir à Bitlis, où leur autorité dura jusqu'au XIX^e siècle.

Nous venons ainsi de rapporter la version sur Hakkïari donnée par Soane, mais nous tenons à remarquer qu'elle diffère totalement de celle que contient le *Cheref-Nâme*, à qui nous accordons notre préférence. Soane connaissait bien les Kurdes de Souleimânieh et d'Ardelân ainsi que les Kurdes plus méridionaux, mais ses renseignements sur les Kurdes du Nord sont beaucoup moins sûrs. Les chefs de la tribu de Hakkïari dont la résidence se trouvait à Djoulâmerg (après qu'ils furent chassés d'Amâdiya par les Atabeks Zenguis au XIII^e siècle en 1218) sur le haut Grand Zâb, prétendaient descendre des Abbâsides. Le premier prince de cette maison mentionné dans le *Cheref-Nâme* fut Izz-ed-Dîn Chîr. Il tenta de résister à Timour Leng dans la forteresse de Vân, en 1387, mais il ne fut nullement question de son remplacement par un Kara Osmân quelconque? Cette première lignée de Hakkïari fut dépossédée par la tribu des Dombolî, mais une autre famille princière locale fut réinstallée au pouvoir avec l'aide des Nestoriens et reçut le titre de Chembo. Au Nord, le pouvoir de cette famille s'étendait jusqu'au district d'Albak, chef-lieu Bâchkal'a. Son dernier représentant Nourallah bek fut dépossédé par les Turcs et, en 1845, Bâchkal'a fut remise aux autorités ottomanes par une Halîmeh-Khânoum.

Quant aux princes de Bitlis, ils s'arrogeaient la descendance de la dynastie persane des Sassânides, alors que leur tribu s'appelait Rouzégui et comptait 24 clans. Remarquons à ce propos, ce que nous avons déjà dit précédemment (chap. vi) qu'on ne doit pas confondre le chef féodal avec la tribu. Un chef féodal en effet gouverne sur plusieurs tribus qui peuvent être kurdes, kurdifées ou même chrétiennes. Il n'est chef tribal qu'à l'égard de sa propre tribu qui lui fournit, d'ailleurs, souvent le contingent armé nécessaire pour l'exercice de son pouvoir. Il peut même ne pas être Kurde, comme nous l'avons vu, à l'exemple du serdar d'Erivan (chap. vi), un Kadjar. Quant aux princes de Bitlis ils portèrent le nom de *Sarasbeks*. Ils avaient à Bitlis un vrai château féodal (cf. chap. iv) et pouvaient lever une armée de 20 à 25.000 cavaliers. Le Sultan et le Châh cherchaient à se les concilier à cause de la situation stratégique de Bitlis sur la voie allant de Alep à Tauris. Depuis la

fin du xvii^e siècle, chaque nouveau prince de cette lignée offrait, pour la forme, un petit cadeau à la Sublime Porte (cf. H. F. B. Lynch, *Armenia, Travels and Studies*, t. II, p. 191-192). Ils devinrent si puissants et conclurent des accords si sages avec des tribus qu'à Djeziret ibn Omar, à Amâdiya, à Djoulâmerg et à Ravandouz, les beks et les princes furent de la tribu de Hakkïari. Soane a peut-être raison en ce qui concerne Amâdiya et Djoulâmerg, mais Djezireh et Ravandouz avaient leurs propres princes et gouvernèrent, indépendamment de tout pouvoir extérieur, sans se soucier des prétentions de la Perse et de la Turquie sur leurs territoires inaccessibles. Sous l'autorité de ces princes, Bitlis devint un centre fort important. C'est à Idrissi, brillant ministre du Sultân Selîm, lui-même un Kurde de Hakkïari, qu'il faut attribuer l'extension du pouvoir de cette tribu sur d'autres territoires kurdes.

2. Tribus kurdes en Arménie.

D'une façon générale, il n'est pas douteux que le déclin du régime féodal en Turquie et l'affaiblissement de la puissance des beys turcs aient ouvert de nouvelles brèches aux Kurdes, mais, plus particulièrement, ceux-ci purent s'établir en nombre considérable en Arménie, grâce à un acte décisif de la politique du gouvernement turc. Après la victoire sur les Persans, dans la plaine de Tchaldyran en 1514, Idrissi transféra les Heideranlou et les tribus associées à ceux-ci au Nord, en Arménie, le long des nouvelles frontières turques avec la Perse et la Géorgie pour la défense de ces confins. Ces tribus furent exonérées d'impôts, à condition de constituer une sorte de milice permanente au service de l'État turc. Toutefois, au cours des guerres de 1829, 1854 et 1877, l'attitude des Kurdes fut plutôt équivoque et ils ne justifèrent pas les espoirs que les Turcs fondèrent sur eux (Lynch, *op. cit.*, t. II, p. 541-542). Toujours est-il que l'établissement des Kurdes en Arménie date de cette époque. Minorsky croit cependant que les Kurdes se répandirent dans le Nord vers une époque bien antérieure (1). En leur qualité de nomades, d'abord, et en partie en tant que partisans de l'Islam qui exerçait sa pression sur les Chrétiens. On sait, par exemple, que les ancêtres du célèbre Saladin, qui furent de la tribu de Ravend, nomadisèrent déjà au x^e siècle près de Dvîn (région d'Erivan). Rappelons aussi que, d'après le *Cheref-Nâmeh*, la tribu des Rozegui (*vide supra*), arracha Bitlis et Khazo à un certain prince géorgien, David. D'après la même source, l'établissement de la dynastie kurde à Bitlis eut lieu en 837. En admettant même que cette date fut moins ancienne, cet événement n'a dû se produire qu'au x^e-xi^e siècles au plus tard. Les Kurdes s'emparaient ainsi, peu à peu, de certaines parties du royaume arménien qui finit son existence au xi^e siècle. Dans beaucoup d'endroits, les Kurdes ne sont donc pas en Arménie sur leur sol natal, mais il s'agit là d'un processus historique qui se poursuit depuis de longs siècles. D'après Lynch, les prin-

(1) Les Chaharmènes notamment signalés plus haut, au xii^e siècle.

cipales tribus kurdes en Arménie (vilayet d'Erzeroum) sont les suivantes : Zireki, Djibranlı, Zirkanlı, Zılanlı, Hassananlı, Heideranlı, Adamanlı, Sipkanlı et Mamakanlı (on attribue à ceux-ci l'origine arménienne de Mami-konian). L'auteur russe Averianov nomme les mêmes et ajoute encore : Djemadanlı, Djelali (qui seraient aussi des Arméniens kurdisés, divisés en huit clans : Kotanlı, Soranlı, Saganlı, Hassananlı, Ketchananlı, Doutkanlı, Kapdekanlı et Djinankanlı), Kaskanlı, Chadeli, Bedeli, Kyzylbachs de Koroudjan (Tcharekli, Balaban, Bal-Ouchagui, Ketchilan et Lolanlı).

Les princes de Bitlis furent au sommet de leur puissance aux xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, jouissant de l'indépendance, tantôt en reconnaissant une certaine suzeraineté de la Perse ou de la Turquie, tantôt en leur refusant tout prétexte d'immixtion. Le dernier prince de cette famille, Cherif Bey, résista aux Turcs pendant plusieurs années dans la première moitié du xix^e siècle quand la Turquie déploya tous ses efforts pour soumettre le Kurdistân à son pouvoir. Fait prisonnier en 1849, il fut déporté à Constantinople et depuis lors Bitlis eut un gouverneur turc.

Bien que les Hakkîari fussent ainsi privés de leur capitale ils représentent jusqu'en nos jours (c'est-à-dire avant le régime kémaliste) une tribu puissante et bien connue que personne n'inquiète dans la partie montagneuse de son habitat. Les Turcs assumèrent à leur égard une attitude plus conciliante pour pouvoir compter sur leur loyalisme dans cette région frontalière. Ouvrons ici une parenthèse pour remarquer que Soane s'exprimait ainsi avant la Grande Guerre de 1914-1918. Depuis lors, la situation subit des changements. Pendant la Grande Guerre, ces tribus frontalières participèrent à la guerre sainte du côté turc et combattirent et dévastèrent les tribus chrétiennes nestoriennes de la région. Après la Grande Guerre et avant la délimitation turco-iraquienne, qui ne fut effectuée qu'après 1925, la situation dans cette région contestée fut plutôt trouble. Actuellement, enfin, la politique de la Turquie ne semble pas pouvoir se baser sur le loyalisme kurde, comme nous en parlerons à sa place. A propos des Hakkîari, on mentionne une coutume curieuse concernant la succession au pouvoir. Si le khân local est reconnu indigne d'exercer le pouvoir, on convoque une réunion des notables. Celle-ci examine la situation et si elle confirme la déchéance du khân, on met devant lui une paire de bottes signifiant qu'il doit les chausser et quitter la réunion en consentant ainsi à la désignation d'un autre candidat au pouvoir. On ne confisque cependant pas la terre et la propriété du khân déchu.

Dans le voisinage de Hakkîari, dans le district de Dersîm (1) (vilayet de Kharpout), se trouvent les Kurdes Zaza, une tribu particulière, dont on sait seulement qu'elle habite ses montagnes depuis des siècles. Je regrette beaucoup, dit Soane, de n'avoir pu les visiter, car leur dialecte, bien que aryen,

(1) Sur Dersîm on a maintenant un ouvrage exhaustif, d'un auteur originaire de cette région qui s'excuse de l'avoir écrit en turc. C'est : *Kurdistân Tarihiinde Dersim*, par le D^r Vet. M. Nuri Dersimi, Alep, 1952.

est du même groupe que le persan et le kurde, ne ressemble ni à l'un, ni à l'autre. Cette tribu habite sur le Haut Tigre. Les voyageurs en parlent comme d'un « drôle de petit peuple peu sociable ». Ceux que je rencontrai furent, en effet, méfiants, mais de leur aspect me semblèrent d'un type simple et pur de gens de petite taille, braves et travailleurs avec une grande proportion parmi eux d'yeux bleus et de cheveux blonds.

B. LES TRIBUS DU KURDISTÂN MÉRIDIONAL (IRÂQ).

1. *Les Bâbân.*

Le même système que la Turquie appliqua en Arménie pour protéger ses frontières au Nord fut étendu plus tard sur le Kurdistan méridional (qui fait à présent partie de l'Iraq) depuis son annexion par le Sultan Mourad IV, où continuèrent de gouverner les beks kurdes héréditaires avec l'investiture de Constantinople. Cependant au début du XVIII^e siècle cette région appelée l'eyâlet de Chehrizour (cf. chap. II) fut mise directement sous la dépendance du vice-roi de l'Iraq, qui désormais nomma les beks kurdes dans les 6 sandjâks de cet eyâlet : Kerkouk, Erbil, Koi-Sandjâk, Karatcholân, Ravandouz et Harîr. Ces beys recevaient de la Sublime Porte le grade de *mîrîmân* et même de pâchâ à une queue et s'engageaient à assister militairement les Turcs pour repousser leurs ennemis ainsi qu'à fournir le fourrage et le ravitaillement aux troupes turques de la province d'Iraq. En contrepartie, ils furent exonérés de tous les autres impôts et taxes du gouvernement. Dans cette partie du Kurdistan, mentionnons plus spécialement la tribu des Bébé ou Bâbân qui prit la succession de la tribu éteinte des Sorân (qu'on trouve dans le *Cheref-Nâmeh*). Ils reçurent ce nom d'après leur chef Bébé Souleimân de Pichder qui, vers 1678, rendit aux Turcs de grands services dans leur lutte avec la Perse. Un des beys de cette famille, Ibrâhîm Pâchâ, fonda en 1786 à la place de la bourgade de Melik Hindî une ville qu'il baptisa en l'honneur de Bouyouk Souleimân, vice-roi de l'Iraq, Souleimânieh, qui devint la résidence des beys du clan des Bâbân. Ismaïl Hakky, Jeune Turc et membre du parlement de Constantinople, appartenait à cette famille, ainsi que Hamdi Bey Bâbân mentionné dans le chapitre V, qui réunit une documentation remarquable sur l'histoire de sa famille et de sa tribu. J'ai le regret de remarquer à ce propos que tous ces documents dont j'ai eu la garde pendant quelques années furent ensuite réclamés par Hamdi Bey, qui menait alors à Londres un procès contre le gouvernement britannique revendiquant sa propriété confisquée. J'ignore ce qu'il en est advenu depuis lors. Le gouvernement de Bagdad a, à plusieurs reprises, compté d'autres Bâbân au sein de ses Cabinets.

2. *Les Hemavend* (1).

Mentionnons aussi dans ces parages la fédération des Hemavend. Cette

(1) Le terme « Hemavend » se rencontre dans les textes pehlevîs.

tribu prit une part active à la guerre russo-turque de 1877-1878 en qualité de *bachibouzouk* (cavalerie irrégulière) et fut récompensée par l'octroi de terres dans la région de Bazian (Tchamtchamal). Elle est réputée pour ses exploits de brigandage. Dickson en parle dans les termes suivants : « Le pays entre Kerkouk et Souleïmânieh est la région des redoutables Kurdes Hemavend, tribu nomade de 2.000 fusils, dont l'orgueil consiste à mépriser tout ce qui n'est pas jument, fusil et razzia. Ils sont une peuplade sauvage, terreur de tous les autres Kurdes et la contrée environnante. « Il y a quelques années (Dickson écrivait en 1910), le Gouvernement turc essaya de les punir et après de longues manœuvres du détachement turc il réussit à s'emparer de quelques hommes qui furent déportés à Tripoli de Barbarie. Un de leurs chefs me dit avec fierté que trois semaines après leur arrivée là-bas, ils se sauvèrent et firent à pied tout le chemin de retour jusqu'à la frontière persane (cf. chap. VI). Ils portent un costume à moitié arabe, montent sur les juments comme les Arabes et font le commerce des chevaux. Sur le haut plateau, les Kurdes, comme on le sait, ne montent que sur les étalons et considèrent les juments comme étant indignes d'être montées. Grâce aux Hemavend le voyage dans cette contrée représente une entreprise risquée. Nous y fûmes cependant, accompagnés par un chef avec ses hommes. Ils étaient très vantards et essayaient de nous impressionner par leur puissance et leur force, mais en réalité ils ne sont pas bien supérieurs à des Bohémiens armés. Leurs tentes sont sales, et on peut trouver chez eux très peu du confort dont disposent les hommes riches dans ce pays. »

C. LES TRIBUS DU KURDISTÂN PERSAN.

1. *Les Moukrî.*

Quittons à présent le territoire turc et tournons-nous vers le Sud-Est où nous trouvons en Perse les tribus des Moukrî et d'Ardelân. La tribu des Moukrî qui occupe le pays situé au Sud du lac d'Ourmiah représente la branche méridionale des Kurdes du Nord. Les Moukrî parlent un dialecte kurde dont la phonétique et la grammaire sont probablement les mieux fixées. Les Moukrî prétendent que leur dialecte est le plus ancien. Son ancienneté ne dépasse probablement pas celle des autres parlers kurdes, mais la parfaite conservation des anciennes formes permet de le prendre comme modèle pour la comparaison avec les autres (1).

La tribu des Moukrî, apparentée aux Bébé de Chehrizour fit son apparition dans la région de Saoudj-Boulâg au xv^e siècle sous un chef nommé Seif-ed-Dîn. Elle conquit là sur les Turcs Djabouklou le district de Deriyas (Chehriverân), puis occupa ceux de Dola Barik, Akhtetchi, El Tamour et Souldouz. Dans

(1) Le régime agraire chez les Moukrî a été décrit par Rawlinson (*Notes on a journey...* in *J. R. G. S.*, 1841, X, 35-36) : 1/15 famille Bâbâ Emîrî; 1/10 *aghâ*; 1/5 cultivateur.

la quatrième génération après Seif-ed-Dîn, Emiré bek en 1583 reçut du Sultan Mourâd III l'administration d'un territoire très vaste qui embrassait Mossoul, Chehrizour, Erbil, etc., jusqu'à Maragha (à l'Est du lac d'Ourmiah). Sous son fils, Heider Khân, les Moukrî étendaient encore leur pouvoir sur les districts de Maragha, Adjeri et Leilân, sur la ville de Miândoâb et la place forte de Sarou-Kourgân près Maragha. Les khâns moukrî se divisent en cinq familles Bâba-Emiré ou Bâbâ-Mirî. Avec eux dans le Kurdistan moukrî, vit encore la tribu depuis longtemps sédentaire des Dêbokrî, représentants probables des autochtones soumis par les Moukrî plus tard venus en conquérants. Il n'est pas impossible que le nom *dêbokrî* soit une dérivation de *démoukrî* (cf. *Matériaux*, p. 435 et 465).

A présent, cette tribu n'est pas très nombreuse, mais elle est associée à d'autres qui l'avoisinent surtout à l'Ouest et au Sud-Ouest et jouit d'une grande renommée, qu'elle doit à la valeur de ses hommes et à la puissance de ses serdârs ou gouverneurs qui, depuis des siècles, régnaient dans leur petite capitale curieuse de Saoudj-Boulâg. Châh Abbâs, Nâdir Châh et Feth Alî Châh, tous les trois comptaient sur les Moukrî dans leurs entreprises guerrières. Le premier de ces trois, et le plus grand, s'appuya sur les Kurdes qui constituaient la majeure partie de ses forces armées, nomma plusieurs Kurdes aux postes de haut commandement dans ses troupes et, dit-on, dut plusieurs de ses victoires, surtout à l'Ouest, aux Kurdes qui furent avec lui. Il en fut ainsi en 1624, quand les Kurdes moukrî fournirent le noyau de l'armée du Châh Abbâs qui infligea la défaite aux Turcs dans une grande bataille. Cette tribu se tenait constamment en bonne forme grâce au voisinage de la tribu des Bilbâs connus pour leurs brigandages, et avec lesquels les Moukrî eurent souvent à combattre, étant parfois chargés d'expéditions punitives contre ces voisins. D'ailleurs, les Moukrî et les Bilbâs sont certainement d'une origine commune et ne représentent que deux branches d'une même tribu. Les Bilbâs, en effet, sont, ainsi que les Moukrî, apparentés aux Bébé et parlent le même dialecte. Les Bilbâs sont une tribu puissante ayant en Perse les subdivisions suivantes : Mangour, Pirân, Mamâch et Odjakh-ka-Hydri (cf. *Matériaux*, p. 435-437).

Parmi les chefs moukrî, Boudâk khân s'acquit, entre autres, une grande renommée. Pour sa justice, on l'appela Second Anouchirvân (ce roi sassânide entra dans l'histoire avec l'épithète de Juste). Il vivait vers la fin du XVIII^e siècle, et au début du XIX^e siècle. Il épousa d'abord la cause de la famille kurde des Zend, qui donna à la Perse un roi (Kerim khân) mais fut finalement vaincu par les Kadjârs. Par la suite cependant il se rallia aux Kadjârs, qui, sous Feth Alî Châh, le reconnurent pour émir des Moukrî. D'autres personnalités moukrî se mirent alors aussi au service des Kadjârs, comme Medjid khân qui eut le grade de *serheng* et Ismaïl aghâ Dêbokrî, qui fut *yasaoul* à la cour du Châh de Perse, etc. A deux reprises Boudâk khân prit part à des expéditions punitives contre les Bilbâs en coopérant avec les troupes

gouvernementales envoyées par Abbâs Mirza, héritier du trône et gouverneur général d'Azerbaïdjân.

Un autre chef moukri dont fait mention l'histoire des Kadjârs fut Aziz Khân serdar de la famille de Baba-Mirî dont l'activité se déroula sous Mohammed Châh et Nasr-ed-Dîn Châh. Il débuta à Tauris avec quelques autres nobles kurdes qui s'y rendirent comme on vient de le dire au moment de la réconciliation de Boudâk khân avec les Kadjârs. Il fut chargé ensuite de quelques missions diplomatiques (pourparlers à Hérat) et administratives (troubles à Chiraz), dont il s'acquitta avec succès et fut promu « adjoudân-bâchi » ou gouverneur militaire de Téhéran au début du règne de Nasr-ed-Dîn. Lors de la visite de l'héritier du trône russe à Erivan, Aziz khân fut dépêché pour lui présenter les vœux et les cadeaux de la part du Châh. En route, à Zendjân, il eut à s'occuper de la révolte des bâbis et prit les mesures nécessaires. A son retour il passa par Tauris, régla des affaires militaires, puis rentré à Téhéran organisa sur l'ordre du Châh le service d'ordre dans la capitale assuré par les Kurdes moukri de Saoudj-Boulâg, les Kelhour de Kerend, les Afchars, sous le commandement de son fils, Ali khân. En récompense, il fut nommé généralissime de l'armée persane. Plus tard, cependant, par suite des intrigues du Sadr-Azam, Mirza Aghâ khân, on accusa serdar Aziz khân d'avoir comploté avec les Russes et les Anglais pour proclamer un Kurdistân indépendant de la Perse. Il tomba en disgrâce et retourna dans sa propriété de Boukân. Un carrefour à Téhéran, « tchâr-râhî Aziz khân », perpétue son souvenir dans la capitale.

Il n'est pas sans intérêt de signaler, dit Soane, que sur le territoire des Moukri se trouve l'endroit où le grand prophète de la Perse antique, Zoroastre, est né et où il prêcha tout d'abord (1). Ici également, dans la partie septentrionale du territoire moukri, sont situées les intéressantes ruines connues maintenant sous le nom de Takht-é-Souleïmân, les vestiges de l'ancienne Chîz, capitale de la Médie (2).

Ces ruines se trouvent dans la province des Afchârs, aux environs de Sain-Kala. On les appelle aussi Ecbatane du Nord, où les Parthes infligèrent une défaite à Antoine. Elles se trouvent à une altitude de 9.000 pieds. Le peuple croit qu'ici se trouvait le palais de Salomon entouré par les *djinn* et les *dîv* (cf. chap. 1^{er} sur les légendes orientales concernant l'origine des Kurdes). Sur un sommet voisin, haut de 10.000 pieds, la légende place le château de la Reine de Saba, fait en os d'oiseaux et nommé Takht-é-Balkis (une autre version sur l'emplacement de Saba : là où se trouve actuellement Ouchnou, au Sud-Ouest du lac d'Ourmiah, cf. Bittner, *op. cit.*, chap. vi). Historiquement, d'ailleurs, le nom de Takht-é-Souleïmân peut provenir

(1) La thèse qui est maintenant accréditée davantage se prononce pour l'origine de Zoroastre de l'Iran Oriental.

(2) Cf. V. Minorsky, *Roman and Byzantine Campaigns in Atropatene (BSOAS, vol. XI, part 2)*, notamment le § 4 : *The fire-temple of Shiz*.

de celui de Souleimân Châh Abouh qui régnait au Kurdistan au XIII^e siècle. Ici fut jadis la capitale de Médie où Cyrus gardait les trésors de Crésus (cf. Wilson, *Persian Life and Customs*, p. 161) (1).

Les Moukri qui connaissent plusieurs légendes concernant ces endroits, les citent comme preuve de leur affirmation qu'ils sont les plus purs Kurdes d'origine. Ils ont cependant, à leur insu, des preuves plus évidentes de leur origine médique (cf. chap. 1^{er} la thèse de Minorsky) dans la langue même qu'ils parlent et qui se rapproche le plus de la langue avestique de Zoroastre lui-même, estime Soane.

2. *Les Beni-Ardelân.*

Les voisins méridionaux des Moukri représentent une peuplade qui jouit, à l'époque moderne, d'une plus grande notoriété et eut dans l'histoire persane un rôle plus en vue que celui des Moukri. Ce sont, comme on les nomme, les Beni-Ardelân, dont la capitale est la charmante petite ville de Senneh qui se trouve dans la province connue en Perse comme le Kurdistan par excellence (cf. chap. II). Dans cette province d'Ardelân gouverna une famille noble et hautement douée qui, dit-on, remonte au XIV^e siècle et avant laquelle régnèrent les anciens princes d'Ardelân. Cette famille a la prétention de descendre de Saladin lui-même qui fut un Kurde de Hassan-Kaïf, une subdivision de la tribu de Hakkïari (2). Senneh est une ville très ancienne. Les nombreuses inscriptions, pour la plupart de la période sassanide, qu'on trouve dans ses environs, en témoignent. La région au Sud-Ouest de Senneh, c'est-à-dire Holwân, Zohâb et l'actuel Kasr-i Chirîn, furent des résidences des rois sassanides. Les ruines de l'ancien Holwân se trouvent près de Serpol dans le Zohâb. Ce dernier district est situé le long de la frontière irano-iraquienne, sa limite septentrionale est le fleuve Sirvân et sa frontière méridionale le fleuve Elvend (cf. chap. II). A l'époque sassanide, quand fut construit Kasr-i Chirîn et que Farhad grava sur le rocher de Bî-soutoûn, il y eut une grande ville de Holwân. Vers 400 av. J.-C. Holwân et sa province s'étendaient jusqu'à Chehrizour.

Les khâns d'Ardelân, après avoir gouverné d'une façon tout à fait indépendante pendant quelques siècles, adoptèrent le titre des vâli d'Ardelân que leur donnèrent les Châhs de Perse, vis-à-vis desquels l'Ardelân fut toujours très loyal. L'indépendance des khâns de Senneh fut peu atteinte par ce changement, la seule manifestation de leur soumission qu'on exigea de leur part étant un contingent de troupes à fournir, ce dont ils s'acquittèrent

(1) L'histoire de cette région s'est enrichie depuis la récente découverte du trésor de Ziwiyé, près de Sakkiz (cf. l'art. Y. Godard, cité au chap. I).

(2) Inexact. La tribu de Saladin, Ravend ou Ravadi était originaire du Nord de la région d'Araxe. Plus tard, elle se retrouva au Sud. Le frère de Saladin vécut à Tekrit, près Mossoul. On doit à V. Minorsky une dernière mise au point sur cette question, parue en 1953 sous les auspices de l'Université de Cambridge dans ses *Studies in Caucasian History*, III, et intitulée *Prehistory of Saladin*.

toujours. Jusqu'à l'époque de Khosrow khân, fils d'Amânoullah khân, chef connu, dont la renommée est jusqu'à présent vivante dans cette région, Ardelân conserva son indépendance presque intacte en collaborant avec la Perse dans ses guerres, plutôt comme un allié que comme un vassal.

L'importance de ce vâli, comme nous le lisons dans un rapport de Tsitsianov au Prince Tchartoryisky du 29 janvier 1805 (cité par Viltchevsky, *op. cit.*, chap. VI) était assez considérable dans la monarchie persane. « La Perse, en dehors des khânats et des domaines des beglerbeg qui la composent et dépendent directement du bon vouloir des Châhs, possède quatre vice-royautés, dont les titulaires s'appellent en persan des «vâli», à savoir : vâli d'Arabistân, vâli de Gourdjistân (roi de Géorgie), vâli de Louristân et vâli de Kurdistân. A ce dernier appartiennent les terres avoisinant les possessions turques et Bayazide qui, jadis, appartenait au vâli de Kurdistân et est maintenant peuplé de Kurdes. Les quatre vâli susnommés avaient à la cour des Châhs des titres et des fonctions dont ils s'acquittaient lors du couronnement du Châh à Ardebîl. Ces fonctions sont les suivantes : celui d'Arabistân devait tenir le *djiga* ou la plume de la coiffure, celui de Gourdjistân le glaive, celui de Louristân la couronne et celui de Kurdistân l'ornement composé de deux baudriers enrichis de diamants.

De sorte que sans être reconnu par un de ces dignitaires, le Châh ne peut pas être couronné. Les prérogatives des vâli consistent en ce qu'en l'absence du Châh ils peuvent conférer les titres de khân et ériger les khânats. Ils exercent ce droit d'après l'ancienneté, c'est-à-dire le premier celui d'Arabistân, après lui vient celui de Gourdjistân, et, ensuite, ceux de Louristân et de Kurdistân, troisième et quatrième. Du vivant de l'aîné, les plus jeunes ne disposent pas de ce droit.

Ce petit royaume étendit au cours des siècles sa puissance en incorporant toutes les provinces et les tribus plus faibles jusqu'aux limites des Djâff, des Moukrî et des princes de Ravandouz. Ces provinces sont les suivantes : Djouânrou, Aorâmân, Merivân, Bâneh, Sakkyz et les districts de Hassanâbâd et Ispandâbâd. Actuellement, elles sont toutes comprises dans l'Ardelân et représentent les districts (*bouluk*) de la province de Senneh ou de Senendoudj. L'Aorâmân persan se divise en deux parties : Aorâmân-é-Takht, situé à l'Est de la grande chaîne couverte de neige qui continue les monts Châhou se dressant à l'Est de Zohâb et Aorâmân-é-Loukhoun qui se trouve sur le versant occidental (iraquien) de la chaîne. Le district de Merivân est plus à l'Est, au delà de la ligne du partage des eaux du lac de Zeribâr. A l'Est il forme deux vallées séparées par les monts Imâm, à l'Ouest les deux vallées se rejoignent et constituent une plaine autour du lac de Zeribâr (*Matériaux*).

Parmi ces districts, l'Aorâmân est le plus intéressant. Cette province minuscule était au fond indépendante et restait confiée à ses propres gouvernants, une fière famille qui prétendait descendre de Roustem, héros national persan. On y parle une langue particulière et on se donne le nom d'Aorâmi et non

celui de Kurde. En effet, d'après leur langue et autres particularités, les Aorâmî ne sauraient, semble-t-il, être considérés comme des Kurdes proprement dits. Comme les Gourân, ils semblent appartenir aux restes d'un autre peuple iranien quelconque (cf. *Matériaux* et le chapitre vi, passage relatif aux Gourân).

Ces Aorâmî vivent dans un nœud de montagnes, abrités de tous côtés par de puissantes murailles naturelles. Leur aspect et leurs dispositions sont aussi exceptionnelles que leur habitat.

D'après leur légende, Darius le Mède chassa leur ancêtre, Aorâm, de sa patrie du côté de Demâvend dans la Perse du Nord; celui-ci se sauva avec son frère, Kandoul, en Médie, trouva un asile dans ces montagnes isolées, s'y installa et créa la tribu d'Aorâmî.

Lors de la suprématie des khâns d'Ardelân, ceux-ci tentèrent d'expulser et de soumettre les Aorâmî, mais sans succès. Tant et si bien que, seule, parmi les petites tribus chevauchant sur la frontière, celle des Aorâmî peut encore à présent (1914) jeter des regards libres sur les versants de ses montagnes ne se souciant de personne, car son chef Alî Châh dans son château d'Aorâm jusqu'aujourd'hui est indépendant en tout, sauf de nom.

Les petits districts de Merivân et de Bâneh, au Nord de l'Aorâmân, restaient sous l'autorité de leurs beys et khâns et ne causaient jamais autant d'embarras que l'Aorâmân, étant purement kurdes et n'ayant d'ailleurs que peu de force. Les beks de Merivân guerroyaient habituellement avec les gouvernements d'Aorâmân, comme de nos jours, mais vis-à-vis de la famille d'Ardelân, tant que celle-ci conserva son autorité habituelle, ce district resta toujours en parfaite soumission.

La cour de Senneh exista jusqu'au xix^e siècle et le plus connu parmi ses khâns fut probablement Amânoullah khân, vâli d'Ardelân au cours des deux premières décades du xix^e siècle, qui tint à donner une allure royale à sa petite capitale.

La famille de Senneh lia son sort à celui de la tribu des Kadjârs quand cette dernière se mit à convoiter le trône persan et conclut avec elle un accord d'amitié et d'alliance. Ayant ainsi manifesté sa soumission à la dynastie des Kadjârs, elle resta fidèle à sa parole et prêta son assistance armée dans les batailles avec le malchanceux Lutf Alî khân Zend, dont la défaite et la mort laissèrent le trône aux mains des Kadjârs.

Khosrov khân (fils d'Amânoullah) épousa Valiyé Khanoum, la fille de Feth Alî Châh. Cette femme de caractère énergique continua de tenir les rênes du gouvernement après la mort de son mari. Elle eut pour successeur Gholâm Châh khân (1865), le dernier vâli d'Ardelân. Après la mort de celui-ci, Nasr ed-dîn Châh usa de ses droits de parent et de souverain et posa de telles conditions à la succession que celle-ci resta en suspens. Sur ces entrefaites, alors que les jeunes khâns attendaient une décision, il installa inopinément comme gouverneur du Kurdistan son oncle, Mo'tamed-oud-Dowleh, homme énergique.

La population de l'Ardelân n'opposa qu'une faible résistance habituée qu'elle était déjà au gouvernement d'une princesse kadjâre et aussi en raison du fait que la dynastie locale perdit beaucoup de son influence et entra en décadence. Il fut facile ainsi à Mo'tamed-oud-Dowleh d'assurer sa situation à Senneh. Mais quand il se tourna vers l'Aorâmân il y trouva un état de choses bien différent. Les Aorâmî qui se trouvaient déjà assez difficiles de se soumettre à la dynastie d'Ardelân, estimèrent que la suzeraineté de la Perse créerait des conditions d'existence que leur nature ne permettrait pas de supporter.

Mo'tamed-oud-Dowleh mena donc une lutte longue et difficile avant de pouvoir réduire à la soumission Hassan khân, le sultan d'Aorâmân, et même quand il y parvint, cette tribu se fit respecter à tel point que l'autorité de gouverneur fut accordée au fils de Hassan khân et à son frère.

A présent (1914), l'Aorâmân est situé pour une part sur le territoire turc (actuellement iraquien) et autre part, plus considérable, sur le territoire persan. Bien que ses gouverneurs, ici et là, soient nominalement soumis à ces États, ils restent indépendants dans leurs intentions et leurs actes, surtout Alî Châh, l'Aorâmî de Perse, qui ne veut écouter personne. Au moment où furent écrites (par Soane) ces lignes une expédition fut envoyée contre lui de Senneh pour percevoir les impôts et essayer d'y mettre bon ordre. Sous le régime pehlevi l'Aorâmân ne manifeste plus de velléités d'in-soumission.

La famille d'Ardelân, bien que privée du pouvoir, n'en reste pas moins connue et tient sa place sous l'égide du gouvernement persan. Son doyen en 1917, Fakhr-oul-Mouk, homme âgé très cultivé et distingué, occupait le poste de gouverneur de Chouster et Dizfoul en Arabistân et avait un héritier de 25 ans.

Le petit aperçu de cette histoire locale de Senneh, résumée par Soane, nous fait voir que, comme en Turquie (à Bitlis, Djezireh, Amâdiya, Ravan-douz, etc.), en Perse également certaines familles kurdes arrivaient à se tailler de véritables petites principautés dont la dépendance du pouvoir central n'était souvent que nominale. Grâce au *Cheref-Nâme* nous sommes très bien renseignés sur la vie intérieure et les exploits extérieurs de la principauté de Bitlis. Quelques pages y sont consacrées aussi à l'Ardelân, dont, par ailleurs, j'ai publié une chronique résumée d'après un manuscrit persan (*Revue du Monde musulman*). Le même sujet est traité dans un autre manuscrit persan conservé à la Bibliothèque nationale de Paris. Les deux textes diffèrent d'ailleurs peu entre eux dans les grandes lignes comme je pus m'en rendre compte après les avoir comparés. H. L. Rabino dans son rapport confidentiel, déjà cité, donne aussi un substantiel résumé de l'histoire de Senneh.

3. Les Djâff.

Tournons-nous maintenant vers les voisins de l'Ardelân, la tribu des

Djâff, qui jouit dans tout le Kurdistan méridional de la réputation de guerriers féroces et adroits. Jusqu'ici, on ne savait presque rien de leur histoire et on la reproduit ici, dit Soane, d'après les dires autorisés d'un membre de sa famille gouvernante, Mohammed Ali Bek Pouchtamâl, de Kyzyl Roubât, dans l'extrême Sud du Kurdistan.

Cette tribu croit avoir habité Djouânrou, une des provinces de l'Ardelân mentionnées plus haut, jusqu'aux environs de 1700, où elle se trouvait sous l'autorité des vâlis d'Ardelân. Or, soit que ceux-ci jetèrent un regard avide sur la province fort fertile de Djouânrou, soit que, inquiétés par la puissance toujours grandissante des Djâff, ils essayèrent d'affirmer leur autorité dans le gouvernement de cette province. Toujours est-il qu'une lutte s'ensuivit, et après un combat dans lequel le chef des Djâff, son fils et son frère, furent faits prisonniers et tués, les autres chefs de la tribu s'enfuirent sous la protection du pâchâ kurde de Souleimânieh excepté quelques petites tribus, dont l'attachement au sol natal fut plus fort que la haine envers les envahisseurs. Mais parmi celles-ci aussi, certaines branches notamment les Kadyr Mîr Vaïci, Taïchaï, Kalkanî, Yusyf Yâr Ahmedî, Kouïik, Nirdji et Gourgaïch, ne pouvant pas supporter l'emprise des vâli hautains d'Ardelân trouvèrent un abri chez les Gourân et adoptèrent leur nom, en sorte qu'ils s'appellent maintenant les Djâff-Gourân.

Le pâchâ kurde de Souleimânieh accorda sa protection aux chefs djâff et consentit à leurs clans le droit de nomadiser au printemps et en automne le long des itinéraires qu'ils occupent maintenant, c'est-à-dire au Nord vers Pendjvîn et au Sud jusqu'à Kyzyl Roubât et Khanekîn. Ils devinrent ainsi sujets turcs (actuellement iraquiens) et le restent jusqu'à présent. On compte dans cette grande tribu (ou confédération des tribus) environ 100.000 hommes et leur pâchâ, actuellement (1914) est Mahmoûd pâchâ, qui déclare qu'en quelques heures il peut lever 4.000 cavaliers.

Les Djâff vivent en hiver à l'Ouest du fleuve Sirvân et depuis la ligne de Khanekîn-Kara-tépé-Salâhiye jusqu'aux monts de Kara Dâgh, ainsi qu'à Chemirân et dans la plaine de Chehrizour. Une partie (environ 2.000 familles) est sédentaire et une autre (environ 8.000 familles) semi-nomade, transhumant au printemps à l'Est jusqu'à Senneh et au Nord jusqu'au Sakkyz. Le premier parmi eux qui émigra de Djouânrou dans le bassin du fleuve Sirvân fut un certain Zahir bek, il y a quelque 300 ans. Il fut suivi par d'autres et, vers 1638, les Djâff aidèrent déjà le Sultan Mourâd IV à la prise de Bagdad et reçurent en récompense le titre des Mourâdi, qui est d'ailleurs peu populaire chez eux. Dans la province de Djouânrou il en resta environ 4.000 familles et à peu près 1.500 familles s'établirent parmi les Gourân (*Matériaux*, p. 193-196).

Dans ses *Voyages et aventures en Perse*, J.-P. Ferrier (1845) nous donne quelques aperçus pris sur le vif qui trouveront bien leur place ici.

Ainsi, par exemple, il décrit (p. 13) le caravansérail de Khanékine « où

se presse toujours en foule la population pillarde des districts environnants . . . Le Djâff y coudoie le Sindjavi, le Bilber (?) s'y trouve à côté du Bakhtiârî et du Loure ». Ferrier peut se tromper sur les noms et l'origine des tribus (les Djâff sont appelés . . . Arabes), mais il fait une remarque très juste, en disant : « On ne peut se lasser d'admirer la noblesse avec laquelle ces hommes portent de misérables haillons qui contrastent singulièrement avec le luxe et la beauté de leurs armes. Tel bandit, dont la défroque entière ne se vendrait pas dix sous, possède un fusil de haut prix ».

Il raconte aussi une attaque injustifiée d'un commandant de la cavalerie persane sur la tribu des Djâff : « Afin de s'enrichir à leurs dépens et faire croire au Châh en lui adressant un rapport mensonger, qu'il était un serviteur brave, zélé et intelligent ». Or, les Djâff avaient intégralement payé l'impôt; « seulement, comme Châh Abbâs khân (le commandant en question) avait voulu le doubler à son profit, ils s'étaient refusés à ses étranges exigences » (p. 25-28).

Un des derniers chefs djâff, Osmân pâchâ, mort en automne de 1909, fortifia la tribu et en augmenta la prospérité par son mariage avec Adélé Khânoum (cf. chap. v) d'une ancienne famille d'Ardelân, qui donna des ministres à la Cour des vâfi. Par ce geste, il s'attira à la fois le mécontentement des Turcs et la reconnaissance des Persans qui lui décernèrent un titre et un sabre d'honneur en approuvant ainsi le choix de son épouse qui s'arrêta sur une femme de nationalité persane.

Les pâchâs des Djâff sont des hommes fiers et hautains, peu loquaces, mais prompts à agir. Au cours des derniers cent ans, ils adoptèrent des mesures si rapides et décisives que, depuis la première scission de la tribu, racontée tout à l'heure, il n'y en eut pas d'autres. Parmi les grandes tribus kurdes, celle des Djâff est peut-être la seule qui se montra capable de maintenir son équilibre intérieur, si bien que, grâce à l'action concertée des chefs des différentes branches, cette tribu se développa et devint plus prospère et puissante.

Il est, en effet, un trait caractéristique de la vie kurde à laquelle on a déjà fait allusion et qui épargna à la Turquie et à la Perse le danger des grandes invasions kurdes, ce qui eut été le cas autrement, c'est l'incapacité des tribus de vivre en paix entre elles. Trait qui, d'ailleurs, est la caractéristique assez générale des autres peuples montagnards dans toutes les parties du monde.

Soane aborde maintenant les Gourân (cf. chap. vi).

Il est probable que, parmi toutes les tribus kurdes, les Gourân sont les mieux connus, ayant le plus attiré sur eux l'attention des voyageurs en Perse occidentale et au Kurdistan méridional. Tous les Gourân, comptent avec les Djâff, environ 10.000 familles. En hiver, ils vivent dans la plaine de Zohâb et à l'Ouest de celle-ci et, en été, s'étendent de Serpoul à Kerind, dans Ridjâb et Mâhidecht. Il est probable que dans la formation de cette tribu eurent aussi leur part les Kelhourr, qui adoptèrent le nom des Gourân, appliqué en général à la population agricole sédentaire (*Matériaux*, p. 183-184).

Cependant, croit Soane, si l'on se livrait à une analyse ethnologique de cette tribu, il apparaîtrait peut-être que les Gourân ne sont pas Kurdes, mais plutôt Persans ou Lor. Le long de la frontière qui sépare le Kurdistan du Louristân, il y a beaucoup de tribus qui ne sont ni Kurdes ni Lor et qui parlent un dialecte dans lequel on trouve une survivance de la langue tadjik, ancienne langue persane (1).

Il existe maintenant une opinion selon laquelle ce pays fut habité par une population sédentaire appelée gourân et ayant parlé le dialecte en question, que de nos jours emploient avec quelques divergences les tribus sédentaires d'Aorâmân, Kandoulé et Rijo. Cette langue fut, et reste encore à présent jusqu'à un certain degré, langue classique de la famille d'Ardelân et on s'en sert dans toute l'abondante poésie qui fut écrite et qui s'écrit encore à Senneh et dans ses environs. On l'appelle maintenant « aorâmî » ou « cheh-rizouri ». Cette langue, distincte du kurde, fut dernièrement étudiée, par MM. O. Mann et Benediksen. Elle semble appartenir à la famille du dialecte gourân. En ancienneté, elle ne dépasse pas le persan moderne (*Matériaux*, p. 356). Le fait est que la plupart des Gourân sédentaires se servent encore de cette langue, alors que la partie nomade parle une langue purement kurde, ce qui s'explique bien par les circonstances, grâce auxquelles certaines petites tribus des Djâff et des Kelhourr furent obligées de chercher asile chez les Gourân et d'adopter leur nom.

La tribu principale, gouvernée par les familles des « Sultans » est très ancienne et prétend descendre directement de Behrâm Gour. Ce dernier, comme on le sait, fut un roi de la dynastie persane des Sassanides et régna de 420 à 440. *Gour* signifie en persan « onagre ». Comme Behrâm Gour fut un chasseur réputé, le poète persan Omar Khayyâm (1040-1123) écrivit le quatrain suivant :

« Behrâm qui toute sa vie pourchassa les onagres, vois comme la tombe (également *gour* en persan) s'empara de lui. »

En effet, Behrâm périt au cours d'une chasse à l'onagre, étant tombé dans un puits non recouvert.

Après 1639, quand la Perse et la Turquie conclurent un traité de délimitation moins imprécis et quand les Djâff et d'autres tribus s'associèrent à eux, les Gourân gouvernèrent avec une grande autorité de leur capitale de Gahwaréh [au Nord-Est de Kerind et au Sud-Est des monts Dalahou (*Matériaux*, p. 166)] et rendirent célèbres leurs ballades et poèmes, grâce à quoi pour certains genres de poèmes les Kurdes emploient le nom de *gourân*.

Ces derniers temps, cependant, ils perdirent leur autorité par suite de la faiblesse de leurs chefs et s'effacèrent complètement en abandonnant le champ d'action à la tribu des Kelhourr qui est maintenant plus forte que

(1) Cf. entre autres, O. Mann-Hadank, *Mundarten der Guran*, 1930. Le tadjik est un des dialectes iraniens parlés dans le Tadjikistan soviétique actuel et non l'ancien persan comme dit Soane (B. N.).

jamais, offrant un groupement solide des petites tribus réunies sous un seul nom générique.

4. Les Kelhourr.

Depuis des siècles, les Kelhourr habitent l'extrémité sud du Kurdistan persan vers la frontière et dans la direction de Kermânehâh. La population sédentaire et nomade des Kelhourr compte 25 branches. Certaines parmi elles disposent de centres d'habitation permanente d'hiver et d'été, d'autres, s'étant appauvries, perdirent aussi bien le bétail que la terre, s'embauchèrent comme bergers ou domestiques (*nowker*), se firent métayers, etc. Le majorité des branches chez les Kelhourr mène un mode de vie nomade et se livre à l'élevage. Ceci ne les empêche pas de produire du blé dans les années normales en une telle quantité qu'ils en écoulent environ un tiers à Kermânehâh. En outre, ils tirent aussi leurs ressources des caravanes qui traversent leurs terres de Bagdâd à Kermânehâh, les Kelhourr maintiennent 21 postes et, à chaque poste, les gardiens (*kara-souran*) perçoivent un kran par charge. Avant la Grande Guerre, leur chef fut Daoud khân, homme d'une grande autorité qui simple colporteur sut se porter à la tête de la tribu et devint le maître indiscutable de tout le territoire, depuis Kermânehâh jusqu'à la frontière, après qu'il eut dépouillé les Gourân de leur autorité et subjugué complètement certaines petites tribus, celle des Sendjâbi, par exemple. Il s'allia par mariage, en outre à des familles nobles, entre autres à celle des vâli de Pochtékouh. Il para la ville de Guilân de belles bâtisses et planta des jardins fruitiers. Il fut tué au mois de juin 1912, à Sahné, en combattant du côté du Prince Salar-oud-Dowleh (prétendant kadjâr) contre les troupes gouvernementales de Fermân Fernâ (*Matériaux*, p. 162-166).

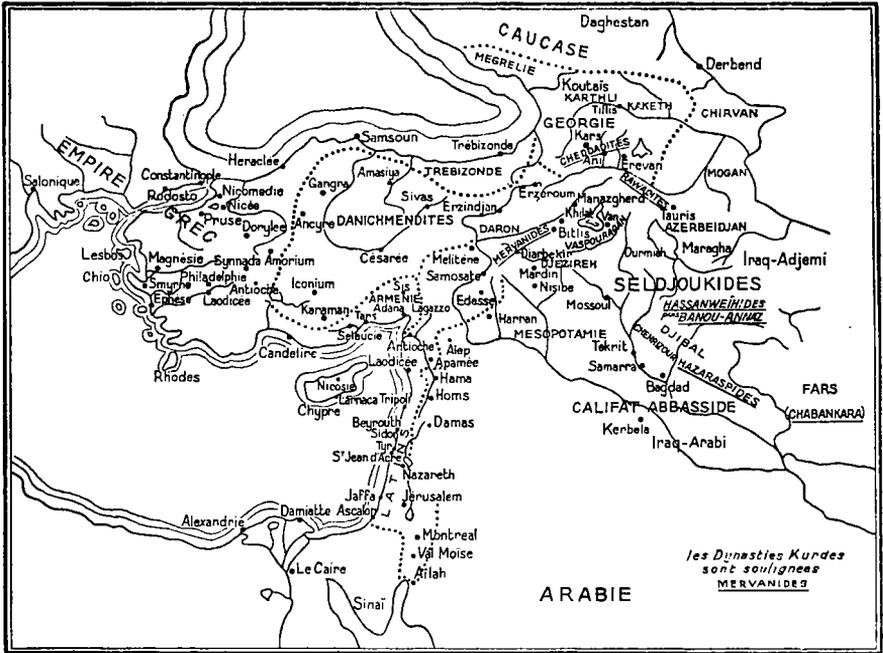
C'est encore Ferrier (p. 30-31) qui brosse d'une façon pittoresque la transhumance des Sendjâbi et s'indigne de la façon dont « l'avalanche des Persans heurtant cette masse compacte, faisait rouler bon nombre de bêtes de somme dans les précipices. Des jeunes agneaux, des chevaux et des veaux étaient attachés sur quelques-unes d'entre elles, c'était pitié de les voir mis en pièces après avoir roulé quelque temps dans l'abîme. » Cependant, le molla Alî, compagnon de caravane de Ferrier, trouva cette manière d'agir naturelle. « Ces peuples ne sont Musulmans que de nom, car ils ne font ni prières, ni ablutions, ne jeûnent point et refusent la dime aux mollas. J'ai la conviction que les exterminer serait une action infiniment agréable à Dieu et au Prophète . . . »

Quant aux Kelhourr, leur situation actuelle est décrite dans un article du *Daily Telegraph* (28 septembre 1946) par le Lieutenant-Colonel A. R. Pitt. On y lit que « par suite de l'oppression et des extorsions pratiquées par les fonctionnaires persans, passés et présents, et du fait des intrigues des familles rivales et des propriétaires fonciers avaricieux de Kermânehâh, la paysannerie a été très appauvrie et sa condition économique actuelle est excessive-

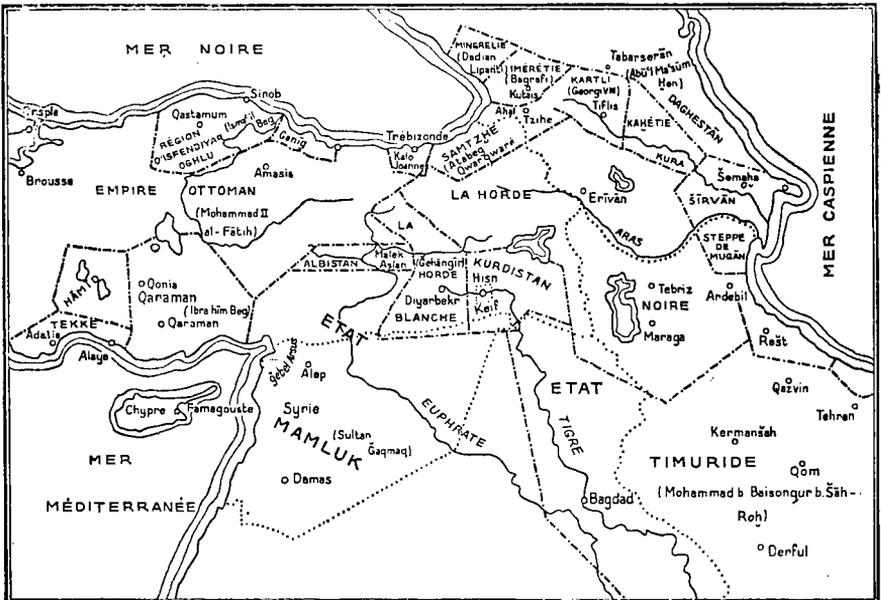
ment mauvaise ». Il y est également question du chef de cette tribu, Abbâs khân. Comme beaucoup d'autres chefs de tribus, il avait été emprisonné en 1926 par Rezâ Châh qui cherchait à briser l'autorité traditionnelle des khâns vivant en tribus, et à les forcer à reconnaître l'autorité du gouvernement central. Libéré en 1941, il s'arrangea pour se faire élire député pour Kermânchâh en 1944. Lors du mouvement des tribus en automne 1946 contre Téhéran, Abbâs khân a joué un certain rôle. (Cf. *Orient-Occident*, n° 722 du 15 octobre 1946, *La Documentation française*.)

Les pages qui précèdent ont permis au lecteur de jeter un coup d'œil très rapide sur les destinées de quelques grandes tribus kurdes en Turquie et en Perse. Je me réserve de revenir dans un chapitre spécial consacré au mouvement national kurde sur certains points qui sont à peine effleurés ici, mais d'ores et déjà je crois devoir prévenir le lecteur que, par suite de l'évolution très rapide de la situation politique en Asie antérieure au lendemain de la Grande Guerre, le statut des tribus kurdes a subi également des modifications profondes. En Turquie et en Perse notamment, l'autorité gouvernementale s'est accrue en des proportions telles que toutes les velléités d'indépendance se heurtèrent à des représailles très énergiques. On l'a bien vu en Perse où, au lendemain de la Grande Guerre, le chef de la tribu des Chekkâk, Ismaïl aghâ Simko, réussit d'abord à la faveur des circonstances à étendre son autorité sur toute la région entre le lac d'Ourmiah et la frontière turque, mais finalement fut vaincu, prit la fuite et, en 1922, fut tué aux environs d'Ouchnou. Les Anglais en s'établissant dans l'Iraq eurent aussi à lutter avec les Kurdes, notamment un certain Mahmoûd pâchâ, qui se proclama « Pâdichâh du Kurdistan ». Cette tentative fut brisée, comme le fut également un soulèvement du cheikh de Barzan, au Nord de Mossoul. En Turquie, le cheikh Saïd, en 1925, déclencha un mouvement insurrectionnel, mais échoua, comme échouèrent aussi jusqu'à présent quelques autres soulèvements kurdes dans le même pays. Je ne veux en tirer aucune conclusion, mais je constate seulement qu'une période de la vie tribale et féodale kurde semble définitivement révolue, que l'ambiance qui la favorisait dans l'Empire Ottoman décrépit et dans la Perse anarchique des Kadjârs n'existe plus, que l'Orient se modernise, se transforme et sous nos yeux entre dans une nouvelle phase d'évolution politique qui demandera à toutes les nationalités intéressées un grand effort d'adaptation et de persévérance. Les Kurdes ne gagnèrent rien en 1914-1918 en participant à la Guerre Sainte. Leurs chefs devraient bien réfléchir maintenant avant de prendre un parti quelconque.

P. S. Dans l'exposé qui précède, on tiendra compte de l'époque que décrit Soane, celle de 1914.



CARTE 9. — Le Kurdistan dans l'Asie antérieure au XI^e siècle.



CARTE 10. — Rapports de puissances en Asie antérieure vers 1448.
(D'après W. Hinz, *Iran Aufstieg zum Nationalstaat im XV J.*, 1936.)

CHAPITRE VIII

LE KURDE ET L'ÉTAT, LA NATION KURDE ?

§ 1. Distinction entre l'État et la Nation.

Au cours des chapitres précédents, après avoir parlé de sa langue et de ses origines ethniques, on a essayé de situer le Kurde dans son milieu géographique, social, familial et tribal. On en arrive maintenant à ses destinées à l'échelon supérieur. d'État où se pose également le problème de la Nation. C'est de l'histoire kurde donc qu'il s'agit. A elle seule, elle mériterait, certes, un volume. Devant son importance, qu'on ne peut cependant négliger en décrivant tous les aspects de la vie kurde, force nous est de nous contenter d'un rapide examen.

Et, tout d'abord, fixons nos idées. L'État est un phénomène politique, basé sur le principe juridique d'autorité. La Nation doit sa cohésion à la conscience commune, principe psychologique. L'État, comme la Nation, ont eu une évolution différente en Orient et en Occident. Elle dépendait des conditions dans lesquelles, ici et là, se formèrent les conceptions juridiques et morales.

En Occident, les collectivités formées d'abord par la communauté de race, de langue, de mœurs, etc., prennent peu à peu conscience de leur individualité. Vers la fin du XVIII^e siècle, elles se constituent définitivement en nations, organismes distincts doués de leur volonté.

§ 2. L'État et la Nation dans l'Islam.

Dans l'Islam, à ses débuts, la conscience religieuse prime la conscience nationale. D'un côté il y a le Dar-ul-Islam, communauté musulmane, de l'autre, le Dar-ul-Harb, domaine étranger qu'il faut combattre. L'Islam universaliste est au-dessus de toute notion de race. Il n'en impose pas moins une seule langue, l'arabe, liturgique aussi bien que celle de tous les actes publics, comme le Coran est à la fois un livre sacré et un code. Le Calife, autorité suprême, représente la volonté d'Allah. Quant à l'individu, l'accent est mis davantage sur ses devoirs vis-à-vis d'Allah que sur ses droits.

Les grandes lignes de cette conception musulmane de l'État subiront des modifications au fur et à mesure de l'expansion de l'Islam. Il englobera, en effet, des éléments dotés de leurs propres traditions et particularités (Persans, Turcs, Mongols). La Perse finira au XVI^e siècle par s'ériger en État schismatique vis-à-vis de l'Islam orthodoxe. La Turquie, par contre, accusera son légitimisme sunnite : Selim I^{er} adoptera le titre de Calife.

Toujours est-il que l'idée nationale restait refoulée au second plan. Sa manifestation tardive date de la seconde moitié du XIX^e siècle. Elle ne prendra son plein essort qu'au lendemain de la guerre de 1914. Notre propos n'est pas, d'ailleurs, d'en étudier ici les étapes. C'est le Kurde qui nous intéresse.

On a vu que c'était l'instinct de « tribu », c'est-à-dire celui de conservation, qui détermine son comportement et sa mentalité en tant que membre d'une collectivité. Il a été moulé dans le creuset tribal, dont la règle est pour lui la loi suprême. Ses vertus, son individualité, sa langue, ses mœurs et coutumes, le Kurde les doit à la tribu. Il en a reçu, en même temps, une mentalité étroite, inscrite dans les limites tribales, qui l'empêche de concevoir et de réaliser un État national durable.

§ 3. Les Kurdes dans l'évolution politique de l'Islam.

Il y eut dans l'histoire de l'Islam une période de « gestation ». On assista alors à diverses tentatives turques et persanes, plus tard à celles des Mongols, aux XIII^e et XIV^e siècles. Les Kurdes n'en profitèrent pas. Certes, ils participent activement aux événements en se joignant tantôt aux uns, tantôt aux autres rivaux et candidats au pouvoir, manœuvrant entre les Califes, les Bouyides, les Dailamites, les Seldjouks, etc. La faute en est à cette néfaste incapacité des Kurdes de s'entendre entre eux.

Une légende orientale explique à sa façon l'échec kurde. Quand apparut le Prophète Mohammed, dit-elle, tous les princes de l'univers s'empresèrent de lui exprimer leur soumission. Ogouz khân, qui régnait sur le Turkestân, chargea de cette mission auprès du Prophète un prince kurde de Bagdad, nommé Zemîn. A la vue de ce géant au regard perçant et au teint sombre, Mohammed effrayé s'enquit de sa nationalité. Ayant appris que c'était un Kurde, le Prophète pria Dieu de ne pas permettre qu'un ennemi aussi terrible devint un jour un peuple uni. Ainsi s'expliqueraient les discordes infinies des Kurdes! (Cf. Marr, *Tchélebi*, p. 126.)

En réalité les Kurdes laissèrent échapper l'occasion que leur offrait Saladin, un des leurs, fondateur de la dynastie eyoubide (1169-1250) (1). Il en sera de même quand un autre Kurde, Kerim khân Zend, occupera le trône de la Perse (1760-1779). Les Kadjârs, adversaires de la dynastie zende, auront raison d'elle avec l'appui de certains éléments kurdes (Ardelân, Moukrî). On pourrait, à l'aide du *Cheref-Nâmeh*, citer de nombreux cas où les chefs kurdes se rallient tantôt au Châh de Perse, tantôt au Sultan de Turquie.

Vassaux de l'un ou de l'autre, ils épuisèrent leurs forces au service d'une cause qui n'était pas la leur. A moins de les supposer des Sunnites zélés luttant contre les Chiïtes? L'écrivain et patriote kurde, Hussein Huznî,

(1) Sur Saladin la dernière mise au point du Professeur V. Minorsky : *Prehistory of Saladin*, in *Studies in Caucasian History*, dans la série orientaliste de l'Université de Cambridge, 1953.

dans son étude *Gontché-yé-behâr*, déplore l'influence néfaste de l'Islam sur ses compatriotes et estime que leur histoire en fut faussée. L'emprise de la civilisation arabe sur les Kurdes ne fait aucun doute pour le Professeur Rechid Yâssemi, Gourân lui-même (cf. son ouvrage en persan sur *Le Kurde*, p. 178, note).

§ 4. Le sentiment national kurde.

Cependant, à côté d'une élite kurde musulmane, il en existe une autre. Il suffit de nommer le grand poète kurde Ahmedê Khânî, né en 1061 de l'Hégire (notre xvii^e siècle). Dans son œuvre principale, le poème *Mem-o-Zîn*, figure une personne en prison symbolisant le Kurdistan. Le poète montre les moyens et les efforts à déployer pour sauver la patrie captive :

« Je m'étonne de la destinée que Dieu a réservé aux Kurdes . . . Ces Kurdes qui par le sabre ont conquis la gloire . . . Comment se fait-il qu'ils ont été privés de l'empire du monde et subjugués par les autres? . . . Les Turcs et les Persans sont entourés de murailles kurdes . . . Toutes les fois que les Arabes et les Turcs mobilisent, ce sont les Kurdes qui baignent dans le sang . . . Toujours désunis, en discorde, ils n'obéissent pas l'un à l'autre. . . Si nous nous unissions, ce Turc, cet Arabe et ce Persan seraient nos serviteurs. »

Si un Khânî avait existé au xi^e siècle, l'histoire kurde aurait pu prendre un autre cours. Tout en étant animés de l'esprit nécessaire à la formation d'un État national, les Kurdes en restèrent privés et représentent en quelque sorte une nation en puissance, une nation sans État, qui en est, cependant, l'ultime consécration.

* * *

Dispersion tribale, action dénationalisante de l'Islam jouèrent contre la formation d'État kurde, venons-nous de constater. Il nous est loisible maintenant, sous cette réserve, d'aborder l'examen de l'histoire politique du Kurdistan. Il comportera malheureusement un hiatus de taille, puisqu'il sépare le Kurde de l'antiquité de son descendant islamisé. On peut, certes, supposer que ce peuple guerrier fournissait des contingents armés (cf. chap. 1^{er}, « Les mercenaires kurdes à Pergame ») aux rois romains, byzantins, sassanides, sans que nous soyons documentés avec certitude sur ses exploits. Il est fort probable aussi qu'il professait le culte zoroastrien, dont les croyances populaires conservent certaines survivances. Il est possible, enfin, comme le voudrait le Professeur N. Marr (chap. 1^{er}), que ce soit durant cette période obscure que le Kurde ait même modifié sa langue, d'asienne devenue indo-européenne?

Autant de conjectures, d'ailleurs. Mais, même pour la période musulmane,

on peut affirmer que l'histoire kurde reste encore à faire. On en est réduit encore à des études fragmentaires. Nous n'avons qu'un seul ouvrage historique kurde, le *Cheref-Nâme*, écrit en persan (1) vers la fin du xvi^e siècle, complété depuis peu par celui de Mohammed Emîn Zekî, homme d'État iraquien, en kurde (1938) et traduit en arabe (1945) par Mohammed Ali Awnî. Le même auteur publia également à la même date un recueil sur les hommes célèbres kurdes. Il y a des histoires kurdes locales (j'en ai résumé une sur les valis d'Ardelân, dans la *R.M.M.*), dont beaucoup restent probablement inédites. Un auteur kurde contemporain, Hussein Huznî de Rawandouz, en mentionne quelques-unes dans ses livres. Il a consacré les dernières années de sa vie à l'étude de l'histoire kurde et la publication de monographies, en se servant des matériaux et manuscrits, des traditions orales et en dépouillant les sources arabes, turques, persanes. Parmi les auteurs persans on mentionnera S. A. Kasrawî Tabrîzî (M. R. A. S.), qui a étudié les petites dynasties kurdes en Perse et en Transcaucasie (*Chehriyârân-é-gomnâm*, 1950), ainsi que le Professeur R. Yâsemî, déjà cité. Le kurdisant soviétique O. L. Viltchevsky préparait, à notre connaissance, un ouvrage d'ensemble sur l'évolution sociale du Kurdistan, mais nous en ignorons le sort. C'est, d'ailleurs, le Professeur V. Minorsky qui est en quelque sorte le doyen d'études kurdes (cf. la bibliographie de ses travaux dans le *B.S.O.A.S.*, vol. XIV, part. 3), qu'on doit signaler tout particulièrement et dont les ouvrages font autorité.

C'est grâce aux recherches de tous ces savants qu'on peut tenter ici un résumé des destinées kurdes dans l'histoire des États musulmans. On le divisera en trois périodes. La première se situe entre la conquête arabe et les épigones des Mongols, vi^e-xv^e siècles; des dynasties naissent et disparaissent; la chance est à la pointe de l'épée; quelques chefs kurdes en profiteront, sans créer rien de durable d'ailleurs. La 2^e période va du début du xvi^e siècle au milieu du xix^e siècle, la Turquie et la Perse se constituent en États relativement cristallisés qui englobent quelques féodalités kurdes vassales. La 3^e période, enfin, part de la suppression de ces féodaux pour aboutir aux révolutions jeune-turque et persane; les prodromes du mouvement national kurde apparaissent.

Parmi les principaux points à retenir en cette période c'est, tout d'abord, la farouche résistance opposée par les Kurdes aux Arabes lors de la conquête de Holwan, Tekrit (607-616), Mossoul, Djezireh et l'Arménie méridionale (cf. Ibn al-Athîr, Tabarî, Baladhori). C'est, peut-être, moins sur le plan religieux qu'il faut en chercher la raison, que sur le plan social. Les tribus kurdes résistaient à des tribus arabes, comme cela se produit sur la ligne de contact kurdo-arabe (cf. la carte) où on lutte pour les pâturages. Pour amadouer

(1) Publié avec la traduction française en 1860 à Saint-Petersbourg. La dernière édition de M. A. Awnî, au Caire, s. d.

les Kurdes récalcitrants, on essaya même la diplomatie matrimoniale : la mère du dernier Omeyyade, Mervân Hakîm, était Kurde.

Même convertis à l'islam, les Kurdes participent à plus d'une révolte (soulèvement des esclaves Zanjî, 875). Huznî nous rapporte (*Mijouî dewî imaret*) le cas de Faris, guerrier kurde de Djezireh, sorti vainqueur d'un duel avec un chevalier à l'époque de Haroun ar-Rachid (786-809), et celui d'Efchin Mohammed qui, après avoir guerroyé contre les Toulounides (868-905), reçut du calife Muvaffaq le Chehrizour et l'Azerbaïdjân, beau domaine qu'il étendit encore au détriment de l'Abbasside.

§ 5. Première période d'histoire kurde, du VII^e au XV^e siècle.

Parmi les dynasties kurdes d'une certaine durée et de notoriété historique mentionnons celle des Chaddadites. Elle fut fondée vers 951 (340 H.) par Mohammed Chaddad ben Kartou de la tribu des Rawadî, celle de Saladin. En 1072 (465 H.), la dynastie se divise en deux branches, de Gandja et d'Ani. Ani à tour de rôle appartient aux Géorgiens (1124-1126), puis à des Chaddadides (1126-1161 et 1165-1174). Malik Châh Seldjouk mit fin à cette dynastie. Nous possédons sur elle une belle étude de Kasrawî et une autre, plus fouillée encore, de V. Minorsky (cf. *Studies in Caucasian History*, I. *New light on the Shaddâdids of Ganja*, II. *The Shaddâdids of Ani*, dans *Oriental series of the University of Cambridge*, vol. 6, 1953). Il est à noter que ces princes kurdes régnèrent sur une population en majorité arménienne. Ils laissèrent des monuments d'architecture remarquables, entre autres les deux mosquées à Ani (« la ville de 1.001 églises »), dans le style local. La culture persane dominait aussi bien à Gandja qu'à Ani. C'est sous un aspect de vie à la fois raffinée et remplie de cliquetis d'armes au nom de l'idéal religieux de l'islam que se présente l'histoire des Chaddadides.

Une autre dynastie kurde fut fondée en 959 (348 H.) dans la province de Djibâl (chap. II) par Hassanwaih ben Hassan, chef du clan des Barzikan, qui rendit des services au Bouyide Rukn-al-Dowla. Quand on se plaignait auprès de celui-ci des déprédations kurdes, il répondait : « Les Kurdes ont aussi besoin de manger . . . ». Les historiens arabes rendent hommage aux belles qualités personnelles et politiques des Hassanwaihides, dépossédés en 1015 (406 H.) par le Bouyide Chams-al-Dowla (1).

La troisième et la plus connue est la dynastie kurde des Merwânides, fondée par Abou-Âli ben Merwân ben Dustak, qui dura de 990 (380 H.) à

(1) Les descendants de la dynastie Hassanwaihide se seraient établis dans la principauté de Baradost (Perse) à en croire Mohammed Emin Zekî (cf. son *Histoire*, éd. arabe, 1945, p. 388). Minorsky (*Göttingische Gelehrte Anzeigen*, nos 3-4, 1953, p. 190-203) souligne le rôle éducateur de Badr b. Hasanuya qui gouvernait avec sévérité sa tribu ne pardonnant pas la moindre pécadille tant qu'il ne l'a pas eue bien en mains (cf. *Le continuateur de Miskawayh*, in *Eclipse*, III, 288).

1096 (489 H.). Ses possessions s'étendaient sur le pays de Diarbekir, certaines villes d'Arménie, ainsi que pendant quelque temps (1025-1031) sur Ourfa. On connaît bien cette dynastie grâce à un manuscrit arabe (British Museum) sur la ville de Mayyafariqin d'Ibn al-Azraq al-Fariqî, utilisé par H. F. Amédroz (*J.R.A.S.*, 1903). L'étude de ce dernier nous montre que, excepté l'origine kurde des chefs, cette histoire ne diffère en rien de tant d'autres principautés musulmanes de l'époque. On y cherchera en vain quelque trait spécifique kurde. La puissance seldjouke, aidée par quelques intrigues, mit fin à la dynastie des Merwânides.

Parmi les Mervânides, Abou Nasr Ahmed (402-453 H.) eut la renommée d'un prince habile, juste et éclairé, bien que de mœurs plutôt dissipées. Son règne débuta par l'investiture de ce prince à la fois par trois souverains : le Calife, le Bouyide et Basile le Slave de Byzance. On voit ainsi sous quels auspices s'exerçait le pouvoir nominalement indépendant de ces princes kurdes. Du point de vue de la structure sociale, signalons un passage où il s'agit d'un Kurde « affranchi ». Ceci fait supposer que dans la tribu kurde (chap. VI), à côté de l'élément paysan (« gourân »), il y avait aussi des Kurdes esclaves, éventuellement affranchis.

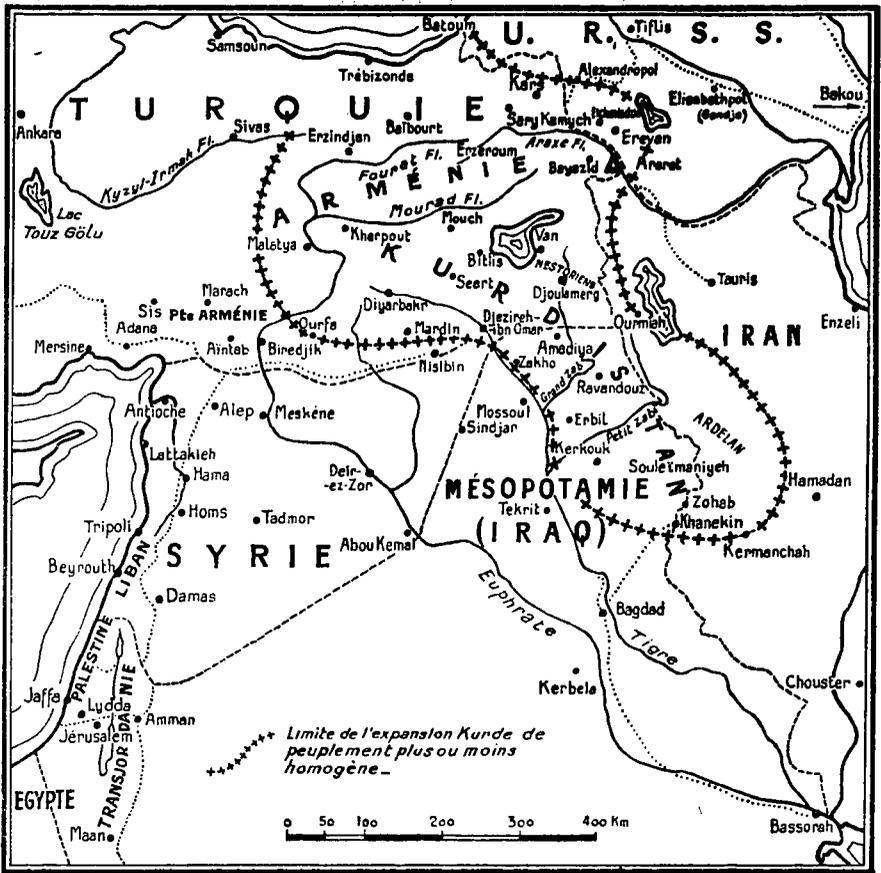
Il reste à mentionner : la dynastie des Banou Annaz (cf. Cl. Huart, *Syria*, 1922) de 380 à 510 H. (1116) dans le Djibâl; celle des Chabankara dans le Fars au XI^e siècle, dont l'origine kurde est, d'ailleurs, controversée (cf. Yâsemî, *op. cit.*, p. 167-170 et 192, en faveur de cette origine); celles des Hazaraspides (1148-1339), atabeks du Grand Lorestân. Bien que le *Cheref-Nâmeh* considère les Lors comme Kurdes, des réserves s'imposent sur ce point.

Les Eyoubides (1169-1250), enfin, dynastie incontestablement kurde, avaient une armée composée en majorité de Turcs, alors que leur autorité s'étendait sur l'Égypte et la Syrie et seulement en partie sur la Mésopotamie et le Khilat (sur le lac de Vân).

Si l'on s'en tient à la classification du *Cheref-Nâmeh*, les dynasties en question entrent dans la première catégorie et jouissent de toutes les prérogatives de royauté (*saltanat*) y sont compris par conséquent : 1. Les princes de Diyârbekr et de Djezireh; 2. Ceux de Dinaver et de Chehezour (les Hassanwaihides); 3. et 4. Les Hazaraspides (Fazlouides) du Grand et du Petit Lorestân; 5. Les Eyoubides (1).

Dans l'ensemble, le coup d'œil qui précède indique qu'aux premiers siècles de l'Islam, les Kurdes jouèrent dans les destinées du Califat et de ses rivaux un certain rôle en tant qu'élément guerrier, renommé et recherché. Sous les Seldjouks, telle est du moins l'opinion du Professeur N. Marr (*Tchélibi*), « indépendants, fiers et intrépides guerriers, ils ne pouvaient ne pas en imposer

(1) Mohammed Emin Zekî (*Histoire*, p. 28) énumère quatorze dynasties kurdes, dont voici celles qui ne figurent pas dans ma liste : Sâlârides d'Azerbaïdjân (300 à 420 H.); Atabeks du Petit Lorestân (570-1250 H.); princes d'Ardelan (617-1284 H.); Zend (1167-1202 H.); principauté de Khorâssân (643-785 H.); Brahouis de Beloudjistân (1172-1300).



CARTE 11. — Carte politique de l'Asie antérieure indiquant l'expansion kurde.

surtout aux Turcs, eux-mêmes très belliqueux ». Marr estime aussi que dans les couches inférieures un croisement massif du sang kurde et turc avait lieu. Dans l'élaboration du type aussi bien ethnique que culturel des Turcs d'Asie Mineure, ajoute-t-il, devait naturellement s'exercer l'influence du peuple kurde, qui fut alors socialement le plus rapproché d'eux. En même temps, d'ailleurs, il se produisait aussi des mélanges kurdo-chrétiens (cf. mon étude sur *Les Kurdes et le christianisme*, in *Revue d'ethn. et de trad. popul.*). Minorsky rappelle que d'après une tradition arménienne, deux princes arméniens, chefs militaires renommés au service du roi de Géorgie, Zacharie et Ivane, étaient d'origine kurde (cf. *Studies in Cauc. Hist.*, « The Shaddadids of Ani ») :

« Thamar's (1184-1213) victories were chiefly due to the generals Zak'are and Ivane, whose family is called in Georgian *Mxargrdzeli* « Longimani ». According to a tradition which has every reason to be true, their ancestors were Mesopotamian Kurds of the tribe (*xel*) *Babirakan*. According to an authentic inscription, the generals were the sons of Sargis II, son of Zak'are, son of Avag-Sargis I, etc. »

Quelles que soient, d'ailleurs, les interférences ethniques et culturelles qui jouèrent dans les milieux kurdes, dès que ceux-ci sortaient de leur cadre tribal et s'associaient à la vie de la cité ou de l'État, ce qui frappe surtout, on ne se lassera pas de le répéter, c'est l'emprise de l'Islam. Huznî (*Avriyeki pachava*) nous brosse un portrait très curieux d'un des gouverneurs héréditaires d'Erbil, de la famille des Bektaguinides, Mozaffer-ed-Dîn Kökbûri. Bien que ce soit, son nom l'indique, un Turc kurdisé, Huznî en parle comme d'un Kurde. Or, pour son époque (xiii^e siècle), ce personnage avait une politique sociale musulmane tout à fait remarquable, sur laquelle le cadre de notre ouvrage ne nous permet pas, cependant, de nous attarder. Le problème d'interpénétration kurdo-turque, que soulève le cas d'un Kökbûri, n'apparaît pas encore suffisamment mis au point. En tout cas, quand on parcourt les annales kurdes, on est surpris par le grand nombre de noms et sobriquets turcs complètement acclimatés dans l'ambiance kurde.

Toujours est-il, d'ailleurs, que tout comme pour les autres peuples d'Asie antérieure, l'Islam fut aussi pour les Kurdes une grande force civilisatrice, qui détermina pour longtemps leur évolution politique et sociale. Il en sera question plus bas dans le chapitre sur la vie religieuse kurde.

Avec l'apparition des Mongols, le rôle des Kurdes devient plus effacé. Huznî (*Avriyeki pachava*) cite Aboû Faradj, que lors de l'approche de Hulagou de Bagdâd, deux chefs kurdes, avec des forces importantes, essayèrent de s'y opposer, mais furent battus. La ville d'Erbil (Hawler en kurde) put être rachetée au prix de 70.000 *mithqals* d'argent versés à Hulagou.

Il est dit, cependant, que Hulagou, avant d'attaquer Bagdâd, s'était assuré l'appui des Kurdes sous les ordres de Suleimân Châh (cf. Abbâs Iqbal, *Histoire de la Perse*, vol. I, p. 182). Il s'agit du rival de Hissam-ed-Dîn Khalil,

atabek du Petit Lorestan. Suleimân Châh jouissait du soutien du calife Al-Mu'tasam-billah et son adversaire de celui des Mongols. Hissam-ed-Dîn Khalil périt dans cette lutte intestine, mais son frère et successeur, Bedr-ed-Dîn Mes'ûd, accompagna Hulagou à la prise de Bagdâd, ainsi que Suleimân Châh qui y trouva la mort (A. Iqbal, *ibid.*, p. 450). Il est à remarquer, d'ailleurs, que nos sources diffèrent quant à l'appartenance ethnique de Suleimân Châh. A. Iqbal parle de lui comme d'un « chef kurde respectable », alors que Mohammed Ali Awni, éditeur de la version arabe de l'histoire kurde de Mohammed Emin Zekî, dit qu'il était chef de la tribu *turcomane* des Eiwai (note à la p. 153 de la *Tarikh ad-duwal wa-l-imarât al-kurdiye*) (1). D'une façon générale, il est permis de supposer, que l'attitude des Mongols vis-à-vis des Kurdes était dictée par le fait que Djelâl-ed-Dîn Myngbourni, dans la dernière phase de sa résistance, opérait au Kurdistan, traqué par l'armée mongole de Djourmaghoun Nouïan (A. Iqbal, *op. cit.*, p. 136).

Les Kurdes se retirent dans leurs montagnes et restent sur l'expectative. Les provinces habitées par les Kurdes tombèrent peu à peu sous le gouvernement des émirs mongols. Le *Cheref-Nâmeh* cite, cependant, des cas où les chefs kurdes furent confirmés dans leurs droits par Timour. Les Turcomans de Mouton Blanc (xv^e siècle), qui s'efforcèrent systématiquement de réduire à néant les grandes familles kurdes, s'avèrent, d'ailleurs, plus néfastes encore pour les Kurdes que les Mongols (cf. le passage respectif au chap. VII).

(1) Sur les mélanges turcomano-kurdes à la fin du xiii^e siècle, cf. Cl. Cahen, *Notes pour l'histoire des Turcomans d'Asie Mineure au xiii^e siècle*, in *J. A.*, 1951, fasc. 3, p. 352. Une intéressante étude du même auteur, intitulée *Contribution à l'histoire de Diyâr Bakr au xiv^e siècle*, in *J. A.*, 1955, fasc. 1, nous renseigne sur les tribus kurdes du Haut Tigre à cette époque : antimongoles, elles se déchirent, cependant, surtout entre elles. Enfin, sur la situation des Kurdes au xv^e siècle, sous les dynasties turcomanes, dans le bassin du lac de Vân (Ostan, Hakkâri, Bitlis, Khizân), cf. Prof. V. Minorsky, *Thomas of Metsop' (1378-1448) on the Timurid-Turkoman War*, in *Muhammed Shafi Presentation Volume*, Lahore, 1955.

CHAPITRE IX

LE KURDE ET L'ÉTAT (suite)

§ 6. Deuxième période d'histoire kurde: du début du XVI^e au milieu du XIX^e siècle, le régime féodal en Turquie et en Perse.

Pendant cette période, se constituèrent définitivement les grands États, turc et persan. De ce fait moins de chances pour les Kurdes d'acquérir leur indépendance. Quand onze chefs kurdes sunnites se présentèrent devant le Châh Ismaïl, chiïte fervent, fondateur de la dynastie séfévide, à Khoï, il les fit mettre en prison presque tous et nomma à leur place ses partisans. Par contre, les Sultans se montrèrent meilleurs diplomates et réussirent à attirer les Kurdes de leur côté après la bataille de Tchaldyran (1514), cinglante défaite des Persans.

Ce fut un Kurde, d'ailleurs, Hakim Idris, de Bitlis, qui fut chargé de faire entrer ses congénères dans le système de l'État turc. Il y eut ainsi huit sandjaks administrés par des chefs kurdes (*akrâd beyligi*) dans la province de Diarbekir. En outre, cinq gouvernements kurdes (*kurd hukûmeti*) conservèrent leurs dynasties héréditaires. Ce système fut étendu sur le Kurdistan turc entier, depuis Malâtiya jusqu'à Bâyezîd et Chehrezour. Le voyageur turc du XVI^e siècle, Ewliya Tchélébi, nous en apporte un témoignage oculaire (cf. article *Kurdes*, in *E. I.*, de Minorsky, et mon étude sur la féodalité kurde, *R. M. M.*, t. LX, 1925).

Les patriotes kurdes (cf. par exemple, Sureya Bedir khân, *The case of Kurdistan against Turkey*, Princeton, N. J., 1928, p. 27-28) considèrent qu'en 1514 un traité d'amitié et d'alliance fut conclu entre la Turquie et les vingt-trois États kurdes. Pendant plus de 150 ans, précise cet auteur, à partir de ce traité, les Kurdes accomplirent leurs obligations vis-à-vis de la Turquie, en participant à toutes ses guerres et en sacrifiant des dizaines de milliers de vies.

L'avènement des États turc et persan, marque bien une étape nouvelle dans l'histoire kurde. Comme il a été dit au chapitre précédent, ces États ne sont pas organisés selon les principes de droit public occidental. La nature du pouvoir central, la cohésion des différentes parties de l'État, la compétence et le degré de responsabilité des autorités locales, les frontières politiques même, tous ces traits sont excessivement variables d'un règne à l'autre, sans insister sur les périodes d'interrègnes, de guerre, etc., qui sont peut-être plus fréquentes que les périodes d'administration normale.

Bref, dans une ambiance pareille, les Kurdes s'organisent comme bon il leur semble et s'accrochent de cet état d'anarchie chronique (1). On a en vue aussi bien les dynastes « indépendants » de la première catégorie du *Cheref-Nâmek* que les féodaux de la deuxième catégorie, régis apparemment par des liens de vassalité, ou, simplement, les chefs de tribu, plus ou moins forts. Parmi les féodaux, le *Cheref-Nâmek* mentionne : 1° les vâlis d'Ardelân; 2° les gouverneurs de Hakkîari (les Chenbo); 3° ceux d'Amadiya (les Behdînân); 4° de Djezireh (3 branches : Azizan, Gourguil et Finek); 5° de Hisn-Keif. Ces féodaux frappèrent la monnaie (*sikké*) et faisaient dire la *khoutba* à leur nom. La troisième catégorie comprend une multitude de seigneurs de moindre importance, alors que la quatrième catégorie concerne les seuls princes de Bitlis, dont l'auteur lui-même.

Ne jugeons pas, d'ailleurs, le Kurde trop sévèrement, en matière politique. L'école à laquelle il fut formé ne lui inculqua aucun des principes nécessaires pour une juste conception de ses droits et de ses devoirs vis-à-vis de l'État. Moltke (*Briefe...*, p. 277-279) relève avec justesse que le Kurde de tribu se montra foncièrement réfractaire aux trois institutions qui sont l'assiette de la société nationale moderne : le service militaire obligatoire, l'impôt, la douane.

Quoi qu'il en soit, l'ingérence de l'autorité centrale dans les affaires kurdes daterait, en Turquie, de la défaite devant Vienne en 1683. Suleimân désigna notamment un gouverneur général à Diyarbekir, qui devait servir d'intermédiaire entre les féodaux kurdes et Constantinople. Plus tard, la politique de « divide et impera » fut suivie avec son succès habituel, remarque Sureya Bedir khân (*op. cit.*). Les fiefs kurdes furent transformés en provinces turques, les chefs des tribus ne gardant qu'une autonomie nominale. Ce processus fut consommé vers le milieu du XIX^e siècle, sous Abd-oul-Medjid. La dernière tentative de résistance fut celle du Prince Bedir khân de Djezireh en 1847, qui, après une série de défaites infligées aux Turcs, succomba trahi par son cousin.

En Perse, les princes féodaux d'Ardelân, qui restaient seuls chefs kurdes indépendants après l'extinction des Hazaraspides Lors, furent progressivement spoliés de leurs privilèges, et, en 1860, remplacés par un Kadjâr. Pendant la période d'interrègne au XVIII^e siècle, marquée par les guerres de Nadir Châh avec les derniers Séfévides, la lutte entre les Kadjârs, les Bakh-tiyârs, les Afchârs, les Zends, les Kurdes se mêlèrent activement aux événements, comme nous le conte, entre autres, Huzni dans ses ouvrages *Kurd vé Nadir Châh* et *Nâwdârân-i Kurdân*. Leur passage au pouvoir, en la per-

(1) Petrouchevsky (*op. cit.*, p. 291, 332, 335) fait mention des révoltes kurdes en Azerbaïdjan, celles notamment de 1025 H. (1616) et de 1156 H. (1743-1744) à Khoi et Salmas, ainsi que celle de Saoudj Boulaq entre 1709 et 1715, qui s'étendit sur les régions de Tauris et de Mougan. Elles furent provoquées par une fiscalité excessive.

sonne de Kerim khân Zend (1760-1769), souverain juste, humain et ami des arts, ne fut qu'un épisode sans suite.

Parmi les personnages historiques de moindre envergure, Huznî nous donne un intéressant portrait de mir Mohammed (*Mirân-i Sorân*) qui, au début du XIX^e siècle (1229 à 1254 H.) gouverna à Rawandouz avec une armée de 30.000 hommes. On ne dit pas si le mir faisait dire la *khoutba* à son nom, mais la frappe de la monnaie est mentionnée. Par la voie de conquête, il annexa des terres kurdes s'étendant à l'Ouest jusqu'à Nicibîn et Mardîn (excepté Mossoul et Suleymaniyeh). En 1826, il se proclama indépendant. Il entretint des relations diplomatiques avec la Perse et l'Égypte. Du côté turc, il eut affaire avec Mohammed pâchâ Indjé Baïrakdar et Mustapha Rechid pâchâ Dîblomatly. Curieuse silhouette de féodal kurde qui sut profiter du désarroi causé en Turquie par la révolte du pâchâ d'Égypte. Moltke raconte comment la Porte s'efforçait alors de recruter par force les Kurdes pour grossir son armée contre le rebelle.

§ 7. Troisième période d'histoire kurde, du milieu du XIX^e siècle à la Grande Guerre, la suppression du régime féodal en Turquie et en Perse.

D'après Viltchevsky (cf. chap. vi) la déchéance du régime féodal au Kurdistan est due au fait que les seigneurs kurdes, en pressurant trop leurs sujets, finirent pas saper les assises mêmes de leur puissance militaire. En même temps, ils ne surent pas s'adapter aux transformations économiques du milieu kurde dont profitèrent les *obâ bâchî*. Ces « capitalistes » du cru décomposèrent la féodalité comme celle-ci jadis provoqua la disparition de la structure gentilice des collectivités kurdes. Il faut y ajouter, enfin, les raisons évoquées par Sureya Bedir khân, la politique centralisatrice des Sultans, ainsi que celle des Châhs.

C'est, par conséquent, sous l'action conjointe de ces forces économiques et politiques que, vers la moitié du XIX^e siècle, le Kurdistan entra dans une nouvelle phase de son existence qui, certaines circonstances mises à part, dure jusqu'à nos jours.

Dans quelle situation se trouva le Kurde quand l'autorité héréditaire de ses chefs traditionnels fut ébranlée, alors que rien ne fut sérieusement tenté pour substituer à ces cadres un autre pouvoir susceptible d'intégrer ce peuple dans la vie normale de l'État?

Le comte de Cholet, qui voyagea au Kurdistan vers la fin du XIX^e siècle, nous apporte quelques témoignages à ce sujet. Voici, par exemple, ce qu'il nous dit sur les effets de la réforme juridique introduite en Turquie (*Arménie, Kurdistan et Mésopotamie*, Paris, 1892, p. 235-237) :

« ... l'organisation actuelle, copiée sur la nôtre... fonctionne bien dans l'intérieur avec des populations calmes et soumises, mais n'est d'aucune utilité vis-à-vis des montagnards que la crainte seule peut conduire et qui,

déjà plus d'une fois rebelles, se rit des mandats d'amener comme des gendarmes qu'on envoie pour les leur porter. Notre pauvre procureur fait condamner à mort chaque année environ une cinquantaine d'individus qui ne s'en portent pas plus mal. . . »

C'est aussi chez Cholet qu'on trouve une histoire savoureuse sur quelques chefs Hemavend, tribu chevauchant sur les territoires turc et persan. Terreur des voyageurs, détrousseurs des caravanes, ils arrivaient, cependant, à transiger, grâce à des cadeaux, avec les autorités, voire à occuper par moments eux-mêmes des postes administratifs!

On est forcé de dire que, dans ces conditions, les gouvernants ont des gouvernés tels qu'ils méritent. Pour que le Kurdistan cesse d'être un foyer antisocial, il faudrait pouvoir et savoir le placer dans une autre ambiance que dans cette Perse des Kadjârs dégénérés ou dans cette Turquie Ottomane à la veille de sa déchéance définitive. Citons quelques exemples de la façon dont on procédait à l'endroit des Kurdes.

Après la révolte du Cheikh Obeidoullah (1885), le chef militaire persan, Émir Nizam (d'une vieille famille persane de gouverneurs de Guerrouss depuis 700 ans), ayant convoqué le chef kurde Hamzé aghâ, jura sur le Coran que tant qu'il serait sur la terre, il ne lui ferait aucun mal. Entre temps, il fit creuser dans sa tente une fosse et quand Hamzé aghâ entra, il s'y cacha et donna le signal : les balles transpercèrent la tente de part en part, le Kurde fut tué. Le serment ne fut pas brisé, selon Émir Nizam, il le liait tant qu'il était *sur* la terre. Or, il descendit *sous* la terre. C'est de la même façon que furent massacrés à Miandoab les chefs Bilbâs (cf. chap. VII) invités à une fête, et que fut appréhendé en Turquie le célèbre Yezdâncîr.

On comprend pourquoi chez les Kurdes s'enracine la méfiance et pourquoi ils n'ont pas pu se fondre avec les collectivités politiques dont ils font partie.

Un mot reste à dire de la tentative turque de plier les Kurdes à une certaine discipline et de les habituer à l'ordre, en créant des régiments irréguliers dits *Hamidiyé*. C'est Chakîr pâchâ qui en eut l'idée. En 1892, furent créées à Constantinople et à Bagdad des « écoles tribales » (*achiret mektebleri*), destinées à inculquer aux Kurdes et Arabes nomades des principes d'attachement à la Turquie. Elles ne connurent qu'une brève existence. Quant à la réforme de recrutement, sa réalisation fut confiée à Mehemet Zeki pâchâ. Cholet le rencontra à Erzeroum. Militaire lui-même, il parle de ce projet avec un certain scepticisme (*op. cit.*, p. 172-173) :

« . . . bien des personnes compétentes craignent que, réveillant encore davantage leurs instincts guerriers, ce stage militaire . . . ne leur donne, s'ils se révoltent, une qualité de tactique et d'armement qui leur manquait. »

D'ailleurs, les Turcs eux-mêmes arrivèrent finalement à la conviction que les irréguliers hamidiyens devaient être transformés en cavalerie légère régulière (*hafif souvari*).

Que de chemin parcouru depuis l'époque où Kurdes et Seldjouks étaient au même niveau social et souvent alliés!

On trouve quelques appréciations sur les Hamidiyé chez un officier allemand, E. J. Graf von Westarp, qui visita le Kurdistan une vingtaine d'années plus tard (*Unter Halbmond und Sonne*, p. 153-154). Il n'est pas moins sceptique. Pour faire de la cavalerie une arme de guerre efficace, une préparation adéquate sous les chefs ayant reçu une formation militaire et tactique est nécessaire. Or, les Hamidiyé ne sont tenus qu'à des périodes de deux à six mois pendant les trois premières années, de deux mois dans les neuf années suivantes.

On sait malheureusement que les Kurdes, armés par les Turcs, servirent surtout d'instruments aveugles de la politique d'Abd-ul-Hamid contre les Arméniens. Les Kurdes plus évolués ne se trompaient, d'ailleurs, guère sur les mobiles de cette politique abjecte. Ainsi, on attribue au cheikh Obeidoullah (1885) cette réponse faite à ses partisans quand ils lui proposèrent de massacrer les chrétiens d'Ourmiah : « Nous autres, les Kurdes, ne sommes nécessaires aux Turcs qu'en tant que contrepoids des chrétiens. Il n'y aura pas de chrétiens et les Turcs dirigeront leur persécution contre nous ».

Plus près de nous, en 1928, Sureya Bedir khân écrit dans son ouvrage déjà cité :

« En octobre 1927, le *Hoyboun* (Comité National) représentant le peuple kurde et les représentants du peuple arménien, reconnaissant le Turc comme leur ennemi commun et la solidarité de leurs intérêts, effectuèrent la réconciliation générale. Au nom de ma race, j'exprime au brave peuple arménien une profonde sympathie et les assure du respect pour leur aspiration nationale légitime qui est une Arménie indépendante et unie. »

Faut-il insister sur l'attitude des Jeunes Turcs vis-à-vis des Kurdes? Dans son ouvrage russe sur les Kurdes, Minorsky en parle avec réprobation.

On regrette de ne pouvoir signaler en Perse aucune initiative heureuse en faveur des Kurdes. « C'est peut-être une des plus grandes tragédies de l'histoire kurde que le Persan et le Kurde, issus de la même race, professant la même foi et jouissant du même héritage social et culturel, ne furent pas à même de combler le fossé d'insignifiante différence des sectes qui les sépare » (*The case of Kurdistan*, p. 27).

D'ailleurs, en Perse, le problème kurde fait partie de celui, plus général, des tribus qui attend toujours sa solution. Le projet Demorgny (*R. M. M.*, vol. XXII et XXIII, mars et juin 1913) est resté mort-né. Il ne semble pas que les mesures prises par l'administration de Rezâ Châh aient été très heureuses (cf., par exemple, en ce qui concerne les tribus de Fars, l'ouvrage persan de Mohammed Behmen Behmen Bégui, *Achâir-é-Fars*, Téhéran, 1324 H. (1945) et en russe, une étude de Bylova, *Législation agraire de la monarchie de Reza Châh*, in *Recueil sur les problèmes nationaux et coloniaux*, p. 168-189.

* * *

Au regard des deux idées concomittantes de l'État et de la Nation, les destinées kurdes, on vient de le voir, ne se traduisirent pas jusqu'ici par une fusion complète de ces deux éléments d'existence politique, sans quoi, cependant, un peuple risque (selon l'expression du Professeur N. Marr) d'être « oublié de l'histoire ».

Certes, le Kurde ne manque pas d'autorité indispensable à la création d'un État et fonda même aux XI^e et XII^e siècles quelques principautés. Mais l'idée nationale, la volonté de se constituer en Nation « une et indivisible », leur fut étrangère. Réussites dynastiques personnelles, arabisées ou iranisées, musulmanes toujours, elles ne furent kurdes que de nom.

La dispersion géographique des tribus; l'incapacité de leurs chefs de s'élever à la conception d'un intérêt plus vaste; le manque de discipline et de cohésion; l'absence de conscience kurde commune et, surtout, l'emprise dénationalisatrice de l'Islam, dont par ailleurs on ne saurait nier l'influence civilisatrice, empêchèrent jusqu'ici les Kurdes de former leur État national.

En même temps, pourtant, on ne peut méconnaître l'individualité nationale kurde qui s'élabore insensiblement au sein de la tribu, puis parmi les féodaux.

En résumé, nous croyons qu'il existe une nation kurde, bien que, en Turquie comme en Perse, on se soit refusé à le reconnaître, ce qui rendit d'ailleurs inopérantes toutes les mesures prises à l'égard de ce peuple depuis la fin de l'époque féodale. L'examen du mouvement national kurde, qui va suivre, nous montrera quelles en sont les étapes successives, les procédés et le programme.

Nous ne perdons pas de vue que la Turquie, la Perse et l'Iraq, avec qui est principalement lié le sort des Kurdes, comme tout l'Orient d'ailleurs, évoluent de leur côté vers une conception nationale de l'État.

CHAPITRE X

MOUVEMENT NATIONAL KURDE

§ 1. L'intérêt qu'il y a à examiner ce problème.

En abordant ce sujet, on ne s'en dissimule point le caractère délicat. Le Kurde est-il capable, est-il digne de créer son propre État? Cet État sera-t-il viable? Constituera-t-il un élément de paix et de sécurité? Son avènement ne fera-t-il, au contraire, que compliquer davantage la situation en Moyen Orient? Les réponses peuvent varier, mais la nécessité d'une solution du problème national kurde n'en subsiste pas moins. Car il serait à la fois faux et injuste de voir dans toutes les manifestations de la volonté nationale kurde de simples actes d'insoumission ou de brigandage. L'histoire des mouvements nationaux nous apprend qu'ils ne débutaient pas autrement que les armes à la main. Leur réussite faisait de ces « brigands » des « héros nationaux ».

D'ailleurs, c'eût été faillir au but de cet ouvrage que, après avoir étudié divers aspects de la vie kurde, de se refuser à poursuivre la recherche et de se taire sur l'étape actuelle de l'évolution de ce peuple.

§ 2. Trois étapes du mouvement national.

Le mouvement national kurde, donc, a, jusqu'ici, connu trois stades. D'abord, la période de désobéissance, d'émeutes sociales, de soulèvements des féodaux jaloux de leurs privilèges. Avec la révolution jeune turque, on assiste à quelques tentatives chez les Kurdes de s'organiser en vue de l'obtention d'un statut reconnaissant leurs particularités nationales. Second stade. Et, enfin, troisième stade, au lendemain de la première guerre mondiale, le problème kurde posé sur le terrain international (traité de Sèvres, celui de Lausanne). La phase actuelle date de la constitution du Comité National kurde (*Hoyboun*) en 1927, qu'il faut désormais considérer comme organe responsable du mouvement?

Retraçons les événements suivant ces grandes lignes.

A. SOULÈVEMENTS ET RÉVOLTES SANS PLAN D'ENSEMBLE.

1. Révolte d'Abdourrahman pâchâ (1806).

(Cf. Rich, *Narrative...*, t. I, p. 384). Neveu d'Ibrahim pâchâ Bébé, fondateur de la ville de Suleimânieh (1786). Après avoir poignardé le gouverneur

turc de Koi-Sandjak et battu son rival kurde Khalid pâchâ, nommé à sa place gouverneur de Suleymaniyeh, Abdourrahman passe en Perse. Aidé par le Châh, il n'en est pas moins battu par les Turcs secourus par les fils de Khalid P., et se réfugie en Perse. Ses exploits sont chantés dans le folklore (cf. O. Mann, *Die Mundart der Mukri-Kurden*, Teil II, p. 454-460, Berlin, 1909).

2. Soulèvement des Bilbâs (1818).

D'après les rapports militaires russes (celui de Veliaminov à Ermolov du 24 avril 1818, et la lettre de ce dernier du 10 août 1818 à Nesselrode), le Prince héritier Abbâs Mirza ne réussit pas à soumettre les insurgés et subit de grandes pertes. Vers la même époque, en 1815, se soulevèrent les Kurdes des *pachalyks* turcs de Bayazid et de Vân, à qui se joignirent les Kurdes nomadisant en Perse (Erevan, Nakhitchévan, Khoy). Le soulèvement fut brisé par le serasker d'Erzeroum. Selon Viltchevsky (*op. cit.*, p. 157-158), il ne s'agit pas seulement des intrigues, de quelques chefs, mais d'une masse d'insurgés. Opprimés aussi bien par leurs maîtres héréditaires que par les gouvernants, ruinés par suite du mercantilisme croissant... saignés définitivement... par les guerres, quand la main-d'œuvre des nomades fut réduite en conséquence de l'appel sous les armes.

Les années 1818, 1820, 1822 furent marquées par des soulèvements dirigés soit contre la Perse, soit contre la Turquie. En 1825, la garnison d'une forteresse persane fut passée au fil de l'épée par les Kurdes.

3. Les Kurdes pendant la guerre russo-turque (1828-1829).

Les principautés de Rawandouz, Bohtân, Behbahan et Hakkari s'abstinrent de la participation au conflit. Bahlul pâchâ, Kurde de Bayazid, chercha à s'allier aux Russes. Sans succès d'ailleurs. Emir Pâchâ de Mouch tenta de se libérer de l'allégeance turque. Viltchevsky ne croit pas à la russophilie, mais voit surtout l'impossibilité pour les féodaux kurdes de recruter leurs sujets. Ils ne pouvaient plus arracher du sol la main-d'œuvre déjà trop réduite.

À côté de cette tension sociale, se dessinent des aspirations nationales. On aurait tort, dit Viltchevsky, de les traiter de « brigandage » et de « barbarie ». D'après Trotter (*Les Kurdes de l'Asie Mineure*) qu'il cite, pendant la guerre de 1828-1829, les Kurdes dominaient la situation. Les foyers séparés d'émeutes finirent par s'unir pour allumer un grand incendie d'insurrection. Elle fut dirigée contre les féodaux, kurdes ou turcs, dont les exactions portaient atteinte à l'économie nomade. L'*obâ bâchî*, embryon de bourgeoisie rurale, fut l'instigateur de ces soulèvements. Il serait, cependant, imprudent d'oublier que la conscience nationale kurde se cristallisa tout d'abord au sein de l'élite, chez les chefs et dans leur entourage, pour pénétrer ensuite dans les masses. Le facteur économique ne fut pas le seul à jouer.

4. *Les Kurdes et la révolte d'Égypte (1832-1839).*

Mîr Mohammed de Rawandouz, à qui se joignirent quelques autres chefs kurdes, saisit l'occasion pour se dresser contre les Turcs. Ceux-ci dépêchèrent Mohammed pâchâ de Sivâs, dont les effectifs furent accrus de ceux des pâchâs de Bagdâd et de Mossoul. Vaincu, mîr Mohammed fut envoyé à Constantinople et gracié. D'après une autre version, il fut assassiné au retour. Moltke, jeune capitaine à l'époque, attaché à l'armée turque, ne cache pas sa sympathie pour les rebelles kurdes. Voici, par exemple, en quels termes il parle de la reddition de Saïd bek, venu capituler devant Hafiz pâchâ (*op. cit.*, p. 264) :

« Quand je pensais qu'il livrait un beau château... et que, après tout, ... il ne pouvait pas être sûr qu'il aurait la tête sauve, je ne pouvais pas ne pas admirer l'attitude dégagée et sûre avec laquelle il s'approcha du Pâchâ et esquissa le mouvement de baise-main. »

Les soulèvements se suivent. Après la défaite des Turcs en mai 1839 à Nicibin, Mahmoûd pâchâ se révolte à Souleïmanieh. Remplacé par un autre gouverneur, il se réfugie en Perse. L'intervention russo-anglaise en 1843 fit éviter une guerre turco-persane.

5. *La révolte de Bedir khân bek (1843-1846).*

Les auteurs qui en parlent (Minorsky, Soane, Adamov, Wigram) y voient plutôt les conséquences des exactions auxquelles se livrèrent sur les nestoriens de Hakkiari Bedir khân et Nouroullah bek. Ils furent battus par Topal pâchâ (Bedir khân fut trahi par son cousin, *vide supra*). On peut dire, d'accord avec P. Rondot (*Tribus...*, p. 6) que «... ce fut affaire de tribu plutôt que de secte », entre les Kurdes et les chrétiens montagnards qui, socialement, se ressemblent beaucoup. Un autre son de cloche chez les descendants de Bedir khân (cf. *La question kurde*, par le docteur Bletch Chirguh, Le Caire, 1930, p. 14-17). Bedir khân, profitant du désarroi turc après Nicibin, étendit son influence jusqu'à Vân, Mossoul, Saoudj Boulaq, Ourmiah et Diyârbekir. Il eut pour alliés plusieurs grands chefs kurdes y compris Keur Hussein bek de Kars et de l'Adjara et l'émir d'Ardelân. Or, en 1845, au milieu de ses préparatifs, les nestoriens s'étaient révoltés et avaient refusé de payer les impôts à Bedir khân. Il fut contraint de les ramener à l'obéissance (sur les nestoriens, cf. mon article *sub voce*, in *E.I.*).

En tout cas, des témoignages arméniens existent qui semblent prouver qu'en matière religieuse Bedir khân poursuivait une politique d'assimilation. Il se considérait comme le chef spirituel des régions libérées de la domination turque (cf. *Histoire kurdo-arménienne*, par Agop Chahbaz, Constantinople, 1911, et un article dans *Hatrenik*, revue de Constantinople, janvier 1930).

Bedir khân vécut de longues années en déportation à Candie (Crète et Damas, où il mourut en 1868 (cf. *Tarih-i-Lutfi*, p. 227).

6. *La révolte de Yezdân Cher (1853-1855).*

C'est encore en mettant à profit les difficultés de la Porte, alors en guerre contre la Russie, que cette révolte fut provoquée dans le Hakkiari et à Bohtân. Yezdân Cher s'empara de Bitlis et de Mossoul, puis de tout le pays entre Vân et Bagdâd. Les nestoriens se rangèrent sous ses drapeaux. En 1855, il se fia aux promesses de l'agent consulaire anglais, Nimroud Rassam, fut appréhendé et emmené à Constantinople. Comme Abdourrahman pâchâ Bêbé, il devint un héros national. Des chants perpétuent sa mémoire dans le folklore kurde (cf. *Kurdische Sammlungen, Erzählungen u. Lieder in Dialekt des Tûr 'Abdîn*, par Prym und Socin, Saint-Pétersbourg, 1887, p. 64 et suiv.).

7. *Révolte du cheikh Obeïdollah de Nehri (1880).*

Cette dernière importante révolte avant la révolution jeune-turque avait pour objectif l'indépendance du Kurdistan. Elle éclata sur le territoire persan limitrophe de Chemdinan (Ourmiah, Binab, Maragha), où Tauris fut même menacée un instant. Les Kurdes furent finalement contraints à la retraite en Turquie. Le gouvernement persan éleva, d'ailleurs, ses protestations les plus vives, et on mit fin à l'activité du cheikh insurgé, grâce à l'intervention militaire turco-persane concertée. Emmené d'abord à Constantinople, le cheikh Obeïdollah fut ensuite déporté à La Mekke, d'où, après la révolution jeune-turque, seul revint son fils cadet, le cheikh Abd-oul-Qadyr, plus tard sénateur turc (cf. le *Blue Book* anglais, 1881, n° 5; l'ouvrage en russe du colonel Kamsarakan, ainsi que concernant le siège d'Ourmiah mon étude sur les Afchârs, *J. A.*, janvier-mars 1929, p. 100-105).

Mentionnons pour mémoire les tentatives sans résultats des deux fils de Bedir khân, émirs Emîn Aali bey et Midhad bey, en 1889, pris dans une embuscade, et celle d'Ibrahim pâchâ, chef kurde millî (cf. Rondot, *op. cit.*, p. 34-39, et E. Banse, *Auf den Spuren der Bagdâdbahn*, chap. VI, in *Schatten Ibrahims Pasha*, p. 76-94). Certaines tribus kurdes, telles, par exemple, les Moutki, étaient réputées par leur intransigeance à l'égard des autorités turques.

B. ESSAIS D'ORGANISATION DU MOUVEMENT NATIONAL.

1. *Première organisation politique kurde à Constantinople (1908).*

Comme dans le cas des patriotes arabes et celui des Jeunes Turcs eux-mêmes, c'est autour d'un journal que s'instaura le contact des pionniers du mouvement et se cristallisèrent les aspirations d'émancipation nationale. Organe bilingue, kurdo-turc, fondé au Caire en 1898 (1315 H.), le *Kurdistan* émigra ensuite à Genève et Folkestone, revint à Constantinople jeune-turque et, pendant la guerre de 1914, reparut au Caire. Ses rédacteurs changèrent,

mais ils furent tous de la même famille de Bedir khân, les émirs Midhâd, Abdourrahman et Sureya. De son côté, le cheikh Abd-oul-Qadyr lança, en 1908, le journal *Hetav-i-Kurd* (« Soleil kurde ») comme organe d'une société d'entraide et de progrès, celle-ci doublée également par une autre semblable. Car aussitôt, en effet, les deux clans, les Bedirghanides et les Seyyeds de Nehri, entrent en rivalité, s'épient, se dénoncent. Le journal est suspendu. L'action non concertée se disperse. Abdour Rezzaq Bedir khân ira sonder les intentions russes, puis s'installera à Paris. D'autres membres de la famille prendront le chemin de l'Égypte. Les partisans du cheikh Abd-oul-Qadyr, Khalifé Selim et Ali aghâ, soulèveront même une révolte à Bitlis, cruellement réprimée. En 1909, les Jeunes Turcs ferment les associations et l'école kurde de Tchenberli. N'empêche qu'en 1910, un groupe d'étudiants et de juristes, réunis dans une nouvelle société, *Hivi-ya Kurd* (« Espoir kurde »), commence la publication d'une revue mensuelle. *Roj-a kurd* (« Jour kurde »).

Ainsi, l'élan semble donné, et, à la veille de la guerre de 1914, le mouvement national cherche sa voie sur le terrain intellectuel.

2. Les Kurdes pendant la guerre de 1914-1918.

La guerre arrête ces premiers essais d'organisation et de formation d'opinion nationale commune. L'appel à la Guerre Sainte, le Djihâd, une fois de plus permet sous le couvert de l'Islâm d'orienter les instincts guerriers kurdes dans une direction toute opposée aux vrais intérêts nationaux de ce peuple. Les Turcs veulent bien se servir des Kurdes dans leurs buts militaires, mais, en même temps, il les surveillent de près, et on pourrait dresser une longue liste de patriotes kurdes exécutés pendant la guerre.

Sous le titre de « Contribution à l'étude du Djihâd », j'ai fait une communication au VI^e Congrès International de l'Histoire des religions à Bruxelles, en 1935. J'ai adressé, en outre, au Comité d'organisation du XXII^e Congrès International des Orientalistes à Istanbul, en 1951, une communication intitulée « Un témoignage kurde sur le Djihâd ». Elle fut « égarée ».

On sait que Kamil bey de Bohtân, un Bedirghanide, s'employa activement, en 1916, à Tiflis, à prêcher la cause nationale kurde auprès du Grand-Duc Nicolas, vice-roi du Caucase et commandant en chef sur le front turc. Il ne semble pas, d'ailleurs, que le Gouvernement russe ait eu une politique kurde bien définie. Le problème kurde se confondait avec les perspectives d'une Arménie indépendante. Vers la fin de 1917, je reçus à mon poste consulaire d'Ourmiah un message de la société *Istikhlas-é-Kurdistan* (« Libération du Kurdistan »), qui me remit une lettre du seyyed Ta me demandant de lui ménager une entrevue avec les militaires russes afin de s'entendre pour une action commune contre les Turcs en vue de la libération du Kurdistan. Seyyed Ta, évadé de la captivité russe, était le neveu du cheikh Abd-oul-Qadyr. Celui-ci, resté à Constantinople jusqu'en 1917, s'enfuit ensuite auprès du Malik Hussein à La Mekke. En 1925, les autorités turques le mirent à mort à Diârbekir.

Son fils, seyyed Abdoullah, fut, à la même époque, arrêté à Mossoul.

Dans ma collection des textes kurdes je possède un exposé de mon maître molla Saïd, daté de 1917, concernant l'attitude de ses compatriotes vis-à-vis des Turcs et des Russes. Ce Kurde lettré et fin laisse entendre que, pour se concilier les Kurdes farouches, il importe avant tout de les libérer du joug de leurs chefs et de porter remède à leur misère. Ainsi se retrouve la thèse de mon confrère soviétique Viltchevsky. Cette note de revendications sociales sous la plume d'un Kurde cultivé et raisonnable mérite d'être retenue.

On ne saurait passer sous silence un fait généralement ignoré, à savoir les déportations massives des Kurdes pendant la guerre de 1914-1918. Elles se faisaient sous le couvert d'évacuation devant l'avance russe et avaient pour but la dénationalisation des Kurdes dispersés dans les villages turcs et séparés de leurs chefs traditionnels. Sur 700.000 personnes ayant fait l'objet de cette mesure il y eut un nombre considérable de victimes. Les survivants regagnèrent leurs foyers.

Au moment de la débacle turque, les chefs kurdes se réunirent, au mois de mai 1919, près de Malatia, à Kahta, pour organiser une action antikémaliste. Le colonel Bell, chef de l'Intelligence Service à Alep, vint les en dissuader au nom de son gouvernement, tout en promettant de la part des Alliés que les aspirations nationales kurdes seraient prises en considération. Le traité de Sèvres était déjà en vue...

Avant d'en examiner la portée pour le mouvement national kurde, il convient de mentionner la reprise d'activité patriotique se traduisant par la création des Comités. Ainsi, l'émir Sureya organisa au Caire, aussitôt après l'armistice de Moudros, un Comité de l'Indépendance kurde. A Constantinople, l'émir Emin Aali, Kiamouran Aali bek, le Sénateur Abd-oul-Qadyr, et d'autres personnalités fondèrent le *Kurd Taali Cemiyeti* (« Association pour le relèvement du Kurde »). A quelques intervalles après surgissent *Kurd Millet Fırqası* (« Parti national kurde ») et *Kurd teşkilati içtimaye Cemiyeti* (« Société aux buts sociaux »). Une fois Constantinople occupée par Mustapha Kemal, ses organisations se dispersèrent sans cesser, d'ailleurs, leur activité. En 1927, lors de la création du Comité national de *Hoyboun*, toutes ces organisations se confondirent avec lui.

C. CONSÉCRATION INTERNATIONALE DES ASPIRATIONS KURDES.

1. Les traités de Sèvres, du 10 août 1920, et de Lausanne, du 24 juin 1923.

Bien que le traité de Sèvres soit resté lettre morte, il n'en est pas moins certain qu'il marqua un tournant très important dans l'évolution du problème kurde. Pour la première fois dans l'histoire, un instrument diplomatique envisageait, en effet (Section III, art. 62-64), « l'autonomie locale pour les régions où domine l'élément kurde ». Dès lors, l'internationalisation du problème ne fait plus de doute. On déplorera, certes (avec le Professeur

A. Mandelstam, spécialiste en matière de minorités), que le traité de Lausanne, se substituant à celui de Sèvres, « ne stipule l'égalité des droits civils et politiques qu'au profit de non-musulmans » (art. 39). (*La protection des minorités*, Académie de Droit international, Hachette, 1925.)

2. Question de Mossoul.

Pour injuste et incomplet qu'il soit à l'égard des Kurdes de Turquie le traité de Lausanne a, cependant, aussi joué un rôle de grande importance en tant qu'il a posé la question de Mossoul et obligé la S. D. N. de procéder à une enquête sur cette région kurde (cf. la clause 2, art. 3), après avoir établi en octobre 1924 une ligne de démarcation provisoire, dite « ligne de Bruxelles ». Le rapport de la commission d'enquête (comte P. Teleki, M. Wirsén et colonel Paulis), présenté au Conseil de la S. D. N. le 16 juillet 1925, se prononçait en faveur d'un mandat de la S. D. N. pour 25 ans. L'administration, la justice, l'éducation devaient être confiées aux éléments kurdes et le kurde reconnu comme langue officielle.

Rappelons qu'avant la discussion du rapport, une révolte kurde, de cheikh Saïd (février-avril 1925), a eu lieu. Cette coïncidence a corroboré la thèse anglaise sur le rattachement du vilayet de Mossoul à l'Iraq. En même temps, la révolte apportait un démenti à la déclaration de la délégation turque à Lausanne affirmant que les minorités musulmanes « étaient entièrement satisfaites de leur sort sous le régime turc ».

Toujours est-il que, le 16 décembre 1925, le Conseil de la S. D. N. adopte la ligne de Bruxelles comme frontière entre la Turquie et l'Iraq, le mandat sur ce dernier étant, en même temps, confié pour 25 ans à la Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique était invité à élaborer les mesures pour accorder aux populations kurdes le statut recommandé par le rapport. En février 1926, le Premier Ministre iraquien déclarait devant le parlement de Bagdad : « Nous devons donner aux Kurdes leurs droits. Leurs fonctionnaires doivent être pris parmi eux. Leur propre langue doit être leur langue officielle et leurs enfants doivent l'apprendre dans les écoles ».

On aimerait pouvoir affirmer en 1955 que les Kurdes de l'Iraq jouissent pleinement de ce statut annoncé il y a un quart de siècle!

3. La création du « Khoyboun » et les nouvelles révoltes.

Après la cruelle répression de la révolte du cheikh Saïd, le calme des années 1925 à 1930 ne fut qu'apparent. Au printemps de 1927, un congrès réuni dans un village créa un Comité National kurde appelé *Khoyboun* (« être soi-même »). Ses membres jurèrent de continuer le combat pour l'indépendance du Kurdistan. Ihsan Nouri pâchâ, ancien officier, fut chargé d'organiser la lutte. Il en commença une préparation minutieuse, en choisissant le mont Ararat comme base.

Ainsi, à partir du printemps de 1930, reprend une nouvelle série de révoltes

kurdes (1). On ne peut qu'en donner ici une énumération sans s'attarder sur des détails. Ceux-ci, cependant, offrent beaucoup d'intérêt. La révolte de 1930, notamment, servit à rapprocher la Perse et la Turquie aux dépens des Kurdes : accord du 23 janvier 1932 sur la rectification de la frontière à l'Ararat. Elle eut aussi des répercussions sur les relations turco-soviétiques : attitude pro-turque des Soviets. L'ex-tchékiste Agabekoff dans ses mémoires publiés en français (1930) fait, entre autres, des « révélations » sur l'activité soviétique parmi les Kurdes, dirigée par un certain Minassian attaché au Consulat général de Tauris. On ne sait quelle valeur on doit y attacher.

En tout cas, le Maréchal Franchet d'Esperey, retour du Proche-Orient, s'exprimait ainsi à propos de la révolte de 1930 (*Le Matin*, du 1^{er} janvier 1931) : « L'insurrection kurde a été beaucoup plus grave qu'on ne l'a dit et elle n'est pas encore matée. Les Kurdes sont soutenus par certains Turcs ennemis de Mustapha Kemal, et les éléments réactionnaires relèvent la tête ».

En effet, fin 1930, début 1931, il y eut un mouvement antikémaliste parti des milieux derviches Naqçbendis à Menemen, confrérie à laquelle avait aussi appartenu le cheikh Saïd. Dans une série d'articles du *Hakimiyet-i-Milli*, Bourhan Assaf Bey dénonçait les « intrigues » arméno-kurdes (contacts entre M. Papazian et les Bedirkhânides).

En 1932, Salah-ed-Dîn, fils du cheikh Saïd, venu d'Iraq sur la promesse d'amnistie, est jugé par la cour martiale à Erzeroum. On le retrouvera, d'ailleurs, mêlé à la révolte de Dersim. En 1933, « opération de police » contre le cheikh Fakhri aux environs de Diârbekir. En 1934, une suite sinistre de condamnations à mort, aux travaux forcés à perpétuité, etc.

Une période relativement longue de lugubre silence de 1934 à 1937 (sauf le « complot » d'Isparta, mai 1935, avec la participation du cheikh kurde Badi' ouz-Zaman et la « grève d'impôts » kurde à Mouch, juin 1935). C'est que le 5 mai 1932 fut promulguée la loi de déportation et de dispersion des Kurdes. Ils devaient être répartis entre les villages turcs, dans la proportion de 5 p. cent de la population. Les chefs installés dans les villes ne devaient avoir aucun rapport avec les autres Kurdes. Cette loi ne faisait, d'ailleurs, que reprendre les dispositions de celle qui avait été appliquée durant la guerre de 1914. La vitalité kurde une fois de plus, s'avéra, d'ailleurs, plus forte que le zèle administratif turc, si bien que les effets de ces mesures ne modifièrent pas la démographie du Kurdistan dont le niveau actuel est très satisfaisant.

En 1937, la révolte de Dersim-Tundjeli. L'Occident adopte la thèse turque : la « civilisation » combattant la « barbarie » ... en bouchant les cavernes et en mettant le feu aux forêts où se sauvent les vieillards, les femmes et les enfants (pour les navrants détails, cf. *Dersim Kurdistan Tarihinde*, déjà cité).

(1) Au Congrès de la II^e Internationale à Zurich, en août 1930, le problème kurde fut évoqué grâce à une intervention arménienne.

4. La situation des Kurdes en Perse.

Un coup d'œil rapide sur la situation des Kurdes en Perse nous montre que dans ce pays le problème se pose sous un jour spécial (cf. plus haut, au chapitre IX, l'opinion de Sureya Bedir khân). La note insistant sur la même origine ethnique des Kurdes et des Persans, l'absence de raisons valables d'inimitié entre parents, revient toujours dans les déclarations officielles et la presse. L'ouvrage persan de R. Yâsemî conclut dans le même sens. Téhéran n'en intervient pas moins énergiquement en réprimant la tentative de troubles de Khalid aghâ Djelali du côté d'Ararat ou celle du fameux Ismail aghâ Simko du côté d'Ouchnou (sur ce chef kurde, cf. Westarp, *op. cit.*, p. 212-224) ou de Djafar aghâ Soltan d'Aoraman en 1932. Les relations kurdo-persanes s'envenimeront malheureusement plus tard. On l'indiquera à sa place.

5. Les Kurdes en Irâq.

C'est en Irâq, où le statut des Kurdes jouit, en principe, des garanties internationales, que les révoltes revêtent une importance particulière. Un géographe allemand, le Professeur S. Passarge, croit qu'« il ne serait pas étonnant que ce peuple de pasteurs, endurci, fort de volonté, doué d'esprit de réalité, s'emparât de la direction politique dans l'Irâq entier, malgré son infériorité numérique » (*Aegypten u. der arabische Orient*, p. 63). Cependant, comme l'atteste le rapport du Haut-Commissaire britannique sur l'administration de l'Irâq, d'octobre 1920 à mars 1922, les Kurdes ne participèrent point aux élections du roi Faïçal. Dès le 24 décembre 1922, d'ailleurs, une déclaration anglo-iraquienne reconnaissait les « droits des Kurdes de l'Irâq d'y organiser un gouvernement kurde ». On sait que la politique britannique en Irâq se résumait en une série de tâtonnements, d'avances et de reculs (cf., entre autres, *Les fièvres d'Orient*, de R. Pinon). L'attitude des Kurdes s'en ressent. Entre 1919 et 1930, nous assistons à la lutte anti-anglaise du cheikh Mahmoûd Berzendjeî de Sulefmaniyeh, qui se proclama « Châb du Kurdistan ». Tantôt prisonnier des Anglais, tantôt grâcié ou évadé, il les combat sans se lasser et finit, en 1931, par être placé en résidence surveillée à Bagdad (nous possédons à son sujet un témoignage pris sur le vif : *Einbruch ins verschlossene Kurdistan*, par G. F. Muller; Reutlingen, 1937). « C'est à la faveur des incidents comme celui de la reddition de cheikh Mahmoûd que l'on peut mesurer l'erreur commise à Lausanne » (*Dépêche Coloniale*, du 20 mai 1931).

Lors de l'examen, en mai 1932, à la S. D. N., de la proposition britannique tendant à l'émancipation de l'Irâq, M. Paul-Boncour déclara qu'on aurait pu, pour les Kurdes, établir un régime minoritaire voisin de l'autonomie administrative. Ceci aurait facilité à l'avenir la tâche de contrôle. Or, il semble, que la politique de Londres, favorable à un Irâq « indépendant » s'explique, par le désir de se débarrasser de la tutelle de la Commission permanente

des mandats à la S. D. N. et d'avoir les mains libres à Bagdad (cf., entre autres, Baron E. Nolde, *L'Iraq, origines historiques et situation internationale*, Paris, 1934).

Toujours est-il, qu'après l'abandon du mandat sans aucune garantie valable (cf. *The British Betrayal of the Assyrians*, by Yusuf Malek, 1935, The Assyrian National League of America), une nouvelle révolte kurde éclate cette fois dans les montagnes du Nord, à Barzan. Les représailles, par la Royal Air Force, se traduisirent par la destruction de 1.365 maisons dans 79 villages kurdes. Quelques voix anglaises s'élevèrent (lettres au *Times* du Professeur Gilbert Murray, du 14 mai 1931, de Sir Arnold Wilson, du 21 mai 1931, et l'ex-Haut-Commissaire, Sir Henry Dobbs, du 8 juillet 1931; voir aussi le rapport de Sir Francis Humphry à la Commission des Mandats, novembre 1931).

« Je préfère cent fois me rendre aux Turcs, mes ennemis ouverts, que de me livrer aux esclaves des Anglais », dira le cheikh de Barzan au capitaine Holt, Political Officer britannique. Bref, les relations kurdo-arabes en Iraq restèrent sans solution équitable et donneront lieu à des incidents sporadiques plus ou moins violents (juin 1933, juillet 1935). On a l'impression que, depuis l'indépendance de l'Iraq, les Kurdes y vivent presque sur un pied de guerre. Un jeune voyageur allemand (cf. l'ouvrage cité plus haut), au cours de 1936, a pu visiter la partie kurde de l'Iraq et eut à Bagdad un long entretien avec le cheikh Mahmoûd. Un véritable cordon militaire séparait alors la zone kurde du reste du pays. En juin 1937, on apprenait une tentative d'insurrection à Suleymaniyeh : quatre chefs kurdes sont arrêtés. La même année fut marquée, en septembre, par le coup d'état militaire de Bekir Sidqy, général d'origine kurde, assassiné un an plus tard. Rechid Ali Gailani qui souleva l'Iraq contre les Anglais en 1941, était aussi d'origine kurde (comme l'est également Noureddin Mahmoûd). En tout cas, une légion kurde se mit à sa disposition.

6. Les Kurdes en Syrie.

Sur les 250.000 Kurdes de Syrie, qui viennent à leur tour, on est renseigné grâce à l'excellente étude de P. Rondot (*France méditerranéenne et africaine*, 1939, p. 81-136) que complète sur certains points celle de Madame V. Vacca (*Notizie biografiche su uomini politici, ministri e deputati Siriani*, in *Oriente Moderno*, 1937). Sous le mandat français, ils n'eurent pas à jouer de rôle politique propre. Tout au plus, leur présence le long de la frontière avec la Turquie suscitait quelquefois des complications. Pour apaiser les appréhensions turques, le Haut-Commissaire de la République française a pris un arrêté d'expulsion à l'égard de l'ainé des Bedirkhanides, le Prince Sureya qui vécut désormais à Paris jusqu'à sa mort en 1938, toujours voué à la cause nationale. Signalons, d'ailleurs, que sous le mandat français l'activité culturelle kurde a pu se manifester grâce au rayonnement de la revue *Hawar* et de ses éditions.

Les Kurdes de Syrie ne furent nullement influencés par le mouvement d'Iraq, qui concernait des régions sans contact avec eux. En revanche, ils furent profondément remués par les événements d'Anatolie (télégramme de Bakri Kotrachâ à la S. D. N., en 1937, protestant contre la terreur turque à Dersim).

7. Les Kurdes en U. R. S. S.

Il nous reste à donner quelques indications sur les Kurdes en U. R. S. S. Leur nombre total en Transcaucasie ne doit pas dépasser 100.000, mais ils n'en sont pas moins susceptibles de constituer un pôle d'attraction pour leurs congénères à l'étranger, grâce à la politique soviétique des nationalités. On ne craint pas d'être taxé d'exagération en disant que c'est à Erevan qu'on publie actuellement le plus d'ouvrages kurdes, que c'est là encore qu'il y a un journal, une école normale, un théâtre kurdes. Dans les villages kurdes collectivisés, des écoles primaires, des bibliothèques, des postes de radio, des machines agricoles, des sociétés coopératives, en changent profondément l'aspect.

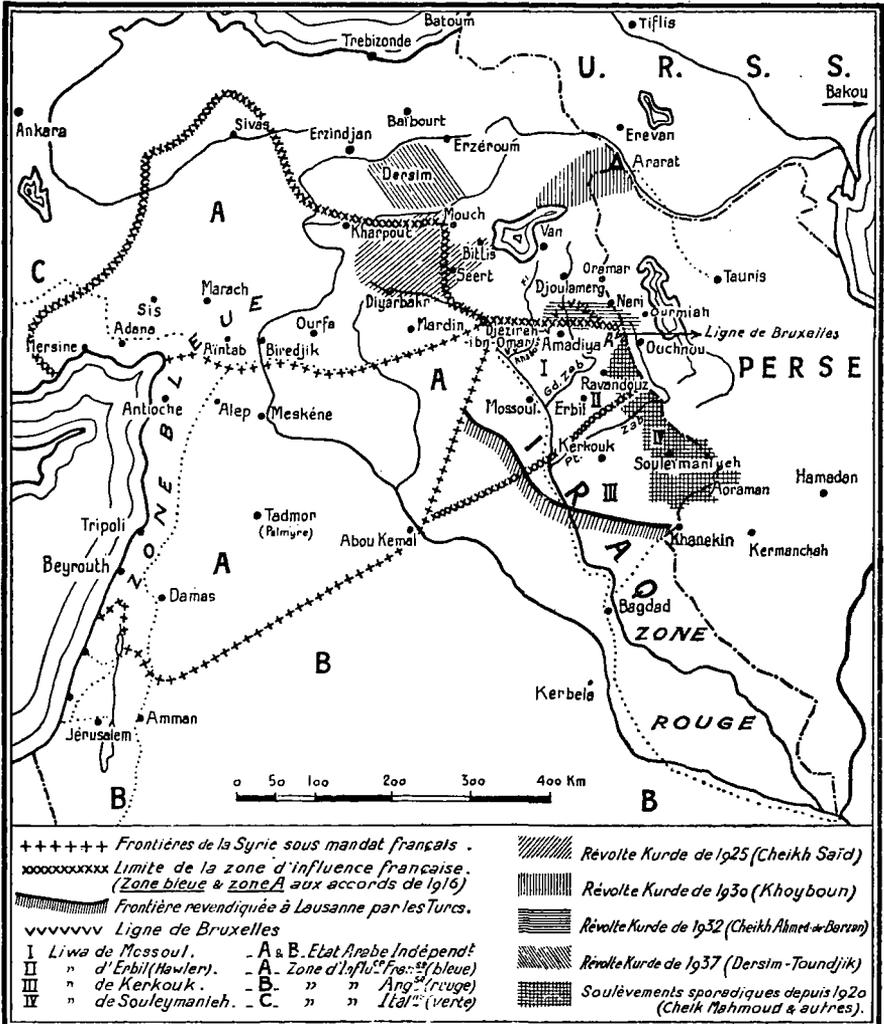
Nous regrettons de ne pouvoir citer ici quelques passages des publications en langue kurde, telles que par exemple, le *Berger kurde*, d'Erebe Chamo (traduit par nous en français, ce livre a été retraduit en ... kurde et édité à Beyrouth!) ou le *Laboureur rouge* (1930), qui permettraient de se rendre compte de l'activité soviétique à l'égard de cette minorité. Sans contester l'intérêt de l'évolution qui s'accomplit chez les Kurdes de l'U. R. S. S., on peut se demander si la politique tendant à briser la structure tribale ne menace pas de porter atteinte au kurdisme (folklore, poésie épique, costume, usages traditionnels), qui doit à celle-ci d'avoir survécu dans son sein?

D. LE PROBLÈME KURDE AU COURS ET DEPUIS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE (1940-1945).

Si, au lendemain du premier conflit mondial, les principes wilsoniens n'ont pu jouer en faveur des intérêts nationaux kurdes, la conjoncture internationale ne leur fut pas plus propice pendant et à l'issue du second conflit.

En 1943, une nouvelle révolte éclate à Barzan conduite par le frère du cheikh Ahmed, molla Mustapha, assisté du cheikh Latif. Bagdad cherche à amadouer les insurgés, sans aucun accord véritable. En 1945, lors de la conférence constituante de l'O. N. U. à San-Francisco, une Ligue kurde la saisit d'une lettre et d'un mémorandum avec une carte, exposant les revendications nationales, un Kurdistan libre et indépendant. L'affirmation que la paix ne peut être assurée au Moyen Orient sans une solution du problème kurde n'est pas dans ce document une phrase vaine. Au mois d'août 1945, le sang coule de nouveau à Barzan. Acculé à la reddition, molla Mustapha passe en Iran, à Mâh-Abâd (c'est-à-dire Saoudj Boulaq). En novembre, un Congrès kurde se réunit à Bakou. En Turquie, les Kurdes s'agitent. A la

faveur des événements en Azerbaïdjan, dès le 13 janvier 1946, une république kurde est proclamée à Mâh-Abâd, présidée par Kadi Mohammed. Elle sera, d'ailleurs, de courte durée. En décembre, l'Azerbaïdjan a été réintégré dans l'État iranien et la république supprimée à Mâh-Abâd, au prix de représailles



CARTE 19. — Carte indiquant les zones d'influence et les foyers des révoltes kurdes au Kurdistan (1925-1937).

sans pitié (cf. *La République kurde de Mâh-Abâd*, article d'Archie Roosevelt Jr dans le *Middle East Journal* d'avril 1947).

Deux tendances se font jour chez les chefs kurdes à ce moment. Les « jeunes » pensent pouvoir compter sur l'appui des Russes. Les « anciens » répugnent à toute idée de connivence avec les Soviets (*Le Monde*, 8 mai 1946). Sur cette époque on trouve des renseignements comme d'habitude précis et objectifs sous la signature de P. Rondot : programme de Kadi Mohammed ; association des jeunes du Kurdistan en Irân ; charte communiste publiée en Irâq (dans *En Terre d'Islam*, 2^e trimestre 1946). Il n'est pas sans intérêt de signaler également une lettre au *Times*, du 24 avril 1946, de Mr Philips Price, député conservateur, qui rend hommage à la politique des Soviets ! Seuls, ils ont trouvé, à son avis, une solution au problème kurde en l'abordant sous son aspect économique, en combattant la pauvreté des tribus. M. Price croit que si le gouvernement iraquien, au lieu de mitrailler les Kurdes de Barzan, s'employait à remettre en valeur les ressources hydrauliques de ces montagnes, riches en houille blanche, il pourrait en obtenir une pacification durable.

Faut-il insister, d'ailleurs, sur le fait qu'à l'issue du second conflit mondial, le Moyen Orient tout entier, sous l'influence de la guerre, de l'inflation, des salaires surpayés par les Américains sous la pression des besoins militaires, puis brusquement taris, était entré dans une effervescence sociale qui n'a pas attendu les Soviets pour se manifester (cf. *Middle East Currents*, in *Economist* du 3 août 1946).

En conclusion de cet essai de situer le problème politique kurde, nous ne cachons pas notre sympathie sincère pour les Kurdes. En même temps, nous ne saurions nier l'intérêt du processus de modernisation et de la formation d'esprit national poursuivi, depuis l'autre guerre, en Perse, en Turquie et aux pays arabes.

Là est, à notre sens, la principale pierre d'achoppement et la difficulté d'entente avec les Kurdes qui, de leur côté évoluèrent depuis les insurrections féodales de jadis. Ils formulent maintenant des revendications nationales au nom des principes proclamés solennellement. Elles n'en sont que plus difficiles à ignorer ou à rejeter ceci d'autant plus que le problème kurde reçut déjà, ne fût-ce que théoriquement et partiellement, la consécration internationale. Il est ainsi posé irrémédiablement.

Seul un renversement politique dans le sens de collaboration permettrait de sortir de l'impasse. Le geste nécessaire devrait venir des gouvernements respectifs, mais les chefs responsables kurdes devraient, quant à eux, faire aussi preuve de bonne volonté et de confiance.

Plus on tarde à apporter un remède efficace (qui, certes, variera d'un pays à l'autre), plus on laissera le champ ouvert à toutes les intrigues (1).

(1) Cf. mon article sur les Kurdes, *sub voce*, dans le volume IV du *Dictionnaire diplomatique* publié par l'Académie diplomatique internationale, 4 bis, avenue Hoche, Paris.

N. B. — Le tableau qu'on reproduit ci-dessous, emprunté à une étude de M. Viltchevsky (1945), indique l'allure de l'action d'édition kurde ailleurs qu'en U. R. S. S. de 1913 à 1934 :

| | 1913 | 1914 | 1918 | 1919 | 1920 | 1921 | 1922 | 1923 | 1924 | 1925 | 1926 | 1927 | 1928 | 1929 | 1930 | 1931 | 1932 | 1933 | 1934 | SANS DATE | TOTAL |
|---------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-----------|-------|
| Publications non-périodiques... | - | - | | 1 | 5 | 3 | 3 | 1 | 2 | 3 | 9 | 15 | 5 | 7 | 7 | 8 | 6 | 11 | 12 | 1 | 103 |
| Publications périodiques..... | 1 | 1 | 2 | 1 | 2 | 2 | 4 | 1 | 2 | 2 | 3 | 1 | - | - | 1 | 1 | - | - | - | - | 12 |

Les publications non-périodiques ont compris : 41 ouvrages scientifiques, sociaux, littéraires; 22 ouvrages historiques; 14 ouvrages de lois et règlements; 13 ouvrages religieux; 11 ouvrages linguistiques; 2 ouvrages militaires.

* * *

Après avoir essayé de donner dans mon ouvrage une idée exacte des Kurdes et du Kurdistan, sous bénéfice de recul en ce qui concerne leur histoire, j'hésite à aborder l'actualité toute récente, dont bien des détails peuvent encore m'échapper.

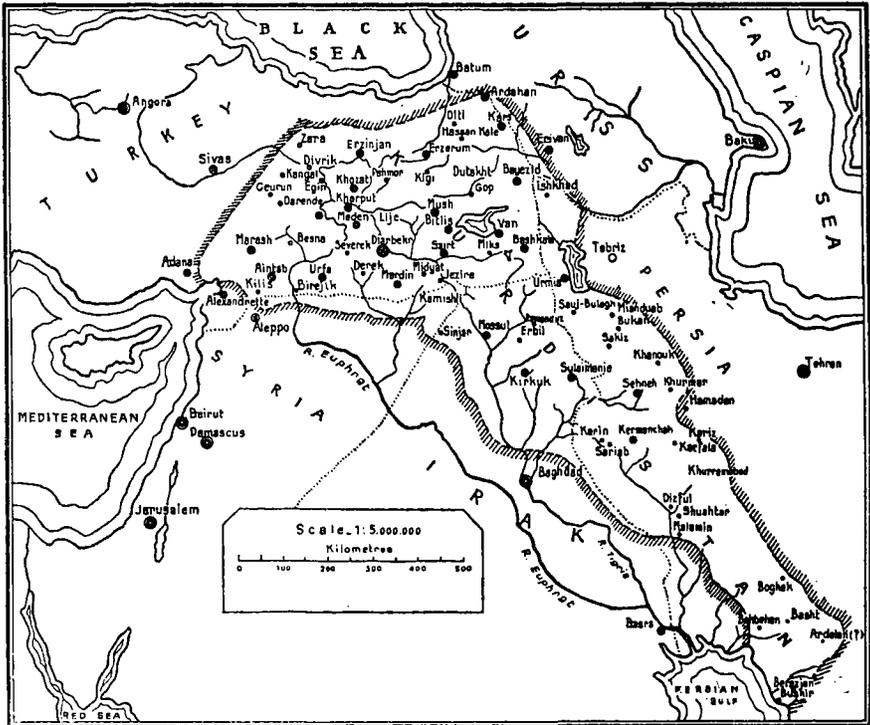
D'après certains renseignements, il semble qu'en Turquie, où les Kurdes continuent, d'ailleurs, à ne pas être reconnus comme une minorité nationale et où ce nom ethnique même reste toujours proscrit, leur bien-être matériel serait en constante progression, sans que pour autant on puisse parler des succès d'une politique de dénationalisation par assimilation, la population restant attachée à sa langue maternelle. Hors de leur province natale, des associations culturelles de la jeunesse estudiantine kurde fonctionneraient à Ankara et Istanbul, et il n'est pas rare de rencontrer dans la presse turque des articles critiquant l'administration des vilayets orientaux.

Ces quelques signes favorables, aussi minimes soient-ils, méritent d'être signalés bien que l'ensemble du problème kurde en Turquie reste sans solution. Il en est de même en Irân, où la manière forte paraît être préférée à la recherche de compréhension, comme on l'a vu en 1950, lors d'une action punitive contre la tribu de Djivanroud. D'ailleurs, en Irân, tout le problème tribal, très complexe en vérité, se trouve en suspens.

Ainsi, comme le dit M. William Thomson, professeur d'arabe à Harvard (*Nationalism and Islam*, Middle East Institute, Washington, 1952) : « Il est tout à fait évident que les leaders de la Turquie et de l'Irân ont oublié ou, peut-être, ne croient pas, dans leur cas, applicable la leçon du partage de la Pologne, qui fut la première à soulever le problème de la nationalité.

Ils n'ont pas réfléchi profondément sur la base et la justification de leur propre existence. »

En Perse, la politique tribale de Riza Châh a été marquée, surtout au début de son règne, par les déportations des chefs de tribus, la confiscation de leurs terres et la sédentarisation forcée avec l'interdiction des transhumances et la transplantation des tribus kurdes entières (celle de Kelbaghi, par exemple)



CARTE 13. — Carte présentée à la Conférence de San Francisco (1945).

à de grandes distances. Les conséquences funestes de ces mesures pour l'économie du pays obligèrent le gouvernement d'en atténuer la rigueur au cours des dernières années du règne de Riza Châh. Après son abdication en 1941, l'ancien ordre des choses fut rétabli avec le retour des chefs exilés et des tribus déplacées. Il y eut ensuite, en 1946, la douloureuse crise des représailles à Mâh Abâd. A présent, il semble que l'opinion persane n'est plus hostile aux Kurdes, dont on apprécie la valeur militaire et reconnaît l'attitude patriotique, à en juger par ce passage d'un article du journal *Bakhtiâr* de Téhéran (1954) :

« Il a fallu l'arrivée en Irân d'experts militaires étrangers, qui n'ont pas manqué d'avoir leur attention attirée par l'importance géographique des régions tribales, pour que le pouvoir central se tourne avec sympathie vers les tribus, mais, malheureusement, les vicissitudes traversées par l'Irân depuis la deuxième guerre mondiale ont également leurs répercussions sur la vie et la situation de nos tribus. Il faut leur être reconnaissant de ne pas avoir perdu leur patriotisme, malgré tous les efforts des agents étrangers qui ont tendu à la création d'un « Grand Kurdistan » qui aurait englobé une partie des territoires de l'Iraq, de l'Irân, de la Turquie. Les tribus . . . du Kurdistan ont résisté à toutes les tentations et ont contribué au contraire à fortifier le gouvernement de Téhéran contre l'activité des agents étrangers. »

C'est que, pour saisir l'O. N. U. de leur cas, les Kurdes ne pouvaient le faire que par l'intermédiaire d'un État membre de cette organisation internationale. Cette procédure ne diffère pas sensiblement de celle que connaissait la Société des Nations. En effet, le droit de saisir valablement le Conseil de la S. D. N. n'appartenait qu'aux seuls membres du Conseil. Les membres des minorités et les États qui ne faisaient pas partie du Conseil ne possédaient que le droit de pétition ou d'information. Il ne pouvait pas avoir pour effet juridique de saisir le Conseil et de provoquer son intervention.

Les intellectuels kurdes en Irâq accusent Bagdad de négliger les intérêts économiques et culturels de leur peuple. Ils définissent leur attitude en ces termes : « Qu'est-ce que Bagdad pour nous? Une ville étrangère qui parle une langue étrangère. Nous autres Kurdes avons toujours vécu dans ces montagnes. Que signifient les frontières de Turquie et de Perse pour nos pasteurs de tribus qui depuis des millénaires se déplaçaient librement partout où vivaient les Kurdes? Comment peut-on leur faire comprendre que de l'autre côté de la montagne où habite une autre moitié de la tribu on est au-delà de la frontière parce qu'eux ils sont Iraquiens et les autres Iraniens? » Et voici la réponse de Massoud Mohammed Djelli, jeune avocat kurde, député au parlement de Bagdad, à la question : « Quelle serait la réaction des Kurdes de l'Iraq si l'U. R. S. S. leur offrait la création d'un grand Kurdistan dans le cadre soviétique? » — « Il est très difficile d'y répondre, nous ne refuserions l'aide d'aucun gouvernement pour la création d'un Kurdistan libre. » (Cf. *New York Times*, du 7 juillet 1954.)

La conclusion du pacte turco-iranien s'explique pour beaucoup par l'identité des vues de Bagdad et d'Ankara sur les Kurdes alors que la Ligue arabe est moins touchée par ce problème. En Syrie, par exemple, les Kurdes, tout en gardant leur individualité, prennent une part active à la vie politique, au même titre que les Arabes et sans réclamer un statut spécial.

A mon vif regret, pour ne pas dépasser le cadre de ce volume, j'ai dû considérablement abrégé l'exposé des faits historiques comprenant les chapitres VIII, IX et X.

CHAPITRE XI

LA VIE SPIRITUELLE DES KURDES. — RELIGION

§ 1. Le caractère de la religiosité kurde.

Au cours des chapitres précédents nous nous sommes attachés à représenter le Kurde dans son milieu familial et tribal et avons essayé de nous rendre compte de son attitude vis-à-vis des problèmes national et politique. Nous espérons avoir réussi à faire ressortir les traits caractéristiques de ce peuple, dont on ne saurait nier la forte personnalité maintenue à travers les siècles malgré toutes les vicissitudes de son histoire tourmentée qui ne lui permirent pas de se constituer en un État national propre.

En analysant ainsi la vie des Kurdes sous ses différents aspects, nous avons déjà eu plus d'une fois l'occasion de noter le rôle que l'Islam y a joué. On a vu que, après avoir résisté avec beaucoup d'énergie à l'emprise arabomusulmane, les Kurdes, tout au moins dans la personne de leurs chefs, se rallièrent à la nouvelle foi, servirent les califes, prirent une part active aux Croisades (Saladin), adoptèrent la civilisation musulmane (les Mervanides, les Cheddadides, etc.), et, dans la lutte turco-persane du xvi^e siècle, se rangèrent du côté de l'orthodoxie sunnite contre le chiisme schismatique et se montrèrent plus tard instrument commode dans la politique panislamiste d'un Abd-ul-Hamid.

S'il en est ainsi, on serait tenté de simplifier la chose en nous limitant à constater que, comme tant d'autres peuples orientaux, les Kurdes, en embrassant l'Islam, abdiquèrent leur passé religieux, que leur vie spirituelle sur le plan religieux subit complètement l'emprise d'une doctrine étrangère et n'offre plus que l'intérêt d'adaptation et de fusion sans aucun apport original propre au génie du peuple kurde.

Heureusement, telle n'est pas la situation véritable. Comme dans d'autres domaines que nous avons explorés, dans le domaine religieux aussi le Kurde accuse son individualité bien marquée et nous essayerons de la faire connaître au lecteur dans le présent chapitre. Nous y examinerons notamment, d'abord, l'Islam tel qu'il se manifesta dans le milieu kurde, ensuite le Yezidisme, en tant que religion proprement kurde, puis la secte des Ahl-é Haqq (« Gens de la vérité »), qui n'est pas exclusivement kurde mais à laquelle ils sont associés en partie considérable, et, enfin, nous dirons quelques mots sur les superstitions et les croyances populaires dont l'étude ne saurait être dissociée de celle de l'ensemble de la vie religieuse d'un peuple. En effet, alors que les doctrines religieuses et les rites exposés dans les livres sacrés et commentés par les théologiens restent l'apanage de l'élite cultivée, les masses populaires,

tout en suivant les prescriptions que celle-ci leur impose, vivent en même temps sur un vieux fonds de traditions et de croyances qui se transmettent de génération à génération et s'y conforment, peut-être, davantage qu'aux règles officiellement établies. Ces anciennes idées religieuses survivant au plus profond de l'âme populaire offrent, en outre, un intérêt incontestable par elles-mêmes en permettant aux chercheurs d'y retrouver des points de repère et de comparaison et révélant certains aspects insoupçonnés de la vie spirituelle dans le milieu considéré.

§ 2. L'attitude kurde vis-à-vis de l'Islam.

Cela dit, essayons donc, en premier lieu, de dégager l'attitude du Kurde vis-à-vis de l'Islam que ce peuple est en majorité censé professer. Il nous est déjà arrivé au cours des chapitres précédents (cf. le chapitre VIII plus spécialement) de noter que l'Islam détermina pour beaucoup l'évolution historique du peuple kurde et compta dans son milieu aussi bien des fidèles toujours prêts à combattre en son nom et pour sa propagation, que des hommes pieux qui s'en faisaient leur règle de conduite et y trouvaient l'enseignement de leur devoir social, comme par exemple Mozaffar ed-Dîn, le gouverneur héréditaire Bek-Teguini de Havler (Erbil). Le *Cheref-Nâmeh* nous fournit, d'ailleurs, de nombreux exemples de personnalités kurdes qui, sans cultiver peut-être les vertus islamiques avec la même ferveur que le chef d'Erbil dont nous venons de rappeler l'exemple, ne s'en montraient pas moins comme lui des musulmans fort zélés, bâtisseurs de mosquées, fondateurs de *medresseh* (séminaires), donateurs d'institutions de bienfaisance, etc.

A. ÉRUDITION MUSULMANE DES ÉLITES.

Voici quelques citations qui le confirment.

Et, tout d'abord, à tout seigneur tout honneur, l'œuvre musulmane de Saladin, bien que l'activité de ce grand Kurde se fît exercée au dehors du Kurdistan. C'est au Caire notamment qu'il fit construire ou restaurer quelques *medresseh*, un couvent et un hôpital, à savoir : M. Qarâfeh Kubra et Sughra, près du tombeau de l'imâm Châféi; M. Ma'ziyeh, près du tombeau attribué à l'imâm Housseïn; M. Zein-out-Toudjâr, châféite; M. Malékite, M. Hanifite restaurée, à l'emplacement du palais de 'Abbâs ben Salâr; Khâneqâ (couvent) à l'emplacement du palais de Sa'ïd-us-Sa'dâ, calife ismailite; Dâr-uch-Chifâ (hôpital) dans l'enceinte de son palais (cf. *Cheref-Nâmeh*, édition du Caire, p. 96-97). A Jérusalem également, il fit construire une *medresseh* et un *khâneqâ*. Saladin dépensa, d'ailleurs, toutes ses richesses à des œuvres de piété et de philanthropie. On rapporte qu'après sa mort on ne trouva dans son trésor que 47 derhem d'argent.

L'auteur du *Cheref-Nâmeh* nous fournit, comme de juste, des précisions sur l'œuvre de piété et d'érudition islamiques accomplie à Bitlis par ses

ancêtres et lui-même. Ce sont les six medresseh : Ikhâsiyé (où professa Chems-ed-Dîn Mawlânâ Mohammed Cherânchî, autorité de son époque en théologie et en astronomie); Hâdji Bekiyé (Mawlânâ Mohammed Zarqî, mystique-soufi); Edrisiyé (Mawlânâ Abd-ullah Rechk, « Molla Noir », qui exerçait une autorité spirituelle particulière); Khatîbiyé; Chukriyé; Cherefiyé (où on suivait le cours de Mawlânâ Khydr Bebî, autorité de rite châfeî). Il y eut aussi une Zewâyié-i-Chemsiyé (sorte de couvent ou d'internat pour les étudiants en théologie). Chems-ed-Dîn de Bitlis eut la renommée d'un saint François musulman. Pendant ses ablutions rituelles, les oiseaux et les bêtes sauvages venaient s'abreuver d'eau dans la paume de sa main (cf. *Cheref-Nâme*, p. 455 et 495).

A côté de ces grands centres de l'islamisme kurde (auxquels le lecteur lui-même aura ajouté Erbil sous le gouvernorat de Mozaffar ed-Dîn), mentionnons quelques autres de moindre importance peut-être, mais bien connus au Kurdistan. Djezireh se place ici au premier plan comme pépinière de quelques docteurs célèbres ès théologie musulmane qui furent nombreux et protégés surtout sous Bedir bek ben Châh Alî bek (cf. *Cheref-Nâme*, p. 171), notamment : Mawlânâ Mohammed Bek Qal'i; M. Abu-Bekr; M. Hassan Surdji (plutôt Surtchi, je crois, du nom de tribu dans le Hakkîari [B. N.]); M. Zein-ed-Dîn Bebî; M. Seyyid Alî. Le second de ces personnages, froissé, voulut quitter Djezireh, mais toutes les notabilités de la ville, le prince en tête, l'en empêchèrent à force de le supplier. Le quatrième personnage eut la réputation de connaître les sciences aussi bien exotériques qu'ésotériques (*bâtin*; *zâhir*). Les décisions arbitrales (*musnifât*) de ces maîtres sont entrées dans la jurisprudence musulmane kurde. Le cas de Djezireh mérite notre attention spéciale, car cette région est un des foyers du yezidisme (*vide infra*). La ville de Zakho aussi fut réputée d'avoir été un centre d'érudition kurde d'où sortirent la plupart des *Ulemâ* du Kurdistan. Cependant, le *Cheref-Nâme* (p. 147) ne nous les nomme pas. A Khizân (*Cheref-Nâme*, p. 274) le prince kurde local, Emîr Dâwud ben Emîr Malik, fonda une medresseh appelée, sous son vocable, Dâwudiyeh. A Akhlât, ville de fondation kurde (d'après Huznî), il y eut un grand érudit : Mawlânâ Muhiy-ud-Dîn Akhlâtî (*Cheref-Nâme*, p. 460) qui fut appelé par Nacir-ed-Dîn Tûsî et l'assista dans la construction de l'observatoire de Maragha (xiii^e siècle). A Pelengân (*Cheref-Nâme*, p. 409) Mohammed ben Ghaïboullah bek, dont l'épouse fut la fille du Châh Tahmâsp, fit construire une medresseh et une mosquée cathédrale (*djâmi*°).

La liste ainsi dressée à l'aide du seul *Cheref-Nâme* n'est certes pas exhaustive, mais elle suffit pour montrer qu'au xv^e siècle le Kurdistan ne le cédait en rien aux autres contrées musulmanes quant aux établissements scolaires, lieux de culte et de contemplation, religieux et doctes théologiens.

D'autre part, dans ma communication au XVI^e Congrès international d'Anthropologie à Bruxelles, en 1935, intitulée *Essai de classification de*

folklore à l'aide d'un inventaire social-économique, je disais à propos de *Mém-o-Zîn* (p. 9) : « . . . le poème tout entier est imprégné d'un esprit musulman très orthodoxe. Il abonde en appels à Dieu, en mentions fréquentes de prières réglementaires, il exalte le caractère sacré du serment prêté sur le Coran ».

Dans le recueil de Socin, cité plusieurs fois au cours du chapitre IX, on trouve aussi des récits et des vers fortement empreints d'esprit musulman. Je mentionnerai notamment le poème « Seseban » qui nous conte un combat de musulmans et de chrétiens et mentionne les noms du Prophète lui-même, d'Alî, de Hussein et Hassan, ses fils, de Khalid ibn Walid et d'Omar ibn Khattâb. Ce récit, comme le remarque Socin, est très arabisé (II. Abteilung, p. 175). Un autre récit, celui-là kurde, traite du Cheval Noir du Prophète (II. Abteilung, p. 192).

L'Université musulmane d'Al-Azhar compta parmi ses professeurs des Kurdes. On me cita, entre autres, le nom d'Abd-es-Salam el-Mardinî, alchimiste, qui aurait laissé un ouvrage manuscrit sur cette matière. Je possède, également, un ouvrage théologique publié en 1934 (1352 H.) au Caire. L'auteur en est Seyyid Abd-ur-Rahîm al-Husseîni connu sous le nom de Mevlevî et le pseudonyme de Medûmî, Kurde de Senneh. Il vécut vers le milieu du XIX^e siècle. Une partie de cet ouvrage est écrite en kurde (*gurâni*) et le reste en persan et en arabe. Quant à l'éditeur de l'ouvrage, Muhiy-ud-Dîn Sabrî Ne'îmî, qui semble aussi être Kurde de Senneh, il étudia pendant 36 ans à Al-Azhar et publia des travaux sur Avicenne, Ar-Râzi, Ghazali, etc.

B. SUNNISME KURDE.

Le Kurde ne resta pas indifférent à la controverse sunnito-chiite, dans laquelle il se rangea du côté de l'orthodoxie contre le schisme, comme sur les champs de bataille entre la Turquie et la Perse il combattit le plus souvent celle-ci dans les rangs de la première. Nous avons consacré à cette question une étude d'analyse et de traduction d'un texte kurde, intitulée *Une apologie kurde du sunnisme* et parue dans le « Rocznik Orientalistyczny » (1933, t. VIII, p. 116-160). C'est un derviche kurde qu'y soutient victorieusement la controverse avec les sommités chiites de Kerbela.

A travers les rapports kurdo-persans, cette opposition, disions-nous notamment, sans perdre pour cela son intérêt dogmatique, qu'un islamisant y recherchera avant tout, nous fait voir comment ces divergences religieuses acquièrent une vigueur particulière, quand elles viennent se greffer sur une opposition très violente, qui s'explique par la différence des conditions sociales : tribale, nomade, montagnarde du côté kurde : urbaine, sédentaire, modelée par la plaine du côté persan. On voit que nous sommes loin des préoccupations religieuses, dès que nous essayons d'examiner le problème agité dans notre texte kurde dans toute son ampleur vitale, et non seulement sous un angle de vision théorique.

Le Kurde éprouvera le même sentiment de haine vis-à-vis du Rumi (Turc, donc sunni) qu'à l'égard de l'Adjami (Persan, chiïte), parce que dans sa mentalité, ce qui prime, ce n'est nullement le vernis relativement récent de l'Islam, mais l'atavisme farouche de l'homme de la tribu, du montagnard éternellement insoumis, attaché à son indépendance, en lutte obstinée et constante avec toutes les forces du dehors, de la plaine, qui s'efforcent à le policer, à le faire entrer dans le cadre d'une organisation politique, d'une « cité », auquel il ne sait pas se conformer, se plier. Cet aspect de mentalité kurde ne subit que fort lentement la modification et doit être constamment présent dans notre esprit, comme un critère indispensable et obligatoire, pour bien orienter nos regards.

Non seulement la divergence dogmatique chiïto-sunnite ne résume pas l'essentiel des rapports entre les Kurdes et les Persans, mais en poursuivant notre analyse, basée sur l'observation de faits, nous sommes obligés de constater que le dervichisme kurde n'est pas dans son rôle, quand il se pose comme c'est le cas dans le texte considéré en défenseur de la thèse orthodoxe sunnite.

Certes, nous savons que les confréries de derviches, y compris kurdes, ont servi un moment donné d'instruments à la politique panislamiste d'Abdul-Hamid. Nous savons même que plus tard, pendant la grande guerre, l'idée de la Guerre Sainte a trouvé des adeptes parmi les cheikhs kurdes. Mais, en même temps, nous avons eu l'occasion (1) de montrer que le muridisme, dans les milieux kurdes, prenait facilement un caractère combatif, antiturc, dirigé même contre la personne du sultan-calife. Pendant la Grande Guerre, à côté des cheikhs kurdes partisans du Djihâd, nous en avons connu d'autres qui en étaient des adversaires convaincus. Après la guerre, enfin, la grande insurrection kurde de 1926 avait pour chef un Naqchbendi, et les mesures prises ensuite par les Turcs ont visé non seulement les Kurdes, dont des familles entières ont été déportées vers les régions non-kurdes mais aussi toutes les confréries de derviches, les Bektachi, entre autres, quel que fût dans le passé leur rôle historique dans l'État turc (2). Ces remarques tendent à nous prouver que le sunnisme officiel kurde est en contradiction intime avec les aspirations véritables de ce peuple.

C. MYSTICISME KURDE, INFLUENCE DES CHEIKHS.

L'idée religieuse qui se traduit en action chez le Kurde, qui l'interprète d'ailleurs d'une façon primitive, serait plutôt celle du mysticisme, cultivée dans les confréries de derviches (3). Mysticisme qui, du point de vue dog-

(1) *Les Kurdes racontés par eux-mêmes*, dans le *Bulletin de l'Asie française*, mai 1925, n° 231.

(2) Cf. notre article *Kwestja Kurdyjska a Mosul*, dans le *Przegląd Współczesny*, n° 50-51, 1926, Cracovie.

(3) Cf. aussi V. Minorsky, *Les Kurdes*, en russe, Petrograd, 1915, p. 22-23.

matique, n'a jamais mérité la consécration officielle des « ulemâ » (1), mais du point de vue social, s'est adapté très bien au milieu (ce qui explique la force de cette attitude religieuse kurde), d'abord selon la doctrine nakchbendie, ensuite selon celle d'Abd al-Kadir al-Gilâni (2), fondateur de l'ordre qadri, actuellement très répandu parmi les tribus kurdes, grâce probablement à l'origine kurde d'Abd al-Kadir lui-même. Le dervichisme kurde est organisé sur le plan tribal. Le cheikh, détenteur de la vraie doctrine, l'enseigne et l'interprète dans sa résidence (*khâneqâ*), entouré de ses disciples (*murid*), dont les meilleurs deviennent ensuite ses représentants (*khalifa*) auprès de tribus, le Kurdistan entier étant ainsi couvert d'un réseau de « cellules mystiques », coïncidant avec la géographie des tribus.

Ces cheikhs ne sont pas, d'ailleurs, des inconnus pour notre lecteur. Il les a rencontrés quand il a été question de la hiérarchie tribale ou du mouvement national kurde. Mais c'est dans le présent chapitre qu'il nous convient de nous y arrêter un peu plus longuement pour faire mieux ressortir l'importance de ces personnages au Kurdistan. Voici quelles sont les principales familles des cheikhs kurdes. C'est, tout d'abord, celle de Chemdinân, dite « Sadat-é-Nehri » (cf. chap. VI). Rappelons mon étude dans *l'Asie française*, mai 1925.

Cette famille fait remonter ses origines à cheikh Abd al-Kadir al-Gilâni, dont le fils cheikh Abdoul-Aziz serait venu à Akra, pour y prêcher la doctrine qadri. Ce dernier y fut enterré et son tombeau sert encore de « ziaret-gâh » (lieu de pèlerinage). Son fils cheikh Abou-Bekr vint s'établir dans la région de Hariki, au village de Stouni, où demeurèrent après lui son fils cheikh Haïdar, puis trois ou quatre générations. De là, au temps de molla Hadji, la famille s'établit au village Mélaïan, à Khoumarou. Quelques générations restèrent, d'abord là, puis au village Démané Soufla jusqu'à molla Saleh. C'est à partir de ses fils qu'on abandonna la doctrine qadri et qu'on embrassa celle de naqchbendi. C'est de là aussi que date l'établissement de cette famille à Nehri (chef-lieu de Chemdinan). La généalogie des cheikhs de Nehri se présente comme indiquée page suivante.

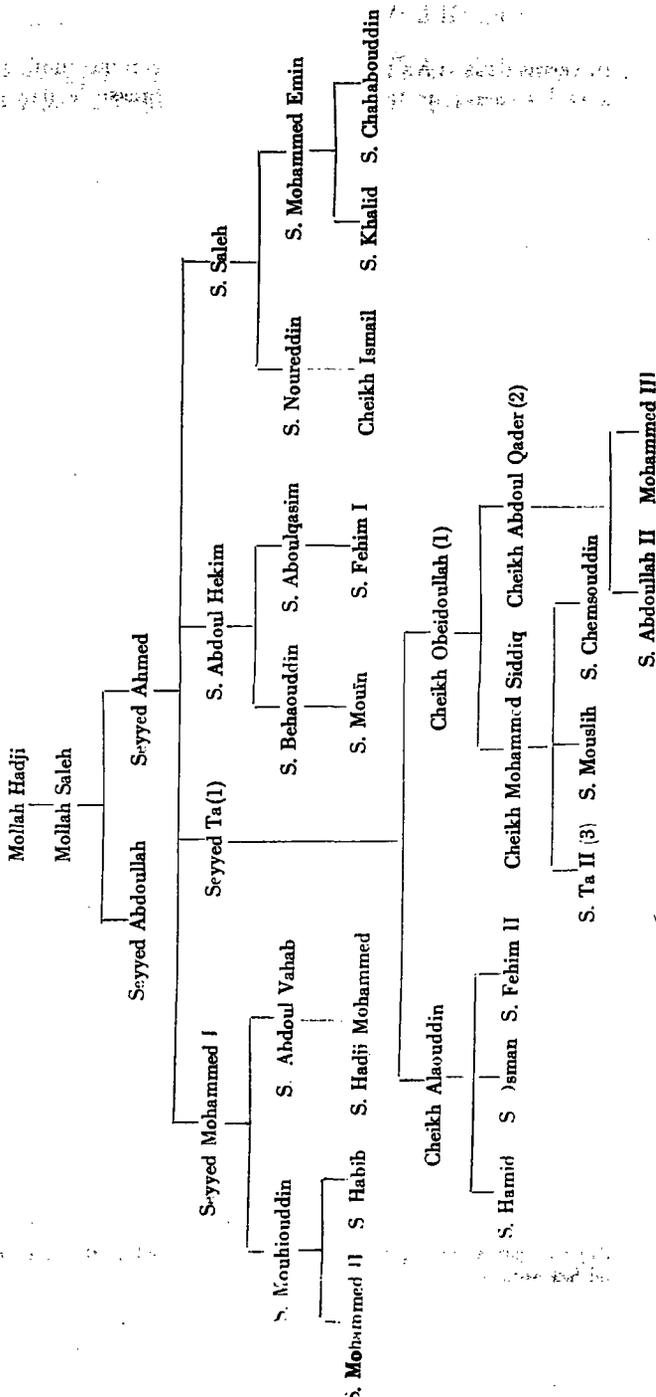
Parmi les derviches naqchbendis, il convient de mentionner Mawlana Khalid de Souleïmanieh qui, sans avoir aspiré à un rôle politique, exerça sur ses adeptes une forte influence spirituelle.

C'était un simple Kurde de la région de Chehrizour (3) qui, après avoir fini de suivre les cours dans un medresseh, devint molla Khalid et donna des leçons à Souleïmanieh. Il eut un songe dans lequel il vit cheikh Abdoullah Dehlevi comme un simple derviche. Il lui ordonna : « Yâ Khalid, pars en

(1) Cf. L. Massignon, *Essai sur le lexique technique*, Paris, 1922, p. 93 à 97, donnant les références sur l'attitude des « ulemâ » vis-à-vis des mystiques.

(2) Cf. l'ouvrage de M. A. Ayni et F. J. Simore-Munir : *Seyyid Abd-al-Kadir Guilâni, un grand saint de l'Islam, 1076-1168*, Paris, 1938, in *Grandes figures orientales*, VI.

(3) Mahal Chahrizour, sandjak de Souleïmanieh, vilayet de Mossoul.



(1) Cf. chap. IX.

(2) Cf. chap. X.

(3) Celui qui m'envoya des émissaires après la révolution russe en 1917, mais en juin 1918 attaqua, de concert avec Simko, Ourmiah évacuée par les formations militaires chrétiennes. us tard il s'enfuit en Iraq.

pèlerinage (*hadj*); tu verras dans la Ka'ba un derviche tout comme moi, qui cherchera ses poux et les tuera; ne te fâche pas, mais embrasse le pan de son *aba*; il t'aidera à atteindre ce que tu désires»(1). Khalid ne prêta pas d'attention à ce rêve et plusieurs années se passèrent.

Khalid l'avait complètement oublié, quand il partit en pèlerinage et, dans Ka'ba, vit le derviche qui tuait des poux sur soi. Khalid se fâcha et lui fit une observation : « D'après quelles règles religieuses fais-tu cela, impudique! » Le derviche ne lui fit que cette réponse : « Yâ Khalid, tu as oublié ton rêve; si tu ne te rends pas à Dehli, long sera pour toi le chemin du salut ». Tout penaud, Khalid revint à Souleïmanieh et se prépara à ce long voyage. Les oulémas lui déconseillaient de le faire et lui disaient qu'il était déjà assez savant. Mais rien n'y fit et Khalid partit.

Il visita sur son chemin Nehri, où il y avait alors comme « moudarris » (professeur) Seyyed Abdoullah de Chemdinan (cf. le tableau généalogique). Seyyed Abdoullah lui dit : « Pourquoi y vas-tu? C'est inutile! ou bien, si c'est tellement nécessaire, je m'en irai avec toi ». La réponse de Khalid est contenue dans les vers suivants, du poète persan :

Edib-é men djeliss-é men cheved der halgué-yé rendan
Be gouchech guer ressanem naley-é mestaney-é khodrá.

c'est-à-dire : « Mon maître lui-même deviendra mon compagnon de table si je lui chuchote à l'oreille mes divagations d'ivrogne ».

Il partit pour Dehli, y resta quelques années près de cheikh Abdoullah dans la solitude et le jeûne, fut consacré et retourna à Souleïmanieh. Il devint mourchid de la doctrine naqchbendi et sa popularité lui fit beaucoup de jaloux et d'ennemis, dont les plus influents étaient cheikh Marouf de Souleïmanieh et molla Mahmed de Balek.

Ils raisonnaient ainsi contre le séjour de Mawlana Khalid au Kurdistân : « Les Kurdes sont des gens simples et crédules; ils commenceront à faire des donations généreuses aux couvents des Naqchbendis, et ceux-ci deviendront riches. Il en résultera un grand embarras, tant pour les affaires temporelles que pour les affaires religieuses. Les enfants de ces cheikhs des Naqchbendis seront élevés dans l'aisance et le luxe, grâce à la richesse de leurs pères. Ils élèveront une génération d'hommes orgueilleux et sûrs d'eux-mêmes, qui oublieront les principes des ancêtres et la vie simple. Les affaires religieuses seront reléguées au second plan; ils seront portés à s'immiscer dans les affaires séculières et, avec leur titre de cheikhs, aspireront au pouvoir. En mésusant de leur influence sur les simples, ils les feront dévier de

(1) On sait que, dans le soufisme, l'humiliation peut aller très loin. Voici par exemple, un passage des *Studies in Islamic Mysticism*, de R. A. Nicholson, p. 16 : « One day, when I (c'est Abou Sa'id ibn Abi 'l-Khayr Mekhnevi qui parle ainsi) was riding on horseback, my horse dropped dung. Eager to gain a blessing, the people came and picked up the dung and smeared their heads and face with it ».

la vraie religion et ne penseront qu'à les maintenir dans la peur et dans la soumission à l'égard d'eux-mêmes. Leurs plans égoïstes ne plairont pas au gouvernement; il enverra des troupes au Kurdistan, où il ne restera ni tranquillité ni justice ».

Ainsi raisonnaient les ennemis de Mawlana Khalid et ils arrivèrent à la conclusion qu'il fallait le tuer. « C'est tout naturel s'il est un méchant homme; s'il est un homme bon, néanmoins les conséquences de son influence seront funestes pour le Kurdistan et, pour les prévenir, il faut le tuer de même, car *irtikâb oul-qabih li daf'i l'aqbahi wadjiboun* « un mauvais acte devient permis s'il est fait en vue de prévenir quelque chose de plus mauvais ».

Bref, on fit savoir cette décision à Mawlana Khalid et lui, comme un homme juste, ne résista point et partit pour Constantinople. Le succès de son enseignement dans la capitale fit que les oulémas lui conseillèrent de partir en Arabie. « Les gens y sont fermes dans leur croyance et moins susceptibles de subir l'influence des nouvelles doctrines ». Après quelques années de prédication en Syrie, Mawlana Khalid y mourut et son tombeau se trouve à Salehiye (faubourg de Damas) : « C'était un homme pieux et juste, mais la graine qu'il a semée au Kurdistan ne profita pas à ce pays », conclut mon maître molla Saïd de qui je tiens ce récit.

Voyons maintenant quelques autres familles influentes des cheikhs au Kurdistan.

A Souleïmanieh jouit d'une grande renommée la descendance de cheikh Kak Amedi prétendant à l'origine *goreïchite* (clan du Prophète). Le fils de celui-ci, *naqib* de cette ville, cheikh Saïd (tué à Mossoul en 1906), mena du temps d'Abd-ul-Hamid, une active propagande parmi les Kurdes persans, pour faciliter la pénétration turque dans ces « régions contestées » (cf. chap. x). N'empêche qu'il périt assassiné par ses maîtres et que son frère cheikh Marouf ne connaissait pas un traître mot de turc! Le fils de cheikh Saïd, cheikh Ahmed, fut moins connu que son frère aîné, cheikh Qadyr, qui, après l'assassinat de son père s'enfuit chez les Hemavend (cf. chap. vii) où il déclancha une révolte contre les Turcs à laquelle se joignit aussi le cheikh Barzan (*vide infra* et chap. x). Les Turcs n'arrivèrent qu'avec beaucoup de peine à étouffer ce mouvement et finirent par restituer à cheikh Marouf, frère de l'assassiné, la dignité de *naqib*, ainsi que toutes ses propriétés. Celui-ci n'en garda pas moins une forte rancune aux Turcs, auteurs de la mort de son frère.

En Aoraman (cf. chap. vii et x) la famille influente est celle de cheikh Osman, établie dans les villages de Tavilé et Beyaré. Il eut deux fils : cheikh Mohammed et cheikh Omar. Les enfants du second : cheikhs Nadjm ed-Dîn et Ala-oud-Dîn, ainsi que le fils du premier, Hessam-oud-Dîn, représentent maintenant cette lignée. Ils sont fort écoutés parmi les tribus des Moukri, Mamach et Mangour. Ils sont *naqchbendis*.

A Kerkouk est réputé le fils de cheikh Ali Talabani, cheikh Mouhammed Ali, appartenant à la confrérie des Qadri. Une des sections de la tribu kurde

de Zenguéné porte le nom des Talabani. Les cheikhs en question en proviennent probablement. Ajoutons que, au village de Gouri-Chala, au confluent de Kouretou et de Sirvân, habitent d'autres cheikhs de cette tribu, restés ruraux, cheikh Hamid et cheikh Nasr-ed-Dîn.

On connaît en outre à Kerkouk la descendance de seyyed Abdourrahman, en la personne de cheikh Abdourrahman Zadeh seyyed Omar, appartenant au rite chafite (le même qui est répandu au Caucase, dans le Daghestân). Seyyed Abdourrahman fut, dans les années 40 et 50 du XIX^e siècle, un des personnages religieux les plus influents dans tout le Kurdistan. Son autorité s'étendait, dit-on, sur une cinquantaine de mille *murid* (disciples) dispersés partout et servant d'instruments dociles de sa propagande (1).

A Amadiya, dans le Behdinân, la doctrine qadrie est représentée par la famille de cheikh Nour-ed-Dîn Berifki. Lui-même n'ayant pas eu de fils, la dignité de cheikh passa à son frère aîné.

Dans la région de Bitlis et de Vân on nommera le cheikh Beha-oud-Dîn, fils de cheikh Mohammed Koufravî. Dans celle de Hakkiari la descendance de cheikh Fehim Arvaci, notamment le cheikh Abdoul Hakim, fils de cheikh Taha qui, avant la guerre de 1914, vivait à Bachkala.

P. Rondot (*Les tribus montagnardes de l'Asie Antérieure*, in *Bulletin d'Études orient.*, 1936, t. VI, Institut français de Damas) nous fournit quelques détails sur les cheikhs de Palû, famille à laquelle appartenait cheikh Saïd, « le héros de l'insurrection de 1925, qu'il réussit à déclencher grâce à son influence religieuse doublée d'une influence féodale et tribale due à d'adroits mariages avec des filles de chefs locaux et appuyée par une richesse considérable » (cf. chap. x).

A Aqra et à Zibâr, enfin, on connaît deux familles *naqchbendi*. La première, celle qui descend de cheikh Abd-ous-Selâm Barzani (j'en ai donné l'aperçu historique dans mon étude précitée intitulée *Les Kurdes racontés par eux-mêmes*) son petit-fils, fils de cheikh Mohammed portant le même nom que son grand-père, fut assassiné par l'ordre des Turcs pendant la grande guerre. Ses enfants étant en bas âge, la dignité de cheikh passa à son frère, cheikh Ahmed Barzani, dont l'histoire est contée dans le chapitre x. La seconde famille, établie au village de Bedjili, est actuellement représentée par le fils de cheikh Mohammed, cheikh Badi' Bedjili. Les cheikhs Bedjili, comme ceux de Chemdinân, sont réputés pour leur grande fortune. Du point de vue politique, le Kurdistan central se trouve divisé en deux zones d'influence : celle des cheikhs de Nehri (Chemdinân), celle des cheikhs de Tavilé et Biyaré (Aoromân), deux coins géographiquement les plus inaccessibles de ces parages.

Sur le plan religieux, on l'a vu, les cheikhs sont les supérieurs des confrères.

(1) Il fut le contemporain du fameux Chamil de Daghestân et de la lutte que celui-ci mena contre les Russes. Il serait intéressant de rechercher si ces deux personnalités musulmanes montagnardes étaient en rapport, ce qui est bien possible, étant donné l'observance du même rite.

ries des derviches, dont les plus répandues au Kurdistan sont celles des Naqchbendi et des Qadri. La première fondée par Pir al-Khodja Mohammed Behaoud-Dîn de Boukhara, est une des plus anciennes communautés mystiques (cf. von Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, I, p. 138) dite « chaîne d'or », *Salsalat-ouz-zahab*; ses cheikhs s'appellent *Khavâdjegân-i-azizân* (cf. *Ferheng-i-schu'ûri*, s. v. *Naqchbend*). D'après Hammer, les Naqchbendi considèrent comme premier chaînon de leur chaîne le calife Abou Bekr, alors que pour les autres confréries c'est Ali, le gendre du Prophète (sur la vie des derviches, voir, entre autres, Vambéry, *Sittenbilder aus dem Morgenlande*, Berlin, 1876). Cependant la doctrine naqchbendi se répandit au Kurdistan plus tard que celle des Qadri (1).

Nous ne pouvons pas entrer ici dans les détails du dervichisme ou soufisme (2). Les aspirants derviches (*murid*) passent par plusieurs degrés d'initiation (*tariqat*) guidés par leur directeur de conscience (*murchid*); ils se purifient moralement et tendent à la contemplation de Dieu et à l'union avec lui (*unio mystica*) dans l'état d'extase. Les pratiques religieuses extérieures pour aboutir à cet état consistent en des prières spéciales ayant un sens mystique (*zîkr, talqîn*), accompagnées quelquefois de certains gestes et même de danses. Ces réunions ont lieu dans des maisons de prière appelées *tekké*, qu'on trouve au Kurdistan, entre autres, à Sâoudj-Boulâg, Nehri, Barzan, Berifkan, Bedjil, etc.

Le maintien de l'influence des cheikhs, qui est à la fois religieuse et politique, est assuré à l'aide du réseau de leurs agents appelés *khalifé* (vicaire). Pendant la guerre de 1914 on nous en a signalés plusieurs. Celui des cheikhs d'Aoromân était Baba Hâkim, fils de Seyyed Zenbil, au village du même nom près de Boukân, résidence des serdars moukrî Baba Mîrî (cf. chap. VII), cheikh Yousouf Chems-ed-Dîn était représenté par un certain Mawlana, au village de Cherefkend, près Sâoudj-Boulâg. Baba Hâkim exerçait son influence sur les tribus des Bek Zadés, Dêbokri et Govrik, Mawlana sur les Mamach et Mangour. Il y avait également cheikh Bâbâ, Qadrî, au village de Qows-Abâd près Sâoudj-Boulâg exécuté par les Turcs. J'échangeai avec lui une correspondance en vue d'obtenir de lui une *risala* (catéchisme) de sa confrérie, mais sa fin tragique mit fin à nos rapports. A Balek, enfin, près du col de Garouchinka, vivait cheikh Djelâl-ed-Dîn, fils de cheikh Kemâl-ed-Dîn, qui s'employa activement à la cause du Djihâd pendant la guerre de 1914. Ce qui nous intéresse dans le cas de cette organisation politico-religieuse des confréries mystiques kurdes, c'est le fait que l'activité des derviches, qui rêvent au rétablissement de l'Islam pur et du prestige du Califat

(1) Sur la rivalité des Naqchbendi et des Qadri à Ouchnou voir Bittner, *op. cit.* Le fondateur de la confrérie qadrienne en 1096, Abd-el-Qader el-Ghailani (ou Djeilani), fut l'ancêtre du président du Conseil iraquien Raschid Ali el-Ghailani.

(2) Cf. à ce sujet surtout les travaux de L. Massignon, qui fait autorité en cette matière, notamment son étude sur *La passion d'al-Hosayn ibn Mansour al-Hallaj*.

(sous les réserves que nous avons déjà formulées quant au loyalisme kurde vis-à-vis du Sultan turc) [1], revêt le caractère d'une propagande panislamiste. Les cheikhs sont des adversaires convaincus de la pénétration de toute influence étrangère dans leur milieu. Ils y sont poussés, à côté de leur zèle islamique, aussi par des considérations de leurs profits personnels et de la crainte de la perte de leur influence qui se produirait inévitablement si le Kurdistan sortait un jour de son isolement. Molla Saïd (cf. chap. ix) ne se faisait pas d'illusions à ce sujet comme nous l'avons vu. Cependant, ces remarques ne doivent pas être généralisées. Tous les cheikhs ne poursuivent pas des buts d'ambition et d'enrichissement. Il en est qui vivent d'intérêts spirituels et qui sont tolérants à l'égard des non-musulmans et dans les questions politiques. C'est à cause de leur tolérance précisément et de leur abstention de propagande en faveur de la Guerre Sainte que périrent notamment de la main des Turcs les cheikhs de Barzân et Bâbâ.

Toujours est-il, que toute étude du milieu kurde doit réserver une place en vue aux cheikhs, à leur influence, à leurs sympathies et antipathies, au nombre de leurs adeptes, etc. En leur accordant notre attention nous ne faisons, en même temps, que soulever un peu le voile qui cache derrière lui les ressorts secrets de l'Islam. Leur activité se fait sentir tantôt au Caucase (Chamyl et ses *murid*), tantôt en Afrique française, avec ses nombreuses *zaouia*, et en Tripolitaine italienne (Senoussi, Libye actuelle). Dans tous ces cas on a affaire aux phénomènes du même ordre. Sur un mot de leur cheikh, les Kurdes saisissent leurs armes. Le lecteur en a vu déjà de nombreux exemples quand il s'est agi du mouvement national kurde (chapitres ix et x). Pendant la Grande Guerre, presque toutes les tribus au Sud du lac d'Ourmiah (malgré les déclarations dans le sens contraire au parlement persan) furent soulevées au nom de la Guerre Sainte par leurs cheikhs, quelquefois même à l'encontre de la volonté des chefs de tribu (par exemple Karani aghâ Mamach). Il me reste à remarquer encore, comme j'en donne plus bas un exemple, que dans les luttes intestines des tribus kurdes entre elles, ni les mosquées ni les mollahs, ni le Coran même de la tribu ennemie n'échappent à la rage guerrière et on saisit alors sur le vif la primauté de l'intérêt tribal sur toutes les considérations religieuses, la fraternité musulmane, etc.

En présence de tous ces faits, il nous semble permis d'affirmer que ce n'est

(1) Voir notre article *Les Kurdes racontés par eux-mêmes*. « Ils (les Kurdes) commencèrent à acheter des armes. On sait bien que, de toutes celles du Kurdistan, les tribus de Zibari, Chirvani et Mizouri sont les plus sauvages. Elles fournirent au Cheikh Mohammed des troupes dévouées, au nombre de plus de 5.000 hommes. Quand ils se furent tous rassemblés, ils déclarèrent que personne ne pourrait leur résister. « Nous irons à Mossoul, nous prendrons cette place; de là nous marcherons sur Damas et de Damas nous attaquerons Constantinople, nous attraperons par la jambe ce petit Hamid de rien du tout et nous le jeterons bas de son trône, nous y mettrons Sa Sainteté le Mahdi. Il faut qu'il prenne la place du représentant du Prophète. »

pas vers l'exégèse d'orthodoxie sunnite que se sent portée l'âme kurde, considérée sous son aspect religieux. On pourra nous citer quelques écrits en kurde relatifs à la doctrine musulmane; nous en connaissons des spécimens, il n'en restera pas moins vrai que c'est le mysticisme, tant soit peu hétérodoxe, et l'hétérodoxie en général qui sont caractéristiques pour l'Islam kurde (1). M. Driver dans son étude à ce sujet (2), dit justement : « . . . it is often a form of Islam contaminated by pagan superstitions and strange rites, many of which are said to have points of resemblance with Zoroastrianism, Buddhism and other heathen Cults, Ibn al-Athir calls them « mushrikîn », polytheists or idolaters (*Kâmil*, III, 37) ». Toutes ces observations sont d'ailleurs résumées sous une forme concise dans le dicton turc qui déclare sans ambages *giaura göre Kurd musulman dir* (« comparé à l'infidèle le Kurde est musulman »).

D. LA GUERRE SAINTE.

Mauvais musulman, le Kurde n'en a pas moins montré beaucoup d'empressement pour répondre à l'appel de la Guerre Sainte, lancé de Constantinople. Ceci est exact (à quelques réserves près, formulées dans notre communication au Congrès de l'Histoire des Religions, à Paris, en 1923) [3], mais les motifs religieux comptaient pour peu de chose, les Kurdes, même en Perse, ayant épousé la cause turque, et formé le contingent principal de combattants sous le drapeau du Djihâd, parce qu'ils y voyaient avant tout une occasion propice pour assouvir leurs instincts guerriers, au préjudice des populations chrétiennes. Il ne nous appartient pas de refaire ici le procès de la Guerre Sainte, telle que nous avons eu le triste privilège de l'observer à notre poste consulaire de Russie, à Ourmiah (4). Notre distingué compatriote et ami, M. André Mandelstam, à la fois orientaliste, juriste et diplomate, dont on connaît la haute compétence dans les questions de politique internationale, a analysé dans son ouvrage (5) le bien-fondé de la proclamation du Djihâd, par le sultan turc. Nous nous rappelons aussi la définition qu'en a donnée le Nestor des islamisants, Professeur C. Snouck Hurgronje. Pour compléter ce dossier, qui a un grand intérêt pratique pour les orientalistes appelés à travailler en Orient musulman, mentionnons l'opuscule intitulé : *Wesen, Wandel und Wirken des Heiligen Krieges des Islams*, dû à la plume du

(1) Cf. à ce sujet les travaux de notre éminent confrère et ami, le Professeur V. Minorsky, concernant la secte des Ahl-é Haqq dont il a eu le privilège de visiter le sanctuaire à Perdiver, Avroman.

(2) *The Religion of the Kurds*, in *BSOS*, II, 2 (1922).

(3) *Les thèmes religieux dans les textes kurdes de la collection de B. Nikitine*, Actes du Congrès international d'Histoire des religions tenu à Paris en octobre 1923, t. II, p. 415-434, Paris, 1925, H. Champion.

(4) Nous en avons donné un bref aperçu dans une étude parue dans la *Revue des Sciences politiques* (1921), sous le titre : *Les Assyro-Chaldéens, une petite nation victime de la guerre*.

(5) *Le Sort de l'Empire Ottoman* (chez Payot, Paris, 1917).

docteur Gottfried Galli, Kaiserl. Generalkonsul Z. D. (1). On y lit, entre autres, et cela semble confirmer l'idée du Professeur Snouck Hurgronje : « Ja der Gedanke der Heiligkeit des Krieges wurzelt im christlichgermanischen Denken so tief, dass man vom Deutschen Heiligen Kriege überhaupt erst sprach, als sein Hand in Handgehen mit dem Heiligen Kriege des Islams die Frage aufdrängte, ob er durch Waffengemeinschaft mit Nichtchristen nicht etwa Einbusse erleide. . . ».

Quoi qu'il en soit des prémisses « scientifiques » de la Guerre Sainte, elle s'est traduite en Perse par la dévastation de la « Lombardie persane » comme Lord Curzon a baptisé, à juste titre, la région d'Ourmiah. Nous avons conservé dans nos papiers deux manuscrits persans, relatifs à l'histoire de cette époque à Ourmiah : 1^o Une réfutation, du point de vue chiïte, de la légitimité du Djihâd en Perse lors de la dernière guerre qui nous a été présentée par un molla de l'endroit; 2^o Une brève description des événements qui ont eu lieu à Ourmiah du 19 décembre 1914 au mois de mai 1915 (lors de l'occupation turco-kurde), faite par 'Azim-os-Saltaneh Serdar, notable Afchâr, faisant fonction de gouverneur pendant cette période (2). Contentons-nous de rappeler ici que, avec les Turcs, il y avait aussi quelques « mudjahidîn » persans (ce nom donné en Perse aux révolutionnaires, combattants pour l'indépendance nationale, ce combat étant considéré comme une Guerre Sainte), à savoir Mechdi Bakir, Mirzâ Aga Boluri, Hadji Pichnamaz, Ghaffar khân Zenveri, Amir Aslan khân Ghafghazi, etc. Ces mudjahidîn avaient pour chef un notable Afchar d'Ourmiah, Medjd-os-Saltaneh. « Après le départ de Khalil bek, ce qu'ont perpétré ces messieurs les mudjahidîn et leurs effectifs de Satan, ne peut être décrit par la plume ni raconté avec la langue. . . ». On comprend l'indignation de notre auteur quand, après avoir décrit les malheurs qui se sont abattus sur la population, à la suite de l'invasion turco-kurde, il rappelle les exactions des mudjahidîn persans qui ont fait souffrir leurs compatriotes, sous prétexte de l'appui à la Guerre Sainte, que le chiïsme ne connaît que sous une forme défensive (3).

Molla Saïd, dont le nom est, je l'espère, déjà devenu familier au lecteur, rédigea à mon intention un certain nombre de textes ayant trait aux questions religieuses chez les Kurdes. Ce Kurde musulman érudit vécut dans l'intimité des cheikhs de Nehri et connut leur vrai visage. En outre, bon observateur et conteur, il nota pour moi beaucoup d'autres traits de la vie religieuse de ses compatriotes. Ces textes m'ont permis de faire une communication intitulée *Thèmes religieux kurdes* mentionnée plus haut. Je me permets d'en citer quelques passages qui rendent parfaitement certains aspects de l'Islam kurde.

(1) *Der Neue Orient.*, Halle a. d. S., 1918, XIII. Heft.

(2) Voir *J. A.*, janvier-mars 1929, 108.

(3) Voir ma communication intitulée *Contribution à l'étude du Djihâd*, au Congrès International d'Histoire des Religions tenu à Bruxelles en septembre 1935.

Ainsi, par exemple, nous y voyons comment on y pratique l'enseignement « mystique ». Il s'agit d'un des cheikhs de Barzan.

« Cheikh Mohammed (successeur de Abd-ous-Salam) n'était qu'un molla peu instruit, un « demi-molla » comme on les appelle au Kurdistan. Il était bègue. Mais lui aussi commença l'enseignement et ses adeptes furent nombreux. Tous les mardis et les vendredis, les hommes et les femmes s'assemblaient à Barzân et le cheikh faisait pour eux le « tevedjough ». Cette coutume religieuse chez les Kurdes consiste en ceci que le cheikh s'assoit parmi ses adeptes et récite toute la lignée des cheikhs de sa confrérie alors que ses disciples font du bruit, hurlent comme des chiens ou braient comme des ânes. Bref, ajoute molla Saïd, ceci est contraire à la civilité, aux bonnes mœurs et à la raison. »

C'est par ces procédés grossiers, bien adaptés cependant à la mentalité de son auditoire, que le cheikh en question, comme tant d'autres arriva à manier les Kurdes de son obéissance. En effet, après que cheikh Obeidoullah fut expulsé au Hedjaz par les Roumi (les Turcs), l'influence de cheikh Mohammed grandit. Les agha des tribus environnantes reconnurent en majorité son autorité. Alors, les adeptes reprirent le nom de Mahdi, prétextant que, d'après les hadiths, le nom de Mahdi doit être aussi Mohammed. Ainsi notre cheikh est un véritable Mahdi. Tant et si bien que la Guerre Sainte et la campagne contre Mossoul furent décidées. Les opposants furent assassinés. . . Il y avait notamment molla Perisséi, un homme savant et érudit, honorablement connu dans la tribu de Zibâri, y ayant des liens de parenté. Les adeptes de cheikh Mohammed commencèrent par lui et le mirent en morceaux, qu'ils brûlèrent après les avoir mis à l'intérieur du tronc évidé d'un vieux noyer. Les assassins défilèrent tous en frappant l'arbre de leurs matraques et en s'exclamant : « Voilà la Guerre Sainte pour la charogne de Hadji ». Les autres reprenaient en refrain « oui, il n'y a aucune différence et ton action est déjà inscrite (porté à ton crédit) par Allah. »

On se rend bien compte en lisant la réponse faite par le cheikh de Bedjil à cheikh Mohammed Siddik de Nehri, lequel s'érigea en arbitre dans une dispute sanglante entre les cheikhs de Bedjil et de Barzan et leurs tribus, dispute ayant eu son origine dans un rapt, que les considérations religieuses dans le milieu kurde sont toujours subordonnées à l'intérêt supérieur, celui de la tribu qui prime tout.

« . . . Je ne peux rien dire, ô Seigneur. Toi tu sais tout, je te prends pour mon fondé de pouvoir, je me sou mets d'avance à ta décision. Mes pertes matérielles ne peuvent même pas être évaluées, mais je les oublierai en ton honneur. Il en est autrement pour l'ignominie et le déshonneur que m'ont infligés les gens de cette tribu dévergondée et de cette famille hideuse, dont on ne peut même pas entendre tranquillement prononcer les noms. Ici j'implore ta décision impartiale. Tu sais qu'ils n'ont pas eu pitié du Saint Coran et ont jeté ses feuilles aux ordures ! Ils ont souillé ma maison de prières ! Ils ont

coupé les oreilles à mes femmes et servantes pour s'emparer de leurs boucles ! Tout ce que tu ordonneras, je l'accepte d'ores et déjà, par mon cœur et ma langue, *qalban wa lisânan*. »

Molla Saïd fut un de ceux parmi les Kurdes lettrés, qui ne craignit pas, lors de la proclamation du *Djihad*, de s'inscrire en faux contre cet appel. Arrêté et conduit devant l'autorité turque, il fut accusé d'avoir donné son avis (*fetwa*) défavorable à la Guerre Sainte. Il s'en défendit en ces termes : « En admettant que j'aie donné des *fetwâ*, je ne suis responsable ni d'après la loi religieuse, *char'an*, ni d'après la loi civile, *qanoûnan*. Car je n'ai pas vu dans notre Chariat qu'on y recommandât de tuer les personnes inoffensives et innocentes. D'autre part, la loi gouvernementale jusqu'à présent n'a pas ordonné d'assassiner; au contraire, elle veille plutôt à la sauvegarde des droits... Quant à la promulgation de *fetwâ* et d'*iradé*, je crois que la pitié et la science du cheikh oul-Islam ainsi que la justice et la miséricorde du khalife sont très, très loin de pouvoir donner une *fetwâ* et un ordre de la tuerie et du pillage des pauvres *raïet* (chrétiens nestoriens) qui depuis l'époque du prophète Mohammed jusqu'à présent n'ont pas pris les armes et n'ont pas fait la guerre. »

Cette fois-ci, en 1915, mon maître de kurde eut la vie sauve ayant été libéré, en route pour Mossoul, par ses partisans. Il fut assassiné plus tard, en 1918. Dans un autre récit il se prononça sur « l'Histoire du front du Caucase où ni les Russes, ni les Turcs n'ont fait une bonne politique » (il s'entend : vis-à-vis des Kurdes).

D'après molla Saïd, les Kurdes étaient tout disposés, non seulement à bien accueillir les Russes mais, animés de forts sentiments anti-turcs, ils auraient même pu faciliter la tâche militaire de l'armée du Caucase. Ce n'est qu'après avoir pris contact avec les troupes russes et surtout après avoir souffert de la conduite des chrétiens (Arméniens et Chaldéens), protégés russes, que les Kurdes se sont détournés et ont perdu toute confiance.

« Ils ont voulu fuir l'averse et ils se sont trouvés sous la gouttière. » L'armée russe en molestant le peuple kurde a rendu un tel service et fait preuve d'une telle fidélité aux Ottomans que ni le Sultan Rechad ni Enver pacha ne la pouvaient égaler... *Al-harbou khoud'atoun*, « la guerre c'est la ruse ». Il faut, pour atteindre son but, que l'homme, si possible, emploie la complaisance, prodigue les faveurs; et, seulement après l'échec de ce procédé, recoure à la bataille, au glaive. Le prophète a dit : *Akhirou-lhâtli s-saïfou*. Quelques officiers allemands, venus parmi les Turcs, ont tous cousu sur les revers de leurs vestes des insignes avec *Lâ ilaha illa llah wa Mouhammad rassoulou llah*. Certes, les Allemands les premiers sont des chrétiens (et des ennemis d'Islam désireux d'anéantir les Turcs). N'importe. Pour les conveances du moment, ils ont inventé ces insignes (mensongers) et ils ont contenté 350 millions de Musulmans partout dans le monde. « L'intelligence des simples est dans

leurs yeux. » La plèbe suit ses sensations. Quelque chose a-t-il plu, on l'accepte, bien qu'en réalité ce soit mauvais.

Quant aux Turcs, du moment qu'ils avaient décidé la guerre, il était nécessaire de rendre les communautés des Arméniens et des Assoris tellement contentes et confiantes pour qu'elles soient comme en fraternité avec les Kurdes et qu'elles érigent ensemble un mur solide contre les Russes. Les Turcs n'auraient peut-être pas pris le Caucase, mais ils n'auraient pas permis aux Russes d'occuper tant de places ottomanes... »

Je passerai, à regret, sur les textes satiriques dans lesquels l'esprit moqueur kurde de molla Saïd s'exerce avec beaucoup de verve sur le compte des membres du clergé musulman. Voyons, par contre, quelle est l'attitude du Kurde, musulman sunnite, vis-à-vis de toutes les autres confessions. Nous connaissons, d'ailleurs, déjà comment il faut interpréter l'opposition kurdo-persane (sunnito-chiïte) qui, à mon avis, tient beaucoup moins à des convictions religieuses qu'aux divergences d'ordre social et politique. Cela est exact, mais pour des raisons d'opportunité politique les chefs kurdes rebelles n'hésiteront pas à chercher contre la Turquie l'appui du Châh de Perse (cf. l'exemple d'Abdourahman pâchâ, chap. ix), comme, d'autre part, les Kurdes persans se déclareront au besoin fidèles sujets du Châh, cependant hérétique (cf. chap. x)! Dans les deux cas, le lecteur que nous avons mis au courant de l'histoire kurde le comprend bien : il s'agit, avant tout, de survivre en tant que nation située entre les deux grands États. L'intérêt national prime l'attachement à l'Islam, dont une fois de plus on constate ainsi la relativité chez le Kurde.

§ 3. L'attitude kurde vis-à-vis des Juifs.

Le lecteur est moins au courant de l'attitude kurde vis-à-vis des Juifs, qui offre, cependant, un certain intérêt, car nous touchons là à l'un des aspects des « juiveries » orientales, curieuses et généralement mal connues. Les Juifs montagnards du Caucase, parlant un dialecte iranien, le *tate*; ceux de la Perse, avec la tombe d'Esthère Khatoun à Hamadan et le ghetto (Djoubara) d'Ispahan, qu'on rencontre, d'ailleurs, plus loin, jusqu'à Boukhara; au Kurdistan aussi, partout, dans des bourgades et des villages, on rencontre des communautés juives. Ces Israélites parlent un dialecte araméen oriental, c'est-à-dire le même que celui dont se servent les chrétientés assyro-chaldéenne, nestorienne, jacobite. Ils diffèrent peu des Kurdes quant au costume. Ils s'occupent de commerce et de petits métiers et s'en acquittent avec succès grâce aux qualités innées de cette race. Dans certains cas, d'ailleurs, leurs procédés attirent des critiques assez acerbes comme celles que nous avons relevées dans l'ouvrage de Chémimé Hamadâni (cf. chap. III). Mais nous savons aussi que les Juifs servent quelquefois à des missions diplomatiques délicates, comme, par exemple, une demande en mariage auprès d'un aghâ

kurde irascible (cf. chap. v). A quel point ils sont étroitement associés à la vie kurde nous prouve d'ailleurs le fait que ce fut un barde juif, Pinhas, qui chanta pour Socin l'épopée de Yezdân Cher, héros populaire (cf. chap. VIII). Je ne saurais, enfin, passer ici sous silence l'hypothèse du missionnaire américain Grant qui, après avoir visité vers 1840 les Nestoriens montagnards, crut y découvrir les descendants des Juifs captifs de Babylonie (« lost tribes »). L'histoire que me conta molla Saïd montre, cependant, que l'existence des Juifs au Kurdistan n'est pas exempte de dangers (1). L'événement se rapporte à l'époque de Sadiq bek, un des beks de Mirsevdinan qui étaient les chefs héréditaires des tribus aux environs d'Amadiya et remonte probablement à la première moitié du dernier siècle, avant l'établissement des autorités turques au Kurdistan. On nous conte dans ce récit comment Sadiq bek, ayant appris que, chaque samedi, les Juifs cherchent aux bords du ruisseau le glaive de Salomon qui leur rendra la puissance, ordonne à ses domestiques de cacher à l'endroit de ces promenades une vieille épée. D'autre part, il prescrit à tout le monde de jouer la comédie devant les Juifs quand ils auront trouvé leur glaive légendaire et de donner tous les signes de soumission. Ainsi fut fait. Les Juifs d'Amadiya trouvèrent le glaive, eurent quelques jours d'illusion et puis furent massacrés d'une façon féroce.

J'ajoute cependant que, d'une façon générale, le Kurde tolère plutôt le Juif tout en lui témoignant son mépris. Le phrase « Je ne me ferai pas Juif » (*az ne byma djoû; khô nakema djoû*) est d'un usage courant. Cependant, je suis porté à croire qu'il s'agit en l'occurrence moins de mépris racial ou religieux que social, témoigné par un guerrier à l'égard de quelqu'un qui manque totalement de ces qualités.

En faisant ce tour d'horizon qui nous permet de voir le comportement du Kurde vis-à-vis de tous les éléments étrangers à son milieu religieux et national (les deux termes se confondant souvent en Orient musulman, comme je l'ai déjà indiqué dans le chapitre VIII), je ne m'attarderai pas sur les rapports kurdo-chrétiens, les ayant déjà examinés dans les chapitres précédents (cf. chap. IV et IX). La Guerre Sainte, je ne crois pas me tromper, fut, peut-être, à certaines époques (les Croisades avec Saladin, les guerres des Cheddadides avec les Arméniens, les Géorgiens, les Byzantins) dictée par le fanatisme musulman des Kurdes, mais il serait de notre part une erreur impardonnable de ne pas nous rappeler que la Chrétienté combattait l'Islam également au nom de la religion! A notre époque, cependant, nous en avons

(1) Voir à ce propos *Cinq années de voyage en Orient, 1846-1851*, par Israël Joseph Benjamin II, voyageur et auteur demeurant à Fălăischan (Moldavie). Paris, 1856. On y rapporte le cas d'une jeune israélite massacrée à Erbil pour avoir éclaboussé par mégarde un musulman, en versant les eaux ménagères dans la rue. Ou le cas d'exhumation et de mutilation du corps d'un rabbin qui mourut à Erbil au cours de son voyage. A Alkoch, près Mossoul, les Juifs célèbrent une cérémonie religieuse au tombeau du prophète Nahoum, la première nuit de la Pentecôte.

citée des avis autorisés (cheikh Obeidoullah, Sureya bek Badir khân, molla Saïd), les Kurdes comprennent que tout acte de cette nature ne peut que les desservir aux yeux de l'opinion publique et compromettre leur mouvement d'indépendance. Les Kurdes dans leur histoire furent étroitement mêlés aux chrétiens. On en verra des preuves curieuses dans l'analyse pénétrante à laquelle le Professeur Marr se livre à propos du yézidisme. J'ai essayé aussi de réunir quelques indications qui nous montrent qu'une partie des Kurdes professait jadis le christianisme (1), contribuant ainsi très modestement à appuyer la thèse si brillamment soutenue par mon grand compatriote.

§ 4. L'attitude kurde vis-à-vis des Yézidis.

Parmi les confessions qui se rencontrent au Kurdistan figure enfin le yézidisme, professée par les Kurdes. D'après Marr, cette religion aurait été, d'ailleurs, celle que les Kurdes en majorité pratiquèrent avant d'avoir embrassé l'Islam. Avant de passer à son analyse, on nous permettra de citer ici un récit qui peint l'attitude des Kurdes musulmans vis-à-vis de leurs frères yézidis, en achevant ainsi le cycle d'observations sur l'islamisme kurde. Je dois dire d'ailleurs que s'il s'agit ici d'une discussion paisible, par contre, dans les guerres de tribus, les Kurdes musulmans, s'ils ne massacraient pas les Yézidis (2), les réduisaient en esclavage (cf. *Mirâni-Sorân*, de Huzni).

Notre récit plutôt humoristique sous le titre de *Hekayeta Ali begui ve melaiet housseinian vé koutcheket dasenian* est consacré à une dispute entre les prêtres musulmans (*melaiet housseinian*) et les desservants yézidis, nommés *koutchek* au Kurdistan. La discussion a lieu chez Ali beg Dasâyé, qui était à l'époque chef des Yézidis (*Daseni* en kurde, *Dasâyé* en syriaque, *Dawâsin*, sing. *Dâsin* en arabe, sont les indications du nom tribal, distinctif de la dénomination religieuse). Ali beg était un grand amateur de ce genre de rencontres et y gardait toujours une parfaite impartialité. Or, les koutchek ont prétendu à cette séance que, suivant les révélations de cheikh Hâdi, ils voient des anges, des trônes dans les cieux, des baleines, etc., ce qui serait conforme aux prophéties de leur guide spirituel. Les mallas ont invoqué comme preuves habituelles de la religion d'Islam : un prophète se révélant comme envoyé de Dieu; se déclarant prêt à sacrifier son existence pour affirmer son dogme; le verbe, l'expansion et l'influence de ce verbe dans les cœurs des sages et des justes. Après avoir suivi la

(1) Cf. mon article sur *Les Kurdes et le Christianisme*, in *Revue de l'Histoire des Religions*, 1922.

(2) Les Yézidis habitent : dans le district de Cheikhân (région de Mossoul); sur le Djebel Sindjâr, à 160 kilomètres à l'Ouest de Mossoul; dans la région de Diyârbekir et dans celle d'Alep et, enfin, dans l'Arménie soviétique et près de Tiflis. Leur nombre approximatif ne doit guère dépasser en tout 60.000-70.000 individus, alors que le peuple pouvait encore compter il y a un demi-siècle 120.000-150.000 individus.

discussion, Ali beg a fait signe aux domestiques pour servir le repas. On apporta des plats de pilaû avec de bons morceaux de mouton gras et on les posa devant les mollas. Les koutchek n'eurent pour leur part que du riz sans viande. Ils n'y touchèrent pas et s'en prirent à l'amphitryon. Ali beg expliqua alors que, sous le riz qu'on leur a servi, il y a eu cependant aussi de la viande comme celle qu'on a donnée aux mollas. « Vous avez prétendu avoir des visions révélatrices des signes célestes; j'ai cru que vous sauriez découvrir la viande dissimulée exprès sous le riz. »

§ 5. Le Yézidisme.

A. LA THÈSE DE SON ORIGINE ISLAMIQUE.

Cette thèse est exposée dans l'ouvrage de R. Lescot, *L'Enquête sur les Yézidis de Syrie et du Djebel Sindjar* (*Mém. de l'Inst. Fr. de Damas*, t. IV, 1938), qui fournit une excellente mise au point. Le fondateur du yézidisme fut cheikh Adi (Hâdi en kurde) bin Musafir, né en Syrie entre 1073 et 1078 et mort presque nonagénaire. A Bagdad, où il passa la première moitié de sa vie, il connut, entre autres, Abd-el-Qader el-Gailani. Cheikh Adi a laissé quelques traités exposant sa doctrine. Elle ne s'écarte en rien des principes de l'Islam et ne contient aucune particularité susceptible d'influencer la genèse du dogme yézidi, note Lescot. A mentionner, cependant, que d'après les commentaires d'Adi sur la toute puissance divine, c'est Dieu qui a créé Satan et le mal. « Si le mal existait indépendamment de la volonté de Dieu, ce dernier serait impuissant, or, un être impuissant ne peut être Dieu. »

Aux yeux de certains Pères d'Église orientaux (par exemple Zosime et Pandore) qui vécurent en Égypte, les anges déchus auraient souffert pour les hommes au même titre que, par exemple, Prométhée, ravisseur du feu, puni pour en avoir voulu faire bénéficier l'humanité (cf. D. Merejkovsky, *Mystère de l'Occident*, Belgrade, 1930, en russe, p. 70 et 82).

Après Bagdad, Adi s'établit en Hakkiari, dans les ruines d'un monastère chrétien, à Lalech. Ses mortifications, jeûnes et miracles lui valurent une véritable souveraineté sur toute cette province. Dès sa mort, deux groupes rivaux se constituèrent parmi ses disciples : orthodoxes musulmans, hétérodoxes minoritaires. Après un siècle de luttes intestines, le second groupe l'emporta au Kurdistân, et le premier en Égypte et en Syrie. C'est à la fin du XIII^e siècle que la doctrine yézidie prenait corps, toutefois sans prêcher l'adoration du Diable, qui n'apparut qu'à une époque plus tardive.

La croyance en l'imamat de Yazid, calife omeyyade, et en la sainteté d'Adi; la réhabilitation de Satan, tels sont les principaux traits du système yézidi, influencé, en outre, probablement par le substrat de superstitions encore insuffisamment étudiées. R. Lescot cite à ce propos non *Apologie kurde du sunnisme*, où j'abonde dans ce sens. Sans diminuer en rien l'œuvre

du grand islamisant Michel Angelo Guidi, auteur de la thèse musulmane du yézidisme, je crois, en effet, à l'importance de ce substrat. C'est pour cette raison, d'ailleurs, qu'il m'a paru nécessaire de reproduire l'exposé de N. Marr, d'après qui le yézidisme doit être étudié en rapport avec toute son ambiance.

Je n'entrerai pas ici dans les détails de l'ouvrage de R. Lescot, qui est accessible à tout lecteur, et me contenterai d'en relever seulement quelques points. Ainsi, en ce qui concerne le crédo yézidi contemporain (un Dieu unique qui confie les affaires d'ici-bas à ses assistants, les sept anges), il est curieux que parmi les anges, dont la liste varie, on rencontre le nom du cheikh Mansouër el-Hallâdj. Un contact entre les mystiques musulmans et les Yézidis semble ainsi avoir existé, et R. Lescot (*op. laud.*, p. 40, note 2) en tient compte.

Les derniers représentants de la secte Halladjia se fondirent au v^e siècle H. dans la confrérie Qadiriya, dont Adi connut le fondateur. De plus, R. Lescot, en se demandant pourquoi les Yézidis vénèrent l'Esprit du Mal, le Tawûs-é Melek, Ange-Paon (connu aussi des Mandéens, Druzes et Takhtadjis), cite des mystiques musulmans des v^e et vi^e siècles préoccupés par le problème de la damnation d'Iblis. Abd-el-Qader el-Gaïlani, el-Hallâdj, Ibn Arabi, Ahmed el-Gbazâli considéreraient que, refusant de se prosterner devant Adam et de lui rendre l'hommage dû à Dieu seul, Satan n'avait failli qu'à cause de son amour excessif pour la Divinité (à rapprocher de l'opinion de certains Pères d'Église orientaux cités plus haut). Au lieu de vouer le démon à la malédiction éternelle, ces mystiques le proposaient à l'adoration des fidèles. A noter, d'ailleurs, que la première mention du culte rendu au Démon date du xvii^e siècle, alors que les premiers témoignages écrits sur les Yézidis datent du xii^e siècle.

Au paragraphe énumérant les obligations du culte (prières, jeûnes, fêtes, sacrifices, interdictions), j'ajouterai que chez les Ossètes on sacrifie aussi un agneau au dieu du Mal (*La civilisation du Caucase*, par A. Byhan, Payot, 1936, p. 222-223). Faut-il y voir une idée iranienne, les deux peuples étant de cette famille? A propos des figurines en métal (*sindjaq*) représentant un paon, que transportent dans leurs tournées annuelles les missionnaires (*gewal*) yézidis, on voit également chez les Ossètes un « coq-esprit », faisant partie du matériel funéraire. Or, le Paon yézidi est quelquefois nommé *coq* (*op. laud.*, p. 77, n. 2, à propos de l'interdiction du poulet).

R. Lescot s'en tient donc à la thèse guidienne d'origine musulmane du yézidisme. Il y distingue, d'ailleurs, à côté des doctrines islamiques, des croyances et des superstitions iraniennes « qui passèrent peu à peu au premier plan, au fur et à mesure que les Yézidis oubliaient qu'ils avaient été musulmans ».

Pour ma part, je serais plutôt porté à croire que les Kurdes yézidis n'avaient jamais été musulmans (cf. aussi Th. Menzel, art. *Yazidis*, in *E. I.*, qui énumère, d'autre part, tous les éléments de cette « religion syncrétique et singulière »).

La thèse de N. Marr, qu'on lira plus bas, à mon sens, place les Kurdes yézidis dans leur véritable « climat ». La doctrine d'Adi fut accommodée par ses disciples kurdes à leur goût, elle s'est propagée sous cette forme hétérodoxe n'ayant rien de musulman, parce que le terrain kurde y était tout préparé. Avant l'apparition d'Adi, il y avait déjà dans le milieu kurde un ensemble de vues religieuses et de pratiques que les Kurdes avaient tiré de leur propre cru, nettement non-musulman, mais lentement mûri sous des influences diverses dont N. Marr nous fait entrevoir la richesse, les points de contact et d'interdépendance variés. Le yézidisme n'était qu'une des phases de l'évolution religieuse. Il importe de ne pas perdre le sens de la perspective et de ne pas nous cantonner dans le yézidisme, sans tenir compte de tous les tenants et aboutissants du milieu kurde. Nous sommes, d'ailleurs, parfaitement d'accord avec R. Lescot quand il remarque (*op. laud.*, p. 81, n.2) : « . . . les notions sur le yézidisme se trouveront . . . totalement transformées le jour où on aura réuni une documentation suffisante sur le folklore kurde ».

A propos de la hiérarchie religieuse (castes) yézidie (cheikh, pir, feqir, qewal) que R. Lescot étudie à la fin, en la rattachant à la communauté ascétique fondée par le cheikh Adi et en y voyant la survivance de la titulature soufie, on pourrait peut-être aller plus à fond? Je pense à la structure tribale kurde (juxtaposition des dignités de cheikh et de ses khalifa et de celles de mîr, d'aghâ, etc.) et aux influences possibles des communautés chrétiennes. Montagnards nestoriens avec les *Maliks* portant la plume de *paon* à leur chapeau et les *abouna*-évêques, le tout coiffé par le patriarche Mar Chimoun héréditaire?

En conclusion, R. Lescot dit que le système de castes fait l'originalité de la société yézidie. Les chefs spirituels jouissent souvent d'une autorité supérieure à celle des chefs temporels. Cette observation de Lescot vient heureusement à l'appui de ce que j'ai moi-même toujours essayé de souligner. La conception religieuse chez les Kurdes va de pair avec leur mentalité tribale. Les deux s'interpénètrent et s'influencent profondément.

Sur les exploits guerriers des Yézidis, Socin (II. Abteilung, p. 260) nous donne quelques aperçus ainsi que l'histoire d'Alimed Tscherschatschi (*ibid.*, p. 270, un chant lyrique). Chez Mohammed Emin Zeki on trouve un paragraphe consacré aux *Daseni* (*Histoire*, p. 399), c'est-à-dire les Yézidis.

§ 6. Le Yézidisme vu par le Professeur N. Marr.

Je passe maintenant à l'interprétation du yézidisme par le professeur Marr.

A. LE MOT *TCHLEBI*.

Après avoir établi, dans son étude sur le mot *tchelebi*, que ce dernier, apparu chez les Turcs Seldjouks au début du xiv^e siècle, fut emprunté par eux aux Kurdes, lesquels à leur tour l'avaient reçu de l'araméen *tslem-tsalmâ* signifiant « image, idole », ce passage n'offrant aucune difficulté du point de vue

linguistique, ce savant russe s'attaque à l'analyse du milieu social et ethnique duquel est issue cette expression.

« Si, en effet, remarque-t-il d'abord, le mot *tcheleb* « Dieu », est d'origine japhétique, plus exactement japhétique méridionale, et si son dérivé *tchelebi* signifie non seulement « divin », mais aussi *bien-né, noble, seigneur, maître de maison*, ainsi que *musicien (chanteur), poète* et puis *lettré, instruit, cultivé*, comme aussi *noble, honnête, poli, élégant* et, enfin *petit maître*, il est clair, sans recours à des preuves, que nous avons dans ce mot la survivance d'une bonne partie de l'histoire du peuple qui le créa. Il est clair, notamment, que le peuple qui créa ce mot si controversé : 1° professait une religion qui s'est formée aux confins méridionaux du monde japhétique; 2° représentait un type de peuple avec une organisation sociale bien marquée et se divisait en plusieurs classes, tout au moins deux, les nobles de sang et les communs mortels; 3° que dans la classe des nobles se signalait jadis par son importance un clan appelé d'après le nom japhétique de Dieu, dont le culte se concentrait à titre héréditaire au sein de ce clan sacré; 4° que, avec le culte, la qualité de lettré, le chant et la musique représentaient le privilège du même clan prééminent; 5° que cette situation, à tous les égards privilégiée de ce clan, lui procura peu à peu, chez ce peuple ayant une organisation sociale, la renommée de noblesse particulière et attribua à son appellation, confessionnelle et généralement théologique dans son essence, la signification d'un terme de classe ou, en général, social, ainsi que celle de toutes les notions élevées, qu'on rattache partout à l'état noble; 6° que le peuple, au sein duquel se développait cette histoire, en dehors des sources écrites, vers le xiv^e siècle fusionna partiellement ou en proportion considérable avec les Turcs seldjouks et apporta dans leur langue les deux mots, *tcheleb* et *tchelebi*, élaborés par la longue histoire nationale millénaire précédente. Peut-on reconnaître pour titulaire de cette histoire contenue *in nuce* dans le mot controversé le peuple kurde, ne fut-ce qu'à titre de probabilité? Voici par conséquent, une question autrement compliquée. »

C'est en partant de cette pénétrante analyse du mot *tchelebi* que Marr, en approfondissant sa recherche, nous présente un ensemble d'observations sur la place que le yézidisme occupe dans l'étonnante mosaïque de croyances qui se formèrent sur le sol de l'Asie antérieure si riche d'anciennes survivances des cultes variés qui s'y croisèrent et s'influencèrent réciproquement d'une manière si intime que seul un historien de religion armé d'un sens critique et d'une vue d'ensemble très larges est à même de s'orienter à travers ce véritable labyrinthe. On essayera de résumer ici les pensées de Marr et les conclusions auxquelles il aboutit. Nous n'allons pas revenir ici sur ce qui a déjà été dit concernant la place que le chant et les bardes occupaient dans la vie spirituelle et sociale kurde (cf. chapitre vi). Rappelons seulement que Marr y voit l'héritage du paganisme kurde d'avant l'Islam.

B. LES ANCIENNES CROYANCES DE L'ASIE ANTÉRIEURE.

Le compartimentage actuel du milieu kurde sur le plan religieux, la diversité de croyances est pour Marr le résultat des victoires qui ne furent pas d'ailleurs toujours définitives et irrémédiables, que le christianisme et l'Islam remportèrent sur les anciennes croyances de l'Asie antérieure. Il semble en revanche que la religion populaire kurde si particulière ne s'avouait pas vaincue de son côté et à l'intérieur même des religions triomphantes leur portait des coups qui y provoquaient tels ou tels autres mouvements protestataires dits hérétiques. Ainsi, en Arménie chrétienne on connaît des sectaires des rites divers, y compris « les enfants du Soleil » (*arewordi-q*) dont la comparaison avec les Kurdes païens nous promet d'ouvrir de nouveaux horizons dans l'histoire de la vie religieuse du pays. « Nous ne pouvons pas, bien entendu, nous rallier au point de vue des anciens chercheurs arméniens, Tchamtchian et Abovian, qui voyaient dans les Yézidis des hérétiques qui se séparèrent jadis de l'église arménienne (1). Mais la relation inversée est très probable, c'est-à-dire l'apparition des hérésies elles-mêmes dans l'église arménienne sous l'influence d'une religion populaire païenne de la même essence que le yézidisme kurde ou identique à lui (2).

Et, voici comment Marr voit la situation.

Bien avant l'apparition des Turcs en Asie antérieure surgit au sein de l'église arménienne un mouvement religieux menaçant qui déborda les limites de l'Arménie, traversa toute la Byzance jusque loin en Occident et accusa des formes diverses au cours de son cheminement sous des noms divers. En Arménie, ce furent, chronologiquement, les *metseghnéai* ou euchytes, pauliciens, tondraciens, toulaïliens, etc. Hors de l'Arménie, de l'Est à l'Ouest et toujours chronologiquement, ce furent les pauliciens et les euchytes, les bogomils ou phoundaghiagites, albigeois et cathars. La doctrine de base, le paulicianisme auquel se rattache étroitement le bogomilisme, se laisse retracer historiquement comme on sait, jusqu'en Syrie et surtout en Arménie, où ses racines se perdent dans une ambiance faite de conditions religieuses locales. La nature de cette ambiance pouvait, entre autres, s'expliquer par la présence en Arménie, qui est aussi la patrie des Kurdes, d'une religion populaire païenne, qui se conserva jusqu'à présent parmi

(1) Cf. M. Wagner, *Reise*, p. 259 et suiv. Eghiazarov a raison de ne pas accepter cette opinion (*Bref essai ethno-jurid. sur les Yezidis*, p. 179-180). D'autres, comme par exemple F. Nève, considéraient cette secte comme persane d'origine (*Exposé des guerres de Tamerlan*, d'après la *Chronique de Medzoph*, Bruxelles, 1860, p. 65). Comme les suivantes, cette référence est de N. Marr, à moins qu'il y ait mes initiales [B. N.].

(2) Chose curieuse, les Yézidis ont un jeûne de trois jours qui coïncide avec le jeûne arménien *aradjavorats* dont jusqu'ici on n'arriva à expliquer ni l'origine, ni le nom. Primitivement les Géorgiens le pratiquaient aussi.

les Yézidis. A cet égard les conclusions auxquelles aboutit le théologien allemand connu, Auguste Neander (*Ueber die Elemente aus denen die Lehren der Yeziden hervorgegangen zu sein scheinen*, gelesen in der Ak. d. Wiss. am 20 Juni 1850, Berlin), en comparant le bogomilisme et le yézidisme, sont d'un grand intérêt. Aussi, bien que sur certains points cette étude soit périmée, Marr en cite *in extenso* le passage qui se rapporte à ce point.

Néander pensait que l'identification du cheikh Adi avec Adiment et les tentatives de rapprocher le yézidisme du manichéisme n'ont pas de fondement. Certes, l'adoration du Soleil apparaît comme un trait caractéristique chez les Yézidis, mais il n'est pas nécessaire d'y voir une influence du manichéisme. Ce serait plutôt celle du parsisme que d'autres sectes subirent aussi comme on l'apprend chez Joseph Flavius à propos de la secte judaïque des Esséens : « Jusqu'au lever du soleil ils ne s'entretiennent entre eux de rien ayant trait à la vie quotidienne, au siècle, mais en s'adressant au Soleil avec leurs prières ancestrales ils le prient qu'il se lève ».

Je dois remarquer ici que la question prête à controverse. Comme le dit un des observateurs européens (L. Krajewski, *Le culte de « Satan »*, in *Mercur de France*, 15 novembre 1932) :

« Le Yézidi ne prie jamais. Exception, cependant est faite en faveur du soleil. Au moment où il paraît, le Yézidi doit se prosterner trois fois devant lui et dire :

« — Le soleil s'est levé sur moi. O malheureux ! Lève-toi et fais ta profession de foi. Il n'y a qu'un Dieu et cheikh Adi est l'ami de Dieu. Salue cheikh Adi, la grande coupole sous laquelle il se trouve, et témoigne que la race yézidie est sortie du bras de cheikh Adi. »

Après cela, il baise la place touchée par les premiers rayons et plantant en terre une pierre chargée de représenter le sanctuaire de cheikh Adi, il en fait trois fois le tour. Ce faisant, il lui est interdit de voir qui que ce soit appartenant à un autre culte ou d'être vu par lui ».

Cependant l'émir Kamuran Ali Badir khân dans sa communication sur « le culte du soleil chez les Kurdes » (*Atlantis*, 54, VII-VIII, 1934) ne croit pas que les Yézidis soient des adorateurs du soleil. Néanmoins, il remarque que « les fervents embrassent même la lumière matinale sur le tronc frais des arbres », petit détail qui n'est pas sans valeur.

Nous avons, enfin, un témoignage selon lequel le missionnaire chrétien du iv^e siècle, Soubhalemaran, convertissait des Kurdes adorateurs du soleil (cf. notre étude *Les Kurdes et le Christianisme*, in *Revue de l'Histoire des Religions*). En présence de toutes ces indications il paraît qu'on peut tout au moins admettre certaines survivances zoroastriennes chez les Kurdes.

Le poème épique kurde *Mêm-o-Zîn* nous raconte que le prince Mêm retenu à son âge scolaire dans un local où la lumière du jour ne pénètre jamais,

en jouant avec son ami d'enfance brise le carreau qui laisse passer un rayon de soleil. Les enfants s'exclament : « C'est un Dieu ! » et veulent attraper le rayon. Plus tard, le professeur leur explique ce que sont le soleil et la lune, le jour et la nuit, que Dieu est le seul maître. Cette allusion au rôle divin du soleil est aussi significative (1).

Pour reprendre Neander, cet auteur, dit Marr, mentionne ensuite un trait que nous trouvons aussi chez les Yézidis, à savoir leur appréhension de voir les rayons solaires toucher à quelque chose d'impur. Neander estime donc qu'il s'agit non pas du manichéisme, mais plutôt de l'influence des anciennes religions orientales, surtout du parsisme mélangé avec le judaïsme. L'important dans la doctrine des Yézidis est leur opinion qu'ils considèrent l'Esprit à qui on attribue tout le mal, comme ayant été primitivement bon et seulement séparé de Dieu. Ils croient même davantage, car ils admettent que finalement cet Esprit se réconciliera avec Dieu. Il s'ensuit que pour eux l'Esprit du mal n'est pas un principe défini qui doit se manifester dans la création comme une opposition nécessaire au Bien mais comme une force de la nature qui agit inconsciemment. Il est donc clair qu'à la base de leur doctrine ne se trouve pas une théorie du Mal, comme celle à laquelle fait allusion la proclamation bien connue de Mir-Nerseh et qui détermine la conception du monde du parsisme avec son « peut-être » énoncé lors de la création par la racine de toute vie, le *Zervan Akarana* (le temps illimité), ayant ainsi servi de prétexte à l'apparition d'Ahriman principe de mal, en tant que principe inquiet de doute, de négation dans l'acte même de la création. A la base de la doctrine qui nous occupe ici, se trouve une toute autre conception du monde : le mal y est représenté comme une manifestation de la liberté, provenant de la séparation de Dieu du libre arbitre, et qui trouvera sa fin, d'autre part, dans la réconciliation générale avec Dieu. Ensuite, ce qui est une particularité propre à cette secte des Yézidis, c'est que l'Esprit déchu, grâce à sa nature initiale, sa mission et son rétablissement dans sa dignité première, sert d'objet à un culte spécial. Ceci est à tel point particulier, dit Néander, que, si le fait semblable se retrouve chez une autre secte quelconque, nous sommes autorisés à conclure que, ou bien *les Yézidis ont avec cette secte un lien extérieur ou qu'une source commune est à la base de deux doctrines. Or, ce trait particulier se retrouve chez une secte chrétienne qui au 1^{er} siècle se manifesta dans l'État byzantin, en Thrace et aux pays avoisinants sous le nom des εὐχίται ou ενθουσιασταί comme on les appelle d'après leurs prières et les manifestations d'extase.*

Neander passe ensuite à un examen approfondi de la doctrine des Euchytes, telle qu'on la connaît d'après Michel Psellos, dont les renseignements suf-

(1) Les survivances zoroastriennes sont aussi signalées chez Yâ-senû (*op. cit.*, p. 123). Fr. Spiegel (*Erânische Altertumskunde*, II. Band, p. 65-66) relève chez les Kurdes Dushik du Dersim des croyances qui renoueraient au culte d'Anâhîta ou de Mitra [B. N.].

fisent pour qu'on ait le droit de prouver leur parenté avec les Yézidis. On ne peut pas entrer ici dans tous ces détails. Toujours est-il que, après avoir relevé tous les points de contact des deux doctrines et noté même certaines analogies rituelles, Neander indique les attaches existant entre le bogomilisme et l'eutyichisme et entre ce dernier et le paulicianisme. Comme l'observe à ce propos Marr quand on se livre à la recherche des racines du paulicianisme en Arménie et en Syrie, dans les zones de peuplement des tribus kurdes, on est amené à y reconnaître le rôle du principe stimulateur de la doctrine religieuse d'une ancienneté incontestable, celle du yézidisme qui ne se conserva maintenant sous une forme comparativement pure que dans une partie des tribus kurdes.

C. LE FERMENT PAÏEN KURDE EN ARMÉNIE.

Or, constate Marr, le même ferment païen de religion populaire a pu être introduit par la masse kurde, directement en l'occurrence, dans le monde musulman en Asie Mineure. La masse kurde se déversait dans le milieu seldjouk au moment où il y naissait une nouvelle vie musulmane sur les ruines de la religion chrétienne officielle épuisée par la lutte avec les mouvements religieux populaires. Quand ce nouveau monde religieux y fut formé, délimité par cette ligne connue qui décrit un arc de cercle depuis les Monts Isauriens jusqu'à ceux de l'Arménie du Nord-Ouest, il trouva dressées contre lui des positions de combat, contre l'Islam dominant cette fois-ci, représentées par un mouvement de religion populaire qui nous est également connu. Il s'agit du dervichisme dans lequel, comme le devinait le Professeur V. D. Smirnov (1) le manichéisme trouva son incarnation. On ne pense pas ici au dervichisme abstrait, général, cosmopolite, mais tel qu'il s'incarna dans les parages qui nous intéressent. A côté du principe dualiste nous y reconnaissons et le symbolisme de la couleur du vêtement (2) et l'importance de la forme et de la couleur du chapeau (*kolah*) (3), le sens mystique du cercle (4), le rôle caché de la lumière (5), les réunions accompagnées d'un chant et de l'extase, tous ces traits communs également au yézidisme. Certes, l'ordre des derviches *mevlevi* marqué déjà par la culture littéraire, tel qu'il se formait à Komali au XII^e siècle, ne pouvait pas enfermer son évolution dans les limites du rituel seul du yézidisme. Tout autour, l'atmosphère était imprégnée de l'idée de la rénovation intérieure de l'homme au moyen du commerce immédiat avec Dieu, en dehors des rites et de la hiérarchie. Dans l'Arménie voisine les X^e et XI^e siècles sont connus par la lutte acharnée de l'Église contre les mouvements religieux populaires. Parmi ces mouvements,

(1) *Le christianisme des Turcs et le soufisme derviche*, p. 125.

(2) John Brown, *The Dervishes or oriental spiritualism*, Londres, p. 53.

(3) *Idem*, p. 56.

(4) *Idem*, p. 54.

(5) *Idem*, p. 57, 65.

celui qui nous intéresse ici est le dervichisme propagé au début du XI^e siècle par Jacob de Khark (le pachalyk de Bayazid). Nu-pieds, vêtus de grossiers lainages, ses disciples, aussi bien les nobles que, en majorité, ceux du peuple, prêchaient la pureté de la vie, le jeûne, la contrition et le perfectionnement, en niant le clergé et les rites de l'Église officielle (1). Ce fut un fort mouvement religieux populaire qui se mettait au-dessus des préjugés confessionnels et, partant, n'était pas seulement contagieux pour les communautés chrétiennes. Avant de chercher aux Indes ou à Alexandrie les fondements du dervichisme déterminé par le temps et le lieu, comme celui de Koniah sous les Seldjouks, il faudrait peut-être éclaircir les rapports inévitables des deux mouvements religieux si rapprochés géographiquement et qui se suivent chronologiquement. Quant aux faits qui s'y rapportent, il faudrait aussi tenir compte de cette « grande influence religieuse » qu'on commence à attribuer à l'Arménie dans l'Asie Mineure des XI^e et XII^e siècles (2).

Il y a lieu à supposer que les foyers du dervichisme seldjouk à Sebastie et Koniah se créaient sous l'influence des traditions populaires religieuses, non pas occidentales mais orientales, et celles-ci les plus proches (3). L'indication générale à la source chrétienne ne suffit pas comme le fait Whinfield qui prouve l'identité de 'ichq (amour) soufi avec ἀγάπη du Nouveau Testament (4). La question n'est pas celle des racines de notions semblables ayant cours dans des doctrines religieuses philosophiques présentées dans leurs grands traits et qui ne sont qu'abstraites, mais de la parenté des mouvements religieux définis par le lieu et l'époque qui revêtaient des formes concrètes. Si le fait du séjour à Jérusalem en 752 de la pieuse femme Rabi'a peut avoir une signification quelconque pour la question des sources du soufisme Seldjouk, alors le fait que Djelâl-ed-Din ait frayé — ce qui semble inévitable à en juger par les lieux de ses pérégrinations — avec le milieu arménien qui s'apparentait à lui par son état d'esprit mérite incontestablement une plus grande attention, car entre autres, il séjourna quatre ans à Erzindjan (5).

En dehors du yézidisme, il existe jusqu'ici parmi les Kurdes non-musulmans diverses croyances religieuses populaires, survivances du paganisme plus ou moins congénères du yézidisme. Certains Yézidis se donnent le nom de Dasans, dans lequel le Professeur Chwolson a voulu reconnaître les Dai-

(1) Cf. M. Wagner, *op. cit.*, II, p. 262-263.

(2) Cf. Gerhard Ficker, *Die Phundagiagiten, Ein Beitrag zur Ketzergeschichte der byzantinischen Mittelalters*, Leipzig, 1908, p. 194, note 1.

(3) Cf. le Professeur V. Barthold, *Encyclopédie de l'Islam*, I, 1913, p. 852, sub *Tchelébi* : « Le paganisme kurde a exercé sur la vie religieuse des musulmans, et en particulier sur les derviches de l'Asie Mineure une influence évidente; on peut rapprocher de ce fait la secte kurde si répandue en Perse sous le nom de Ahl-i Haqq ».

(4) Whinfield, *Methnevi of Djelaloud-Din Roumi*. Nicholson pense que Whinfield exagère la dette du soufisme au christianisme (cf. *Selected Poems from the Divani Shamsi Tabrizi*, Cambridge, 1898, p. XXXV, note 3).

(5) Nicholson, *op. cit.*, p. XVII.

tsanites, adeptes de Bar-Daïsan (1). Plus loin se situent les Alî Ilahî bien que d'après leur religion ils soient congénères des Kurdes Yézidis. Au Sud d'Erzinjan, qui vit dans ses murs Djelâl-ed-Dîn Roumi, fondateur du dervichisme de Koniah, s'élèvent les montagnes de Dersim (cf. le chapitre x) où jusqu'à présent se maintinrent des Kurdes que, pendant un certain temps, on prenait pour des musulmans, mais qui en réalité professent une religion proche du yézidisme. On les appelle tantôt Toujiks, tantôt Kyzylbach. Indépendants jusqu'aux années 50 du XIX^e siècle ils pouvaient mettre sous les armes de 30 à 40.000 guerriers. Dans l'antiquité, bien entendu, il y avait parmi les Kurdes plus d'adeptes du yézidisme. En embrassant l'Islam, les Kurdes réduisaient de plus en plus la force et l'importance du yézidisme, mais, d'autre part, ils ne pouvaient pas, dans leur nouvelle foi, se séparer de leurs croyances populaires religieuses innées. Et peut-être, au fond, faut-il considérer la naissance du dervichisme à Koniah comme une survivance ou une renaissance de ces croyances tribales des Kurdes qui, longtemps auparavant, avaient embrassé l'Islam et s'étaient turquifiées?

On voit ainsi que, pour Marr, le yézidisme est la religion proprement kurde professée avant l'Islam et ayant perdu beaucoup de terrain après la pénétration de la foi musulmane chez ce peuple. Les arguments de ce savant en faveur de sa thèse (exposée en 1911) ne manquent pas de force probante, car il s'efforce de nous démontrer à l'aide de sa grande science l'influence qui put être exercée par l'ambiance religieuse environnant les Kurdes en Arménie et en Asie Mineure et qui, à son tour, subit peut-être les conséquences du contact avec eux. Plus près de nous, d'autres vues furent professées au sujet du yézidisme, comme nous l'avons déjà relaté plus haut. Là nous voudrions faire connaître la suite des développements de Marr qui méritent l'intérêt des kurdisants et de tout lecteur curieux de la vie des idées religieuses, d'autant plus que l'étude du savant russe est restée ignorée en Occident.

D. LES KURDES NON-INDOEUROPÉENS.

Pour consolider ses positions, Marr a besoin de s'attaquer au problème de l'origine des Kurdes et de les rattacher davantage à cet ensemble ethnique qu'il est convenu d'appeler asiatique, alarodien ou, d'après la terminologie de Marr lui-même, japhétique (anciens Khaldes, Mannéens, Elanites, Arméniens, Géorgiens, etc.), bref, tous ces éléments bien attestés par l'histoire de l'Asie antérieure qu'on ne saurait identifier comme Indoeuropéens (Aryens) ou Sémites (2) sans qu'on se soit déjà mis d'accord sur leurs caractéristiques

(1) Chwolson, *Die Ssabier*, p. 812.

(2) On doit distinguer parmi les tribus yézidies deux types différents : l'un, comme ils l'affirment eux-mêmes traditionnellement, assyro-sémitique avec une chevelure et une barbe particulièrement développées, et un type plutôt indo-germanique. En tout cas, il semble bien qu'on puisse retrouver chez eux des survivances des anciens habitants du pays. Ils ont quelques ressemblances physiologiques avec les anciens Arméniens de Vân; il est impossible de mécon-

communes et que, par conséquent, la controverse sur les détails ne reste toujours ouverte. Dès le chapitre premier consacré à ces questions, le lecteur a pu s'en rendre compte, comme il a vu que, même chez les tenants de la thèse de l'indo-européisme kurde, on peut relever certains doutes à cet égard, des brèches laissées ouvertes à la thèse asianique. Marr en profite pour nous dire qu'on se dépêcha trop en constatant le caractère indoeuropéen de la langue kurde *actuelle*. Nous avons cité les réserves qu'il a formulées à ce sujet. On perd aussi de vue, continue-t-il, que, même maintenant, deux classes, voire même deux types ethniques divers, sont reconnus chez les Kurdes (cf. le chapitre vi). La thèse indoeuropéenne est-elle admise? Qu'à cela ne tienne, déclare Marr. Certes, des savants européens de premier ordre, tels que Michaëlis, Schlötzer, Frederich, Heeren, s'en doutèrent déjà, et elle fut « prouvée » par Lassen et Karl Ritter, alors qu'Ernest Renan affirma qu'elle est maintenant généralement adoptée. Mais l'adoption générale ne préjuge pas toujours l'exactitude de l'opinion scientifique. N'est-il pas généralement admis que seule la couche indoeuropéenne est organique dans l'arménien ou, ce qui est encore plus significatif, ne veut-on pas ignorer totalement l'existence des groupes ethniques si anciens, non aryens et non sémitiques, comme les Géorgiens et les peuples qui leur sont apparentés, de méconnaître ainsi tout ce monde à part, ceci au moment où on s'attaque à la solution des problèmes qui exigent impérieusement que, avant tout, on fasse entrer en ligne de compte des données essentielles dont nous témoignent les survivances aux lieux mêmes d'investigations.

L'indoeuropéisme des Kurdes n'est donc pas du tout inattaquable. On a essayé aussi de découvrir dans le yézidisme (que Marr confond ainsi avec le *kurdisme* par excellence, point faible de son raisonnement [B. N.]) quelque chose de spécifiquement sémitique, sans plus de succès d'ailleurs (1). Pour le moment, une seule chose reste évidente : dans le *yézidisme* nous avons affaire à la survivance d'une très ancienne doctrine religieuse de ces parages. Plus on y découvre d'attaches qui l'apparentent à des doctrines dites sectaires et en général à des doctrines occultes purement populaires, plus il

naître chez eux une trame arménoïde » (Th. Menzel, art. *Yazidi*, in *Enc. Isl.*). La dernière phrase est du plus haut intérêt [B. N.]. Mais en même temps, Menzel dit : « Le mouvement yézidi semble avoir pris naissance à l'époque des Omayyades en Syrie. D'après la tradition qui continua à subsister chez eux, ils sont venus à l'époque de Timur, à la fin du xiv^e siècle de Basra et du Bas Euphrate et ils ont progressé petit à petit jusqu'au Sindjâr qu'ils n'avaient pas occupé avant le xv^e siècle et vers le Kurdistan, et là, ils se sont kurdisés. » Cette thèse de kurdisation récente ne semble pas pouvoir être soutenue. Hakkîari où prêcha Cheikh Adî au x^e siècle est un très ancien pays kurde [B. N.].

(1) Lidzbarski, à la suite de Chwolson tenta (*Z. D. M. G.*, t. II, p. 598) de reconnaître dans l'idole des Yézidis, *Melek Taus*, la déformation dialectale kurde de *Tamuz*, mais Clermont-Ganneau, en qualifiant ce rapprochement de spécieux, indiqua que pas une seule fête de *Melek Taus* ne tombe au mois de juillet, « mois spécial du dieu Tamuz » (*Rec. d'archéol. orient.*, t. III, p. 86).

y a de raison d'y voir le culte du dieu local pré-aryen renversé, qui puisait des forces toujours nouvelles dans les masses populaires indigènes pour sa défense et pour la lutte discrète avec les doctrines étrangères d'apparition récente mais qui jouissaient de l'appui officiel. Ces attaches nous indiquent la voie : d'un côté en Mésopotamie, de l'autre en Arménie.

Pour la recherche qu'on poursuit ici, la question de savoir si le yézidisme n'a pas de traits légués aux Araméens sémites encore par les Khaldes, n'est pas tout à fait indifférente. A ce propos, on se rappellera le rapprochement fait par Marr entre les *Karloukhoï* et *Kartvels* (cf. chapitre I) et sa supposition quant à la substitution à la langue primitive kurde, asianique, d'un idiome indoeuropéen qu'on parle actuellement. Il nous suffira d'ailleurs remarque Marr, de déceler dans le yézidisme contemporain une des croyances populaires de genre particulier auxquelles d'un côté s'apparentent le mandéisme, le sabéisme, etc., et de l'autre diverses doctrines hérétiques qui surgissaient en Arménie et des faits de vie religieuse qu'on peut relever aussi plus loin, jusqu'en Géorgie (1).

C'est le Professeur Chwolson dans son ouvrage connu (*Die Ssabier*, I, p. 292, 648-650) qui signala, il y a déjà longtemps, la parenté du yézidisme avec le mandéisme et vit chez les Yézidis la survivance de l'ancien paganisme. Il est, peut-être, prématuré, remarque Marr, de les identifier avec la secte des Chensiyé, comme le fait Chwolson, mais ce qui saute aux yeux, c'est une certaine parenté de toutes ces doctrines locales, religieuses dans leur fond, sans en excepter les Sabéiens. On notera, cependant, que cette religion japhéto-sémitique, qui réussit à survivre le mieux sur le terrain arménien, est actuellement maintenue par une nation parlant un idiome indoeuropéen, notamment (le kurde) iranien. Il s'ensuit naturellement que sa terminologie théologique actuelle est iranienne, qui en élimina une autre, plus ancienne; peu importe que celle-ci fût primitivement sémitique ou japhétique.

De cette ancienne terminologie, il ne survit plus à présent, de l'avis de Marr, qu'un seul mot *tcheleb* « Dieu » avec son dérivé kurde en *i*, *tchelebi* « divin, appartenant à Dieu, se réclamant de (professant) ce Dieu ». On trouve ce mot, accompagné du nom de la lune, chez les Sabéiens, sous la forme composée de *selem-sîn* « idole de la lune » (2). Comme les rites yézidis contiennent des traits caractéristiques du culte lunaire, on est tenté de faire dériver le *tcheleb* kurde directement de la source araméenne. Il serait la transformation kurde de *tselem* construit avec *sîn* « lune ».

(1) A cet égard, il est intéressant de noter que le terme sabéien *zabarkh* qui reçoit sa seule explication (Chwolson, *Die Ssabier*, II, 24, 37, comp. p. 191, note 179) se trouve être courant dans le milieu culturel japhétique, notamment dans les églises arméniennes et géorgiennes, comme une survivance, semble-t-il, du paganisme indigène; cf. Marr, *Le baptême des Arméniens, des Géorgiens, des Abkhazes et des Alans par saint Grégoire* (version asabe), in *Zap. de la Sect. or. de la Soc. archéol. russe*, t. XVI (1904-1905), p. 203.

(2) Géographe Yaqoût cité par Chwolson, *op. cit.*, II, p. 551.

E. LE JAPHÉTISME DES KURDES.

Le culte de la lune nous ramène dans le milieu japhétique. Strabon parle du culte du dieu Lune à la frontière de l'Ibérie (1). On en retrouve également des indices dans l'arménien. Quoi qu'il en soit, les Yézidis en tant qu'adorateurs du dieu *Tcheleb* pouvaient naturellement se donner le nom de *Tchelebi*. Passons ici sur les parallèles possibles de ce terme chez les pauliciens, les euchytes et les bogomils, dont on a vu les relations avec la doctrine yézidie, mais retenons que dans le nom de secte *Ali Ilahî*, également apparentée au yézidisme, le second terme pourrait être simplement la traduction arabe (signifiant « divin ») du même nom *tcheleb*. A cet égard, il est curieux de noter que chez les *Ali Ilahî*, étudiés par le Professeur V. A. Joukovsky (2), au premier rang du culte se place la divinité *Khevendekor*, nom dérivé de *Khoda* « Dieu ». Et il importe de retenir que, d'après Joukovsky, chez les « véritables » *Ali Ilahî* ou les *Nosairis* de Syrie, *Ali* est Dieu lui-même. Cette interprétation s'impose impérieusement à l'esprit de Marr quant à la dénomination actuelle des adeptes du yézidisme. Pour lui *yezidi* est de toute évidence la forme kurde en *i* dérivant du mot *yezid* qui est une forme archaïque du perse *ized*, signifiant « Dieu ». Bref, dans le *yezidi*, respectivement *ezdi*, nous avons un terme iranien qui évinça le terme japhétique *tchelebi* (3). Chez les Turcs ce terme se conserva dans des milieux déterminés du dervichisme. On le retrouve aussi dans l'arménien. Dans le kurde, il conserva une signification particulière : un musicien ambulante. Qu'un même mot signifie à la fois un noble, et un musicien ambulante, on en a le parallèle dans le mot kurde *bekzadeh* (cf. chapitre VI), c'est-à-dire « fils de bek » et, en même temps « bohémiens errants, chanteurs et danseurs ». La qualité d'« errant » qu'on rencontre ici, nous ramène au milieu des derviches, dont les points de contact avec le yézidisme ont été signalés plus haut. Il est encore plus intéressant de remarquer à ce propos que le terme *tchelebi*, dans le sens de musicien errant, peut dériver du mot *tcheleb*, « instrument de musique » en persan, deux disques en cuivre qu'on frappe l'un contre l'autre, ou dans le sens de « bruit, affluence, foule », etc. Pour ces termes persans en tant qu'ils ne dépendent pas de l'arabe *tcheleb*, il serait plus naturel de chercher l'explication dans les « réunions religieuses » en l'honneur de *Tcheleb*, c'est-

(1) La question a été traitée par le Prince Djavakhov dans une communication faite le 23 mars 1906 à la Sect. or. de la Soc. archéol. russe sur *Le culte païen en ancienne Géorgie*, cf. *Zap.*, t. XVII (1906), p. xxx.

(2) La secte des hommes de la vérité — *Ahl-é hakk* — en Perse (*Zap.*, II, [1887], p. 11).

(3) Nous sommes obligés d'omettre ici les preuves données par Marr à l'appui de ce raisonnement, remarquons cependant que Th. Menzel dans son article *Yazidi* (*Enc. de l'Islam*) écrit : « Le nom de Yazidi, dont les *Yezidis eux-mêmes ont le sentiment qu'il est récent* (c'est moi qui mets en italiques [B. N.]) n'a manifestement rien à faire avec Yazid b. Mu'awiya ni avec Yazid b. Unaisa ... Il vient vraisemblablement du persan moderne *Ized* « angé, Dieu » etc. » [B. N.]

à-dire du dieu païen. Le professeur Joukovsky parle d'ailleurs, à propos de la secte des *Alî Ilahî*, des réunions, des sacrifices et du chant accompagné par un instrument de musique avec le battement de mains. Si l'on arrivait par la suite, espère Marr, à établir que *Tcheleb* était spécialement un Dieu lumineux, la lune, etc., alors l'emploi du disque, instrument musical du culte, recevrait une signification particulière.

F. LES MOTS *Tchelebi* ET *Yezidi* SONT DES SYNONYMES.

Il ne reste plus à Marr, afin de corroborer son hypothèse d'après laquelle le mot *tchelebi* a été emprunté par les Turcs aux Kurdes chez qui il s'enrichit de ses différentes significations, qu'à voir la question de clan au sein duquel ce terme put recevoir le sens de noble, bien né, etc., ce qu'il fait en dernier lieu. Et il remarque alors, d'abord, que le sens généralement attribué au mot *yezidi* provient de son interprétation extensive. En réalité, cependant, il s'agirait non pas de la secte dans son ensemble, mais du clan qui se considère comme descendant de Yezid et qui fournit des cheikhs, des chefs de cette communauté religieuse (1). Ce clan prééminent, à son tour, est recruté dans les rangs d'une classe privilégiée. D'après Febvre, les tribus kurdes qui professent le yézidisme se divisent en deux classes, dont une est vêtue de noir et l'autre de blanc (2). La première est considérée comme privilégiée, c'est elle qui procure la caste de prêtres. Il va de soi que cette caste qui exerce le contrôle suprême sur le culte populaire jouirait aux yeux des autres du prestige particulier de la noblesse. Ce prestige ne pouvait que grandir avec le temps. Dans un peuple ayant une organisation purement tribale, cette auréole ne courait pas le danger de se voir diminuée, même après le changement de religion. C'est en effet ce que nous voyons chez les Kurdes musulmans qui, dans les conditions de la vie spirituelle nouvelle, n'en conservent pas moins l'attachement au pouvoir traditionnel de ces clans gouvernants. On possède, d'ailleurs, l'exemple d'une situation analogue chez les Arabes. Le clan des Qoreichites, dominant à l'époque païenne, conserva ce rôle privilégié longtemps après l'Islam.

Chez les Kurdes, ce clan privilégié dut porter jadis le nom de *Tchelebi* et non celui de *Yézidi*, et ceci nous fournit la clef de la signification « prince, gentilhomme, noble » qu'exprime, entre autre, ce mot. On sait que jusqu'aujourd'hui la structure sociale des Yézidis est basée sur les principes théocratiques, le peuple se divise en quelques castes fermées créées par la religion (3).

(1) Febvre d'après Neander, *op. cit.*, p. 116.

(2) R. Lescot, *op. laud.* Le noir est la couleur de la caste des *feqirân*, sorte de moines du yézidisme, qui ne font pas partie du clergé [B. N.].

(3) Cf. Eghiazarov dans la préface à l'*Extrait des notes de M. Siouffi sur les Yézidis* (in *Zap. de la Sect. du Caucase de la Soc. géogr.*, Tiflis, 1891, XIII, fasc. 2, p. 264-266). Les détails, chez le même, dans le *Bref essai ethno-jurid. sur les Yézidis*, idem, p. 194 et suiv., p. 200 et suiv.

Les Yézidis sont eux-mêmes très fiers du sang pur de leur aristocratie (1). Il est vrai que jusqu'ici nous ne trouvons pas chez les Kurdes de clan ou de classe du nom de *tchelebi*, mais malheureusement, comme l'indiqua déjà Quatremère (2), « la nomenclature des tribus kurdes subit de fortes modifications » (cf. chap. vi).

Quant à la signification du mot *tchelebi* dans le sens de *maître de maison* qu'on lui donne aussi en turc, le clan privilégié pouvait primitivement, grâce à sa situation, jouer le rôle de *propriétaire* par excellence, ce qui expliquerait la nuance en question. Du même sens initial de *gentilhomme*, *gentleman*, proviennent, comme on l'observe partout, des significations subsidiaires : a. Noble, honnête; b. Poli, courtois; c. Gracieux; d. Cultivé. A propos de ce dernier qualificatif, il y a lieu de formuler une réserve. L'éducation littéraire, bien que complètement déchuë au cours du temps, a existé chez les Kurdes professant le yézidisme. Les voyageurs rapportent des renseignements sur l'existence chez les Yézidis de leur propre livre sacré (3), nommé *fourkal*. Un cheikh yézidi disait aux environs de l'ancienne Ninive au missionnaire Grant (4) en 1842 que chez eux l'éducation ne s'étend qu'à un clan connu et personne, excepté ses membres, n'apprend à lire. Il est probable que l'éducation littéraire constituait aussi un privilège héréditaire du même clan *tchelebi*, qui a dû son élévation au rôle qu'il jouait dans le culte. Enfin, avec une nuance d'ironie, on saisit bien qu'un *gentilhomme* soit considéré comme petit-maître, élégant. On trouve l'attribution de ce sens au mot *tchelebi* dans une chanson populaire turque, ainsi que dans le parler populaire arabe de Syrie (5) : *Halebi Dschelebi*, *Schami Schumi*, *Masri Harami* (« Alepin-mignon, Damascaïn-oiseau lugubre [*schumi*], Égyptien-voleur »).

Ayant ainsi fait le tour de toutes les significations attribuées actuellement au mot *tchelebi*, jadis kurde, et ayant eu le caractère sacré et rituel, passé ensuite dans le turc, Marr conclut à l'appui de sa thèse :

« De toute apparence ce mot contient *in nuce* l'histoire du peuple kurde,

(1) Cf. Chabot, *Notice sur les Yezidis*, in *J. A.*, 1896, d'après une chronique syriaque : « Chez nous, sans aucun mélange, émir est toujours fils d'émir, cheikh fils de cheikh, khodja fils de khodja, etc., à la différence des Chrétiens et des Ismaélites qui ne tiennent pas compte de l'origine dans la nomination de leurs prêtres et Mollahs ».

(2) *Notice sur les Kurdes*, p. 59. Voir cependant O. Mann, II, p. 191 : « *Stamm der Tschelebi* » aux environs d'Ardebil, donc turc et non kurde [B. N.].

(3) Ces livres sont le *Kitâb al-Djilwa* (le « Livre de la Révélation ») et le *Mashaf Râsh* (le « Livre Noir »). « Noir » semble contenir le concept de « digne de vénération ». Th. Menzel se montre très sceptique à leur égard car ils sont écrits en arabe, alors que la langue du culte est uniquement la langue populaire, c'est-à-dire le kurde. Je relève, cependant, dans la brochure *La Question kurde* de Khoyboun, n° 6, à la p. 13, note 2, que : « Le livre saint de la religion yézidie est en kurde... Toutes les cérémonies de cheikh Adî... se déroulent également en kurde ainsi que se font toutes les prières... Même de nos jours pour les Kurdes de Botan. Musulmans ou Yézidis, le serment le plus sacré est : *be moushafê rech qavile djezirêlê*, ce qui signifie « Sur le livre noir perdu dans les ruines de Djezireh » [B. N.].

(4) Grant and Hinsdale, *Missionary Herold*, 1861, mars.

(5) Kremer, *Mittelsyrien und Damascus*, 1853, p. 95.

mais en l'absence de sources écrites directes on est obligé malgré soi de reconstituer cette histoire « paléontologiquement » au moyen d'étude des fragments pétrifiés et des survivances dans les phénomènes purement populaires, linguistiques et religieux, de l'antiquité qui s'y reflète, y vit encore. »

Si la thèse proposée n'était pas acceptée, prévoit Marr, qui sait que sa théorie sur la branche japhétique des langues est défigurée par les juges incompetents ou totalement ignorée, « il me reste de m'en tenir fermement au postulat suivant : il est des questions d'histoire culturelle dont font partie et la question de *tchelebi* et celles du paulicianisme byzantin et du dervichisme de Koniah, lors de la solution desquelles on ne peut escompter des résultats solides que si le chercheur tient, avant tout, compte des données de chaque vie populaire avoisinante sans exception, de l'antiquité locale vivante, de la plénitude des matériaux ethnographiques et dialectaux, même en opposition aux traditions d'histoire livresque ».

Pour notre part, la méthode de recherche préconisée par le savant russe qui rompit hardiment en visière avec toutes les opinions scientifiques en matière linguistique, nous semble intéressante à appliquer. Notre résumé de l'étude de Marr est fait d'ailleurs non pas pour prendre position dans la controverse qui dépasse de trop notre compétence personnelle, mais pour familiariser le lecteur avec certains procédés de l'exégèse linguistique. Ce résumé, en outre, vient ici bien à propos car il complète d'une façon remarquable ce que nous avons dit sur le yézidisme et la richesse de la vie spirituelle kurde insoupçonnée probablement de tous, sauf de rares spécialistes (1).

§ 7. Les gens de la vérité (Ahl-é Haqq).

La doctrine de cette secte mentionnée par N. Marr intéresse pour une bonne part le Kurdistan. On en donnera donc ici un bref aperçu. Elle a été étudiée par le Professeur V. Joukovsky, iranisant bien connu, et surtout par Minorsky qui a pu approcher son chef même en Perse (cf. *Matériaux pour l'étude de la secte persane des Gens de la Vérité ou Ali Ilahî*, Moscou, 1911, en russe; *Notes sur la secte des Ahl-é Haqq*, Paris, 1921, in *R. M. M.*; article *sub voce*, in *E. I.*).

Il ne s'agit pas, nous prévient Minorsky, de la simple déification du quatrième calife. Il y eut sept incarnations de la Divinité, dont une fut, en effet, Ali. Chaque fois, quatre anges, représentant chacun une des qualités divines, accompagnaient la Divinité. Comme chez les Ismailites elle est subordonnée à l'égard du principal de ses compagnons. « La révélation du Mystère » non

(1) Voici quelques ouvrages relatifs aux Yézidis : J. Campanile, *O. P. Storia della regione del Kurdistan e delle sette di religione ivi esistenti*, Napoli, 1818; Abbas 'Azzaoui, *Târîkh al-Yazidiyya wa aslu 'aqdatihim*, Baghdad, 1935; Isma'il Beg Çol, *El-Yazidiyya qadiman wahadithan*, Beyrouth, 1934.

plus ne date pas du cycle d'Alî, elle eut lieu lors des manifestations de Baba Khochîn et de Soltân Sohâk.

Les sectaires croient en la métempsycose. Ils pratiquent une sorte de contrats mystiques même entre les personnes de sexe différent. Comme un des rites, la répartition parmi les assistants d'un pain et de la viande cuite est à signaler. On ne doit pas l'interpréter comme une survivance de l'eucharistie, la secte n'ayant rien de commun avec les chrétiens (elle se rapproche, par contre, sur certains points de la secte des Tâwsi, cf. mon article *E. I.*). Les Kyzylbach de Dersim en font partie. Ils croient que la Russie combattrait les Turcs avec le glaive que leur confia Alî. Il existe une littérature écrite des Alî Ilahî, entre autres dans le dialecte gourân (cf. chap. VII). Minorsky réussit à se procurer un de leurs manuscrits, intitulé *Serendjâm*.

D'après Minorsky, un ensemble de données positives se dégage à l'étude des conditions historiques et géographiques dans lesquelles la secte s'est formée. La doctrine des Ahl-é Haqq refléterait ainsi la véritable histoire religieuse de leur communauté. Dans le troisième cycle, par exemple, beaucoup d'événements se passent en Lorestan, dont plusieurs localités ont pu être identifiées. On y rencontre aussi, parmi les anges, Baba Bozorg, vénéré au pèlerinage de Bâwalîn, et Baba Taher, poète qui écrivait en dialecte local (cf. chap. XII). Sans être mentionné parmi les quatre anges de ce cycle, Baba Yadégar, incarnation de l'imam Hosseïn, est un autre personnage de la même époque, très populaire. Sa tombe est située dans le district gourân de Zohâb.

La quatrième époque se localise sur les rives du Sirvan au Nord de Zohâb. La cinquième est aussi au Kurdistân, mais les sixième et septième manifestations se placent en Azerbaïdjân. La mention de la dynastie des Qara Qoyounlou du XV^e siècle pourrait fournir une trame chronologique aux événements de deux dernières manifestations.

Les tribus kurdes appartenant à la secte seraient le clan Menichi des Kelhor; les Sendjâbi et le noyau des Gourân. Mais on ne trouve les Ahl-é-Haqq ni aux environs de Perdiver, si important dans leurs traditions, ni au Kurdistân persan à Sennch ou Saoudj Boulaq. Minorsky l'explique par l'emprise du rigoureux sunnisme et l'influence des cheikhs Naqchbendi à Tavilé et Béyaré.

Parmi les rites figurent les offrandes, ainsi que les contributions en argent présentées au chef spirituel. Pendant la distribution de la viande bouillie, déjà mentionnée, Sir H. Rawlinson indique que « le pir qui préside au sacrifice tient dans ses mains des rameaux de myrte et saule ». On l'observe aussi chez les Nosaïris de Syrie.

Le rite de la « recommandation de la tête » (de l'initié à son chef spirituel) n'est pas pratiqué chez les Ahl-é Haqq seuls, comme le dit Minorsky, mais également chez les Tawsi. Il consiste à couper une noix en deux. Une moitié est gardée par celui qui officie à l'initiation, l'autre sert d'amulette que l'enfant porte dans son chapeau. Une pièce d'argent et un mouchoir en soie jouent aussi un rôle dans ce rite. Le rite de l'union mystique, appelé aussi « le mariage

dè la vérité », offre plusieurs traits communs avec celui de l'initiation. Les sectateurs des chahs séfévis pratiquaient un rite semblable au début du XVII^e siècle.

Les gens de la vérité observent le jeûne et les fêtes. Celle de *barkh borân* (section des moutons) accompagne le jeûne. Le Nowrouz est aussi fêté avec grande allégresse.

Comme les derviches soufis, les gens de la vérité connaissent aussi les séances extatiques avec la récitation (*zikr*) accompagnée de musique et de conversation sur l'amour de Dieu et l'amour fraternel.

Passons sur le mariage, l'enterrement, l'habillement. Quant à la morale obligatoire pour les sectaires, la conception en paraît confuse. Les idées sur l'origine du mal n'ont pas encore été suffisamment éclaircies. Les Ahl-é Haqq essayent de résoudre le problème de la rétribution par leur croyance en la métempsycose.

D'après Gobineau (*Trois ans en Asie*, éd. 1859, p. 338-370), le dogme de la secte dit que, pour ses péchés, l'homme renaît dans des conditions plus misérables. L'âme des vertueux parvenue au rang des *pîr* retourne au foyer céleste d'où elle était émanée.

Comme lieu de jugement dernier, Zendjan, Chehrizour et Qazvîn sont indiqués.

Quant aux orgies nocturnes, dont déjà Gobineau avait fait justice, n'en accuse-t-on pas également les Yézidis, les Kyzyl Bach, les Nosairi? Les Manichéens, les premiers chrétiens, n'échappèrent pas non plus à ces calomnies. Minorsky affirme catégoriquement que l'on ne possède aucune preuve positive de ces racontars (cf. Grenard sur les Kyzyl Bach, in *J. A.*, 1904).

Fr. Cumont dans son compte rendu de l'ouvrage de Minorsky (*Syria*, 1922, p. 262-263) dit que chez les Ahl-é Haqq, comme chez les Nosairi et les Kyzyl Bach « sont conservés de très anciens rites du paganisme ». Nous serions heureux si notre aperçu avait montré au lecteur combien la vie religieuse kurde est riche et variée et quel vaste champ de recherches elle offre encore. Voici un exemple :

Dans un récit russe, où il s'agit d'un épisode militaire de la guerre de 1914-1918 sur les confins persano-turcs, on raconte le passage d'un détachement des Cosaques au campement nomade kurde. L'attention de l'officier, auteur du livre, est attirée par une tente dans laquelle il voit un trépied supportant un chaudron, ainsi qu'une chaîne rouillée dont un bout se trouve suspendu sur les cornes d'un ibex et l'autre s'étend sous le trépied (1). Autour de ce foyer sont disposées des pierres portant des dessins, des signes et des lettres. L'interprète arménien, qui accompagne les Cosaques, explique que c'est quelque chose comme un autel ou un lieu de sacrifice. Tout en professant officielle-

(1) C'est la « chaîne du foyer » qui joue aussi un rôle chez les Ossètes (« *rakhs* »), comme m'indique l'historien G. Vernadsky.

ment l'islam, dit-il, ces Kurdes n'ont pas rompu avec le paganisme et « offrent des sacrifices à des dieux inconnus ». Des cornes à demi-calcinées de mouton gisent, en effet, entre les pierres. Personne n'habite sous cette tente, c'est un local entretenu collectivement. On y vient seulement les jours de solennité quand les anciens du clan y sacrifient sur ces pierres des bêtes (*Vers les rivages du Tigre*, par Hadji Mougouïev, p. 113).

§ 8. Superstitions populaires kurdes.

A cet exposé des croyances religieuses kurdes professées au sein des communautés constituées, nous croyons utile de joindre quelques remarques concernant les superstitions répandues indistinctement dans tous les milieux kurdes.

Nous reproduisons ici, à l'intention des folkloristes auxquels ces données pourraient échapper, quelques matériaux publiés en russe, dans le *Bull. de l'Institut caucasien d'Histoire et d'Archéologie*, t. III, Tiflis, 1925, étude de M. Tchoursine sur les Kurdes d'Azerbaïdjan.

Notions cosmogoniques. Le soleil, pour les Kurdes, est une belle femme, c'est pourquoi il nous éblouit. La lune est un homme (1), d'où une figure plus sombre, couverte de taches, traces de la petite vérole. D'après une légende populaire, la lune et le soleil étaient des jeunes gens. Les avances du jeune homme n'ayant pas été accueillies favorablement par la jeune fille, le fiancé éconduit s'est écrié : « transforme-toi en un être tel que personne ne puisse t'atteindre ». Elle est devenue lune, lui soleil. L'éclipse du soleil et de la lune est due à quelques êtres malfaisants. Pour chasser ceux-ci, il faut faire du bruit : on tire des coups de feu, on frappe sur la vaisselle en cuivre. L'éclipse signifie également, d'après les mollas, le courroux divin. La prière est recommandée. Le ciel est posé, comme un toit, sur des poteaux qui sont sous le pouvoir de Hadrat Suleïmân, qui peut les détruire. Chaque siècle, l'aspect du ciel se modifie. La voie lactée est la route vers La Mecque, son embranchement, celle qui conduit à Médine. Tout homme a son étoile, qui tombe du ciel quand il meurt. Le Kurde dit une prière quand il voit une étoile filante. La comète signifie qu'un grand malheur approche. L'arc-en-ciel est appelé « la ceinture de la mère de Fatma » (*Fatma anasi kursagui*). Les Kurdes croient comme quelques autres peuples que si un homme passe sous l'arc-en-ciel, il se transforme en femme, celle-ci devenant dans ce cas un homme. La partie rouge du spectre promet le bonheur et l'abondance; la jaune ne signifie ni le bien, ni le mal, la foncée, le malheur. Les enfants, en voyant

(1) Cf. à ce sujet G. Jacob, *Der Einfluss des Morgenlandes auf das Abendland*, p. 1 : « Die ältesten religiösen Anschauungen sind diametral entgegengesetzt, indem die Germanen zu jener Volksgruppe gehören, die den Mond als männliches, die Sonne als weibliches Wesen auffasst, während bei Griechen und Lateinern der Mond weiblich und die Sonne männlich ist ». Cette remarque n'est pas sans présenter un certain intérêt dans l'évolution des idées cosmogoniques et religieuses.

l'arc-en-ciel, crient : « Mon rouge ! ». La pluie est répartie par Dieu. C'est lui qui commande à Hadrat Suleimân d'envoyer de la pluie dans telle localité. Suleimân, en sa qualité de chef suprême des animaux et des oiseaux, transmet l'ordre au Humai, dont relèvent tous les oiseaux (1). Humai réunit immédiatement tous les oiseaux et leur ordonne : ramassez de l'eau dans tel Océan, ou telle mer, montez en haut et arrosez tel endroit de vos becs. Les oiseaux exécutent l'ordre de leur souverain. La différence des gouttes de pluie, grandes et petites, provient de la taille des oiseaux. La grêle, la neige ont la même origine et s'expliquent par une température plus basse à mesure que les oiseaux montent plus haut. Le tonnerre et la foudre proviennent d'un cavalier qui chevauche dans le ciel avec un fouet de feu; les coups de fouet, c'est le tonnerre; les étincelles du fouet, c'est la foudre. Si quelqu'un est foudroyé, on dit que Dieu l'a puni pour ses péchés. On ne doit pas éteindre l'incendie provoqué par la foudre, comme on ne peut pas consommer les bêtes foudroyées. Au dernier mercredi (2) (*akhîr tcharchamba*) avant le Nowruz Baîrâm, l'eau s'arrête dans les rivières et les ruisseaux et se fige immobile; la nature entière s'endort, et le ciel s'ouvre. Celui qui assistera à ce phénomène et réussira à formuler immédiatement quelque vœu, le verra sans faute exaucé. Le tremblement de terre vient de ce que la terre repose sur le dos d'un taureau rouge. Celui-ci de temps en temps, dresse les oreilles, remue la queue. D'autres disent : une mouche tourne autour du taureau. Quand elle s'approche de l'œil, le taureau cligne, la terre tremble. Si, jamais, la mouche se pose sur le dos du taureau, il se secouera et le monde entier périra.

On relève également, dans l'étude de M. Tchoursine, quelques indications relatives à des idées et pratiques magiques. Ainsi, en vertu de la croyance que la connaissance du nombre des objets communique un pouvoir sur ceux-ci, les Kurdes s'abstiennent de compter leur bétail, de crainte que le voisin ne puisse en apprendre la quantité et jeter le mauvais sort. Pour les mêmes raisons, il n'est pas admis chez les Kurdes de mentionner le chiffre exact des animaux domestiques. Pour assurer l'abondance, il est d'usage d'envoyer au voisin qui n'en a pas encore eu de ses bêtes, du lait de la vache qui en a donné pour la première fois. En renvoyant le récipient, il faut se garder de le retourner vide. On y mettra toujours un peu de sel ou un œuf, autrement l'année suivante on manquerait de lait chez celui qui en a envoyé. Quand le parrain (*krvo* en kurde; *kirvâ* en azéri; *kariva* chez les Assyro-Chaldéens) envoie à son filleul, qu'il a circoncis, du *plow*, en lui retournant la vaisselle on y mettra ou on la fera accompagner d'un cadeau (une pièce d'étoffe, une vache). La coutume d'échanger les cadeaux a ici, dit M. Tchoursine, comme corollaire l'idée magique, selon laquelle celui qui aurait reçu de retour un

(1) Cf. la remarquable étude de M. Stasiak sur l'oiseau Cataka, *RO*, II, p. 33-117.

(2) Cf. aussi : Y. Marr, « Une autobiographie de Mirza Mohammed Kermâni et son ouvrage sur les croyances et coutumes se rattachant au mercredi rouge » (en russe) dans le *Bull. de l'Acad. des Sc. de l'U. R. S. S.*, 1927, p. 5-6, 467-478.

répiciant vide, serait menacé dans son bien-être, contaminé en quelque sorte par « le vide » qui entrerait dans sa maison. C'est encore cette idée qui préside à l'usage, lors de l'achat d'une vache, de se serrer les mains après y avoir au préalable pris une poignée de terre, en disant *Allah kher versin*, « que Dieu vous fasse du bien ». Le cheval est vendu obligatoirement avec les rênes et la couverture (*tchul*); autrement il ne profitera pas à l'acheteur. Comme beaucoup d'autres peuples, le Kurde croit à la propriété magique du cercle. Il le tracera autour de lui, en se couchant dans un endroit isolé et inconnu, pour se préserver des mauvais esprits. Si on étend en outre du goudron autour, le diable s'y collera et pourra être pris. Pour combattre la sécheresse, les femmes vont à la source et se douchent mutuellement. Elles s'attellent aussi à une charrue, la traînent à la rivière et labourent l'eau. Par contre, pour faire cesser la pluie, on prend par exemple une corde, on la noue sept ou neuf fois, en appelant chaque nœud du nom d'un homme chauve, on la jette ensuite au feu en disant : « J'ai mis du feu aux chauves, que le soleil mette du feu à moi ». Les chauves, par leurs calvitie qui brillent, doivent faire briller le soleil. Ces pratiques concernant la sécheresse et la pluie sont d'ailleurs communes à quelques autres peuples du Caucase. Les milieux paysans russes, dans plusieurs régions, partagent aussi la croyance dans les vertus spéciales de la calvitie. Une autre coutume kurde, pour faire arrêter la pluie, est celle de *kodu*. Plusieurs garçons de dix à douze ans préparent une poupée, en habillant un bâton dont un bout, un peu plus gros, fait la tête. Ils se promènent avec cette poupée, en chantant : *Kodu, Kodu*. Les maîtresses de maison leur donnent des cadeaux, du fromage, du blé. Coutume qui a aussi une vaste aire d'expansion.

Certes, nous le savons bien, ce domaine des croyances populaires, loin de nous aider à circonscrire quelque notion magique, religieuse, nous oblige plutôt de conclure à une large extension d'une coutume, d'une idée dans des milieux différents. Cette différence d'ordre ethnique est d'ailleurs atténuée par les similitudes du stade social des conditions d'existence. Toutefois, il nous a semblé utile de rappeler ici que, pour les Kurdes, comme pour les autres groupes ethniques appartenant au même stade d'évolution sociale, une bonne part des règles de conduite relèvent, non pas de leur religion, mais de leurs superstitions et croyances qui, pour beaucoup, sont dictées par leur mode de vie, leurs occupations, etc. Des régions définies par des similitudes et affinités pareilles semblent se dessiner, dans lesquelles on devine en quelque sorte un *substratum* commun. Des ressemblances frappantes peuvent se manifester, nous venons de le dire, dans des contrées et chez des peuples séparés par des distances qui excluent l'hypothèse d'emprunts, comme elles peuvent s'observer dans la sphère plus étroite que nous avons plus spécialement considérée ici. Ainsi, dans les superstitions des Kurdes de l'Azerbaïdjan notées par M. Tchoursine, ou dans celles des Assyro-Chaldéens que nous-mêmes avons publiées, un fond commun se dégagera,

les rattachant aux croyances des peuplades voisines. Cette observation aura pour nous d'autant plus de valeur que, par exemple chez les tribus du Caucase, se manifeste la survivance du culte des arbres et des pierres (1) observée aussi chez les Kurdes par M. Driver qui dit (*op. cit.*) : « There are also a few whole tribes which worship the trees of the forest and have altars formed of rude blocks of stone; like dolmens or menhirs, in the secret recesses of their country. . . ». Nous croyons pouvoir comparer également le géant à figure repoussante (*alki*), qui ne se montre qu'avant la maladie, la mort ou la folie (2) avec l'esprit du nom de *al*, dont parle M. Y. Marr (3), comme d'un être connu à la fois du pandémonium persan et du folklore caucasien. Il nous semble aussi que « l'habitant des endroits déserts (*pirawluk* ou *pire-houlk*) » dont il est question dans notre étude susmentionnée, appartient peut-être à la même catégorie des êtres du type *al* (du point de vue linguistique le *h* initial est une aspiration courante dans les mots kurdes, là où le persan ne la connaît pas; le suffixe *k*, *ki* est, d'autre part, si nous ne nous trompons pas, caractéristique pour le caucasien, plus exactement l'arménien; dans l'iranien il indique le diminutif). S'rait-on ainsi en présence d'un fait folklorique, qui contribuerait à resserrer les attaches kurdo-irano-caucasiennes? (4).

(1) Cf. le très intéressant article de M. Mestchaninov dans le *Nouvel Orient* de Moscou, n° 26-27 (*Histoire et Préhistoire*, p. 244-245) ainsi que, pour les faits, l'ancien ouvrage de Bodenstaedt, *Les peuples du Caucase*.

(2) Cf. notre article *Quelques observations sur les Kurdes*, dans le *Mercur de France*, 1921.

(3) *Op. cit.* « *Al* est une espèce de succube qui tourmente l'accouchée et lui enlève le foie, qu'elle met dans un panier. Si l'*al* réussit à traverser l'eau en portant le panier l'accouchée meurt. » Cet esprit, dont le nom serait d'origine turque, d'après H. Massé (j'en donne une autre interprétation [B. N.]) « est une femme aux mains et aux pieds maigres, au visage rouge et ayant un nez d'argile. Elle est également redoutée par les Arméniens » (*vide infra* [B. N.]; cf. Arthur Christensen, *Essai sur la démonologie iranienne*, 1941, p. 85).

« On cite, entre autres, l'*al*, monstre imaginaire qui prend parfois la forme humaine. L'*al* est particulièrement dangereux pour les femmes enceintes qui restent seules à la maison. Le monstre pénètre alors dans la pièce, enlève le cœur de la femme et la fait mourir. C'est ainsi qu'une fois un devin rencontra dans la montagne un *al* qui tenait dans sa main le cœur d'une femme enceinte. Le devin lutte avec l'*al*, qui est vaincu et promet de ne plus pénétrer dans une maison où se trouveraient un livre, un clou, des ciseaux, ou tous autres objets provenant de chez le devin. On croit que l'*al* agit d'une façon particulièrement dangereuse pendant les quarante jours qui précèdent la délivrance de la femme. » Cette croyance fut notée chez les Arméniens d'Akn, dans le voisinage de l'Euphrate (cf. F. Macler, *Quatre conférences sur l'Arménie*, p. 99-100).

Il n'y a pas de contradiction dans l'indication du foie par Christensen et du cœur par Macler. Le premier rapporte, en effet, une croyance musulmane d'après laquelle le siège du courage et de la vitalité est dans le foie. Le cœur, mentionné par le second, est une notion influencée probablement par le christianisme.

(4) Dans un ouvrage du Professeur N. Marr (*La politique linguistique de la théorie japhétique et la langue oudmourte*, Moscou, 1931), entre autres nous avons trouvé une analyse pénétrante du mot « araignée » et de ses corollaires (p. 33 à 37), nous nous devons d'indiquer que le terme de démonologie kurde *pirehoulk* est également un des mots désignant dans

§ 9. Le serpent dans les croyances kurdes.

Ces rapides annotations nous ont permis de voir que la vie religieuse chez les Kurdes offre une grande richesse de faits, et que même une analyse superficielle nous y fait découvrir plusieurs couches, chacune bien distincte, qui concourent à la formation d'un ensemble complexe, dissimulé sous le vernis islamique.

Je ne peux que signaler ici, sans pouvoir en parler plus longuement, le précieux opuscule de Ismaïl Haqqî Chaveich sur les superstitions et les proverbes kurdes (*Hende prupuçi peşinan we matal*, Bagdad, 1938).

J'achèverai, enfin, ce chapitre concernant les idées religieuses kurdes par quelques remarques relatives au serpent. Ce reptile joue un certain rôle dans le symbolisme yézidi (on en voit l'image à l'entrée du sanctuaire de Cheikh Adi, cf. la photographie chez Luke, *Mossul and its minorities*, p. 136) et il est, peut-être, permis d'y découvrir les traces d'un culte très ancien. En effet, si l'on considère que le serpent est un être nettement chtonien, on est tenté de penser à la lutte d'idées religieuses et sociales à la fois qui se déroule entre les conceptions helléniques et asianiques en Asie Mineure, telle que nous la fait comprendre, entre autres, le Professeur docteur F. Kern (*Die Welt woren die Griechen traten*, in *Anthropos*, t. XXIV, 1929), d'après qui, dans un curieux processus d'interpénétration, les Grecs subordonneront peu à peu à leur système de Panthéon patriarcal et hiérarchisé des dieux chtoniens du matriarcat asianique (ou « taurique » de la terminologie de Kern). Ainsi se préciserait pour nous tout au moins un des secteurs du « sous-sol religieux » dans lequel nous pénétrons en fouillant les superstitions kurdes.

Il s'agit notamment de tout un ensemble de traditions relatives au serpent, qu'on rencontre en parcourant les domaines arménien, kurde, mède et scythe.

Ainsi, après Fr. Spiegel (cf. *Erânische Alterthumskunde*, III. Band, p. 227 et suiv.) il faudrait reprendre l'analyse comparée de la légende rapportée par Moïse Khorénatsi, relative à la lutte du héros arménien Tigran, contre le roi mède des serpents (Azdahak = Astyages?), finalement vaincu et dont la famille, ramenée en Arménie, fut établie près du mont Massis. Fr. Spiegel

cette langue l'araignée en même temps qu'il signifie « vieille femme », « sorcière » : *pir hâ + vu-k* (à noter toutefois ici l'élisson du *l*). N. Marr (*op. cit.*, note 2, p. 34) attire notre attention tout spécialement sur la valeur que ce terme peut avoir pour l'étude du problème de l'institution des « mères-vierges » dans sa seconde partie notamment, qui, prise indépendamment, veut dire chez les Kurdes (*he-vu* → *he-vi*) « concubine », « femme de harem ». Les femmes kurde l'emploient entre elles avec le sens de « chère amie », « ma chère ». Les femmes du même mari sont des *hâ-vi* réciproquement (indication de J. A. Orbély à N. Marr). N. Marr croit que l'institution des « mères-vierges », organisation collective et sociale ayant précédé celle de la famille (cf. chap. I, remarques de N. Marr concernant l'eunuque), a survécu dans certains termes géorgiens, arméniens, etc. (cf. *op. cit.*, p. 53-54 et n. 1 à la p. 54). Il nous sera permis d'ajouter qu'un autre mot kurde pour l'araignée (que nous rencontrons précisément dans le texte donné ici), *dapirouchk*, se rattache également à l'idée de vieille femme et veut dire « sage-femme ».

s'est occupé de noter surtout les contradictions avec la vérité historique, qu'on peut relever chez Moïse. Il remarque également, que le mot *azdahak* ne se rencontre pas dans la légende arménienne, qui ne connaît que les mots *vishap* « serpent » et *vishapazounek* « enfants du serpent », mais que, d'autre part, l'analogie avec la légende iranienne de Zohak est évidente (entre autres le rôle que le maréchal-ferrant joue dans les deux versions; les monts Demavend et Massis, etc.). Fr. Spiegel fait voir, enfin, que si l'épos iranien reflète les conflits ethniques ayant eu pour théâtre l'Irân oriental, les légendes arméniennes se présentent comme un complément très heureux, en nous entretenant de conflits analogues qui se déroulèrent, à l'Ouest de l'Irân, avec les populations sauvages du Caucase, les Scythes (Alans) dans le nombre. Nous nous rencontrons donc de nouveau avec ces derniers, et croyons devoir rappeler ici que, d'après Hérodote, les Scythes attribuaient leur origine à une divinité mi-femme, mi-serpent, qui habitait près de l'embouchure du Borysthène, et Héraklès. Le même thème folklorique se laisse ainsi retracer. Chez Moïse Khorénatsi (Spiegel, *op. cit.*, p. 228) les êtres fabuleux nommés *vishap* « . . . sind fabelhafte Wesen, die mit dem Otterngezüchtete des N. T. viele Ähnlichkeit gehabt zu haben scheint ». Spiegel note aussi que des clans nobles arméniens se disent descendants de la progéniture du roi mêde des serpents, établis près de Massis. « Le roi kurde des Mèdes » est mentionné dans le *Karnamak-i-Artashir P.* Sans faire entrer ici en ligne de compte les données folkloriques avec le thème « serpent » que l'on retrouve dans les croyances populaires russes (cf. aussi le récit épique russe au sujet du *Zmœt Gorynytch*, serpent à qui on devait fournir des jeunes gens pour ses repas), voici toujours les Arméniens, les Mèdes, les Scythes et les Kurdes, d'une part, dans leurs rapports « légendaires » (qui ne sont tels que grâce à nos connaissances encore imparfaites des rapports historiques à cette époque lointaine) alors que, d'autre part, nous constatons la présence d'un thème folklorique, ayant un rapport constant avec le serpent, qui revient dans la même sphère d'investigations. Voici qui ne doit pas être passé sous silence, surtout si nous nous souvenons de quelques autres détails. Le rôle des serpents aux épaules de Zohak, dans la tradition populaire kurde sur les origines de la race (il reste à faire l'analyse linguistique des noms des trois cuisiniers de la légende, Armail, Kurmail et Durmail, sauveurs de la jeunesse destinée aux serpents, intéressants surtout en raison du second élément identique dans les trois noms et pouvant recéler des survivances ethnogéniques). Le rôle du serpent dans la tradition et la religion des Yézidis, qui ont probablement le plus fidèlement conservé les survivances païennes chez les Kurdes. Quelques indications toponymiques, enfin, par exemple, le petit pays d'Oramar au cœur même du Kurdistan central, où la tradition place le refuge des serpents. Il y a là probablement une fusion de deux légendes : une païenne, que nous ramenons à l'ensemble déjà observé; une chrétienne, qui s'est greffée sur la première. Un saint, Mari Mammu, aurait charmé les reptiles

et les aurait enfermés dans une cave, au-dessus de laquelle une église a été construite sous son vocable. Elle s'y trouve encore et elle a pour gardien une famille chaldéenne, seule au milieu des Kurdes. Tous les ans le gardien chrétien voit « le père des serpents ». D'après la croyance locale, si la famille chrétienne était privée de son privilège, les reptiles quitteraient leur cave et se répandraient dans la région.

Les juifs montagnards du Caucase (cf. Byhan, *op. cit.*, p. 239) connaissent « l'esprit de la maison Ochdého-mar, qui dérive du culte des ancêtres; semblable à celui des Grands-Russes, il habite sous le plancher, ayant la forme d'un serpent à sept têtes; il est lui-même invisible, mais laisse voir ses fils; il est le gardien du bien-être de la famille et on lui donne du miel en offrande ». A la page 195 du même ouvrage la figure 46 représente un « serpent de laiton qui doit protéger contre le vol et la détérioration des objets précieux cachés sous lui ». Cette idée s'apparente à celle du thème folklorique connu des serpents gardiens de trésors (cf. le chap. suivant sur la littérature). Je ne sais pas à quelle peuplade caucasienne Byhan associe cet objet (1).

Rapidement énumérés, tels sont certains traits qu'on doit encore retenir en scrutant le folklore kurde, pour y rechercher quelques points de repère dans l'évolution ethnogénique.

Le domaine est d'ailleurs très vaste. Laissons de côté le mythe nordique de Sigurd, le Tueur de Dragons, tout en remarquant que, selon les croyances populaires germaniques, dont nous constatons des répliques dans les contes kurdes, le dragon (serpent) veille sur des trésors cachés (cf. les fables kurdes données par Socin, *Die goldhütende Schlange; Die Schlange an der Quelle; Schlangenkönig*). La victoire sur le monstre, celle de Sigurd chez les Germains ou celle de Kaveh dans la sphère dite, pour le moment, iranienne, pourrait refléter l'idée de l'homme ayant conquis les métaux, débutant dans la métallurgie. Cette interprétation serait tout à fait dans le sens des préoccupations « technologiques » de l'école japhétidologique. A remarquer, enfin, que pour M. N. Marr le mède (МІАКЕДІІ en russe) s'expliquerait par la filiation suivante : *mê-d* ↔ *mî-d* ← *mâ-d* ↓ *mar-d* et l'arménien *mar*, ce dernier n'étant pas autre chose que le *totem* « serpent » (resp. *vichap*), question traitée dans l'ouvrage de M. Marr, *Les Vichap*, paru en 1931 et nous renseignant sur les restes matériels attestant le culte de poissons (serpents) en Arménie païenne.

Il est très curieux de remarquer aussi, comme l'observe Jacob, (*Märchen und Traum*, p. 50) que : « Ursprünglich spielte Ewa selbst, die Rolle der Schlange, wie ihr Name anzeigt ». A l'époque hellénistique, nous lisons dans la vie de Plotin (Plotin, *Ennéades*, t. I, par E. Bréhier, éd. « Les Belles-Lettres », p. 3) que, au moment de rendre le dernier soupir Plotin lui dit : « Je m'efforce

(1) A Dersim, au village de Kiştım, est pratiqué un véritable culte de serpent représenté par un bâton à tête de ce reptile. Ce rite est décrit dans le livre *Kurdistan Tarihiinde Dersim*, p. 97.

op. cit., p. 295 et 311). Le dieu thraco-phrygien Sabazios eut également pour symbole le serpent, *drakôn*, qui semble avoir joué dans le mystère à caractère dionysiaque le rôle phallique, *ho dia kolpon theos*, mariage divin (*idem*, p. 485-486). Marr consacra à Sabazios une étude spéciale constatant le culte chez les Arméniens. Encore un point de contact possible entre les Arméniens et les Kurdes sur le plan des croyances.

Les Eddas scandinaves parlent des sages et vertueux serpents Vanir, qui habitaient au midi du pays primitif des Ases, c'est-à-dire sorciers de la Scythie, où ils abondaient (Hérodote, *Melpomène*, 67). Des serpents s'enroulaient autour du Caducée de Mercure, qui étaient un bâton augural; le dieu des guérisseurs thaumaturgiques, Asclépios, avait pour emblème le serpent; les êtres mythiques, chefs théocratiques, étaient anguiformes; Echidna, Borée, Typhon, Kekrops. Triptolème, qui synthétise les trois principales confréries des prêtres antiques, est figuré sur un char traîné par des serpents.

Demeter cacha Perséphone dans un souterrain et recommanda aux serpents de la bien garder. Mais Zeus se transforma en dragon-ailé, trompa les gardiens, s'introduisit en rampant dans la caverne et s'unit à sa fille. De cette union naquit un enfant portant des cornes, à tête de taureau, Dionys Zagréos (D. Merejkovsky, *op. cit.*, p. 429) (1).

Le symbolisme du serpent se confond d'ailleurs avec celui de taureau. « Taurus draconem genuit et Taurum draco genuit », comme le dit l'énigme des orphiques (*idem*, p. 486). Remarquons à ce propos que sur les blocs pisciformes représentant les *vichaps* (poissons-dragons), on trouve, entre autres, gravées peau et tête des bovidés.

§ 10. Le culte de l'âne ?

En dernier lieu, je tiens à indiquer, en terminant ce chapitre sur la religion chez les Kurdes que, d'après une communication verbale du Professeur J. Przuluski, il y aurait certaines raisons de croire que le culte de l'âne aurait laissé quelques vestiges dans les conceptions religieuses de ce peuple. Dans son étude intitulée *Linguistique et mythologie comparée*, à propos d'un livre récent (*Rev. de l'Histoire des Religions*, t. CXV, n^{os} 2-3, mars-juin 1937; il s'agit notamment de *Vjtra* et *Vrdragna* de MM. E. Benveniste et L. Renou), J. Przuluski écrit, entre autres, p. 236 :

« D'après Strabon les belliqueux Carmaniens avaient Arès pour dieu unique et, faute de chevaux, ils lui sacrifiaient des ânes. Arès est le nom grec de *Vrdragna* et le témoignage de Strabon prend toute sa valeur si l'on observe que le

(1) Sur la place que le serpent occupe dans les croyances des Grecs et les Romains, voir aussi *Primitive Culture in Greece*, by H. J. Rose, 1925, et *Primitive Culture in Italy*, du même, 1926. Chez les Serbes, cf. Dr. Jaap Kunst, *Cultural relations between the Balkans and Indonesia*. Amsterdam, 1954.

caractère sacré de l'âne marque dans tout l'Orient la survivance de croyances très anciennes probablement antérieures à l'arrivée des Indo-Européens dans l'Irân. »

Or, dans le village de Diras (en turc Kara Köy), à 15 kilomètres de Malatia, J. Przulski visita un sanctuaire kurde dont un des murs porte une image peinte d'âne. A en juger par une image d'oiseau désigné comme Taus à J. Przulski, il s'agit probablement d'un sanctuaire yézidi (il faudrait aussi éclaircir le symbolisme du glaive à deux pointes qu'on y trouve représenté par deux fois). J. Przulski se rappelle à ce propos une divinité hindoue, l'antéchrist Kalki, qu'on représente à côté de son cheval ou lui-même comme hippocéphale. Il note ensuite d'après un dictionnaire kurde, la fête de *Khar na mut* chez les Kurdes (« l'âne immortel ») et, enfin, trouve des concordances curieuses entre le nom de l'âne et celui des Kurdes, notamment : *garda* (*bha*), en sanscrit; *gadri*, *gadhâ*, *gadhai*, dans les langues munda (*gadhai* est la forme en dialecte *gadaboï* « âne »); *karudei*, *kadi*, *karuda*, *gadhâ* dans les langues dravidiennes.

J'ai cru intéressant de mentionner ici cet ensemble de remarques du Professeur J. Przulski qui posent un problème digne de toute notre attention. Pour ma part, je n'ai pas constaté dans les croyances kurdes qui me sont connues quelque trace de la vénération de l'âne. Sous l'influence des conceptions musulmanes, cet animal est plutôt méprisé. On sait, en effet, qu'il servira de monture à l'Antéchrist Dedjal. (J'ai dans ma collection un récit relatant que dans une tribu on abatit tous les ânes après avoir appris d'un molla le rôle néfaste qu'est appelé à jouer cet animal.) Mais je peux ajouter au faisceau réuni par J. Przulski le nom d'une mosquée kurde à Ouchnou appelée *Ker-Khôrân*, c'est-à-dire « mangeurs d'âne », qui implique, peut-être, l'idée de sacrifice de cet animal (*vide supra*, les Carmaniens).

CHAPITRE XII

LA VIE SPIRITUELLE DES KURDES (*Suite*). — LITTÉRATURE

§ 1. Histoire «concrète» et histoire «morale» d'un peuple.

A côté de l'histoire *concrète* d'un peuple qui relate ses destinées et cherche à en expliquer l'enchaînement et les raisons, il existe un autre ensemble de faits qui caractérisent sa physionomie, son individualité, telles qu'elles se reflètent dans sa religion et sa littérature qui constituent son patrimoine spirituel, son histoire *morale*. Dans le devenir d'un peuple, ces deux séries de faits se développent parallèlement et représentent chacune une grande valeur pour l'observateur qui désire se faire une idée aussi complète et précise que possible sur l'objet de ses études. Nous avons essayé dans les chapitres précédents d'examiner tous les éléments qui nous permettent de mieux comprendre la place du peuple kurde dans le cadre de l'histoire concrète de l'Asie antérieure. Nous avons constaté que, pour des raisons diverses, géographiques et sociales surtout, qui forgèrent sa mentalité et sa structure, la nation kurde ne réussit pas à s'ériger en un État indépendant, ce qui eut consacré politiquement sa place dans l'histoire à côté d'autres peuples auxquels elle n'est nullement inférieure, mais qui réussirent à s'affirmer là où elle échoua jusqu'à présent. « Une Nation oubliée de l'histoire » comme l'a baptisée N. Marr, tout en essayant en même temps de montrer à quel point cet oubli était injustifié. Et il le fit d'une façon bien persuasive en se basant surtout sur le rôle que les Kurdes jouèrent dans l'évolution culturelle de l'Asie antérieure. A l'histoire concrète, il opposa ainsi l'histoire morale. Le lecteur qui a pris connaissance de notre chapitre sur la religion chez les Kurdes partagera, j'en suis sûr, la thèse qu'on y a soutenue, celle notamment d'une grande originalité sous ce rapport du peuple kurde qui, sous le dehors de sa foi musulmane, a su conserver ou créer des valeurs spirituelles propres qui ne laissent plus aucun doute sur son individualité bien distincte. Dans ce domaine du moins, il réussit à s'assurer une place qui lui appartient en propre. Après la religion kurde nous devons maintenant, en restant sur le même plan de la vie spirituelle des Kurdes, présenter au lecteur quelques observations sur la littérature kurde pour ajouter le dernier trait au tableau d'ensemble qu'il était dans notre intention de brosser en écrivant ce livre.

§ 2. Le folklore kurde, suite d'analphabétisme.

Ce qui frappe surtout quand on étudie la littérature kurde, c'est « l'hyper-trophie du folklore » (l'expression est de Viltchevsky) qui la caractérise. Cette richesse du folklore kurde, dit-il, s'explique par l'analphabétisme presque

général en sa langue maternelle chez ce peuple, analphabétisme qui, dans certains cas, comme chez les Yézidis, par exemple, est même imposé par la règle religieuse de la communauté où l'instruction est le privilège d'une seule caste. Nous avons vu en étudiant l'aspect musulman du Kurdistan que les medresseh ont toujours été nombreuses dans les pays kurdes. Nous ajoutons dans l'annexe, la liste des écoles de ce type qui, d'après les renseignements de molla Saïd, existaient au Kurdistan vers 1914. Mais tous ces établissements scolaires étaient et sont encore pour beaucoup des écoles confessionnelles, destinées à donner aux élèves les connaissances nécessaires aux pratiques de la religion musulmane : prières, lectures du Coran, son interprétation, etc. L'enseignement s'y fait donc en arabe, qui est le latin du monde musulman et non en kurde. Comme on l'a remarqué dans quelques récits populaires que j'ai eu l'occasion de citer, la connaissance de l'arabe, tout au moins de quelques phrases en cette langue liturgique, est l'équivalent de l'érudition. L'école et la mosquée se confondent dans l'esprit des Kurdes, à tel point que, au cours des mouvements insurrectionnels, déjà sous le régime kémaliste, il y eut des cas où des instituteurs furent tués pour avoir osé enseigner à l'école et non pas dans la mosquée. Les Kurdes persans semblent avoir davantage la notion de la dignité de leur langue si l'on en juge d'après les déclarations kurdes mentionnées dans le chapitre x : « Si la langue persane disparaissait on pourrait la reconstituer en recourant à l'idiome iranien pur qu'est le kurde ». L'enseignement en langue kurde qui pourrait seul lui donner la place qu'elle mérite est encore un fait trop récent pour qu'il soit possible de nous prononcer déjà sur les résultats obtenus. Cet enseignement n'a d'ailleurs lieu qu'en Irâq et en Arménie soviétique, pays où la minorité kurde jouit d'une certaine autonomie culturelle.

En Irâq, il y a une dizaine d'années, on comptait 26 écoles primaires et une école d'enseignement secondaire avec 1.471 élèves, soit pas tout à fait 2 p. 100 de la population kurde intéressée, notamment dans les livas de Suleïmanieh, Kerkouk et Erbil. En outre il y avait quelques dizaines d'élèves kurdes dans les écoles d'enseignement supérieur à Bagdad. Les manuels scolaires kurdes semblent, à quelques exceptions près, mal correspondre aux besoins de l'enseignement. Nous en reparlerons plus bas.

Que l'enseignement en langue maternelle soit les prémices indispensables pour un peuple que veut préserver son individualité nationale et lui assurer les possibilités d'épanouissement, la chose semble évidente. Toutefois, il se trouve des Kurdes d'origine qui n'en voient pas l'opportunité. Voici, par exemple, ce qu'écrit à ce propos le docteur Chukru Mehmed Sekban (1) :

« Moi aussi, dans ma lettre publiée en 1923 au Caire . . . , j'avais insisté

(1) *La question kurde. Des problèmes des minorités*, Les Presses Universitaires de France, 1933. Les patriotes kurdes, faut-il le dire, pensent autrement.

sur la reconnaissance de la langue kurde dans l'enseignement. C'était un idéal pour nous tous jusqu'avant ces toutes dernières années.

« Franchement parlant, pourquoi cette crainte d'être assimilés ? »

« La situation des faibles absorbés par les plus forts fut de tout temps meilleure. Il suffit qu'on n'use pas de violence. »

« Depuis l'armistice à Sulaymaniah en Irak et depuis plus de huit ans dans tous les districts de langue kurde de cette contrée la langue d'enseignement est la langue kurde. Les résultats acquis par le moyen d'enseignement sont catégoriquement nuls . . . Qu'est-ce que liront ces certifiés des écoles une fois l'étude à l'école terminée ? Rien. Jusqu'aujourd'hui, en dehors des livres d'écoles, à peine une douzaine de brochures et de livres furent publiés. Il faut l'avouer, ils ne présentent guère d'intérêt pratique . . . Donc, pas d'avancement dans la culture . . . D'ici à un siècle, la langue kurde cultivée dans la meilleure condition du monde ne serait pas suffisante pour atteindre le niveau culturel des « Kulturstaaten ». »

« Le peuple kurde semble préférer être gouverné par les générations trépassées qui n'ont rien laissé comme bon héritage. »

« Il faut avouer honnêtement que notre conviction de la nécessité d'instruire le peuple kurde par sa propre langue ne tient plus debout . . . Par conséquent, le dogme populaire sur ce sujet ayant fait faillite, n'est plus de mise. »

« J'engage mes frères de sang, les Kurdes de Turquie, dans le sillage que leur illustre leader, Moustafa Kemal Pâchâ leur a tracé de la façon la plus magistrale, où ils trouveront la sérénité d'âme et la prospérité matérielle. »

Tout ce que nous avons dit plus haut dans les chapitres concernant le mouvement national kurde nous fait croire que cet apôtre de dénationalisation ne sera pas suivi par son peuple.

Quant à l'Arménie soviétique, la situation scolaire kurde s'y présente de la façon suivante. Pour une population kurde *grosso modo* huit fois moins nombreuse qu'en Irak elle dispose de 41 écoles primaires fréquentées par 1.419 élèves, soit sensiblement par le même nombre qu'en Irâq ! Il existe ensuite une école moyenne, de 7 classes, ainsi qu'une École Normale kurde à Erivan (161 élèves en 1934). Les manuels et les livres de lecture sont bien plus nombreux qu'en Irâq. A l'heure actuelle leur tirage a dû largement dépasser une centaine de titres. Il en sera question à sa place.

Privé ainsi de la possibilité de cultiver sa langue maternelle faute de pouvoir apprendre à l'écrire à l'école, le Kurde, desservi à cet égard en comparaison avec ses voisins turcs, persans ou arabes, se voit réduit à la littérature orale du folklore dans le sens strict du mot et, dans ce domaine, il nous fournit la preuve la plus probante de son attachement à son idiome natal.

Toute étude de la littérature kurde est donc surtout et avant tout celle du folklore de ce peuple alimenté non seulement par un riche apport des

générations passées, mais témoignant d'une vitalité et d'une force créatrice surprenantes qui sont en train de le renouveler et de l'enrichir constamment, en faisant aussi souvent fondre dans le creuset kurde les thèmes folkloriques voisins.

Viltchevsky trouve que ce fait d'hypertrophie du folklore kurde nous explique le caractère de classe qui distingue cette création orale populaire dans laquelle, d'après lui, se refléteraient de préférence les préoccupations et le style de la couche supérieure de la société kurde. Le folklore serait ainsi un instrument dont se serviraient les féodaux pour exercer leur influence sur les pâtres et les laboureurs kurdes. Je ne nierai pas que dans beaucoup d'œuvres de folklore kurde le thème principal consiste à glorifier les exploits guerriers d'un agha, d'un cheikh et de leurs alliés, j'admets également que la langue en est celle des classes plus cultivées, émaillées d'arabismes et de persismes, mais dans l'ensemble, néanmoins, je crois que l'appréciation de mon confrère porte sur une certaine catégorie du folklore et non pas sur tout le folklore kurde et qu'en se prononçant ainsi, Viltchevsky limite volontairement son sujet. Il ne faut pas oublier non plus, et nous avons essayé de le souligner dans la chapitre vi, que la vie kurde se confondit pendant des siècles avec la structure féodale et que ce fut précisément celle-ci, de l'aveu de Viltchevsky lui-même, qui permit au Kurdistan de maintenir son caractère national particulier. Autrement dit, quand un barde kurde chante les exploits d'un Yezdan Chir ou d'un Abdurrahman Pâchâ il relate en même temps la lutte menée au nom du kurdisme contre l'étranger et retrempe dans ses souvenirs sa volonté nationale. Quant au style on devrait encore procéder à une étude très serrée pour pouvoir dire avec certitude qu'il y a une différence marquée entre celui de la classe dominante et celui de la masse populaire kurde. Pour le moment il est difficile de se prononcer à ce sujet. On a plutôt l'impression que les deux styles, noble et populaire, diffèrent peu. Les différences qu'on relève tiennent davantage à des divergences dialectales et à l'infiltration plus ou moins accentuée des vocabulaires voisins. Les arabismes s'expliquent d'ailleurs très bien par le désir de certains bardes d'embellir leur œuvre aux yeux de l'auditoire, la langue du Prophète étant celle de l'érudition musulmane et de la noblesse qui, nous l'avons vu, se forge souvent des généalogies arabes. Ceci dit, le folklore kurde qui offre une grande diversité des thèmes connaît, à côté des chants et poèmes qui ont subi plus ou moins une adaptation stylistique, une multitude d'œuvres spontanées et primesautières de la plus pure veine populaire libres de tout artifice et arrangement, jaillissant au cours même ou aussitôt après l'événement dont il s'agit.

Ce disant, nous ne pouvons pas ne pas nous rappeler que, pour J. Bédier, parmi les œuvres de littérature populaire celles qui doivent être considérées comme les plus caractéristiques sont les créations lyriques, qui conservent le mieux leur caractère original, sont moins susceptibles de subir la conta-

mination des thèmes étrangers et servent, par conséquent, de meilleurs points de repère quand il s'agit de remettre le comparatisme à sa vraie place.

A. LES *LÂWJ* LYRIQUES KURDES.

C'est pour cette raison que nous voudrions citer ici avant tout quelques *lâwj* kurdes, courtes poésies lyriques qui nous semblent le mieux indiquées pour faire saisir sur le vif le tempérament poétique kurde.

Tantôt il s'y agit des vœux échangés au moment de la séparation des amoureux :

1. « (Voici) le printemps. Il est temps de sortir de la maison. Il fait chaud dans la maison de mon aimée. Les puces l'envahissent. Les doux tétons de mon amie étaient petits il y a deux ans et l'année dernière. On peut les mordre cette année-ci. *Hâteileli, hâi leili* (1). Moi à la fenêtre, toi à la fenêtre, viens pour qu'on contracte un engagement. Toi sur une boucle d'oreille, moi sur un poignard. Viens que je pose les mains sur ton cou d'or. Que les yeux du Diable et des semeurs de discorde s'éloignent. *Haî leili, haî letli, eili delal'*. Nos maisons sont chargées (à dos de bêtes de somme) et transportées au camp d'été sur un pré vert. Les boucles d'un roux clair tombent jusqu'à la taille; (je mets) ma tête à leur service. Ô aimée, ne sois pas (fiancée) à cet orphelin débile et infirme. Cette fois il faut que j'enfonce mon doigt dans l'œil du destin. *Waî leili, waî letli, eili delal' . .* Viens, ne pars pas, ne m'oublie pas. Fais (graver) mon nom dans l'anneau à ton doigt. *Ei lo lawko delal' . .* Quand tu partiras pour le pays étranger, baisse ta tête trois fois par jour comme (le font) les *Qazi* (juges) et lis (mon nom sur l'anneau). *Waî leili, waî leili, eili delal'*. Ne sois pas triste, ne maigris pas. La ligne du dos de mon aimée doit être parfaite. Ô chérie, (toi qui es) d'une maison pauvre; ce n'est pour rien que j'ai des regrets. Mon regret est qu'un orphelin débile et infirme soit ton mari. *Waî leili, waî letli, waî leile gheure*. Ne t'attriste pas, la tristesse est mauvaise. Il faut que des fleurs se lèvent à la place des fleurs. *Delili, delali*. Je mettrai ma main (pout jurer) sur la Parole Ancienne (le Coran). Tu es la broche et moi le rôti. *Waî leili, waî leili . .* »

Tantôt on y décrit une rencontre armée :

2. « *Olö*, les hommes, la guerre éclata à Kela Mamu, dans les collines. Le fusil de Kafir Bechar (nom de personne) se fait déjà entendre dans le clan de Boutan. Kafir Bechar jura sur les trois divorces (2) : je ne bougerai pas de mon pied sur mon autre pied tant que ne viendra le renfort de Tchar

(1) Ces onomatopées qui coupent les strophes n'ont pas souvent de signification ou signifient « mon amour, mon beau, ma belle », etc., se rapprochant des chants populaires russes où on rencontre : *at luli; oi did lado*, etc.

(2) Jurer sur le divorce est une des mauvaises habitudes du tempérament emporté kurde (cf. le chap. v).

Malian (clan allié), les amis, ceux aux coiffes noires. *Olö*, père du pillage et de la bagarre! le renfort de Feli Kelö a du poids, (c'est comme) une attaque des hérétiques. Cri après les coups, guerre des hommes, cliquetis des épées, crépitements des (revolvers) Mauser, salves des *Ainali* (fusils Martini). Eh garçons, les chiots, mettez-y un bon coup, n'abandonnez pas le champ de bataille. (Certes), la fuite existe, mais la fuite est le fait des vieilles femmes. Vers le soir la bataille devient dure. *Olö*, les hommes, la guerre éclata à Kela Mamu, dans les jardins. Le fusil de Kafir Bechar se fait entendre déjà dans le clan de Kharran. Kafir Bechar jura sur les trois divorcés : je ne remuerai pas un pied sur l'autre tant que ne viendra le renfort de Tchar Malian, celui de mon ami Cheikh Hamzo . . . (répétition des mêmes vers, à partir de « *Olö*, père du pillage, etc. »).

Comme on le voit les procédés poétiques kurdes ne sont pas très variés, les images manquent de diversité. Pour corser l'impression on a surtout recours à la répétition des mêmes phrases. Néanmoins il se dégage de ces *lâwj* un incontestable souffle d'énergie et de tendresse, à tour de rôle. Voici, par exemple, une poésie sentimentale :

3. « Ô, ma belle, je veux m'en aller en bas (vers la plaine). Il faut que je parte sous un bon augure et que je revienne sain et sauf. Ô mon amour, abandonne-moi ta gorge d'or que je m'y promène, pauvre esclave de Dieu, avant de rompre le jeûne. Ô ma belle, te voilà avec tes boucles d'oreilles à chaînettes et les poignées de sequins qui tombent sur le front si blanc avec les cheveux non coupés. Qu'il reste entendu entre nous, que tant que tu vivras, tu n'abandonneras pas ces atours parfaits . . . Partir à l'aube, comme un beau gars, le cœur satisfait, comme si l'on était quatre à marcher ensemble . . . Ô ma belle, lève-toi, fais-moi la grâce des baisers, un à chaque joue. Le Dernier Jugement est loin aujourd'hui, à quoi bon mourir? Ma belle, tu es matinale. La voix de ma belle parvient de la source. Les parfums de cardamome, de cannelle et de camphre (!) traînent après elle . . . Aujourd'hui le Dernier Jugement est loin. Si l'on meurt, on ne s'en souviendra pas . . . (du péché qu'on aura commis ensemble). »

Puis de nouveau, c'est un fragment des souvenirs de bataille :

4. « Dans le défilé de Bernava, calciné et nu comme une dalle, regarde-le, le père de Solhé (nom de jeune fille), bien armé, à cheval sur Arabe, avec (son harnachement complet de) plastron, selle et housse. Djelâl-ed-Dîn lance son cri d'appel à Faqi Obeïd : « Dépêche-toi donc, le moment est venu ». C'est un moment difficile, méfie-toi d'Osmanki Zoro, il n'est pas sûr, comme son père . . . » Le défilé baigne dans le brouillard. Écoute, le bruit d'*Ainal* (fusil Martini) crépité (en faisant) *kyja-kyja* à l'épaule du frère Osman, Osman, tueur d'hommes. Il y a une mare dans le défilé; regarde, la porte ouverte à la fuite est là devant. Il est temps que vienne pour nous le renfort

de la colline de Ghaidâi. Le père de Solhé est (monté) sur Arabe et Veissé (l'est) sur Méiré. Ils sont ensemble... *De hoï hoï.* » (Comme on le voit les coursiers célèbres dans la tribu partagent la renommée de leurs maîtres.)

Une autre pièce de ma collection de *lâwj* rend sous la forme de dialogue entre les deux amoureux une scène d'encouragement à la bataille :

5. « Ô mon aimé; ô mon beau! Je (te) dis : « Trente cavaliers viennent du village de Nouhou, de Déré-Zour, J'ignore qui ils sont. (Je crois, cependant, que) l'un est le *vizir* (agent fiscal) Babi Hassan; le cavalier (qui vient) derrière lui (serait peut-être) Hami Hadji, et, plus loin (chevauchent) Babi Emîn et Mohammed Ali, cavalier intrépide ». L'amoureux répondait : « Ô Seydi, (nom de la jeune fille qui l'interpelle plus haut la première) je jure sur le nom de Dieu, le jour du combat acharné (celui qui se déroule) sur les collines de Bécheriyé et dans la plaine de Byle Déré, dans la steppe de Meimouniyeh, Babi Emîn s'éroula en pleine chevauchée (et) les maudits (qui étaient là) comme des loups (affamés en plein hiver) de février-mars, aux gueules ensanglantées (alors que) les hommes du renfort de Kekou sont à pied (lents à arriver). — Je dis : « Syrta Gola est un endroit brûlé (1) (comme si l'on y avait) incendié les herbes. Lève-toi, prends l'épée, ajuste bien les jarretelles, (voici) le renfort de ceux de Ghélé Siran et de Tchénérian, d'Ah Ounis, ceux des Moutkan, de la maison de Mohammed Dakha. Ô Seydi, je jure incontinent sans hésiter sur le nom de Dieu : le fusil de Babi Emîn est bon; c'est un (fusil) *beglig* (gouvernemental, un fusil fourni par le Trésor). Le jour d'événements (graves) il tire cent cartouches, et pas une seule ne tombe par terre (mais atteint le but visé) alors que le fusil de Hami Hadji est (un flingot) fait à la maison, tout mangé de rouille. Que le maître de maison soit brûlé (dans l'enfer) lui-même. Le jour de combat difficile (ce flingot) n'arrive même pas à rejeter une douille... A Syrta Gola se trouve une chaîne de montagnes. Lève-toi, ceins l'épée, fixe bien les jarretelles, mets le fusil à l'épaule. Le renfort... est plein de zèle... pas un seul coup de fusil n'est tiré en vain... Le renfort est à pied. »

Dans ce morceau les détails techniques sur la valeur respective des fusils reflètent bien l'intérêt que le Kurde porte à ses armes.

Le fragment qui suit brosse aussi un épisode guerrier qui met les Kurdes et les Turcs aux prises :

6. « Ô Émir, la guerre éclata derrière la mosquée, le bruit du combat se fit entendre derrière la mosquée. Les (hommes de) Cheikhan empoignèrent leurs fusils allemands et se rendirent derrière le sanctuaire (*ziyaret*). « Allez-y, frappez sur les tombes des chapeaux rouges (*kom-souran*, les Turcs). Nous tuerons les *tchaouch* (sous-officiers), les *bachtchaouch* (adju-

(1) Équivalent de « maudit », « deshérité », comme un endroit où il arriva un malheur.

dants), les *on-bachi* (caporaux), les *moulazim* (lieutenants) [1], nous brûlerons les tombes du père de la trompette et de ceux qui la font sonner. Depuis le temps d'Ali Omar pâchâ nous ne versions plus aucun impôt (*vergu*) à aucun gouvernement. Qu'on nous envoie un poète (2) qui encouragera les combattants... »

Sous une forme très ramassée, on voit là la description d'une des escarmouches kurdo-turques habituelles qui éclatent à propos de la réclamation d'impôts par les autorités. Quittons ce champ de bataille où se manifeste la haine séculaire qui sépare les deux peuples dont nous avons amplement entretenu le lecteur et écoutons des accents plus doux d'une chanson d'amour.

7. « Alajguer (c'est-à-dire Alachkerd, en arménien, nom de localité) est le seigneur de toutes les provinces. Les pièces d'or qui pendent sur le front blanc (retombent comme) une tente. Ô Leïli, ma pauvrete, lève-toi, fais-moi la grâce d'un baiser à chaque joue.

Je proclame : « Le Seigneur d'en haut est très puissant. *Heri Leïli, heri Leïli*. Ici bas je suis ton (humble) esclave, je serai le domestique de toutes tes belles choses. *Heri lulu, heri lulu* ... »

« Gheri Dagh (montagne) brûlé, collines et monticules; la caravane de mon père (qui passe par là?) ne comprend que des chameaux et ils ne manquent pas de pompons et de passermenterie. Ma tête est aux ordres de (ta) taille élancée, des yeux bigarrés, du front blanc, des yeux noirs. Les boucles noires viennent sur la paire de tétons d'or. *Heri Leïli, heri Leïli* ... »

On lit entre les lignes de cette chanson qu'il s'y agit du sentiment d'un adorateur pauvre exprimé à l'adresse d'une beauté de condition bien plus élevée. Dans le *lâwj* qui suit, le poète s'efforce de nous peindre celle qu'il aimé et qui l'exaspère par sa légèreté.

8. « Étourdie! Le nom de ma légère est doux comme du sucre, comme du *cherbet* (boisson sucrée). Ma (seule) consolation, je ne t'abandonnerai pas, je te mènerai à la chambre (qui est) au-dessus de la grande porte en pierre, je fermerai les fenêtres du sanctuaire, je mettrai ma bouche sur les grains de beauté à la nuque. Jusqu'à la prière de midi je ne lâcherai pas ma consolation. *Lê éman, lê éman*, ô l'étourdie, grâce! Cette Djazyka, la légère, fille de Nouhou, s'empara de ma tête il y a un an et (même) plus. Ma légère est souple comme un jeune arbre, fine et pleine de promesses. La frange (de ses cheveux) traîne jusqu'au sol. Je dépêcherai (quelqu'un) au bazar de Mardîn, la brûlée, et ferai acheter pour la folle qui est à la maison (chez elle) une paire de souliers, chacun pour deux pièces d'or. Dès qu'une

(1) Les gradés dans l'armée turque.

(2) Un détail qui n'est pas sans intérêt. Le poète est appelé ici *gholam*.

danse se déroulera dans notre village, je les mettrai aux pieds de mon étourdie bien-aimée. Chaque fois que mon étourdie, mon arbrisseau fin et aimable s'en ira dans la danse qu'on s'en aperçoive parmi l'assistance. *Lê êman, lê êman ...* »

Et la belle de répondre :

« Ô chéri, je ne suis pas légère, je ne suis ni courte (petite), ni grande. Me voilà avec mon collier de corail, ma plaque d'or comme broche, mon pendentif, qui tintinnabulent. Je prise cher ma tête en face des braves galants d'alentour, mais pour un beau jeune homme, vers le soir, je ne penserai pas à l'argent ... — *Lê êman, lê êman*, grâce, ô l'étourdie ... Ô ma légère, ne t'assois pas au soleil, que tes joues couleur de rose ne soient pas rougies par ses rayons. J'enverrai au marché de Mossoul et y commanderai une ceinture pour la taille de ma belle au poids de soixante-six *dirhem*. Dès qu'une danse se déploiera dans notre village, je la mettrai à la taille de ma bien-aimée. Chaque fois que mon étourdie, mon arbrisseau fin et aimable s'en ira dans la danse qu'on s'en aperçoive parmi l'assistance. *Lê êman, lê êman ...* »

Le lecteur sera de mon avis que cette petite pièce lyrique est d'une facture charmante dans sa naïveté. En se servant d'images très simples elle produit néanmoins un effet poétique incontestable. Le petit poème guerrier que je traduis plus bas mérite aussi notre attention si l'on veut bien se rappeler l'histoire de Djafar aghâ, assassiné dans un guet-apens à Tauris (cf. le chapitre iv). Nous en avons conté les péripéties pour dépeindre la bravoure kurde. Et voici en quels termes en parle un barde anonyme de l'entourage du chef disparu :

9. « Ô jeune aghâ (qui habite) à Tchéri multicolore (1), (situé) dans une gorge profonde où un fleuve coule en bas. La peste se promène, qu'elle tombe sur la maison du Prince héritier de l'Irân (2). Il adressa une lettre au père de Golzar (nom de la fille de Djafar aghâ) : « Viens chez moi. Étant donné que l'an dernier et il y a deux ans il (Djafar aghâ) était comme un demi-padichâh (demi-roi), il resta cette année sur le sol *adjem* [iranien], (c'est-à-dire, qu'il ne transuma pas en Turquie voisine). Ô jeune aghâ, (tu es) comme une ancre dans la terre (pendant la bataille), une épine dans les yeux de l'ennemi, (un vrai) pâchâ du désert. Ô jeune aghâ! le ciel au trône élevé

(1) La résidence des aghâ de la tribu des Chekkak se trouve à Tchirik Kala entre Ourmiah et Salmas, sur la frontière turque. En mars 1918, après l'assassinat du patriarche nestorien Mar Chimoun par Simko, frère de Djafar, cette résidence fut attaquée et pillée par les montagnards chrétiens. Le qualificatif « multicolore » est à l'opposé de « brûlé » (désertique) et fait allusion à une verte prairie couverte de fleurs.

(2) Sous la dynastie des Kadjârs, ce prince, portant le titre de *vali-ahd* (héritier), remplissait toujours les fonctions de gouverneur général d'Azerbaïdjan, dont Tauris, lieu de l'assassinat de Djafar Aghâ, est la capitale.

nous est hostile. Le père de Bozkou (fils de Djafar aghâ, Azîz khân aux cheveux blonds) monté sur Richan, mit de côté sa peau de mouton (*kulkû*) et le sous-vêtement (*qâpûtt*), se vêtit du costume *qadjar* (c'est-à-dire citadin, persan) suspendit à son cou d'or la cartouchière de Mauser. Que la peste qui se promène tombe sur la maison du prince héritier de l'Iran. Ils tirèrent deux balles dans le corps du père de Bozkou, monté sur Richan, alors que par trois fois il mettait la main sur le bouton de l'étui (*bechkouj*) de son revolver à six coups (*chech âghyrê*), (mais) en vain, aghâ! *Hât bé-mâ, hât (ve nobis!)* Faut-il que le malheur s'abatte tous les trois jours sur le monde? (1). Le renfort (*imdâd*) pour le père à Bozkou est loin, il n'arrive pas (jusqu'à) chez lui. On jubile à Tauris de malheur (littéralement : en ruines), la bonne nouvelle se répand chez les Seyyeds de Kerbelâ (2). *Héla*, jeune aghâ, père de Bozkou, (qui es) parmi les cavaliers un cavalier plus grand qu'eux (tous). Hédé (femme de Djafar aghâ) se lamente; Motébéré (son autre femme), pauvrete, lève-toi, jette un mouchoir sur le vêtement du père à Bozkou, ô malheureuse, pour que la poussière ne s'y pose pas. La peste qui se promène . . . etc. Que vienne le docteur Loqmân. Les blessures sont profondes, le pus ne s'en dégage pas. Ô jeune aghâ . . . ancre dans la terre . . . épine dans les yeux de l'ennemi, pâchâ du désert! *Héla*, jeune aghâ, mon cœur brûla (se consuma) pour son état. Hédé pousse des cris; pauvre Motébéré. Que la peste qui se promène tombe sur la maison du prince héritier de l'Iran. Ils tirèrent deux balles dans le corps du père de Bozkou monté sur Richan. Ce moment fut pour le père de Bozkou celui d'amertume et d'embarras. Que ne sont-ils apparus alors, Temer aghâ ainsi que Ismaïl aghâ? (l'oncle et le frère de Djafar aghâ). Faut-il que le malheur s'abatte tous les trois jours sur ce (bas) monde? Le renfort pour le père de Bozkou est loin, ne parvient pas jusqu'à lui. On illumine à Tauris la maudite, la bonne nouvelle se répand chez les Seyyeds de Kerbelâ. »

C'est encore dans le même genre cet autre *lâwj* qui déplore son imprudence et glorifie en même temps un aghâ kurde, de la région de Mouch. Cette fois-ci, il s'agit d'Avlâ (Abdoullah) bek, fils de Sourmeli Memed pâchâ.

10. « *Lô, aghâ!* La forteresse de Torpâkkala est (là) depuis fort longtemps. Omer-bek (« kaïmakam », fonctionnaire turc, résidant à Torpâkkala, village du sandjak de Mouch), le Tcherkesse, envoya chercher Petros, le chrétien (pour qu'il) apporte son *sâz* (instrument à cordes). *Lô*, Petros, ne joue pas du *sâz* : la maison de Sourmeli Memed pâchâ est en deuil. Ô, homme imprudent! (à l'adresse d'Avlâ-bek). Dieu devrait détruire la plaine de Mouch, par la maladie, la souffrance et l'épidémie. Avlâ-bek envoya auprès

(1) C'est-à-dire « notre vie d'ici-bas est courte ».

(2) Kerbelâ est le lieu saint chiite par excellence où sont groupés les éminents représentants de ce rite hostiles aux sunnites, donc aux Kurdes.

d'Omer-bek, le Tcherkesse (ce message) : « Tu as fait arrêter les deux *gholâm* (serviteurs, homme d'armes de l'aghâ), tu dois les relâcher. » Les témoins d'Avlâ-bek sont nombreux (1). Il tua Omer-bek, le Tcherkesse et ajouta (c'est-à-dire tua en plus) sa femme aux boucles (2). *Weilâ* (quel malheur), ô homme, le *diwân* (salon de réception chez le kaimakam) est étroit, les épaules des braves n'y sont pas à l'aise (on y est mal pour se battre). Ô homme, la forteresse de Torpâkkala a des créneaux. Aïcha Khanoum (la mère d'Avlâ-bek) se lamente : « Avlâ-bek, tu es batailleur, va, ne prends pas d'armes avec toi. . . » Quand la situation fut celle d'amertume et de gêne pour Avlâ-bek que n'eût apparu alors Sourmeli Memed pâchâ monté sur Arabe. Malheur à l'homme imprudent. Ô homme, la forteresse de Torpâkkala est la souveraine des places fortes. Avlâ-bek appelle Aïcha Khanoum : « Viens un instant, regarde par les fenêtres, on se bat aux couteaux avec ces chiens ». *Heilâ*, ô homme, le *diwân* est étroit, les épaules des braves n'y sont pas à l'aise. *Heilâ*, ô homme, Avlâ-bek jura qu'il n'ira pas à la forteresse, qu'il n'allumera pas la bougie dans le chandelier de la lanterne. Quand la situation fut celle d'amertume et de gêne pour Avlâ-bek que n'est apparu alors Sourmeli Memed pâchâ fort de ses vertus (guerrières) de jadis! *Heilâ*, ô homme, le *diwân* est étroit, les épaules des braves y sont mal à l'aise . . . »

Comme Djafar aghâ se rendit chez le prince héritier à Tauris et y fut assassiné, de même Avlâ-bek, pour réclamer du kaimakam turc la libération de ses hommes, alla à Torpâkkala et après avoir tué le fonctionnaire et sa femme y perdit dans un corps-à-corps ses deux frères . . . Le *lâwj* finit sur ces strophes :

« *Heilâ*, ô homme, la taille d'Avlâ-bek est celle d'un arbre de mûrier. Au moment où revenait Avlâ-bek, on apportait derrière lui les deux corps de ses frères. Avlâ-bek cria à Aïcha Khanoum : « Ne sois pas triste, mes frères tombèrent (en se battant comme des héros) dans le crépitement des fusils et les nuées de fumée de poudre . . . *Weilâ*, ô homme imprudent . . . »

Ce que le *lâwj* reproche à Avlâ-bek, semble-t-il, c'est d'être allé chez le kaimakam dans son château où les Kurdes eurent à se battre dans une pièce étroite et perdirent ainsi deux fils de Memed pâchâ.

Sur un champ de bataille plus spacieux, à l'air libre, les Kurdes auraient eu pour eux plus de chances.

Revenons cependant, aux *lâwj* d'amour, dans lesquels ces rudes guerriers cherchent la détente :

11. « *Delâlê, hâ-delâlê* . . . Ô douce Esmer (nom féminin). Près de toi

(1) C'est-à-dire les faits rapportés sont exacts.

(2) C'est un cas très rare qu'un Kurde tue une femme.

mon cœur et mon âme ne tiennent plus aux biens fugaces de ce bas monde. Non, par Allah! (je t'aime) plus que ma légitime épouse. *Lô, lô, lô* (trois fois). Les amis viennent à pied . . . »

12. « *Machallah!* (exclamation admirative). Ce matin-là, mon amie prit les plats et les casseroles et partit à la source de l'étang. Ma belle! J'en perds la tête! Lève-toi, passe-moi les attaches de ton tablier (litt. celles de *ber kapké* qui est un morceau de cuir attaché au genou pour que la robe ne soit pas abîmée quand on file de la laine dessus), alors la crosse de mon revolver, *lô, lô, lô*, les amis viennent à pied . . . »

La dernière phrase manque de clarté dans sa licence poétique. Il est à croire que le morceau de cuir, qui a une valeur suprême en venant du genou de la belle, communiquera une vertu nouvelle au revolver auquel il servira d'étui?

13. « *Lé djané, lé djané* (ô petite âme!) Que Dieu fasse de mon âme le sacrifice de la tienne. *Lô, lô, kourou* (elle lui répond) : « Ô mon garçon, tu es (encore) un enfant, tout cru (jeune) et ferme (comme un beau fruit), sans entendement, dirige-toi selon l'intention de Dieu. Peut-être mon mari Choundouk qui est tout gris, à la bouche grise, mourra-t-il? Alors Dieu fera peut-être de mon âme jeune la part de ton âme. *Dé hoïo hoï, djanou* (refrain). *Eï lé djané*. La neige tomba sur la montagne de notre village, la haute. Il neigea au milieu du village demi-ruiné. Les hommes, tout le monde, sont épris des biens et des richesses terrestres, (quant à) moi je suis un pauvre esclave de Dieu, je suis tombé amoureux des yeux bigarrés et de la taille élancée. *De hoïo hoï, djanou*. Leïla, mon âme, de la neige fine tomba sur nous, elle a couvert la montagne de notre village et formé des tas. Que ton mari, Choundouk, n'égare pas sa main sur ton sein et ta gorge. Car ils sont en gage pour un jouvenceau (qui est) loin sur la route. *Dé hoïo hoï, djanou*. Leïla, mon âme! Mon cœur est avec toi. Ce que Dieu sait n'est pas caché, est évident. *Eï lé delâlê* (ô ma belle). Ma crainte est celle du Seigneur en haut, mais non de ton mari infirme. *De hoïo hoï, ô* (toi qui es) parfaite. »

D'autres *lâwj* font entendre à nouveau des accents guerriers. Le texte que je transcris ici est curieux. Il se rapporte à un engagement entre les Kurdes et les Russes en automne 1914 aux environs de la ville d'Ourmiah. Il m'a été dicté par molla Saïd deux années plus tard dans la même ville et m'a permis ainsi de noter sur le vif comment vibre l'imagination poétique kurde quand elle cherche à rendre un fait de guerre que d'autre part m'ont relaté sous son jour véritable les militaires russes qui y participèrent.

14. « *Heï waï, heï waï!* La guerre éclata à Anhar (village à 10 kilomètres d'Ourmiah) du côté de l'aire à battre le blé. Que ma tête soit sacrifiée à Kéké Chemou Mouti sur son Kafir noir. Il nous crie : « Apportez donc des car-

touche pour le Mauser ». Comme il crie à la troupe de *gholâm* : « Commencez, faites un exploit sur les têtes de ces infidèles. Il faut que notre nom soit mentionné parmi les *ashab* (partisans du Prophète) des siècles passés. *Heï wai, heï wai!* N'y a-t-il personne de bonne volonté (pour qu'elle) porte un message à Tauris, la brûlée et dise à notre aghâ : « aghâ! à ton bonheur, lève-toi, regarde les mille sept cents cavaliers cosaques qui prirent la fuite et ton serviteur les poursuivit ». *Dé haï wai!* La guerre éclata à Anhar sur les terres de culture sèche (arrosées par la pluie). Les cavaliers cosaques sont mille sept cents cavaliers (1), ceux du beau cheikh (2) sont une vingtaine moins un. Le cheikh, grand et maigre (3), a beaucoup de témoins : il poursuivit les mille sept cents cavaliers cosaques et les poussa jusqu'à Ourmiah, la brûlée, au bord du fleuve. *Heïwai, heïwai.* Est-ce qu'il n'y a personne de bonne volonté (pour qu'elle) porte un message à Tauris, la brûlée? . . . »

Après ce *lâwj*, dont je peux certifier une . . . légère exagération, voici un autre du même genre guerrier nous relatant les faits d'armes des deux frères, Bechari Tchato et Djamil, de la tribu de Mylan (environs de Mouch), qui se battirent avec les Turcs.

15. « *Dé hoïoï hoïoï!* Frères, nous sommes en guerre. Je suis Bechar, Bechar le blond. Je ne peux pas continuer de vivre avec le gouvernement (turc) de Scert avec ses ruses et prévarications. Qu'il soit bien entendu pour mon âme et corps : « Je ne tirerai pas sur les (simples) troupiers; les (simples) troupiers sont les enfants de l'État (c'est-à-dire ils ne font qu'exécuter les ordres reçus); je tirerai sur le kaïmakam, le binbachi (colonel), le ouzbachi (capitaine), le moulazim (lieutenant). Je me déclarerai en révolte dans mon château fort (où je serai) comme un tigre embusqué derrière un rocher. *Dé haï byma haï.* Le malheur tombe sur le monde tous les trois jours . . . Djamil lance par trois fois le cri : Bechar; ô frère, lève-toi, il faut qu'on fasse une prouesse pour que notre nom se promène dans le monde. *De hoïoï hoïoï.* Frères on est en guerre. Djamil crie à Bechar : « Frère, tu sais que le cheikh est venu dans notre maison un vendredi (4). Tiens bien le *Aïnali* (fusil Martini), n'enlève pas le Mauser de ton épaule, ne tire pas sur le troupière, les troupiers sont les enfants de l'État. Regarde : chacun qui a le sabre traînant bas et dont le baudrier est cousu d'or ou d'argent; celui-là, jette-le par terre ». *Dé haï bé mé, haï* (vide supra) . . . Le château fort (*kasr*) de Bechari Tcheto est près d'une source. Bechar crie fort et appelle Djamil : « Lève-toi, tire un bon coup de (fusil) *Aïnali*. Qu'il soit entendu pour l'homme sur mon

(1) En réalité il s'agit d'une escarmouche avec une petite patrouille de Cosaques surprise par les Kurdes bien supérieurs en nombre.

(2) Seyyed Mohammed, fils de cheikh Abd-oul-Qadyr.

(3) Idéal de beauté masculine.

(4) C'est-à-dire « notre maison est bénie (*moubârek*) de ce fait ».

âme et mon corps : jusqu'au jour que je suis bien portant dans le monde je ne mangerai pas du pain des lâches. — Refrain. »

Enfin le dernier *lâwj* de ma collection semble nous conter l'histoire d'un musulman tombé amoureux d'une chrétienne. Il y est, en effet, question de la maison d'un *kechich* (prêtre chrétien) que l'amoureux évoque, ainsi que du carême chrétien en hiver. Dans l'ensemble cependant, ce morceau n'a pas l'envolée lyrique des autres et on y a recours même à une image peu réussie en comparant la douleur du cœur au mal de dents. Si les parents de la belle l'accordent à l'amoureux l'abcès dont celui-ci souffre (amour non satisfait) ne le tracassera plus!

Ces quelques spécimens de *lâwj* qu'on vient de lire nous suffisent pour mettre en relief les principaux thèmes de la littérature populaire kurde; le culte du Combat et celui de l'Amour, deux manifestations de l'esprit viril de ce peuple. Le témoignage du folklore vient ainsi à l'appui de tout ce que le lecteur a pu apprendre sur le Kurde en lisant les chapitres précédents. Dans ma petite collection des *lâwj* il manque, cependant, encore un motif que le lyrisme kurde se plaît à évoquer, c'est l'image poétique de la nature, des pâturages riants et gais dans le décor verdoyant des montagnes en été. Le lecteur a pu d'ailleurs se rendre compte de l'attachement du Kurde à son paysage natal d'après quelques passages de l'œuvre littéraire d'Ereb Chamo (chapitre III), Kurde de Transcaucasie, et par le récit sur les beautés du village d'Awliân (chapitre VI) (1).

B. L'INTÉRÊT DE CE GENRE POÉTIQUE.

Les *lâwj* sont aussi précieux à mon avis en ce qu'ils nous instruisent d'une façon plus générale sur l'ensemble de la poésie populaire kurde. Ils la résument en quelque sorte *in statu nascendi*, en représentant en quelque sorte des prises de vues instantanées, des annotations poétiques rapides et courtes qui contiennent en elles tout l'essentiel du folklore de ce peuple. Les thèmes y sont dessinés à peine, quelques allusions brèves sans développement plus poussé, mais ce sont les mêmes qu'on rencontre dans les grands poèmes épiques kurdes contenant plusieurs centaines de vers et offrant une continuité plus élaborée du récit poétique. Mais c'est précisément en raison de leur caractère plus littéraire que ces œuvres plus considérables qui abondent souvent en digressions et en répétitions perdent en fraîcheur et en valeur primesautière des *lâwj* ce qu'elles gagnent en leur structure plus savante,

(1) « La montée vers les pâturages d'été, après l'enlèvement de l'hiver, sous la neige, prend pour le Kurde une sorte de haute valeur morale. Souvent, la poésie populaire reproduit les lamentations de l'amoureux que le charme de sa bien-aimée retient, à sa honte, auprès du village, tandis que ses compagnons montent vers les sommets. « Tu as détruit pour moi les accès de Djoulamerg... » (P. Rondot, *Tribus...*, p. 30).

ce gain de forme étant, d'ailleurs, aussi souvent acquis au détriment de la pureté de la langue et des images, qui subissent l'influence de la poésie persane, de ses tournures de phrases et de ses métaphores. Ces remarques viennent à l'appui de ce que nous avons dit plus haut, à savoir que seule la poésie lyrique jaillissant de la sensibilité propre à un peuple échappe, comme nous l'enseigne J. Bédier, à des emprunts aux œuvres étrangères et nous fournit ainsi un critère sûr du tempérament et des dons poétiques du peuple considéré, en même temps qu'une base ferme pour toute étude comparatiste. Nous tenterons tout à l'heure un petit essai dans ce genre, mais auparavant nous voudrions dire encore que ce que nous qualifions aujourd'hui de *lâwj* peut, avec le recul du temps, et si le sujet à peine esquissé sur le moment, s'y prête, servir de point de départ à une œuvre plus considérable, peut se développer en un poème épique, en accumulant les épisodes successifs, en introduisant des descriptions de paysages, etc. Il est, en effet, permis de supposer que les poèmes épiques d'à présent qui constituent le patrimoine poétique kurde, n'étaient jadis que des fragments sous la forme de *lâwj* qui, plus tard, s'agglutinèrent entre eux et formèrent un ensemble, un poème, cimenté par l'unité du sujet, autour d'un même héros notamment. En avançant cette hypothèse nous ne nous dissimulons guère ce qu'elle peut avoir de hasardeux. Ceci principalement, pour des raisons d'analyse de la structure des vers. Nous savons, en effet, que dans le style épique des poèmes kurdes que l'orientaliste allemand O. Mann a étudiés à fond, ce sont les vers longs, correspondant à l'exposé calme et serein des événements relatés, qui dominent et que les passages lyriques qui s'y intercalent de temps en temps sont reconnaissables aussitôt par des vers plus courts et nerveux, ayant une cadence plus vive. A tel point que O. Mann se demande parfois s'il ne s'agit pas là d'improvisations lyriques interpolées par le récitant dans le texte épique original transmis par la tradition orale qui l'a coulé dans un moule figé, immuable. Cette objection est importante et on ne saurait manquer d'en tenir compte. Mais, en même temps, on est autorisé à constater que la matière versifiée kurde est loin d'être soumise à des règles de versification aussi strictes que celles que nous présentent, par exemple, les poésies arabe et persane, savamment enfermées pour chacun des genres dans une réglementation *ne varietur*. Chez le Kurde, au contraire, du moins dans les créations poétiques vraiment populaires qui échappent à toute imitation des modèles étrangers, comme les *lâwj*, on est en présence d'une liberté complète, on dirait même d'une anarchie d'expression. A tel point que, comme nous le fait voir O. Mann (1) (qui à juste titre, rejeta les théories formulées en cette matière par son prédécesseur Socin, lequel confondit la poésie littéraire, influencée par l'œuvre étrangère et le folklore véritable),

(1) O. Mann, *Die Mundart der Mukri-Kurden*, Teil I, Berlin, 1906, *Grammatische Skizzen u. Kurd. Text*; t. II, *Inhalt u. Form der Ost-Kurdischen Volksepik*, Berlin, 1909.

le barde kurde, en récitant un poème, accélère son débit quand il a affaire à des vers longs et ne marque que l'avant-dernière syllabe, alors que la dernière est prononcée en expirant, pour accentuer seulement la rime et que, pour les vers courts dans les passages lyriques, il les allonge au moyen d'un débit plus lent et en accentuant la rime seule, de la même façon que celle qu'on vient d'indiquer. C'est que la poésie populaire kurde ignore à vrai dire le rythme et ne connaît que la rime (masculine et féminine). Les vers longs et courts alternent dans un poème épique kurde. Le rythme n'est guère déterminé par la quantité, courte ou longue, des syllabes comprises dans un vers mais par leur nombre. Un vers court aura ainsi sept, huit, quelquefois onze syllabes, un vers long quinze à vingt, sans d'ailleurs qu'il soit possible d'établir à ce sujet des règles précises quelconques. S'il en est ainsi, il est moins difficile d'admettre le passage d'un *lâwîj* ou plutôt d'une série de *lâwîj* réunis par l'unité de sujet, à l'état d'un élément de poème épique, d'autant plus que dans celui-ci non seulement on constate l'alternance des vers longs et courts (construits parfois en strophes à trois vers le plus souvent, à deux, quatre, dix plus rarement), mais aussi le voisinage des morceaux en prose et des parties versifiées. Les *lâwîj* aussi sont tantôt rimés, tantôt entrecoupés seulement par des onomatopées dont on a vu plus haut les différents modes : *lô, lô, lô; hoïo, hoï*, etc.

Il ne semble donc pas qu'il y ait une difficulté insurmontable ou une objection de principe irréfutable à ce que le *lâwîj* s'apparente très étroitement aux œuvres épiques qu'il annonce déjà en quelque sorte au moment de sa création spontanée en notant sur le vif un événement de la vie guerrière ou sentimentale et dont il sera, plus tard, un des éléments constitutifs.

Dans la structure des *lâwîj* on retrouve, en effet, des vers courts à neuf, dix, onze syllabes et des longs, jusqu'à seize et même dix-neuf syllabes, des strophes, au nombre de vers dépassant presque toujours quatre vers que Mann considère comme caractéristiques et qu'il rapproche aussi bien des *yashts* de l'Avesta, poésie la plus ancienne des Iraniens, que la poésie populaire persane actuelle telle que nous fait connaître le Professeur Joukovsky, et enfin, les rimes presque exclusivement féminines, comme Mann le constate aussi chez les Mukri, les rimes masculines sont plutôt rares. Bref, tous les indices qui rapprochent entre eux les *lâwîj* lyriques et les poèmes épiques plus considérables. Je ne saurais en conclure que mon hypothèse soit tout à fait justifiée, mais je crois qu'elle peut contenir un « commencement de preuve ». Pour qu'on puisse arriver à une certitude, il faudrait disposer d'une plus grande collection de *lâwîj* que la mienne qui permettrait de nous livrer à une analyse plus approfondie de ce genre poétique kurde en le comparant avec d'autres modes d'expression employés dans le folklore de ce peuple. En tout cas, les remarques qui viennent d'être faites montrent le plus grand intérêt qu'il y a à noter tous les spécimens de la poésie populaire kurde. Même s'ils n'offrent qu'un caractère fragmentaire ils ne nous fournissent

pas moins une documentation précieuse susceptible de projeter une lumière nouvelle sur le problème de la création poétique kurde.

C. COMPARAISON DES *LÂWJ* KURDES AVEC LES *QASIDA* ARABES.

D'ailleurs, même les éléments que nous avons essayé de réunir ici nous autorisent déjà, croyons-nous, à noter combien les *lâwj* kurdes diffèrent du même genre dans la poésie arabe. Nous avons notamment en vue la *qasida* qui était un mode d'expression lyrique le plus répandu chez les Arabes d'avant l'Islam, c'est-à-dire à une époque où leurs traits nationaux se manifestaient de la façon la plus pure, sans avoir encore subi l'influence étrangère consécutive à l'expansion de l'Islam dans le monde. La *qasida* arabe a été étudiée, dernièrement, entre autres, par l'orientaliste polonais, le docteur Th. Kowalski (cf. son livre *Na szlakach Islamu*, Cracovie, 1935). A la distinction du *lâwj* kurde qui n'est soumis à aucune règle rigide tant en ce qui concerne la forme que le contenu, la *qasida* est toujours divisée en deux parties bien distinctes. La première, appelée *nasib*, est consacrée aux réflexions et plaintes du poète qui contemple les traces du campement abandonné par la tribu de son aimée. Il s'adresse à ses compagnons de route et ceux-ci dans certaines variantes lui donnent des réponses. Il se rappelle la scène de la séparation. Les tribus s'en vont chacune de leur côté, à la recherche des nouveaux pâturages, les bêtes de somme sont chargées et se mettent en route. La belle sur son chameau fait des signes d'adieu. Ici le poète nous dépeint sa beauté. Puis dans une digression, il nous chante le vin et ses délices. Il passe ensuite à la description de sa fidèle chamelle (ou de son cheval) qui reste seule à le consoler dans sa détresse. Cela lui fournit l'occasion de revivre dans les vers ses randonnées à travers le désert, la nuit, les bêtes rencontrées, la chasse... Avec quelques variantes légères (chamelle ou cheval; antilope ou autruche; intervention ou non des amis dans ses lamentations) cette première partie obligatoire et conventionnelle de la *qasida* contient toujours les principaux traits qu'on vient de noter. Elle s'achève habituellement par une conclusion sur la versatilité de l'amour, l'inconstance des femmes ou l'âge avancé du poète qui motiva la séparation. Quel que soit l'art du poète dans le choix d'images, de métaphores, de rimes, etc., il n'en reste pas moins lié par un cliché établi une fois pour toutes auquel il doit se conformer. C'est seulement dans la seconde partie dite *qasd*, dans laquelle le sujet proprement dit est traité, que le poète peut donner libre cours à son imagination. Les *qasida* se divisent, d'après leur sujet, en panégyriques (*midha*), satiriques (*hidja*) et élégiaques (*marthiya*). C'est à travers ces vers lyriques de *qasida* que nous apprenons à connaître la vie des tribus nomades de Bédouins, leurs luttes intestines, l'hospitalité, la générosité en temps de disette, la bonne ou la mauvaise réputation de tel chef ou de telle tribu, etc. A ajouter, enfin, que la *qasida* n'est jamais une œuvre anonyme et que très souvent on y rencontre le *fakhr*, ou l'éloge que le poète fait de lui-même.

Le lecteur s'est rendu déjà certainement compte lui-même combien est grande la différence de tempéraments poétiques des deux peuples malgré les nombreux motifs similaires qui se rencontrent dans les *lâwj* et les *qasida* : éloge de la bravoure dans le combat, description des scènes de la vie nomade, beauté féminine, douleur de séparation... Mais alors que le Kurde dans son lyrisme se contente d'un exposé désordonné, nerveux et rapide, sans se plier à aucune règle, par contre l'Arabe aborde l'expression des sentiments analogues d'une façon réfléchie, les enferme dans un cadre bien défini dont il ne peut s'écarter. Tant et si bien, que toutes les *qasida* arabes se ressemblent entre elles et ne varient que par la forme plus ou moins heureuse et par quelques variantes de peu d'importance, alors que les *lâwj* échappent à toute tentative de classement et ne se ressemblent que par la similitude des principaux thèmes qu'on y traite avec une grande liberté de forme (1).

A quoi faut-il attribuer cette différence que nous venons de constater? Nous croyons qu'en choisissant pour la comparaison de leur expression lyrique respective, les Bédouins d'avant l'Islam d'une part et les Kurdes nomades de l'autre, nous avons confronté deux milieux, deux états d'esprit sensiblement égaux et placés au même niveau d'évolution sociale. S'il en est ainsi, la belle ordonnance du lyrisme arabe, même très primitif, comparée à l'absence de tout système dans le lyrisme kurde doivent toutes les deux être expliquées autrement que par l'inégalité d'évolution. La différence serait donc innée aux caractères nationaux de ces peuples. L'un, le Sémite, l'Arabe, quels que soient par ailleurs sa turbulence et son individualisme d'homme de tribu, traits qui distinguent aussi le Kurde, aurait néanmoins dans sa nature un sens d'ordre, un sentiment de calcul et de systématisation qui se reflètent dans sa poésie populaire, alors que toutes ces qualités font complètement défaut chez le Kurde, Aryen (ou Asianique?). La prosodie et la métrique sont très élaborées dans la poésie arabe, qui se prête aussi admirablement à la récitation scandée, tandis que rien de pareil ne se trouve dans la poésie kurde. Il s'agit toujours, bien entendu, de la poésie kurde proprement dite, du vrai folklore et non des œuvres poétiques kurdes savantes imitant les modèles arabes ou persans. O. Mann a, en effet, réuni environ 200 *ghazal* et *qasida* des poètes kurdes, mais ces auteurs lettrés passés par l'école musulmane, versés dans la littérature arabe ou persane, ne nous intéressent pas ici où nous essayons de dégager, si tant est qu'on puisse le faire, les éléments originaux de la création poétique kurde.

Quoi qu'il en soit, cet examen du folklore kurde nous ramène à la même observation que celle que nous avons faite en analysant les raisons qui empêchèrent les Kurdes de former un état national durable. En politique comme en poésie ils ne se montrèrent pas capables de dépasser la phase tribale,

(1) A noter cependant, que les Bédouins improvisent aussi quelquefois, cf. T. E. Lawrence. *Les sept piliers de la sagesse* (Payot), p. 159 et 187. Baron Rosen, le grand arabisant russe, accorde une large part à l'improvisation bédouine (*iridjâz*).

trop désordonnée et individualiste, et il semble que leur tempérament s'accommode mal de la discipline dans quelque domaine que ce soit.

D. ÉCOLES DES BARDES KURDES.

Avant de passer à d'autres domaines de la littérature kurde, nous croyons intéressant de reproduire ici, à propos de folklore, les renseignements que nous donne O. Mann (t. I, p. XXVIII-XXX) au sujet des écoles spéciales qui existent au Kurdistan pour les *chaïr* (expression arabe qui a cours chez les Mukrî) et les *dengbej* (comme on les appelle dans la partie nord-ouest du Kurdistan), c'est-à-dire les bardes populaires. Voici ce qu'il en dit :

« A côté des écoles dirigées pour la plupart par des molla (elles ne sont pas bien nombreuses!) il semble qu'il y ait eu et qu'il y ait encore chez les Kurdes un genre d'école de chant, qui cultivent la poésie épique populaire. Des jeunes gens qui sont doués d'une voix de chanteur se rendent auprès d'un maître (*wâstâ-oustâd* en persan) pour suivre son enseignement et apprennent le répertoire de ces maîtres exclusivement par tradition orale; il y a fort peu de bardes sachant lire et écrire. Rahmân (l'informateur de O. Mann) lui non plus ne connaissait pas les lettres. Si ces jeunes gens sont particulièrement doués, ils s'en vont bien après chez un deuxième et un troisième professeur et deviennent leurs *shâgird* (élève, apprenti) ceci naturellement non sans leur donner quelque rémunération, soit que les élèves exécutent des travaux de ménage, soit qu'ils témoignent leur reconnaissance au moyen de paiement en nature.

Le champ où peut s'exercer l'art de récitation ainsi appris est d'abord dans les maisons des notables qui passent volontiers le temps le soir en écoutant le chant des bardes et qui ne lésinent pas en matière de *khalât* (dans son premier sens, « vêtement d'honneur » et actuellement tout cadeau). D'ailleurs, dans les villages, le barde se contente d'un plat de riz comme rémunération pour son récital. Dans les villes, on trouve aussi souvent des cafés, où il n'y a d'ailleurs que du thé, qui sont bondés et où l'on met au-dessus de tout l'audition d'un chanteur qui s'y trouve accidentellement. (A ce propos O. Mann indique, dans une note, que ses occupations avec Rahmân furent à Saoudj Boulag l'occasion d'une fête continue. Rahmân qui tous les ans ne venait de la campagne en ville que pour une journée, honorait de sa visite à ses heures « libres de service » un des cafés, et souvent ce ne fut pas sans peine que l'orientaliste put l'arracher à ses auditeurs enthousiasmés et le ramener à la maison pour le travail.)

L'exécution par le barde est une récitation chantante au son bien monotone (1), pour notre goût. Dans les vers longs le chanteur prononce les mots

(1) Les voyageurs plus anciens notèrent, cependant, l'art des modulations et des nuances très expressif des chanteurs kurdes, ainsi que nous l'avons rapporté au chap. VI. Cet art serait-il aussi, comme d'autres traits caractéristiques de l'individualité kurde, en voie de se perdre?

séparés très vite l'un après l'autre et dans les vers courts il les prolonge largement, pour — dans une cadence pleine d'art et extraordinairement longue — s'arrêter d'abord sur l'avant-dernière syllabe du vers qui apparaît toujours longue et accentuée et puis expirer la dernière syllabe non accentuée dans un souffle presque mourant, mais sur un ton modulé également en cadence et fortement vibrant.

La miraculeuse mémoire de ces hommes semble se rattacher totalement au chant. Rahmân n'était pas capable en dictant de se rappeler les vers suivants s'il ne se servait pas de son chant pour s'aider. Bien entendu, il y a une part d'improvisation dans la récitation, mais elle est bien moindre qu'on le croirait d'abord.

A première vue, on reconnaît que toutes les poésies ne sont pas construites suivant la même forme. Toutefois, le récitant ne fait aucune différence dans son exécution musicale entre les vers épiques larges et longs d'un poème comme par exemple *Mêm-o-Zin* ou le rythme à quatre pieds dont on se sert pour les légendes.»

E. RECUEILS DE FOLKLORE KURDE.

Nous disposons actuellement de plusieurs recueils de folklore kurde. Après Jaba, consul général de Russie, qui s'occupa du kurde au milieu du XIX^e siècle, ce furent Socin et Prym vers la fin du même siècle et puis Makas et Mann au XX^e siècle qui réunirent beaucoup de textes. Le meilleur recueil est celui de Mann (textes kurdes et traduction allemande). La pièce principale de son recueil est le poème *Mêm-o-Zin* (p. 40 à 135). Parmi les autres, mentionnons : *Las et Khezal* (p. 135 à 166), *Nasir et Malmal* (p. 166 à 205), *Ferh et Asti* (p. 223 à 310), *Djulindi* (p. 361 à 386), etc. Toutes ces œuvres nous fournissent un véritable trésor de renseignements sur la vie kurde dont on s'est encore très peu servi pour nous faire mieux comprendre l'âme de ce peuple. Scènes de chasse et de combat; imprécations amoureuses; incompatibilité de tempérament entre le montagnard et l'habitant de la plaine; superstitions; description des paysages (crues des torrents; orage); notes curieuses de panthéisme (prières adressées aux oiseaux, au cheval ou à la neige), on y rencontre une grande variété de motifs qui méritent chacun notre intérêt et fournissent matière à réflexion.

Le dernier recueil en date de ce genre nous vient de l'Arménie soviétique. Publié en 1936 à Erevan par les éditions d'État de la République Soviétique Socialiste d'Arménie, ce volume, portant la mention de « premier » et laissant ainsi supposer que cette série sera continuée, tiré à 1.000 exemplaires, comprend 663 pages et offre, en langue kurde seule, sans traduction, un riche ensemble de tous les thèmes de folklore des Kurdes qui habitent dans cette contrée. Tous les morceaux d'une certaine importance sont accompagnés de l'indication du nom, de l'origine, de l'âge de l'informateur et on précise en outre s'il est analphabète ou non, renseignements dont tout folklorisant

appréciera la valeur. Il ne nous est pas indifférent, en effet, de savoir si la version donnée est basée exclusivement sur la tradition populaire orale, la seule qui nous garantit son vrai caractère original, ou bien si elle a pu subir, dans la bouche d'un lettré, des contaminations venant des influences étrangères, comme son style volontairement embelli peut perdre sa fraîcheur première de terroir. Les textes ont été recueillis et transcrits par A. Djindi et A. Avdal et la rédaction a été assurée par Djaïme Djalil, tous les trois Kurdes. S. Kirakosian, Arménien, est également nommé, son rôle ayant été, semble-t-il, de présenter l'ouvrage aux éditions d'État et de garantir qu'il est de bonne teinte politique, puisque rien n'échappe à cette censure sous le régime des Soviets. Le contenu du volume est subdivisé en plusieurs catégories. Il débute par les trente versions, 260 pages d'un seul sujet, *Kerr u Kylik*, qui est du genre des grands poèmes, mi-prose, mi-vers ou entièrement en vers, décrivant les faits et gestes des deux frères dont les noms sont donnés dans le titre. La seconde catégorie contient huit poèmes épiques, dont un est celui de *Mêm-o-Zin*, en trois versions, que nous connaissons aussi dans la recension de Socin et de O. Mann, comme aussi le poème de *Zembilfroch* (vendeur de paniers) que ce dernier a également publié. On a ainsi la possibilité de collationner des textes similaires donnés en dialectes kurdes différents. Le poème de *Leil u Mejnoum* qu'on y trouve d'autre part est intéressant parce que ce thème fut traité par des poètes persans. Dans la troisième catégorie sont classées des poésies lyriques, enfantines et pastorales, représentant 279 numéros. Ce secteur est le plus intéressant, peut-être à étudier, pour des raisons que j'ai données plus haut à propos des *lâwj* de ma collection. Sous la catégorie des « paroles d'Evdale Zeïnike » sont ensuite réunies quelques vers de ce cycle, onze en tout. Les deux dernières catégories enfin, regroupent des poèmes et des récits (*hykiat*) où l'on retrouve, entre autres, et le « vendeur de paniers » (deux versions) et *Leil u Mejnoum* (trois versions) et *Dim-dim*; nous connaissons ce dernier d'après le recueil de O. Mann. Comme on le voit, la classification en question n'a rien de méthodique, mais cette simple énumération des sujets du folklore kurde montre à quel point il est riche. Le recueil d'Erevan nous procure une ample documentation sur la poésie populaire kurde.

F. LES THÈMES FOLKLORIQUES KURDES COMPARÉS AVEC CEUX DES AUTRES PEUPLES.

Si l'on possède ainsi un nombre suffisant de textes kurdes de caractère folklorique, on s'en est servi jusqu'ici surtout dans des buts linguistiques pour étudier le vocabulaire, les différences dialectales, la grammaire, la syntaxe, etc. J'essaierai d'analyser ici certains de ces textes du point de vue folklorique pour en relier les thèmes aux motifs connus dans le folklore des autres peuples. Je ne prétends point épuiser le sujet qui est trop vaste pour trouver sa place ici. J'ai l'intention bien plus modeste de faire connaître

au lecteur quelques textes que seuls ont connu jusqu'à présent les linguistes.

Un des motifs largement répandu dans le folklore est celui qui traite des trésors cachés par des démons et découverts par des héros. L'interprétation cosmique de ce motif assimile les planètes et les astres aux métaux et pierres précieuses. La lumière qui en émane est captée par les esprits des ténèbres et enfouie dans les profondeurs des nuages. Le Dieu du tonnerre pénètre dans ces cavernes, tue le serpent, provoque la pluie et s'empare de trésors. Ces exploits s'accompagnent généralement de la libération d'une belle enlevée par le dragon-serpent et cachée au même endroit que les trésors. On trouve ce thème dans la mythologie grecque : Hercule libérant Hésione, Persée, Andromède, Perséphone enlevée par Pluton, Vritra hindou enferme une belle dans une caverne; les sagas germaniques connaissent le même thème, ainsi que les contes populaires russes (Afanassiév, *Vues poétiques des Slaves sur la Nature*, II, p. 586); serbes sur la reine Militza, victime du serpent de Yastrenats, rendue libre par Despote Vouk; valaques, sur Petru Firitschell qui combat le dragon à douze têtes, ou sur Florianu, Prince-Fleur, etc. (1).

Or, on connaît un conte kurde, basé sur les mêmes croyances (cf. le recueil de Prym et Socin, sous le titre *Die goldhütende Schlange*, I). Ce serpent, rencontré par un pauvre paysan, joue d'abord un rôle bienfaisant, puisqu'il lui apporte régulièrement pendant vingt ans une pièce d'or que l'autre prend de sa bouche. Puis, par un jeu de circonstances, qui n'a rien d'un rapt, d'ailleurs, une jeune femme se trouve dans le domaine souterrain du serpent, plein de richesses. Elle n'a pas l'air de s'y déplaire, mais au cours d'une promenade avec le serpent, elle est aperçue par un fils de vizir sorti pour la chasse. Il pénètre dans l'antré du serpent qui, pour s'en défaire, lui donne une autre jeune fille qui se trouvait aussi chez lui. Mais, à un moment donné, celle-ci disparaît. Alors le fils du vizir a recours au roi des serpents, qui se distingue par des cornes en guise de couronne. Cependant le serpent ravisseur de jeunes femmes ne dépend pas du roi des serpents mais de celui des djinns. Le jeune homme finit par entrer en grâce auprès de ce dernier et avec son aide libère la belle. Le conte kurde qu'on vient de résumer comporte beaucoup de détails d'à-côté qui servent à embellir le récit, mais il n'est pas difficile d'en dégager le fond qui se rattache très visiblement au thème dont il s'agit ici.

Dans le même ordre d'idées, on peut mentionner le motif d'un serpent qui s'empare de l'eau et doit être amadoué au moyen de sacrifices, soit de bêtes (dans un poème apocryphique du xvi^e siècle, exemple cité par Afanassiév, *op. cit.*, II, p. 557), soit d'êtres humains. C'est précisément le cas d'un conte kurde (cf. Prym et Socin, *Die Schlange in der Quelle*) où l'on doit lui envoyer des jeunes filles. Vient le tour de la fille du prince, mais à ce moment

(1) Dans le chapitre précédent concernant la religion on a vu déjà la place importante occupée par le serpent dans les croyances kurdes. Ce motif se reflète aussi dans le folklore.

survient un *afrit* (un des esprits de la démonologie musulmane) qui combat le serpent et le coupe en deux. Toutes les jeunes filles englouties précédemment sortent indemnes des entrailles du monstre. L'*afrit* reçoit, comme de juste, la main de la princesse libérée. Cependant, le roi des serpents avec son armée assiège l'*afrit* et s'empare de sa jeune femme. D'ailleurs il ne se marie pas avec elle et se contente de la confiner dans son palais souterrain. Un jour, un certain Tchelenk Afdal vient chez le roi des serpents pour lui demander un remède contre la morsure d'un reptile dont sa femme a été victime. Ayant appris que sa femme est déjà morte, le roi des serpents se déclare impuissant, mais console Afdal en lui donnant pour la remplacer sa belle prisonnière. Le prince, son père, apprend qu'elle n'est plus avec *afrit*, mais avec un homme, la reprend à Afdal. Elle ne supporte pas la séparation et meurt quelques jours après. Voici donc encore un motif qui rattache le folklore kurde à des thèmes qu'on connaît par ailleurs.

Quelquefois on peut noter un détail significatif qui attire l'attention. Ainsi, par exemple, dans le grand poème kurde *Mêm-o-Zîn*, le père de Mêm, roi de Yemen, est privé d'enfants et son fils naît après que lui et la reine mangent en la partageant, une pomme miraculeuse. Thème qu'on rencontre aussi bien dans la *Völsungasage* allemande où le couple d'Odin et de Frigga, sans enfants, reçoivent également la pomme apportée par la « fée qui exauce les vœux » (*Wunschmagd*) transformée en oiseau laissant tomber la pomme sur les genoux d'Odin. Dans un conte serbe un pauvre homme est aussi privé de descendance, ainsi que toutes les bêtes qu'il possède. Un inconnu, près d'un puits, lui donne une pomme, indique comment il faut s'en servir : sa femme et lui mangeront le fruit alors qu'ils donneront les pelures à leurs bêtes. « Et tout ce qui a été stérile deviendra fécond. » Et il en fut ainsi. Un motif intéressant que nous connaissons aussi dans Tristan et Iseult, est celui d'une épée entre les deux amoureux couchés l'un à côté de l'autre, comme *Mêm-o-Zîn*.

On citera encore parmi les traits communs retrouvés au hasard dans le folklore kurde le thème de la larme qui tombe des yeux d'une belle sur la joue du héros endormi et le réveille à temps pour qu'il puisse combattre quelque monstre. Ou celui des plantes ou des arbres qui poussent, soit sur le tombeau d'une victime en permettant de découvrir le coupable et ranimer le mort (Afanassiev, *op. cit.*, II, p. 494), soit sur celui du méchant (cf. le poème *Mêm-o-Zîn*).

Des développements plus amples sont permis quand on se tourne vers quelques autres sujets encore.

Ainsi le thème folklorique connu selon lequel un être vivant, une créature humaine, doivent être emmurés dans une construction pour en assurer la solidité, se rencontre aussi dans les traditions kurdes.

Il s'agit notamment d'un récit publié par l'abbé Paul Beidar dans sa *Grammaire kurde* (p. 36-38) :

« Lorsqu'on construisait le gigantesque pont de Zakho, arrivé à la grande arche à voûter, en vain l'architecte s'efforça-t-il de la fermer, elle s'effondrait toujours et la bâtisse s'en allait en lambeaux. Alors l'architecte déclara à l'émir de Zakho qui assistait au travail, que le pont voulait une vie, et qu'à moins qu'une chose vivante n'y fût incrustée, l'arche refuserait toujours de se fermer. Voulant à tout prix mener à bonne fin une œuvre qui l'immortaliserait, l'émir ordonna que la première âme qui sortirait de la ville et arriverait au pont, fût toute vivante introduite dans l'ouvrage; et il scella ce décret par le serment national. Or, l'émir avait une fille unique qu'il chérissait tendrement. Elle s'appelait Dallée. Se souvenant d'un père bien-aimé, et désirant assister à la clôture de l'ouvrage, Dallée sortit de la ville vers midi, accompagnée de son chien, et se dirigea vers le pont. Le prince voyant sa fille devancée par le chien, sourit, heureux de la coïncidence. La princesse, au contraire, crut qu'il la moquait, la voyant précédée d'un animal ignoble; elle rejeta le chien en arrière, et parvint ainsi au pont. Ce fut une consternation générale; on se regardait avec douleur. Le prince refoulant son amour paternel, ordonna que sa fille fut introduite dans la construction; la jeune princesse s'inclina devant l'ordre paternel et ne prononça pas une parole; elle laissa faire. Ainsi, la bien-aimée Dallée fut mise dans la maçonnerie et lorsque la dernière pierre ferma les yeux à celle qui, dans un geste sublime saluait encore un père chéri, mais inexorable, deux grosses larmes roulèrent sur la joue de celui-ci et ce fut tout. »

Il se pourrait d'ailleurs, si nous approfondissions notre analyse, qu'une autre interprétation ne dût pas être rejetée *a priori* en ce qui concerne ce récit kurde. On peut se demander, en effet, s'il ne s'agit pas en l'occurrence, de quelques croyances qui se rattachent moins à la construction elle-même, ici celle d'un pont, qu'à l'eau. Dans cette hypothèse, le fleuve ne se laisse pas dominer en quelque sorte par le pont, facilitant aux hommes le passage des flots, tant qu'on ne lui sacrifiera pas un être humain.

M. Toutain nous révèle à ce sujet certaines observations du plus haut intérêt (*Les sacrifices humains et le culte des divinités fluviales, principalement dans l'antiquité grecque*, in *Actes du Congrès International d'Histoire des religions*, tenu à Paris en octobre 1923, t. II, p. 156-162). Les manifestations de ce culte pratiqué aussi bien dans la Grèce propre que dans la partie hellénisée de l'Asie Mineure et dans toute la Grande-Grèce nous sont connues surtout par des textes littéraires. L'examen du récit de Pausanias relatif au culte d'Artémis Triklaria à Patras d'Achaïe amène M. Toutain à constater que son élément essentiel était à l'origine un double sacrifice humain et que le fleuve (l'Ameilichos cruel, puis le Meilichos, l'apaisé) y jouait un rôle très important. Il note, ensuite, une étroite relation entre des morts d'hommes

légendaires, religieuses, expiatoires et des fleuves. Les légendes les plus suggestives sont celles du Méandre, de l'Eurotas, de l'Inachos, du Carcos, de l'Acheloos. L'appréhension de franchir un cours d'eau au moyen d'un gué est aussi très significative, ainsi que la cérémonie des Argées à Rome, quand on précipitait dans le Tibre, du pont Sublicius, des mannequins en paille de forme humaine, offerts ainsi à la divinité fluviale. En Grèce, d'après M. Toutain, la consécration de chevelures au fleuve est un sacrifice de *pars pro toto*. Pour expliquer ces rites, M. Toutain conseille de se reporter à l'époque où les divinités fluviales n'avaient pas encore pris la physionomie anthropomorphe qu'elles eurent plus tard et où l'élément divin passait pour exister dans les eaux mêmes du courant. M. Toutain voit les survivances de cette conception à l'époque classique dans les offrandes (monnaies) qu'on destinait à la divinité. Ainsi le fleuve avait, dans l'antiquité, un caractère sacré (1). Le passage du fleuve à gué ou la construction d'un pont commandaient, par conséquent, une expiation, d'où l'importance des *pontifex*, bâtisseurs de pont, prêtres qui sont devenus les vrais chefs du culte romain.

Cette croyance n'est pas limitée d'ailleurs à l'antiquité classique. Nous la retrouvons dans la poésie populaire russe. Un jeune cavalier s'est noyé dans la rivière Smorodina pour avoir pris trop à la légère et en se vantant, la traversée. Dans le poème épique, *Slovo o polkou Igorévé* (« Le dit de la campagne d'Igor ») la princesse Yaroslavna adresse des prières ferventes au Dniepr pour qu'il veuille bien laisser passer en sécurité la flotille de son mari.

Les Germains craignaient de mesurer la profondeur des eaux pour ne pas offenser la divinité (2). Sadko, qu'on connaît par l'opéra russe de ce nom, offrait du pain et du sel à la Volga. Ilia Mouromets, héros épique, avant de quitter son pays laisse flotter une croûte de pain sur l'Oka, son fleuve natal. Sakharov (*Légendes du peuple russe*, II, livre VII, p. 21) sauve de l'oubli l'usage qui existait jadis chez les riverains de la Volga, qui, le 3 avril, peu avant la débâcle des glaces, sacrifiaient un cheval, dont ils ornaient la crièrière de rubans rouges et enduisaient le front de miel et de sel, à la divinité aquatique, le *vodianoï*, réveillé déjà après son sommeil d'hiver et ayant faim.

Dans le même ordre d'idées, il y aurait beaucoup à dire également sur le culte de saint Éloi, en Bretagne, dans lequel le cheval joue ainsi un rôle de premier plan et s'associe à l'eau.

Retenons, cependant, cette association que nous venons d'apercevoir, entre l'eau et le cheval, car ce motif jouit d'une large expansion et nous ramènera à nouveau au folklore kurde dont nous cherchons à établir des points de contact avec d'autres croyances populaires. Les chevaux merveilleux

(1) Notons en passant qu'il est prohibé de laver quoi que ce soit dans l'Euphrate (*Prym und Soein, op. cit.*, p. 86). C'est ici peut-être qu'il convient de noter, d'après Spiegel (*Eran. Altertumsk.*, II, 65), le culte d'Anait, divinité d'eau, chez les Kurdes.

(2) Cf. Afanassiev, *op. cit.*, II, p. 230.

des contes russes sont très souvent issus des eaux. Par exemple, le souverain russe (tsar) possède des champs à faire garder près de la mer. D'ici, un troupeau de chevaux sort qui mange la récolte. Entre autres, on voit un cheval portant une étoile, un autre portant une lune et un troisième, un soleil, sur le front. Tous sont capturés par le plus jeune des trois frères. Le petit prend le premier étalon et les autres chevaux suivent volontairement. Les contes finnois prétendent que l'obtention d'un cheval merveilleux et des qualités chevaleresques sont en contact avec des puissances des eaux. Notre héros doit se laver dans une source qu'il trouvera dans la cour de la maison puis dans les champs et pour la troisième fois dans une prairie.

Passons sur certains faits similaires chez les Polonais et les Tchèques, pour dire que le monde arabe nous livre des indications du même domaine. En effet, dans un traité arabe d'hippologie (*Parure des cavaliers*, trad. de L. Mercier) nous trouvons l'indication d'après laquelle l'origine de la célèbre race de chevaux remonte au haras de Salomon, Or, coïncidence digne d'être relevée : « On prétend, dit cet auteur arabe, que Dieu fit sortir de la mer cent chevaux ailés pour Salomon, qui les appelait « le bien » (p. 15). Cette origine maritime des meilleurs coursiers arabes issus des ancêtres donnés par Dieu à Salomon semble suffisamment ancrée dans l'imagination populaire puisqu'il existe une « légende au Maroc, où les indigènes de la côte sont persuadés que certains chevaux particulièrement énergiques sont engendrés par un étalon marin » (*ibid.*, p. 17, n. 2).

C'est probablement sous l'influence de la tradition sémito-arabe qu'on rencontre la croyance analogue dans le milieu kurde. Ainsi, dans un poème kurde intitulé *Qutsch Osman* (1) il est question d'un coursier remarquable autour des exploits duquel se concentre le récit. Pour souligner les mérites de ce cheval, le poème précise que son père était un *étalon de mer*. A première vue, l'idée semble tout à fait arabe et non iranienne.

Cependant on ne peut s'empêcher de remarquer que la poésie épique iranienne a conservé la même tradition qu'on ne peut dès lors attribuer au monde sémitique seul. Ainsi, dans une version kurde d'un fragment du *Châh-Nâmesh* sur le héros Roustem (2) on retrouve le même motif.

Remarquons enfin que la couleur blanche distingue habituellement les chevaux mythiques.

La mule blanche du prophète, Duldul, devient cheval dans la poésie kurde, tandis que chez les Persans chiites, on l'entoure d'une vénération particulière pour avoir servi de monture à Ali, gendre du Prophète. Dans plus d'un endroit

(1) O. Mann, *Die Mundart der Mukri-Kurden*, Teil II, Berlin, 1909, p. 353 : « Ô Sultan, il est arrivé un étalon gris pour Mir Seif-ud-Din beg; son père est un étalon de mer, il est même ailé. Sauf toi, personne n'a la dignité pour mettre le pied dans l'étrier et monter sur lui ».

« *Sultân, âspêki bôra bô mir Sêfuddin bagî hâtua, bâbi bahria, bô khôi bâldâra.* »

(2) Cf. Prym und Socin, *Kurdische Sammlungen*, in *Erzählungen u. Lieder im Dialekt des Târ 'Abdin*.

en Perse on vous montre les empreintes du Duldul sur les pierres, sans que, toutefois, si nous nous rappelons bien, une connexion quelconque avec un source puisse être établie.

§ 3. La littérature écrite kurde.

A. SES CORYPHÉES.

Si, comme on a pu s'en rendre compte, nous avons dans le présent chapitre consacré à la littérature kurde, réservé une place d'honneur au folklore sous ses différents aspects, la raison en est selon notre conviction que c'est à travers ces œuvres populaires que se reflète le mieux le caractère des Kurdes pris dans leur ensemble et non seulement dans leurs couches supérieures, celles-ci étant toujours presque sans exception, fortement influencées dans leurs goûts et le choix des thèmes par la littérature persane et arabe. Mais, tout en reconnaissant ainsi la valeur exceptionnelle du folklore, nous ne saurions certes passer sous silence les autres manifestations littéraires kurdes, notamment les œuvres écrites. C'est de celles-ci que nous allons maintenant entretenir le lecteur (1). Il ne convient pas d'ignorer, en effet, quelle que soit, par ailleurs, l'exceptionnelle richesse du folklore kurde, que ce peuple possède des œuvres écrites qui remontent très haut dans le passé. Dès le début du XI^e siècle, Ali Hariri, dans le Chemdinan, écrivait en kurde. Son *diwân* (recueil de poésies) parvenu jusqu'à nous n'existe qu'en manuscrit. A partir de cette époque et tout au long entre les XII^e et XV^e siècles nous voyons se succéder une pléiade de poètes kurdes, cette floraison poétique coïncidant avec la période de l'épanouissement du féodalisme dont nous avons essayé de faire ressortir le rôle dans l'évolution de la nation kurde. Parmi ces poètes, les plus remarquables et les plus populaires s'appellent Ahmed molla de Djezireh, dont le lyrisme et le style permettent de le classer hors pair, puis Faqih Teiran (2), qui écrivait sous le pseudonyme de Mim-Hai, et, enfin, le molla Baté (3) de Hakkïari.

Tous ces poètes préparèrent en quelque sorte le terrain pour l'apparition de celui qu'on peut qualifier de « Ferdousi kurde ». Nous avons ainsi nommé Ahmed Khani, dont le nom a déjà été mentionné quand nous avons parlé de l'élaboration du sentiment national kurde qui trouva dans son œuvre sa consécration et sa plus belle expression poétique. Né en 1591 dans le Hakkïari et mort à Bayazid en 1652, Ahmed Khani se rendit célèbre dans les milieux lettrés kurdes non seulement comme auteur du poème épique le plus considérable qu'est le *Mém o Zin*, souvent cité au cours de notre livre, mais aussi

(1) Cf. à ce sujet : Viltchevsky, *La première conférence de kurdologie et le problème de la langue littéraire kurde*, in *Le langage et la Pensée*, recueil VI-VII, 1936, en russe.

(2) Cf. le poème *Cheval Noir* attribué à cet auteur, Socin, *op. cit.*, II. Abt., p. 192.

(3) Cf. le récit *Dimdim* attribué à cet auteur, Socin, *ibid.*, p. 202.

comme poète lyrique de premier ordre, dont l'œuvre s'apparente par moment à certains passages inégalés du *diwân* de Djelâl ed-Dîn Roumi (fondateur et principal inspirateur mystique de la confrérie des derviches Mevlevi de Koniah). Il semble que Ahmed Khani prit délibérément pour son modèle Djelâl ed-Dîn Roumi, ce grand lyrique persan, dont l'œuvre s'enracine, sans aucun doute, profondément dans le lyrisme populaire de l'Asie Mineure et s'alimente ainsi aux mêmes sources que celles qui donnèrent naissance aux meilleures manifestations du folklore lyrique kurde. Nous possédons des fragments de certaines œuvres théoriques d'Ahmed Khani concernant notamment l'art poétique et, en particulier, le premier et l'unique dictionnaire des rimes et de la métrique de la poésie kurde.

Son travail continuel sur la langue, sa vaste érudition, son incontestable culture poétique, ainsi que le caractère très intime et cordial de ses créations qui associaient étroitement la langue et les images de ses œuvres aux modes d'expression populaires, c'est à tous ces traits qu'Ahmed Khani doit d'avoir mérité la renommée du poète kurde le plus aimé et suscité de nombreux imitateurs, parmi lesquels on citera surtout Ismail de Bayazid, Chefek khân de Djoulamerg et Murad khân de Bayazid. Tous ces auteurs, ainsi que la majorité des poètes kurdes contemporains, ne font en réalité que continuer, qu'il s'agisse de la langue et de la forme ou du contenu, les traditions de l'école d'Ahmed Khani.

À côté de ces coryphées de la littérature kurde écrite, il faut également signaler, vers les XVI^e-XVIII^e siècles environ, un certain nombre de poètes dans la région du Sud-Est du Kurdistan qui, avec plus ou moins de succès, s'essayèrent à la poésie lyrique, soit en s'appuyant sur la langue kurde de cette région (l'awromani, le gourani, cf. le chap. VII), soit en prenant pour modèle non pas la tradition littéraire de Djelâl ed-Dîn Roumi, mais l'œuvre d'un autre « perturbateur » de la tradition persane littéraire classique que fut Baba Tahir (cf. chap. XI, « *Alî Ilahî* ») dont la poésie lyrique (sous la forme des quatrains) jouit d'une si grande popularité auprès des larges couches de la population de cette partie de l'Irân, poésie qui garde encore un certain goût du terroir n'ayant pas été complètement assimilée par la langue persane moderne et conservant certaines particularités dialectales qui se rapprochent beaucoup des normes du parler kurde.

B. SES REPRÉSENTANTS MODERNES.

Parmi les meilleurs représentants de cette tendance littéraire, il faut certainement compter les poètes qui vécurent au XIX^e siècle et s'appelèrent Nali (1), Kourdi, Salim et Hadji Qadyr de Koï. Minorsky (*Enc. de l'Islam*) y ajoute encore Mahur, mort à Souleïmanieh en 1909 dont le *diwân* fut

(1) Un choix de ses poèmes fut publié dans le recueil *Shu'a'at* d'Amin Faidi paru à Constantinople (Minorsky).

publié en 1924; Cheikh Razay, de la famille des Talabani, sur le Sirwan, mort en 1910 (1). Tahir beg Djaff, fils d'Osman pâchâ d'Alepchté, mort en 1920; et, en outre, Châh Partav de Hakkîari, dont le *diwân* fut terminé en 1806, ainsi que Abdullah beg Misbah Ali Diwân (pseudonyme « Adab ») mort à Saoudj Boulag pendant la Grande Guerre. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire (chap. v), Adab, que j'ai rencontré en 1915 à Saoudj Boulag, a laissé un petit recueil, édité à Ravandouz par Seyyed Hossein Huzni, dédié à son seul amour non partagé, une sorte de Béatrice kurde, si j'ose ce sacrilège. En outre je possède un manuscrit de ce poète contenant quelques *ghazals*, dont il m'a fait cadeau lors de notre rencontre.

La tradition littéraire, surtout poétique, ne se perd pas chez les Kurdes : on en voit la preuve dans l'énumération, par Minorsky (*ibid.*), de plusieurs noms contemporains, tels que : Abd al-Qadir Zahawi de Bagdâd; Ali Kamil et Ahmed beg Fattah Sahib-Qiran de Souleïmanieh; Mustapha beg Djâff (satirique); Ahmed beg Djâff, fils d'Adélé Khanoum (cf. chap. v); Kirkouki (Athir). D'autres noms encore pourraient être recueillis dans la presse kurde, notamment dans la revue *Hawar* de Damas, dont il sera question à sa place. Mais il nous semble que le lecteur n'en a plus besoin pour être convaincu quant à l'existence de la littérature kurde écrite qui, étant donné les conditions de la vie tourmentée de ce peuple, ne fait pas si mauvaise figure à côté d'autres littératures modernes de cette partie de l'Asie.

C. LA QUESTION DE LA LANGUE LITTÉRAIRE KURDE.

La question qui se pose, quand on est en présence de la littérature kurde écrite est, tout naturellement, celle de savoir en quelle langue écrivent les auteurs et, s'il existe une langue littéraire commune chez les Kurdes, susceptible de véhiculer, à travers le Kurdistan entier, les idées d'une façon compréhensible à tout le monde?

Nous trouvons à ce propos quelques précisions intéressantes chez Viltchevsky qui les a formulées à propos de la conférence de kurdologie réunie à Erevan (Arménie soviétique) du 9 au 14 juillet 1934.

Ce kurdisant, dont le nom est déjà familier au lecteur, observe tout d'abord que, dès le moment de sa naissance, la littérature kurde qui chercha à affirmer son indépendance à l'égard de sa sœur aînée, la littérature persane, ne s'en considéra pas moins, en même temps, comme héritière naturelle des tendances non conformistes au sein de la littérature persane classique de l'époque moderne, c'est-à-dire musulmane. Nous avons vu, en effet, que la littérature kurde suivit surtout la voie d'un novateur comme Djelâl ed-Dîn

(1) Voir à son sujet l'article de C. J. Edmonds, *A Kurdish lampoonist : Shaikh Riza Talabani*, in *J. of the Royal Central Asian Society*, vol XXII, janvier 1935. Le même kurdisant anglais a dressé : *A bibliography of Southern Kurdish*, 1920-1936, dans le même *J. R. C. A. S.*, vol. XXIV, July 1937. A retenir également en Perse le nom du Docteur Mohammed Mokri (cf. *Nethr-é-farsiyé moacer*, 1330).

Roumi ou celle du mysticisme dialectal d'un Baba Tahir. Le choix de ces modèles n'était pas, d'autre part, sans influencer la langue des auteurs kurdes qui se rapprochait sensiblement de la langue littéraire persane moderne.

Il faut cependant prendre en considération le fait que, à l'exception d'un nombre limité d'auteurs, tels que Ahmed Khani, molla Ahmed de Djezireh, Nâli, etc., dont l'œuvre s'est dissoute dans le folklore kurde, la littérature écrite kurde n'était accessible qu'à un cercle étroit de féodaux et à la faible couche d'intellectuels aux idées nationales.

Quant à la masse kurde, divisée entre plusieurs États étrangers, elle restait privée de littérature écrite. Tout au plus ses classes supérieures se rattachaient-elles aux milieux du même niveau social de la nation dominante et se servaient-elles de leur idiome (turc, persan, arabe, quelquefois arménien) en qualité de langue littéraire, et pour les relations culturelles et politiques.

Ce ne fut donc que vers la fin du dernier siècle que le mouvement national kurde (cf. chap. IX et X), s'efforça dès ses premiers pas et s'efforce encore, sans grand succès parfois, il faut bien le reconnaître, d'utiliser dans ce but certaines formes de la langue kurde. Au XIX^e siècle seulement, et plus exactement au lendemain de la Grande Guerre, deux centres culturels kurdes entrèrent peu à peu dans la voie de la formation : un à Damas où on édite et réédite des œuvres littéraires kurdes qui se rapprochent dans leur tradition de l'école d'Ahmed Khani, et un autre à Bagdad, où se centralise la publication de la littérature rattachée à la tradition de Baba Tahir.

À côté de ces centres indiqués par Viltchevsky il y aurait, peut-être, lieu de mentionner également Le Caire où fut notamment publiée une édition critique du texte de *Cheref-Nâme* par les soins de Mohammed Ali Awni et Faradjoullah Zeki ainsi que l'ouvrage théologique de Seyyid Abd-ur-Rahim al-Husseini, en dialecte gourani, mentionné au chapitre XI.

La littérature éditée à Damas adopta au cours des dernières années un alphabet latin qui ressemble à celui qu'on introduisit en Turquie kémaliste. La littérature de Bagdad qu'on éditait pendant un certain temps en se servant de l'alphabet arabe réformé, se mit à partir de 1933 à employer aussi un alphabet latinisé aux ressources typographiques locales et aux particularités phonétiques des dialectes kurdes méridionaux. La littérature publiée à Damas est répandue surtout parmi les Kurdes de la Syrie et de la Turquie, celle de Bagdad parmi ceux de l'Iraq et de l'Iran.

D. LE MOUVEMENT CULTUREL KURDE EN SYRIE.

En Syrie (1), le mouvement culturel n'a pris une réelle importance chez les Kurdes qu'après que les incidents de 1930 eussent démontré à ceux-ci

(1) Cf. *Les Kurdes de Syrie*, par P. Rondot (*France méditerranéenne et africaine*, fasc. 1, 1939).

l'inopportunité d'une action politique dans les pays sous mandat français. Il parut alors à plusieurs notables kurdes qu'une tâche, singulièrement urgente d'ailleurs, pouvait encore être accomplie malgré les difficultés de l'heure : la consolidation du sentiment de communauté kurde par la restauration de la langue, le développement de l'instruction en kurde et la renaissance de la littérature populaire. Les initiateurs de ce mouvement culturel furent l'émir Djeladet Bederkhan, fixé à Damas (quartier kurde) à la suite de sa participation au raid de Hadjo Aghâ en Turquie et son frère l'émir Kamouran Ali Bederkhan, résidant à Beyrouth (1). L'organe essentiel en fut la revue *Hawar* (« l'Appel ») éditée en kurde et en français, dont le premier numéro parut le 15 mai 1932. De nombreux lettrés kurdes, non seulement de Syrie, mais encore de l'Iraq et de Transjordanie, apportèrent leur concours à cette œuvre : professeurs comme Hevinde Sori, Eli Seydo, médecins comme le docteur Ehmed Nafiz, poètes populaires comme Djegerkhwine Kourdî, Evdilkhaliq Esirî, Kedridjan, Moustapha Ehmed Botî. Fait plus remarquable, un nombre important de chefs de tribus ou de fractions s'associèrent également au mouvement : Hadjo aghâ (Haverkiyé) et son fils Djemil aghâ; Moustafa Chahîne (Alaeddin) et son fils Chahîne, Evdirrahman Faouzi (Botan), Ehmed Melik (Alaeddin), etc.

La première tâche des fondateurs de *Hawar* fut la mise en œuvre et la divulgation d'un alphabet kurde en caractères latins, constitué par eux depuis de longues années, et qui servit d'ailleurs à l'édition de la revue. L'inadaptation à la langue kurde des caractères arabo-persans utilisés traditionnellement pour la transcrire frappait en effet depuis longtemps tous les observateurs. Le génie de la langue exigeait un instrument différent. Les fondateurs de *Hawar* n'hésitèrent pas à s'inspirer du précédent constitué par la latinisation de l'alphabet turc, et, à leur tour, ils établirent un alphabet simple, comprenant trente et une lettres, aussi peu encombré que possible de signes diacritiques et de lettres doubles, et rendant compte avec une précision satisfaisante des sons usités en kurde.

Cet alphabet, en éliminant certaines prononciations régionales, amorçait l'œuvre d'unification du kurde kurmandji, seconde tâche que se proposaient les rédacteurs de *Hawar*. Comme chacun des grands dialectes kurdes, le kurmandji comprend en effet un grand nombre de parlers plus ou moins divergents. Il s'agissait donc de constituer un kurmandji-type, inspiré de la langue des classiques kurdes et de la tradition grammaticale, susceptible de recouvrir ces différents parlers sans cesser d'être accessible aux usagers de chacun d'entre eux. De plus, il convenait d'enrichir et d'assouplir la langue en étendant son pouvoir d'expression selon les nécessités de la vie moderne.

(1) L'émir Djeladet est mort accidentellement en 1951; l'émir Kamouran habite Paris (1952). La mort du premier, grand intellectuel et âme du mouvement national, a été une perte cruelle pour la cause kurde.

Une renaissance de la littérature populaire devait, tout en facilitant cette rénovation de la langue, constituer en elle-même un troisième but pour l'activité des rédacteurs de *Hawar*. La revue ouvrait donc ses colonnes, non seulement à des extraits d'auteurs classiques ou à des poèmes populaires déjà connus, mais encore aux productions neuves de jeunes poètes contemporains, appelés à continuer cette tradition.

Enfin, l'extension de l'instruction chez les Kurdes et en langue kurde constituait la quatrième mission, et non la moins importante, de l'équipe *Hawar*. La revue amorçait donc, dans ses colonnes une propagande intelligente en faveur de l'instruction, en s'efforçant surtout de dissiper les malentendus séculaires qui opposaient les chefs de tribus aux lettrés, suspectés par les premiers de miner leur autorité. Il convenait, d'autre part, de préparer l'enseignement du kurde en constituant sans plus tarder le matériel scolaire indispensable; les rédacteurs de *Hawar* firent paraître une série de cahiers qui devaient répondre à ce but : cahier n° 1, *Note sur l'alphabet kurde*; cahier n° 2, *Pages d'alphabet*; cahier n° 3, *Le cœur de mes fils*, poésies à l'usage des enfants, etc. L'enseignement du kurde en caractères latins fut même inauguré à Beyrouth en 1933, par l'émir Kamouran Bederkhan, au moyen d'un cours du soir, qui rencontra un succès appréciable auprès des ouvriers et des manœuvres kurdes travaillant dans la capitale libanaise.

Les difficultés matérielles que ne pouvait manquer de rencontrer une œuvre destinée à un public malgré tout aussi restreint ont malheureusement entravé le développement de ce mouvement; elles n'ont cependant pas découragé ses promoteurs. La publication de la revue *Hawar*, interrompue au cours de l'été 1935, n'a pas encore repris. Mais celle des Cahiers, après une lacune de trois ans, s'est poursuivie en 1938 par l'édition d'une série très réussie de manuels scolaires élémentaires : cahier n° 9, *Alphabet kurde*; cahier n° 10, *Livre de lecture kurde*; cahier n° 11, *Mon alphabet*; cahier n° 12, *Leçons de religion*. Ainsi se trouve constituée et entretenue une collection de textes et de manuels qui peut servir de base à l'enseignement en langue kurde. En même temps, l'usage de l'alphabet latin et le goût de la lecture se sont répandus parmi les lettrés, tandis que le peuple apprenait à mieux connaître ses trésors littéraires traditionnels.

Le mouvement culturel kurde a donc acquis, en Syrie, un développement notable et qui autorise bien des espoirs (1). S'il n'a pu trouver, dans ce pays, la même extension en surface que dans l'Arménie soviétique et dans l'Iraq, il a su, en revanche, y garder l'avantage précieux d'un aspect purement kurde. Aucune considération étrangère au génie de la langue et de la littérature kurdes ne l'a influencé. Cette indépendance témoigne également en faveur de la qualité d'esprit des lettrés kurdes de Syrie et du parfait désintéressement

(1) Singulièrement compromis depuis que ces lignes ont été écrites. Le départ de l'émir Kamuran, la mort de Djeladet, un autre climat politique l'expliquent.

des autorités françaises; elle achève de donner au mouvement culturel kurde de Syrie une haute valeur spirituelle.

E. LE MOUVEMENT CULTUREL KURDE EN IRÂQ.

Si M. Rondot nous renseigne ainsi sur le monde littéraire kurde en Syrie, nous devons à C. J. Edmonds une *Bibliographie du kurde méridional*, 1920-1936 (*J. of R. C. Asian Soc.*, vol. XXIV; July 1937). On y relève pour cette période, d'abord, les périodiques, paraissant ou ayant paru : à Souleïmanieh, sept titres; à Ravandouz, Erbil et Kerkuk, un titre pour chacune de ces villes et quatre titres à Bagdâd. Viennent ensuite les œuvres poétiques des auteurs kurdes contemporains, que nous avons énumérés plus haut, neuf recueillis en tout, puis poésies, satires, chants et ballades, six titres. La quatrième rubrique, histoire, contient treize numéros, dont la plupart (11), dus à la plume de Hossein Huzni que nous avons eu l'occasion de citer déjà souvent (cf. chapitre VIII). Sous la rubrique « drame et roman », trois numéros dont une traduction de ... Conan Doyle.

A la rubrique suivante où sont classées les œuvres de religion et de morale, on trouve jusqu'à quinze titres. Ce sont pour la plupart des brochures de peu de volume; une seule exception : la traduction d'un ouvrage anglais sur Beha-oul-lah, en 336 pages.

La philologie (grammaires, vocabulaires, abécédaires, livres de lecture) compte dix titres; les ouvrages militaires, techniques et pédagogiques, six titres. Enfin, quatre tracts et brochures politiques terminent cette liste qui, depuis 1936, n'a pas dû s'allonger de beaucoup d'éditions nouvelles (1).

Au regard de la richesse du folklore kurde, toute cette littérature écrite ou, plus exactement, celle qui a connu les honneurs de la presse, car il est bien probable que nous ne connaissons pas encore tous les manuscrits en kurde concernant le Kurdistan, toute cette bibliographie de Damas et de Bagdâd peut paraître bien modeste. Telle qu'elle est, elle reflète cependant, un louable effort de l'élite kurde de cultiver sa langue, son histoire, sa littérature. Si les Kurdes disposaient d'un réseau scolaire proportionnel à leur nombre dans les divers États où ils habitent, il n'y a pour nous aucun doute que, grâce à leur vive intelligence et à la richesse de leur folklore, ils pourraient rapidement provoquer un *rissorgimento* littéraire et arriver à des résultats plus importants.

F. LES PROGRÈS LINGUISTIQUES CHEZ LES KURDES DE L'U. R. S. S.

Nous en voyons, en effet, la preuve chez les Kurdes de l'Union Soviétique, dont il nous reste à parler. Certes, dans l'effort remarquable qui se manifeste chez eux, il faut faire une large part à l'œuvre de propagande soviétique qui

(1) A signaler, cependant, une histoire de la littérature kurde excellentement résumée par le P. Th. Bois (cf. la bibliographie).

sévit à leur égard comme à l'endroit des divers éléments ethniques allogènes de la vaste Union, privés sous le régime tsariste de tous soins intelligents tendant à leur relèvement. On peut se demander, en effet, si la traduction kurde du manifeste communiste d'Engels ou de quelques autres brochures sur la lutte des classes et le collectivisme agraire sont appelés à rendre service aux bergers de la Transcaucasie. Mais il n'en reste pas moins que les Kurdes de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et des autres régions soviétiques ont maintenant un réseau scolaire suffisant pour leur instruction, y compris une école normale, un journal et des livres dont le nombre dépasse déjà une centaine. Il peut paraître, d'ailleurs, paradoxal que ce soit chez les Kurdes, peu nombreux et situés à la périphérie du Kurdistan historique propre, que s'organise un foyer de culture sinon nationale, du moins empruntant pour ses manifestations la langue maternelle. Il ne faut pas oublier notamment que la politique stalinienne des nationalités se résume dans cette formule : la culture doit être nationale par sa forme, mais socialiste par son contenu. Dans ces conditions, il ne saurait être question de la libre évolution du patrimoine culturel traditionnel de la nation kurde. Seule l'évolution qui suit la « ligne générale » tracée par le Bureau Politique du parti est permise et encouragée.

Sous ces réserves, voici, empruntés encore à Viltchevsky, quelques détails concernant les progrès linguistiques accomplis par les Kurdes soviétiques.

Ce n'est, dit-il, que la soviétisation des régions kurdes et la politique nationale léniniste poursuivies par l'autorité soviétique et le parti communiste qui ont mis à l'ordre du jour et résolu le problème de la littérature pour les masses du peuple kurde. A la première étape de la création de la littérature kurde écrite, étant donné le compartimentage des Kurdes de la Transcaucasie partagés entre l'Arménie, la Géorgie, l'Adjaristan, le pays Nakhitchévan (et la Turkménie en plus, au-delà de la Caspienne), il ne pouvait être question de rédiger des abécédaires et des vocabulaires ayant un caractère strictement local, ne dépassant pas, en ce qui concerne la langue employée, les limites du parler, du dialecte de l'endroit considéré. Ainsi, dès 1928, fut créée la littérature en langue kurde de l'Arménie, dont on se servit plus tard pour la Géorgie et Nakhitchévan dont les dialectes en sont proches. Puis, en 1931, on fit paraître quelques livres en idiome kurde de l'Azerbaïdjan et en 1933, il y eut une tentative de doter les Kurdes de la Turkménie d'une littérature écrite.

Cependant, dès 1932, quand le fait de savoir lire et écrire s'était généralisé dans les régions de peuplement des Kurdes soviétiques, quand, par suite de la liquidation des classes d'exploiteurs au moyen de la collectivisation de l'élevage et de l'agriculture, se dessina le relèvement économique suivi de la renaissance culturelle chez les Kurdes et que, dans les usines d'Arménie et de Géorgie, le prolétariat kurde fit son apparition et commença à se former une classe intellectuelle de travailleurs, à ce moment donc se posa le pro-

blème de la création d'une littérature plus puissante, susceptible d'embrasser et de refléter la structure de la nouvelle culture kurde, nationale par sa forme et socialiste par son contenu. Simultanément, à cette nouvelle étape, quelle sera la langue littéraire kurde?

Les difficultés théoriques et pratiques qui se dressent habituellement dans la voie de réalisation de ces questions étaient encore renforcées en l'occurrence par le fait que la langue et les dialectes du Kurdistan étaient encore peu étudiés et que les Kurdes de l'Union Soviétique (environ 100.000 en tout) ne représentent incontestablement qu'une minorité en comparaison avec les populations kurdes des autres pays.

G. LE CONGRÈS DE 1934 À EREVAN.

On comprendra dès lors que le problème de la création de la littérature et de la langue littéraire kurdes et de leurs relations avec celles des Kurdes au-delà des frontières ait été le point crucial des travaux du congrès de l'été 1934 à Erevan. Tous ceux qui y prenaient part considéraient, en effet, la solution de ce problème comme une sorte d'épreuve, comme un examen du degré d'évolution politique et culturelle des Kurdes soviétiques. Si bien que, n'importe quelle autre question qui surgissait au cours du congrès ne recevait sa solution qu'en fonction de la solution de ce problème cardinal de la culture soviétique kurde.

Or, quelles qu'aient pu être les difficultés d'ordre méthodologique ou pratique auxquelles on a dû faire face, le congrès, dans l'ensemble, se montra à la hauteur de sa tâche et résolut avec succès les problèmes abordés. Le succès du congrès est attribué par Viltchevsky à ce que, loin d'avoir posé un problème étroitement linguistique du choix d'un dialecte « chef de file », « le mieux conservé », le « plus pur », etc., appelé à être la base de la langue littéraire. ni davantage mis en avant un problème de la préférence à accorder aux normes de la langue qui trouvèrent déjà leur expression dans les œuvres littéraires existantes, le congrès, au contraire, aborda toutes ces questions accessoires dans un esprit éminemment réaliste et posa le problème principal de la langue littéraire kurde de l'U. R. S. S. comme un postulat politique tendant à créer une langue accessible aux larges masses de Kurdes travailleurs et compréhensible pour eux.

C'est pourquoi, quand le congrès arrêta son choix sur la langue des Kurdes d'Arménie comme appelée à servir de point de départ à la langue littéraire à créer, il souligna en même temps :

1° L'importance de cette langue en tant que celle du prolétariat kurde (1) naissant à Tiflis, à Leninakan et aux mines de cuivre d'Allahverdy;

(1) Comme le remarque, à juste titre, un bon observateur de l'U. R. S. S. (Little-Page, *A la recherche des mines d'or de Sibérie*, p. 232) : « Ils (les Soviétiques) ont dans l'idée qu'une communauté ne peut être progressive, si elle n'a pas été industrialisée ». « Le but primordial de trans-

2° L'existence d'un groupe considérable d'intellectuels kurdes soviétiques qui a pris et prend part à la création et à l'élaboration de cette langue;

3° La possibilité de se servir des meilleurs modèles de la littérature classique kurde (Ahmed Khani et son école) en qualité de patrimoine littéraire et linguistique étant donné les liens étroits qui rattachent la langue des Kurdes d'Arménie à ces œuvres;

4° L'existence d'un riche folklore dans la langue des Kurdes d'Arménie;

5° La littérature relativement considérable (quelques centaines de livres et un journal paraissant régulièrement) en cette langue, grâce à quoi des traditions linguistiques et littéraires soviétiques s'y laissent déjà constater.

En même temps, bien entendu, surgit la question du rapport de la langue littéraire des Kurdes soviétiques avec celles des Kurdes d'ailleurs. Hier encore le groupe le moins avancé dans le mouvement culturel kurde, les Kurdes de l'U. R. S. S., grâce à la juste politique nationale léniniste et grâce à leur participation active à la construction d'une culture nouvelle inconnue jusqu'ici, celle de la société socialiste, ces Kurdes se transformèrent en une avant-garde de la culture kurde, dont, entre autres, le congrès lui-même est une preuve des plus éclatantes, car les bergers et les paysans kurdes, hier encore analphabètes, y discutèrent de l'avenir de leur langue, de leur culture et qu'un ancien ouvrier agricole, aujourd'hui agrégé d'Université, y prit la parole comme conférencier.

D'ailleurs, remarque Viltchevsky, et sur ce point, comme sur quelques autres aussi, nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec lui (1), quelle valeur culturelle peut avoir la littérature des Kurdes à l'étranger en elle-même et pour celle des Kurdes soviétiques, alors que les « agents de l'impérialisme international » ont réduit les Kurdes à l'activité littéraire de conspiration (2).

Viltchevsky dit donc que tout en mettant à son profit les progrès indiscutables acquis par la littérature kurde à l'étranger dans le domaine de la technique, de l'enrichissement du vocabulaire et du style, la langue littéraire des Kurdes de l'U. R. S. S. ne doit pas et ne peut pas imiter aveuglément la langue et la littérature kurdes étrangères arrêtées dans leur évolution et soumises à la dégradation, mais elle se servira des modèles littéraires

former les pasteurs asiatiques en ouvriers de fabrique et manipulateurs de machines » (*ibid.* p. 233).

(1) Nous croyons, en effet, qu'il est arbitraire d'admettre que dans l'évolution nationale d'un peuple, seul le prolétariat doit être appelé au rôle prépondérant, surtout quand il s'agit d'une société aussi peu évoluée économiquement que celle des Kurdes. Cela sans que nous fermions les yeux sur l'aspect social du problème kurde, comme le lecteur a pu déjà s'en convaincre. Nous ne croyons pas que les Kurdes soviétiques puissent et doivent servir d'exemple à tous les autres groupes de ce peuple.

(2) Cela ne découle nullement de ce que nous dit Rondot, à propos des Kurdes de Syrie.

kurdes classiques hérités de la période féodale ainsi que des œuvres du folklore.

Il s'agirait au contraire, comme le congrès se prononça au sujet du problème linguistique kurde, de transformer la langue littéraire des Kurdes soviétiques en une langue littéraire des travailleurs du Kurdistan entier.

Cependant, bien que le congrès se soit prononcé en faveur de l'adoption de la langue des Kurdes d'Arménie comme base pour la création de la langue littéraire kurde de l'U. R. S. S., il ne manqua pas de souligner aussitôt toutes les raisons qui l'empêchèrent jusqu'ici d'occuper la place dominante dans la littérature kurde soviétique :

1° Le fait que plusieurs publications littéraires éditées en Arménie sont incompréhensibles pour les larges masses de travailleurs kurdes (1) est dû à la formation littéraire peu satisfaisante des collaborateurs et à leur insuffisante connaissance de la langue kurde;

2° Comme suite de cet état de chose, on constate souvent l'encombrement de la langue par une terminologie manifestement peu réussie, qu'on a forgée sans avoir tenu compte du caractère international de l'évolution des langues de l'Union Soviétique;

3° Une orthographe qui n'est pas mise au point; une terminologie insuffisamment riche et souple; des lacunes d'alphabet, tous ces défauts provenant de ce que la grammaire de la langue kurde de l'U. R. S. S. n'est pas encore bien établie;

4° La tendance qui se manifeste chez certains auteurs d'appliquer en le qualifiant de réforme le mot d'ordre « écris comme tu entends parler », alors que cette pratique est depuis longtemps condamnée dans le domaine linguistique soviétique;

5° Une autre tendance non moins dangereuse prête à proclamer la langue des Kurdes d'Arménie dans son état actuel comme étant déjà une langue littéraire toute faite pour les Kurdes de l'U. R. S. S.; cette tendance se manifeste dans certains milieux de bourgeoisie intellectuelle kurde, se rattache aux conceptions des indo-européanisants (2) sur les formes linguistiques « les plus pures », « les mieux conservées », etc.

Prenant en considération toutes ces remarques, le congrès émit les vœux concrets suivants :

1° Régularisation immédiate du travail en matière de terminologie conformément aux principes adoptés à cet égard pour les langues de l'Union

(1) A tel point que certains écrits communistes traduits en kurde doivent être accompagnés de petits vocabulaires qui en expliquent les termes, sans d'ailleurs que ces explications les rendent plus compréhensibles!

(2) On fait ainsi allusion au caractère périmé de l'école linguistique occidentale qu'on remplaça dans l'U. R. S. S. par la « nouvelle théorie du langage » de Marr (jusqu'à sa condamnation par Staline en 1952).

Soviétique, c'est-à-dire en partant du fait de l'internationalisation de la langue et, parallèlement, de la mise en valeur de toutes les possibilités de la création des mots que présente une langue considérée;

2° Nécessité de tenir compte, à côté de la terminologie internationale et soviétique, des particularités locales de la langue kurde des régions économiquement et territorialement éloignées, d'où une plus grande liberté linguistique qui doit être accordée lors de l'élaboration des manuels primaires et des livres destinés aux masses (à condition, toutefois, que ces publications ne visent à être utilisées que dans les limites de la région considérée);

3° Préparation le plus rapidement possible d'une grammaire scientifique et pratique de la langue littéraire kurde de l'U. R. S. S.

Le Congrès décida que le rapport de la « brigade » désignée à cet effet devra être présenté au second congrès de kurdologie de l'Union Soviétique;

4° Abstention des changements brutaux de l'alphabet et du système d'orthographe actuels, en attendant qu'on soit à même de soumettre à la discussion du deuxième congrès les résultats des travaux de la brigade chargée d'élaborer une grammaire.

Toutes ces réflexions concernant le rôle de la langue littéraire en tant que facteur puissant de l'essor culturel, déterminèrent au fond l'intérêt manifesté au cours du congrès à l'égard d'autres problèmes n'ayant plus de caractère linguistique. Ainsi, le rapport du camarade A. Chamilov (que le lecteur connaît sous son nom d'Ereb Chamo, cf. le chapitre III extrait de son livre *Le berger kurde*) sur la structure socialo-économique de la société kurde provoqua une discussion très animée, tendant à démontrer sur le plan historique l'existence dans le passé de la culture nationale kurde (1). C'est dans le même esprit qu'il faut interpréter les vœux adressés par le congrès à l'Institut d'Orientalisme, près l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S., le priant de se charger de l'édition de la traduction des annales kurdes (*Cheref-Nâme*), ainsi qu'à l'Institut du Langage et de la Pensée pour qu'il assume la direction de l'examen des problèmes méthodologiques relatifs à l'évolution de la langue littéraire kurde et à l'édition de la série des œuvres de la période classique de la littérature kurde.

Nous nous trouvons ainsi, comme je l'ai signalé, d'ailleurs déjà en ce qui concerne le groupe kurde de l'U. R. S. S., devant une situation quelque peu paradoxale. Rien, en effet, ne désigne ces Kurdes au rôle directeur dans le mouvement spirituel de leurs congénères habitant les autres pays. Le lecteur a pu se rendre compte que le gouvernement soviétique leur accorde une sorte d'autonomie culturelle consistant à pouvoir s'instruire et à publier

(1) Cf. à ce sujet les chapitres consacrés dans ce livre à l'histoire et la religion kurdes.

des livres en leur langue maternelle. Mais il est permis de douter qu'en procédant ainsi, il ait en vue de favoriser l'évolution nationale des Kurdes. Les travaux du congrès d'Erevan nous révèlent des intentions contraires. Il s'agit de forger une langue littéraire kurde commune destinée à devenir celle de tous les « travailleurs kurdes » dans le Kurdistan entier. Autrement dit, cette langue devra servir l'influence soviétique en Orient dans le secteur kurde. La langue littéraire kurde? Certes. Mais elle devra avant tout s'inspirer de celle du prolétariat kurde occupé dans les usines, c'est-à-dire de celle des éléments arrachés à leur milieu traditionnel avec tout ce qu'il représente d'original. Ce Kurde prolétaire ne sera plus Kurde que de nom et se fondra dans la masse anonyme et amorphe des manœuvres de toutes races travaillant à l'exécution des plans de l'État soviétique. On s'aperçoit, d'ailleurs, indirectement que le congrès n'a pas pu imposer cette façon de voir sans que se soient manifestées de vives réactions. Sans qu'on ait réclamé notamment la place qui revient à la littérature populaire et classique kurde dans laquelle ce peuple sent vibrer son âme en accord avec toutes ses notions d'honneur, de fidélité au chef, d'attachement au sol natal, etc. Il semble ainsi que l'examen objectif de la question littéraire chez les Kurdes soviétiques conduit à une double conclusion. D'une part, on ne saurait contester les résultats acquis par le réveil intellectuel de ce groupe qui se vit doter d'un système scolaire ignoré sous l'ancien régime mais, de l'autre, on tient à formuler des réserves expresses quant à la valeur des idées qu'on inculque aux masses kurdes par le truchement de ces écoles et de cette littérature.

Il est à craindre que les intellectuels kurdes de cette formation avec leur mentalité artificielle perdent contact et langage commun avec leurs compatriotes et opèrent dans le vide.

§ 4. Le rôle de la Russie dans la kurdologie.

Il n'en reste pas moins vrai, et c'est sur cette considération que nous allons terminer notre ouvrage consacré aux Kurdes et au Kurdistan, que la Russie, plus spécialement la science orientaliste russe, offre un terrain qui se prête le mieux aux études de kurdologie. Comme nous le rappelle, en effet, Minor-sky (1), si les voyageurs russes au Kurdistan ne furent pas nombreux (c'étaient, en majorité, des fonctionnaires ou des officiers) on peut affirmer avec fierté que l'utilisation scientifique de la documentation sur les Kurdes fut centralisée presque exclusivement en Russie. Le dictionnaire comparé de toutes les langues, rédigé suivant la volonté de la Grande Catherine par l'académicien Pallas en 1787, fut presque le premier ouvrage scientifique à publier aussi 276 mots kurdes. D'ailleurs, comme il arrive fréquemment dans la science, cette nouvelle branche des connaissances fit simultanément l'objet

(1) *Les Kurdes*, en russe, Pétrograd, 1915.

d'études dans un autre endroit et d'une façon tout à fait indépendante.

La première grammaire kurde parut notamment en italien, au cours de la même année 1787 à Rome. Son auteur fut un missionnaire catholique, Maurizio Garzoni, qui venait de passer dix-huit ans dans le pays perdu d'Amadia. On peut s'imaginer quelles furent il y a 150 ans les difficultés d'existence en plein Kurdistan, quelles privations dut affronter le Père Garzoni qui, à juste titre, étant donné l'époque de son travail et ses mérites, est considéré comme « père de la kurdologie ».

Seuls les spécialistes peuvent s'intéresser aux étapes successives suivies depuis lors par les études kurdes, mais il ne sera pas déplacé de signaler ici même quelques cas particuliers auxquels on doit le progrès de nos connaissances dans ce domaine.

Dès le XVIII^e siècle, Herbelot eut connaissance de l'existence d'une chronique des tribus kurdes éclairant la vie provinciale d'une époque fort confuse. Des voyageurs anglais, au prix de grandes difficultés, s'en procurèrent quelques copies, mais le meilleur exemplaire tomba entre les mains des troupes russes. En 1828, notamment, pendant la guerre avec la Perse, le général Souchtelen s'empara de la ville d'Ardebil et envoya à Saint-Petersbourg, comme butin de guerre, la fameuse bibliothèque des Séfévides. Parmi les autres livres, se trouva aussi un exemplaire de *Cheref-Nâmeh*, revu et signé par l'auteur lui-même en 1599. Les savants russes apprécièrent aussitôt l'importance du manuscrit. Ce fut d'abord l'académicien Veliaminov-Zernov qui en édita le texte persan original, puis l'académicien F. Charmoy en donna (1868-1875), en quatre volumes, une traduction française à laquelle il consacra presque toute sa vie.

Pendant la guerre de Crimée, des Kurdes se trouvèrent parmi d'autres prisonniers turcs dans le gouvernement de Smolensk. L'Académie des Sciences dépêcha aussitôt auprès d'eux M. Lerch qui fut le premier à faire paraître des textes kurdes en édition critique (1856-1858).

Berezine et Dittel, deux agrégés d'Université russes chargés de missions d'études en Orient vers les années 40 du dernier siècle, s'occupèrent aussi du kurde, mais on doit encore davantage aux études des deux consuls russes, MM. A. Chodzko et Jaba. Le premier, esprit curieux de toute chose, voyagea beaucoup. Ayant rencontré à Paris un Kurde lettré, il publia ensuite en français (*Journal Asiatique*, 1857) une étude sur le dialecte de Souleïmanieh (oriental). Quant au consul A. Jaba, il séjourna de 1848 à 1866 à Erzeroum où il s'intéressa au dialecte kurde occidental. Ayant réuni autour de lui un groupe de Kurdes lettrés, il composa avec leur aide une chrestomatie kurde, un dictionnaire kurdo-français, un livre de conversations franco-kurdes et, enfin, un grand dictionnaire franco-russo-kurde. Seuls les deux premiers ouvrages furent édités par l'Académie des Sciences. Les deux autres, ayant une considérable portée pratique, étaient considérés comme perdus, mais, par un heureux hasard, Minorsky réussit à en dépister la trace

et, en 1913, les héritiers de M. Jaba lui confièrent tous les papiers de leur grand-père. Minorsky ajoute à ce propos qu'il ne ménagera pas ses efforts pour aboutir à la publication de ces ouvrages.

Enfin, vers les années 70 du XIX^e siècle, le Professeur Eghiazarov étudia les Kurdes russes du Gouvernement d'Erevan. Il connaissait leur langue dès son enfance et put ainsi noter et apprendre bien des choses dignes d'intérêt.

La part prise par la Russie aux études kurdes fut d'ailleurs reconnue à l'étranger. Même les travaux des savants allemands tels que Justi, Prym et Socin, et plus tard les textes recueillis par l'Autrichien Makas, furent confiés à l'Académie des Sciences russe pour être publiés sous ses auspices. Tant et si bien que tout l'essentiel sur les Kurdes parut à Saint-Pétersbourg.

On notera toutefois, que l'orientalisme allemand se mit aussi sur les rangs pour disputer la primauté russe dans le domaine de kurdologie. C'est ainsi que le savant allemand, M. Oskar Mann, subventionné par l'empereur Guillaume II lui-même, fit un voyage de quatre ans en Perse et en Turquie au début de ce siècle en se consacrant plus spécialement aux études kurdes.

Mentionnons, enfin, que depuis la Grande Guerre (et même à la veille, puisque la grammaire de Soane parut en 1913), un certain nombre d'ouvrages sur le kurde furent publiés en anglais : Jardin, Fossum, Driver, etc. (1).

En Russie, avant la révolution, M. Orbely semblait vouloir se spécialiser dans les études kurdes, qu'il n'abandonne pas, tout en vaquant à d'autres travaux au musée de l'Ermitage dont il est conservateur. En outre, Nicolas Marr et toute son école, dont M. Viltchevsky, marquèrent une nouvelle étape dans la kurdologie russe (2).

(1) M. Edmonds, qui a séjourné longtemps à Bagdad, enseigne à présent le kurde à Londres.

(2) J'ajoute qu'en France un cours libre de kurde existe depuis 1945 à l'École des Langues orientales vivantes où il fut donné par M. R. Lescot et, après lui, par Kaşmuran Aali bey Bedir khan.

Un centre d'études de la langue kurde vient de s'ouvrir à Bagdad sous l'égide de « Club progressiste kurde », que dirige M. Mohammed Bâbân, membre de l'ancienne et illustre famille princière kurde.

Des cours de langue kurde seront dispensés, et des conférences sur la civilisation et la langue kurdes seront données par M. Tewfik Wahby, ancien ministre, historien et linguiste bien connu (« *L'Orient* » de Beyrouth, du 11 août 1955).

A préciser, enfin, qu'à l'Université de Leningrad il existe, depuis 1931, un « Séminaire » (groupe d'études) kurde, attaché à la chaire de philologie iranienne, sous la direction de I. I. Zuckerman, Kanat Kourdoïev, Ado Djangoïev, etc. (cf. le recueil en russe « Les langues iraniennes », II, 1950, consacré en majeure partie à de très intéressantes études kurdes, dont une sur « certains problèmes de la phonétique kurde », par le Prof. B. V. Miller, iranisant de Moscou).

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

The following information was obtained from a review of the files of the [redacted] and is being furnished to you for your information.

[redacted] was born on [redacted] at [redacted] and is currently residing at [redacted].

[redacted] has been employed by [redacted] since [redacted] and is currently in the position of [redacted].

[redacted] has been a member of [redacted] since [redacted] and is currently active in the [redacted] chapter.

[redacted] has been a member of [redacted] since [redacted] and is currently active in the [redacted] chapter.

[redacted] has been a member of [redacted] since [redacted] and is currently active in the [redacted] chapter.

[redacted] has been a member of [redacted] since [redacted] and is currently active in the [redacted] chapter.

[redacted] has been a member of [redacted] since [redacted] and is currently active in the [redacted] chapter.

[redacted] has been a member of [redacted] since [redacted] and is currently active in the [redacted] chapter.

[redacted] has been a member of [redacted] since [redacted] and is currently active in the [redacted] chapter.

[redacted] has been a member of [redacted] since [redacted] and is currently active in the [redacted] chapter.

[redacted] has been a member of [redacted] since [redacted] and is currently active in the [redacted] chapter.

[redacted] has been a member of [redacted] since [redacted] and is currently active in the [redacted] chapter.

[redacted] has been a member of [redacted] since [redacted] and is currently active in the [redacted] chapter.

ANNEXES

ANNEXE I AU CHAPITRE V

Dans la mesure du possible j'essayais, à mon poste de Consul d'atténuer les souffrances des Kurdes en m'interposant entre eux et le commandement militaire russe; en facilitant la compréhension réciproque par la publication d'un petit manuel de conversation russo-kurde; en distribuant aux réfugiés kurdes les allocations au même titre qu'aux chrétiens. Ayant quitté, en avril 1918, Ourmiah, une fois à Téhéran, j'adressai aux Américains un exposé sur la misère de ce peuple, victime de la guerre. Je reproduis ici les réponses reçues.

LEGATION OF THE UNITED STATES OF AMERICA

Teheran, November 8, 1918.

Sir,

I have the honor to acknowledge the receipt of your kind letter of even date conveying the article relating to « The Fate of the Kurds ». This has been read with the utmost interest and a copy of the same is being handed the American-Persian Relief Commission and additional copies mailed to my Government at Washington.

It was very good of Mrs Minorsky to make the translation for us. May I ask you please to convey my thanks to her.

Again thanking you and assuring you of my appreciation, I am,

Very sincerely yours,

John L. CALDWELL.

B. Nikitine, Esquire,
Russian Vice-Consul,
TEHERAN.

AMERICAN-PERSIAN RELIEF COMMISSION

(under the auspices of the American Committee for relief in the Near East)

Harry Pratt Judson, LL.D.

President of the University of Chicago, Director

N° 13.

Teheran, November 11, 1918.

Dear Sir,

I beg to acknowledge your favor of the 7th instant relating to the Kurds, and will give the matter careful attention.

Very truly yours,

Harry PRATT JUDSON,

*Director of the
American-Persian Relief Commission.*

B. Nikitine, Esquire,

Russian Vice-Consul for Urumia,

TEHERAN.

ANNEXE 2 AU CHAPITRE X

EXTRAITS DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE DU
16 JUILLET 1925 CONCERNANT LA QUESTION DE MOSSOUL.

« Seuls, dit le rapport, les Kurdes et les Arabes habitent en masse compacte de grands territoires; seuls, ces deux éléments de la population pourraient, par leur répartition, fournir la base d'une ligne de séparation des races. Cette ligne suivrait le Tigre jusqu'à son confluent avec le Petit Zâb — séparant Mossoul à ses portes mêmes du pays fertile et densément habité — puis au Sud du Petit Zâb, elle suivrait la route principale Kerkouk-Kifr. »

Mais, ajoute-t-il aussitôt, « Tous les autres éléments de la population vivent disséminés.

« Ni les frontières politiques du territoire contesté du côté de la Perse ou de la Syrie, ni ses limites actuelles ou revendiquées avec la Turquie et l'Irak ne constituent des séparations entre les races.

« S'il fallait tirer une conclusion de l'argument ethnique isolément, elle conduirait à préconiser la création d'un État kurde indépendant, les Kurdes formant (dans le vilayet de Mossoul) les cinq huitièmes de la population : si autrefois une telle solution était envisagée, les Yézidis, de race très semblable (ils sont Kurdes [B. N.]) et les Turcs, dont l'assimilation par l'élément kurde serait aisée, devraient

être compris dans l'évaluation du nombre des Kurdes qui formeraient alors les sept dixièmes de la population.

« La majorité du peuple kurde — plus de 1.500.000 sur un total d'environ 3.000.000 (cf. chapitre 1^{er} [B. N.]) — habite la Turquie; 700.000 la Perse, 500.000 le territoire contesté. Il y en a aussi en Syrie (et en U. R. S. S.? [B. N.]). En Irâk proprement dit, leur proportion est négligeable. Parmi les Kurdes du pays contesté ceux qui résident au Nord du Grand Zâb se rapprochent par leur dialecte, leurs affinités ethniques et leurs relations personnelles et économiques de leurs co-nationaux des vilayets de Hakkîari et de Mardin en Turquie, ceux habitant le Sud du Petit Zâb de leurs co-nationaux de la Perse. Il serait malaisé de tracer une limite dans le territoire entre ces deux fleuves.

« Les difficultés d'ordre ethnographique sont les suivantes :

« a. Les villes habitées par des majorités ou des minorités turques considérables sont situées dans la partie méridionale du territoire, c'est-à-dire vers l'Irâk, tandis que Mossoul, ville arabe, est située au centre de la partie septentrionale;

« b. Cette ville n'est reliée aux autres pays arabes de population sédentaire que par un territoire en vaste majorité kurde et par une route jalonnée de villes turco-kurdes;

« c. Les chrétiens sont disséminés, mais se trouvent en grande majorité au Nord de Mossoul;

« d. Le pays le plus nettement kurde, c'est-à-dire l'Est du territoire, n'est relié avec le Nord que par la voie longeant le Tigre; le district de Ravandouz ne peut être atteint que par Arbil (Hawler [B. N.]), celui de Souleïmanieh que par Kerkouk. »

Le résultat de l'enquête montre d'abord qu'il n'existe pas dans le territoire contesté de sentiment national pour l'Irâk, sauf chez une partie des Arahes ayant une certaine instruction; chez eux, il est d'ailleurs plutôt un sentiment arabe avec des traits chauvins et souvent xénophobes. *Chez les Kurdes on remarque une conscience nationale naissante* qui est nettement kurde et pas irakienne; elle est plus développée dans le Sud et diminue vers le Nord pour disparaître dans les régions de la plaine de Mossoul et des montagnes de l'Akra (1). Cette conscience nationale est assez développée chez les Turcs du vilayet.

« Le défaut de sentiment national irakien explique le plus grand nombre de déclarations conditionnelles que nous avons mentionnées. Les Arahes les plus nationalistes disent préférer la Turquie à un Irâk placé sous tutelle (britannique? [B. N.]). Un grand nombre de chefs chrétiens déclarent au contraire qu'ils auraient moins de défiance (2) envers un gouvernement turc qu'envers un gouvernement de l'Irâk sous contrôle européen. Chez les Yézidis on trouve les mêmes opinions. Les Kurdes de Souleïmanieh exigent une autonomie locale assez large avec l'assistance des conseillers britanniques. Les déclarations pour l'Irâk furent, en somme, chez la majorité des témoins, inspirées des considérations d'intérêts particuliers ou de collectivités plutôt que par un patriotisme commun.

(1) Il est difficile de s'associer à cette opinion. Là où les Kurdes de ces régions vivent en masse compacte ils se sentent Kurdes et rien d'autre. Toute l'histoire le prouve. Tout au plus ce sentiment est moins accentué dans les districts mixtes.

(2) De confiance? [B. N.]

« Si l'on peut ainsi constater que les sentiments pour l'Irak sont plutôt tièdes, il est cependant certain que les affirmations du gouvernement turc selon lesquelles la majorité incontestable des populations de Mossoul désiraient leur retour à la Turquie *ne sont pas exactes*. Les Kurdes sont divisés dans leur opinions, le groupe de Souleïmanieh et des régions avoisinantes qui réclame une autonomie dans le cadre de l'État d'Irak contient presque la moitié de tous les Kurdes du vilayet. On trouve même chez les Turcs des partisans de Bagdad. La nationalité et la langue ne sont donc pas toujours, contrairement à une allégation du gouvernement britannique, une preuve certaine des tendances (3). Beaucoup d'Arabes, surtout de classe modeste, sont turcophiles et donnent à leurs sentiments des expressions parfois touchantes.

« Autre constatation : exception faite du *liva* de Souleïmanieh (c'est-à-dire chez les Kurdes [B. N.]) on ne trouve guère une région contenant plusieurs *nahiye* limitrophes, où l'on peut distinguer une opinion plus ou moins unanime pour l'une des deux parties (la Turquie et l'Irak [B. N.]).

« Ces conclusions finales, si vagues qu'elles soient, ne peuvent donc que constater la faiblesse de la thèse turque, pour autant que l'on considère l'ensemble du vilayet sans pouvoir affirmer la supériorité de la thèse britannique en ce qui concerne les districts et les races. »

ANNEXE 3 AU CHAPITRE X

Paris, le 21 mars 1931.

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS.

Excellence,

J'ai l'honneur de porter à Votre connaissance les doléances d'une nation que vous aviez pris sous Votre tutelle et protection. Car qui dit tutelle dit protection. Cette nation est la nation kurde, à laquelle j'ai le grand honneur d'appartenir, et qui habite la partie sud de la patrie kurde annexée à l'Irak.

Je crois de mon devoir d'attirer Votre attention sur le fait que le territoire kurde annexé à l'Irak ne fut point conquis par les armées des puissances alliées et associées, comme c'est le cas pour la Mésopotamie. Les Kurdes prirent de leurs propres initiatives les armes en 1918, ohligèrent les troupes turques à évacuer leur pays, proclamèrent leur indépendance et établirent un gouvernement qui prit en mains l'administration du pays sous le nom de « gouvernement du Kurdistan du Sud ». A cette époque l'Irak était livré à l'anarchie et les troupes alliées et associées y

(1) Cf., chapitre I, ce que j'en dis de la race et de la langue et de leur valeur relative, ainsi que le chapitre VIII sur la nation et l'État [B. N.].

combattaient encore. Malheureusement pour les Kurdes, notre territoire fut, par la suite, annexé à l'Irak et l'Europe qui disait avoir pris les armes pour défendre le droit et l'équité, ne recula point devant l'injustice criarde d'attacher le sort et l'avenir d'un peuple qui possédait déjà un gouvernement de fait sinon *de jure*, à une nation de laquelle la race, les mœurs, l'histoire, la langue, les coutumes, la physiologie le séparent. Cette injustice était néanmoins atténuée par la promesse de Votre Honorable Société de doter le Kurdistan du Sud d'une large autonomie.

Mais, quoique des années et des années passèrent et se succédèrent depuis lors, non seulement cette promesse ne fut point exécutée, mais bien au contraire nos vies, nos femmes et enfants, nos pères se trouvant journellement exposés aux feux des bombes des avions et des mitrailleuses parce que nous refusons toujours d'être arabisés et nous tenons à l'exécution des engagements pris envers nous.

Le gouvernement arabe de l'Irak n'a pas hésité à faire bombarder dans la ville de Suléymanié — capitale du Kurdistan du Sud — ceux des Kurdes qui refusaient de prendre part aux élections, que le même gouvernement voulait pour faire ratifier un traité qui déniait tous les droits des Kurdes et démolissait tous leurs espoirs pour l'avenir. Nous estimons que ces bombes et ces coups de mitrailleuses, pardessus les corps des victimes qu'ils font au Kurdistan du Sud, attaquent aussi le prestige de Votre Honorable Société, puisque les Kurdes sont sous sa tutelle, c'est-à-dire sa protection.

Si les forces du gouvernement arabe de l'Irak n'étaient point appuyées par les avions et les troupes du gouvernement anglais à qui Votre Honorable Société a donné mandat pour gérer ces pays en son nom, répéter l'histoire et marcher sur Bagdad et l'occuper serait pour les Kurdes une question de jours. Nous sommes et serons toujours en état de défendre notre Patrie contre les Arabes. Mais ne voulant pas entrer en conflit armé avec le gouvernement anglais qui agit au nom de Votre Honorable Société, nous préférons nous adresser à Elle pour demander justice et équité.

Ce n'est point en voulant annexer notre patrie à l'Irak arabe et en essayant de nous faire accepter cette annexion par la force des armes que la paix et la sécurité si chères à Votre Honorable Société pourraient être assurées dans cette partie du monde. Tant que la destinée de la patrie kurde ne sera pas confiée à ses enfants, tant qu'un gouvernement kurde ne prendra pas en mains l'administration de la patrie kurde, il ne faut y espérer, ni paix, ni sécurité. Les Kurdes qui ont un passé historique de plusieurs milliers d'années, qui à travers les vicissitudes de l'histoire ont toujours su et pu défendre leur existence, leur histoire, leur patrie, leurs institutions nationales, sont décidés plutôt à mourir jusqu'au dernier en se défendant les armes à la main que de se soumettre aux Arabes de l'Irak.

Nous, les Kurdes, nous voulons être amis avec tous les peuples et toutes les nations, nous n'avons de haine pour aucune nation, mais nous ne pouvons pas tolérer que le droit d'auto-disposition reconnu même à quelques peuples primitifs de l'Afrique — tel que le Libéria — soit refusé à notre nation qui a su gagner une place marquée dans l'histoire des peuples par sa loyauté, sa bravoure, ses instincts chevaleresques et son intelligence. Surtout depuis ces derniers temps, le gouvernement arabe de l'Irak, fort de l'appui du gouvernement anglais se laissant entraîner par les passions du chauvinisme national arabe, essaie de vaincre notre résistance par des mesures des plus sanguinaires.

Des centaines de Kurdes qui sans armes et sans intentions agressives ne vou-

laient qu'exprimer leurs opinions politiques furent fauchés par les mitrailleuses et les bombes. Si aujourd'hui les Kurdes se trouvent avoir pris les armes, la faute en incombe à ces agressions sanguinaires et injustifiées.

Le sang et le feu, sont et resteront impuissants à défigurer toute une histoire, à transformer des centaines de milliers de Kurdes, les Saladin, les Kerim khân Zend, en Arabes. Ma nation et moi, nous ne sommes point des révolutionnaires, des sectaires avides de sang. Si nous avons pris les armes, c'est qu'on nous y a forcés, obligés, condamnés.

Nous ne demandons à dominer aucun peuple, aucun pays, être maîtres de personne. Mais nous n'admettons pas aussi d'être dominés par d'autres, ni avoir d'autre maître et seigneur que nous-mêmes. Idéal pour lequel plusieurs millions d'êtres humains se sont sacrifiés pendant la dernière guerre. Droit que Votre Honorable Société nous a reconnu et affirmé dès les premiers jours.

Permettez-moi de vous affirmer que cet état révolutionnaire, que la mauvaise foi des gouvernants de l'Irak ont fait naître, ne prendra fin que lorsque tous nos droits seront reconnus et respectés.

Ce que nous voulons, la reconnaissance de l'indépendance de notre patrie, du « gouvernement indépendant du Kurdistan du Sud », sous le mandat direct de Votre Honorable Société, et l'élimination de tout lien, de quelle nature qu'il soit, avec le gouvernement arabe de l'Irak. D'ailleurs le nouveau traité entre l'Angleterre et l'Irak mettant fin au mandat anglais, rend la solution que nous proposons logique et inévitable.

Votre Honorable Société doit, par la nature même des faits, revenir à sa décision de 1925.

Veuillez agréer, Excellence, mes hommages les plus respectueux.

Pour la population du Kurdistan du Sud.

Cheikh MAHMOUD.

ANNEXE 4 AU CHAPITRE X

KURDISH MINORITIES (to the editor of the Times)

Sir,

Your issue of June 16 contains a dispatch from your correspondent at Istanbul headed « Kurds who object to education — A revolt suppressed by troops », in which it is stated that the recent disturbances among the Kurds in the Dersim were due to the hostility of the local population towards the introduction of compulsory education and other reforms, and that these disturbances had been put down by the army and gendarmerie in operations in which a woman aviator had particularly distinguished herself.

May I be allowed, as one who has some knowledge of the Kurds and of their

language and history, to say how deeply this sad news has moved me. The Kurds who inhabit this region differ completely from their Turkish neighbours in regard to race, language, religion, habits, and social structure. In this case of the Dersim we confront a new venture of the Kurds to reaffirm their character as an ethnic minority. It is an error to suppose that the Kurds object to education; what they are resisting is turkification. The mother tongue is the only one which can assure the natural and harmonious development of the individual, as well as his grateful attachment to the country towards which he assumes a citizen's duty.

The rights of Kurdish minorities are already recognized elsewhere. In accordance with the recommendation made by the League of Nations when settling the Mosul question, the Kurds enjoy in Iraq a cultural autonomy in the three liwas of Erbil, Kerkuk, and Suleymaniyeh, and are thus able to cultivate their language and ancestral traditions without in any way impairing the structure of the State, of which they are loyal subjects. The same is true of the Kurds of Soviet Armenia, towards which the Soviets apply their minorities policy.

So long as these generous principles are not generally applied we shall unfortunately witness these pitiful conflicts between « reasons of State » and the demands of minorities, whose rights can nowadays hardly be denied.

B. NIKITINE,
late Russian Consul in Persia,
29, rue George-Sand, Paris (xvi^e).

Times, 22 July 1937.

ANNEXE 5 AU CHAPITRE X

Le 1^{er} septembre 1937.

LETTRE DE L'AUTEUR AU DIRECTEUR DU JOURNAL *LE TEMPS*
(qui n'a pas été publiée).

Monsieur le Directeur,

Je lis dans *le Temps* du 18 août, un article sur « La Turquie devant la question kurde » qui, tout en m'apportant des précisions sur l'affaire de Dersim, m'a frappé par sa conception générale ainsi que par certains détails. Je connais les Kurdes, leur langue et leur histoire et je crois qu'on ne peut pas leur nier de nos jours le caractère bien prononcé d'une minorité, notion qui entraîne certaines conséquences non moins bien définies en matière de droit des gens. Ce point a d'ailleurs déjà reçu sa consécration formelle en Irâq où, sur les recommandations du Conseil de la S. D. N. en 1926, les Kurdes jouissent d'une certaine autonomie scolaire et

administrative. Il en est également ainsi en Arménie soviétique. Il existe, enfin, une certaine activité littéraire kurde, et l'activité, plus féconde dans ce domaine, n'est empêchée que par des circonstances politiques défavorables. La langue kurde n'est guère — un patois dérivé du persan et agrémenté de « mots arméniens, chaldéens, turcs et arabes » — mais une langue iranienne au même titre que le persan, l'afghan, etc., se trouvant seulement encore au stade dialectal et n'ayant pas encore élaboré une expression littéraire commune. Ceci ne signifie pas d'ailleurs du tout que l'on soit privé d'œuvres littéraires kurdes poétiques surtout, qui ont fait l'objet de publications et d'études spéciales et qui frappent par la noblesse de sentiments exprimés et par la pureté et l'élan de leur lyrisme. Il serait déplacé d'engager ici une controverse à ce sujet tellement la question est évidente pour ceux qui veulent se donner la peine de s'informer. Je passe aussi sous silence la thèse sur l'origine touranienne des Kurdes qui est insoutenable si l'on se place sur le terrain de l'orientalisme. Les Kurdes sont donc bel et bien une minorité nationale, bien qu'ils soient encore divisés en des tribus et qu'ils ne constituent pas un État, mais restent répartis entre divers pays. Nul ne saurait le nier, et dès lors comment peut-on se demander : « A-t-on le droit de parler de nationalisme kurde? » Mais l'auteur de l'article lui-même ne prouve-t-il pas surabondamment l'existence d'un sentiment kurde très vivace quand il nous cite les grandes révoltes de 1834, 1880, 1924-1926, 1929-1930? Il ne s'agit point de quelques ambitions féodales surannées, mais d'une conscience nationale bien affirmée. Nul ne contestera aux Écossais le nom d'une nation, bien qu'il y ait des clans à la base de leur structure sociale historique. Il en est autant pour les Kurdes. C'est une question d'évolution progressive à la faveur des circonstances, mais ce n'est une excuse pour la politique d'extermination, de pendants, de déportations appliquée à l'égard de cette minorité qui n'a aucun autre moyen pour se défendre et attirer l'attention sur son sort que les armes et son courage. Il est infiniment triste et désolant de relever sous la plume d'un journaliste cette phrase « la question kurde est plutôt une question de police ». Si l'on acceptait ce point de vue, tout le progrès que le droit international a accompli serait effacé d'un seul coup et aucun droit humain lésé n'aurait la possibilité d'en appeler à la conscience juridique du monde civilisé. Non, la question kurde n'est pas une simple question de police. *C'est une question de la reconnaissance à une minorité ethnique, linguistique et sociale d'un minimum de droits qui seul peut lui assurer son évolution normale.* Que le traité de Sèvres ait été politiquement mal conçu et par là inapplicable, peut-être. Notre intention n'est pas de refaire ici l'histoire diplomatique de l'après-guerre en Asie antérieure. Mais en reconnaissant entre autres le principe d'un Kurdistan autonome, ce traité consacrait les progrès de la morale internationale, alors que celui de Lausanne, malheureusement, n'en a pas tenu compte et du point de vue de l'évolution du droit international est certainement en recul.

Avec mes excuses d'avoir été trop long, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

B. NIKITINE,

ancien Consul,

membre adhérent de l'Académie Diplomatique Internationale,
membre de la Société Asiatique de Paris.

ANNEXE 6 AU CHAPITRE XII

LISTE DES ÉCOLES CORANIQUES
DANS LES VILLES ET VILLAGES KURDES

A. EN TURQUIE :

1. Dans la ville d'Erbil (Hawler) : *medresseh* de molla Abou Bekr Efendi (1).
2. Aux environs d'Erbil : *medresset* « Beharki » de M. Tâ Khochnawi.
3. Dans le village de Khaza (district d'Erbil) : *m.* de M. Ahmed.
4. Dans la tribu des Dzeï (district d'Erbil) : *m.* de M. Mohammed Emin (exorciseur connu des Djinn).
5. Dans la ville de Koï-Sandjak : *m.* de M. Abdoullah.
6. Dans le village de Betwata (district de Koï-Sandjak) : *m.* de M. Mahmoud Efendi.
7. Dans la ville de Ravandouz : *m.* de M. As'ad Efendi.
8. Dans le village de Haté (district de Ravandouz) : *m.* de M. Abd-oul-Fettah.
9. Dans la ville de Kerkouk :
 - a. *m.* de M. Abd-oul-Wahab;
 - b. *m.* de M. Mahmoud Meznevi;
 - c. *m.* de M. Abd-oul-Medjid Efendi.
10. Dans la ville de Souleïmanieh : *m.* de M. cheikh Saïd Souleïmani.
11. Dans la ville d'Akra : *m.* de M. Hibbetoullah Efendi.
12. Dans la tribu des Sourtchi (*mahal* d'Akra) : *medresset* « cheikh Bedjil » de M. Rasoul.
13. Dans le village de Chouché (même *mahal*) : *m.* de M. Souleyman Efendi.
14. Dans la ville d'Amadiya : *m.* dite « Khanéï-moufti » de M. Mahmoud Efendi.
15. Dans le village de Bameri (*kada* d'Amadiya) : *m.* de M. Mohammed Saïd.
16. Dans la ville de Maï (*kada* d'Amadiya) :
 - a. *m.* de M. cheikh Mohammed Tahir.
 - b. *m.* de M. cheikh Taha.
17. Dans le village d'Atrouch (*kada* de Dehouk) : *m.* de M. Abdoul Hadi.
18. Dans la ville de Dehouk (*kada* de Dehouk) : *m.* de M. Abdoul Djahbar.
19. Dans la ville de Berifkan (*kada* de Dehouk) : *m.* de M. cheikh Mohammed Fadil.
20. Dans la ville de Beroujki (*kada* de Dehouk) : *m.* de M. cheikh Mohammed.
21. Dans la bourgade de Nehri (*kada* de Chemdinan) :
 - a. *m.* de M. Hadji molla Ahmed;
 - b. *m.* de M. Omer;
 - c. *m.* de M. Saïd (mon professeur de kurde).

(1) Nous désignons dans le texte qui suit *medresseh* par un *m.* et molla par un *M.*

22. Dans le village de Biskan (*nahia* de Guirdi, *kada* de Chemdinan) : *m.* de M. Mohammed Kasim.
23. Dans les tribus des Harki, Douskani et Mizouri il n'y a pas à présent de *medresseh*. Dans le passé la *medresseh* du village de Bêkol était célèbre.
24. Dans la bourgade de Diza de Guiaver : *m.* de M. Tahir Efendi.
25. Dans le village de Hirwata (*kada* de Guiaver) : *m.* de M. Mohammed.
26. Dans le village de Barzan : *m.* de M. Abmed Efendi.
27. Dans le village de Laktan (*mahal* de Zibar) : *m.* de M. Pira.
28. Dans la ville de Djoulamerg : « *medresseï-meïdan* » de M. Yasin Efendi.
29. Dans la ville de Bachkala :
a. « *medresseï-cheikh* » des cheikh Taha et cheikh Hakim;
b. « *medresseï-moufti* » de M. Osman Efendi.
30. Dans le village de Rasoulanis (district de Bachkala) : *m.* de M. Ala-oud-Din.
31. Dans le village d'Arwas (*kada* de Nourdiz) : *m.* de M. Ma'soum Efendi.
32. Dans la ville de Van :
a. « *medresseï-hysrewiyeh* » : *m.* de M. Saïd Machhour (réputé pour sa science);
b. m. à la Mosquée Mesdjid-i-Iskenderiyé; *m.* de M. Saïd Henari;
c. m. du Couvent Tekkeh Khorkhor; *m.* de M. Derwiche.
33. Dans la ville de Bitlis : *m.* de M. Emîn Efendi (connaissant par cœur tous les *hadith*).
34. Dans le village de Khizan : *m.* de M. Abdoullah Efendi.
35. Dans le village de Tagui (*kada* de Mouch) : *m.* de M. Fathoullah Efendi.
36. Dans la ville de Djezireh (*kada* de Mouch) : *m.* de M. Fathoullah Efendi.
37. Dans la ville de Seert : *m.* des M. Hatil et M. Hassan Oghli.

B. EN PERSE.

38. Dans le village de Biyaré (Awroman) : *m.* de M. Abd-oul-Qader.
39. Dans la ville de Senneh (Ardelan) : « *medresseï Dar-oul-Ihsan* » de M. Abdoullah Dychei.
40. Dans la ville de Saoudji-Boulagh :
a. « *medresseï Kouzzat* » des Hadji molla Hassan et M. Wesim;
b. « *medresseï mesdjid-i-Sour* »;
c. « *medresseï mesdjid-i-Roustem beg* » de M. Hosseïn;
d. « *medresseï mesdjid-i Abbas agha* » de M. Saïd Efendi.
e. « *medresseï mesdjid-i bazar* » de M. Hosseïn Tourdjani.
41. Dans la ville d'Ouchnou :
a. « *medresseï mesdjid-i Ker khoran* » de Kaka molla;
b. « *medresseï mesdjid-i Khalifé Zoudi* » de M. Mohammed Guéi.

Par les soins des khâns de la tribu des Zarza des *medresseh* ont été, en outre, organisées dans les villages suivants de la région d'Ouchnou : Nalos, Dechems,

Singan, Cheikhan, Sofian, Djaldian, ainsi que plus au Sud dans le district de Lahidjan : Khaldar, Selveh, Zevkan, Machkan, Pasweh, Serkani, Chinawa.

42. Dans le village de Gouranawa (chez les Mangours) : *m.* de M. Abdoullah.

43. Dans le village de Styrylan (chez les Mangours) : *m.* de M. Rasoul.

44. Dans la ville de Khaneqin : *m.* de M. ...

Cette liste, dressée à mon intention par molla Saïd qui, comme on a pu le voir, professait lui-même à Nehri (n° 21, c), fait état d'une cinquantaine d'écoles coraniques pour l'ensemble du Kurdistan. En tenant compte des omissions probables fixons ce chiffre à 75 *medresseh* en tout, ce qui ferait pour 3 millions de Kurdes (chiffre minimum) une école par 40.000 habitants.

Bien des choses changèrent depuis lors, dans l'espace d'un quart de siècle environ, au Kurdistan, mais certainement pas à l'avantage de ce réseau scolaire rudimentaire. La liste donnée ci-dessus n'indique, du point de vue territorial, que la Turquie et la Perse. Le lecteur est prié de noter que les localités reprises sous les numéros allant de 1 à 20 se trouvent à présent dans l'Iraq et celles des numéros 21 à 37 en Turquie. Il est à présumer, d'ailleurs, que la laïcisation poursuivie dans ce dernier pays sous le kéalisme fit disparaître ces modestes foyers d'érudition musulmane cultivée par les Kurdes. Ils ont pu, par contre, probablement se maintenir en Iraq où, en plus, la langue d'enseignement doit être maintenant le kurde et où d'autres écoles, plus modernes, ont été créées. En Perse, enfin, on peut également supposer que le nombre des écoles a augmenté, mais l'enseignement doit être donné en persan.

DOCUMENTS POSTÉRIEURS À L'ÉLABORATION DE MON LIVRE

Beyrouth, le 30 mars 1945.

*A Son Excellence Monsieur le Président de la Délégation
à la Conférence de San Francisco*

Excellence,

Sans préjuger des questions qui seront traitées à la Conférence de San Francisco, nous présumons qu'elle constitue la première en date des réunions qui préluèderont à la Conférence de la Paix.

Au nom de la Ligue kurde, j'ai l'honneur de vous présenter ci-joint un exposé de la question kurde. La stabilité de la Paix du Moyen-Orient, sinon du monde, ne saurait être assurée sans qu'une solution soit trouvée à cette question qui embrasse 9 millions d'hommes, vivant dans un territoire de 500.000 kilomètres carrés qui s'étend de la Mer Noire au Golfe Persique, et dont le traité de Sévres avait déjà reconnu l'indépendance.

La totalité du territoire kurde étant sous la sujétion d'États étrangers et ne pouvant, de ce fait, être représentée à cette conférence, je vous prie d'user de l'influence de votre Délégation et de celle de votre Gouvernement dans les buts suivants :

1^o Faire admettre à la Conférence le principe reconnaissant le droit des peuples n'ayant pas encore acquis leur indépendance d'exprimer leurs revendications aux assemblées internationales. Il va de soi que l'admission de ce principe devrait avoir pour corollaire une garantie quant aux représailles dont pourraient user les gouvernements à l'égard de ceux de leurs ressortissants qui feraient usage de ce droit.

2^o Faire admettre à l'ordre du jour d'une séance plénière de la Conférence la discussion de la question kurde.

3^o Présenter ou soutenir le projet d'une Commission Internationale qui serait chargée d'étudier les données du problème kurde et d'en envisager la solution. Le rapport de cette Commission pourra servir de base à la solution que la Conférence de la Paix sera amenée à donner à la question kurde.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance de ma plus haute considération.

MEMORANDUM SUR LE KURDISTAN

Conclu en 1920, en présence d'un délégué kurde, le traité de Sèvres prévoit, dans ses articles 62-64, Section III, la création d'un Kurdistan indépendant.

Par suite du coup d'état de Kemal Ataturk, ces dispositions n'ont jamais été appliquées; en 1923, les accords de Lausanne annulent les stipulations signées à Sèvres, la Turquie s'engage simplement à accorder à tous les habitants de son territoire pleine et entière protection de leur vie et de leur liberté, sans distinction aucune de naissance, de nationalité, de langue, de race ou de religion.

Avant la première guerre mondiale, les territoires kurdes étaient partagés entre la Turquie et la Perse, avec une petite communauté kurde en Russie. La conférence de la Paix et les différents traités avec la Turquie, l'Irân, l'Iraq, qui ont permis aux différents pays du Moyen-Orient d'établir des États de plus en plus indépendants ont abouti, au contraire, pour le Kurdistan, à un morcellement encore plus poussé.

Un territoire continu, s'étendant de la Mer Noire jusqu'au Golfe Persique, habité par un peuple homogène de neuf millions, a été divisé de la manière suivante :

| PAYS | SUPERFICIE TOTALE | SUPERFICIE DU TERRITOIRE KURDE | POPULATION TOTALE | POPULATION KURDE ET POURCENTAGE |
|--------------|----------------------|--------------------------------------|----------------------|---------------------------------------|
| | km ² | km ² et p. 100 | | |
| Turquie..... | 760.000 | 220.000 (29 p. 100) | 16.200.000 | 4.000.000 (25 p. 100) |
| Irân..... | 1.600.000 | 190.000 (12 p. 100) | 15.000.000 | 3.500.000 (23 p. 100) |
| Iraq..... | 300.000 | 105.900 (29 p. 100) | 3.500.000 | 1.000.000 (28 p. 100) |

Dix-neuf pour cent des territoires et vingt-quatre pour cent des populations, en moyenne, des trois plus grands États du Moyen-Orient, sont kurdes.

La Syrie d'une part, l'U. R. S. S. de l'autre, englobent dans les régions limitrophes du Kurdistan turc, respectivement 250.000 et 160.000 Kurdes, ce qui porte

le total de leur territoire à 530.000 kilomètres carrés, avec une population de près de neuf millions.

Il s'agit là d'un bloc homogène, les Kurdes étant nettement distincts de leurs voisins, puisque, par la race et la langue, ils appartiennent au groupe indo-européen. Toutes les tentatives faites, par les États intéressés, pour leur imposer leurs langues respectives, ont échoué. Au milieu des peuples du Moyen-Orient divisés à l'infini par les différences de race : Touraniens, Sémites, Iraniens, Hamites; de nationalité : Turcs, Iraquiens, Iraniens, Syriens, Libanais, Arméniens, Juifs, Grecs; de langue : turque, arabe, persane; de religion : Sunnites, Chiïtes, Ismaélites, Alaouites, Druzes, Orthodoxes, Maronites; de mœurs : nomades et sédentaires, on se trouve devant un peuple fortement uni, qui a vigoureusement affirmé sa volonté d'indépendance nationale.

Après la première guerre mondiale, à l'époque des mandats, les Kurdes auraient accepté, comme d'autres peuples du Moyen-Orient, d'être guidés vers l'indépendance sous un régime semblable. Mais alors que certains peuples étaient dotés de guides français, anglais, russes qui assuraient leur sécurité et dirigeaient le développement de leurs institutions politiques et sociales, qui leur enseignaient, à côté de leur langue propre, une langue universelle, leur donnant accès aux civilisations mondiales au contact desquelles leur niveau culturel ne pouvait que s'élever, les Kurdes, de leur côté, étaient livrés dans leur écrasante majorité à la Turquie, à l'Iraq et à l'Iran, qui essayaient de les anéantir physiquement par la déportation, les bombardements et les massacres, ou de les détruire moralement, par l'assimilation forcée.

Pour chacun des États qui se sont partagé le Kurdistan, le territoire kurde compris dans ses frontières est comme une sorte de colonie que l'on craint de se voir arracher. On essaie de tirer de ce territoire le maximum d'impôts et de soldats, sans la contrevaletur de mesures constructives. Toute industrie locale est supprimée, en faveur d'industries situées dans les territoires habités par les populations majoritaires. Dès qu'un État se sent assez fort, il entreprend l'assimilation forcée de cette minorité turbulente et irréductible.

Est-il possible de garantir les droits nationaux kurdes, sans transformer la configuration politique du Moyen-Orient? Pour assurer la protection de ces droits, il faudrait instituer, dans chacun de ces États, un contrôle des puissances alliées, qui serait si étroit que l'indépendance des pays en deviendrait illusoire.

Pourrait-on, pour simplifier le problème, incorporer les Kurdes à l'un des États du Moyen-Orient? Le plus fort d'entre eux, la Turquie, n'a pu les assimiler. Et en incorporant le Kurdistan à l'un quelconque des États du Moyen-Orient, on créerait un pays à majorité kurde.

Au cours des vingt-cinq dernières années, la liste des sacrifices du Kurdistan s'est tragiquement allongée. Il pourrait sembler paradoxal que ce soit à une époque aussi éclairée que les Kurdes aient dû subir les persécutions les plus brutales de leur histoire. Ce paradoxe n'est pourtant qu'apparent; dans aucune période, les luttes nationales n'ont été aussi exaspérées. On l'a bien vu au cours de l'occupation allemande en Europe. Et, dans un monde qui professait la reconnaissance des droits nationaux des peuples, après le traité de Sévres qui avait ranimé la conscience nationale kurde, Turcs et Persans ne pouvaient trouver d'autre solution à la question kurde que de la supprimer par la force.

Au début d'une longue série d'erreurs et d'abus, la trahison dont furent vic-

times les Chinois et les Éthiopiens était le premier chaînon d'une chaîne qui a abouti à la conflagration mondiale. Le monde de demain ne peut permettre que des foyers d'injustice, de violence et d'oppression subsistent, où que ce soit.

La politique libérale et compréhensive de la Grande-Bretagne, les traditions démocratiques des États-Unis, l'amour de la liberté dont est pétrie toute l'histoire de la France, la présence de l'U. R. S. S., apôtre de l'autonomie nationale des peuples, aux négociations interalliées — gigantesque facteur nouveau — sont autant de garanties d'une solution définitive de la question kurde, par la création d'un Kurdistan uni, libre et indépendant.

BIBLIOGRAPHIE

- ABEGHIAN, Artasches. *Aus dem Geistesleben des Kurden*, in *Der Orient*, 1930.
- ABEGHIAN, Manuk. *Der armenische Volksglaube*. Iéna, Diss, 1899.
- ABICH, Hermann. *Geologische Forschungen in den Kaukasischen Ländern*, 3 vol. avec cartes, planches et atlas. Vienne, 1878-1887.
- ADJARIAN. *Recueil de mots kurdes en dialecte de Novo-Bayazet*, in *M.S.L.*, XVI, 1911.
- AHMED-I KHANI. *Zin u Mem*. Constantinople, 1919.
- AINSWORTH, William. *A personal narrative of the Euphrates Expedition*, 2 vol. London, 1888.
- *Travels and Researches in Asia Minor*, chap. xxxi. London, 1898.
- D'ALLEMAGNE, H. R. *Du Khorasan au pays des Bakhtiariis*, 4 vol., Paris, 1911.
- ANASTASE, Marie-P. *La découverte récente des deux livres sacrés des Yézidis*, in *Anthropos*, International Zeitschrift. Völker u. Sprachen Kunde, II, p. 1. Wien.
- ANASTASIUS. *El-Yezidiye*; dans le revue arabe *El-Machrik*. Beyrouth, 1899.
- BACHMANN, Walter. *Kirchen und Moscheen in Armenien und Kurdistan*. Leipzig, 1913.
- BACHMANN, Wilhelm. *Bericht zur Routenkarte von Mossul nach Wan* (avec des cartes), « Petermanns Mitteilungen » (P. M.), 1914.
- BALSAN, F. *Les surprises du Kurdistan*, éd. Susse, 1945.
- BANSE, Ewald. *Durch Norden Mesopotamiens*, « Petermanns Mitteilungen », LVII, 1, p. 119 et 172. Gotha, 1911.
- *Am Euphrat*, « Deutsche Rundschau für Geographie », XXXV, p. 466 et 529. Wien, 1913.
- *Auf den Spuren der Bagdadbahn*. Weimar, 1913.
- BARB, H. A. *Berichte über die Kurdenchronik « Tarich el-Akrad » von Scheref Nameh*, « Sitzungsber. d. Wiener Akademie phil.-hist. Kl. », X, 1853; XII, 1856; XXVIII, 1858; XXX, 1859; XXXII, 1859.
- BECKER, L. *Reise von Basra durch Mesopotamien nach Mosul*, in *Globus*, XVII, p. 121-126. Braunschweig, 1870.
- *Eine Karavanreise von Mosul nach Alepo*, in *Globus*, XXIII, p. 172-184, Braunschweig, 1873.

- BEDIR KHAN, Prince KAMURAN AALI et Herbert OERTEL. *Der Adler von Kurdistan*. Potsdam, Ludwig Voggenreiter Verlag, 1937.
- et Adolphe DE FALCAIROLLE. *Le Roi du Kurdistan*, roman épique kurde, collection « Trésor du Siècle ». Gap, éd. Ophrys, s. d. (1938?).
- BEDIR KHAN ROWCHAN (Emireh). *Safahât min al-adab al-kurdî* (71 p.). Beyrouth, 1954 (en arabe).
- BEHNSCH, O. *Rerum seculo quinto decimo in Mesopotamia gestarum librum*. Bratislaviae, 1838.
- BEIDAR, Paul. *Grammaire kurde*. Paris, 1925.
- BELCK, M. *Untersuchungen und Reisen in Transkaukasien, Hoch-Armenien und Kurdistan*, in *Globus*, LXIII et LXIV. Braunschweig, 1893.
- BELCK, W. und LEHMANN, C. F. *Chaldische Forschungen*. « Verh. d. Berl. anthr. Ges. », 1895.
- *Reisebriefe von der armenischen Expedition*, « Mitt. d. Geogr. Ges. », Hambourg, vol. 15 et 16, 1898-1899.
- *Reisebericht über seine Forschungsreise in Kleinasien*, « Verh. d. Berl. anthr. Ges. », 1901.
- BERGK, J.-A. *Natoljen, Georgien, Armenien, Kurdistan, Irak u. Al-Dschesira*, mit 5 Kupf. u. 2 Ktn von C. J. Riedel. 1799.
- BENEDICTSEN, Age Meyer. *Les dialectes d'Aoraman et de Pawa*. Copenhague, 1921.
- BÉRÉZINE. *Études sur les dialectes musulmans*. Casan, 1853.
- BERLINER, R. und BORCHARDT, P. *Silberschmiedearbeiten aus Kurdistan*. Berlin, 1922.
- BEWSHER, I. R. *On part of Mesopotamia contained between Sheriat el-Beytha, on the Tigris, and Tel Ibrahim*, in *Journal of R. G. S.*, XXXVII, p. 160-182. London, 1867.
- BIERBAUM, P. W. *Streifzüge im Kaukasus und in Hocharmenien* Art, « Institut Orell Füssli ». Zurich, 1913.
- BILLERBECK A., OBERST a. D. *Das Sandschak Suleimania und dessen persische Nachbarlandschaften zur babylonischen u. assyrischen Zeit. Geographische Untersuchungen unter besonderer Berücksichtigung militärischer Gesichtspunkte, hierzu eine Karte*. Leipzig, 1898.
- BINDER. *Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse*. Paris, 1887.
- BISHOPP. I. L. BIRD. *Journeys in Persia and Kurdistan*. London, 1891.
- BITTNER, Maximil. *Die heiligen Bücher der Yeziden*, « Denkschr. Wiener Akad. », LV/IV. Wien, 1913.
- *D. Kurdegau Uschnuye u. d. Stadt Urmiye*. Wien, 1892.

- BLAU, O. *Die Stämme des nordöstlichen Kurdistan*. Leipzig, 1858-1862.
- *Reisen im Orient*, « Zeitschr. f. allg. Erdkunde », Neue Folge, vol. 10. Berlin, 1861.
- *Vom Urumia-See nach dem Wan-See*, « P. M. », 1863. Cf. aussi ses articles parus dans *Z. der Deutschen Morgenl. Ges.*, 1858, XII, et 1862, XVII.
- BLOCH, J.-R. *La nuit kurde*, éd. Bibl. Franç. 1946.
- BOIS, Thomas O. P. *L'âme des Kurdes à la lumière de leur folklore*. Beyrouth, 1946.
- *Coup d'œil sur la littérature kurde*, extrait de *Al-Machriq*, mars-avril 1955.
- BRANT. *Notes of a Journey through a part of Kurdistan in the Summer of 1838*. London.
- BRUGSH. *Gesandtschaft in Persien*. Leipzig, 1862.
- BRUNEL, A. *Gulusar. Contes et légendes du Kurdistan*. Paris, 1946, éd. SFELT.
- BRYCE, I. *Transkaukasien and Ararat*. London, 1877.
- BÜDEL, A. *Transkaukasien, eine technische Geographie*, « P. M. », Ergänzungsheft n° 189, 1926.
- BULLETIN DU CENTRE D'ÉTUDES KURDES*, 1948-1950. Paris.
- BUSCH-ZANTNER, R. *Zur Kenntniss der osmanischen Stadt*. « Geogr. Ztschr. », 1932.
- BUTYKA, D. *Das ehemalige Wilayet Dersim*. Wien, 1892.
- *Les Kurdes de l'Ouest et leur pays dans les contrées situées au Nord-Ouest de la Turquie asiatique*. Budapest, 1892.
- CAMERON, V. *Our future highway. Travels in Syria and the Euphrates Valley*, 2 vol. London, 1880.
- CAMPANILE, G. *Storia della regione di Kurdistan e delle sette di religione ivi esistenti*. Naples, 1818.
- CARRA DE VAUX (baron). *Notice sur les Kurdes*, in *Revue de l'Orient chrétien*, t. I, 1896.
- CEGERXWIN. *Dîwân* (VIII + 164 pages), Damas, 1945.
- *Sewra azadî* (IV + 211 pages). Damas, 1954 (en kurde).
- CERNIK, Josef. *Technische Studien d. Expedition durch die Gebiete des Euphrat und Tigris*. Gotha, 1876.
- CESIMÊ, Cefil. *Recueil des poètes kurdes soviétiques*, 1936 (en kurde, trad. arm., 1953).
- *Koroglu* (en kurde). 1953.
- CEYP, A. J. *Die Yezidis*, in *Allg. Zeitung*. Beilage, 1890.
- CHABOT, J.-B. *Notice sur les Yézidis*, in *Journal Asiatique*, 1896 (texte syriaque). Paris, 1896.

- CHAHBAZE, Agop. *Histoire kurdo-arménienne*. Constantinople, 1911.
- CHALITTA, Mansour. *Le problème kurde dans l'Orient contemporain*, in « Mondes d'Orient ». Août-septembre 1951.
- et YUSIF MALIK. *Zikri-al-am'r Djaladat Badrkhan*, s. l. n. d.
- CHANTRE, Ernest. *Exploration dans le Kurdistan et l'Arménie*, au « Congrès des Soc. franç. de géogr. ». Lyon, 1881, p. 209-217.
- *Les caractères ethniques des Ansariés et des Kurdes*, in *Bull. Soc. anthr. de Lyon*, 1882.
- *Les Kurdes*. Lyon, 1897.
- *Recueil de notices et récits kurdes*. Saint-Petersbourg, 1860.
- CHANYKOW. *Vermittlungen in Saudg-Bulak*. Saint-Petersbourg, 1856.
- CHARMOY, F. *Cheref-Namah ou Fastes de la nation kurde*, 4 vol. Saint-Petersbourg, 1868-1875.
- CHEREF (Prince de Bitlis). *Cherefnamé, texte persan. Histoire des Kurdes*. Le Caire, 1930.
- CHEVKET ZULFI. *L'habillement des Kurdes*, mémoire déposé à la bibliothèque du Musée d'Ethnographie. Paris.
- CHODZKO. *Études philologiques sur la langue kurde*, in *Journal asiatique*, série V, t. IX, p. 297, 1853.
- CHOLET (comte DE). *Arménie, Kurdistan et Mésopotamie*. Paris, 1892.
- CHORONENSIS, Mosis. *Histoire Armenicae libri III*. London, 1736.
- CHRISTENSEN, Arthur. *Iranische Dialektaufzeichnungen aus dem Nachlass von F. C. Andreas*. Zusammen mit Kaj Barr u. W. Henning bearbeitet u. herausgegeben. Erster Teil : « Sîvândî, Yâzdî u Sôî », bearbeitet von A. Christensen; Kurdische Dialekte, bearbeitet von Kaj Barr. « Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philol.-hist. Klasse », dritte Folge, N. 11. Berlin, Weidmannsche Verlagsbuchhandlung, 1939.
- CLAYTON, L. *The Mountains of Kurdistan*. 1886-1888.
- CLÉMENT, A. *Excursions dans le Kurdistan ottoman, de Kerkuk à Revandouze*. Paris, 1866.
- *Excursion dans le Kurdistan*, in *Globe*, Genève, 1860.
- COMITÉ DE L'INDÉPENDANCE KURDE. *Kurdistan ou Arménie*. Le Caire, 1919.
- COQ (VON LE). *Kurdische Texte*, Berlin, 1903.
- CURZON, Rob. *Armenia, a year at Erzerum and on the frontiers of Russia and Turkey and Persia*. London, 1854.
- DIXON, B. *Journey in Kurdistan*, in *J.R.G.S.* London, 1910.
- DRIVER. *The name « Kurde » and its philological connexions*, in *J.R.A.S.*, 1923, p. 393-403.

- *Dispersion of the Kurdes in ancient times*, in *J.R.A.S.*, October 1921, p. 563-572.
- *Studies in Kurdish history*, in *B.S.O.S.*, II, 1922, p. 491-513.
- *The religion of the Kurds*, in *B.S.O.S.*, II/II 1922, p. 197-215.
- DUFRESNE. *Un conte kurde de la région de Söörd*, in *J.A.*, 1910, p. 107-118.
- DZERUNIAN, Haruthyun. *Das armenische Lied*, in *Der Orient*, 1929.
- EDMONDS, C. J. *A bibliography of Kurdish periodicals and books published in Irâq*, in *J.R.C.A.S.*, July 1937.
- *A bibliography of Southern Kurdistan*, *ibid.*, May 1947.
- EGHIAZAROFF. *Essai sur les Kurdes et les Yézidis du gouvernement d'Erivan*. Kazan, 1888 (en russe).
- ELLOW, Agha Petros. *Assyrian, Kurdish and Yezidi*. Bagdad, 1920.
- ELPHINSTON, W. G., *The Emir Jaladet Aali Bedr khan*, in *R.C.A.S.*, 1951, p. 91-93.
- EVLIA TCHÉLÉBI. *Scyahetnamesi*, « *Notes de voyage* ». Constantinople.
- EWNÎ, Mihemed Eli. Préface en arabe à son édition du *Cheref-Nâme*. Le Caire, 1930.
- FINK, F. N. *Bericht über eine Studienreise nach Ostarmenien*. « Actes du XIII^e Congrès International des Orientalistes » à Hambourg, 1902.
- FOWLER, S. *Drei Jahre in Persien und Reisenabenteuer in Kurdistan*, 2 vol. Achen, 1842.
- FOSSUM, L. O. *A practical Kurdish Grammar*. Minneapolis, 1919.
- FRANK, Rudolf. *Scheich Adi, der grosse Heilige der Yezidis*, Berlin, 1911.
- FRASER, J. B. *Travels in Koordistan, Mesopotam'a*. 2 vol. London, 1840.
- FRIEDERICHSEN, M. *Russisch-Armenien und der Ararat*. « *Mitt. d. geogr. Ges.* ». Hambourg, vol. 16, 1899.
- GARZONI. *Grammatica e Vocabolario della lingua Kurda*. Roma, 1787.
- GHARIBIAN, L. *Les Kurdes de l'Arménie soviétique*, in « *Temps Nouveaux* ». 1949, n^o 34.
- GIAMIL. *Monte Singar. Storia di un popolo ignoto*. Roma, 1900.
- GRANDVILLE. *Le tsarisme en Asie Mineure*, in *Revue politique internationale*, 1917.
- GROTTE, Hugo. *Vorderasien Expedition 1906-1907*. Leipzig, 1911.
- *Geographische Charakterbilder aus der asiatischen Türkei*. Leipzig, 1909.
- *Die Türkei, Landschaften und Menschen*. Berlin, 1918.
- GUÉRINOT. *Yézidi*, in *Revue du Monde musulman*. Paris, 1908.

- HADANK. *Die Mundarten von Khunzar, Mahalatt, Nayin, etc.* Berlin, 1926.
- HAMILTON, A. M. *Road through Kurdistan.* London, 1937.
- HAMMER. *Histoire de l'Empire ottoman.*
 ——— *Über die kurdische Sprache und ihre Mundarten aus dem III. B. der Reisebeschreibungen Avliyas.* Wien, 1814.
- HANDEE, MANZETTI, H. *Kurdistan, Iéna,* 1912.
- HARTMANN, Martin. « *Bohtan* ». *Eine topographisch-historische Studie*, « Mitt. d. Vorderasiat. Ges. », 1896.
 ——— *Fünf Vorträge über den Islam.* Leipzig, 1912.
 ——— *Der kurdische Divan des Scheich Ahmed von Geziret ibni Omar, genannt Mela-i-Giziri.* Berlin, 1904.
- HARTMANN, Rich. *Im neuen Anatolien.* Leipzig, 1928.
- HAY, W. R. *Two years in Kurdistan.* London, 1921.
- HELLPACH, W. *Die geophysischen Erscheinungen.* Leipzig, 1923.
- HERRMANN, R. *Anatolische Landwirtschaft.* Berlin, 1900.
- HESSE, F. *Die Mossulfrage.* Berlin, 1925.
- HINRICHOW, W. *Eine Karavanreise von Mosul nach Aleppo.* Gotha, 1914.
- HOFFMANN. *Auszüge aus Syrischen Akter,* 1880.
- HOFFMEISTER, E. v. *Durch Armenien und der Zug Xenophons.* Leipzig-Berlin, 1911.
- HOUTUM-SCHINDLER. *Beiträge zum Kurdischen Wortschatz.* Leipzig, 1884 et 1888.
 ——— *Dialekt Amarlu, in Z.D.M.G., XXXVIII.*
- HOYBOON. *The case of Kurdistan against Turkey, by prince Sureya Bedir-Khan.* New York, 1928.
 ——— (*Kurdish national League.*) *The massacres of Kurds in Turkey.* Le Caire, 1928.
 ——— (*Ligue nationale kurde.*) *Les massacres des Kurdes en Turquie.* Le Caire, 1928.
 ——— (*Civata valatii Kurda.*) *Kurdlerin türkiyada katli ammi.* Le Caire, 1928.
- HÜBSCHMANN, H. *Die altarmenischen Ortsnamen*, « Indogerm. Forsch. », vol. 16, 1904.
- HUNTINGTON, H. *Weitere Berichte über Forschungen in Armenien und Comma-gene*, « Ztschr. f. Ethnol. », 1901.
- HUNTINGTON, E. *The valley of the upper Euphrates river and its people.* New York, 1902.
- HYVERNAT, H. et G. MÜLLER. *Simonis. Du Caucase au Golfe Persique à travers l'Arménie, le Kurdistan et la Mésopotamie.* Paris et Washington, 1892.

- IWANOW, W. *Khurasani Kurdish*, « J. P. As. Soc. of Bengal », vol. XXIII, 1927, n° 1.
- JABA. *Recueil de notices et extraits kurdes*, Saint-Petersbourg, 1860.
- JABA-JUSTI. *Dictionnaire kurdo-français*, Saint-Petersbourg, 1879.
- JAMBEN, P. Amédée. *Voyage en Arménie et en Perse*, 1805.
- JARDINE. *Bahdinan Kurmanji*. Bagdad, 1922.
- JONQUIÈRE, DE LA. *Histoire de l'Empire ottoman*.
- JOYA, Joseph. *Yezidi text*, in *American Journal of Semitic languages and literatures*, 1909.
- JUSTI. *Kurdische Grammatik*. Saint-Petersbourg, 1880.
- KHALATIANTZ, G. (Prof.). *Recueil ethnographique d'Emine*, vol. V. *Épopée arméno-kurde*, recueillie par S. Haïkouni. Moscou, 1904 (en arménien).
- KHATCHATOUROV. *Textes kurdes*, « Recueil des matériaux pour la description du Caucase », XX. Tiflis, 1894 (en russe).
- KHERUMIAN, R. *Les Arméniens, race, origines ethno-raciales*. Paris, éd. Fr. Vigot, Paris, 1941.
- KIESLING, H. (VON). *Orientfahrten*. Leipzig, 1921.
- KING, L. W. *The sculptures ... of Behistan*. Londres, 1907.
- KINNER, John Mac Donnal. *Voyage dans l'Asie Mineure et le Kurdistan*, 2 vol., 1813.
- KLAPROTH. *Various Studies on Kurdish*. Wien, 1808.
- — — *Kurdisches Wörterverzeichniss*. Wien, 1814.
- KLINCHARDT, K. *Türkün Jordu. Der Türken Heimatland*. Hambourg, 1925.
- KLIPPEL, Ernst. *Unter Druzen, Kurden und Teufelsanbetern*. Berlin, 1926.
- KLUGE, Th. *Die historische Entwicklung der Bevölkerungsverhältnisse in Russisch-Armenien und den angrenzenden Gebieten* (avec carte). « P. M. », 1922.
- KOCH, K. *Reise im Pontinischen Gebirge und türkischen Armenien*, in « Wanderungen im Oriente während der Jahre 1843 bis 1844 », vol. II. Weimar, 1846.
- — — *Die Kaukasischen Länder und Armenien*. 1885.
- KÖHLER, W. *Die Kurdenstadt Bitlis, nach dem türkischen Reisewerk des Ewlijâ Tschelebi* (17 Jahrh.). Munich, Diss. 1926.
- KOTSHY. *Reisen im Anatolien, Cypren, Taurus, Syrien und Kurdistan, 1840-1862*. Wien, Gotha.
- KOWALEWSKI, E. (DE). *Les Kurdes et les Yézidis*. Bruxelles, 1890.
- KRAL, Aug. (VON). *Das Land Kamâl Atatürks*. Wien-Leipzig, 1935.
- KRISCHTSCHIAN, Melkon. *Türken und Armenier in Vergangenheit und Gegenwart*, in *Der Orient*, 1929.

- KUNHENN, P. *Die Nomaden und Oasenbewohner Westturkerstans*. Hambourg, Diss, 1926.
- LAMMENS, Henri. *Le massif du Gebel Seman, les Yézidis de Syrie*. Beyrouth, 1907.
- LAYARD, Henri. *Niniveh and Babylon*. London, 1853.
— *Niniveh and its remains*. London, 1850.
- LAYARD, A. H. *A description of the province of Khuzistan*. London. 1846.
- LAYARD, H. *Early adventures in Persia, Susiana and Babylon*, 2 vol. London, 1888.
- LECLERCQ, Jules. *Voyage au Mont Ararat*. Paris, 1892.
- LE GRAND ROY, René. *Les Kurdes et les événements d'Irân*, in « Voix des Peuples ». 1942, n° 4, 15 mai.
- LEHMANN, C. F. *Weiterer Bericht über den Fortgang der armenischen Expedition*, « Ztschr. f. Ethnol. », 1899.
— *Die Einwanderung der Armenier im Zusammenhang mit den Wanderungen der Thrakier und Iranier*, « Actes du XIII^e Congrès International des Orientalistes » à Hambourg, 1902. Leyde, 1904.
- LEHMANN-HAUPT, C. F. *Armenien einst und jetzt*, vol. I et II (1-2). Berlin, 1910 et suiv.
— *Materielle zum älter. Gesch. Armeniens*. Göttingen, 1907, p. 123.
— *Die historische Semiramis u. ihre Zeit*. Tübingen, 1910.
- LERCH, Peter. *Forschungen über die Kurden und iranischen Nordchaldäer*. Saint-Pétersbourg, 1857-1858.
- LESCOT, R. *Textes kurdes*. I, Paris, 1940; II, Beyrouth, 1943.
- LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES, ÉCRITES DE MISSIONS ÉTRANGÈRES, 15 vol. II, Levant. III, Perse. Lyon, 1819.
- LITTEN, W. *Persien*. Berlin-Leipzig, 1920.
— *Persische Flitterwochen*. Berlin, 1925.
- LIVRE JAUNE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS publié en 1892.
- LOUTFI. *Émir Bedir-Khan*. Le Caire, 1907.
- LOUTFI, historiographe. *Tarihi Loutfi*. Constantinople.
- LUSCHAN, F. (VON). *Das Volk der Kurden mit Bildern*, in *Globus*, LVII.
— *Zwei mit Menschenschaaren besetzte Teppiche*, « Verh. d. Berl. Ges. f. Anthropol. », 1888.
— *Völker, Rassen, Sprachen*. Berlin, 1922.
- LYNCH, H. F. B. *Armenia, Travels and Studies*. London, 1901.

MAKAS, Hugo. *Kurdische Texte im Kurmandji. Dialect aus der Gegend von Mardin.* Leningrad, 1926.

— *Kurdische Studien : eine Probe des Dialektes v. Diyarbekir.* Heidelberg, 1900.

MANN, Oscar. *Kurdisch-Persische Forschungen. Ergebnisse einer von 1901 bis 1903 und 1906 bis 1907, in Persien und der asiatischen Türkei ausgeführten Forschungsreise.*

Abteilung I. Die sogenannten Tadschik-Dialekte der Provinz Färs (Somghûni, Mäsârmi, Bûringûni und Proben des übrigen Mundarten des Däschte bärn, Lâri). Mit einem Anhang : Die (kurdische) Sprachinsel Kälûn-Abdû.

Abteilung II. Die « zentralen » Dialekte (Khunsârî, So-Kohrûdi, Sâm-nâni, Siwândi, Nâyini, Mahallâti; die Mundarten der Gurân : Kändûlâi, Ridschâbi, Säyyidi, Bâdschälâni; die Zaza-Mundarten; nebst umfangreichen Proben aus der Gurâni-Literatur).

Abteilung III. Die Mundarten der Lur-Stämme (Mammasâni und Koh-gâlûi; Bakhtiari; Feili).

Abteilung IV. Kurdische Dialekte.

Band I. Die südkurdischen Mundarten (aus der Provinz Kirmânshâh) : Kirmânshâhi und Kälhuri, Lâkki; Pâhrawândi, Nânakâlî, Kulliâhi.

Band II. Die Mundart der Provinz Kurdistân. Mit einem Anhang : Gârrûsi und Kirindi.

Band III. Die Mundart der Mukri-Kurden.

Teil I. Grammatische Skizze, Texte in phonetischer und persischer Umschrift.

Teil II. Deutsche Übersetzung der Texte mit einer Einleitung über Inhalt und Form der ostkurdischen Volksepik.

Teil III. Proben aus der Kunstpoesie der Ost-Kirmândschî-Dialekte; Texte und Übersetzung.

Band IV. Die westlichen Kirmândschî-Dialekte. Volksepen und Proben aus der Kunstpoesie.

Verlag von Georg Reimer in Berlin W. 35.

Ces travaux furent publiés en partie par O. Mann lui-même entre 1906-1909 et, après sa mort prématurée, par son continuateur Hadank.

MARR, N. *Der japhetische Kaukasus.* Leipzig, 1923.

MAUNSELL, F. *Kurdistan.* London, 1894.

MEMDOUH, Cheikh Sultan. *Histoire des Émirs kurdes*, s. l. n. d.

MENANT, Joachim. *Les Yézidis.* Paris, 1892.

MESSOUD FANI BEY, *La Nation kurde et son évolution sociale.* Paris, 1933.

MILLINGEN, F. *Wild life among the Koords.* London, 1870.

MINORSKY, V. Dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, articles « Kurdes, Kurdistân », avec une bibliographie précieuse, ainsi que des monographies sur les provinces et villes kurdes.

— *The Gûrân*, in *B.S.O.S.*, 1943.

MOHAMMED, Mirza (DJEVAT AL-KAZI). *Der Kurdenstamm Manggur*, in *Globus*, XCVIII.

— *Studien aus dem Rechtsleben in Kurdistan*. « Ztschr. f. vergl. Rechtswiss. », vol. 22, 1909.

MOKRI, Moh. Keywanpour (Dr). *The Name of Birds in Kurdish*. Téhéran, 1947 (en kurde et en persan).

— *Yadbud-é ejtemâ-é serân-é îlât*. Téhéran, 1951, 1329 H. (en persan).

— *Andarz-i Khosrow-i Kavâtân*, texte pahlavi trad., annoté, vocab. (en persan), 2^e édit. Téhéran, 1951.

— *Kurdish songs* (texte kurde, trad. persane). Téhéran, 1951.

— *Qat'a-yé be zubân-é kordî äz Sayyed Ya'qûb Mâhidashtî*. Tiré à part de *Indo-Iranica*, s. d.

MOLINEUX. *A Journey in Dersim*. London, 1914.

MOLTKE, H. (VON). *Briefe über Zustände und Begebenheiten in der Türkei aus den Jahren 1835-1839*. Berlin, 1841.

— *Das Land und Volk der Kurden*, in *Vermischte Schriften zur orientalische Frage*. Berlin, 1892.

MONTAGNE, R. *Quelques aspects du peuplement de la Haute-Djézireh*, t. II, *Bull. Institut Fr. de Damas*.

MORIER. *Second Journey*. 1812.

MORGAN. *Mission scientifique en Perse*, « Études géographiques », Paris, II, 1904.

MORGAN, J. (DE). *Essai sur les nationalités*. Paris, 1917.

— *La féodalité en Perse*, in *Rev. d'Ethnogr. et de Sociol.* Paris, 1912, p. 180-182.

MOUSTAPHA NOURI PACHA. *Abede-i-Iblis (Les adorateurs du diable)*. Constantinople, 1915.

MÜKRIYANI. *Al-Murchid-Râber* (dictionnaire arabe-kurde), 400 pages. Erbil, 1950.

MÜLLER, Friedrich. *Kurmangi-dialect der Kurdensprache*. Wien, 1894.

— *Kurdisches und syrisches Wörterzeichniss*. Wien, 1863.

MÜLLER, Gottfried Johs. *Einbruch ins verschlossene Kurdi-tan*. « Philadelphia-Buchhandlung, August Fuhr ». Reutlingen, 1937.

NANSEN, F. *Betrogenes Volk. Eine Studienreise durch Georgien und Armenien als Oberkommissar des Völkerbundes*. Leipzig, 1923.

NARLAIS, L. *Le Kurdistan*, in *En Terre d'Islam*, 1^{er} trimestre 1946.

NEWMANN. *A thousand miles on horse-back through the valley of the Euphrat*. New York, 1879.

- NIEBUHR. *Reisebeschreibung nach Arabien u. anderen umliegenden Länder*, t. II (« Kurdes »), 1766.
- NIKITINE, B. *Les Kurdes et le Christianisme*, in *Revue de l'Histoire des Religions*, 1922.
- *La féodalité kurde*, in *Revue du Monde musulman*, t. LX, 3^e trimestre, 1925. — *Les val's d'Ârdelan*, *ibid.*
- *Quelques observations sur les Kurdes*, in *Mercure de France*, t. CLV, 1^{er} janvier-1^{er} février 1921.
- *Quelques fables kurdes d'animaux*, in *Folklore*. Londres, septembre 1922.
- *Les Kurdes et leur pays*. Ourmiah, 1916 (en russe).
- *Notes sur le kurde*. in *Florilège Pavry*, 1934.
- *Le système routier du Kurdistan*, in *La Géographie*, mai-juin 1935.
- *Où en est la kurdologie?* in *Annali del Real Istituto Orientale de Naples*. 1936.
- « Kurdes », article dans le *Dictionnaire diplomatique de l'Académie diplomatique internationale à Paris*.
- *La vie domestique kurde*. in *Revue ethnographique et des traditions populaires*, 1923, p. 334-344.
- Articles « Oramar », « Shamdinan », « Rawandiz », « Nestorien », « Badrkhâni » dans l'*Encyclopédie de l'Islam*.
- *Bref interprète militaire russo-kurde*. Ourmiah, 1916. Ouvrages cités dans le texte.
- NIKITINE and SOANE. *The tale of Suto and Tato*, in *B.S.O.S.*, III/1, 1923, p. 69-106.
- *Kurdish Stories*, *ibid.*, IV/1, 1926, p. 121-138.
- NOEL, E. *The character of the Kurds as illustrated by their proverbs and popular saying*, in *B.S.O.S.*, vol. I, part. iv. London, 1917-1920.
- NOLDE. *Reise nach Innerarabien, Kurdistan und Armenien*. Braunschweig. 1895.
- NÖLDEKE, Th. *Gramm. der neusyrischen Sprachen*. Leipzig, 1868.
- *Kardu und Kurden*, in *Festschrift für H. Kiepert*, p. 71-81. Berlin, 1898.
- *No settlement for the Kurds*. in *The Egyptian Economic and Political Review*, mai 1955.
- NÛRÏ, Ihsân. *Târîkh-é rîseh-yé nejâdi-yé kord*. Téhéran, 1955, 145 p. (en persan).
- OSWALD, F. *Handbuch der regionalen Geologie*, vol. V, 3 Abt. « Armenien », avec 3 cartes et une planche de profil. Heidelberg. 1912.
- PASSARGE, S. *Ägypten und arabischer Orient*. Berlin, 1931.
- *Der geographische Wert des Bodens*, « Handbuch der Bodenlehre », vol. 5.

- *Landschaftsreiz u. Landschaftszwang*, « P. M. », 1931.
- *Kulturelle Lebensformen als Gegenstand länderkundlicher Spezialuntersuchungen*, « P. M. », 1931.
- *Das Problem der Kulturgeographischen Räume*, « P. M. », 1933.
- PAUL-MARGUERITE, Lucie. *Proverbes kurdes*, d'après les thèmes recueillis par l'Émir Kamurân Bedir Khân. Éd. Berger-Levrault. Paris, 1936.
- PERROT. *Les Kurdes de Haïmaneh*, in *Revue des Deux Mondes*, février 1865.
- PFITZENMAYER, E. W. *Armenier und Kurden*, in *Der Erdball*, 1931.
- PISSON. *Races des hautes vallées du Tigre et de l'Euphrate*, in *Revue scientifique*, XLIX, 1892, p. 557-560, 581-588.
- PLISCHKE, H. *Die technisch-wirtschaftliche Ausnutzung des Bodens bei den Naturvölkern*, « Handbuch der Bodenlehre », vol. 10.
- PLUTARQUE. « Vie de Lucullus ».
- POTT. *Quelques articles sur le kurde*, in *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*. Dermold.
- *Naturgeschichtliches aus den kurdischen und anderen Sprachen Westasiens*.
- PRYM et SOCIN. *Kurdische Sammlungen*, 4 vol., Saint-Petersbourg, 1887-1890.
- PUCHSTEIN. *Reise in Kurdistan*. Berlin, 1883.
- QUATREMÈRE. *Notice sur le Masâlik al-Absâr*, in *N.E.*, XIII, 1838.
- RADDE, G. *Briefe von Dr. G. Radde über seine Bereisung von Hoch-Armenien 1871*, « P. M. », 1872.
- *Reisen im armenischen Hochland, ausgef. im Sommer 1871. Die Quellen des Aras, Frat und Tschorok*, « P. M. », 1875.
- *Vorläufiger Bericht über die im Jahre 1875 ausgeführten Reisen in Kaukasien und dem armenischen Hochlande*, « P. M. », 1876.
- *Die Ebene des oberen Frat*, « P. M. », 1877.
- *Der Bin-Göl-Dagh, der Tausendseenberg, das Quellgebiet des Aras*, « P. M. », 1877.
- RAMBOUT, L. *Les Kurdes et le Droit*. Paris, 1947.
- RAWLINSON. *Notes on a Journey from Tabriz through Persian Kurdistan*, in *Jour. of Royal Geogr. Society*, X. London.
- *Notes on a march through the prov. of Louristan to Kermanshah*, in *Jour. of Royal Geogr. Society*, t. VIII. London.
- *Kurds*, in *Enc. Brit.*, 1911, XV, p. 949-951.
- RECLUS, Élisée. *Nouvelle géographie universelle*, p. 342.
- REINACH. *Les mercenaires de Pergame*, in *Revue archéologique*, 1909, p. 115.

- *Charme pour obtenir la pluie (au Kurdistan)*, in *L'Anthropologie*, XVII, 1906, p. 633.
- RHEA. *Grammar and Vocabulary of the Kurdish language of the Hakari Diar-ekt*, in *Journal of the American Oriental Society*, vol. X, n° 1, 1872, p. 118-155.
- RICH. *Notes on Kurdistan*. London. 1836.
- *Narrative of a residence in Kurdistan*. London, 1836-1837.
- RICHTER. *Mission und Evangelisation im Orient*. Gütersloh, 1930.
- RIKLI, M. *Natur und Kulturbilder aus den Kaukasusländern und Hocharmenien*, in « Art. Inst. Orell Füssli ». Zürich, 1914.
- RILEY. *Christians and Kurds in Eastern Turkey*. London. 1889.
- RIVAYRE, D. DE. *Les vrais Arabes et leur pays, Bagdad et les villes ignorées de l'Euphrate*. Paris, 1884.
- ROEDIGER et POTT. *Kurdische Studien*, in *Zeitschrift für Kunde des Morgenlandes*, I. III à VIII.
- ROHRBACH, P. *Armenien. Beiträge zur armenischen Landes- und Volkskunde*. Stuttgart, 1919.
- *In Turan und Armenien*. Berlin, 1898.
- *Vom Kaukasus zum Mittelmeer*. Leipzig und Berlin. 1903.
- ROJA NÉ, journal kurde de Beyrouth, 1943-1946.
- ROMASKEVITCH. *Risâlat ansâb al-Akrâd*, in *Mélanges asiatiques*, N. S., 1918, p. 392. Saint-Pétersbourg (en russe).
- RONDOT, P. Ouvrages cités dans le texte (cf. l'Index, à ce nom).
- ROTH, K. *Armenien und Deutschland*, in *Länder und Völker der Türkei*. Leipzig, 1915.
- SAAD, Lainec. *Sechzehn Jahre als Quarantänearzt in der Türkei*. Berlin, 1913.
- SACHAU, Eduard. *Die Lage von Tigranokerta*. Berlin, 1881.
- *Am Euphrat und Tigris*. Leipzig, 1900.
- *Über die Reise von Herrn Burchardt nach Kurdistan*. Berlin, 1896.
- SACK, A. *Ackerbau und Viehzucht, die Hauptzweige der türkischen Landwirtschaft*, « Das Wirtschaftsleben der Türkei », vol. I. Berlin, 1916.
- SAFRASTIAN, Arshak. *Kurds and Kurdistan*. London, The Harvill Press Ltd, 23 Homer Belgrave Street, 1943.
- SILVANE-I-VILAËVETI DIAR BEKIR. « Annuaire du Vilâyet de Diar-Bekir », 1293, 1297, 1301 (en turc).
- SILVANE-I-DEVLETI ALIË OSMANË. « Annuaire de l'Empire ottoman ». Constantinople, 1312 (en turc).

- SANDRECZKI. *Reise nach Mosul und durch Kurdistan nach Urmia*. Stuttgart, 1857.
- SASSOUNI-GARO. *Anciennes relations kurdo-arméniennes*, in *Hairenik*, mensuel armémen, 8^e année, 1930.
- SCHER, Addai. *Épisodes de l'histoire du Kurdistan*, in *Journal asiatique*, XV, 1910, p. 119-140.
- SCHLÄFLI. *Beitrag zur Ethnographie Kurdistans und Mesopotamiens*, « P. M. », 1863.
- SCHWEIGER-LERCHENFELD, A. Frh. (VON). *Armenien*, s. l. n. d.
- SECADI, Elaedin. *Méjvé edabe kurdî*. Bagdad, 1952 (en kurde).
- SEKBAN, Dr Chukri. *Kurdlar Türklerden ne istiyorlar* (« Ce que demandent les Kurdes des Turcs »), Le Caire, 1923 (en turc).
- ŞEMO, Ereb (Şemilov). *Le Berger kurde*, Tiflis, 1935 (en russe), ou *Şivanê Kurd*, Beyrouth, 1947 (en kurde, d'après la trad. franç. de B. Nikitine).
- SICK, J. M. *Karen Jeppe. Im Kampf um ein Volk in Not*, Stuttgart, 1929.
- SIMONIS-MÜLLER. *Arménie, Kurdistan, Mésopotamie*. Paris, 1882.
- SIOUFFI. *Notice sur la secte des Yézidis*. Paris, 1882-1885.
- SOANE, E. S. *To Mesopotamia and Kurdistan in disguise*. London, 1912.
- *Grammar of the Kurmanji*. London, 1913.
- *Two years in Kurdistan*. Boston, 1908.
- *Notes on the phonology of Southern Kurmanji*, in *J.R.A.S.*, 1922, p. 199-226.
- *Southern Kurdish Folk-Song in Kermanshahi*, *ibid.*, 1909, p. 35.
- *The Shadi branch of Kurmanji*, *ibid.*, 1909, p. 895.
- SOCIN, Albert. *Kurdische Sammlungen, Erzählungen und Lieder im Dialekte von Botan*.
- *Die Sprache der Kurden*, in *Grundriss der Iran. Philol.*, I/II, p. 249-286.
- SOUBRIER, J. *Chez les brigands kurdes*, in *Connaissance du Monde*, n^o 3 (cité pour ses photographies), 1947. Paris.
- *Moines et brigands*. Paris, éd. Susse, 1945.
- SOUTHGATE. *Narrative of a tour through Armenia, Kurdistan*. London, 1840.
- STAMER, L. *Die Landschaften Armeniens*. Hambourg, Diss, 1928.
- *Die Landschaften Armeniens unter Berücksichtigung des Menschen in der Landschaft*, « P. M. », 1929.
- STRABON. *Œuvre géographique*. 60 av. J.-C.
- STRECK, M. *Das Gebiet der heutigen Landschaften Armenien, Kurdistan u. Westpersien nach den babylonisch-assyrischen Keilinschriften*, « Z. für Assyriol. », XIII, XIV et XV, 1910.

- STRECKER, W. *Notizen über das obere Zab-Ala Gebiet und Routiers von Wan nach Kotur*, « P. M. », 1863.
- SYKES, M. *Journeys in North Mesopotamia*. London, 1907.
- *The Kurdish Tribes of the Ottoman Empire*, in *J. R. Anthropol. Inst.*, XXXVIII, London, 1908.
- *The Caliph's last heritage*. London, 1915.
- TÂÏ, Mohammad Sâdiq al-Mousavi, *Târîkh-i-Zendiyé* (Bibl. Nat., suppl. pers. 1374).
- TÄSCHNER, F. *Das anatolische Wegenetz nach Osmanischen Quellen*, « Türkische Bibliothek », vol. 22 et 23. Leipzig, 1914 et 1926.
- TAYLOR, John. *Travels in Kurdistan*. London, 1865.
- *Journal of a tour in Armenia. Kurdistan . . .*, London, 1868.
- TCHÉRAZ, Minass. *Les Yézidis, étudiés par un explorateur américain*. Louvain, 1891.
- THUREAU-DANGIN. Articles dans la *Revue d'Assyriologie*, V, p. 99; VI, p. 67.
- TILKE, M. *Orientalische Kostüme in Schnitt und Farbe*. Berlin, 1923.
- TOMASCHEK, W. *Sasun und das Quellengebiet des Tigris*, « Sitz. Ber. Ak. Wien », 1895.
- *Historisch-Topographisches vom oberen Euphrat und aus Ost-Kappadokien in Festschrift für H. Kiepert*, Berlin, 1898.
- TSCHICHATSCHOFF, P. (VON). *Reisen in Kleinasien und Armenien, 1847 bis 1865*, « P. M. ». Ergänzungsband, 1867.
- *Kleinasien*. Leipzig, 1887 (traduit du français).
- VAMBERY, H. *Meine Wanderungen und Erlebnisse in Persien*. Pest, 1867.
- *Kurden und Armenier. Deutsche Rundschau*, I. XXXVI, 1896.
- VITAL-GUINET. *La Turquie d'Asie*. Paris, 1892.
- VOLLAND. *Aberglauben in Armenien und Kurdistan*, in *Globus*, vol. 91, 1907.
- WAGNER, M. *Reise nach dem Ararat und Hoch-Armenien*. Stuttgart und Tübingen, 1848.
- *Reise nach Persien und dem Lande der Kurden*. Leipzig, 1852.
- WESENDONK, O. (Graf von). *Aus der Kaukasischen Welt*. Berlin, 1927.
- WESTARP, E. (Graf von). *Unter Halbmond und Sonne*. Berlin, 1913.
- WIGRAM. *The Cradle of Mankind*. London, 1922.
- WILCHELM Eug. *La langue des Kurdes*. Paris, 1883.
- WILSON. *Kurds*, in *Encycl. Brit.*, 1911, XV, p. 949-951.
- WUNSCH. *Reise in Kurdistan*. Wien, 1883.
- *Meine Reise in Armenien und Kurdistan*. Wien, 1884.

XÉNOPHON. *Retraite des Dix-Mille.*

YÂMLEKÎ, Abd-el-Aziz. *Kurdistan Kurd ihtilalları*, en turc. Bagdâd, 1947.

YÂSSEMÎ, Rechid. *Kord vâ peivestegui-yé nejâdî vâ târîkhî* (« Le Kurde, ses attaches ethniques et historiques »), en persan. Téhéran, s. d.

YORKE. *A Journey in the valley of the Upper Euphrate.* London, 1896.

ZARZECKI. *La question kurdo-arménienne*, in *La Revue de Paris*, 21^e année, t. II, mars-avril 1914.

ZEKÎ, Moh. Emin. *Târikh ad-duval va-l-imârât al-kurdiyeh fi-ahdi-l-islâmî.* Le Caire, 1945.

— *Târikh al-Kurd wa Kurdistan.* Bagdâd, 1937, d'après l'édition kurde de 1936 (en arabe).

— *Masâhîr al-Kurd wa Kurdistan.* Bagdâd, 1945 (en arabe).

ZIEMKE, K. *Die neue Türkei.* Berlin-Leipzig, 1930.

ZILINSKI, Stepan. *Les Kurdes.* Tiflis.

ZIYAEDDIN PACHA, Yusuf. *El-Hediyet el-hamidiye fi lugâti l-kurdiye* (Dictionnaire turco-arabe). Constantinople, 1892.

ZUCKERMAN. Études sur la kurde, en russe, entre autres dans le *Recueil sur les langues iraniennes.* Vol. II, 1950.

P. S. — Sur l'actualité kurde, des journaux et revues en cette langue doivent être consultés. Parmi les plus connus, citons les suivants :

Riya tézé, à Erivan, en Arménie soviétique. En Irâq : *Jîn*, à Souleïmanieh; *Riya Rast*, *Hevi*, *Azadî* et *Ghelavej*, à Bagdâd. En Syrie : *Hawar*, *Ronahî*. Au Liban : *Roja Nû*. En Irân : *Nichtiman*, à Lahidjan; *Giyana Kurlistani*, *Nizar*. A l'exception de quelques-uns, ces journaux n'ont pas une existence assurée et leur périodicité n'est pas toujours régulière. En 1954, Guivî Mûkriyânî (fils de Huznî Mûkriyânî) publiait *Helaw, a Kurdish Magazine*, à Havler (Erbil).

INDEX

(Noms propres; mots;
locutions; référence B renvoie à la bibliographie, en annexe)

A

- Aalo 86.
Aba 80, 91.
Abbas le Grand 38, 157, 165.
Abbas khân 175.
Abbas Mirza 166, 192.
Abbasi 128, 129, 151.
Abbassides 160, 181.
Abdal bek 114 n. 1, 133, 134.
Abdal khân 57.
Abd-es-Salam el-Mardini 210.
Abdi 80.
Abdourrahman aghâ 70, n. 1.
Abdourrahman Bedir khân 195.
Abdourrahman pâchâ Bébé 191, 192, 194
223, 258.
Abdour Rezak bey 195.
Abdullah beg 70.
Abdul-Hamid 71, 90, 189, 207, 211, 215,
218 n. 1.
Abdul-Medjid 186.
Ab-é Elwend 36.
Ab-é Holwan 36.
Ab-khor 146.
Abou Ali b. Mervan B.
Doustak 181.
Abou Bekr 122, 123.
Abouna 228.
Abou Nasr Ahmed 182.
Abou Saïd ibn Abi'l-Khayr Mekhnevi 214,
n. 1.
Abovian 78, 96, 136.
Abraham 119.
Achar 142, 146.
Acheloo 279.
Achéménides 156.
Achiret mektebleri 188.
Ada III.
Adab 283.
Adamani 162.
Adamov 193.
Adété Khanoum 99, 100, 102, 172, 283.
Adernis 49.
Adi 226, 228, 231, 248.
Adiment 231.
Adjara 193, 288.
Adjem 105, 211, 263.
Adjeri 165.
Afanassiev 276, 277.
Afchars 34, 166, 186, 194.
Afdal Tchelenk 277.
Afghanistan 157.
Afioun 49.
Afrique 20, n. 1.
Afrî 277.
Aga, aghâ 62, 125, 129, 151.
Agabekoff 198.
Aga khan, Mirza 166.
Agapé 234.
Agathodaemon 251.
Agawat 129.
Aghnam 142, 146.
Aghyl 45, 50.
Aghyz 111.
Agop Chahbaz 193.
Agri 38, n. 1.
Ahengnéran 36.
Ahl-é Haqq 40, n. 1, 207, 238 n. 2, 241-243.
Ahmed bek Djaff 283.
Ahmed molla de Djézireh 281, 284.
Ahmedi Schäng 68.
Ahmed Khani 179, 281, 282, 284, 290.
Ahmed Tscherschatschi 228.
Ahmo 80.
Ahriman 232.
Ahwaz 38.
Aïag-atchma 110.
Aïcha 265.
Aïd-i-Kurdi 18.
Aïnali 260.
Aïn-Spiyma 27 (note).
Ainsworth W. 78 et B.
Aïran 95, 96, 103, n. 1.

- Aïroumli 40.**
Aïvadjik 40.
 Akhir tcharchamba 245.
 Akhlat (Khitat) 75, n. 1, 209.
 Akhtetchi 164.
 Akkado-assyrien 3, n. 2.
 Akrad beyligui 185.
 Ak-Sakalli 121.
 Al 106, n. 1, 247.
 Alachkert 26, 262.
 Ala Dagħ 48.
 Aladjagri 59.
 Al-akrad taifatoun min al-djinn 17.
 Alan 31-33.
 Alans 23, 249.
 Alarodien 235.
 Al-Azhar 210.
 Albak 160.
 Albanais 81.
 Al-Djibal 24 (note).
 Alep (Halep) 40, 58, 59, 157, 160, 196, 225 n. 2.
 Aleptché 99, 100, 102, 283.
 Alevi 40, n. 1.
 Alexandre le Grand 4, 16, 34, 74 n. 1, 156.
 Alexandrette 25-27, 38.
 Alexandrie 234, 251.
 Al-Fariki ibn al-Azraq 182.
 Ali, fils d'Issou 82.
 Ali aghâ 120, 195.
 Ali bey 225.
 Ali, calife 210, 241, 242, 280.
 Ali Châh 169.
 Ali Dagħi 34.
 Ali Hariri 281.
 Ali-Ilahi 40, 40 n. 1, 238, 239, 241, 242.
 Ali Kamil 283.
 Ali khân 166.
 Ali Omar pâchâ 262.
 Ali Ounis 261.
 Alichter 23.
 Al-Kazi, Mirza Mohammed Djevad 136.
 Alki 247.
 Alkoch 224, n. 1.
 Allabria 9.
 Allah 31 n. 1, 84, 129, 132, 177.
 Allahverdy 289.
 Alleniands 222.
 Allen W. E. D., 3 n. 4, 4 n. 1, 20 n. 1.
 Al-Mu'tasam-billah 184.
 Alot 31.
 Amadaï 10 (note).
 Amadia 56, 82, 85, 102 n. 1, 128, 156, 160, 161, 170, 186, 216, 224, 294.
 Aman 96.
 Amani 143.
 Amanoullah khân 168, 169.
 Amedroz H. F. 182.
 Amellichos 278.
 Amerdad 17, n. 1.
 Amin 116.
 Amin Faïdi 282, n. 1.
 Anahita 232 n. 1, 279 n. 1.
 Anatolie 19 n. 2, 38 (note), 201.
 Andromède 276.
 Angleterre, Anglais 20, 141, 175, 200.
 Anhar 266.
 Ani 156, 181.
 Ankara, Angora 58, 63, 204, 206.
 Anouchirvan 165.
 Antaram 98.
 Antioche 157.
 Antioche III 11.
 Antitaurus 26.
 Antoine 166.
 Aoraman 36, 37, 39 n. 1, 55 n. 1, 61, 125, 168-170, 173, 199, 215-217.
 Aq Qoyounlou 156.
 Aqra 83, 216.
 Arabes 5, 22 n. 2, 23, 38, 40, 48 n. 1, 55, 67-69, 76, 90, 92, 151, 153, 156, 159 (note), 164, 172, 179, 180, 188, 206, 239, 271, 272.
 Arabie 89, 119, 168, 170, 215.
 Araçjavorats 230, n. 2.
 Arakelan 124.
 Aramécens 237.
 Ararat 6, 24-29, 31, 32, 37, 42, 48, 198-199.
 Araxe 3 n. 4, 22, 26, 29, 38, 66, 167 n. 2.
 Arbela (Erbil, Hawler) 11 n. 2, 183, 224 n. 1.
 Ardebil 168, 294.
 Ardechir 156.
 Ardekhch 23.
 Ardelan 24, 34-36, 48 n. 1, 87, 159 n. 1, 160, 161, 167-172, 178, 180, 182 n. 1, 186, 193.
 Arech 40.
 Arewordi-q 230.
 Argees 279.
 Argouch 80.
 Arkhalouk 46, 107, 112.
 Armaïl 17 n. 1, 249.
 Arménie, Arméniens 3 n. 4, 5, 6 n. 1, 10, 11, 13-15, 18-21, 25, 26, 28-31, 37-42, 47-50, 52 n. 1, 54-57, 59, 66-69, 71, 73, 74, 75, 87, 94, 98, 126, 137, 143, 152, 154-156, 161-162, 180, 182, 189, 195.

- 222-225, 230, 233-235, 237, 247 n. 3,
248, 249, 250, 256, 257, 274, 275, 284,
286, 288-291.
- Arnost 153.
- Aroukhch 23.
- Ar-Razi 210.
- Arsacides 156.
- Artaxerxès 5.
- Artemis Triklaria 278.
- Artouchi 126.
- Artzrouni 156.
- Aryen 6 n. 1, 235, 272.
- Asad Abad 35.
- Asagartiya (Sagartéens) II, n. 2.
- Asclepios 252.
- Ases 252.
- Asianique 15, 237, 272.
- Asie 3, 4, 21, 24, 153, 233.
- Asie Antérieure 4. 17 n. 1. 19, 24, 26, 75.
141, 145, 156, 175, 183, 229, 235, 255.
- Asie Centrale 63. 153.
- Asie Mineure 7, 11, 13, 16, 28, 29, 38, 183,
233, 235, 248, 278, 282.
- Asie Occidentale I n. 1, 20 n. 1.
- Assyrie 6, 9-11, 25.
- Assyriens 10, 153.
- Assyro-Chaldéens (Assou) 223, 245, 246.
- Asti 274.
- Astiyağès 248.
- Aššurbanipal 6, n. 1, 22.
- Athir (Kerkuki) 283.
- Atlantique 20, n. 1.
- Atrek 157.
- Atropatène 9, 11.
- Avag 183.
- Averianov 162.
- Avesta 270.
- Avlabek 264.
- Avriyeki Pachava 183.
- Awala 107.
- Awliyan 131, 268.
- Awni. Mohammed Ali 18, 180, 184, 284.
- Awroman : cf. Aoraman.
- Azadi 326.
- Azdahak 17 n. 1, 248.
- Azerbaïdjan 9, 23-25, 37, 40, 62, 79, 105
n. 1, 107, 103, 143 n. 1, 152, 157, 166, 181,
182 n. 1, 202, 242, 244, 246, 263 n. 2, 288.
- Azim-os-Saltaneh Serdar 220.
- Aziz 80.
- Aziz khân Chekak 264.
- Aziz khân Moukri 166.
- Azizan 86, 186.
- Az né byma djou 224.

B

- Baba Bozorg 242.
- Baba Emiri (Miri) 128, 165, 166, 217.
- Baba Khochin 242.
- Baba Taher 242, 282, 284.
- Baba Yadegar 242.
- Baban (Bébé) 42, 128, 163-165.
- Babi Emin 261.
- Babi Hassan 201.
- Bahirakan 183.
- Babylone 6, 10, 21, 153, 224.
- Bachkala 160, 216.
- Bachlykh, bachtykh 108.
- Badger 60.
- Badjlan, Badjilan 63, 125.
- Bad-pa 48.
- Badr b. Hassanwaih 181, n. 1.
- Badrieh 27 (note).
- Baer Dr E. 14, n. 1.
- Bagdad 37, 39 n. 1, 42 n. 1, 58, 59, 64,
82, 93, 125, 128, 163, 171, 174, 178, 183,
184, 188, 193, 194, 197, 199-201, 206,
226, 256, 284, 287.
- Bagher 32.
- Bahar 23, 24.
- Bahloul pâchâ 192.
- Baïbourt 25.
- Baïram 245.
- Bakarga 5.
- Bakhtiar 159 n. 1, 172, 186, 205.
- Bakou 201.
- Balaban 162.
- Baladhori 180.
- Balawat 6, n. 1.
- Balek 217.
- Bal-ouchagui 162.
- Balsan F. 49, 60.
- Baneh 32, 33, 35, 55 n. 1, 69, 168.
- Banou Annaz 182.
- Banouri 157, n. 1.
- Banse O. 68, 69, 92 n. 1, 194.
- Bapiri Chachan 99.
- Baradost 128, 133, 181 n. 1.
- Bar-Daitan 235.
- Barkh-boran 243.

- Baro-dan 45-47, 52.
 Barthold, Prof. V. 3 n. 4, 23 n. 1, 234 n. 3.
 Barwari Bala 39, n. 1.
 Barwari Zir 39, n. 1.
 Barzan 43, 175, 200-203, 217, 221.
 Barzikan (Barzini) 181.
 Baschmakoff A. 18 n. 2, 19.
 Basile le Slave 182.
 Basque 5, n. 4.
 Basrah 236 (note).
 Bassé 111.
 Batchan 8.
 Batman 143.
 Bav (*bam) 4.
 Bawalin 242.
 Bayazid 40, 89, 160, 168, 185, 192, 234, 281.
 Bazian 164.
 Bechari Tchato 267.
 Bechériyé 261.
 Bech-kouj 264.
 Bechmet 46.
 Bedeli 162.
 Bédier F. 258, 269.
 Bedjil 217, 221.
 Bédouins 67, 68, 71, 75, 78, 89, 92, 271, 272.
 Bedir bek b. Chah Ali bek 209.
 Bedr-ed-din 131.
 Bedr-ed-din Mes'oud 184.
 Bedr (Badir) khân 186, 193, 195.
 Bedr (Badir) khân Kamuran Aali 42 n. 2, 196, 231.
 Bedrkhanides 195, 198, 200.
 Begui 55, n. 2.
 Beha-oul-Jah 287.
 Behbelian 192.
 Behdînan 186, 216.
 Behistan 11, n. 2.
 Behloul 34.
 Behram bek 129.
 Behram Gour 173
 Beidar P. 86, 278 et B.
 Beitkar (Bitkar) 43.
 Beijing 107.
 Bekir Sidqi 200.
 Bektaguinides 183, 208.
 Bek Zadé 125, 128, 238.
 Bek Zadé Abbasi 128, 129.
 Bek Zadé Benar 68.
 Bek Zadé Byn Tchiya 130.
 Bek Zadé Chemdînan 123.
 Bek Zadé Zerîn 130.
 Belath Sou 54, n. 1.
 Belbas, cf. Bilbas
 Bell 196.
 Belout 55, n. 2.
 Benavouk 131, 135.
 Benedicksen 173.
 Béotie 17, n. 1.
 Bera-mazou 55, n. 2.
 Berbère 5, n. 1.
 Berdecir 32, 33.
 Berdesour 129.
 Bérézime 294 et B.
 Beri 103, n. 1.
 Berifkan 217.
 Ber-kapké 266.
 Bernava 260.
 Berzan 39, n. 1.
 Berzen 32.
 Berzendjei 199.
 Besousin 131, 132, 135.
 Betkar 129.
 Beth-Kardou 5, 12.
 Bevâni 151.
 Beyaré 215, 216, 242.
 Beyrouth 44 n. 1, 101, 159 n. 1.
 Beznian 36.
 Bidjur 32
 Bidlisi, Emir Cheref khân 17, 127, 162.
 Bigari 148.
 Bilbas (Belbas), 39 n. 1, 100, 108 n. 1, 124, 164, 165, 188, 192.
 Billerbeck 155 n. 1 et B.
 Binder F. 42 n. 1, 49 n. 1, 54 n. 1, 55 n. 3, 74 n. 1, 75, 76, 87 et B.
 Birazglé 118.
 Bisoutoum 11 n. 2, 23, 24 (note).
 Bitlis, Billis 39, 56, 57, 74, 74 n. 1, 127, 156, 159-161, 208, 209.
 Bittner M. 134 n. 1, 166, 217 n. 1 et B.
 Blan O. 136 et B.
 Bletch Chirkouh (cf. Badir khân Sureya bek) 193.
 Bodenstaedt 247, n. 1.
 Bogdanova N. 125, 142, 144.
 Bogomils 230.
 Bohémiens 164.
Behtan, *Botan* 3, 8, 12, 15, 30, 37, 40, 86, 128, 159 (note), 192, 194, 195, 259.
 Bois Th. 287, n. 1 et B.
 Bokht, Bokhtan 8.
 Bordeaux, M^{me} P. H. 98.
 Borysthène 249.
 Bos beg 68
 Boudak khân 165, 166.
 Bouk 114.

Boukan 97, 166.
 Boukhara 223.
 Bourhan Assaf bey 198.
 Bourouki 20.
 Bouyouk Souleïman 163.
 Bouyides 178, 181, 182.
 Bozkou 264.
 Bozlou 117.
 Bra 111.
 Brahouis 182, n. 1.
 Bréhier 250.
 Brejak 117.
 Brent 78.

Bretagne 279.
 Bro 111-113.
 Brown J 233, n. 2.
 Bruxelles, ligne de 197.
 Bulgares 1, 13.
 Byhan 227, 250.
 Bylé Déré 261.
 Bylova 189.
 Byna-mal 105.
 Byn-Tehiya 132, 133.
 Byzance 156, 182.
 Byzantins 224.

C

Cahen Cl. 184, n. 1.
 Caire (le) 17, 194, 196, 208, 284.
 Calife (Khalife) 177, 178, 217.
 Campanile 241, n. 1.
 Candie 193.
 Carcos 279.
 Carmaniens 252.
 Caspienne, Mer 18, 25, 288.
 Cataka 245, n. 1.
 Cathars 230.
 Caucase 3, 19 n. 2, 25, 76, 94, 195, 216,
 218, 222, 223, 246, 247, 249, 250.
 Celtes 6.
 Cernik J. 69 et B.
 Césarée 59.
 Chabankara 182.
 Chabo 135.
 Chabot J.-B. 240, n. 1 et B.
 Chaddadiges 156, 181, 207, 224.
 Chadeli 162.
 Chafite 208, 209.
 Cinagoulurdé 82.
 Chah Abbas khan Sertip 172.
 Chaharmènes 156, 161 n. 1.
 Chah Kouh 34, 36.
 Chah-Nameh 280.
 Chahou 168.
 Chah Partav 283.
 Chair 273.
 Chakir pachâ 188.
 Chaldéens 6, 7, 54, 222.
 Chalou 35.
 Chamil 216 n. 1, 218.
 Chamilov, Arab (Ereb Chamo) 41, 50, 111,
 139, 201, 268, 292.
 Chammar 128.

Chamonix 95.
 Chams-al-Dowla 181.
 Chapour 156.
 Char 136, 222.
 Charmoy F. 128, 156, 294 et B.
 Chech-Aghyré 264.
 Cheché 108.
 Chehidan 133.
 Chehriveran 164.
 Chehrizour 23, 24, 124, 163, 165, 171, 181,
 182, 185, 212, 243.

CHEIKHS :

Abd-el-Qader Guilani (Abd-el-Kader Ghat
 lani) 211, 212, 226, 227.
 Abd-el-Qader de Nehri 194-196.
 Abd-oul-Aziz 212.
 Abd-oul-Hakim 216.
 Abd-oul-lah Dehlevi 212, 214.
 Abd-ous-Salam 221.
 Abou Bekr 212.
 Adi b. Musafir 226.
 Ala-oud-Din 215.
 Ahmed 201, 215, 216.
 Ali Talahani 215.
 Baba 217, 218.
 Baba Bibyki 108, 130.
 Badi, de Bedjil 216.
 Barzan 216, 218.
 Beha-oud-Din 216.
 Djelal-oul-Din 217.
 Djermal Souréi 108, 130.
 Fakhri Berouji 108.
 Fakhri C. Chems-ed-Din 198.
 Fehim Arvaci 216.

- Ferah** 130.
Hadi 225.
Hañlar 212.
Hamid 216.
Hamzo 260.
Hessam-oud-Din 215.
Ismail 213.
Issa 130.
Kak Amedi 215.
Kemal-ed-Din 217.
Latif 201.
Mahmoud 102, 199, 200.
Ma rouf de Souleïmanieh 214, 215.
Mohammed 215, 216, 221.
Mohammed Ali 215.
Mohammed Bedjili 216.
Mohammed Koufravi 216.
Mohammed Siddik 99 n. 1, 221.
Nadjim-ed-Din 215.
Nasr-ed-Din 216.
Nour-ed-Din Berifki, 216.
Obeïdollah 129, 131, 188, 189, 194, 221, 225.
Omar 215.
Osman 213.
Qadyr 213.
Razay 283.
Said 174, 197, 198, 215, 216.
Said de Piran 38.
Taha 216.
Youssef Chems ed-Din 217.
Cheïkhan 27 (note), 225 n. 2, 261.
Cheïkh Zadés 128.
Chekkak 79, 125, 175, 263 n. 1.
Cheï-é-brin-ij (— *zhenym*) 95, 96.
Chembo 159, 186.
Chemdinan (Shemdinan) 20, 30, 42 n. 1, 43, 99 n. 1, 109, 114 n. 1, 122, 128-131, 133, 194, 212, 216, 281.
Chemitn-é Hamadani 58 n. 1, 61, 63, 223.
Chemiran 171.
Chems-ed-Din 128, 209.
Chemsiyé, medresseh 209.
Chemsiyé, secte 237.
Chepatan 132.
Cherefiyé, medresseh 209.
Cheref khan de Djoulamerg 282.
Cheref Nameh 17, 127, 156, 170, 180, 182, 184, 186, 208, 209, 284, 292, 294.
Cherichkan 35.
Chermiini 131.
Chernakli 70, n. 1.
Chevan borjan 32.
Chew-khor 50, n. 1.
Chiïtes 40, 116, 178, 210, 220.
Chinik 81.
Chir aghâ 132.
Chirâz 166.
Chirinestân 32.
Chirvani 218, n. 1.
Chiz 24 (note), 166.
Chodzko A. 294 et B.
Cholet, Comte de 71, 104, 141, 187, 188 et B.
Choucha 25, 157.
Chouché 131.
Chouché ve Chermiini khochtÿr-u j'hende d'ini 131.
Choundouk 266.
Chourava 96.
Chouster 170.
Christensen, Prof. A. 247, n. 3 et B.
Christoff, Dr M. 58 n. 1, 66, 72, 75, 78, 94, 140, 148, 149.
Chukriyé, medresseh 209.
Churrite 15, n. 2.
Chwolson, Prof. 234, 235 n. 1.
Cilicie 38.
Cimmériens 3 n. 4, 10, 19 n. 2.
Clérget 25 n. 1, 29 n. 1, 41 n. 2, 126.
Clermont-Ganneau 236, n. 1.
Comitas 137, n. 2.
Commagène 18.
Constantinople 58, 59, 162, 163, 186, 193, 196, 215, 218 n. 1, 219, 282 n. 1.
Contenau G. 2, 2 n. 1.
Contenson L. de 71.
Corduène 3-5.
Crésus 167.
Crête 155, 193.
Crimée 19, n. 2.
Cumont 243.
Curzon 3 n. 4, 220 et B.
Cyaxarès 10.
Cyrtii, Cyrtioï 3, 11, 155.
Cyrtius 5.
Cyrtus 21, 167.

D

Dachlou 117.
Dada 4.

Daghestân 216 n. 1.
Dah-du 147.

- Daïlamites 178.
 Dalahou 34, 36, 173.
 Daïlée 278.
 Damas 22, 39, 59, 193, 218 n. 1, 283-285, 287.
 Damawand, Demavend 18, 31, 169.
 Dandani 143, n. 1.
 Danega 50, n. 1.
 Dani-Kachan 34.
 Daou 51.
 Dapirk 107.
 Dapirouchk 248.
 Darbest 118.
 Darius 11 n. 2, 34, 169.
 Dar-ouch-Chifa 208.
 Daroudjan 36.
 Dar-oul-Harb 177.
 Dar-oul-Islam 177.
 Daryal 20, n. 1.
 Dasayé 225.
 Daseni 225, 228, 234.
 David 161.
 Davoodah Dizi 39, n. 1.
 Dawoudiyé, medresseh 209.
 De-bokri 165, 217.
 De/da, deda 4.
 Dedjal 254.
 Déhé 80.
 Dehlahani Kouh 34.
 Dehili 214.
 Dehouk 147, n. 1.
 Delan 82.
 Delo 39, n. 1.
 Deman-é-Soufla 212.
 Demat 148.
 Demorgny 189.
 Dengbej 273.
 Denoukeh 55, n. 2.
 Derbend 35.
 Derbend Tadj Khatoun 23.
 Derbend Zengué 23.
 Déré Zour 261.
 Derpi 92.
 Dersim 16, 24, 40, 125, 156, 162, 198, 232 n. 1, 235, 242, 250.
 Deryas 164.
 Devdorak 94.
 Devitané 114.
 Dezbil 23.
 Dialah, Diyála 33-36, 125.
 Di(y)arhekir 5, 23, 24, 29 n. 1, 38 n. 2, 40, 58-60, 80, 156, 160, 182, 184 n. 1, 186, 193, 195, 198.
 Diadin 137.
 Dia-Saglisi 4.
 Di-atsi 4.
 Dich-pé-dich 143.
 Dickson B. 31 n. 1, 43, 70 n. 1, 90, 92, 94, 153, 154, 164.
 Diglat 26, n. 1.
 Diia 4.
 Dimli 125.
 Dinawar 23, 24, 182.
 Dioclétien 154.
 Dionyse 17, n. 1, 252.
 Diras 254.
 Divrig 40.
 Diw-Zad 48.
 Dizfoul 170.
 Djabouklou 164.
 Djafar aghâ 79, 80, 199, 263.
 Djaff, Jaf 63, 91, 92, 99, 168, 170-173.
 Djagatou 32-35.
 Djamana 93.
 Djamas-ab (Gamas-ab) 24, 33, 34.
 Djameî-davad 106.
 Djamil 267.
 Djin Foulad bek 100.
 Djanguir 132.
 Djasad 18.
 Djasimé Djalil 275.
 Djavakhov 238, n. 1.
 Djazyka 262.
 Djebel Djoudi, cf. Djoudi.
 Djebrail 42.
 Djegherkhwîné Kurdi 285.
 Djeladet ben Badir khan 285.
 Djelal-ed-Din 234, 282, 283.
 Djelal-ed-Din Myngbourai 134.
 Djelali 162.
 Djelgué-yé-Ali 36.
 Djemadani 162.
 Djemchid 17.
 Djemil aghâ 285.
 Djevanchir 42, 157.
 Djevanroud, Djivanroud 36, 55 n. 1, 203.
 Djezireh 24, 39, 58, 67, 86, 154, 156, 161, 170, 180-182, 186, 209, 221.
 Djeziret ibn Omar 5, 28, 67, 86, 161.
 Djibal 23, 181, 182.
 Djilbranli 162.
 Djiga 168.
 Djihad 63, 147 n. 1, 195, 211, 217, 219, 222.
 Djihiz 108.
 Djilou 30, n. 1.
 Djinn 276.
 Djinankanli 162.

Djindi 275.
 Djirid 112.
 Djol 150, 151.
 Djouanrou (Djevanroud) 168, 171.
 Djoubara 223.
 Djoudi Dagh 26, 27, 153.
 Djoulamerg 25, 27, 39, 59, 159, 160, 161,
 268 n. 1.
 Djouïf 48, n. 1.
 Dniepr 279.
 Dobbs, Sir Henry 200.
 Dola Barik 164.
 Dolga 45.
 Donboli 160.
 Dorn 8.
 Dona 105, 107.

É 111.
 Echabane du Nord 166.
 Edmonds 283 n. 1, 287, 295 n. 1.
 Edrisiyé, medressch 209.
 Efehin Mohammed b. Divdan 181.
 Eghiazarov 151, 230 n. 1, 239 n. 3, 295.
 Égypte 182, 187, 193.
 Ehméd Nafiz 285.
 Ehméd Melik 285.
 Eiwai 184.
 Elamites 235.
 El-Aziz 38, n. 1.
 Elbourz 25.
 Elisabethopol 40.
 Eli Seydo 285.
 Ellipi 9.
 Eloi, saint 279.
 El-Tamour 164.
 Elvend 35, 38, 167.
 Emdad-ed-Din 129.
 Emin Aali 194.
 Emin Perihan 102.

ÉMIRS :

Aslan khân Ghafghazi 220.
 Davoud b. Emir Malik 209.
 Nizam 188.
 Pacha, de Mouche 192.

Emiré bek 164.

Doua Kital(i) 106.
 Douchk-i-rounychtyny 88.
 Dougava 95.
 Doukhine 96.
 Douknaïl 249.
 Douskan (Doski) 128.
 Doutkanli 162.
 Dravidiens 252.
 Driver 219, 247, 295 et B.
 Drouville G. de 142, n. 1.
 Druzes 227.
 Duldul 280, 281.
 Dumézil 5 n. 2, 17 n. 1.
 Dushik 232, n. 1.
 Dvin 161.
 Dymdym 74 n. 1, 275, 281 n. 3.

E

Emiré bek b. Cheikh Heider 48.
 Engels 288.
 Enver 222.
 Erbil (Hawler) 31, 33, 56, 163, 165, 183,
 208, 209, 224 n. 1, 256, 287.
 Erekert 6, n. 1.
 Ereb Chamio, cf. Chamilov.
 Ergani, Ergucni 60, 131.
 Erivan, Erevan 29, 42, 142, 143, 160, 166,
 192, 201, 257, 274, 283, 289, 293, 295.
 Ernaolov 192.
 Erzeroum 29, 37-40, 42 n. 1, 59, 156,
 162, 188, 192, 198, 294.
 Erzindjan 28, 36 n. 1, 234.
 Eski Chelir 49.
 Esmer 265.
 Espagne 139.
 Esséens 231.
 Esthère-Khatoun 223.
 Euchytes 230, 232.
 Euphrate 3 n. 4, 26, 28, 37-40, 247 n. 3,
 279 n. 1.
 Europe 19, 115.
 Evdale Zeimike 275.
 Evdil Khaliq Fsiri 285.
 Evdirrahman Faouzi 285.
 Ewliya Tchelebi 185 et B.
 Eyoubides 182.
 Ezdi 238.
 Ezniir Dagh 34.

F

Faiçal 199.
 Fakhr 271.

Fakhr oul-Mouk 170.
 Faltichan 27.

Faqi Obeld 260.
 Faqih Tebran 281.
 Faradj, Abou 183.
 Faradjoullah Zeki 38, 284.
 Faris 181.
 Faris Himadeh 21, n. 2.
 Fars 38, 106 n. 1, 182.
 Fatma 244.
 Fattah Ahmed bey 283.
 Fazlouides 182.
 Febvre 239.
 Feli Kelô 260.
 Feqiren 228, 239 n. 2.
 Ferhad et Chirin 136, 167.
 Ferheng-i-Schiuri 217.
 Ferkh 274.
 Ferman Ferma 174.
 Ferrier J.-F. 171, 174.

Feth Ali Chah 165, 169.
 Ficker 234, n. 2.
 Finik, Finek 5, 153, 186. (Cf. Pinaka.)
 Firitschell Petru 276.
 Flavius Joseph 231.
 Florianu 276.
 Folkestone 194.
 Fossum 295.
 Foulani 151.
 Fourat, Frat 26, 28, 66.
 Fourkal 240.
 Français 1.
 Franchet d'Esperey 198.
 Fraser 76.
 Frederick 236.
 Friedrich, Prof. J. 15, n. 2.
 Frigga 277.
 Fytré 85.

G

Gabriel 27 (note).
 Gadri 254.
 Gahwareh 173.
 Gal 148.
 Gali 6, 220.
 Ganasal, cf. Djamasab.
 Gandjeh (Elisabethpol) 156, 181.
 Ganouri 157, n. 1.
 Garda(bha) 254.
 Garé 133.
 Garouchinka 217.
 Gart 11, n. 2.
 Garzoni Maurizio 294 et B.
 Gata 53.
 Gawroud 35, 55 n. 1.
 Gazarta d'Kardu 5.
 Gelli 39, n. 1.
 Genève 194.
 Gengis Khan 24.
 Géorgie 3, 13, 16, 161, 168, 183, 235-237, 288.
 Géorgiens 3, 3 n. 4, 4, 12, 11, 15, 224, 230 n. 2.
 Ghuchgaïs, Kachkaïs 106, n. 1.
 Ghaffar khân Zenveri 220.
 Ghavlanî 261.
 Ghazali 210, 227.
 Ghélé Siran 261.
 Ghéri Dagh 262.
 Ghermaw 96.
 Gholam 125, 265, 267.

Gholam Chah khan 169.
Ghaura gôre Kurd musulman dir 219.
 Gilbert Murray, Prof. 200.
 Giyana Kurdistanî 326.
 Glotz 155.
 Gnostiques- Ophites 251.
 Gobineau 243.
 Godard Y. 10.
 Gökteha (Sevang) 9 n. 1, 25, 28.
 Golfe Persique 21, 25, 26.
 Gölzar 263.
 Gontché-yé-behar 179.
 Gord 5.
 Gordana ore 5.
 Gordyafot 3, 4.
 Gordyène 4, 5, 5 n. 2, 11 n. 1, 12.
 Gordus 5, n. 2.
 Gori 25.
 Gor kol 118.
 Goths 19, n. 2.
 Gounha 133.
 Gourg Katch 171.
 Gourguil 186.
 Gouri Chah 216.
 Gourmian 34.
 Gouti 8, n. 2.
 Govrik 217.
 Grant 224 et B.
 Grèce 278, 279.
 Grecs 4, 5 n. 2, 153, 248.
 Guerdol 95.

Guéri Mouci 80.

Guerra 36.

Guerrous 32, 34, 35, 39, 188.

Guetchi 44.

Guezeng 96.

Guezeri 151.

Guiaver 29, 59, 82.

Guidi, Prof. M. 227.

Guilan, province 139.

Guilan, ville 173.

Guirdi 20, 83, 128, 130-132.

Guirdi Baroja 130.

Gumpłowicz 121, n. 1.

Guran, Gouran 14, 124, 157 n. 1, 158, 169, 171-173, 179, 242.

Gurd 18.

Guza kelawan 131.

H

Hadji Békîyé, medresseh 209.

Hadji Ibrahim 32.

Hadji Mustapha 70.

Hadji Nedjm-ed-Din 104.

Hadji Pichnamaz 220.

Hadji Qadyr 282.

Hadjo aghâ 285.

Hadrat Suleïman 244.

Hafif Souvari 188.

Hafiz pâchâ 78, 193.

Hafse khân 102.

Haïkan 156.

Hakkari, Hakkîari 39, 83, 99, 156, 159-162, 166, 181, 192, 193, 209, 226, 236 (note), 281, 283.

Hakk-oul-erz 146.

Hakk-oul-merte' 144.

Hala 111.

Hal-Anassy 106.

Halep, cf. Alep.

Halimeh khanoum 160.

Hallahdj 217 n. 2, 227.

Hallahjiya 227.

Hamadan 23, 24, 34, 223.

Hamawand, al- 39, n. 1.

Hanûdi bey Baban 105, 163.

Hanûdiye 90, 188, 189.

Hami Hadji 261.

Hamilton A.M. 75, n. 2.

Hammer 217 et B.

Hampa 119.

Hamrin 38.

Hamy D' 20.

Hamzé aghâ 188.

Hamzo cheikh 260.

Hanîfte 208.

Harir 163.

Hariri, Ali 281.

Harki, Hariki, Heriki 39 n. 1, 43, 70, 122, 123, 126, 128, 129, 133, 146, 212.

Harki Benedji 130.

Harki Oramar 30, 31, 54, 153.

Har-men 15.

Harounan 129.

Haroun-ar-Rachid 181.

Hartmanu M. 3 n. 1 et B.

Hasenan 157, n. 1.

Hasenanli 162.

Hasnekan 84.

Hassan 210.

Hassan Abad 84 n. 1, 168.

Hassan bek 83, 131, 132.

Hassan Kaïf 167.

Hassan khân 170.

Hassan Wâsh 181.

Hassanwâshîches 181, 182.

Hawler, cf. Erhil.

Hay W. R. 75 n. 2, 121 n. 1.

Hazaraspide 182, 186.

Hébreux 55, n. 3.

Hedjaz 221.

Heeren 236.

Heider khân 165.

Heider pâchâ 147, n. 1.

Heideran, Heyderan 157, n. 1.

Heideranli, -lou 48, 120, 161, 162.

Heideri 128.

Heli 113.

Hellènes 34.

Hemavend (cf. Hamawand) 161, 188, 215.

Hemzeh 55, n. 2.

Héraklès 249.

Hérat 166.

Herbelot 294.

Hercule 276.

Hereki, cf. Harki.

Herik 49.

Hérodote 3, 8, 10, 249.

Hersin 23.

Herzal 88.
 Herzfeld, Dr E. 11, n. 2.
 Hesione 276.
 Hetavi Kurd 195, 326.
 Heuraman, cf. Aoraman.
 Heuzey L. 20.
 Hevindé Sori 285.
 Hevu, hevi 14, 248 (note), 326.
 Hidja 271.
 Hilani Zadé 128.
 Himalaya 20, n. 1.
 Hisn-Keif, cf. Hassan.
 Kaïf 156, 186.
 Hissam-ed-Din Khalil 183, 184.
 Hittite 6, n. 1.
 Hivi-ya Kurd 195.
 Hobbard 81.
 Hocart 121.

 Ibères, Ibériens 3, 4.
 Ibérie 3, 16, 238.
 Iblis 227.
 Ibn al-Athir 180.
 Ibn Arabi 227.
 Ibrahim 111.
 Ibrahim bek 131.
 Ibrahim pâchâ 82, 163, 191, 194.
 Ichân 154.
 Ichq 234.
 Idrissi 161, 185.
 Iélop 51.
 Igor 279.
 Ihsan Nouri pâchâ 197.
 Ikhlasiyé, medresséh 209.
 Hat, Hat 143, n. 1.
 Hia Mouronetz 279.
 Hlik kheirat 117.
 Itizam 147.
 Imam 83.
 Imam Chafféj 208.
 Imam Hosseïn 216, 242.
 Imam monts 168.
 Inachos 279.
 Inde 57 n. 2, 59, 234.
 Indo-européens 9, 235, 236.
 Intelligence Service 196.
 Ipan 154.
 Iran I n. 1, 3 n. 8, 28, 31, 37, 56, 61,
 141, 157, 203-204, 206, 249, 263, 264,
 282, 284.

Holt 200.
 Holwan 36, 167, 180.
 Houbaton 35.
 Houlagou 156, 183, 184.
 Houlaneh 34.
 Houmarou (Khoumaron) 30, 129, 212.
 Housta (Westa) 273.
 Hoyboon (Khouyboun) 189, 191, 196, 197.
 Hulubi 8, n. 2.
 Humaï 245.
 Humphry, Sir Francis 200.
 Hussein 208, 210, 242.
 Hussein khân Kadjar 142.
 Huzni Seyyid Hussein 18, 179, 180, 181,
 183, 186, 187, 225, 283, 287.
 Hykiat 275.
 Hyskou 88.

Iranien 9, 10, 202, 206, 256, 270.
 Iranienne 9, 10, 227, 280.
 Iranisés 10.
 Iranisme 10.
 Iraq-é-Adjem 23, 62.
 Iraq-é-Arab 23, 24, 31, 32, 34, 35, 39, 41,
 49, 63, 157, 158 n. 1, 163, 175, 190,
 197-200, 203, 206, 213 n. 3, 217, 256,
 257, 284-287.
 Irf 136.
 Isauriens, monts 233.
 Iseult 277.
 Islam 177-179, 181, 183, 195, 207, 208,
 211, 218-220, 222, 224-226, 229, 233,
 235, 244, 271, 272.
 Ismaïl aghâ Debokri 165.
 Ismaïl aghâ Sianko 175, 199.
 Ismaïl de Bayazid 282.
 Ismaïl bek Tchol 241, n. 1.
 Ismaïl Chah 185.
 Ismaïl Chaveich 248.
 Ismaïl Hakky 163.
 Ismaïl, Mirza 142.
 Ismaïl Pacha 102, n. 1.
 Ispahan 24, 223.
 Ispandabad 168.
 Isparta 198.
 Israël 119.
 Israël Joseph Benjamin II 224, n. 1.
 Issou 82, 102, 103.
 Istanbul 195, 204.

Istikhlâs-i-Kurdistan 195.
Ivané 183.
Ized 238.

Izz-al-Din Chir, Izz-ed-Din (cf. aussi Asden
Scher, Yezdan-Chir) 128, 160.

J

Jaba 274, 294 et B.
Jacob 119.
Jacob, Prof. G. 244 n. 1, 250.
Jacob de Khark 234.
Jaf-al (Djaff) 39, n. 1.
Jaji 96.
Japhète 3, n. 4.
Japhétique 5 n. 4, 12, 13, 15, 16, 238.
Jardin 295 et B.

Jawroud 55, n. 1.
Jérusalem 208, 234.
Jin 326.
Joukovsky, Prof. V. A. 238, 241, 270.
Jovien 156.
Juft 148.
Juifs 57 n. 1, 58 n. 1, 59, 223, 224.
Justi 124, 295 et B.

K

Kabani 103.
Kabba 92.
Kacha 214.
Kachan 59.
Kadé 108.
Kadi Mohammed 202.
Kadjars 160, 165, 169, 175, 178, 186, 188,
263 n. 2.
Kadyr Mir Vaïci 171.
Kafir 266.
Kafir Bechar 259.
Kaforouchi 102.
Kaguizman 40.
Kahta 196.
Kak Chasouvar 85.
Kalek 92.
Kalian 117.
Kalkani 171.
Kalki 254.
Kalow Spi 124.
Kalym 98 n. 1, 108, 109, 111, 113, 118.
Kanuil bey 195.
Kamouran Ali Badir khân 42 n. 2, 101,
231, 285, 286, 295 n. 2.
Kamuran (Reman) 102.
Kamsarakan 194.
Kandil 32.
Kanibul 168.
Kandoulé 172.
Kaourma, kavourma 53, 88, 86.
Kapdekanli 162.
Kappers 22.

Kara Dagħ 34, 171.
Karadja 68.
Karadjik 48.
Karadu 3, n. 2.
Karafil 45.
Kara Kichlak 117.
Kara Kôy 254.
Kara Kouch 19.
Karaman, Ak et Kizil 49.
Karani aghâ Mamach 213.
Kara Osman 160.
Kara Sou 26, 34, 38.
Karasouran 174.
Kara Tcholan 163.
Kara Tepeli 69, 171.
Kara Toureh 35.
Kard 5.
Kardach, —lyk 109, 111.
Kardoukhoï 2-5, 8, 12, 14, 16, 18, 155, 156,
237.
Kardu 3 n. 2, 6.
Kariva 245.
Karkas 49.
Kar-mentch (inendj) 15.
Karmisin 23.
Karrada 18.
Kars 38 n. 2, 42, 193.
Kartewaya 156.
Kartli, Kartlos 3, n. 4.
Karts 4, 12.
Kartsev 159.
Kartveli 3, 4, 6, 8, 12, 237.

- Kaskanli 162.
 Kasravi, Tabrizi S. A. 180.
 Kasr-é-Chirin (Qasr-i-Chirin) 36, 63, 64, 167.
 Katouna Youkhary 133.
 Katyk 88.
 Kava 93.
 Kavarga 117.
 Kaveh 250.
 Kazan 51.
 Kazbek 94.
 Kazi (pl. kouzzat) 136.
 Kazvini, Hamdoullah Moustowfi 23.
 Kebir Kouh 34.
 Kechk 96.
 Kadridjan 285.
 Keheitan 48, n. 1.
 Keidé-souariya 112.
 Keith 2.
 Kéké Chemou Mouti 266.
 Kekou 261.
 Kekrops 252.
 Kelamamou 259.
 Kelbaghi 205.
 Keleh chinké 55, n. 2.
 Kele'hete 15.
 Kelet 83.
 Keli 118.
 Keli Chin 25, 31, 32.
 Keli khan 55, n. 1.
 Kelit 130.
 Kelkaf 55, n. 2.
 Kelkhourr, Kelhor 33, 63, 125, 157, 158, 166, 172-174, 242.
 Kelleh Kouh 34.
 Kelleh Ser 34, 35.
 Kemou 81.
 Kengaver 23, 33.
 Kentritès 11, 15.
 Keprouk 90.
 Keras 92.
 Kerbela 116, 210, 264.
 Kerend, Kerind 23, 166, 172, 173.
 Kerim khân Zend 125, 165, 178, 187.
 Kerchoran 254.
 Kerkouk, Kirkouk 34: 63, 64, 163, 164, 256, 287.
 Kerman 144 (note).
 Kermanchaban (Karmisin) 23, 24, 33-36, 39, 61, 62, 125, 149, 157, 174, 175.
 Kermandj (Kurmandj) 157, 158.
 Kermani Mirza Mohammed 245, n. 2.
 Kern 248.
 Kerporter 40, n. 1.
 Keryeti 133.
 Ketchanani 162.
 Ketchilan 162.
 Ketkhouda 142, 148.
 Keur Hussein 193.
 Keva 117.
 Kewel 55, n. 2.
 Khabour 37, 68.
 Khalat 273.
 Khalatiantz, Prof. 37 n. 2.
 Khalatet-bouki 114.
 Khaldes 4-6, 8, 10, 15, 155, 235.
 Khalibes 5.
 Khalid aghâ Djelali 199.
 Khalid pâchiâ 192.
 Khalidi 151.
 Khalid ibn Walid 129, 210.
 Khalifa 212, 217.
 Khalifé Selim 195.
 Khalil bek 220.
 Khalou 32.
 Khaltes, Kbaltiens 5.
 Khalva 47.
 Khandjar 90.
 Khanega 208, 212.
 Khanekin 171.
 Khanoun 97, 149.
 Kharkhar 9.
 Khar-na-mout 254.
 Kharnouk 55, n. 2.
 Kharpout, Karpout 26, 38 n. 139, 162, 237.
 Kharran 260.
 Khatibiyé, medresseh 209.
 Khayyam 172.
 Khazo 161.
 Kheirat 116.
 Khené 117.
 Khevendekor 238.
 Khevsour 76.
 Khezal 274.
 Khlilat, Khlilat, Akhlilat 156, 182.
 Khizan 154, 209.
 Khochan 23.
Khodé kouat hingo bede: 80.
 Khodé zeda-ket 80.
 Khoédé 53.
 Kho-khoi 114.
 Kholani, gholani 124, 125.
 Kho nakema djou 224.
 Khorassan 38, 157, 182 n. 1.
 Khordad 17, n. 1.
 Khordan 95.
 Khordzen 150.
 Khokhoreh 35.

Khosrow khân 168, 169.
 Khouftian 23.
 Khouin bastyn 136.
 Khoukeh 55, n. 2.
 Khoutha 84, 186.
 Khouzistan 23.
 Khoy, Khoï 40, 185, 192.
 Khoyboun, cf. Hayboon.
 Khréna 30.
 Khwarin 95.
 Khytm 118.
 Kialou 34.
 Kialoun Abdou 38.
 Kialvi 31, 33.
 Kiasm 152.
 Kibla (Qiblah) 118.
 Kichlak 35, 112.
 Kichtim 250, n. 1.
 Kiesling, H. von 89 et B.
 Kibm, Kelim 108.
 Kirakosian 275.
 Kirguiz 74 n. 2, 77.
 Kir'ia-der 133.
 Kirva, Krvo 106, 245.
 Kitab el-Djilva 240, n. 3.
 Kizil Karaman 49.
 Koch 89 et B.
 Kochma 47.
 Kodu 246.
 Kofi 112.
 Koheil 48, n. 1.
 Koï-Sandjak 168, 192, 282.
 Kolah (Kelow) 233.
 Kolos 92.
 Kone 47.
 Koniya 33, 233-235, 241, 282.
 Kord 5.
 Kordikh, Kordukh 5, 12.
 Koroudjan 162.
 Kort 11.
 Kortäia 12.
 Kor-tchai 14.
 Kor-tchéa 40.
 Kor-tchekh 12.
 Kotaia 11.
 Kotanli 162.
 Kotic:eri 113.
 Koteh Hissar 39.

Kotour 26, 125.
 Kotrachai, Bakri 201.
 Koubatli 157.
 Kouda 33.
 Koudyk 108.
 Kouh 90.
 Kouh-é-Pérou 34.
 Kouh-é-Por Guermez 34.
 Kouh-é-Séfid 32, 34.
 Kouh-é-Sonboleh 34.
 Kouh-é-Yakoub aghâ 32.
 Koufik 171.
 Koulan 88.
 Kouline 88.
 Koum 92.
 Koura 28, 66.
 Kouretou 216.
 Kour-i-Mizgouftan 131.
 Koursi 88.
 Kourtek 32, 33, 35.
 Koutch began 130.
 Koutchik 88, 225.
 Kowalski, Prof. Th. 271.
 Krajewski 231.
 Kremer 240, n. 5.
 Krœber 122.
 Krvo, Kirva 245.
 Kudraha 3, n. 4.
 Kulku 264.
 Kunik, Prof. 7, 8.
 Kurd hukumeti 185.
 Kurd millet firkassî 196.
 Kurd techkilat-i-idjtimaïyé 196.
 Kurdistan taali ve taraky djemiyéti 196.
 Kurbii 11.
 Kurmail 17, n. 1, 249.
 Kurnandj (Kermandj) 12, 15, 17.
 Kurt 14.
 Kurtii 11.
 Kurtioï 3, 3 n. 1, 5, 16.
 Kvalé Chevanieh 95.
 Kwrt 5.
 Kyja-kyja 260.
 Kyrkhy 117.
 Kyrtioï 11, 12.
 Kyzyl-bach 16, 40 n. 1, 162, 235, 242, 243.
 Kyzyl Ouzen 34, 35.
 Kyzyl Roubat 171.

Las 274.
 Lassen 236.
 Latins 1.
 Lausanne 191, 196, 197, 199.
 Lavach 110.
 Laven 31, 33.
 Lawj 259.
 Lawrence, Col. 272, n. 1.
 Layard 40 n. 1, 78, 89, 109, 137 et B.
 Lazistan 25.
 Lechkeri, mirs 130.
 Lehle Sou 36.
 Lehmann-Haupt, Prof. C. F. 3, 6, 16, 155.
 Lehsoun 55, n. 1.
 Leilan 33, 165.
 Leila roud 35.
 Leil-u-Medjroum 275.
 Leninakan 289.
 Lerch P. 8, 54, 60, 75, 79, 159, 294.
 Lescot R. 127 n. 1, 226, 251, 295 n. 2.
 Lian 92.

Libye 218.
 Lidzbarski, Prof. 236, n. 1.
 Likin 33.
 Littlepage 63 n. 1, 289 n. 1.
 Lola 30.
 Lolani 162.
 Londres 199.
 Loqman 264.
 Lor, Lour 157, 157 n. 1, 172, 173, 182.
 Louristan 23, 24, 31, 167, 172, 182, 184, 242.
 Lowie 121, 122.
 Lucullus 11, n. 1.
 Luke 248.
 Lur 96.
 Luschan, F. von 18, 19.
 Lutf Ali khân Zend 169.
 Lydie 10.
 Lynch 161 et B.
 Lyon 93.
 Lyssienko 65, n. 1.

M

Macédoniens 4.
 Mackintosh A.F. 89.
 Macler F. 247, n. 3.
 Mada 9, 10, 14.
 Madaïn 24.
 Madarak 4, n. 1.
 Mah 24.
 Mah Abad 201, 202, 204.
 Mahdi 218 n. 1, 221.
 Mahidecht 23, 34.
 Mahkert 12.
 Mahmoud pâchâ 134, 171, 175, 193.
 Mahmoudiyeh 74, n. 1.
 Mahur 282.
 Maïaneh 111, 113.
 Maïdecht, cf. Mahidecht.
 Makas H. 295 et B.
 Makou 40.
 Mala Chabé aghâ 130.
 Malatya 185, 196, 252.
 Malékite 208.
 Malfrach 108.
 Malik Chah 181.
 Malik Hussein 195.
 Malik Y. 200.
 Maïkhé-Mulé 104.
 Mahmal 274.
 Mal-soti 133.
 Maliyat 147.

Mama 4.
 Mamach 165, 217.
 Mannakanli 162.
 Mam Bapir 83, 84.
 Mam Charan 80.
 Mam Cheir 123.
 Mam Kal 80.
 Mam Rezgo 79, 80.
 Mam Tal 82.
 Mamed, mir 132.
 Mamehiks 91.
 Mamo 111.
Mamur-i-nech hejmiri 81.
 Manda 10.
 Mandéens 227.
 Man-lestam A.N. 71, 197, 219.
 Mangour 165, 217.
 Manichéisme 233.
 Manisarus 5.
 M'ankie 48, n. 1.
 Mann, Prof. O. 48 n. 1, 173 n. 1, 192, 269, 270, 272, 273, 275, 295 et B.
 Mannai 9-11.
 Mannéens 9-12, 15, 235.
 Mann-i-tabrizi 143 n. 1.
 Mantiane 9, n. 1.
 Mantimoi 9 n. 1, 12.
 Muntran R. 120, n. 1.
 Maragha 48, 165, 194, 209.

- Marc-Antoine** 156.
Mar Chimoun 228, 263 n. 1.
Mardes 11, 12, 14, 15.
Mardin 28, 38 n. 1, 67, 186, 262.
Mardoï 11, 12.
Mard-pet 14.
Maré 114.
Margianoï 11.
Mariam khanoum 99, n. 1.
Mari Mammu 249.
Maroc 280.
Marr, Acad. N. J. 4, 5, 5 n. 1, 9 n. 1, 12-15, 18 n. 1, 19 n. 2, 124, 136, 137, 178, 179, 182, 183, 190, 225, 227-230, 235, 236, 238, 239, 241, 247 n. 4, 255, 291 n. 2, 295.
Marr Y. N. 245 n. 2, 247.
Marthiya 271.
Martiané, Margiané 11.
Massé, Prof. H. 247, n. 3.
Massignon, Prof. L. 99 n. 1, 217 n. 2.
Massis 248.
Mas'udi 21, n. 3.
Mataï 9.
Matiéné 10.
Matiènes 9, n. 1.
Matiénoï 11.
Mawlana Abdullah Rechk 209.
Mawlana Abou Bekr 209.
Mawlana de Cherefkend 217.
Mawlana Hassan Surlji 209.
Mawlana Khaled de Souleïmanieh 212, 214, 215.
Mawlana Khydr Bebi 209.
Mawlana Mohammed Ber Qal'i 209.
Mawlana Mohammed Cheranchi Chems-ed-Din 209.
Mawlana Mohammed Zarqi 209.
Mawlana Muhiyud-Din Akhlati 209.
Mawlana Seyyid Ali 209.
Mawlana Zein-ed-Din Bebi 209.
Mayafariqin 182.
Mazanderan 38.
Mazyeh, medresseh 208.
Mazou 55, n. 2.
Méandre 279.
Mechdi Baguir 220.
Mechk 51.
Mèdes 9, 9 n. 1, 10, 14, 18, 20, 40, 155, 169, 249, 250.
Médie 10-12, 18, 157, 166, 169.
Médine 244.
Méditerranée 26, 38.
Medjd-ous-Saltaneh 220.
Medjid khân Moukri 165.
Medumi, cf. Mevlevi.
Mehemet Zeki pâchâ 188.
Meïdan, col de 33.
Meïlichos 278.
Néiré 261.
Mekke (La Mecque) 194, 195, 244.
Melafan 211.
Melik Hindi 163.
Mem 231.
Mem-o-Zin 179, 210, 231, 274, 275, 277, 281.
Mendeli 37.
Mendo 123.
Mendyk 56.
Menemen 198.
Menichi 242.
Menzel 227, 236, 238 n. 3.
Mepet mépé 15 n. 2.
Mercier L. 48 n. 1, 280.
Mer de Glace 95.
Merejkovsky D. 226, 251.
Mereké 95.
Merguêver 68, 128.
Merivan 36, 37, 55 n. 1, 61, 168, 169.
Mer Noire 2, 19 n. 2, 26, 28, 38, 58.
Mervan Hakim 181.
Mervanides 156, 181, 182, 207.
Mesin 33.
Mésopotamie 15, 20, 24, 25 n. 2, 26, 28, 33, 43, 44, 59, 62, 66-68, 71, 89, 119, 129, 154, 156, 182, 237.
Mestchaninov I. J. 155, 247 n. 1.
Metseghneai 230.
Meymounieh 261.
Mevlevi, Seyyid Abd-ur-Rahim al-Husseïni
Medumi 210, 233.
Miabou Revan 36.
Miandoab 25, 165, 188.
Michaëlis 7, 236.
Michel Psellos 232.
Michrifti 152.
Midha 271.
Midhad bey 194, 195.
Mijoui devri imare' 181.
Mil, Mili 157 n. 1, 158.
Milan, Mylan 99 n. 1, 120, 126, 138, 267.
Militsa 276.
Milli 20, 109, 157 n. 1.
Millingen 19 n. 1, 56 n. 1, 57 n. 2, 75, 77, 99 n. 1, 115, 116, 121-123, 138, 147 n. 1, 155 et B.
Mim-Haf 281.
Minaltoun 143.
Minassian 198.

- Minorsky, Prof. V. 8, 9, 11, 12, 14, 15, 21
 n. 1, 24, 33, 39 n. 2, 75, 79, 81, 96, 97,
 99, 100, 105, 125, 129 n. 1, 134, 135,
 151, 159, 161, 166, 167, 180, 181, 183,
 185, 189, 193, 211 n. 3, 219, 241-243,
 282, 283, 293, 294 et B.
 Mirakhorian 124.
 Mirani Soran 225.
 Mir Nerseh 232.
 Mir Sevdinan 224.
 Mirza aghâ Boluri 220.
 Mirza Ismaïl 142.
 Misbah Moukri (Adab) 98.
 Mithra 232, n. 1.
 Mizouri Juri 80, 81, 85, 218 n. 1.
Mizouri nakhot kelk-a-kouri 85.
 Mohammed, Prophète 178, 222.
 Mohammed Ali 261, 284.
 Mohammed Ali bek Pouchtemal 171.
 Mohammed Baban 295, n. 1.
 Mohammed Beha-oud-Din, de Boukhara,
 cf. Pir.
 Mohammed Behmen Behmen Begui 189.
 Mobammed Chaddad b. Kartou 181.
 Mohammed Chah 166.
 Mohammed b. Ghaïboullah bek 209.
 Mohammed, mir de Ravandouz 187, 193.
 Mohammed, pâchâ de Sivas 193.
 Mohammed, pâchâ Indjé Baïrakdar 187.
 Moïse Khorénatsi 248.
 Mokhs 18.
 Molla Ahmedlou 107.
 Molla Ali 174.
 Molla Baté 281.
 Molla Hadji 211, 213.
 Molla Heider 128.
 Molla Mohammed, de Balek 214.
 Molla Nebi 130.
 Molla Omar Efendi 128.
 Molla Périssef 221.
 Molla Saïd, kazi de Kurdistan 151, 196,
 218, 220-225, 256, 266.
 Molla Saleh 211, 213.
 Molla Zadés 128, 129.
 Moldavie 27.
 Moltke, H. von 48 n. 1, 67, 74 n. 1, 76, 90
 n. 1, 126, 128 n. 1, 186, 187, 193 et B.
 Mongols 156, 177, 178, 180, 183, 184.
 Mor 49.
 Morier 18 et B.
 Moskhs 3, 4.
 Mossoul 7, 16, 27, 30-32, 39, 40 n. 1,
 56, 59, 80, 85, 128, 147 n. 1, 165, 175,
 180, 186, 194, 196, 197, 215, 218 n. 1,
 221, 222, 263.
 Moszynski, Prof. 19, n. 2.
 Mo'tamed-oud-Dowleh 169.
 Mo'tabéré 264.
 Mouche 5, 24, 38 n. 1, 147 n. 1, 198,
 264.
 Mouchi 114 n. 1.
 Moudros 196.
 Mougouïev 244.
 Mouhallal 99.
 Moukous (Moxène) 154.
 Moukri 32, 40, 91-93, 96, 97, 107, 114,
 164-168, 178, 270, 273, 283 n. 1.
 Mourad Tcha 26, 28, 66.
 Mourad III 165.
 Mourad IV 125, 163, 171.
 Moustapha Chahine 285.
 Moustapha Ehned Boti 285.
 Moustapha Keïnal 196, 198, 257.
 Moustapha pâchâ Djaff 283.
 Moustapha Rechid pâchâ Diplomatly 187.
 Moutki 194, 261.
 Moutons Blancs et Noirs (Aq et Qara
 Qoyounlou), dynasties 40.
 Mozaffer-ed-Din Kôkbûri 183, 208, 209.
 Mrtokha 53.
 Mitzkhetos 3, n. 4.
 Mubachir 148.
 Mudjahidin 220.
 Muft khwar 34, n. 1.
 Muhiy-ud-Din Sabri Neïmi 210.
 Muhur 116.
 Muller G. Joh. 199.
 Multazim 147.
 Murchids 217.
 Murids 217.
 Musnifat 209.
 Muvaffaq 181.
 Mygdoniens 4.
 Myndan 123.

N

- Nacir-ed-Din Tousi 209.
 Nadir Chah 38, 157, 165, 186.
- Nahoun 224, n. 1.
 Nakchbendi, Naqichbendi 198, 211, 214,

217, 242.
 Nakhitchevan 125, 192, 288.
 Nakht (naqd) 114, 133.
 Nali 282, 284.
 Nasib 271.
 Nasir, Nacir 274.
Nas kiwîa Kurdistane 158 n. 1.
 Nasr-ed-Din 128, 166, 169.
 Naw-tchiya 30.
 Néander 231-233.
 Nehri (Neri, Naïri) 99, 128, 128 n. 1, 131,
 134, 194, 217, 220, 221.
 Nemroud (Nimroud) Dagh 19, 31 n. 1.
 Neri 46.
 Nesselrode 192.
 Nestoriens (Assyro-Chaldéens; Djilou) 16,
 39, 160, 193, 194, 223.
 Neva kouli 34.
 Nève 230, n. 1.
 Nevej 84.
 Nevichti (nouvichti) 108.
 Nicolas, Grand-Duc 195.
 Nichané 114.

Nicholson, Prof. R.A. 214, n. 1.
 Nichtiman 326.
 Nicibin (Noucelbin) 4, 38, 67, 186, 193.
 Nihavend 24.
 Nimrah 24.
 Nimroud Rassam 194.
 Ninive 10, 21.
 Niou-molla 128.
 Niphate 27.
 Nirdji 171.
 Nisf-é-kari 147.
 Nizar 326.
 Noé 27, 31 n. 1.
 Nolde 69, 200.
 Nöldeke, Prof. Th. 3 et B.
 Normand 20.
 Nordouz 153.
 Nosaïris 238, 242.
 Nouhou 261, 262.
 Nour-ed-Din Mahmoud 200.
 Nouroullah bek 159, 193.
 Nowker 174.
 Nuri Dersimi 162, n. 1.



Oba, oba bachi 44-46, 144, 145, 149-152,
 187, 192.
 Ochdeho mar 250.
 Odin 277.
 Odjakh ka-Hydrî 165.
 Oghouz khan 178.
 Oima 46, 112.
 Oka 279.
 Oldjaïtou 23.
 Omar, Calife 130.
 Omar ibn Khattab 210.
 Omer aghâ 99, n. 1, 120, 137.
 Omer bek 264.
 Omeri 151.
 Oramar 43, 76, 87, 128, 147 n. 1, 249.
 Orbely 248, 295.

Osmani Zoro 260.
 Osman pâchâ 99, 172.
 Ossètes 20 n. 1, 227, 243 n. 1.
 Otara 143.
 Ouchnouk, Ouchnouk 25, 31, 32, 114, 129,
 134 n. 1, 166, 253.
 Ourartou 4, 6, 9, 26 n. 2, 27, 37, 154.
 Ourfa 29 n. 1, 38, n. 1.
 Ourmiah 9, 9 n. 1, 10, 15, 21, 25, 26,
 28, 29, 32, 40, 48 n. 1, 59, 61, 63, 74
 n. 1, 85, 91, 113, 114, 124, 129, 156,
 164, 165, 166, 175, 189, 193-195, 213
 n. 3, 218-220, 263 n. 1, 266.
 Outchguluk 117.
 Ouzoun Hassan 156.



Pachmir 80.
 Pakar 148.
 Paktues 8.
 Palan ser 32.
 Palass 88.

Pallas 293.
 Pamir 5, n. 1.
 Pandore 226.
 Pankeh 55, n. 2.
 Papazian 198.

- Parchan kouh 32.
 Paris 195, 200, 294.
 Parsua 9.
 Parthes 156, 166.
 Pas ava 33.
 Passarge, Prof. S. 199 et B.
 Patras 278.
 Paul-Boncour 199.
 Pauliciens 230-233.
 Paulis 197.
 Pavry Dasturji Saheb Cursetji Erachtji 17.
 Pechewa 107.
 Pekask 76.
 Pelaw 92.
 Pelengan 209.
 Pendjé Ali 35.
 Pendjvin 170.
 Perdiver 219, 242.
 Pergame 179.
 Péri khanoum 102, 114 n. 1.
 Perissé 221.
 Perizad 109.
 Persans 38, 48, 78, 103, 137, 161, 172,
 174, 177-180, 185, 186, 189, 202,
 211.
 Perse 157, 158, 161-162, 165-169, 172,
 173, 185, 187-190, 192, 198, 199, 204,
 205, 210, 219, 223, 281, 294, 295.
 Persée 276.
 Perséphone 276.
 Perses 153.
 Persis 3.
 Peshder 39, n. 1.
 Pestek 79, 92.
 Petite Médie 3, 9.
 Petros 264.
 Petrouchevsky 121, 143 n. 1, 144, 152.
 Pevazi 151.
 Phéniciens 2, n. 1.
- Phoundaghiagites 230.
 Pichdadides 17.
 Pichder, Peschder 39 n. 1, 102, 162.
 Pierre le Grand 95, n. 1.
 Pilaw 95, 96, 107.
 Pinaka, cf. Finik 5.
 Pinhas 224.
 Pinon R. 199.
 Pir 142, 228, 243.
 Pir al-Khodja Mohammed Beha-oud-din de
 Boukhara 217.
 Piran, Pirani 130, 165.
 Pirawulk, pirezulk 247.
 Pitt 174.
 Pittard, Prof. E. I n. 1, 21.
 Plotin 250.
 Plutarque 11, n. 1 et B.
 Pluton 276.
 Pochté-kouh 33, 173.
 Polo, Marco 9.
 Pologne 204.
 Polonais 280.
 Polybe 11.
 Pont-Euxin 21.
 Pontifex 279.
 Pott A. 7 et B.
 Pouchine 93.
 Poud 96.
 Poug 96.
 Prašek 10.
 Pretter 5, n. 2.
 Price, Philips 202.
 Prym, Prof. 194, 274, 276, 295.
 Przulski, Prof. J. 252.
 Ptolémée 10, 11.
 Pura Halim 102.
 Pychté roj 50, n. 1.
 Pychtewa 107.
 Pyssiar. 115.

Q

- Qachqai 106, n. 1.
 Qadjars, cf. Kadjars.
 Qadri, Kadri 211, 215, 217, 227.
 Qaputi 264.
 Qarafeh, Kuhra et Sughra, medresseh 208.
 Qara Qouyounlou 156, 242.
 Qara Youssouf 156.
 Qard 14.
 Qasida 271.
 Qasr-el-Lesous 23.
- Qasr-i-Chirin, cf. Kasrê-Chirin.
 Qaws Abad 217.
 Qewal 228.
 Qom 127.
 Qor-du 14.
 Quatremère 13 et B.
 Qaha Nerkez 102.
 Qukhil 148.
 Qunaghliq 147.
 Qutsch Osman 280.

R

Rabîa 234.
 Rabino 37 n. 1, 69, 147, 159 n. 1, 170.
 Rachel 119.
 Rabman 273.
 Rakhys 243, n. 1.
 Rani berguz 92.
 Ravandouz, RouIndyz 40 n. 1, 92, 128, 134,
 160, 161, 163, 168, 170, 180, 186, 192,
 193, 283, 287.
 Ravend 161, 167 n. 2.
 Rawadi 167 n. 2, 181.
 Rawlinson 78, 242 et B.
 Ray 24.
 Raya, rayet 124, 125, 149, 222.
 Raz-byri 133.
 Rebecca 119.
 Rechmal 89.
 Rechté pilaw 96.
 Rechté roun 96.
 Rechyk 92.
 Reinach 11 n. 1, et B.
 Rekan 128.
 Rekani 85.
 Reman 102.
 Renan, Prof. E. 8, 236.
 Rengan 36.
 Rewansir 55, n. 1.
 Reza (Riza) Chah Pehlevi 60, 175, 189, 204.
 Rezav 36.
 Rezayeh (Ourmiah) 40.
 Ria Tézé 326.

Rich 48 n. 1, 78, 91, 124, 126.
 Richan 264.
 Ridjab 172.
 Rignano E. 65, n. 1.
 Rijo 173.
 Rion 28.
 Ritter, Prof. K. 236.
 Rœdiger, Prof. E. 7.
 Roja-Kurd 195.
 Roja Nu 326.
 Romains 4, 153.
 Rome 122, 156.
 Ronahi 326.
 Rondot P. 22, 68, 75 n. 1, 88 n. 1, 92 n. 2,
 121 n. 1, 123 n. 1, 126, 127 n. 1, 157
 n. 1, 193, 194, 200, 202, 268 n. 1, 284
 n. 1, 290 n. 2.
 Roubari Chin 31.
 Rougan 143, n. 1.
 Roujeki, Rouzegui 127, 160, 161.
 Roukn-al-Dowla 181.
 Roumains 1.
 Roumi 105, 211, 221, 282.
 Roustem 168, 280.
 Rouyan 131.
 Russes 196, 202, 216 n. 1, 222, 223, 266.
 Russie (U.R.S.S.) 40, 41, 56 n. 1, 95 n. 1,
 143, 157, 159, 194, 201, 303, 216, 219,
 242, 287, 289.
 Russo, Dr P. 65, n. 1.
 Ryspi 80, 121, 142.

S

Saba, reine 166.
 Sabazios 251.
 Sabéens 237.
 Sacy, Prof. S. 124.
 Sadat-é-Nehri 129, 195, 211.
 Sadiq bek 224.
 Sadko 279.
 Sa'erd, cf. Si'ird.
 Sagartéens, Asagartiya 11, n. 2.
 Saganli 161.
 Säglau 43, n. 1.
 Sahend 31-33.
 Sahné 173.
 Sa id (Sayd) bek 193.

Sa'Id-us-Sa'dâ 208.
 Sain Kala 33, 34, 166.
 Sakenlou 143.
 Sakharov 279.
 Sakissian A. 57.
 Sakkiz, Saqqiz 32, 33, 35, 135, 144, 167
 n. 1, 171.
 Saklaouié 48, n. 1.
 Saladin 18, 161, 167, 178, 181, 207, 208
 224.
 Salah-ed-Din 18, 198.
 Salahiyyé 171.
 Salar-oud-Dowleh 174.
 Salarides 182, n. 1.

- Salim 282.
 Saline 118.
 Salmas 40, 79, 263, n. 1.
 Salomon 18, 166, 223, 280.
 Salsalat-ouz-Zahab (Silsilat) 217.
 Salta 92.
 Saman 144.
 Sandjar 23.
 Saoudj Boulag (Savoudj) 25, 32, 33, 40, 56,
 93, 97, 135, 136 n. 1, 164, 165, 193, 201,
 217, 242, 273, 283.
 Sarah 119.
 Saral 35.
 Sarasbeks 160.
 Sarelsa 5.
 Sar-é-peç 45.
 Sargis II, 183.
 Sargon 21, 40 n. 1, 153.
 Sargonides 8.
 Sar-i mamak 4, n. 1.
 Sarou 33.
 Sarouk 33.
 Sarou Kourgan 165.
 Sarte 74, n. 2.
 Sassanides 24, 156, 160, 173.
 Sassoun 147, n. 1.
 Satalka 5.
 Sat (dagh) 43, 153.
 Sauvaget 120, n. 1.
 Savalan 31.
 Sawar 85, 95.
 Sayce, Prof. A. 6, n. 1.
 Sayd bey 74, n. 1.
 Schlötzer, Prof. 7, 236.
 Schultz 77.
 Scythes 3 n. 4, 10, 15, 18, 154, 249.
 Sedjاده 56.
 Séfévides 24, 186.
 Sefid kouh 34.
 Sefid Roud 35.
 Seguirmé Dagh 34.
 Seif-ed-Din 129, 164, 280, n. 1.
 Setstan 11, n. 2.
 Sekban, D^r Chukru Mehmed 22 n. 1, 256.
 Sékoutché 88.
 Seldjoucides, Seldjouks 23, 153, 156, 178,
 182, 228, 229, 234.
 Selem-sin 237.
 Selim hek 131, 195.
 Selim I, Sultan 161, 177.
 Selimouk 131.
 Seminy 118.
 Sémites 2 n. 1, 20, 21 n. 3, 235, 272.
 Sendi, Sindi 39, n. 1.
 Sendjabis, Sindjabis, Sindjavis 174, 242.
 Sennakherib 27, 153.
 Senneh 24, 35-37, 39, 55 n. 1, 56, 57, 61,
 84 n. 1, 93, 100, 167-173, 210, 242.
 Sennendoudj 24, 167.
 Senoussi 218.
 Sercey, C^{te} de 99.
 Serdar 142.
 Serdari 92, 93.
 Serdecht 32, 33, 35.
 Serendjam 242.
 Serhat, Serhati 123.
 Ser-obé (oba-bachi) 150.
 Serpol 36, 167, 172.
 Sertou 96.
 Servéguer 105.
 Seseban 210.
 Sevang (cf. Göktscha) 9, n. 1.
 Severek 28.
 Sèvres, traité de 191, 196, 197.
 Seydi 261.
 Seyyed (Sayyid).
 Seyyed Ahdoullah I, II, 196, 213.
 Seyyed Abd-oul-Hekim 213.
 Seyyed Abd-oul-Qasim 213.
 Seyyed Abd-our-Rahman 213.
 Seyyed Abd-oul-Wahhab 216.
 Seyyed Ahmed 213.
 Seyyed Beha-oud-Din 213.
 Seyyed Chehab-oud-Din 213.
 Seyyed Chems-oud-Din 213.
 Seyyed Fehim I, II, 213.
 Seyyed Habib 213.
 Seyyed Hamid 213.
 Seyyed Khalid 213.
 Seyyed Mohammed I, II, III, 213, 267 n. 2.
 Seyyed Mohammed Emin 213.
 Seyyed Mouhy-oud-Din 213.
 Seyyed Mouïn 213.
 Seyyed Mouslih 213.
 Seyyed Nour-ed-Din 213.
 Seyyed Omar 216.
 Seyyed Osman 213.
 Seyyed Rahim 210, 284.
 Seyyed Saleh 213.
 Seyyed Ta I, II, 195, 213.
 Seyyed Zenbil 217.
 Seydidar 117.
 Shagird 273.
 Shemdinan, cf. Chemdinan.
 Shiel 48, n. 1.
 Sibérie 63, n. 1.
 Sidan 122.
 Sido 123.

Sigurd 250.

- Si'ird 11 n. 2, 38 n. 1, 156, 257.
 Sikké 186.
 Siliv, Silivan 157, n. 1.
 Simko (cf. Ismaïl aghâ) 213 n. 3, 263 n. 2.
 Simoré Munir 212, n. 2.
 Sindjaq 227.
 Sindjar 23, 28, 225 n. 2.
 Sinnahou 24.
 Sipan Dagh 31, n. 1.
 Sipkanli 162.
 Sirius 76.
 Sirvan-roud 35, 125, 167, 171, 216, 242, 283.
 Sitcheleh 55, n. 2.
 Sivas (Sebastie) 38, 38 n. 1, 39.
 Siyani 131.
 Sliman Bazid 82.
 Smail pâchâ 85, 102.
 Smieszek, Prof. A. 233.
 Smorodina 279.
 Snouck Hurgronje, Prof. 219.
 Soane E. 19, 63, 75, 76, 91-94, 97, 99, 101, 159-163, 167, 170, 172 et B.
 Socin, Prof. 68, 102 n. 1, 194, 210, 224, 228, 250, 269, 274-276, 281 n. 2 et 3, 295.
 Soldini 7.
 Soltan Sohak 242.
 Soranli 162.
 Soubhalemaran 231.
 Souchtelen 294.
 Souldouz 29, 164.
 Souleïman 82, 244, 245.
 Souleïman Bébé 163.
 Souleïman Chah 183, 184.
 Souleïman Chah Abouh 167, 184.

Souleïman Sultan 186.

- Souleïmanieh 24, 34, 40, 48 n. 1, 91, 93, 99, 135, 159, 163, 164, 171, 186, 191-193, 199, 200, 214, 256, 257, 282, 287, 294.
 Soutlan Abad-é Djemdjemal 23, 24.
 Soundrouk 118.
 Souram 25.
 Souran, Soran 157, n. 1, 163.
 Sourmeli Memed pâchâ 264.
 Sourmetan Kouh 32.
 Soursour 55, n. 1.
 Sourtchi, Surdjî, 126.
 Speiser, Prof. E. A. 8, n. 2.
 Spiegel, Prof. 232, n. 1, 248.
 Spynk 56.
 Srvandzstsians 124.
 Stark F. 33, n. 2.
 Stasiak, Prof. 245, n. 1.
 Stil 143.
 Stolze 18.
 Strabon 5, 10, 11, 288, 252.
 Streck, Prof. M. 9 n. 1, 155 n. 1.
 Stuni 128, 212.
 Sublicius pons 279.
 Sultan Rechad 222.
 Sunnites 178, 185, 223.
 Suraneh 148.
 Sureya bek Badir khân 85, 134, 185-187, 189, 195, 196, 199, 200, 225.
 Surji 39, n. 1.
 Suto 147, n. 1.
 Sykes M. 126, 157 n. 1, 158.
 Sylki 151.
 Syrie 15, 26, 28, 39, 41, 49, 57, 58, 66, 71, 92 n. 2, 126, 129, 157, 182, 200, 201, 205, 215, 226, 230, 284-287, 290.
 Syrtagola 261.

T

- Tabari 180.
 Tabout 115.
 Tahatou 32.
 Tahir aghâ 114, n. 1.
 Tahir aghâ Djaff 283.
 Tahmasp, Chah 48, 209.
 Tahou khân 35.
 Taïchaï 171.
 Taïfé-yé-pachmiri 129.
 Takhtadjis 227.
 Takht-i-Souleïman 24, 166.
 Takht-i-Balkis 166.

- Talabani 216, 283.
 Talan (kyryn) 133.
 Talqin 118.
 Talvantou daghi 35.
 Tamuz 286, n. 1.
 Taneissé 48, n. 1.
 Taraz 143, n. 1.
 Tasse 136.
 Tatahou 33, 40.
 Tatars 78.
 Tauris 40 n. 1, 59, 79, 160, 166, 194, 198, 263, 265.

- Taurus 26, 29, 30, 37, 38, 54-56, 66, 71-72,
 87, 90, 155.
 Taus 254.
 Tavitil 215, 216, 242.
 Tawsi 242.
 Tawusé Melek 227, 236 n. 1.
 Taylor J. 141, 149.
 Tchaldyran 156, 161, 185.
 Tchamatchamal, Djamdjamal 164.
 Tchamatchian 230.
 Tcharekli 162.
 Tcharoukhiya 93.
 Tchar-rahi Aziz khân 156.
 Tchar-malian 259.
 Tchartoryisky (Czartoryiski) 168.
 Tchehel Tchechmê 32-35.
 Tchek-a-halanê 114.
 Tchélébi 4, 227, 229, 237-239.
 Tchenberli 195.
 Tchénérian 261.
 Tchêques 280.
 Tchéri (Tchehrik) Kala, 79, 80, 263.
 Tcherkess 264.
 Tchitrantakhma 11, n. 2.
 Tchiya Rech 32.
 Tchokha 107.
 Tchomé (Tchoumi) Khalou 33.
 Tchomé Zirichk 36.
 Tchopi 99.
 Tchorokh 28.
 Tchoursine 105 n. 1, 244, 245.
 Tchui 246.
 Techt-khor 50, n. 1.
 Téhéran 63, 96, 166, 175, 206.
 Tekelou 32.
 Tekrit 167 n. 2, 180.
 Tektek 68.
 Tel 84.
 Teleki, C^{te} P. de 197.
 Félékou 34.
 Telkhan 35.
 Temer aghâ 264.
 Tendour, tandour 88, 110.
 Tengui bylinda 43.
 Terguéver 128, 129.
 Tesqel 55, n. 2.
 Tevedjough 221.
 Théodose 156.
 Thomson W. 209.
 Thureau-Dangin 40 n. 1, et B.
 Tibre 279.
 Tiflis (Tbilissi) 195, 225 n. 2, 289.
 Tigran II 5, 11 n. 1.
 Tigre 3, 5, 11 n. 2, 16, 26, 27, 30-33, 36, 37,
 39, 86, 155, 159, 163, 184 n. 1.
 Timour Leng 156, 159, 184, 236.
 Tireh 72, n. 1.
 Tiyari 146, 147, n. 1.
 Tkhoub 147, n. 1.
 Togarmah 3, n. 4.
 Toj 49.
 Tola 133, 135.
 Toman 143.
 Tondraciens 280.
 Topaf 112.
 Topal Osman pâchâ 193.
 Toporavan 9, n. 1.
 Toroun (Torin?) 124.
 Torpak Kala 264.
 Toujiks 235.
 Toulounides 181.
 Tour Abdin 68.
 Toutain, Prof. 278.
 Touz Khourmati 69.
 Transcaucasie 37, 44, 63, 95, 108 n. 2,
 111, 141, 154, 156, 180, 201, 268,
 288.
 Transjordanie 285.
 Trecho 56.
 Tripoli d'Afrique 133, 164.
 Triptolême 251.
 Tristan 277.
 Trotter 192.
 Tsitsianov 168.
 Tselm-tsalma 228.
 Tscherschatschi Ahmed 228.
 Tundjei 198.
 Turc 18, 19, 21, 24, 38, 38 n. 1, 59,
 80, 99, 103, 120, 125, 137, 139, 156,
 159-162, 164, 172, 177, 179, 182, 183,
 186, 188, 189, 192, 193, 195, 196, 200, 211,
 215-218, 220-223, 229, 238, 239, 241,
 261.
 Turkestan 47.
 Turkmène 74 n. 2, 75, 78, 156, 157, 184,
 288.
 Turquie 24, 25, 28, 37, 38, 41, 49, 60, 74,
 95 n. 1, 97, 131, 141, 152, 156-162, 170,
 172-173, 177, 178, 180, 185, 187, 188,
 190, 192, 197, 198, 200, 201, 203, 204,
 206, 210, 223, 257, 263, 284, 285, 295.
 Typhone 251.
 Tyrchik 95.
 Tyrkhina 96.

U

Ulpien 122.
Umman Manda 10.
Uplos 3, n. 4.

U.R.S.S., cf. Russie.
Usta (westa, housta, oustad) 273.

V

Vacca (M^{me} V.) 200.
Valiyé khanoum 169.
Vambéry, Prof. H. 217 et B.
Van 9 n. 1, 10, 19, 25, 26, 28, 29, 37-39,
48, 56-59, 66, 74 n. 1, 159, 192-194, 216.
Vanir 251.
Var 150.
Varajnouiri 156.
Veliaminov 192.
Veliaminov Zernov 294.
Venefché 32.
Vernadsky, Prof. G. 243, n. 1.
Verzo-djeng 139.

Vestam 23
Vichap 249.
Vienna 186.
Viltchevsky, Prof. O. L. 8 n. 1, 12 p. 1, 16,
58 n. 1, 59, 140-142, 145, 148-151, 168,
187, 192, 196, 203, 255, 258, 281, 283,
284, 288-290, 295.
Volga 1, 179.
Voltaire 65.
Vouch-vouch 79.
Vouk 276.
Vritra 276.

W

Wagner M. 48 n. 1, 100, 104, 108 n. 1,
124, 137, 230, n. 1 et B.
Wahby Tefwik 295, n. 2.
Walantar 34.
Warzarine 34.
Weissbach 3, 3 n. 1.

Westarp 81, n. 1, 189, 199.
Whinfield 234, n. 4.
Wigram, Rev. W. A. 75, 77, 121, 193.
Wilson 166 et B.
Wilson, Sir Arnold 200.
Wirsen M. 197.

X

Xénophon 2-6, 16, 155 et B.

Y

Yahya Mir 132.
Yakout 23.
Yasht 270.
Yassemi, Prof. R. 179, 180, 182, 199, 232, n. 1
et B.
Yaya 97, 149.
Yazidis, Yazidisme 16, 127, 137, 142, 207,
225-240, 249-256.

Yedik 117.
Yémen 277.
Yezdanchir 188, 194, 224, 258.
Yunys 70, 133, 134.
Yurt 150.
Yusuf bek 133.
Yusyf bek Yar Ahmedi 171.

Z

- Zab 16, 23, 26, 27, 30-33, 35-37, 82, 146, 160.
 Zabarkh 237, n. 1.
 Zacharie 183.
 Zagros 8 n. 2, 23, 24, 26, 28, 30-34, 37, 39, 43, 48, 63, 156.
 Zahawi, Abd-al-Qadir 283.
 Zahir 171.
 Zakho, Zakou 209, 278.
 Zaki Faradjoullah 17.
 Zanguezour 40.
 Zaoua 114.
 Zaoufa (Zawiya) 218.
 Zarbienes 5.
 Zaza 39, 162.
 Zè 82.
 Zeinal 132.
 Zein-ed-Din 109, 122, 129.
 Zein-out-Toudjar, medresseh 208.
 Zeki, Mohammed Emin 179, 181 n. 1, 182 n. 1, 184, 228.
 Zembilfroch 275.
 Zemin 178.
 Zend 165, 182 n. 1, 186.
 Zendjan 166, 243.
 Zendjirli 19.
 Zengueneh 39 n. 1, 216.
 Zenguis, Atabeks 160.
 Zergal 92.
- Zeribar 36, 168.
 Zerim 132.
 Zerineh 33.
 Zernekh Maïdan 59.
 Zervan Akarana 232.
 Zerzan 114 n. 1, 129.
 Zewayié-i Chemsiyé 209.
 Zézé 140.
 Zibar 43, 84, 85, 146, 216, 218 n. 1, 221.
 Zikr 248.
 Zikirtu (Zakruti) 11, n. 2.
 Zilan, Zilanli 143, 157 n. 1, 158, 162.
 Zireki 162.
 Zirinak 130.
 Zirkanli 162.
 Zirkhourli 141, 149.
 Ziwiyé 167, n. 1.
 Zmeï Gorynytch 249.
 Zohab 31, 125, 167, 168, 172, 242.
 Zohhak 17, 18, 249.
 Zoma 50, 88, 90.
 Zorg 57.
 Zoroastre 166, 167.
 Zosime 226.
 Zourna 99, 109, 112.
 Zournatchi 109.
 Zozan 150.
 Zurich 198, n. 1.
 Zystani 108.

Malgré tous les soins apportés à l'établissement de l'Index par moi-même et par l'Imprimerie nationale, omissions et décalages restent possibles. On s'en excuse. [B. N.]

23 mars 1956.

LISTE DES CARTES

| | CHAPITRES | PAGES. |
|--|-----------|--------|
| 1. Les Kurdes dans l'Antiquité..... | I | 21 |
| 2. Carte physique du Kurdistan..... | II | 39 |
| 3. Carte de l'Azerbaïdjan méridional (Kurdistan persan)..... | II | 41 |
| 4. Profils de géographie humaine de l'Arménie..... | III | 64 |
| 5. Carte ferroviaire et économique du Kurdistan..... | III | 65 |
| 6. Répartition des tribus kurdes d'après leur mode de vie..... | IV | 65 |
| 7. Zone de contact des Kurdes et des Bédouins..... | IV | 65 |
| 8. Répartition des tribus kurdes en Turquie..... | VII | 158 |
| 9. Le Kurdistan dans l'Asie antérieure au XII ^e siècle..... | VIII | 176 |
| 10. Rapports de puissances en Asie antérieure vers 1448..... | VIII | 176 |
| 11. Carte politique de l'Asie antérieure indiquant l'expansion kurde..... | IX | 185 |
| 12. Carte indiquant les zones d'influence et les foyers des révoltes kurdes au Kurdistan (1925-1937)..... | X | 202 |
| 13. Carte présentée à la Conférence de San Francisco (1945)..... | X | 205 |
| 14. Expansion du yézidisme (d'après R. Leseot)..... | XI | 251 |
| 15. Répartition des Ahl-é Haqq (d'après V. Minorsky)..... | XI | 253 |

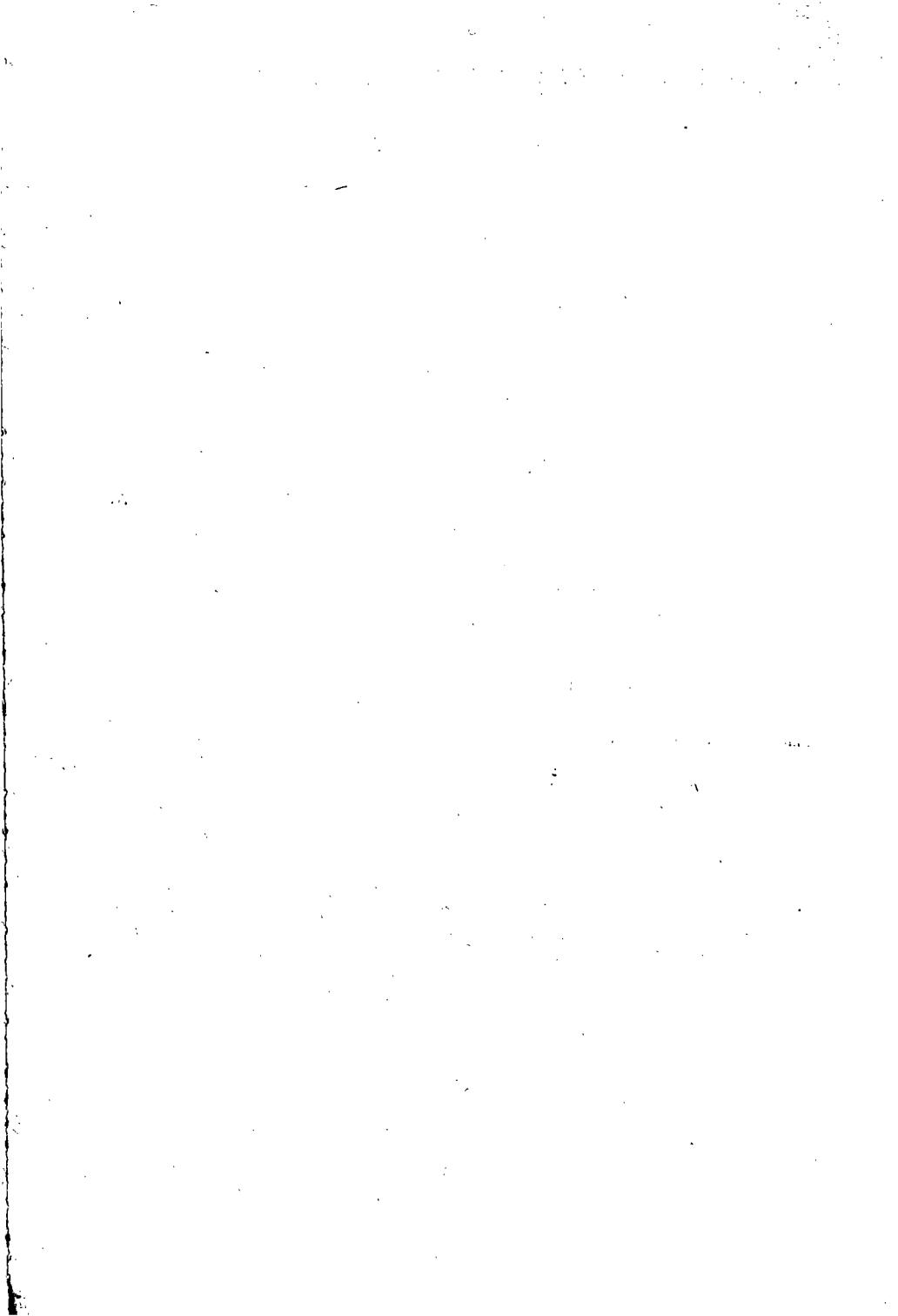




TABLE DES MATIÈRES

| | PAGES. |
|---|--------|
| PRÉFACE de Louis Massignon..... | I |
| PRÉFACE de l'auteur..... | III |
| CHAPITRE PREMIER | |
| <i>Les Kurdes : leur origine et leurs caractéristiques linguistiques et anthropologiques.</i> | 1 |
| § 1. Relativité des critères pour la définition des origines d'un peuple, p. 1. — § 2. Les Kardoukhoï de Xénophon (opinions de Th. Nöldeke, C. F. Lehmann-Haupt, N. Marr, A. Smieszek), p. 2. — § 3. La thèse de V. Minorsky sur l'origine médoscythe des Kurdes, p. 8. — § 4. La thèse des japhétidologues sur l'origine autochtone des Kurdes, p. 12. — § 5. L'opinion des Kurdes sur leur propre origine, p. 17. — § 6. Les arguments anthropologiques, p. 18. | |
| CHAPITRE II | |
| <i>Le Kurdistan, terme conventionnel; sa valeur réelle.</i> | 23. |
| § 1. Le nom du Kurdistan dans l'histoire orientale, p. 23. — § 2. La géographie physique du Kurdistan (cf. Minorsky, <i>Les Kurdes, en russe</i>), p. 24. — § 3. Les caractéristiques du plateau arménien, p. 28. — § 4. Le Zagros, Kurdistan persan, p. 31. — § 5. La zone d'habitat actuel kurde, p. 37. | |
| CHAPITRE III | |
| <i>Mode de vie, occupations, usages et coutumes.</i> | 43 |
| § 1. Les transhumances kurdes, p. 43. — § 2. Les rites de la vie pastorale, p. 45. — § 3. Le rôle de l'élevage, p. 47. — § 4. L'agriculture, la cueillette, la chasse, p. 54. — § 5. L'artisanat et le commerce, p. 56. — § 6. Un programme des réformes économiques, p. 60. — § 7. Observations sur l'économie kurde et les perspectives de son amélioration, p. 62. | |
| CHAPITRE IV | |
| <i>L'individualité kurde, son caractère.</i> | 65 |
| § 1. Difficulté de brosser le portrait moral d'un peuple, p. 65. — § 2. Types psychologiques kurdes d'après H. Christoff : <i>a.</i> Nomade éleveur de bétail du Taurus (contact avec le Bédouin), p. 66; <i>b.</i> Nomade éleveur d'Arménie (contact avec l'Arménien), p. 71; <i>c.</i> Tribus frontalières et semi-nomades, p. 72; <i>d.</i> Éléments citadins kurdes, p. 73. — § 3. Témoignages sur le caractère kurde des observateurs étrangers (Soane, Binder, Millingen, Wigram, Lerch, Minorsky), p. 75. — § 4. Les Kurdes peints par eux-mêmes, p. 80. | |

CHAPITRE V

La famille kurde : habitation, costume, nourriture, rôle de la femme, rites familiaux..... 87

- § 1. La maison, le village, la tente, p. 87. — § 2. Le costume : 1. Mode masculine, p. 90; 2. Mode féminine, p. 92; 3. Classification vestimentaire, p. 94. — § 3. Le régime alimentaire, p. 95. — § 4. La place de la femme, p. 97. — § 5. La façon kurde de juger les femmes, p. 101. — § 6. Le chef de famille, p. 104. — § 7. Les rites familiaux : A. L'accouchement, p. 105; B. Le mariage, p. 108; C. Les obsèques, p. 115.

CHAPITRE VI

La tribu kurde. La structure sociale (classes; dignité et compétence du chef; distractions) et économique (redevances, organisation de l'obâ). 119

- § 1. Image de la tribu, p. 119. — § 2. Composition de la tribu; ses classes, p. 122. — § 3. Qualité et fonctions du chef, p. 126. — § 4. Quelques récits sur les rapports entre les chefs de tribu, p. 130. — § 5. Pouvoir judiciaire du chef, p. 133. — § 6. Distractions collectives : chant et danse, p. 136. — § 7. Aspect économique de la tribu : A. Redevances au chef, p. 140; B. Prestations militaires sous la féodalité, p. 144; C. Système fiscal, p. 146; D. Organisation de l'obâ, p. 149.

CHAPITRE VII

Les tribus dans le temps et dans l'espace..... 153

- § 1. La protohistoire des tribus, p. 153. — § 2. Expansion kurde dans l'espace, p. 156: A. Les tribus du Kurdistân central (Turquie) : 1. Hakkîari et Bitlis, p. 159; 2. Tribus kurdes en Arménie, p. 161. — B. Les tribus du Kurdistân méridional (Irâq) : 1. Les Bâbân, p. 163; 2. Les Hemavend, p. 163. — C. Les tribus du Kurdistân persan : 1. Les Moukrî, p. 164; 2. Les Beni-Ardelân, p. 167; 3. Les Djâff, p. 170; 4. Les Kelhourr, p. 174.

CHAPITRE VIII

Le Kurde et l'État, la Nation kurde?..... 177

- § 1. Distinction entre l'État et la Nation, p. 177 — § 2. L'État et la Nation dans l'Islam, p. 177. — § 3. Les Kurdes dans l'évolution politique de l'Islam, p. 178. — § 4. Le sentiment national kurde, p. 179. — § 5. Première période d'histoire kurde, du VII^e au XV^e siècle, p. 181.

CHAPITRE IX

Le Kurde et l'État (suite)..... 185

- § 6. Deuxième période (du début du XVI^e siècle au milieu du XIX^e), le régime féodal en Turquie et en Perse, p. 185. — § 7. Troisième période (du milieu du XIX^e siècle à la Grande Guerre), la suppression du régime féodal en Turquie et en Perse, p. 187.

CHAPITRE X

Mouvement national kurde..... 191

- § 1. L'intérêt qu'il y a à examiner ce problème, p. 191. — § 2. Trois étapes du mouvement national kurde : A. Soulèvements et révoltes sans plan d'ensemble. —

1. Révolte d'Abdourrahman pâchâ (1806), p. 191. — 2. Soulèvement des Bilbâs (1818), p. 192. — 3. Les Kurdes pendant la guerre russo-turque de 1828-1829, p. 192. — 4. Les Kurdes et la révolte d'Égypte (1832-1839), p. 193. — 5. Révolte de Bedir khân bek (1843-1846), p. 193. — 6. Révolte de Yezdân Cher (1853-1855), p. 194. — 7. Révolte du cheikh Obeïdoullah de Nehri (1880), p. 194. — B. Essais d'organisation du mouvement national : 1. Première organisation politique kurde à Constantinople (1908), p. 194. — 2. Les Kurdes pendant la Grande Guerre (1914-1918), p. 195. — C. Consécration internationale des aspirations kurdes : 1. Les traités de Sèvres, du 10 août 1920, et de Lausanne, du 24 juin 1923, p. 196. — 2. Question de Mossoul p. 197. — 3. Création du « Khoyboun » et nouvelles révoltes, p. 197. — 4. La situation des Kurdes en Perse, p. 199. — 5. Les Kurdes en Irâq, p. 199. — 6. Les Kurdes en Syrie, p. 200. — 7. Les Kurdes en U. R. S. S., p. 201. — D. Le problème kurde au cours et depuis la deuxième guerre mondiale, p. 201.

CHAPITRE XI

La vie spirituelle des Kurdes. Religion..... 207

§ 1. Le caractère de la religiosité kurde, p. 207. — § 2. L'attitude kurde vis-à-vis de l'Islam : A. Érudition musulmane des élites, p. 208; B. Sunnisme kurde, p. 210; C. Mysticisme kurde, influence des cheikhs, p. 211; D. La Guerre Sainte, p. 219. — § 3. L'attitude kurde vis-à-vis des Juifs, p. 223. — § 4. L'attitude kurde vis-à-vis des Yézidis, p. 225. — § 5. Le Yézidisme : A. La thèse de son origine islamique, p. 226. — § 6. Le Yézidisme vu par le Professeur N. Marr : A. Le mot *tchelebi*, p. 228; B. Les anciennes croyances de l'Asie antérieure, p. 230; C. Le ferment païen kurde en Arménie, p. 233; D. Les Kurdes non-indoeuropéens, p. 235; E. Le japhétisme des Kurdes, p. 238; F. Les mots *tchelebi* et *yezidi* sont des synonymes, p. 239. — § 7. Les Gens de la Vérité (*Ahl-é Haqq*), p. 241. — § 8. Superstitions populaires kurdes, p. 244. — § 9. Le serpent dans les croyances kurdes, p. 248. — § 10. Le culte de l'âne? p. 252.

CHAPITRE XII

La vie spirituelle des Kurdes (suite). Littérature..... 255

§ 1. Histoire « concrète » et histoire « morale » d'un peuple, p. 255. — § 2. Le folklore kurde, suite d'alphabétisme, p. 255 : A. Les *lâwjlyriques* kurdes, p. 259; B. L'intérêt de ce genre poétique, p. 268; C. La comparaison des *lâwj* kurdes avec les *qasîda* arabes, p. 271; D. Écoles des bardes kurdes, p. 273; E. Recueils de folklore kurde, p. 274; F. Les thèmes folkloriques kurdes comparés avec ceux des autres peuples, p. 275. — § 3. La littérature écrite kurde : A. Ses coryphées, p. 281; B. Ses représentants modernes, p. 282; C. La question de la langue littéraire kurde, p. 283; D. Le mouvement culturel kurde en Syrie, p. 284; E. Le mouvement culturel kurde en Irâq, p. 287; F. Les progrès linguistiques chez les Kurdes de l'U. R. S. S., p. 287; G. Le congrès de 1934 à Erevan, p. 289. — § 4. Le rôle de la Russie dans la kurdo-logie, p. 293.

ANNEXES 297

Annexe 1 au chapitre V. — Échange des lettres sur la misère des Kurdes en novembre 1918, avec la légation des U. S. A. à Téhéran et la Commission de Secours américaine en Perse 297

Annexe 2 au chapitre X. — Extraits du rapport de la Commission d'enquête du 16 juillet 1925 concernant la question de Mossoul..... 298

| | |
|--|------------|
| <i>Annexe 3 au chapitre X. — Lettre du cheikh Mahmoud au Président du Conseil de la S. D. N. du 21 mars 1931.....</i> | 300 |
| <i>Annexe 4 au chapitre X. — Lettre de B. Nikitine à l'éditeur du Times, du 22 juillet 1937, sur les événements de Dersim.....</i> | 302 |
| <i>Annexe 5 au chapitre X. — Lettre de l'auteur au directeur du journal Le Temps, du 1^{er} septembre 1937, sur les Kurdes en Turquie.....</i> | 303 |
| <i>Annexe 6 au chapitre XII. — Liste des écoles coraniques dans les villes et villages kurdes</i> | 305 |
| <i>Documents postérieurs à l'élaboration de mon livre. — Appel kurde à la conférence de San Francisco, du 30 mars 1945.....</i> | 307 |
| BIBLIOGRAPHIE | 311 |
| INDEX | 327 |
| LISTE DES CARTES..... | 353 |
| TABLE DES MATIÈRES..... | 355 |
| LISTE DES PLANCHES..... | 355 |
| TABLE DES MATIÈRES..... | 357 |

Dépôt légal : 2ème trimestre 1975

No d'éditeur : 20

No d'imprimeur : 20

Nos lecteurs sauront excuser quelques imperfections dans les caractères ; elles traduisent les difficultés techniques propres à la reproduction de textes anciens épuisés, dont il est, par définition, difficile de choisir l'exemplaire à rééditer.

On connaît encore mal le Kurdistan, qui est le centre d'affrontements sanglants et de rivalités internationales qui tendent à freiner toute évolution des Kurdes vers la formation d'une entité nationale.

L'auteur a rassemblé sur eux, grâce à des amitiés précieuses, une documentation directe unique, sur les points, encore très nombreux, où le problème Kurde demeure mystérieux, il a su délimiter les dimensions de ce qui reste incertain, avec une mesure qui atteste combien il a réfléchi.

Il s'est attaché à donner un large schéma embrassant tous les traits de la vie Kurde, qu'il s'agisse d'ethnographie, d'ethnologie, d'archéologie, d'histoire, de linguistique, le milieu Kurde présente un terrain d'étude très étendu et très peu défriché.